TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 954 DERNIÈRE ÉDITION JEUDI 17 AVRIL 1980

LA VISITE DU PRÉSIDENT DU VENEZUELA

Un accord de coopération entre Paris et Caracas

LIRE PAGE 3



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f.; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,80 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 95 cts; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 33

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS CEDEX 09 C. C. P. 4207-23 PARIS Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

La mort de Jean-Paul Sartre

La vocation des clercs

Etrange destin que celui des intellectuels de renom. Dès l'instant de leur mort, ils sont pleurés par ceux-là mêmes qui, de leur vivant, leur reprochaient de tenir des propos irresponsables. Il est vrai que nombre de débats de clercs s'épanouissent dans l'ésotérisme et s'achèvent dans le dérisoire, que nombre de penseurs ont tendance à prendre la mode d'une saison pour l'ébauche d'une civilisation.

Mais qui oserait prétendre comprendre l'histoire d'un peuple sans connaître le mouvement des idées qui ébranlent les sociétés ? La Révolution française surprit bien des privilégiés qui avaient à peine entendu parler des encyclopédistes. C'est sans doute par excès de modestie ou par insuffisance de lucidité que Marx et Engels décrivent une évolution quasi automatique de la féodalité à la bourgeoisie et de la bourgeoisie à la classe ouvrière, dont le règne établira définitivement un monde sans classe et sans Etat. Cette révolution prolétarienne dont se réclament officiellement une vingtaine de pays et à laquelle aspirent quelque quatre-vingts partis communistes n'a-t-elle pas pris naissance d'abord dans le cerveau de deux travailleurs intellectuels ?

Rares sans doute sont les géants dont l'œuvre marque une étape décisive dans le cheminement de l'humanité. Mais innombrables sont ceux qui, à un moment donné, ont saisi un sentiment qui affleurait, révélé des exigences encore ignorées et donné soudain du retentissement à ce qui était à la fois connu et mésestimé. Personne ne pouvait ignorer avant Soljenitsyne l'existence de camps en U.R.S.S., et pourtant la publication de « l'Archipel du Goulag » a changé la vision que beaucoup avaient du « socialisme réel ».

Ces intellectuels dérangent évidemment le pouvoir en place. Ils sont parfois accusés de trahison parce qu'ils rejettent les idées confortablement reçues dans la communauté. Voltaire fut même rendu responsable, par Vichy, du... désastre de 1940. Dans les sociétés totalitaires, les écrivains non conformistes sont jetés en prison parce qu'ils représentent ce qui est intolérable aux gouvernants, une opposition. Les sociétés libérales elles-mêmes, dans les périodes de crise, ne sont pas tendres envers les intellectuels qui vont à contre-courant. Leur sort aux Etats-Unis n'était pas toujours enviable à l'époque du maccarthysme. En France, quelques « chers professeurs » ont eu des comptes à rendre à la justice ou à la police parce qu'ils osaient dire, bien avant que ce fût reconnu, que l'Algérie n'était pas française.

En France, plus qu'ailleurs, l'écrivain réputé prétend volontiers exercer un magistère politique. Il entend tenir le rôle de « précepteur de la nation », qui a été magnifié par Victor Hugo et qui s'est traduit, dans son vocabulaire, par la triade du « phare », du « géant » et du « guide ». Même si les mots font sourire aujourd'hui, ils traduisent encore la nostalgie secrète d'une classe d'intellectuels et d'artistes qui n'ont pas renoncé à réécrire « Télémaque » à l'usage du peuple, dès lors qu'il n'y a plus de dauphin, et à donner des leçons à ceux qui dirigent l'Etat.

Avec superbe parfois, ces intellectuels tranchent de ce qu'ils ignorent. Ils irritent ceux auxquels leurs discours s'adressent. Ils incommodent les puissants et troublent les petits. Il leur arrive aussi souvent qu'à d'autres de se tromper. Mais leur justification suprême au moment du bilan est d'avoir joué le rôle essentiel d'un clerc, d'avoir épousé ce que le général de Gaulle appelait « la seule querelle qui vaille... celle de l'homme ».

De multiples témoignages soulignent l'audience mondiale du philosophe et de l'écrivain

La disparition de Jean-Paul Sartre a suscité une grande émotion en France, où le président de la République l'a salué comme « une des grandes lueurs d'intelligence de notre temps ». *A l'étranger, où de nombreux journaux ont fait* « la une » *avec l'événement, on a souligné l'influence exercée par celui qu'Herbert Marcuse considérait comme* « la conscience du monde ».

Jean-Paul Sartre est mort, le mardi 15 avril, à 21 heures, à l'hôpital Broussais, où il avait été admis le 20 mars dernier, souffrant d'un œdème pulmonaire. Il était âgé de soixante-quatorze ans.

Les chemins de la liberté

par BERTRAND POIROT-DELPECH

« *Alors voilà, c'est comme ça...* » Ainsi, Sartre découvre à son tour la chambre sans fenêtre du *Huis clos* sans fin. Lui pour qui la vie signifiait avant tout liberté, et devoir, de retoucher ses actes, comment l'imaginer inerte, tel un bronze d'art ? Lui qui se demandait encore, après des milliers de pages, que penser de Flaubert, comment dire en quelques lignes ce qu'il fut et ce qu'il restera ? Comment dominer l'émotion, alors que sa silhouette tassée d'éternel étudiant, son regard écartelé, sa voix métallique, ses vérités, ses erreurs, ont fait partie, pour trois générations, de la famille, et d'une époque soudain révolue ?

Première certitude : aucun intellectuel français de ce siècle ni aucun des Nobel, dont il refusa de faire partie, n'aura exercé une influence aussi profonde, durable, universelle. C'est bel et bien un magistère mondial qui s'achève, après bientôt cinquante ans, et autant d'œuvres, tirées à des millions d'exemplaires, traduites en vingt-huit langues et touchant à tous les genres.

Est-ce sa philosophie qui lui a valu ce rayonnement ? Tous ceux qui ont découvert *l'Etre et le Néant* à sa sortie, en 1943, ont cru, avec Michel Tournier, qu'un « système » leur était enfin donné. De fait, Sartre libérait les étudiants d'un enseignement fortement idéaliste et abstrait, en posant le primat d'un homme sans Dieu, libre, responsable, sans excuse.

(Lire la suite page 13.)

UNE ŒUVRE ET UNE VIE

La dégradation du climat politique

• M. Poniatowski va porter plainte en diffamation contre le P.C. et le P.S.
• Le comité central du R.P.R. se saisira du cas de M. Peyrefitte

Les groupes communiste et socialiste de l'Assemblée nationale ont déposé, mardi 15 avril, chacun une proposition de résolution tendant à la mise en accusation de M. Michel Poniatowski devant la Haute Cour de justice. Le groupe R.P.R. ne s'est pas associé à cette démarche. Il se contente de souhaiter la réouverture du dossier de l'affaire de Broglie. Au cas où la chambre d'accusation qui se réunit le 23 avril ne prendrait pas cette décision, il envisagerait de demander la constitution d'une commission d'enquête parlementaire.

Pour sa part, M. Michel Poniatowski a publié, mercredi 16 avril, un communiqué dans lequel il estime qu'« il serait tout à fait scandaleux et intolérable que l'Assemblée puisse suivre la magouille politique de basse-cour montée de toute pièce par l'opposition ». L'ancien ministre de l'intérieur annonce qu'il déposera contre les auteurs des propositions de résolution, c'est-à-dire contre le P.C.F. et le P.S., une plainte en justice en « diffamation et dénonciation calomnieuse, avec demande d'indemnisation ».

Le comité central du R.P.R. pourrait évoquer, dimanche 20 avril, le « cas » de M. Peyrefitte, garde des sceaux, qui conseillait à M. Giscard d'Estaing, le 9 janvier dernier, d'« affaiblir Jacques Chirac » en séduisant les gaullistes.

Le furet

par PHILIPPE BOUCHER

« *Il court, il court, le furet, le furet du Bois-Joli. Il a passé par ici, il repassera par-là.* » Chacun connaît l'air et la chanson pour avoir fredonné l'un et l'autre.

« *Il file, il file, le ministre, le ministre de l'intérieur. On l'a entendu dire ça. Puis il a dit le contraire.* » Ces paroles, sur le même air, ont évidemment moins de notoriété.

Mais cela vient, les affaires aidant, maintenant que la politique consent à se pencher sur les affaires politiques.

Assurément, M. Michel Poniatowski — qui n'est plus ministre de l'intérieur — n'a physiquement rien du furet, cet animal svelte, un brin sanguinaire, dont les dictionnaires nous apprennent qu'il est un ennemi mortel du lapin (celui que l'on tire) et qu'il peut, nous disent les zoologistes, être croisé avec le putois (dont la réputation olfactive n'est plus à faire).

Mais en fait d'esquive... l'animal, sur qui l'on fit une chanson, et l'animal politique, qu'on serait tenté de chansonner, ont plus d'un point commun. « *Un coup, je te vois, un coup, j'te vois pas.* » Ou sa variante : « *Pas vu, pas pris...* » C'est selon — et l'avenir, qui n'est pas pour demain, dira ce qu'il en sera.

Assurément encore, il n'est pas agréable de porter le fer contre un homme qui n'est plus au pouvoir. En être éloigné, c'est déjà souffrir et, déjà, les courtisans de Louis XIV (ou de Louis XV...) confessaient ce qu'était pareille infortune. Les temps et les mœurs ne changent pas autant qu'on le dit.

Mais le pouvoir, fût-il disparu, colle à l'homme à proportion de ce qu'il l'a exercé. Voyons donc.

Pour ce qui concerne l'esquive, l'ancien maître de la place Beauvau, le *toujours* compagnon du président de la République, son émissaire personnel, n'a de leçon à recevoir de quiconque. Ne savait-il pas, de longtemps, attirer sur lui les foudres que méritait son maître, puis s'en défaire, s'en laver et tout faire oublier ? Alors que l'Algérie naît à l'indépendance, quand l'O.A.S. fait luire Paris de « nuits bleues », nombre de rumeurs courent sur celui qui n'est encore qu'un discret directeur général des assurances. Puis tout s'efface. Ne remontons pas au-delà des mémoires... Encore que le R.P.R. soit tenté de venger ce que subirent les gaullistes, accusés d'abriter des « coquins ».

Instruisant le dossier sur l'assassinat de Jean de Broglie, la justice appelle l'ancien ministre à témoigner. Va-t-on, pour un moment, saisir le fuyant M. Poniatowski ? Que non ! Je n'ai rien à dire, écrit-il, qui serait utile à l'enquête. Que voilà un peu ordinaire témoin, qui se fait juge de la portée de ses dépositions éventuelles ! Il court, il court...

(Lire la suite page 9.)

Le règne du silence

QUELLE équipe ! Mais *quelle équipe !...* Chaque semaine ou presque apporte son lot, son flot de documents confidentiels, de silences qui sont des aveux, de démentis vite démentis qui jettent une lumière crue sur les antichambres du pouvoir. Le commentaire ne relève plus de l'analyse politique, mais de la comédie humaine et parfois, hélas ! de la tragédie.

Le dernier document en date est cette *note* d'un ministre « gaulliste » dénonçant M. Chirac et ses « séides » au président de la République et lui livrant les meilleurs et plus bas moyens de récupérer ou de briser le R.P.R.

Sans doute la saine doctrine de la V° République veut-elle que les ministres ne représentent qu'eux-mêmes et non pas leur parti. Ce pourrait être un alibi ; ce n'est qu'un faux-semblant. *Dans cette note*, le ministre se comporte bel et bien en homme de parti, ou d'antiparti ; il a parfaitement le droit de penser ce qu'il écrit, mais il ne peut à la fois être au-dedans et au-dehors du gouvernement, au-dedans et au-dehors du R.P.R.

En plus de cette inconséquence, il y a dans cette note confidentielle un aveu qui, parmi d'autres, illustre la dégradation de l'Etat. Afin d'isoler le plus possible M. Chirac, il convient de « *donner instructions aux préfets d'entourer les députés R. P. R. (à quelques exceptions près) de tous les égards* ». Les préfets sont les agents de l'exécutif ; ils n'ont pas à être des agents électoraux. Déjà la valse incessante du corps préfectoral affaiblit l'une des institutions qui ont survécu à tous les bouleversements de l'histoire. Il n'y aura bientôt plus de « grands préfets », serviteurs et fondements de la République. Si on continue de les changer constamment de poste, ils ne pourront acquérir ni la compétence ni l'autorité nécessaires. Et voici qu'on les diminue encore en leur donnant des instructions comme on le ferait à des domestiques ou à des « nounous » entourant les élus.

∴

Mis également à rude épreuve, les magistrats méritent eux aussi plus de respect de la part des hommes politiques.

J. F.

(Lire la suite page 9.)

M. CARTER ET L'IRAN

Comment parler fort avec un petit bâton ?

par ANDRÉ FONTAINE

« *Finalement, du feu dans ses yeux.* » C'est ainsi que *Time*, citant un assistant de M. Carter, a titré l'article que ce magazine consacre cette semaine au rebondissement de l'affaire des otages de Téhéran. Les téléspectateurs français n'ont pas eu tout à fait la même impression. Le regard du président des Etats-Unis faisait plutôt penser, dimanche soir, à celui du chien battu. Ce n'était pas de la colère, et pas davantage de la vivacité qui en émanait, mais une innocence éperdue, une douceur navrée, tout à fait inhabituelles chez ceux qu'a mordus une fois pour toutes le démon de l'ambition. Il faut beaucoup d'audace à des gens qui ont donné tant de preuves, comme Khomeiny, de leur acharnement ou, comme les Soviétiques, de leur froid réalisme pour accabler cet homme visiblement dépassé par les événements, sous les accusations de chantage, de cynisme ou de cruauté. On comprend qu'il en soit blessé et qu'il ait du mal à admettre que l'Europe montre si peu d'empressement à le soutenir face à l'adversité.

De bons esprits voudraient tout expliquer par la campagne électorale en cours de l'autre côté de l'Atlantique. Il est vrai que celle-ci pèse, que, après avoir tiré parti un moment des crises d'Orient, Carter est harcelé aujourd'hui par ceux qui, avec son adversaire Reagan, lui reprochent son inaction, son excessive patience. Mais, enfin, l'enjeu dépasse considérablement l'identité et l'étiquette de celui qui occupera, l'an prochain, la Maison Blanche : la partie de bras de fer en cours commande largement l'avenir des relations entre l'Est et l'Ouest, comme entre ce qu'il est convenu d'appeler le Nord et le Sud.

Il ne faut pas se le dissimuler : les Etats-Unis et avec eux leurs alliés abordent cette épreuve de force en position de faiblesse. La personnalité falote de l'Hamlet de la Maison Blanche, ses hésitations, ses contradictions et ses palinodies reflètent l'état d'un empire qui ne s'est pas encore remis du Vietnam et du Watergate, qui, pour enrayer la chute du dollar et l'inflation galopante, a dû se résigner, en année électorale, ce qui n'est pas courant, à une bonne récession, et qui se trouve, sur le plan des armements conventionnels et plus encore des effectifs, dans une situation de nette infériorité par rapport à l'U.R.S.S.

Céder à Téhéran est impossible. Quels que soient les crimes du chah, les Etats-Unis perdraient définitivement la face, ils videraient le droit international de tout son contenu s'ils s'inclinaient devant une prise d'otages. Mais faire céder Téhéran est presque aussi impossible.

Que peuvent des sanctions économiques contre un des principaux producteurs de pétrole du monde ? Il a suffi à l'Iran, il y a un an, de réduire de 2 millions de barils par jour ses exportations pour provoquer un doublement du prix mondial du brut. Il peut recommencer en profitant du trouble que le gel des exportations libyennes et algériennes, à destination notamment des Etats-Unis, a déjà suscité. Il est vrai que son économie ne peut tourner sans la vente des hydrocarbures, mais il ne manque pas notamment en Europe de l'Est, de clients pour s'y intéresser. Et puis, même si, par miracle, M. Carter obtenait de l'ensemble de ses alliés européens la solidarité qu'il a réclamée de manière si impérative, il y aura toujours des gens pour se dérober : l'Afrique du Sud a assez bien supporté, jusqu'à présent, les sanctions économiques que lui a values sa politique d'*apartheid*, et le cher général Pinochet s'est empressé de fournir à l'U.R.S.S. une partie des céréales dont les Etats-Unis l'ont privée pour cause d'Afghanistan.

(Lire la suite page 3.)

AU JOUR LE JOUR

LE VIDE

M. Mitterrand n'est pas candidat, M. Rocard n'est pas candidat tant que M. Mitterrand ne s'est pas décidé, M. Joxe a réaffirmé qu'il n'est pas candidat, M. Giscard d'Estaing n'a jamais dit qu'il était candidat, M. Debré voudrait bien être candidat, mais les amis de M. Chirac — qui n'est pas officiellement candidat — ne le veulent pas, et un complot veut empêcher M. Marchais d'être candidat.

Dès lors, cette pénurie de candidatures pose une question angoissante : allons-nous manquer de président de la République en 1981 ?

ARTHUR.

Le Monde

idées

ANTILLES

LE CHOIX

par JEAN-PHILIPPE RIVIÈRE (*)

A la question d'un hebdomadaire parisien *« autonomie ou indépendance ? »* M. Aimé Césaire, député, maire de Fort-de-France répondait récemment : *« C'est un faux problème, tôt ou tard, la Martinique sera indépendante. »* Moins de quinze jours après, M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, dans le cadre d'un *voyage officiel* à La Havane discutait avec les autorités cubaines de la situation politique prévalant dans les départements français d'outre-mer des Caraïbes.

Il ne faut pas s'y méprendre : si petits soient-ils, ces faits sont importants et appellent deux remarques. La première étant que, même si M. Aimé Césaire concédait par ailleurs, dans l'interview citée, qu'entre l'actuel statut de DOM et l'indépendance une période intermédiaire d'autonomie dans le cadre de la République française s'avère nécessaire, il se situe désormais dans une perspective clairement indépendantiste. La seconde étant que pour la première fois, semble-t-il, un membre du gouvernement français discute avec un gouvernement étranger de la situation intérieure d'un DOM.

Que ces faits ne sauraient modifier aussitôt ni les situations économiques, sociales, politiques *et culturelles des DOM et TOM*, ni la nature des liens les unissant à leur métropole ; c'est là une évidence. Ils ont au moins, à leur manière, le mérite de rappeler que dans l'outre-mer français rien n'est définitif. Un exemple, et que l'on n'oublie pas que pareils exemples sont légions : c'était en 1975, très précisément dans ce que l'on appelait géographiquement et politiquement *« Territoire français des Afars et des Issas »*. Devant quelques journalistes, un jeune secrétaire d'Etat tout droit sorti de la rue Oudinot expliquait en substance : *« Si l'on demande à la population de ce TOM de se prononcer sur son avenir, je suis sûr que l'écrasante majorité d'entre elle désire rester française »*. Deux ans plus tard, la population de cet ex-TOM se prononça effectivement en faveur... de l'indépendance.

Certes, le Djibouti de 1975 n'est pas la Guyane ou la Réunion de 1980, pas plus que la situation économique et politique actuelle de Saint-Pierre-et-Miquelon n'est celle de la Nouvelle-Calédonie. C'est là aussi une autre évidence. Pourtant il y a quelque chose de commun entre les dernières possessions — ou miettes, ou confettis, comme l'on voudra — de l'outre-mer français. Et ce indépendamment de leur statut actuel ; DOM pour la Guyane, la Guadeloupe, la Martinique, la Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon : TOM pour la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie, Wallis-et-Futuna ; et *« collectivité territoriale de la République française »* pour Mayotte. Il y a au moins en commun dans ces territoires qu'en dépit des affirmations les plus solennelles sur leur caractère français — *« pour toujours »* dit-on officiellement — tout débat politique tourne autour du statut.

La logique de la politique gaulliste

Les gouvernements gaullistes successifs ne s'y sont pas trompés en donnant justement au débat politique outre-mer le caractère malsain qu'on connaît. Quitte à schématiser quelque peu, la politique gaulliste avait sa propre logique : choisir l'U.D.R., c'était choisir la France, donc critiquer l'U.D.R., c'était — en toute logique — se mettre dans le camp de l'anti-France. M. Bernard Stasi, ex-ministre de la rue Oudinot, peu porté aux déclarations extrémistes, confiait l'année dernière au *Quotidien de la Réunion* que, nommé ministre des DOM et TOM, il eut un temps l'illusion de croire pouvoir exercer ses prérogatives ; mais très vite, ajoutait-il, *« je me suis heurté à un clan et à un réseau ; l'outre-mer, c'était le super-Etat U.D.R. »*. Avec l'arrivée au pouvoir en France de la majorité R.P.R.-U.D.F., force est de constater que si, ici et là, les états-majors de l'U.D.F. de Guyane, de Martinique ou de la Réunion peuvent se féliciter d'avoir taillé quelques croupières aux barons gaullistes, la question de fond — quel avenir pour les DOM et TOM ? — n'a pas changé.

A défaut d'avoir une politique cohérente et claire, on peut noter qu'il y a de la part de l'U.D.F. une approche différente des problèmes des DOM-TOM. Si la formule *« des danseuses qui coûtent cher à la France »* n'est étrangement — mais est-ce si étrange que cela en période préélectorale — revendiquée par personne aujourd'hui à Paris, au moins avait-elle le mérite de suggérer que les DOM et TOM ne « rapportant » pas à la France, la conclusion logique de leur indépendance s'imposait. Si l'on s'en tient aux discours officiels, l'outre-mer doit s'ouvrir à l'environnement naturel qui est le sien (Caraïbe pour les DOM de cette région, océan Indien pour la Réunion et océan Pacifique pour les TOM.

L'intention est louable, mais en l'état actuel des choses qui donc peut mettre fin au *« passé colonial »* et aux *« privilèges que rien ne justifie »* ? Ni les assemblées territoriales de Nouméa et de Papeete, ni les conseils généraux de Cayenne, de Fort-de-France ou de Saint-Denis-de-la-Réunion ; et encore moins la cohorte des fonctionnaires *« ayant fait »* l'Indochine, Madagascar ou le Sénégal savent si bien sans jamais oser l'avouer que DOM et TOM riment avec primes, congés administratifs et franc C.F.P. Qui donc peut mettre fin à ces privilèges révolus *et à ceux qui font si bien la fortune* de quelques monopoles commerciaux et de quelques lobbies de l'import-export, sinon le gouvernement lui-même ? L'actualité récente a prouvé qu'il fallait moins de temps pour envoyer deux escadrons de gendarmes de Paris à Fort-de-France pour permettre à un secrétaire d'Etat d'affirmer : *« L'ordre est rétabli à la Martinique »*, que pour annuler l'élection frauduleuse d'un sénateur de la majorité de la Réunion.

Pourtant, et là n'est pas le moindre des paradoxes entre 1973 et aujourd'hui, le produit intérieur brut de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion a été multiplié par deux (près de 7 milliards pour la Réunion et près de 6 milliards pour la Martinique). Routes, hôpitaux, écoles et collèges neufs, la comparaison est en *faveur des DOM et TOM par* rapport aux îles ou archipels indépendants proches. La chose est entendue et personne ne le nie. Le revers de la médaille, car il y en a un, c'est que pour reprendre l'expression d'Aimé Césaire *« la départementalisation a tué la production martiniquaise, elle est en train de tuer l'âme martiniquaise, en l'avilissant »*. Le jugement, hélas, vaut pour l'ensemble de l'outre-mer. Chaque année il faut environ 320 millions de francs pour la seule importation de biens alimentaires en Guadeloupe, 370 millions en Martinique et 420 millions pour le même chapitre à la Réunion.

Un intérêt stratégique

C'est grave quand on sait d'une part que la totalité des exportations de la Guadeloupe avoisinent 500 millions, celle de la Martinique *570 millions*, et celle de la Réunion 550 millions, et que d'autre part ces biens alimentaires pourraient être produits sur place. Seulement le cercle *est vicieux, car si* les *diverses* aides et allocations constituent des appoints au salaire en France, dans l'outre-mer, celles-ci — eu égard à la misère de dizaines et de dizaines de milliers de foyers — ne constituent que l'unique salaire. Assistez, assistez, dit-on outre-mer, il en restera bien quelque chose au fond des urnes... Et plus on voudra, contre *la nature même des choses, intégrer* l'outre-mer à l'ensemble français, plus la politique d'assistance tuera la production. Tel n'était pas le souhait des partisans de la départementalisation en 1946, mais tel est bien le résultat aujourd'hui.

L'intérêt non avoué de Paris pour ses dernières possessions d'outre-mer est d'abord stratégique. On sait généralement peu en France que, si l'Hexagone dispose de 340 290 kilomètres carrés de zone économique (étendue marine de 200 milles marins au-delà de ses côtes), ses DOM et TOM lui donnent une zone économique de 9 922 810 kilomètres carrés ; même si en l'état présent de l'économie française une véritable politique de la mer n'est pas pour demain, cela permet à la France d'être la troisième puissance maritime potentielle.

Ici même, sous le titre « Vingt ans d'indépendances africaines - Les enfants de l'équivoque » *(le Monde* du 1er avril), Gilbert Comte rappelait combien est fausse l'image d'une France généreuse pour avoir préparé sans contraintes l'émancipation totale de ses anciens sujets. La décolonisation difficile — et non achevée — de l'archipel des Comores, commencée en 1975 par M. Ahmed Abdallah contraint de déclarer l'indépendance unilatérale parce qu'il y avait selon lui de la part de Paris *« reniement à la parole donnée »*, illustre fort bien ce propos.

Lorsqu'on voit un élu de la majorité — ou sans doute pire *encore, un membre du gouvernement* — s'insurger et prêt à partir en guerre parce qu'à un sommet des non-alignés on dénonce la situation coloniale de la Martinique, de la Guadeloupe et de la Guyane, ou parce que lors d'un sommet de l'O.U.A. un — ou plusieurs — chef d'Etat africain souhaite la décolonisation de la Réunion, ou encore que le gouvernement de Nouvelle-Guinée-Papouasie manifeste sa solidarité aux indépendantistes de Nouvelle-Calédonie et de Polynésie, on peut honnêtement se demander si la plus belle séquelle du passé colonial n'est pas quelque part rue Oudinot.

C'est mal connaître les rouages de l'Etat français, centralisateur à souhait, que de croire Paris capable de s'adapter à un statut d'autonomie pour ses DOM et TOM. Le choix semble bien être entre l'acceptation d'une intégration avec ses vices détruisant tout ce que l'outre-mer a d'original de la production aux manifestations culturelles, ou la recherche de la responsabilité avec ses obligations. Le cheminement est peut-être long entre Aimé Césaire de *1946* appelant de tous ses souhaits une départementalisation pour l'égalité des droits et Aimé Césaire de 1980 voyant dans l'indépendance l'issue inéluctable ; il est, cependant, le même pour le modéré Roch Pidjot de Nouméa des années 70, et Roch Pidjot aujourd'hui leader du Front indépendantiste de la Nouvelle-Calédonie. L'histoire impose-t-elle un autre choix aux 1 600 000 ressortissants de l'outre-mer français ?

(*) Journaliste.

Pour une voie médiane

par ERNEST WAN-AJOUHU (*)

« *L'ORDRE est menacé par l'arrivée prochaine de Cubains.* » C'est le résumé d'une déclaration officielle. Quelques jours après, sans événement nouveau : *« L'ordre est rétabli »*, puisqu'il n'est pas prouvé que les Cubains arriveront... Et patati et patata...

On a pris l'habitude de se moquer de cette population et on veut exploiter à fond sa crédulité, son respect de la chose officielle et écrite et lui inculquer davantage de peur, comme si les tentatives faites jusqu'à maintenant n'étaient pas suffisantes.

De plus, l'important de ces manœuvres n'est pas tellement destiné à l'opinion martiniquaise : il s'agit de conditionner l'opinion des Français de l'Hexagone pour tenter de justifier tout ce qui peut arriver à la Martinique. Car, *si le pouvoir continue sur sa lancée*, il ne peut pas manquer de survenir des événements regrettables, qui, paradoxalement, semblent être souhaités par des gens du pouvoir se cachant derrière l'administration préfectorale.

L'intoxication psychologique finit par avoir un effet « boomerang » et se retourne contre ses utilisateurs. Déjà, on peut constater que la débauche de propagande par la majorité, utilisant radio et télévision — l'opposition en est exclue, — n'a pas ébranlé les positions du candidat autonomiste lors de l'élection cantonale partielle de Fort-de-France : la majorité a crié à l'indépendance pour effrayer les électeurs, et ce sont ses candidats qui sont arrivés loin derrière le candidat autonomiste.

Quand on interroge les uns et les autres sur l'intérêt d'être Français *« maintenant et toujours jusqu'à la vie éternelle »*... le plus fréquemment on recueille un haussement d'épaule ; *un petit* nombre répond : *« Pourquoi Français ? Ceux-ci disent nous tenir par les francs qu'ils déversent sur nous. Si d'autres veulent se substituer à eux et en verser autant ou davantage, pourquoi pas ? »* Cette allusion ne concerne pas les Cubains. Il y a peu, de temps de telles réflexions étaient inimaginables, inavouables. Mais les déclarations officielles, qui mettent à mal notre dignité, conduisent à dire que, si nous devons être considérés comme une catégorie prostituée, pourquoi ne serait-ce pas au plus *offrant... La* France est-elle sûre d'être la plus forte dans cet éventuel jeu ? Les Etats-Unis dépensent chaque année 750 dollars par habitant en tickets de nourriture et aides diverses à Porto-Rico *(le Monde* du 20 mars 1980) pour environ 3,5 millions d'habitants.

Bien sûr, ce genre de langage n'est pas celui des autonomistes, dont la faiblesse est précisément de ne pas vouloir couper les liens avec la France : ils sont conscients qu'en adoptant une autre attitude, l'aboutissement fatal serait la mainmise américaine au moins sur l'économie martiniquaise, si l'on ne veut pas de régression trop brutale en cas d'indépendance.

Certains indépendantistes n'ont pas de répugnance pour cette solution, qui ne fait plus très peur, puisque, dans le fond, le racisme américain, s'il est avoué, est en régression constante pour de multiples raisons, tandis que le racisme de certains milieux français, même s'il est nié, progresse sournoisement.

En tout cas, ce sont les propagandistes du gouvernement qui portent la *responsabilité du développement* de ces nouveautés.

La faiblesse de croire à la démocratie

Une autre faiblesse des autonomistes est de croire en la démocratie, alors que les partisans du statu quo font appel à la répression et à un régime quasi dictatorial. Les représentants locaux *du R.P.R. ont avoué avoir* demandé un quadrillage policier pour la Martinique (peut-elle être plus quadrillée qu'elle ne l'est déjà !)... Il est étrange que des gens qui prétendent avoir la majorité dans le pays refusent l'éventualité de nouveaux pouvoirs. N'est-il pas plus commode de rejeter sur l'administration la responsabilité de tous les maux ? *Pour eux, qu'est-ce qu'il y aurait* à craindre dans une Martinique tenue par la « majorité présidentielle » ? Craignent-ils de ne pas pouvoir mettre un frein à leurs appétits et à leurs instincts ? Pourquoi les hommes de la majorité ne *veulent-ils pas assumer* plus de responsabilités dans la conduite des affaires du pays, puisque, disent-ils, les urnes sont avec eux ?

Entre se cacher derrière le gouvernement et l'administration préfectorale et avoir de réelles responsabilités devant le peuple, il est inutile de souligner le choix qu'en général ils font.

Mon parti, le parti socialiste, a proposé une solution qui paraîtra timide à certains. Elle est définie comme une voie médiane, non par souci de ménager la chèvre et le chou, mais par volonté de créer le choc nécessaire à un redémarrage et à la remise au travail. Un projet de loi est déposé à l'Assemblée nationale. La fonction de préfet sera supprimée. L'exécutif *sera confié à l'assemblée « départementale »* ou à son bureau, supprimant l'assemblée régionale parfaitement inutile puisque la Martinique est un département-région ; le représentant du gouvernement n'intervenant qu'*a posteriori*. Il y aura probablement une fuite devant les postes de responsabilités ; ce n'est pas le cas actuellement, comme en témoigne l'accumulation de postes par certains.

La psychologie de la population est telle que les discours flatteurs ou répressifs sur toutes les départementalisations sociales, économiques, *ne changeront rien. Les* entreprises martiniquaises vont continuer à exporter leurs capitaux et travailler avec l'épargne martiniquaise — ce qui contribue d'ailleurs, par le jeu des prêts bancaires, à renchérir le coût de la vie. Les Martiniquais continueront à se complaire dans l'assistanat. Rien, malgré toutes les déclarations ministérielles, ne modifiera le cours des choses et nous sombrerons inéluctablement.

Il y a mieux : il faut un renouveau qui permette de repartir ; il faut que les Martiniquais soient responsables de leurs propres *affaires. La voie médiane* proposée par le parti socialiste permettra aux uns et aux autres de donner toute leur mesure et ne pourra qu'être bénéfique pour l'amorce d'une solution véritable qui ne soit pas faite de démagogie électoraliste.

(*) Maire socialiste du François, conseiller général.

Trois questions

M. J.-C. B..., qui travaille et réside à Fort-de-France, nous a adressé la lettre suivante en nous demandant, pour des raisons personnelles et professionnelles, de garder l'anonymat :

COMME l'a rappelé récemment M. Rocard, les DOM sont des départements français, constitutionnellement parlant, et, en principe, rien ne peut changer cet état de choses. Cette question institutionnelle, qui devrait être fondamentale dans un Etat qui se veut de droit, et qui est le fruit de la conception que s'est faite la France de la colonisation *(« Vous êtes des Français à part entière »)*, ne s'est jamais posée à l'Angleterre, qui, nation d'épiciers pragmatiques comme chacun sait, s'est bien gardée d'inculquer à ses « colonisés » des idées évidemment fausses à ses yeux.

Cette question institutionnelle est tellement insoluble que l'on voit un ministre, à quelques jours d'intervalle, affirmer, d'une part, que les habitants des DOM sont Français et *définitivement Français, et, d'autre* part, après avoir conversé avec des indépendantistes notoires, que, la France étant une démocratie, il est normal que chacun puisse y exprimer *ses opinions. Le second raisonnement* est juridiquement faux : tout Français qui milite pour le séparatisme relève de la Cour de sûreté de l'Etat.

On voit bien que cette question pour théorique qu'elle soit — car, le jour venu, elle ne pèsera pas lourd — est extrêmement gênante en pratique. Des déclarations comme celles que nous avons rappelées engendrent le doute le plus total dans l'esprit des citoyens moyens des DOM.

∴

La seconde question qu'il conviendrait d'aborder est celle du caractère inéluctable de l'indépendance, *à plus ou moins long terme, selon* M. Césaire. Pourquoi, effectivement, l'indépendance paraît-elle inéluctable, non pas aux seuls yeux d'un penseur, mais à ceux d'une grande part de la population ? Il faut remarquer qu'il y a là de leur part plus une constatation qu'un souhait. Inéluctable signifie en l'occurrence inévitable quoi qu'on fasse. *(« Tôt ou tard, la Martinique sera indépendante. »)* On pourrait bien sûr faire un parallèle avec l'Algérie ou d'autres Etats anciennement colonisés, notamment le Sénégal, dont le président est si proche de M. Césaire sur le plan des idées, et dire : c'est inéluctable parce qu'on ne peut décréter Français des peuples qui *n'ont rien à voir* avec la France : race, psychologie, mode de vie, croyances, etc. Mais il nous semble que c'est beaucoup plus complexe.

Si l'on prend la Martinique, qui est à la « une », en l'espèce, il faut bien voir qu'elle est peuplée de métis de toutes les nuances, pour la plupart consommateurs endurcis, c'est-à-dire « occidentalisés », qui se considèrent tout à fait différents de l'Africain moyen, quand ce n'est pas du Guyanais, ou du Dominicain qui vit à 30 kilomètres au nord de chez eux et avec qui ils n'ont que peu de contacts. Il ne faut pas oublier qu'une grande partie des Martiniquais fonctionnaires ont vécu de longues années en métropole, que trois cent mille Antillais vivent dans la région parisienne, que beaucoup y possèdent un appartement, roulent dans de belles voitures, considèrent les vacances en Europe comme normales, et que le rêve de tous ceux qui ne peuvent s'offrir ce mode de vie est d'y accéder. Il ne faut pas oublier, enfin, que la plupart sont catholiques.

∴

C'est dans ce contexte que la question *« pourquoi l'indépendance paraît-elle inéluctable à M. Césaire et à beaucoup d'autres ? »* devient difficile à résoudre. Il semblerait qu'il y ait là une sorte de fatalité qui a sa source dans la lassitude de l'Etat. Nous croyons que, de même que lorsque Louis XVI a convoqué les Etats-Généraux, une minorité infime de militants prônaient l'abolition *de la monarchie, de même* à l'heure actuelle, c'est une minorité infime qui prône l'indépendance de la Martinique. Et pourtant, *la monarchie a été abolie* ; et pourtant, la Martinique *sera sans doute indépendante.*

Cet envahissement passif des esprits par l'idée d'une indépendance fatale est le corollaire de la lassitude de l'Etat. Si, selon M. Césaire, la Martinique est un fruit qui, arrivé à maturité, doit tomber, selon nous, c'est plutôt la branche qui le porte qui va casser.

De même que l'on voit certaines personnes gravement malades renoncer à lutter et accepter de mourir, de même croyons-nous qu'il arrive un moment où un Etat renonce à *lutter non parce qu'il est vaincu*, mais parce qu'il n'a plus la volonté de « maintenir ».

Mais alors, et c'est la troisième question, pourquoi un Etat perd-il cette volonté ? La volonté de l'Etat n'est sans doute que la traduction institutionnelle de celle de ses citoyens. Or, en l'espèce, face à ces DOM, *si lointains que bien des Français* seraient incapables de les situer sur une carte, quelle est l'attitude de ces derniers ? A notre sens : l'indifférence, sinon la volonté occulte de *s'en « débarrasser ». Attitude qui* s'explique sans doute, d'une part, par l'amalgame inconscient du récent passé décolonisateur de la France avec la situation dans les DOM — même si, comme nous l'avons dit, le problème est différent — et, d'autre part, parce que les Français semblent avoir suffisamment de soucis personnels et hexagonaux pour ne pas se payer le luxe d'états d'âme colonialistes.

Resterait alors la « majorité silencieuse » locale des DOM. Cette majorité existe, c'est évident, mais elle est moralement usée, dépourvue de combativité, habituée à être assistée et portée à bout de bras, accrochée sans réaction véritable à *cette fameuse branche qui est en* train de casser et, finalement, prête à se rendre, tant il est vrai que l'histoire ne s'écrit pas avec l'appui des majorités muettes, mais bien *avec celui de groupuscules* activistes qui imposent par la violence et le sang les généreuses réflexions distillées dans le silence de leurs cabinets par quelques penseurs rapidement effrayés par les conséquences possibles de leurs seules pensées. Car aussi noble que soit l'idée césairo - senghorienne d'un peuple indépendant faisant la synthèse de ses sources culturelles initiales et du rationalisme cartésien, cette idée est une utopie dans la mesure où les DOM, plus que bien d'autres Etats décolonisés, n'ont potentiellement aucun avenir économique dans le monde actuel.

∴

La seule voie qui leur est donc ouverte dans cette perspective ne peut être, objectivement, que celle de la régression économique et culturelle. Le seul combat qui, selon nous, aurait dû être mené dans ces DOM était celui non pas de la roue libre vers l'abaissement au nom d'une fatalité irraisonnée, mais bien celui de l'affirmation d'une sensibilité et d'une culture créoles qui ne pouvaient trouver leur force que dans des liens étroits avec la mère colonisatrice. Certes, dit M. Césaire, il avait cru que... et il s'est rendu compte qu'il s'était trompé... Il n'y avait pas à croire, mais à agir.

Le travail auquel on appelle les Martiniquais dans l'optique de l'indépendance aurait *certainement été* beaucoup plus fructueux dans le giron français qu'il ne le sera dans le cadre d'un pays en éternelle voie de développement. Mais, en réalité, *par-delà toutes ces considérations*, il faut croire qu'effectivement un pays colonisé dans les conditions où l'a été la Martinique est tôt ou tard « condamné » à l'indépendance, *et ce serait le sujet d'une autre* réflexion que d'étudier cette fatalité du point de vue d'une psychanalyse à inventer, celle des peuples initialement asservis.



Le Monde

étranger

Trois questions

LES RAPPORTS AMÉRICANO-EUROPÉENS ET LA CRISE IRANIENNE

L'Allemagne fédérale est favorable à l'adoption de sanctions économiques contre Téhéran

L'Allemagne fédérale est prête éventuellement à faire cavalier seul en Europe et à s'associer aux Etats-Unis en prenant des sanctions économiques contre Téhéran.

Dans une interview accordée mardi 15 avril au *Deutschlandfunk*, le ministre de l'économie de la R.A.F., M. Otto Lambsdorff, n'a donné aucune indication sur la nature des sanctions que Bonn envisage de prendre si aucun déblocage du conflit américano-iranien n'est en vue. Il a d'abord réaffirmé la nécessité d'une action commune avec les huit autres partenaires de la C.E.E. ainsi qu'avec un certain nombre de pays amis, auxquels les Etats-Unis ont également fait appel.

Cependant, a-t-il dit, *« si le conseil des ministres des affaires étrangères de la C.E.E. ne pouvait aboutir à un accord à ce sujet la semaine prochaine* (au cours de sa réunion du 21 avril à Luxembourg), *la R.F.A. devrait alors sérieusement examiner si elle est en état de prendre seule des mesures»* à l'encontre de Téhéran.

C'est la première fois qu'un membre du gouvernement de Bonn admet publiquement que la R.F.A. pourrait être amenée, au nom de la solidarité avec les Etats-Unis, à rompre les rangs avec le Marché commun, notent les observateurs.

Jusqu'à maintenant les milieux officiels avaient souligné qu'un embargo économique et commercial à l'encontre de Téhéran pourrait être aisément tourné s'il n'était pas décrété par l'ensemble de l'Occident. Tout en notant qu'un accord sur la totalité des mesures proposées par Washington ne pourrait sans doute être établi, les mêmes milieux avaient laissé clairement entendre que, dans un souci d'efficacité, seules des sanctions arrêtées en commun au sein de la C.E.E., sinon dans un cadre plus large, pourraient être prises. L'Assemblée européenne, à Strasbourg, devait, d'autre part, voter jeudi 17 avril, une résolution invitant les Neuf à agir avec fermeté et de façon étroitement concertée avec les Etats-Unis.

Malgré une chute en un an de 65 % en valeur de ses ventes à l'Iran, la R.F.A. est demeurée en 1979 le principal partenaire commercial occidental de ce pays. Ses fournitures à Téhéran ont atteint l'année dernière 2,3 milliards de deutschemarks (1,2 milliard de dollars). Une éventuelle rupture de l'approvisionnement en pétrole iranien porterait sur environ 11 % des importations totales.

Rétablissement des visas d'entrée en France et en Iran

Les déclarations de M. Lambsdorff ont été renforcées par celles de l'ancien chancelier Willy Brandt, président du S.P.D., et de M. Wehner, chef du groupe parlementaire social-démocrate, qui ont affirmé mardi à Berlin-Ouest que des sanctions contre l'Iran étaient devenues *« inéluctables »*.

Le problème des sanctions a sans doute été au centre de la conversation téléphonique que le chancelier Schmidt a eue mardi avec le président Carter. Le chancelier s'est également entretenu avec le président Giscard d'Estaing dans le cadre des consultations politiques entre Européens.

La France n'a toujours pas fait connaître sa position exacte sur le problème des sanctions économiques. D'un côté, Paris doute de l'efficacité de sanctions économiques. On estime qu'elles risquent d'avoir des résultats opposés à ceux désirés en renforçant l'unité iranienne, et qu'elles ne mordraient guère sur l'économie d'un pays qui est déjà de toute manière complètement bouleversé.

D'un autre côté, des sanctions économiques ne gêneraient sans doute pas énormément la France, au moins dans la pratique. Les relations commerciales entre les deux pays sont en effet tombées très bas depuis la décision de l'Iran, l'an dernier, de renoncer à deux centrales nucléaires mises en chantier par la France. Les contrats passés entre les deux pays s'élevaient à environ 13 milliards de francs, et l'on estime que les pertes de l'industrie française se chiffreront à 8 milliards de francs. Quant aux approvisionnements pétroliers, on indique, dans les milieux spécialisés, que plus une goutte de pétrole iranien n'est entrée en France depuis le début de l'année. L'an dernier, les importations pétrolières françaises avaient considérablement chuté et elles ne représentaient plus que 4 % de la consommation totale de la France.

Mardi, d'autre part, Paris et Téhéran ont annoncé le rétablissement des visas d'entrée en France et en Iran pour les ressortissants des deux pays, à partir de jeudi prochain. On précise au Quai d'Orsay que cette mesure a été décidée à la demande du gouvernement français pour, précise-t-on, mieux contrôler le flux accru, depuis la révolution, du déplacement des personnes entre les deux pays. On insiste, au ministère français des affaires étrangères, sur le caractère purement *« administratif »* de la décision, qui, selon le ministère, ne comporte aucune signification politique. Un accord conclu en 1966 entre les deux pays prévoyait la suppression des visas.

Selon le département d'Etat américain on assisterait, d'autre part, à une concentration de troupes soviétiques dans le Caucase, à proximité de la frontière iranienne de l'U.R.S.S. Ces concentrations, dont l'importance n'a pas été précisée, soulèvent, selon le département d'Etat, *« la possibilité d'une action unilatérale destinée non pas à défendre l'Iran contre une éventuelle action américaine, mais plutôt à profiter de la situation dans ce pays. (...) Rien n'indique que l'Iran envisage de faire appel à l'ours soviétique pour le sauver du loup américain, bien au contraire. (...) Il est évident que les véritables menaces contre l'Iran ne viennent pas des Etats-Unis, mais de sources plus proches et plus traditionnelles »*, a ajouté le porte-parole.

Dès lundi soir, dans une interview télévisée, le conseiller de M. Carter pour les affaires de sécurité nationale, M. Brzezinski, avait fait état de concentrations de troupes dans le Caucase. Ce mercredi *la Pravda* a démenti ces informations *« inventées de toutes pièces pour tenter de prouver que c'est l'U.R.S.S. qui menace l'Iran et non pas les Etats-Unis »*. Le quotidien soviétique n'a pas démenti, en revanche, une autre information, en provenance du Pentagone, selon laquelle cinq cents fusiliers marins soviétiques seraient à bord d'un navire amphibie, l'*Ivan Rogov*, qui vient d'arriver dans l'océan Indien. Ce serait la première fois que des troupes soviétiques de débarquement se trouvent dans cette région. L'*Ivan Rogov*, un bâtiment de 13 000 tonnes, transporte des hélicoptères et des engins de débarquement. L'Union soviétique a désormais vingt-huit bâtiments dans la région, estiment les experts américains. Les Etats-Unis en ont vingt-six, dont deux porte-avions et une force de mille huit cents marines au large des côtes d'Oman.

● *A Vienne, le chancelier Kreisky* s'est déclaré, lundi 14 avril, sceptique quant à l'efficacité des sanctions économiques contre l'Iran. Il a ajouté qu'il n'avait pas l'intention de se poser en médiateur pour organiser une réunion entre MM. Vance et Gromyko dans la capitale autrichienne. Le 15 mai, en marge du vingt-cinquième anniversaire de la signature du traité de paix entre l'Autriche d'une part et les Etats-Unis, l'U.R.S.S., la Grande-Bretagne et la France d'autre part. — *(Reuter.)*

LA VISITE DE M. HERRERA CAMPINS

Un accord de coopération a été signé entre la France et le Venezuela

MM. Giscard d'Estaing et Luis Herrera Campins, président du Venezuela, ont examiné mardi 15 avril les moyens d'établir des relations commerciales privilégiées entre la Communauté économique européenne et les pays du pacte andin.

Pendant qu'avait lieu le second échange de vues entre les deux présidents, leurs ministres des affaires étrangères, MM. Jean François-Poncet et José Zambrano Velasco, ont signé un accord de coopération dans les domaines culturel, scientifique et technique. De leur côté, MM. Humberto Calderon Berti, ministre vénézuélien des mines et de l'énergie, et Giraud, ministre français de l'industrie, ont évoqué un projet de coopération à long terme pour l'extraction et la commercialisation des pétroles bruts lourds.

Selon certains responsables français et vénézuéliens, la France envisage en fait de doubler ses importations de pétrole du Venezuela à raison de 45 000 barils par jour. Ce qui porterait à 2 250 000 tonnes les importations françaises annuelles de pétrole léger vénézuélien, soit l'équivalent de 2,4 % de la consommation annuelle de la France. Les deux sociétés françaises seront chargées d'entreprendre avec la compagnie vénézuélienne Petroven les négociations commerciales nécessaires à la concrétisation de cet accord de principe.

« Je souhaite que la C.E.E. et les pays du pacte andin parviennent rapidement à un accord de coopération concret », a déclaré le président Herrera Campins à sa sortie de l'Elysée.

M. Barre a attiré, de son côté, l'attention du président vénézuélien sur les capacités techniques de la France dans le domaine des équipements d'extraction et de raffinage adaptés aux pétroles bruts lourds.

M. Herrera Campins avait entamé sa seconde journée officielle à Paris en allant déposer des gerbes sur la tombe du Soldat inconnu et au pied de la statue de Simon Bolivar. Le dirigeant a également été reçu à l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac. Il a dîné mardi en compagnie de M. Giscard d'Estaing.

A propos de la situation politique, économique et financière « délicate » de l'Amérique latine et des Caraïbes, M. Herrera Campins s'est déclaré favorablement impressionné par les vues de son hôte français. Les deux responsables ont abordé le développement économique des pays du pacte andin et ce que M. Campins a appelé le problème de la *« stabilité de notre région »*.

« Je forme l'espoir que la France continuera de soutenir nos efforts en vue d'une plus grande coopération entre les pays du pacte andin et ceux de la Communauté économique européenne », a déclaré M. Campins.

UN RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION MILITAIRE

Le ministre français de la défense, M. Bourges, et son homologue vénézuélien, le général Luis Enrique Rangel Gourgoin, devaient se rencontrer ce mercredi 16 avril pour envisager l'avenir de la coopération militaire entre les deux pays.

Les forces armées vénézuéliennes sont déjà en partie équipées de matériel de fabrication française.

Le gouvernement vénézuélien a acquis seize avions Mirage-5 (la version simplifiée du Mirage-III E). L'armée de terre vénézuélienne a acquis 142 chars de combat AMX-30, 50 chars et transports de troupes d'infanterie AMX-13, ainsi que 20 canons automoteurs.

De plus, une convention d'assistance technique a été signée le 6 novembre 1978.

UN MÉTRO DE CARACAS A L'AÉROPORT

La France souhaiterait que le dossier du métro de Caracas soit abordé lors des discussions sur les relations économiques franco-vénézuéliennes. Ce projet, lancé voilà quatre ans par le précédent gouvernement de Caracas, a été quelque peu oublié. Mais il serait remis à l'ordre du jour par les nouvelles autorités vénézuéliennes.

Il s'agit de relier Caracas à l'aéroport par un métro d'une longueur de 30 kilomètres comportant douze stations. Quatre entreprises sont sur les rangs : Matra, le groupe américain Westinghouse, la firme allemande MAN et la société italienne Fiat.

Matra propose son métro Val, *qui doit équiper la ville de Lille, mais dans une version* « grand gabarit ». *Le montant du marché est estimé à 2,4 milliards de francs, dont la moitié en génie civil et la moitié en équipements proprement dits.*

SELON LA DÉLÉGATION C.I.C.R.

Les otages américains « se portent bien » mais sept ou huit d'entre eux seraient maintenus dans un isolement complet

Les otages américains de Téhéran *« se portent bien »*, mais sept ou huit d'entre eux, ceux qui sont considérés comme des « espions » sont apparemment séparés des autres et seraient détenus dans un isolement complet.

Interrogé mardi par téléphone, au lendemain de la visite à l'intérieur de l'ambassade des Etats-Unis, le docteur Mansour Chamsa, président de la société du Lion et du Soleil rouges (Croix-Rouge iranienne) a fait cette révélation, en précisant que chacun de ces sept ou huit détenus avait été examinés un à un par la délégation du comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.).

Les autres, qui avaient tous, semble-t-il, été vus par de précédents visiteurs, ont été examinés, a-t-on ajouté, par groupes de deux ou trois par M. Harald Schmid de Grueneck, représentant permanent du C.I.C.R. à Téhéran, accompagné d'un médecin venu spécialement de Genève, le docteur Bernard Liebskind.

Le docteur Chamsa a confirmé ce que M. Schmidt de Grueneck avait déclaré la veille, à savoir que les captifs sont *« en bonne santé »*. Toutefois, a-t-il ajouté, plusieurs captifs souffrent d'une légère infection cutanée, et *« l'un d'entre eux est très abattu et deux autres sont déprimés »*.

De son côté, le docteur Liebeskind, rentré à Genève dans la journée, chargé de messages aux familles des otages que le C.I.C.R. relaiera à partir de son bureau de New-York, a déclaré qu'il espérait que la Croix-Rouge serait autorisée à les revoir périodiquement, mais qu'il n'avait reçu aucune garantie dans ce sens de la part des *« étudiants »* et que cette question était à l'étude.

Le docteur Liebeskind a ajouté, en réponse à des questions, que les otages *« ont l'occasion de voir un médecin qui vient tous les jours et également, le cas échéant, un spécialiste de Téhéran »*. Il a assuré que leurs conditions de détention étaient satisfaisantes.

La tension entre l'Iran et l'Irak demeure vive. Le chef de la diplomatie iranienne, M. Ghotbzadeh, a adressé un message à M. Waldheim attirant son attention sur les mesures d'expulsion prises par Bagdad à l'égard des Irakiens d'origine iranienne, dont le nombre dépasserait les vingt mille. A la suite des déclarations contradictoires sur l'ayatollah Bagher Sadr, chef religieux chiite irakien — assassiné selon certaines versions, emprisonné à Bagdad selon d'autres — l'imam Khomeiny a demandé au Conseil de la révolution d'ouvrir une enquête.

● A BEYROUTH, une personne a été tuée et six autres blessées mardi lorsque des éléments pro-irakiens ont tiré sur un cortège de plusieurs milliers de manifestants qui, répondant à l'appel du conseil supérieur chiite, protestaient contre les mesures prises à l'égard de l'ayatollah Bagher Sadr.

● A BAGDAD, M. Saddam Hussein, chef de l'Etat irakien, s'est livré mardi soir à une violente attaque contre les autorités iraniennes, accusant notamment l'imam Khomeiny de n'être qu'un *« chah enturbanné »*.

Au cours d'un grand rassemblement politique organisé à Mossoul, dans le Nord du pays, M. Saddam Hussein a assuré que son gouvernement était prêt à recourir à la guerre pour régler son conflit avec Téhéran. *« Eviter l'affrontement est une bonne chose, a moins que l'affrontement ne devienne un devoir national*, a-t-il dit. *Si un tel affrontement devient un devoir national, l'Irak se battra pour défendre l'honneur du peuple arabe, son propre honneur et sa dignité. »* — *(Reuter, A.F.P.)*

Comment parler fort avec un petit bâton ?

(Suite de la première page).

Quant aux sanctions militaires dont M. Carter a agité, à plusieurs reprises, la menace dans son interview télévisée, leur maniement est d'un usage extrêmement délicat. D'abord, il y a fort à parier que, au premier coup de fusil tiré par un marine, les otages seraient abattus, ce qui voudrait dire que l'opération aurait manqué son but. Il faut tenir compte aussi de l'état d'exaspération qui existe dans la plus grande partie du monde islamique vis-à-vis de tout ce que représentent à ses yeux les mots d'« impérialisme américain », surtout depuis qu'il a patronné la paix israélo-égyptienne. Ce monde a trop longtemps eu le sentiment d'être exploité par l'Occident. Il sait trop le soutien que celui-ci a donné au régime abhorré du chah pour ne pas réagir de la manière la plus vive à tout ce qui pourrait paraître destiné à forcer la main à l'un des siens. Or, il sait aussi que le talon d'Achille du monde développé se trouve dans la région du golfe Persique et que rien n'est plus difficile que de défendre le pétrole contre des saboteurs un peu décidés.

Last but not least, l'U.R.S.S. est là qui, loin de pousser l'Iran à la conciliation, accuse, par la voix de l'agence Tass, Jimmy Carter de recourir au *« mensonge grossier »* et les Etats-Unis de *« réduire à l'état de paperasses les normes internationales universellement reconnues en exerçant sur l'Iran une pression politique, militaire et économique »*, voire de se livrer à une *« agression contre les pays producteurs de pétrole »*.

A en croire le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, des troupes soviétiques sont concentrées à l'heure actuelle à proximité de la frontière iranienne. Le traité de 1921, qui n'a pas été vraiment dénoncé, leur confère le droit d'intervenir lorsque l'U.R.S.S. juge ses intérêts menacés et l'on ne saurait exclure l'hypothèse que Téhéran les appelle à l'aide : soit que Khomeiny et les siens, face à des actions armées des Etats-Unis — ou de l'Irak — choisissent, pour citer M. Hodding Carter qui se refuse à y croire, de s'allier à l'*« ours »* pour résister au *« loup »* ; soit que la confusion extrême qui règne actuellement dans l'ancien empire des Pahlavi finisse par amener au pouvoir la seule force politique organisée qui soit fondée sur un minimum de rationalité : le parti Toudeh, l'un des P.C. les plus intégralement prosoviétiques de la planète.

Une hésitation compréhensible

On comprend que, dans ces conditions, le président Carter y regarde à deux fois avant de donner le feu vert à ses escadres et à ses commandos, et que, par des déclarations passablement embarrassées, les interprètes autorisés de sa pensée fassent savoir que si opérations militaires il doit y avoir, ce ne sera pas avant la mi-mai. Ce n'est pas, tant s'en faut, la première fois qu'il donne l'impression de battre en retraite avant d'avoir engagé la bataille : la crédibilité de ses foudres en est d'autant plus affectée qu'elles étaient déjà, au départ, passablement mouillées. Les Etats-Unis payent actuellement l'aberration qui a consisté à investir massivement dans les armements les plus sophistiqués, en économisant au maximum sur les effectifs. La suppression du service militaire, que M. Carter parle maintenant de rétablir, les laisse extrêmement démunis face aux quelque vingt millions de réservistes, dont le quart formés au cours des dernières années, que l'U.R.S.S. peut mettre à tout moment à la disposition d'un appareil militaire particulièrement efficace, une des rares choses, dans le monde actuel, qui marche vraiment.

Théodore Roosevelt, au début de ce siècle, avait résumé ses méthodes en une formule frappante : *« Portez un gros bâton et parlez doucement. »* Les compatriotes de Jimmy Carter le pressent de faire le contraire : ils voudraient qu'il parle fort alors qu'il n'a qu'un petit bâton. Pourra-t-il résister à leur insistance, qui éclate à travers les sondages d'opinion ? Rien ne pourrait être pire qu'un nouveau Suez, un coup de force devant les conséquences catastrophiques duquel il faudrait bientôt se replier en désordre. La guerre du Vietnam est encore assez proche pour rappeler aux Américains les dangers de l'escalade et les illusions qui l'engendrent. L'histoire des empires déclinants abonde en épisodes de ce genre.

Comme beaucoup des drames qui ont conduit les humains à s'entretuer, celui des otages de Téhéran relève d'abord de l'incompréhension. Les deux antagonistes vivent l'un et l'autre dans l'absolue conviction de leur bon droit. Ni les armements, ni la puissance économique, ni les raffinements de la technologie n'ont jamais été d'un grand secours pour surmonter des oppositions de cette nature. N'y sont parvenus que des hommes d'Etat qui possédaient à l'extrême les vertus qu'évoque ce mot : la hauteur de vues, la générosité, le courage, le don de communiquer et de convaincre.

L'espèce en est rare, hélas ! dans le monde d'aujourd'hui... A défaut il faut bien se rabattre sur la diplomatie, qui est patience, dialogue, effort toujours renouvelé, utilisation de toutes les cartes possibles. Parmi celles-ci il en est tout de même une que Jimmy Carter devrait pouvoir jouer : la personnalité de son probable challenger pour la présidence, personnage de western auprès duquel un Nixon fait presque figure de gauchiste, et dont on peut attendre une politique particulièrement musclée, typique produit de l'amour-propre national blessé. A défaut de l'imam Khomeiny qu'on ne doit pas facilement faire changer d'avis, il devrait être possible de faire comprendre aux Soviétiques qu'ils n'ont aucun intérêt à voir Ronald Reagan s'installer à la Maison Blanche. C'est pourtant ce qui a toutes les chances de se produire s'ils ne font pas quelque chose pour apaiser le sentiment de ras-le-bol qui est en train de s'emparer du peuple américain.

ANDRÉ FONTAINE.

M. PALEWSKI : alliance mais non subordination.

M. Gaston Palewski, ancien directeur du cabinet du général de Gaulle, a déclaré :

« Nous assistons à d'étranges méthodes en matière de politique internationale.

» Que ferait aujourd'hui le général de Gaulle en face des injonctions qui sont faites à la France de s'aligner sur des décisions prises en dehors de lui ?

» Il est difficile de faire parler ce grand disparu. Pour ma part, j'ai la conviction qu'il s'y refuserait catégoriquement. Car il n'aurait jamais accepté que l'Europe soit traitée comme une classe d'école dont le professeur, entonnant un couplet, s'attend à ce que sa classe reprenne en chœur le refrain. Il n'a jamais accepté, nous n'accepterons jamais, cette conception de l'alliance atlantique consistant à annoncer à son de trompe une décision ou une politique sans aucune consultation préalable des alliés, sans aucun accord préalable avec eux. Je suis très étonné que cette manière de faire ne suscite pas de protestation de la part des chefs de gouvernement européens. L'alliance est une prise de décision commune. Sinon ce serait une subordination. »

AMÉRIQUES

Cuba

La visite en 1979 d'environ cent mille Cubains de l'extérieur a profondément ébranlé l'opinion

Un premier groupe de réfugiés devait quitter La Havane, ce mercredi 16 avril, à destination du Costa-Rica. Il s'agit de deux cent cinquante personnes, selon le chargé d'affaires du Pérou. Le départ d'autres groupes se heurte à des difficultés nouvelles ayant surgi entre autorités cubaines et autorités péruviennes.

La Havane. — L'antenne d'urgence qui, samedi et dimanche, délivrait passeports, visas et sauf-conduits aux réfugiés de l'ambassade du Pérou a été installée, lundi 14 avril, à quelques centaines de mètres de là, sur le bord de mer, dans un centre de récréation populaire. *« Un centre social pour les ouvriers et leurs familles »*, explique un policier nerveux.

« Nous sommes ici pour dire à ces « vende patria » (bradeurs de la patrie) *ce que nous pensons d'eux*, raconte une jeune écolière en uniforme. *C'est une honte, un scandale, la révolution leur a tout donné : la nourriture, la santé, l'école et même la dignité. Ils ne sont que des ingrats ! »* Elle crie plus qu'elle ne parle. Sa vertueuse mais réelle indignation manque de l'étouffer. Ses compagnes s'expriment toutes en même temps. Les poings se lèvent : *« Mort au capitalisme ! Mort à l'impérialisme ! »* Les slogans les plus populaires sont aujourd'hui : *« Pérou, C.I.A., même cochonnerie ! »* et *« Fidel, vas-y, fais respecter Cuba ! »*

Une femme de quarante ans descend d'un autobus. Elle est entourée de deux jeunes garçons et de deux hommes. Les cris redoublent. Les membres du comité de défense de la révolution se précipitent pour faire entrer le petit groupe dans le centre social. Les manifestants ne songent pas à franchir les barrières, mais une pierre atteint la femme à une cuisse. Elle sortira dans un autobus spécial qui la ramènera chez elle. *« C'est trop dur ici pour moi*, dit-elle. *Je veux rejoindre ma sœur aux Etats-Unis. Elle est venue me voir l'année dernière. Elle vit bien, elle s'occupera de moi. Je m'étais réfugiée dans l'ambassade, mais comme le gouvernement ne laisse sortir les mineurs que s'ils ont l'autorisation des deux parents, je suis venue avec mes anciens maris pour qu'ils laissent sortir nos garçons. »* Les enfants ne veulent rien dire. Quant aux pères, ils ont tous les deux la même attitude. *« Je suis un ouvrier, je suis révolutionnaire, je reste dans mon pays. »* Que ressentent-ils en voyant leurs enfants partir ? *« Ils veulent suivre leur mère, c'est leur droit. »* Leurs yeux sont humides. L'un d'entre eux se fait violemment prendre à partie par un milicien qui lui reproche de ne pas verser de pen-

De notre envoyé spécial

sion alimentaire à son ancienne femme : *« D'abord, ce n'est pas légal, et puis regarde le tort que tu causes à la révolution ! »*

Parmi les problèmes qui ont contribué à la crise actuelle, la venue, l'année dernière, d'un grand nombre de Cubains de *l'extérieur* a *joué* un rôle *considérable*. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : cent mille personnes environ ont laissé près de 100 millions de dollars en devises. Presque autant que le tabac.

La décision d'ouvrir le pays aux membres de la « communauté » avait été arrêtée fin 1978. Elle s'inscrivait alors dans le cadre du processus interne d'institutionnalisation et de libéralisation du régime (vote de la Constitution, réforme administrative et économique, libération des prisonniers politiques). A l'extérieur, elle était une des pièces de la normalisation des rapports avec les Etats-Unis et le continent (établissement de relations diplomatiques avec plusieurs pays latino-américains, échanges culturels et sportifs avec le grand voisin du Nord, etc.). La mesure correspondait au désir d'un grand nombre de Cubains des deux bords qui souffraient d'une séparation prolongée. Elle pouvait, en outre, permettre à M. Fidel Castro de diviser le lobby anti-castriste aux Etats-Unis, en opposant ceux qui étaient d'accord pour venir à ceux qui s'y refusaient, en permettant aux émigrés de voir que le Cuba actuel n'était pas aussi « horrible » que le disait la propagande des groupes organisés. Des fils d'émigrés rêvaient de s'installer dans l'île de leurs ancêtres et venaient déjà depuis 1970 y couper la canne à sucre tous les ans. Soigneusement préparée, *l'ouverture s'est faite brutalement* en décembre 1978 ; du jour au lendemain, des compagnies aériennes ont été assiégées. Il n'était pas rare pour un membre de la « communauté » de venir avec quarante-cinq ou cinquante valises, caisses et colis de toutes tailles. Ils occupaient les hôtels de tout le pays.

Les familles divisées

Très rarement séduits par la révolution, ils repartaient impressionnés, découvrant cependant que *« le pays se développe, qu'il y a de l'électricité dans les rues, des écoles et des hôpitaux partout, que les enfants sont bien nourris et ont plutôt l'air heureux »*. Mais, sournoisement, cette venue en masse a profondément ébranlé la société cubaine.

La propagande n'est pas moindre à La Havane qu'à Miami, et les Cubains « de l'intérieur » ont découvert que la vie n'était peut-être pas aussi impossible dans « l'enfer capitaliste » qu'on voulait bien le leur dire. Tout le monde sait que le cousin des Etats-Unis s'est saigné pour venir, mais du moins a-t-il eu le choix de faire ce qu'il voulait de son travail.

Les familles se sont violemment divisées sur l'attitude à suivre face aux visiteurs. Les autorités ont dû inviter la population à bien les recevoir, du moins à accueillir décemment les traîtres, les « vers de terre » (*gusanos*) d'hier.

Pour la première fois peut-être depuis 1959, les plus révolutionnaires ont été moins d'accord avec une décision gouvernementale que le Cubain moyen. Ce dernier, en effet, a tendance à voir le problème sous l'angle strictement affectif. Les premiers, en revanche, après avoir crié plus que les autres contre les *gusanos*, ont bien du mal à leur faire des sourires de bienvenue. Problème dramatique pour la plupart des cadres moyens, qui, souvent issus de la petite bourgeoisie, ont vu brutalement leur « statut » remis en question par la venue de frères ou de cousins bien habillés et parés de tous les gadgets qui font rêver. M. Fidel Castro lui-même a dû se livrer à une longue campagne d'explications sur les raisons qui militaient en faveur de sa décision.

Les Cubains ont *fini* par *s'habituer* à la présence des membres de la *communidad*. Tout le monde y a gagné, qui un sac, qui un chandail, qui une radio. Mais le problème révèle une cassure dans l'histoire de la révolution. La venue de la « communauté » a fêlé le système de valeurs de la révolution.

« J'ai pleuré, nous a dit un vieil ouvrier, *en voyant sur l'écran de ma télévision un ancien « mercenaire » de la baie des Cochons mettre le pied dans mon pays. »* Cet homme fait partie des centaines de milliers de ceux qui injurient *« les délinquants et les antisociaux »*, de ceux que l'ouverture n'a pas totalement convaincus, qui entendent qu'il faut *« exiger plus »* de la révolution et des révolutionnaires. A l'inverse, ceux qui veulent s'en aller aujourd'hui le font d'un cœur plus léger. La venue de la « communauté » leur a *« ouvert les yeux »* sur les vertus du capitalisme. Paradoxalement, elle leur a sans doute permis d'espérer qu'un jour, s'ils le voulaient, ils pourraient à leur tour revenir à Cuba.

FRANCIS PISANI.

● *Les Etats-Unis* ont adressé mardi 15 avril une mise en garde aux autorités cubaines pour leur *« rappeler qu'elles ont la responsabilité de protéger les biens américains sur leur territoire »*, a indiqué le département d'Etat. Cette mise en garde fait suite à l'annonce par La Havane de l'organisation, samedi prochain, d'une « manifestation spontanée de soutien au régime de Fidel Castro ». En septembre 1977, Cuba et les Etats-Unis avaient ouvert, à Washington et à La Havane, des bureaux chargés de représenter leurs intérêts. — *(A.F.P.)*

Le drame méconnu des fugitifs haïtiens

Mille quatre cents réfugiés sont arrivés en mars en Floride

Miami *(A.F.P.)*. — L'Asie du Sud-Est n'est plus seule à connaître le drame des fugitifs quittant leur pays par bateau : depuis plusieurs mois, les côtes de Floride voient débarquer un nombre croissant de réfugiés haïtiens qui, à bord d'embarcations de fortune, fuient leur île natale.

En 1978, 1 800 Haïtiens sont arrivés en Floride. En 1979, ils étaient plus de 2 500. Pour les trois premiers mois de cette année, les services de l'immigration de Miami en ont recensé 2 300, dont 1 400 pour le seul mois de mars. Avec l'approche de l'été, et donc de conditions de navigation plus favorables, le nombre de ces réfugiés pourrait encore croître.

L'immigration clandestine haïtienne aux Etats-Unis n'est pas nouvelle : en 1979, le gouvernement estimait entre 10 000 et 20 000 le nombre de ceux qui, ces dix dernières années, avaient pénétré illégalement en territoire américain, le plus souvent avec un visa de touriste. Aujourd'hui, cependant, les Haïtiens sont de plus en plus nombreux à choisir la voie d'accès aux Etats-Unis la plus périlleuse : la mer. Ils constituent également désormais le plus important contingent des fugitifs arrivant aux Etats-Unis, devant les Cubains par exemple.

Les archives des garde-côtes de Miami abondent de rapports de sauvetage *in extremis* d'Haïtiens embarqués sur des embarcations à peine capables de tenir la mer : le 9 juin 1979, un voilier d'une douzaine de mètres est repéré en perdition au large de la Floride. *A son bord*, 129 Haïtiens, dont 34 femmes (certaines d'entre elles enceintes). Ils ont quitté Port-au-Prince depuis trois semaines et sont depuis cinq jours sans nourriture, depuis trois jours sans eau. Quand les garde-côtes arrivent, le bateau est sur le point de couler : *« On entendait craquer sa carcasse et il penchait de près de 30 degrés »*, raconte l'un des sauveteurs.

Le 30 janvier 1980, les garde-côtes interviennent à la suite d'un appel de détresse lancé par un bateau à moteur de 6 mètres et sauvent 80 passagers. Le 14 mars, ils se portent au secours de 224 Haïtiens embarqués sur un bateau à voile, lui aussi sur le point de couler. Le 23 mars, c'est un pétrolier norvégien qui récupère 13 Haïtiens au large de Cap-Canaveral. La liste de ces interventions n'est pas exhaustive.

Outre les dangers d'une traversée sur des embarcations de fortune, certains réfugiés doivent aussi affronter des passeurs sans scrupules dont ils louent les services. Aux Bahamas, le prix du voyage est de l'ordre de 500 dollars par personne, soit le double du salaire moyen annuel à Haïti. On signale plusieurs cas où les passeurs, par crainte d'être repérés à proximité des côtes, ont, sous la menace des armes, obligé leurs passagers à sauter à la mer. Le 8 février dernier, 6 Haïtiens, dont une femme enceinte et 2 enfants, sont ainsi morts noyés. Les 14 survivants ont dû passer cinq heures dans l'eau avant d'être repêchés. Le 13 août 1979, une jeune femme et ses 5 enfants étaient morts dans les mêmes conditions. Le procès de leurs passeurs — un Américain et un Bahaméen — vient de s'ouvrir à West-Palm-Beach.

La présence en Floride d'environ 15 000 à 25 000 Haïtiens, pour la plupart sans ressources, suscite quelque inquiétude dans cet Etat. Déjà l'an dernier, plusieurs municipalités avaient demandé au gouvernement fédéral un remboursement des dépenses de prise en charge de ces réfugiés : 3 millions de dollars. Un responsable du centre d'accueil haïtien, qui aide les immigrés dans leurs démarches, constatait amèrement : *« Les Cubains qui arrivent ici sont reçus à bras ouverts. Pour les Haïtiens, l'accueil est bien différent. Ils ne bénéficient pas des mêmes privilèges de la part des autorités. »*

Canada

Le référendum au Québec sur la souveraineté-association aura lieu le 20 mai

De notre correspondant

Montréal. — Alors que le premier ministre du Québec, M. René Lévesque, venait d'annoncer que le référendum sur la souveraineté-association (souveraineté politique du Québec assortie d'une association économique avec le Canada) aurait lieu le 20 mai prochain, le chef du gouvernement canadien, M. Pierre-Elliott Trudeau, déclarait devant la Chambre des communes à Ottawa qu'il opposerait « une fin de non-recevoir » à M. Lévesque, dans l'hypothèse où ce dernier arguerait de sa victoire au référendum pour négocier un nouveau statut politique pour la province francophone.

La quasi-simultanéité des deux discours, diffusés intégralement et en direct par la télévision mardi 15 avril, a donné un caractère exceptionnel au lancement officiel de la campagne référendaire qui durera trente-cinq jours. En s'adressant respectivement à l'Assemblée nationale du Québec et à la Chambre des communes, MM. Lévesque et Trudeau ont défendu avec autant de vigueur l'un que l'autre deux versions du Canada totalement inconciliables. Dans ce débat, qui dure depuis de nombreuses années mais qui approche aujourd'hui de son dénouement, le Canada anglais fait, plus que jamais, figure de spectateur, tandis que l'action des deux hommes politiques issus du Québec est devenue déterminante pour *l'avenir de la fédération* canadienne.

Des « soutiens à l'étranger »

« Le 20 mai — a déclaré M. Lévesque — *le Québec dira s'il est satisfait de son statut de minorité permanente ou s'il désire vivre à égalité avec l'autre peuple fondateur du Canada »*, c'est-à-dire les Canadiens anglais.

Le premier ministre n'a pas *écarté l'éventualité* d'une victoire du non au référendum : *« Ce serait inévitablement un vote pour* le statu quo *et cela claquerait la porte à toute perspective de changement. »*

Accusant le premier ministre de *« déformer l'histoire »*, le chef de l'opposition libérale, M. Claude Ryan, a reproché au gouvernement québécois de poser le problème de *« manière fausse »* en le limitant au choix : *statu quo* ou souveraineté-association. En fait, pour M. Ryan, *« le véritable enjeu du référendum, c'est un choix entre deux voies : d'une part, l'indépendance politique, la séparation politique avec le reste du Canada ; d'autre part, un renouvellement du fédéralisme canadien pour qu'il devienne plus acceptable pour les Québécois et pour le reste du Canada »*. C'est pourquoi le chef de l'opposition appelle les électeurs à voter non au référendum. M. Ryan a reproché au Parti québécois de chercher *« des soutiens dans les pays étrangers »* (allusion à la récente prise de position de M. Michel Rocard en faveur de la souveraineté-association). Enfin, il a tenu à rappeler que le reste du Canada, notamment les premiers ministres des neuf autres provinces, avaient déjà indiqué qu'ils n'envisageaient pas de négocier une association économique avec un Québec devenu souverain.

M. Trudeau dans la bataille

Sortant du long silence qu'il s'était imposé depuis sa victoire aux élections du 18 février dernier, M. Trudeau est apparu devant la Chambre des communes à Ottawa comme le véritable adversaire de M. Lévesque. Dans un discours d'une heure dont le ton désinvolte tranchait avec l'agressivité de M. Ryan, le chef du gouvernement canadien a longuement philosophé sur le sens des mots bonheur (les Canadiens sont des privilégiés à l'échelle planétaire, a-t-il dit), patrie et nation. Pour M. Trudeau, *« l'intérêt national doit dominer les intérêts régionaux »*, contrairement à la tendance actuelle des provinces canadiennes qui — dit-il — se replient sur elles-mêmes. C'est ce que, la veille, dans le discours du trône, il avait appelé *« l'isolationnisme régional »* qui favorise *« les forces de désintégration nationale »*. Mardi, M. Trudeau a préféré parler de *« l'ennemi intérieur »* qu'il faudra vaincre *« si nous voulons préserver le Canada ». Et le premier combat se* déroulera au Québec, où, a-t-il annoncé, pour la première fois il participera à la *« campagne du non »*.

Il a développé un scénario dans l'hypothèse d'une victoire du « oui » au référendum. M. Lévesque *« sera poliment reçu* (à Ottawa) *et je lui dirai : le Québec n'étant pas indépendant, il n'est pas possible de négocier une association »*. D'autant plus que les premiers ministres provinciaux n'en veulent pas et que *« l'association ne peut pas se faire sans associés »*.

Le chef du gouvernement québécois, poursuit M. Trudeau, *« voudra alors négocier la souveraineté, et je lui dirai : Vous n'êtes pas mandaté pour en discuter et moi non plus »*.

Il est difficile d'évaluer les effets qu'auront sur les électeurs québécois la brillante prestation de M. Trudeau à la Chambre des communes, et son intervention ultérieure dans la campagne référendaire, mais il est possible qu'elle arrive trop tard. Il ne reste en effet qu'à peine plus d'un mois avant la date du référendum et les partisans du *« oui »* ont pris une certaine avance sur leurs adversaires. Les derniers sondages donnent une légère avance au « oui » (47,4 % contre 43,6 %) et les sondages non publiés réalisés par le Parti québécois accorderaient environ 55 % au « oui ». C'est pourquoi M. Lévesque affiche depuis quelques jours une grande confiance et n'a pas hésité à déclarer que ce serait une très *importante victoire* si le « oui » obtenait entre 55 % et 60 % des voix.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Brésil

La grève des ouvriers métallurgistes de Sao-Paulo est déclarée illégale

De notre correspondant

Rio-de-Janeiro. — La grève des métallurgistes de Sao-Paulo, qui vient de passer le cap des deux semaines, a finalement été déclarée illégale par le tribunal régional du travail, dans la nuit du lundi 14 au mardi 15 avril. Elle n'en continue pas moins de paralyser Sao-Bernardo et Santo-Andre, les deux principaux centres de la banlieue industrielle de la ville, où travaillent quelque deux cent mille métallurgistes et où se trouvent les grandes usines d'automobiles du pays.

La justice du travail est donc revenue sur une décision qu'elle avait prise quinze jours plus tôt, lorsqu'elle s'était déclarée incompétente pour juger du caractère légal ou illégal de la grève. Dans les milieux syndicaux, on attribue ce revirement aux pressions du gouvernement. Les dirigeants ouvriers font valoir que la loi sur la grève actuellement en vigueur pose des « conditions préalables » si draconiennes à tout déclenchement d'une grève qu'elle rend en fait illégal tout débrayage.

Le ministre du travail, M. Murilo Macedo, a maintenant les coudées plus franches pour réprimer les deux syndicats de Sao-Bernardo et de Santo-Andre, respectivement dirigés par M. Luis Inacio Da Silva, dit « Lula », figure de proue du nouveau *mouvement ouvrier brésilien*, et M. Benedito Marcilio, député fédéral du P.T.B. (parti travailliste brésilien). Le gouvernement a jusqu'ici agi avec prudence, incitant les employeurs à la fermeté, mais s'abstenant de toute mesure répressive. Sa première tactique : tenter de vaincre les syndicats à l'usure en attendant que le mouvement s'essouffle, s'est cependant révélée sans effet.

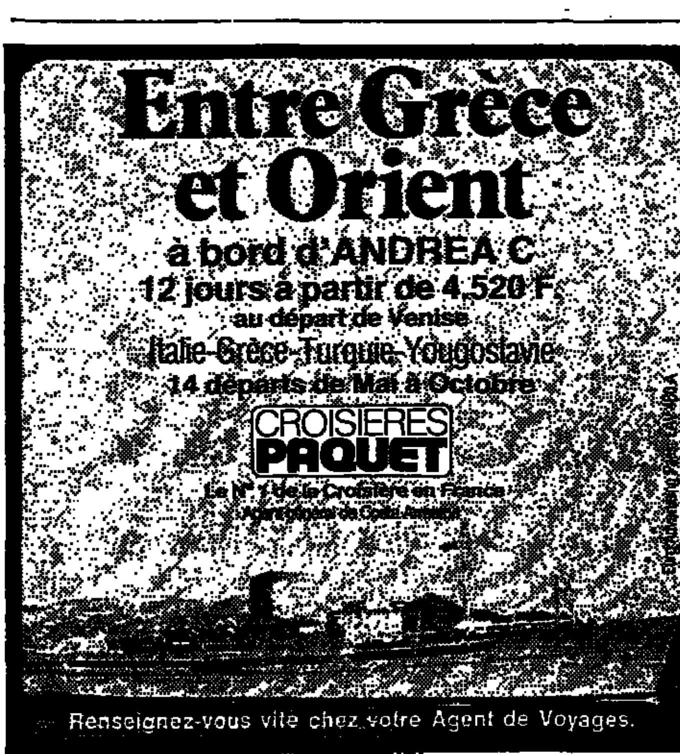
C'est que la mobilisation des travailleurs est très importante. Les assemblées au stade de Sao-Bernardo continuent à réunir presque chaque jour plus de cinquante mille travailleurs... Les employeurs peuvent légalement licencier les grévistes pour « faute grave », alors que la situation de l'emploi est de plus en plus difficile.

Les négociations avec le patronat, qui s'en tient à la sentence du tribunal et refuse toute nouvelle discussion avec les travailleurs, sont donc au point mort. Les dirigeants syndicaux espèrent cependant que les préjudices causés par la grève finiront par amener les employeurs à composition, d'autant que des signes de lassitude apparaissent dans le secteur des petites et moyennes entreprises, qui sont loin d'avoir la même capacité de résistance que les multinationales.

« Ce qui se passe à Sao-Paulo aura une importance décisive dans le futur pour tout le mouvement ouvrier », affirmait récemment le président des métallurgistes de Joao-Monlevade (1), M. João Paulo Vasconcelos. L'épreuve de force de Sao-Bernardo dépasse en effet le cadre purement régional.

THIERRY MALINIAK.

(1) Banlieue industrielle de Belo-Horizonte.







Canada

Brésil



La réunion du Front de la fermeté à Tripoli

• Un « commandement militaire unifié » est créé à Damas
• La République arabe sahraouie est reconnue

De notre envoyé spécial

Tripoli. — Si l'on excepte les décisions de créer à Damas un « commandement militaire unifié » et de reconnaître la République arabe sahraouie, aucune prise de position digne d'être qualifiée « d'énergique » ne figure au nombre des vingt-trois articles de la résolution finale de la quatrième conférence du Front de la fermeté (1), qui a réuni à Tripoli, du 12 au 15 avril, autour du colonel Kadhafi, les présidents algérien, syrien et sud-yéménite, MM. Chadli Bendjedid, Hafez El Assad, Abdel Fatah Ismail et M. Yasser Arafat, leader de l'O.L.P.

Il faut noter toutefois que la rencontre de Tripoli a scellé la réconciliation entre la Libye et l'O.L.P., sérieusement brouillées depuis novembre 1979, date à laquelle une campagne fut lancée par le colonel Kadhafi lui-même contre « *certaines organisations palestiniennes* ». Il avait alors invité les Palestiniens à « *prendre le contrôle de leurs organisations afin de les unifier* », puis fait expulser le représentant du Fath dans la capitale libyenne.

Si M. Yasser Arafat avait été le seul de ses quatre hôtes que le colonel Kadhafi avait ostensiblement omis de gratifier, lors de son arrivée à l'aéroport, des embrassades de rigueur dans les pays arabes, on a pu noter, en revanche, que M. Arafat avait tenu à rendre hommage au président libyen, reconnaissant que la délégation palestinienne, « *venue le cœur ouvert* », avait trouvé chez les Lybiens le même comportement, « *en dépit des manœuvres de ceux qui avaient tenté de les « brouiller* ».

Une délégation à Moscou

Parmi les décisions tendant toutes à instaurer une ligne de conduite mieux définie entre les cinq membres du Front figure notamment la mise en place, à Damas, d'un siège permanent, qui devrait abriter l'état-major économique et politique de l'organisation, et la création d'un commandement militaire unifié qui pourrait être confié à un militaire syrien de haut grade, la commission des affaires politiques pouvant être éventuellement à la charge du président algérien, M. Chadli Bendjedid.

Formuler une demande de subventions aux pays arabes frères lors de la conférence qui réunira à Amman les ministres des affaires étrangères des pays de la Ligue arabe, dépêcher à Moscou une délégation du Front, dont le colonel Kadhafi pourrait personnellement prendre la tête, puisqu'il faut « *renforcer les liens économiques et militaires existant déjà avec les pays du bloc socialiste, l'U.R.S.S. en tête* », se montrer solidaire de la révolution iranienne et appuyer le chef du gouvernement provisoire du Tchad, sont autant d'intentions contenues dans la motion finale du congrès.

Ce texte porte, en outre, que : « *Les pays membres du Front de la fermeté ont décidé de reconnaître la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et invitent les pays arabes à faire de même.* »

Mais le chef de la révolution libyenne, qui, d'entrée de jeu, lors du dîner offert à ses hôtes dans la soirée du 12 avril, avait, dans un discours virulent, proposé à son partenaire algérien de suspendre, comme il était prêt à le faire lui-même, les livraisons de pétrole et de gaz aux pays européens affichant une sympathie excessive envers les Etats-Unis et leur politique « *sioniste et impérialiste* », n'a pas été suivi sur ce terrain par le chef de l'Etat algérien, ce qui n'a surpris personne. Aussi la résolution se contente-t-elle d'adresser « *un avertissement* » aux gouvernements d'Europe occidentale tentés de suivre le président Carter.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Créé à l'instigation du colonel Kadhafi et réuni, pour la première fois à Tripoli le 5 décembre 1977, le Front nationaliste de la résistance et de la fermeté devait à nouveau tenir ses assises à Alger en février 1978, puis à Damas, en septembre de la même année.

Les réactions

VIVE SATISFACTION A ALGER

(De notre correspondant.)

Alger. — L'annonce de la reconnaissance par le sommet du Front de la fermeté, à Tripoli, de la République sahraouie suscite une vie satisfaction à Alger. La Syrie et la Lybie viennent s'ajouter à la liste des trente-sept pays qui ont reconnu la R.A.S.D. depuis sa proclamation, le 27 février 1976, portant à vingt-deux le nombre des capitales africaines entretenant avec l'Etat sahraoui des relations diplomatiques. Ce dernier n'a plus besoin que de trois reconnaissances sur le continent pour devenir membre de l'O.U.A. lors du prochain sommet de cette organisation à Freetown, en Sierra-Leone.

On se félicite, en outre, de la percée diplomatique réalisée après quatre ans d'efforts par les Sahraouis dans un monde arabe jusqu'à présent embarrassé par ce conflit entre « *frères* » et peu soucieux de prendre ouvertement position.

La décision syrienne était inattendue. On gardait à Damas, pensait-on ici, le souvenir de la brigade marocaine « *tenant bon* » sur les pentes du Golan et, tout en marquant de plus en plus sa sympathie au Polisario, autorisé même à ouvrir un bureau à Damas, la Syrie semblait se refuser à consacrer la rupture avec le Maroc. Pour sa part, l'O.L.P., soucieuse de s'assurer du plus large soutien possible dans le monde arabe au-delà des clivages idéologiques, avait, elle aussi, jusqu'à présent évité de prendre position, estimant que tout conflit au sein de la nation arabe l'affaiblissait dans sa lutte contre l'ennemi principal, le sionisme. Elle s'est enfin rendue aux raisons de l'Algérie. Compte tenu de la charge passionnelle que porte en elle l'O.L.P. la décision des Palestiniens constitue, psychologiquement et politiquement, un coup très dur pour Rabat.

DANIEL JUNQUA.

RABAT VOIT SA POSITION SE DÉGRADER DANS LE MONDE ARABE

(De notre correspondant.)

Rabat. — La décision du sommet appelant à reconnaître la « *République sahraouie* » a suscité une certaine émotion au Maroc où l'on s'est d'abord demandé si l'O.L.P. était engagée par la reconnaissance du Polisario. Le représentant de l'organisation au Maroc, M. Abou Marouan, a assuré que celle-ci ne pouvait pas être engagée par la résolution.

Toute autre réaction aurait été évidemment un coup sensible pour le Maroc, dont le roi a déployé récemment, notamment lors de son voyage à Paris, de très grands efforts pour défendre la cause palestinienne et celle de Jérusalem.

Il reste que le vote de la résolution de Tripoli, même ainsi réduite dans sa signification, traduit pour le Maroc une sensible dégradation de sa position dans le monde arabe. Le cas de la Libye, soutien avéré du Polisario étant mis à part, c'est surtout la décision de la Syrie qui importe. Ce pays, reconnaît-on ici, a, dans le monde arabe, un poids considérable.

Lundi déjà, dans le quotidien *le Matin du Sahara*, le journaliste marocain Aboul Khatib s'était attaqué à la B.B.C. accusée d'avoir diffusé de Paris une « *fausse interview* » du journaliste marocain Raphaël Mergui, auteur d'un article sur les combats récents de Zag et publiée dans la dernière livraison de l'hebdomadaire *Jeune Afrique*. Selon l'interview contestée les Marocains avaient acheté des armes à l'Afrique du Sud et des techniciens sud-africains étaient venus au Maroc. *Le Matin du Sahara* oppose un démenti formel à ces affirmations et les met au compte de la « *campagne de propagande* » de l'Algérie qui, vue de la prochaine conférence de l'O.U.A. à Freetown, tenterait de détourner quelques pays d'Afrique noire de voter dans le sens souhaité par le Maroc.

ROLAND DELCOUR.

Egypte

Selon les Frères musulmans

DE NOUVEAUX INCIDENTS CONFESSIONNELS ONT FAIT DEUX MORTS A MINIEH

Le Caire *(A.F.P.)*. — De violents incidents confessionnels, qui ont eu lieu mardi 8 avril à Minieh, à 240 kilomètres au sud du Caire, ont fait deux morts et trente-cinq blessés au sein des communautés musulmane et copte orthodoxe, indique un communiqué des Frères musulmans distribué lundi 14 avril aux agences de presse au Caire par des étudiants intégristes.

La gravité des accrochages a été telle, selon le communiqué, que les forces de l'ordre ont tiré sur les manifestants, décrété le couvre-feu dans la ville et fermé l'université jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le communiqué affirme que les troubles se sont étendus rapidement à toute la localité et que des incendies ont éclaté dans plusieurs établissements. Les forces de l'ordre auraient arrêté dix personnes.

LE PRÉSIDENT SADATE ET LES « MÉCHANTS SOVIÉTIQUES »

Le Caire *(A.F.P.)*. — « *Les Soviétiques sont méchants, immoraux et beaucoup plus dangereux que Hitler* », estime le président Sadate dans une interview à la télévision australienne, dont le texte a été diffusé, mardi 15 avril, au Caire.

Le chef de l'Etat égyptien affirme être arrivé à cette conclusion après avoir traité pendant vingt ans avec les dirigeants de Moscou. Le président Sadate révèle, d'autre part, dans son interview qu'il existe une raison « sentimentale » à son anti-communisme, qui l'a amené à expulser en une semaine, en 1972, dix-sept mille experts militaires soviétiques d'Egypte.

« *Un jour, raconte-t-il, je visitais Berlin-Ouest, et on m'a préparé la visite de Berlin-Est. A mon passage, j'ai vu une femme âgée qui ressemblait exactement à ma grand-mère — à qui je dois tout — balayant la rue très tôt le matin. J'ai demandé : pourquoi une femme de cet âge balaie-t-elle la rue si tôt le matin ? Ils m'ont répondu : c'est le communisme, ceux qui ne travaillent pas ne peuvent pas manger.* »

« *A ce moment*, poursuit le président Sadate, *j'ai eu la nausée.* » « *Si ma grand-mère vivait, je l'aurais entourée de soins, je ne l'aurais pas envoyée balayer les rues. Les Soviétiques sont immoraux.* »

Les négociations sur l'autonomie palestinienne

M. Begin paraît décidé à ne faire que des concessions mineures

De notre correspondante

Washington. — La première journée des conversations entre MM. Begin et Carter n'a guère fait que mettre à nouveau en évidence le fossé qui sépare encore les protagonistes des accords de Camp David et le peu de chances qui subsistent de voir les négociations sur l'autonomie palestinienne aboutir avant la date du 26 mai. Mais il paraît de plus en plus évident, aussi, que MM. Carter, Sadate et Begin sont disposés à ne pas considérer cette date « *comme une limite, mais comme un objectif* », ainsi que l'a déclaré M. Begin à son arrivée, lundi après-midi, à la base militaire d'Andrews, près de Washington. Le premier ministre israélien qui, contrairement aux plans initiaux, ne s'était pas arrêté à New-York, a rencontré, lundi soir, à Blair-House, M. Théodore Mann, président de la conférence des organisations juives américaines. Il a eu mardi deux entretiens de quatre heures, au total, avec le président Carter et a rencontré, ensuite, plusieurs sénateurs à Blair-House.

Les dirigeants américains avaient annoncé, d'avance, qu'ils n'escomptaient pas de résultats spectaculaires des visites de MM. Sadate et Begin à Washington. Ils avaient plutôt parlé d'une « *nouvelle prise de conscience des intérêts communs des deux parties* ». M. Linowitz, conseiller du président pour les affaires du Proche-Orient, avait déclaré que les entretiens de Washington « *ne sauraient en aucune façon remplacer les véritables négociations* ». Dans les milieux israéliens, on soulignait, mardi, que MM. Begin et Carter n'auraient que des « *conversations exploratoires* ». En fait, l'administration Carter n'est pas aussi détendue qu'elle tente de le faire croire. La visite de M. Sadate n'a guère apporté qu'une nouvelle preuve de la bonne volonté du président égyptien de faire aboutir les accords de Camp David. De plus en plus critiqué pour son incapacité à faire libérer les otages de Téhéran et à limiter l'implantation soviétique en Afghanistan, le président peut encore se prévaloir du succès spectaculaire qu'a été la signature des accords de Camp David. Mais, avant la difficile élection primaire qui l'attend le 22 avril en Pensylvanie, et après la victoire inattendue du sénateur Kennedy au *caucus* de l'Arizona, le président a grand besoin d'un nouveau succès, si limité soit-il.

La Maison Blanche est dans une situation inconfortable : après les difficultés que lui ont causées, avec la communauté juive, le soutien à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies sur les implantations israéliennes dans les territoires occupés, puis son reniement, M. Carter ne peut guère prendre le risque de paraître exercer une trop vive pression sur M. Begin. Le soutien des principales organisations juives américaines à la politique israélienne a beau s'amenuiser, la politique « *dure* » du premier ministre garde des partisans. Mardi après-midi, deux cents à trois cents manifestants s'étaient massés sur les pelouses qui font face à la Maison Blanche, brandissant des pancartes sur lesquelles on lisait : « *La Judée occupée pour toujours* », « *Hébron, Judée, Samarie* », « *Khomeiny égale O.L.P.* », et « *Carter dehors* ».

Des suggestions sur la procédure

On s'attend à Washington que M. Begin, qui a quitté Jérusalem avec un mandat du Parlement limitant ses pouvoirs, et excluant en particulier la discussion du problème des colonies de peuplement, fasse, à M. Carter, quelques suggestions, essentiellement de procédure. Il a proposé, mardi, que les conversations se poursuivent après son départ, non à Washington, comme il en avait été question, mais pendant vingt jours à Alexandrie, puis vingt autres jours à Tel-Aviv. Ce système aurait le mérite de paraître tenir la Maison Blanche un peu à l'écart de la négociation, ce qui pourrait faciliter les relations de M. Begin avec l'aile droite de son parti, et permettrait aux ministres israéliens et égyptiens qui poursuivront les discussions de ne pas trop s'éloigner de leur capitale respective.

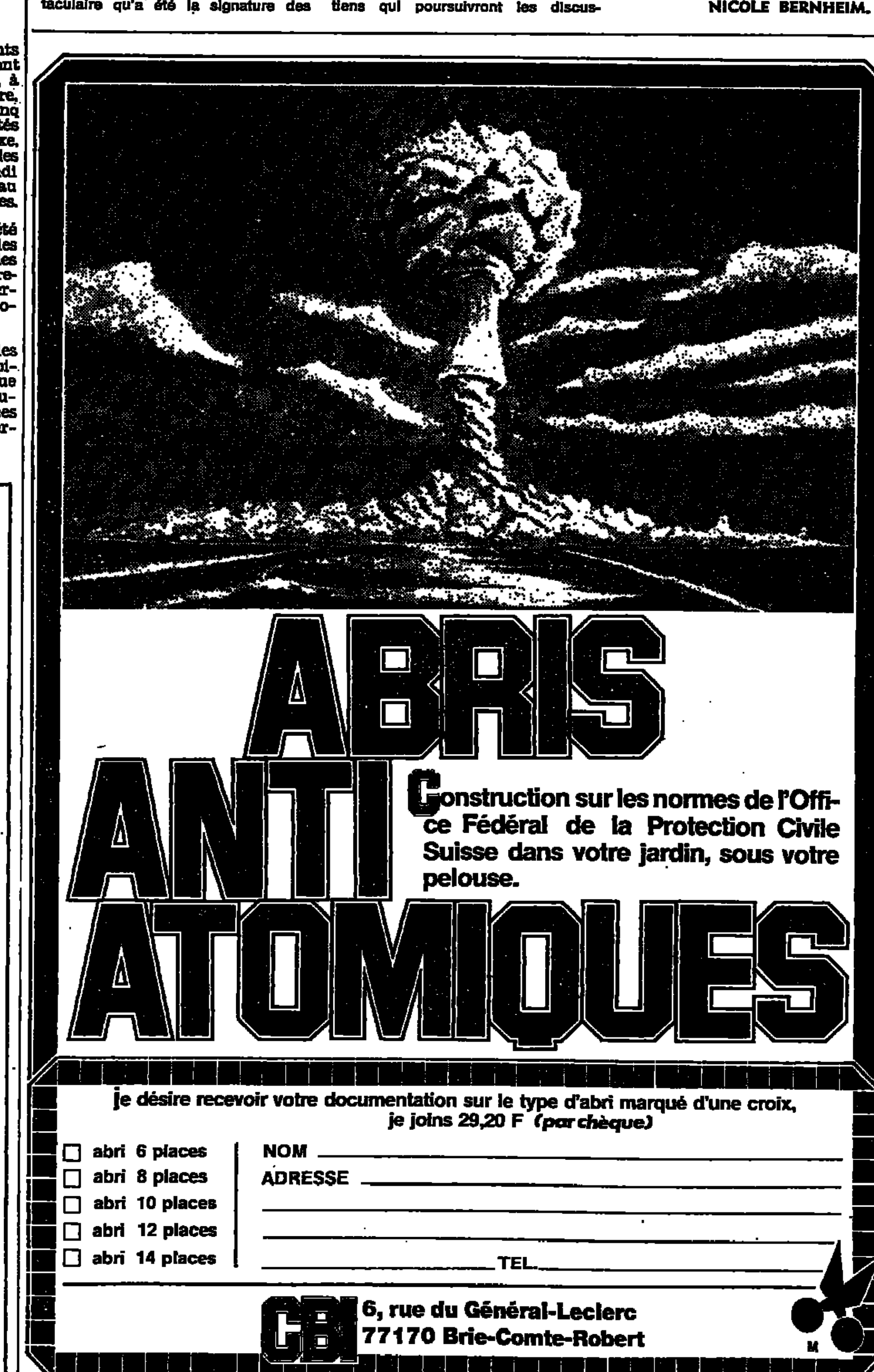
Mardi soir, le président a donné un dîner en l'honneur de M. et Mme Begin. M. Carter a longuement évoqué l'holocauste dont les juifs européens ont été victimes au temps du nazisme et rappelé les principaux points des accords de Camp David. « *Ce serait une tragédie si cet événement historique aboutissait à un échec* », a-t-il ajouté. Evoquant « *les droits légitimes des Palestiniens* », le président a répété que les Etats-Unis ne reconnaîtraient pas l'Organisation de libération de la Palestine tant que celle-ci ne se rallierait pas à la résolution 242 des Nations unies et n'admettrait pas le droit à l'existence de l'Etat d'Israël.

Le président Carter a encore rappelé qu'Israël constituait un point fort du dispositif de sécurité américain et a déclaré qu'il n'était pas question que Jérusalem soit de nouveau divisée. Pour terminer, M. Carter a souhaité « *une paix juste et durable pour tous au Proche-Orient* ».

M. Begin a répondu en évoquant longuement les événements qui ont précédé la naissance de l'Etat d'Israël. « *Personne mieux que les Israéliens ne peut comprendre l'angoisse des familles des otages américains* », a-t-il poursuivi en rappelant la dernière attaque palestinienne contre un kibboutz à la frontière libanaise. Le premier ministre israélien a évoqué la Révolution iranienne qu'il a qualifiée d'« *ultra-réactionnaire* » et menée par « *le fanatisme le plus obscurantiste* ». « *L'Iran risque de devenir communiste du jour au lendemain* », a-t-il poursuivi, et « *son parti communiste est, avec le parti français, le plus aligné de tous sur Moscou* ». M. Begin a évoqué avec mépris « *le soi-disant Etat palestinien dirigé par l'O.L.P. décidée à détruire Israël* », et a ajouté que les Etats-Unis « *qui comptent de vrais alliés et des alliés réticents* » savent qu'ils ont en tout cas en Israël, « *un allié véritable* ».

Visiblement fatigué, M. Begin a cependant parlé pendant près de vingt-cinq minutes, sans paraître décidé à lâcher un pouce de terrain.

NICOLE BERNHEIM.



ASIE

Inde

L'ÉTAT ÉLARGIT SON CONTROLE DU SECTEUR BANCAIRE

New-Delhi *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*. — *Le gouvernement* a nationalisé le 15 avril six banques et promis d'indemniser leurs actionnaires, qui sont tous nationaux. C'est la première mesure économique et financière importante prise par Mme Gandhi depuis son retour au pouvoir, au début de janvier. En 1969, un précédent gouvernement Gandhi avait nationalisé quatorze grands établissement bancaires indiens contrôlant 80 % des dépôts bancaires. L'Etat détient désormais le contrôle de la quasi-totalité du secteur bancaire.

● *Des accusations de corruption portées contre Mme Gandhi* sous le gouvernement Desai ont été rejetées par un juge de New Delhi, le 15 avril. Le premier ministre et cinq autres personnes étaient accusées d'avoir obtenu gratuitement de sociétés privées des véhicules durant la campagne pour les élections générales de 1977. Le juge a estimé que l'accusation manquait *« complètement de preuves »*. — *(U.P.I.)*

AFRIQUE

Botswana

BASTONNADE POUR SOIXANTE-DIX COLLÉGIENS CONTESTATAIRES

Gaborone *(A.F.P.)*. — Soixante-dix collégiens contestataires ont été bâtonnés, vendredi 11 avril, en public à Gaborone, capitale du Botswana. Chaque élève a reçu deux coups de canne, sur les fesses pour les filles et sur le dos pour les garçons, pour avoir boycotté les cours d'un collège secondaire de Molépolole, ville située à environ 50 kilomètres de Gaborone, afin de protester contre la mauvaise qualité de l'enseignement.

Les collégiens ont préféré le bâton, lorsque le ministre de l'éducation, M. K. P. Morake, leur a proposé de choisir entre cette punition ou le renvoi. Certains parents ont même demandé à infliger eux-mêmes le châtiment.

Rhodésie-Zimbabwe

A LA VEILLE DE L'INDÉPENDANCE

M. Mugabe nomme le général Walls chef d'état-major de l'armée

M. Mugabe, premier ministre de Rhodésie, a officiellement nommé, mardi 15 avril, le général Walls chef d'état-major général de l'armée du Zimbabwe, dont l'indépendance sera proclamée jeudi à minuit. L'officier blanc, qui a dirigé la lutte contre la guérilla jusqu'à l'intervention du cessez-le-feu du 4 janvier, aura pour tâche prioritaire l'intégration des forces rhodésiennes et des deux armées de libération (celles de MM. Mugabe et Nkomo). Des sources militaires indiquent, de leur côté, que les *Selous Scouts*, commandos « anti-terroristes » de l'armée de Salisbury, ont été dissous au même titre que les « auxiliaires » armés de l'évêque Muzorewa.

D'autre part, le prince Charles représentera la Grande-Bretagne aux fêtes de l'indépendance. Parmi les autres délégués figurent M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, MM. Young et Harriman, qui représenteront les Etats-Unis, ainsi que des représentants de la Corée du Nord. La délégation soviétique, arrivée mardi à Salisbury, est dirigée par MM. Rachidov, membre suppléant du bureau politique, et Ilyitchev, vice-ministre des affaires étrangères.

Plusieurs chefs d'Etat africains, notamment ceux de la « ligne de front » sont attendus, ainsi que Mme Gandhi, premier ministre indien. La République Sud-Africaine n'a pas été invitée. La France sera représentée par M. Louis de Guiringaud, ancien ministre des affaires étrangères.

Niger

L'ANCIEN PRÉSIDENT HAMANI DIORI ET M. DJIBO BAKARY BÉNÉFICIENT DE MESURES DE CLÉMENCE

Le président Seyni Kountche, chef de l'Etat du Niger, qui avait annoncé, lundi 14 avril, dans un discours prononcé à l'occasion du sixième anniversaire de la prise du pouvoir par l'armée, des mesures de clémence en faveur de *« l'essentiel de l'ancien personnel politique »* (*le Monde* du 15 avril), a libéré les anciens présidents Hamani Diori et Djibo Bakary.

Arrêté, le 15 avril 1974, à la suite du putsch qui porta le président Kountche au pouvoir, l'ancien président Hamani Diori était détenu à Zinder. Il sera ramené à Niamey où il résidera sous surveillance dans une villa mise à sa disposition par le gouvernement. Il pourra recevoir sa famille, mais les autres visites seront soumises à l'autorisation gouvernementale.

M. Djibo Bakary, ancien dirigeant du parti dissous Sawaba, avait été arrêté, le 2 août 1975, avec d'autres membres de son parti à la suite d'un complot fomenté contre le régime militaire. Président du Conseil de gouvernement du Niger depuis mai 1957, M. Djibo, partisan du « non » au référendum de septembre 1958, avait dû quitter ce poste après la consultation qui avait vu le succès des partisans du « oui ». Il avait alors été remplacé par M. Hamani Diori.

Après la libération de M. Hamani Diori, aucun membre de l'ancien gouvernement ne se trouve plus en détention.

LES PRÉSIDENTS SENGHOR ET TRAORE A L'ÉLYSÉE

Arrivés à Paris mardi 15 avril venant de Koweït, les présidents Senghor du Sénégal et Moussa Traore du Mali devaient être les *hôtes à déjeuner de M. Valéry* Giscard d'Estaing à l'Elysée ce mercredi.

Séjournant à titre privé en France, où ils ont été accueillis par M. Robert Galley, ministre de la coopération, les deux présidents devaient être rejoints par le président en exercice de l'organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (O.M.V.S.), le lieutenant -colonel Khouna Ould Haidalla, chef de l'Etat mauritanien. Mais ce dernier, souffrant, a renoncé à ce déplacement.

La tournée des deux présidents dans plusieurs pays arabes et européens — ils se rendront jeudi à Bonn — se situe dans le cadre de la recherche de financement nouveau pour la construction de deux grands barrages sur le fleuve Sénégal : Diama en Mauritanie, et Manantali, au Mali.

La construction de ces deux ouvrages a été retardée, car certains bailleurs de fonds souhaitent qu'elle démarre en même temps dans les deux sites et les coûts prévus sont très largement dépassés.

La France participe pour sa part pour une somme équivalent à 56 millions de dollars sur un montant total d'investissements estimés jusqu'ici à 700 millions de dollars pour les deux barrages. La participation allemande s'élève à ce jour à 93 millions de dollars.

Les chefs d'Etat de l'O.M.V.S. demanderont vraisemblablement au président Giscard d'Estaing un accroissement de sa participation financière comme cela a été ou sera demandé aux autres bailleurs de fonds.

Libéria

Le président assassiné mis à la fosse commune...

Vingt-huit cadavres, dont celui du président William Tolbert, ont été enterrés dans deux fosses communes, mardi 15 avril, au cimetière municipal de Monrovia. Ces corps, qui semblaient être ceux de toutes les victimes du coup d'Etat, ont été amenés sur place dans un camion qui avait traversé une partie de la ville, venant de l'hôpital Kennedy.

Plusieurs centaines de curieux, certains lançant des pierres sur les corps en décomposition et démesurément gonflés, se pressaient pour tenter de voir une dernière fois le corps de William Tolbert. Certains s'adressaient même aux rares photographes de presse présents pour essayer d'acheter une *« photo souvenir »*.

Cependant, la vie ne revient que lentement à la normale dans la capitale libérienne, où les magasins rouvrent peu à peu leurs portes. Les habitants se rendent au travail, et les rues ont retrouvé leur aspect coutumier.

L'agence libérienne de presse a annoncé mardi que les Etats-Unis ont *« réaffirmé leur désir de continuer d'honorer leurs traités et d'entretenir leurs relations historiques avec le gouvernement et le peuple libériens »*. Le ministre des affaires étrangères libérien a assuré au chargé d'affaires américain que son gouvernement était décidé à maintenir *« et même à développer les liens étroits d'amitié qui ont subsisté entre les deux pays et les deux peuples »*. Ces déclarations semblent indiquer, malgré l'absence de précisions officielles à ce sujet, que le nouveau gouvernement n'ébauche pas un renversement d'alliances. — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Tunisie

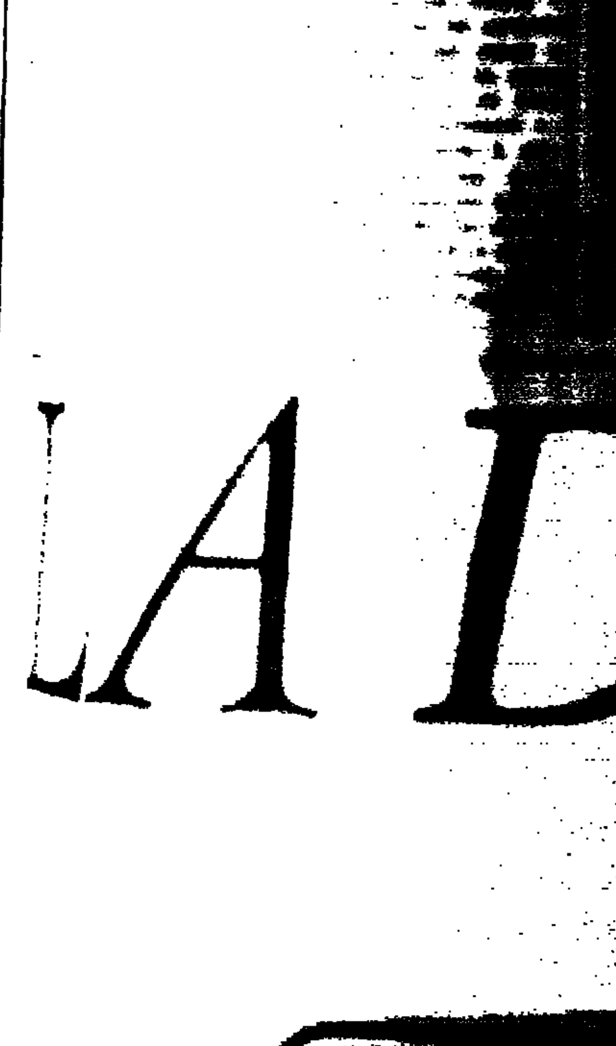
M. HASSAN BELKHODJA EST NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

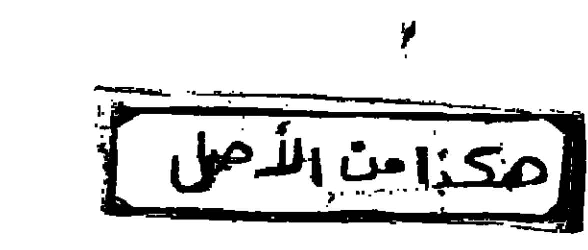
Tunis *(A.F.P.)*. — Un remaniement restreint touchant les ministères des affaires étrangères et des transports et communications est intervenu mardi 15 avril en Tunisie (nos dernières éditions du 16 avril).

M. Hassan Belkhodja a été nommé ministre des affaires étrangères en remplacement de M. Mohamed Fitouri. M. Belkhodja, qui était jusqu'à présent ministre des transports et communications, est remplacé dans ces fonctions par M. Sadok den Jomaa.

[M. Hassan Belkhodja avait participé aux négociations franco-tunisiennes à Paris, en 1954, avant de devenir haut-commissaire de Tunisie en France en 1955, puis ambassadeur lors de l'indépendance l'année suivante. P.-D.G. de la Société tunisienne de banque, il avait été ensuite secrétaire d'Etat au commerce et à l'industrie en 1969, puis ministre des affaires économiques (1969-1971). Il était revenu dans le gouvernement en 1974 comme ministre de l'agriculture, puis avait été nommé ministre des transports et communications.]

● *Sommet en Afrique orientale.* — Les quatre chefs d'Etat d'Afrique orientale réunis à Mombasa, MM. Binaisa (Ouganda), Moi (Kenya), Nemeiry (Soudan) et Nyerere (Tanzanie), ont décidé, le mardi 15 avril, de renforcer les liens commerciaux et la coopération économique entre leurs pays. Selon un communiqué publié au terme d'entretiens qualifiés d'*« amicaux »*, les ministres du commerce se rencontreront prochainement à cet effet. Au cours d'une autre rencontre, le 7 mai, les représentants de l'Ouganda, du Kenya et de la Tanzanie s'entretiendront avec M. Umbricht, diplomate suisse choisi comme médiateur pour liquider le contentieux de la Communauté de l'Afrique de l'Est, dissoute en 1977. — *(Corresp.)*





EUROPE

Union soviétique

Un accident dû aux armes bactériologiques aurait bien eu lieu à Sverdlovsk,

affirme une revue d'émigrés

Au sud-ouest de la ville soviétique de Sverdlovsk (Oural), dans une région boisée attenante à la banlieue d'Outkous, s'étend une *« zone interdite »* entourée de barbelés. Les rumeurs selon lesquelles cette zone constituerait un périmètre d'expérimentation d'armes bactériologiques sur les animaux circulent depuis longtemps parmi la population de Sverdlovsk.

C'est dans ce *« périmètre interdit »* — dont l'existence a été révélée par des témoignages parvenus récemment de Sverdlovsk et publiés dans les derniers numéros de la revue *Possev*, éditée par des émigrés russes en Allemagne fédérale — que se serait produite, au printemps 1979, une des plus graves catastrophes que l'U.R.S.S. ait connues.

Les premières informations sur un *« accident bactériologique »* à Sverdlovsk, en avril 1979, avaient été catégoriquement démenties par les autorités soviétiques, qui les avaient qualifiées de *« calomnies »* et de mensonges antisoviétiques.

Puis, à la suite d'une intervention du gouvernement américain, qui estimait que ces informations pouvaient signifier *« une éventuelle violation »* par l'U.R.S.S. de la convention internationale interdisant la production d'armes bactériologiques, l'agence Tass *« révéla »*, le 20 mars dernier, qu'une épidémie d'*« ulcère sibérien »* s'était déclarée à Sverdlovsk en avril 1979, à la suite d'une consommation de viande avariée. Mais les experts des services américains de renseignement se sont déclarés convaincus, le 3 avril, qu'au moins deux cents personnes étaient mortes à Sverdlovsk au printemps de l'année dernière des suites d'anthrax pulmonaires, qui ne peuvent être causés par la consommation ou la manipulation de viande avariée.

Les témoignages publiés par la revue *Possev* semblent accréditer la thèse de l'*« accident bactériologique »*. Une explosion se serait produite dans la nuit du 4 avril 1979 dans un bâtiment du *« camp militaire numéro 19 »*, situé sur le territoire de la « zone interdite » de Sverdlovsk. Poussé par un vent du nord, un nuage, contaminé par un agent bactériologique, aurait atteint le village de Kachino, en ne faisant qu'effleurer la banlieue de Sverdlovsk. Les premières victimes auraient été, précisément, les habitants de ce village, ainsi que les ouvriers d'une usine de céramique, situés dans les environs. Leur mort aurait été à l'origine des premières rumeurs sur l'accident.

Les premiers cas de « décès suspects » ont été signalés à Sverdlovsk dans la matinée du 4 avril 1979 : les personnes atteintes, transportées dans un pavillon spécialement aménagé de l'hôpital numéro 40 de la ville, avec une fièvre de plus de 42 degrés, *« mourraient trois heures après leur hospitalisation »*. Le personnel du pavillon spécial avait été remplacé par des militaires *« en combinaisons de protection »*. Les corps des victimes n'ont pas été rendus à leurs familles, qui ont procédé à *« l'enterrement de cercueils vides »*.

Dès le lendemain, une partie de la population de Sverdlovsk a été soumise à une double vaccination. Le sol de la région contaminée a été « raclé » et la terre ainsi ramassée a été expédiée vers une destination inconnue. Les rues du village de Kachino ont été rapidement recouvertes de goudron.

Enfin, une *« campagne d'explication »* aurait été entreprise à Sverdlovsk pour *« calmer les esprits »*. L'explication fournie par les autorités était que *« rien ne s'est passé »*, qu'il n'y avait pas lieu *« de céder à la panique »* et que *« de toute façon cela avait été circonscrit »*... Cependant, en avril, trente à quarante personnes mourraient quotidiennement dans le pavillon spécial de l'hôpital numéro 40. Le nombre global des victimes serait *« d'environ un millier »* de personnes, selon les rumeurs répandues à Sverdlovsk. — *(A.F.P.)*

Italie

ANCIEN DIRIGEANT DES BRIGADES ROUGES

Patrizio Peci aurait fait une « confession » très importante à la police

De notre correspondant

Rome. — Les magistrats qui enquêtent sur le terrorisme à Rome, à Gênes et à Turin se réunissent ce mercredi 16 avril dans la capitale italienne pour étudier un texte de grande importance : la « confession » de Patrizio Peci, un dirigeant des Brigades rouges, arrêté le 19 février dans le Piémont, et qui aurait livré de nombreuses informations aux carabiniers. Le document n'est pas rendu public, mais la presse a pu en connaître l'essentiel au cours de conversations avec des enquêteurs.

Agé de vingt-sept ans, Patrizio Peci est gardé au secret dans la prison de Pescara. Il est considéré, et se présente lui-même, comme le chef de la « colonne » turinoise des Brigades rouges. A l'en croire, il appartenait aussi à la direction stratégique, c'est-à-dire au petit noyau de cinq à six personnes qui dirigent l'organisation.

Le chef des Brigades rouges serait le fameux Mario Morelli, ce terroriste de quarante-trois ans, recherché par toutes les polices, qui aurait dirigé en personne l'enlèvement et l'assassinat d'Aldo Moro. L'unique autre membre de la direction stratégique encore en liberté serait une femme, Barbara Balzarani. Selon Peci, les Brigades rouges sont une organisation exclusivement italienne ; elles ne recevraient l'appui d'aucun service secret étranger, mais auraient des liens avec les mouvements similaires comme la Fraction Armée rouge ouest-allemande et le groupe français Action directe. Détail important : des Palestiniens leur auraient fourni les armes, notamment celle qui a servi à assassiner Aldo Moro. Le terroriste « repenti » ne précise pas de quelle organisation palestinienne il s'agit, mais évoque un voyage de Mario Moretti en Palestine, en 1977.

Les Brigades rouges étant compartimentées, Patrizio Peci n'en connaît qu'une partie. Il se serait montré très vague à propos de l'affaire Moro, ne sachant même pas où le président de la démocratie chrétienne été détenu. Sa propre participation à l'affaire fait l'objet de rumeurs contradictoires. Patrizio Peci a clairement reconnu, en revanche, avoir participé à trois ou quatre attentats.

On se demande évidemment pourquoi ce dirigeant des Brigades rouges aurait « donné » ses camarades. « *Une crise de conscience* », comme l'affirme un enquêteur ? Ou la vengeance de quelqu'un qui aurait été mis sur la touche ? Peci sait en tout cas qu'en collaborant avec la justice, il peut bénéficier d'une forte réduction de peine. Mais il devra se cacher pendant le restant de ses jours

ROBERT SOLÉ.

A TRAVERS LE MONDE

El Salvador

● UN DIRIGEANT DE L'UNION DEMOCRATIQUE NATIONALISTE (U.D.N.-communiste), M. Mario Pacheco Araujo, a été enlevé par des inconnus alors qu'il sortait de son domicile, a-t-on appris mardi 15 avril. Les ravisseurs, probablement d'extrême droite, ne se sont pas encore manifestés.

D'autre part, trois personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées mardi dans la capitale à la suite d'un échange de coups de feu entre les forces de police et des groupes de civils armés. — *(A.F.P.)*

Espagne

● LA JUSTICE MILITAIRE a décidé, mardi 15 avril, d'entamer des poursuites contre le metteur en scène espagnol Pilar Miro pour les injures et calomnies contre la garde civile que contiendrait son dernier film, *El Crimen de Cuenca*. Le film, basé sur une histoire vraie survenue en 1913, montre les tortures infligées par la garde civile à deux hommes accusés de l'assassinat d'un berger. Les deux hommes finirent par s'accuser du crime et furent condamnés à dix-huit ans de prison. En 1926 cependant, le berger « assassiné » reparut bien vivant dans son village. *El Crimen de Cuenca* est le premier film interdit en Espagne depuis la suppression de la censure, en novembre 1977. — *(A.F.P.)*

Italie

● SIX ATTENTATS ont été commis dans la nuit du mardi 15 au mercredi 16 avril à Rome à l'aide d'engins incendiaires ou explosifs. La responsabilité en a été revendiquée par des organisation d'extrême droite. Des locaux appartenant à différents partis politiques, dont le P.C.I. et la démocratie chrétienne étaient notamment visés par ces attentats, qui n'ont provoqué que des dégâts matériels. — *(A.F.P.)*

Japon

● L'EX-GENERAL DES FORCES DE DEFENSE TERRESTRES Yukihisa Miyanaga, cinquante-huit ans, a été condamné, lundi 14 avril, par le tribunal de Tokyo à un an de prison pour avoir vendu des secrets militaires à l'U.R.S.S. Le tribunal a également condamné à huit mois de prison deux anciens officiers des services de renseignement, Tsunetoshi Oshima (quarante-neuf ans) et le lieutenant Eiichi Kashii (quarante-cinq ans), qui avaient volé ces secrets pour le compte de l'ex-général, avant d'être arrêtés le 18 janvier (*le Monde* daté 20-21 janvier). — *(A.F.P.)*

Zaïre

● LE PRESIDENT MOBUTU a lancé mardi 15 avril un ultimatum aux étudiants du campus universitaire et des instituts supérieurs de Kinshasa afin qu'ils reprennent mercredi les cours, après un mois de grève. Estimant que les étudiants avaient « *défié l'autorité* », le chef de l'Etat a annoncé que le campus universitaire et les instituts supérieurs seraient fermés dès samedi prochain 19 avril si son appel n'était pas entendu. — *(A.F.P.)*

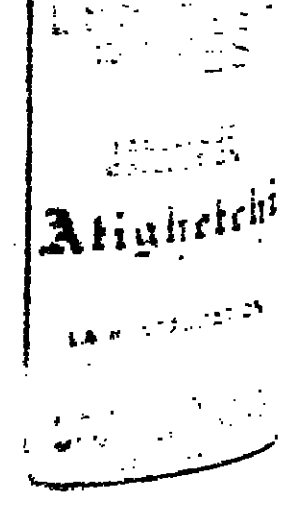
Niger

Libéria

Le président assassiné mis à la fosse commune...

Tunisie

M. HASSAN BELKHODJA NOMMÉ MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES



LES SUITES DE L'AFFAIRE

• Le P.C. et le P.S. demandent la mise en accusation de M. Poniatowski
• Le R.P.R. se contenterait d'un supplément d'information

« M. Poniatowski Michel Casimir, ambassadeur, né le 16 mai 1922 à Paris, fils de Charles Casimir Poniatowski et Anne de Caraman-Chimay, son épouse, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur du 28 mai 1974 au 30 mars 1977, demeurant à Neuilly-sur-Seine, département des Hauts-de-Seine, 22, boulevard Jean-Mermoz, est mis en accusation devant la Haute Cour de justice. »

L'article premier de la proposition de résolution déposée mardi 15 avril sur le bureau de l'Assemblée nationale par le groupe socialiste ainsi que l'article unique, plus dépouillé dans la forme, de la proposition communiste n'ont pas de quoi inquiéter outre mesure l'ancien ministre de l'intérieur. L'attitude adoptée, sur le fond et la forme, par le groupe R.P.R. lui garantit, sauf nouveau rebondissement de l'affaire, qu'il n'aura pas à comparaître devant la Haute Cour, faute d'un vote de l'Assemblée nationale et du Sénat, à la majorité absolue — et en termes identiques — ainsi que l'exige la Constitution. M. Claude Labbé, président de ce groupe, appelle de ses vœux la révélation de la vérité sur les suites de l'affaire de Broglie, mais les moyens qu'il suggère pour y parvenir paraissent mal adaptés à cette exigence.

C'est ainsi, en tout cas, que les communistes et les socialistes l'ont compris. M. Poniatowski étant ministre au moment des faits qui lui sont reprochés dans les deux propositions de résolution, seule, selon l'article 68 de la Constitution, la Haute Cour de justice est compétente pour en juger. Communistes et socialistes accusent M. Poniatowski de non-assistance à personne en danger et de non-communication de documents à la justice. Cela suppose que le ministre de l'intérieur avait eu connaissance — ce qu'il nie — des rapports de police, publiés depuis par le *Canard enchaîné*, qui faisaient état d'un projet d'assassinat du prince Jean de Broglie. A ces deux arguments, les socialistes ajoutent une accusation de violation du secret de l'instruction.

Les communistes, qui avaient annoncé leurs intentions dès le vendredi 11 avril, ont déposé leur proposition de résolution dès qu'a été terminée la réunion de leur groupe, mardi après-midi. Les socialistes en ont fait autant peu après. Leur décision a été prise à la quasi-unanimité, malgré les réserves de plusieurs députés, qui se sont interrogés sur l'opportunité politique d'une telle initiative. Ceux-là ont notamment fait valoir que la mise en accusation de M. Poniatowski risquait d'être interprétée par l'opinion publique comme une manœuvre politicienne.

Le bureau de l'Assemblée nationale se réunira jeudi 17 avril pour apprécier la recevabilité des deux textes, puis une commission *ad hoc* de quinze membres, nommés à la représentation proportionnelle des groupes, sera mise en place. Communistes et socialistes devraient alors s'accorder aisément sur la rédaction d'un texte commun. « *L'action commune avec les socialistes ne nous fait pas peur* », déclarait M. André Lajoinie (P.C., Allier), mardi dans les couloirs de l'Assemblée.

Les uns et les autres estiment que la procédure engagée ne présume pas de la culpabilité de M. Michel Poniatowski. Ce n'est pas l'avis des élus du R.P.R. Pour demander la saisine de la Haute Cour de justice, M. Claude Labbé, président du groupe, considère qu'il faudrait d'abord être capable de fournir la preuve formelle que M. Poniatowski a commis un crime ou un délit dans l'exercice de ses fonctions de ministre de l'intérieur. Communistes et socialistes eux-mêmes ne prétendent pas disposer d'une telle preuve. Des présomptions leur suffisent.

Petits règlements de comptes

Dès lors, M. Labbé se contente de demander un supplément d'information judiciaire. Seule la chambre d'accusation, qui se réunit le 23 avril, peut en décider. Au cas où la justice ne jugerait pas opportun de rouvrir le dossier, M. Labbé, qui souhaite vivement que « *tous les moyens soient mis en œuvre pour faire éclater la vérité* », estimerait justifié d'explorer d'autres voies. Ce pourrait être, a-t-il dit, « *sinon la saisine de la Haute Cour* », du moins la création d'une commission d'enquête parlementaire.

Proposition de pure forme. L'évocation de cette hypothèse a désolé les juristes du groupe parlementaire R.P.R., qui savent bien qu'il n'est pas possible de former une commission d'enquête alors que, sur le même objet, une affaire judiciaire est en cours, ce qui sera le cas, sauf non-lieu, jusqu'au procès. L'article 141 du règlement de l'Assemblée nationale dispose en effet que « *si le garde des sceaux fait connaître que des poursuites judiciaires sont en cours sur les faits ayant motivé le dépôt de la proposition, celle-ci ne peut être mise en discussion* ».

« *Nous avons réussi à prendre une position qui ne veut rien dire* », remarquait un juriste R.P.R. dans les couloirs du Palais-Bourbon. Cette position offre au moins l'avantage de préserver ses amis d'un choix, difficile tant que l'affaire n'est pas terminée, entre le rôle d'« *accusateur* » et celui de « *complice* », selon les mots utilisés par un député du groupe. La plupart des députés R.P.R. ne sont pas fâchés d'apporter leur contribution — prudente — à l'accusation dirigée contre l'un de leurs principaux adversaires historiques, symbole à leurs yeux de l'anti-gaullisme. Tous ont encore en mémoire les réticences de M. Poniatowski à l'égard de la politique étrangère du général de Gaulle, et notamment de sa politique algérienne, le rôle essentiel qu'il a joué auprès de M. Valéry Giscard d'Estaing dans la « politique des castes », son ambition — achevée — de créer une grande fédération des centres dirigée contre le R.P.R.

Les responsables parlementaires du Rassemblement ne veulent pas pour autant se donner le mauvais goût de paraître participer à une vendetta politique. Attendre et voir, *disait* l'un d'eux, et, en attendant de voir ce que d'autres auront éventuellement permis de découvrir, manifester que l'on s'est toujours tenu prêt à « *faire la lumière* ».

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F., paraît croire au règlement de comptes. « *Ce qui compte dans cette affaire,* a-t-il déclaré, *c'est la mort, l'assassinat d'un homme, et pas telles ou telles arrière-pensées qui peuvent germer dans quelques cerveaux malins, et qui consisteraient à essayer d'assassiner politiquement un autre homme.* »

La prudence recommandée dans le huis clos d'une réunion de groupe résiste mal aux tentations des couloirs du Palais-Bourbon, où l'on ne s'est pas privé d'égrener les petites phrases assassines prêtées à M. Poniatowski sur les gaullistes en général (la République « *des copains et des coquins* »), sur M. Jacques Chaban-Delmas en particulier (« *On le tirera comme un lapin* »). « *Il a parfois des retours de boomerang* », remarquait M. Labbé.

Un peu plus tôt, au cours de la réunion de groupe du R.P.R., M. Chaban-Delmas avait pourtant payé d'exemple pour calmer les velléités de revanche de ceux qui rêvaient, selon M. Yves Guéna, de « *guillotiner Ponia sur la place publique* ». « *L'heure,* a dit en substance le président de l'Assemblée, *n'est ni aux hostilités personnelles ni aux règlements de comptes, mais à la clarté. Il n'y a pas lieu de se presser. Et pourtant, je ne suis pas le dernier à avoir de la mémoire.* »

Admiratif, M. Jean Bozzi, député de Corse-du-Sud, s'est alors exclamé : « *Ah, quel mérite vous avez, président !* »

JEAN-YVES LHOMEAU.

Une forfaiture ?

Sans préjuger la décision qui sera prise par la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, dont la réunion est fixée au 23 avril, il ne fait pas de doute qu'un supplément d'information sera décidé par cette juridiction à propos de l'affaire de Broglie. On ne voit pas, en effet, comment elle pourrait décider de ne pas faire rouvrir le dossier.

Mais qu'apportera véritablement la réouverture de l'instruction ? *Dans les milieux judiciaires* on ne se fait guère d'illusions, y compris au parquet de Paris. Que Mlle Martine Anzani, juge d'instruction, qui a terminé ses investigations depuis le 21 mars, soit désignée ou que ce soit un magistrat de la chambre d'accusation, suivant ce que décidera cette dernière, leurs moyens seront limités. D'abord parce que, trois ans et demi après l'assassinat, les voies d'accès à la vérité ont été irrémédiablement verrouillées ou estompées. Ceux qui savent ont pris leurs précautions et les dossiers sont en lieu sûr. Ensuite, parce que les policiers qui seront à nouveau interrogés n'en diront guère plus que ce qu'ils ont déclaré lors de leur première audition. Même si M. Michel Poniatowski accepte, cette fois, de déférer à une convocation, il serait bien étonnant qu'il livre les secrets qu'il détient.

Comment, par exemple, élucider maintenant l'affaire « *portant sur plusieurs millions* », dont il est fait état dans le deuxième rapport de la dixième brigade territoriale du 24 septembre 1976 — sans qu'on en connaisse la nature, — à propos de laquelle cette fameuse note précisait que « *Jean de Broglie devrait être abattu par des hommes de main à la suite d'une indélicatesse* ». Cette piste a été négligée par la faute des responsables de la police qui n'ont jamais communiqué ce rapport à la justice ni celui en date du 1er avril 1976. Malgré toute la bonne volonté du magistrat, ce qui était peut-être un mobile ne sera sans doute jamais élucidé.

Amère constatation à travers laquelle apparaît toute l'impuissance du juge d'instruction face à des enquêteurs qui lui ont révélé et ne lui révéleront que ce qui leur plaît. Car telle est bien la réalité. Il suffit, pour comprendre, de prendre un exemple. Si, demain, le magistrat désigné par la chambre d'accusation convoque M. Raymond Cham, à l'époque chef des renseignements généraux, et lui demande de lui communiquer les rapports de ses services sur les activités de Jean de Broglie et que celui-ci répond qu'il n'y en a pas, que pourra faire le magistrat ? Or il est quasiment certain que des notes ont été rédigées, notamment les 23 et 30 novembre 1976. Comment pouvait-il en être autrement alors que M. Poniatowski lui-même était au courant « *des relations et des affaires incompatibles avec des responsabilités politiques* » du député de l'Eure ?

Alors, quand les hommes politiques déclarent maintenant tour à tour qu'il faut « *que la lumière soit faite* » sur cette affaire, cela prêterait à sourire, s'il n'y avait pas eu mort d'homme, d'autant que l'on sait que, dès le départ, les cartes ont été biseautées. On ne cache pas au parquet de Paris que la nouvelle instruction n'apportera rien de plus, ou si peu. D'ailleurs, en dépit du travail colossal de M. Guy Floch, le premier juge d'instruction, et de Mlle Martine Anzani, son successeur, et après trois ans et demi d'investigations, qu'a-t-on appris de véritablement nouveau ? Le dossier comporte quatorze volumes et fait plus de 1,50 mètre de haut, mais le mobile avancé lors de la conférence de presse du 29 décembre 1976 au ministère de l'intérieur est toujours aussi peu crédible. Mais c'est le seul.

Un dossier tronqué

Pour le reste, on a approfondi des détails, et toutes les commissions rogatoires délivrées aux policiers, tant pour la France que pour l'étranger, n'ont guère permis de cerner de plus près la vérité. Le dossier de Broglie a abouti à une impasse. Et l'on pourrait presque dire, bien que M. Poniatowski ait été accusé à tort de l'avoir affirmé, que l'instruction était close de fait dès le 29 décembre 1976, soit cinq jours après le meurtre. Triste constat.

Il est donc douteux que des débats qui se dérouleront aux assises sorte la lumière. Certes, les protagonistes de l'assassinat et l'auteur des coups de feu seront jugés. Mais il faut bien admettre que les jurés se prononceront sur un dossier tronqué. Dans ces conditions, peut-être pourrait-on aujourd'hui, à défaut d'autre chose, dégager les responsabilités de ceux qui ont volontairement occulté l'enquête. Il faudra alors se tourner vers la police, pas l'inspecteur, ni même M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire, bouc émissaire commode, mais vers ceux qui ont dirigé les investigations et ceux qui, en haut lieu, ont couvert cette forfaiture.

Comment ne pas être étonné que le procureur général du tribunal de Paris, M. Paul-André Sadon, ait prié, au printemps 1979, M. Pierre Ottavioli, alors chef de la brigade criminelle, de dire toute la vérité dans l'affaire de Broglie ? C'est donc qu'au plus haut niveau judiciaire on avait des doutes sur le bon déroulement de cette instruction.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Les propositions de résolutions du P.C. et du P.S.

L'exposé des motifs de la proposition de résolution communiste est le suivant :

« Le 24 décembre 1976, Jean de Broglie, député de l'Eure, ancien ministre, était assassiné à Paris.

» Le 29 décembre, cinq jours seulement après le meurtre et alors que les services de police procédaient à l'enquête sur commission rogatoire du juge d'instruction, M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, entouré des plus hauts responsables de la police, tenait une conférence de presse. Il déclarait que l'affaire était éclaircie et que toutes les personnes impliquées dans l'assassinat de M. de Broglie étaient appréhendées.

» L'instruction de l'affaire dure depuis plus de trois ans.

» Il y a quelques semaines, quelques jours après la fin de la première phase de l'instruction, ont été rendus publics par la presse deux rapports de police faisant explicitement état de projet d'assassinat sur la personne de Jean de Broglie. L'authenticité de ces rapports n'a été niée par personne. Or ils n'ont pas été remis à la justice.

» Surtout, il apparaît inconcevable que le ministre de l'intérieur de l'époque, responsable des services de police, n'ait pas été informé du contenu de ces rapports et des menaces qui pesaient sur M. de Broglie.

» Les démentis de M. Poniatowski, comme les déclarations de l'actuel ministre de l'intérieur, n'ont pas apporté la clarté sur un des aspects les plus scandaleux de cette affaire.

» M. Poniatowski ne pouvait ignorer le contenu de ces rapports annonçant qu'une personne était en danger de mort. Il ne pouvait pas davantage ignorer les affaires et trafics auxquels Jean de Broglie était mêlé depuis des années, comme il vient d'ailleurs de le reconnaître lui-même. Il a dissimulé à la justice les renseignements qu'il possédait.

» M. Poniatowski, ministre de l'intérieur, représentant de l'exécutif, en décrétant le dossier clos alors que bien des points restaient obscurs, a violé le principe de la séparation des pouvoirs par une ingérence dans la procédure judiciaire qui risquait de porter atteinte à la recherche de la vérité.

» Il a ainsi accompli des actes qualifiés de délit par le code pénal.

» L'article 439, alinéa 2, du code pénal stipule en effet que : « Quiconque aura sciemment » détruit, soustrait, recelé, dissimulé ou altéré un document » public ou privé de nature à » faciliter la recherche des crimes et délits, la découverte des » preuves ou le châtiment de » leurs auteurs, sera, sans préjudice des peines plus graves » prévues par la loi, puni ainsi » qu'il suit :

» Si les pièces détruites sont » des actes de l'autorité publique » ou des effets de commerce ou » banque, la peine sera la réclusion criminelle à temps de cinq » à dix ans.

» S'il s'agit de toute autre » pièce, le coupable sera puni » d'un emprisonnement de deux » à cinq ans et d'une amende de » 500 francs à 8 000 francs. »

» Par ailleurs, l'article 63 du code pénal précise que : « Sans » préjudice de l'application, le » cas échéant, des peines plus » fortes prévues par le présent » code et les lois spéciales, sera » puni d'un emprisonnement de » trois mois à cinq ans et d'une » amende de 360 francs à 20 000 » francs ou de l'une de ces deux » peines seulement, quiconque, » pouvant empêcher par son » action immédiate, sans risque » pour lui ou pour les tiers, soit » un fait qualifié crime, soit un » délit contre l'intégrité corporelle de la personne, s'abstient » volontairement de le faire. »

« Tous ces faits donnent un caractère extrêmement grave à cette affaire. M. Poniatowski, qui avait déjà refusé de déférer à la convocation du juge d'instruction, doit s'expliquer devant la justice de son pays.

« L'article 68 de la Constitution stipule que « les membres du » gouvernement sont pénalement » responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs » fonctions et qualifiés crimes ou » délits au moment où ils ont été » commis ».

» Il ajoute que « la Haute Cour » est liée par la définition des crimes et délits ainsi que par la » détermination des peines telles » qu'elles résultent des lois pénales en vigueur au moment où » les faits ont été commis ».

» Toute la lumière doit être faite sur cette affaire. Toutes les responsabilités doivent être clairement établies, c'est le devoir de la représentation nationale d'y contribuer.

» Les députés communistes, en présentant cette demande, ont conscience de sa gravité et de son caractère exceptionnel. Leur but est la recherche et la manifestation de la vérité.

» C'est pourquoi, le Parlement doit se prononcer sur la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice. »

L'exposé des motifs de la proposition de résolution socialiste est ainsi rédigé :

« Le 24 décembre 1976, le député Jean de Broglie était assassiné.

» Cinq jours plus tard, le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Michel Poniatowski, n'hésitait pas à déclarer lors d'une conférence de presse : « Toutes les per» sonnes impliquées dans le meur» tre de Jean de Broglie ont été » arrêtées. » Pourtant, trois ans après, les conditions de cet assassinat demeurent obscures pour l'opinion.

» La publication récente de deux rapports par un hebdomadaire établit de façon formelle que la direction de la police judiciaire, qui relève de l'autorité du ministre de l'intérieur, savait à l'époque que des menaces de mort pesaient sur M. de Broglie. Le ministre de l'intérieur prétend pourtant n'avoir pas eu connaissance de ces documents qui, malgré leur importance, n'ont pas été transmis au juge d'instruction chargé de l'affaire.

» D'autre part, les meurtriers présumés de M. de Broglie, qui étaient l'objet d'une surveillance de la part des services de police, ont cessé de l'être le 9 décembre 1976, précisément quinze jours avant l'assassinat.

» L'opinion s'interroge donc légitimement sur le comportement du ministre de l'intérieur dans l'exercice de ses fonctions, notamment :

» 1° En intervenant publiquement dans une affaire dont l'instruction n'était pas close ;

» 2° En prétendant ne pas avoir été informé des menaces touchant la vie de Jean de Broglie alors que un ou plusieurs services dépendant directement de son autorité en étaient informés, et en ne communiquant pas au juge chargé de l'affaire ces importants éléments ;

» 3° En n'intervenant pas pour assurer la sécurité de M. de Broglie alors que celui-ci avait fait l'objet de menaces de mort.

» Ces divers faits constituent des infractions réprimées par les articles 11 du code de procédure pénale, 63, 173, 361 et suivants, et 378 du code pénal.

» Il ne serait pas admissible que la lumière ne soit pas faite parce qu'il s'agit de très hauts personnages de l'Etat. L'article 68 de la Constitution prévoit que « les » membres du gouvernement sont » pénalement responsables des » actes accomplis dans l'exercice » de leurs fonctions et qualifiés » crimes ou délits au moment où » ils ont été commis ». En conséquence, et conformément aux articles 67 et 68 de la Constitution et aux dispositions de l'ordonnance organique n° 59-1 du 2 janvier 1959, nous demandons la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice pour établir la vérité à laquelle le peuple français a droit. »

● *M. Alain Poher*, président du Sénat, a estimé, mardi 15 avril, au terme d'un entretien avec le premier ministre, que la demande de mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice n'est pas une procédure « *adaptée aux circonstances actuelles* ». « *Ce que l'on veut,* a-t-il ajouté, *ce n'est pas la Haute Cour, mais un débat sur la Haute Cour. Ce n'est pas la même chose. Le Sénat n'est pas du tout préoccupé par ces questions.* »

● PRECISION. — Dans les résultats du premier tour des élections municipales partielles qui se sont déroulées à Floirac (Gironde) (*le Monde* du 15 avril), nous avions indiqué que l'étiquette politique de M. Gérard Chamorin est R.P.R. En réalité, M. Chamorin est « sans étiquette », tout en étant « soutenu » par le R.P.R.

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : l'affaire Poniatowski.

« On le constate, le P.C. et le P.S. sont donc déterminés à transformer l'affaire de Broglie en une affaire Poniatowski et ils ne prennent aucune précaution de langage ni de procédure avec l'ancien ministre de l'Intérieur. Est-ce à dire que le R.P.R., peu enclin à la tendresse envers M. Poniatowski, ait choisi une méthode moins brutale pour faire éclater la vérité ? Cela n'est pas sûr. D'abord M. Labbé ne parle plus de l'affaire de Broglie, mais uniquement de l'affaire Poniatowski. Cela est un signe. Le bureau du groupe R.P.R. et le groupe ensuite souhaitent que tous les moyens soient utilisés pour faire la lumière sur cette affaire. »

(HENRI PAILLARD.)

L'HUMANITE : indépendance du judiciaire.

« Sa fonction de ministre, à l'époque, ne doit pas mettre M. Poniatowski au-dessus des lois. La Haute Cour est faite pour juger les membres du gouvernement. S'il revient aux parlementaires de la convoquer, l'instruction est menée par des magistrats. Le judiciaire est donc indépendant du législateur. A noter, d'autre part, la loyauté des communistes, qui n'ont fait suivre leur proposition que de quatre-vingt-trois noms, excluant d'eux-mêmes les trois députés membres ou suppléants de la Haute Cour : Guy Ducoloné, Ellen Constans et Gilbert Millet. »

(MAGALI JAUFFRET.)

LIBERATION : le R.P.R. se dédouane.

« Ce coup de patte aux giscardiens (qui déclenchait aussitôt la fureur de Roger Chinaud) ne coûte rien au R.P.R. Tout en lui permettant de se dédouaner politiquement, ce qui est, pour lui, l'important. En effet, seule la Haute Cour de justice est habilitée pour entendre Poniatowski contre qui pèse des accusations très graves. »

(Gr. B.)

LE MATIN : le mépris de l'information.

« La multiplication des « affaires » non résolues, étouffées, enterrées au cours de ces dernières années vient s'ajouter [au] blocage politique. « Plombiers » du Canard enchaîné, *assassinat de Jean de Broglie, mort de Robert Boulin, pour ne citer que les trois plus caractéristiques : chaque fois le pouvoir a fait preuve du mépris le plus parfait pour l'information des citoyens (...).*

» Le résultat de cette attitude est que s'est inévitablement répandu dans le public le sentiment qu'il existe aux plus hauts échelons des mécanismes qui empêcheront, quoi qu'on dise et qu'on fasse, la manifestation de la vérité. »

LE QUOTIDIEN DE PARIS : Giscard visé.

« La journée d'hier a donné un exemple effroyable de ce qu'est devenue la démocratie en France. On a vu le P.C. traquer joyeusement Poniatowski pour venger Marchais, le P.S. s'associer sans foi à la manœuvre, les gaullistes porter sournoisement et haineusement l'estocade à leur ennemi juré de toujours. Chacun savait que la farce ne finirait sans doute pas devant la Haute Cour. A travers Ponia, on visait Giscard, premier coup sérieux d'une campagne électorale qui résume tous les sept ans le débat politique français à sa plus simple expression. »

(PHILIPPE TESSON.)

SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Le règne du silence

(Suite de la première page).

En invoquant très haut la séparation des pouvoirs pour condamner ceux des députés qui réclament la réouverture du dossier de l'assassinat de l'un d'eux, on fait doublement sourire. Un étudiant en droit de première année n'ignore pas ce qu'il en est, le cas échéant, du respect de l'indépendance de la magistrature par le pouvoir exécutif. C'est donc sur le gouvernement que les élus peuvent et doivent faire pression, et c'est ce que légitimement ils font. Mais, en outre, et dans la même affaire, un ancien ministre de l'intérieur était-il fondé à refuser de se rendre à la convocation d'un juge d'instruction ? Aurait-il pu le faire s'il avait été simple citoyen, et le juge n'aurait-il pas alors usé des moyens dont il dispose pour entendre un témoin ? La confusion du pouvoir, elle est bien là.

Le silence, l'obscurité, le vide, sont devenus des méthodes de gouvernement lorsque le pouvoir est mis dans l'embarras. Mais il aurait tort de compter indéfiniment sur l'indifférence de l'opinion, sur ce qu'on croit être la sagesse populaire. « Tous des pantins ou des pourris ! » Il ignore d'autant moins cet état d'esprit qu'il encourage à l'occasion le mépris du peuple pour les élus, ces « magouilleurs ».

L'opinion est indifférente, au moins en apparence, parce qu'elle a d'autres soucis, mais surtout parce que ceux qui — presse ou pouvoir — sont chargés de l'informer observent trop souvent la loi du silence qui est celle du milieu. Il y a de moins en moins de démocratie ; il n'y aura bientôt plus d'Etat.

J. F.

Le furet

(Suite de la première page).

La question reste cependant posée qui ne devrait pas permettre l'esquive : si Jean de Broglie était ce que nous « révèle » M. Poniatowski, un homme qui *« avait* (dès 1973) *des relations et des affaires qui n'étaient pas compatibles avec certaines responsabilités politiques »*, comment pouvait-il affirmer au juge qu'il n'avait rien à dire sur l'assassinat du député ? Quand a-t-il dit la vérité ?

Autre possibilité avancée, cette fois, par le R.P.R., que l'on sait tiraillé entre deux affections, celle qu'il porte à M. Poniatowski et celle qu'il nourrit pour le maintien de la majorité. L'ancien ministre de l'intérieur doit comparaître, dit le R.P.R., assez bon prince pour lui laisser le choix des moyens : ou bien la comparution judiciaire, ou bien, on a peine à l'imaginer, la comparution parlementaire. Difficile à concevoir... Car ce n'est plus un homme qui, alors, serait sur la sellette mais, clairement, un régime ; à commencer par son chef, le président de la République, alpha et oméga du système politique français, par la volonté des fondateurs de la Ve République.

C'est trop de pessimisme.

Il ne faut pas non plus pécher par excès d'optimisme ou d'illusion. Comme M. Roger Chinaud, par exemple, qui accuse, en espérant qu'on l'écoutera, le groupe R.P.R. de confusionnisme constitutionnel, alors que le R.P.R. se borne — soudain vertueux — à souhaiter que la justice puisse, plus régulièrement que jusqu'alors, continuer sa tâche. Si le R.P.R. ajoute qu'à défaut de procédure judiciaire il songera à une procédure parlementaire, il se contente de rappeler que la faute politique est évidemment distincte de la faute pénale. Mais le R.P.R. n'est-il pas ainsi, lui aussi, trop optimiste de feindre qu'il sera cru s'il menace de scier la branche sur laquelle le parti U.D.F., et donc lui-même, est assis ?

N'est-ce pas rêverie de croire que la classe politique va, pour son salut, mettre fin à une solidarité qui, à un terme proche ou lointain, fait courir à la démocratie les périls les plus grands ?

N'est-ce pas encore trop d'optimisme d'imaginer qu'un minimum de morale se glisserait dans le jeu politique alors que, à l'évidence, le pays se fiche éperdument de ces polémiques qui ne concernent que des princes ?

De sorte que cette addition d'optimisme ou de rêverie donne, une fois de plus, les meilleures chances au furet de s'esquiver. Mais à l'aide de terriers et de fourrés désignés par ceux-là mêmes qui prétendent courir à l'hallali.

PHILIPPE BOUCHER.

L'ancien ministre de l'intérieur s'en prend à la « carambouille »

M. Michel Poniatowski a diffusé, mercredi 16 avril, le communiqué suivant : *« Il serait tout à fait scandaleux et intolérable que l'Assemblée puisse suivre la magouille politique de basse-cour montée de toutes pièces par l'opposition sans qu'il y ait même l'ombre d'une preuve pour soutenir l'accusation. Je réaffirme une fois encore n'avoir jamais soustrait de pièces au dossier ni été informé d'un projet d'assassinat contre le député de Broglie, ni violé le secret de l'instruction. Ces accusations sans preuves sont mensongères, perverses et calomnieuses. Ce sont les motifs pour lesquels je déposerai une plainte en justice pour diffamation et dénonciation calomnieuse avec demandes d'indemnisations suivantes : 5 millions de francs à chacun des partis communiste et socialiste ; 1 million de francs, personnellement, au député Georges Fillioud ; 300 000 francs, individuellement, à chacun des députés signataires de la saisine, si le bureau de l'Assemblée venait à prendre une décision positive.*

» Ces sommes serviraient, le cas échéant, au financement de la campagne présidentielle du ou des candidats de mon choix.

» Il est en effet maintenant évident que l'affaire de basse-cour montée calomnieusement par le P.C. et le P.S. n'a plus rien à voir avec la justice et tourne à la carambouille politique. Il est donc normal que ces sommes soient éventuellement affectées à la lutte contre les carambouilleurs. La démocratie ne résistera pas longtemps à l'hypocrisie des hommes qui cherchent à détourner le cours normal de la justice à des fins bassement politiques. »

« On vise un homme du président »

M. Poniatowski, qui participe à Strasbourg à la session de l'Assemblée européenne, a précisé mercredi matin : *« Les poursuites ne peuvent être engagées que hors session parlementaire. Si jamais ces gens avaient l'imprudence de continuer, il faudrait que j'attende la fin de session pour engager des opérations légales contre eux. »*

L'ancien ministre d'Etat a ajouté qu'il retirerait sa plainte si le bureau de l'Assemblée nationale déclarait irrecevable la demande des socialistes et des communistes. *« Je me montrerai alors bon prince »*, a-t-il déclaré. *« J'attaque dans cette affaire l'opposition qui fait de la basse politique. On vise un homme du président. Si le parti communiste est aussi actif, c'est qu'il cherche également à gommer l'affaire Marchais. J'avais manifesté une certaine réserve à ce sujet, mais il ne faut pas pousser, comme on dit, car M. Marchais va trop loin. En effet, même si Georges Marchais est rentré en France en 1943, il a bien fallu qu'il vive et qu'il mange. Il faut aussi qu'il explique pourquoi il ne s'est pas engagé dans la lutte contre le nazisme comme aurait dû le faire un homme de vingt ans. Je ne me suis jamais vanté de mes états de services militaires, mais je n'admets pas que M. Marchais, qui n'a rien fait, accuse un homme qui s'est engagé, qui a été blessé deux fois, qui a eu la croix de guerre et la médaille militaire. »*

Appel à la grève générale à la Martinique et en Guyane

Les syndicats demandent le renvoi des gendarmes mobiles en métropole

L'appel à la grève générale « non limitée » lancé conjointement, pour le jeudi 17 avril, par le comité de coordination des organisations syndicales martiniquaises et le cartel intersyndical de la Guyane, constitue un nouvel échec pour M. Paul Dijoud, qui avait cherché à renouer le dialogue avec eux. Les dirigeants syndicaux de ces deux départements d'outre-mer ont fait une réponse commune négative à la lettre que le secrétaire d'Etat avait adressée le 13 mars au comité martiniquais pour lui proposer une rencontre « soit à Paris, soit à Fort-de-France », *et une discussion* « la plus large possible » *sur l'ensemble des dossiers économiques et sociaux.*

Le mécontentement des syndicats était déjà très vif en raison de la dégradation de la situation économique et sociale et, dans le secteur public, à cause des menaces gouvernementales sur les privilèges salariaux des fonctionnaires exerçant outre-mer. Il a été accentué encore, au cours de ces dernières semaines, par les différentes déclarations du secrétaire d'Etat. Les partenaires sociaux du gouvernement ont en effet mal accueilli, pour la plupart, les propos tenus, d'abord à Fort-de-France, le 3 mars, par M. Dijoud sur la nécessité de *« rétablir l'ordre »* en Martinique et sur le caractère définitif de la départementalisation, puis, à Cayenne, sur l'opportunité de donner *« des coups de pied aux fesses »* pour lutter contre l'inertie de certains fonctionnaires.

M. Serge Menil, secrétaire départemental du Syndicat des instituteurs, mais président en exercice du comité de coordination martiniquais, s'était insurgé contre *« les écarts de langage »* du secrétaire d'Etat, tandis que le cartel intersyndical de la Guyane adressait une lettre de protestation au président de la République.

L'arrivée de deux escadrons de gendarmes mobiles envoyés en renfort à Fort-de-France n'a fait qu'aggraver la tension. Pour le comité martiniquais, qui regroupe les syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et la FEN, mais auquel n'adhère pas la C.S.T.M. (Centrale syndicale des travailleurs martiniquais indépendantistes), le renvoi de ces gendarmes mobiles en métropole constitue d'ailleurs un préalable à toute ouverture de négociations avec les représentants du gouvernement. *« La présence de ces troupes est un obstacle à la reprise des discussions »*, souligne M. Menil. Les dirigeants du cartel intersyndical guyanais qui regroupe l'U.T.G. (Union des travailleurs guyanais), la C.D.T.G. (Centrale démocratique des travailleurs guyanais), la FEN et plusieurs organisations autonomes, mais pas F.O., se sont rendus à la fin du mois de mars à Fort-de-France pour mettre au point avec le comité martiniquais une plate-forme revendicative commune. Ce texte expose sept revendications principales : augmentation du SMIC ; application intégrale du régime métropolitain d'indemnisation du chômage et aide de l'Etat à la mise en place de l'organisme chargé de mettre en œuvre cette disposition ; maintien des rémunérations des fonctionnaires et des agents des collectivités locales ; développement des créations d'emploi ; application *« immédiate et intégrale de la loi du 22 août 1946 relative aux prestations familiales »* ; mise en place localement d'un organisme *« disposant de véritables pouvoirs de contrôle des prix »* ; suppression du bureau des migrations institué par le gouvernement pour organiser l'émigration des jeunes des départements d'outre-mer vers la métropole.

En revanche, les syndicats de la Guadeloupe, qui ne sont pas parvenus à se regrouper autour d'un programme commun, ne se sont pas associés à cet appel à la grève générale. Ce mot d'ordre est appuyé, en Martinique et en Guyane, par les partis politiques de l'opposition.

(Lire notre rubrique « Idées », page 2.)



POLITIQUE

DANS UNE NOTE A M. GISCARD D'ESTAING

M. Peyrefitte : affaiblir M. Jacques Chirac

« Le Canard enchaîné » du mercredi 16 avril publie les extraits d'une « note » que M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, aurait adressée le 9 janvier dernier à M. Valéry Giscard d'Estaing ou à l'un de ses collaborateurs pour lui indiquer, selon le titre de l'hebdomadaire satirique, comment « acheter le R.P.R. et achever Chirac ». Cette note de dix feuillets porte comme seule référence les mentions « A.P./M.L. ».

Dans la perspective de l'élection présidentielle de 1981 et pour assurer la réélection de M. Giscard d'Estaing, M. Alain Peyrefitte, qui passe pour le chef de file des ministres appartenant au mouvement gaulliste, donne au chef de l'Etat un certain nombre de conseils, afin d'isoler politiquement M. Jacques Chirac et de se rallier la majorité du groupe parlementaire R.P.R. L'analyse de l'ancien député R.P.R. de Seine-et-Marne part du postulat que M. Chirac « ne reculera devant rien pour se faire élire ou, en tout cas, pour empêcher la réélection du président », y compris une « alliance tout court » avec le candidat socialiste.

Afin de faire apparaître M. Chirac « comme un ambitieux qui fait passer ses calculs et ses rancunes avant l'intérêt général », le ministre gaulliste énumère un certain nombre de recettes qui seraient de nature à réduire le nombre des députés « chiraquiens » au profit des « légitimistes » en exerçant une séduction sur ces derniers. Il cite ainsi les instructions à donner aux préfets, les invitations à déjeuner adressées par les ministres aux députés, et même il propose les noms de ceux dont la « bonne volonté » mériterait d'être « récompensée » par un portefeuille ministériel.

Ainsi que l'écrit M. Peyrefitte, « la manière la plus sûre d'affaiblir Jacques Chirac consiste à séduire les gaullistes ». Toutefois, à aucun moment M. Peyreffitte ne parle des principes idéologiques, des choix politiques fondamentaux, des options économiques et sociales qui distinguent le R.P.R. de l'U.D.F. Toute la tactique qu'il expose se réduit à une action sur le groupe parlementaire et vise seulement le comportement des hommes dans une perspective strictement électorale. Sous réserve que l'authenticité de cette « note » soit établie, son contenu confirmerait que le contentieux entre M. Peyrefitte et la direction du R.P.R. s'est gravement détérioré.

Le garde des sceaux est toujours membre du R.P.R. La procédure d'exclusion entamée contre lui à la fin de 1978 après sa vive réaction à « l'appel de Cochin » lancé par M. Chirac a en effet été abandonnée. La publication de ces conseils donnés par un membre du R.P.R., en vue de réduire l'audience de son propre parti, va certainement être reçue avec un grand étonnement — c'est le moins que l'on puisse prévoir — par les adhérents du mouvement qui y trouveront la confirmation qu'il existe bien une cabale visant à neutraliser le maire de Paris.

Bien que le contenu du document confirme les sentiments peu amènes que M. Peyrefitte nourrit pour le député de la Corrèze et qu'il ne puisse que renforcer les jugements peu amicaux que M. Chirac formule à l'égard du maire de Provins, le président du R.P.R. se refusait mercredi matin à commenter cette publication.

Au R.P.R., on y voit, en privé, une confirmation du passage de M. Peyrefitte au « giscardisme » et au « centrisme » et de son désir d'offrir des gages au chef de l'Etat. On ajoute que, si ce document était authentifié, M. Peyrefitte se serait de lui-même « *totalement déconsidéré* » aux yeux des gaullistes et même au-delà du mouvement. Du même coup, le problème d'une éventuelle réintégration des ministres dans les instances dirigeantes du R.P.R. se trouverait définitivement écarté. On se demandait aussi à quelle fin et par qui la « fuite » de ce document avait pu être organisée.

Un des collaborateurs du garde des sceaux précisait mardi soir que le ministre n'écrivait ses notes politiques au président de la République que sur du papier blanc sans en-tête, ce qui est le cas de celle du 9 janvier. Mercredi matin le cabinet de M. Peyrefitte ne confirmait ni ne démentait la véracité du document, qui depuis la veille était largement diffusé par tous les organes de presse.

ANDRÉ PASSERON.

Nous publions ci-dessous le texte intégral de la « note » attribuée à M. Peyrefitte :

Trois cas de figure peuvent se présenter dans le fonctionnement des institutions de la Vᵉ République :

— Le président s'appuie sur une majorité parlementaire dominée par une formation qui se réclame de lui : ce fut le cas du général de Gaulle et de G. Pompidou ;

— Le président et la majorité parlementaire sont de tendances opposées : c'était l'hypothèse d'une victoire de l'union de la gauche en mars 1978 ;

— Le président coexiste avec une majorité parlementaire où la formation qui s'identifie à lui est minoritaire.

Ce dernier cas nécessite une concertation permanente. Faute qu'elle joue dans de bonnes conditions, nous sommes entrés depuis plusieurs mois dans une crise institutionnelle larvée. Celle-ci pourrait s'aggraver ou se résoudre, selon les décisions que prendront le président et/ou le premier ministre.

Le récent verdict du Conseil constitutionnel, bien qu'il porte sur un point de procédure, a été interprété spontanément par l'opinion, et exploité par l'opposition, ainsi que par certains dirigeants du R.P.R., comme un coup de semonce, destiné à alerter les responsables de l'exécutif sur les risques de blocage institutionnel qu'entraînent des relations grinçantes au sein de la majorité.

La stratégie de Jacques Chirac.

Il est dans la nature de J. Chirac de se présenter à l'élection présidentielle ; et même de ne reculer devant rien pour se faire élire, ou, en tout cas, pour empêcher la réélection du président.

A ses intimes, il déclare que M. Valéry Giscard d'Estaing sera obligé de renoncer à se présenter :

— Soit que les campagnes déclenchées contre lui par les journaux à scandales, par la gauche non communiste et par les « chiraquiens » (*la Lettre de la Nation* étant le plus féroce de tous les organes de presse), réussissent à l'écœurer ;

— Soit qu'il se rende compte que des accords qui viendraient à être passés entre le candidat socialiste et Jacques Chirac aboutiraient à sa défaite, au second tour.

Déjà, J. Chirac fait courir le bruit que le premier ministre, ayant compris que le président ne serait pas réélu, préparerait sa propre candidature ; et son entourage n'hésite pas à présenter les déclarations au journal *Rhône-Alpes* comme le pendant de la « déclaration de Rome » de Georges Pompidou...

Dans un premier temps, il est probable que J. Chirac n'empêchera pas M. Debré d'annoncer sa propre candidature ; à moins qu'il n'encourage P. Messmer ; mais il compterait bien contraindre ce candidat, en temps utile, à s'effacer à son profit.

Dans les prochains mois, J. Chirac et l'appareil du mouvement feront pression sur les membres du groupe pour qu'ils adoptent une attitude de plus en plus hostile au gouvernement : qu'ils fassent apparaître la fin du premier septennat comme trop précaire pour qu'un second septennat demeure envisageable ; et même, qu'ils préparent les esprits — de « convergences » en « alliance objective » puis en alliance tout court — à un éventuel accord de désistement mutuel avec le candidat socialiste (si invraisemblable que paraisse actuellement cette perspective, on peut tenir pour assuré que J. Chirac y songe sérieusement).

En attendant, J. Chirac cherchera à faire apparaître que le président de la République ne s'appuie que sur un quart des Français et qu'il a donc perdu sa légitimité. Il mettra l'accent — comme il l'a déjà fait lors de la campagne pour les élections européennes — sur ce qui sépare le R.P.R. du président, du gouvernement et de l'U.D.F. Il reprendra son offensive pour essayer d'imposer le retrait des ministres gaullistes soit du gouvernement, soit du mouvement.

Au moment où les nuages qui s'amoncellent devraient inciter les Français à se rassembler autour du chef de l'Etat, la stratégie de J. Chirac s'efforcera d'isoler le président.

Psychologie du groupe R.P.R.

Elle se réduit à quelques tendances très simples :

2.1 Tendance à soutenir l'exécutif.

Depuis vingt et un ans, le groupe a pris l'habitude d'être le pilier de la majorité, de voter pour le gouvernement et d'obtenir de lui, en contrepartie, les avantages du pouvoir : informations privilégiées sur les projets concernant les circonscriptions ; tours de faveur pour les décorations, subventions et subsides ; propositions de loi acceptées ; initiatives du groupe mises en vedette ; encouragements murmurés à des « ministrables » ; et autres échanges de bons procédés, entre un gouvernement et sa majorité, qu'appelle tout régime parlementaire sans être pour autant régime d'Assemblée. La plupart des membres du groupe (qu'ils y aient appartenu lors des précédentes législatures et en forment ainsi le noyau cristallisateur, ou qu'ils s'y soient agrégés récemment et se soient formés au contact des anciens) ressentent instinctivement — malgré tout ce qui a pu se passer depuis 1976 — cette vocation majoritaire.

C'est précisément en raison de cette vocation que Jacques Chirac, à la faveur de ses fonctions de premier ministre, s'était rendu maître d'abord du groupe, puis de l'appareil du mouvement. Il n'aurait jamais réussi cette mainmise s'il n'avait pas été installé à Matignon.

Quand un ministre habile à jouer le jeu parlementaire, comme Jacques Barrot, est entendu salle Colbert, les députés R.P.R. lui parlent bientôt de leur hôpital ou de leur maison de retraite. L'audition se déroule dans une atmosphère de détente amicale. Pourquoi faut-il qu'un pareil exemple reste isolé ?

Aujourd'hui encore, la quasi-totalité du groupe aspire secrètement à jouer le rôle que les « gaullistes légitimistes » jouent à découvert. Orphelins du général de Gaulle, les députés R.P.R. ne demandent qu'à être aimés de son successeur. S'il ne leur tend pas la main, ils n'auront pas d'autre solution que de suivre Jacques Chirac ?

2.2 Tendance à se soucier de l'état d'esprit du corps électoral.

Presque tous les membres du groupe sont parfaitement conscients d'avoir été élus dans un scrutin majoritaire, à l'appel du président et de son gouvernement. Ils savent que le « courant » qui a passé, provoquant une aussi large victoire, était celui qu'entraîna le phénomène majoritaire : leurs professions de foi et leurs feuilles électorales des candidats R.P.R. ne se réclamaient-elles pas, le plus souvent, autant du président de la République que de M. Chirac.

Ils se rendent compte qu'il n'existe pas vraiment un électorat R.P.R. et un électorat U.D.F., mais, pour l'essentiel, un électorat de la majorité présidentielle, qui a les mêmes réactions en face des principaux problèmes et qu'anime la volonté de sauvegarder le régime et le type de société dans lequel vit la France. Ils n'ignorent pas qu'aucun député R.P.R. n'aurait pu être élu sans les voix U.D.F. (et réciproquement). Ils ont étudié avec soin les tableaux que nous avons fait publier au lendemain des élections européennes du 10 juin dernier, et qui faisaient apparaître toutes les circonscriptions qui seraient passées à l'U.D.F. si les voix recueillies par les listes Veil et Chirac s'étaient portées, lors d'élections législatives, respectivement sur un candidat U.D.F. et un candidat R.P.R. ; avertissement.

Ils constatent que leur électorat, si soulagé après les élections de mars 1978, désapprouve les attitudes querelleuses du R.P.R. et blâme avec une particulière sévérité des jeux partisans chez ceux qui, se réclamant du général de Gaulle, devraient les bannir plus qu'aucun autre parti.

Préoccupés, comme tout parlementaire qui se respecte, de leur réélection, ils n'ont aucune envie, à quelques exceptions près, de courir l'aventure.

Mais ces deux tendances, qui devraient pousser les députés R.P.R. à soutenir fermement le gouvernement, sont compensés par les deux suivantes :

2.3 Une extrême susceptibilité des députés R.P.R. pour tout manque d'égards soit envers leur « credo », soit envers leur personne.

— Leur patriotisme intransigeant les conduit à interpréter défavorablement des thèmes comme « la France est une puissance moyenne », ou « 1 % de la population du globe parlera français ». Deux expressions de cet ordre, aussitôt présentées comme preuves d'un « renoncement à l'ambition nationale », entretiennent les procès d'intention les moins justifiés.

— Une préférence marquée pour des parlementaires U.D.F. leur est insupportable. (Préfets redoublant d'attention à l'égard des parlementaires U.D.F. et négligeant les députés R.P.R. Ministres U.D.F. qui ne préviennent pas de leur passage les parlementaires R.P.R. Voyage au Cambodge aux frais du gouvernement offert à des députés U.D.F. à l'exclusion de tout R.P.R. Tel ministre U.D.F. est accusé lorsqu'un député R.P.R. intervient auprès de lui, de le faire attendre et d'accorder d'abord le bénéfice de cette démarche à un parlementaire U.D.F., qui est tout surpris de recevoir une réponse chaleureuse à une question qu'il n'a pas posée.)

Un exemple : Grussenmeyer et Weissenhorn, d'esprit jusque-là majoritaire, ont été retournés parce que le président, à l'occasion de son voyage en Alsace, ne leur aurait pas adressé la parole — le préfet ayant probablement oublié de les lui présenter (Peu de temps auparavant, Grussenmeyer, recevant à Reichshoffen l'auteur de cette note, avait plusieurs fois, dans son discours d'accueil, proclamé son loyalisme envers le président, sans citer J. Chirac une seule fois). Ils sont aussitôt devenus des « chiraquiens » enragés. C'est leur refus de tout compromis qui a contraint le gouvernement à retirer le projet de loi sur la pollution du Rhin, provoquant une tension entre Paris et La Haye. Petites causes, grands effets...

Toute mesure individuelle dont une personnalité gaulliste paraît être victime tourne au drame. Le thème de la « chasse aux sorcières » est celui qui amène le plus d'adeptes à J. Chirac, comme l'avait fait le thème de la « dératisation de l'Hôtel de Ville » au moment des élections municipales de Paris, alors que tous les gaullistes se ralliaient jusque-là de bon gré à la candidature de P.-C. Taittinger.

J. Chirac joue de cette sensibilité à vif des gaullistes pour neutraliser les deux premières tendances.

2.4 Solidarité des gaullistes.

Cette donnée, d'apparence irrationnelle, doit entrer dans toute analyse rationnelle de la situation politique en France. Depuis trente ou quarante ans, les gaullistes ont appris qu'unis ils représentaient une force, mais que, divisés, ils ne comptaient plus. Depuis vingt et un ans, on a annoncé bien des fois que leur formation allait éclater. Elle est toujours ressortie des crises plus soudée qu'avant.

Aussi les dissidents sont-ils blâmés, mais les sectaires également. Un équilibre s'établit entre la discipline et la tolérance. Il ne faut jamais apparaître comme l'agresseur qui met à mal l'unité du groupe.

Selon l'attitude adoptée par le président et le premier ministre, la quasi-totalité du groupe peut donc pencher d'un côté ou de l'autre : unie derrière J. Chirac, si prétexte est donné à celui-ci de dénoncer une volonté d'écraser le gaullisme et les gaullistes ; unie autour du président et du premier ministre quand ils parlent le langage qu'espère le groupe et distribuent attentions ou faveurs. Il suit de là que la manière la plus sûre d'affaiblir J. Chirac consiste à séduire les gaullistes, et la manière la plus sûre de le renforcer, à les rebuter.

D'où l'importance, pour l'attitude du groupe, de la ligne que le président et le premier ministre décideront de suivre.

Seule une analyse superficielle pourrait faire croire que les chefs actuels du mouvement manœuvrent le groupe parlementaire à leur guise. Ils ne peuvent le conduire que là où il est prêt à aller. Ils sont souvent contraints par lui à renoncer à leurs projets.

Cette solidarité est loin de jouer à sens unique *contre* le président. Elle a commencé à jouer *pour* lui, en 1974 et en 1975, avec un premier ministre issu de ce groupe. Elle a encore joué pour lui, lors des élections de mars 1978, les ministres gaullistes ayant menacé Jacques Chirac de dénoncer publiquement sa « stratégie d'échec et de recours » s'il continuait à attaquer le gouvernement comme dans son discours de Vierzon. Elle a encore joué, dans le même sens, de décembre 1978 à mars 1979, pour empêcher l'exclusion du garde des sceaux, qui avait relevé les termes inacceptables de « l'appel de Cochin » — exclusion exigée cependant à trois reprises par Jacques Chirac et la commission des conflits. Elle a enfin joué en décembre 1979 pour faire avorter — au moins provisoirement — l'intention manifestée par B. Pons de provoquer le retrait des ministres gaullistes du mouvement et du groupe.

La solidarité empêchera-t-elle l'aventure ?

Si le gouvernement entoure le groupe de suffisamment de considération, il est hors de doute que la solidarité l'éloignera de la censure, que seuls quelques enragés voteront.

Si le sentiment de frustration qui anime actuellement les députés R.P.R., atteignant son paroxysme, devient pressentiment de l'élimination prochaine et manie de la persécution, la solidarité jouera en sens inverse. Le groupe peut basculer vers la censure. Il ne suffit pas de se dire que le comportement agressif du R.P.R. lui aliène son électorat et entraîne une désaffection de la nation à l'égard des partis et même à l'égard du Parlement, dont les « poisons et délices » n'intéressent personne dans la population, à l'exception des spécialistes de la classe politique.

Le groupe, par l'effet de sa solidarité, peut être amené à prendre une décision collégiale, même si elle est suicidaire. On entend déjà des députés ordinairement raisonnables affirmer : « *Puisqu'on veut nous écraser, prenons les devants.* » « *Mieux vaut sombrer pavillon haut, que de se traîner sans dignité et sans espoir.* »

Jacques Chirac et Michel Debré démontrent à qui veut les entendre que si le groupe vote une motion de censure socialiste (ou les socialistes une motion R.P.R.), le président sera dans l'incapacité de dissoudre. Car, s'il le faisait, la gauche comporterait 300 à 350 sièges. En moins d'un an, François Mitterrand n'aurait pas le temps de se démonétiser. Maître de Matignon, il aurait tous les moyens, au printemps suivant, de s'emparer de l'Elysée, dont l'actuel détenteur apparaîtrait comme le grand vaincu, après une dissolution que le peuple aurait désavouée.

Le président ne pourrait donc que reculer devant cette perspective. Jacques Chirac s'assure qu'il peut pousser son offensive sans danger.

Participation des « gaullistes légitimistes » au gouvernement.

L'existence de ministres et de secrétaires d'Etat gaullistes devient ambiguë. Avant les élections de mars 1978, elle s'expliquait par la nécessité d'obtenir la victoire de la coalition R.P.R.-U.D.F., face à la coalition socialo-communiste. Dans la perspective de l'élection présidentielle, elle peut se faire de plus en plus malaisée.

Déjà, les ministres et secrétaires d'Etat issus du R.P.R. hésitent — ou répugnent — à fréquenter le groupe. Aux journées parlementaires de la Guadeloupe, en mars, ils étaient cinq sur onze. Aux journées parlementaires de Savoie, en septembre, ils n'étaient plus que trois. Lors du pèlerinage annuel de novembre à Colombey, il n'en restait qu'un. De plus en plus gênés par l'inconfort de leur position, ils en sont venus à déserter les réunions du mardi à la salle Colbert. Ils n'ont même plus le goût d'inviter à déjeuner les parlementaires du groupe dont ils sont issus, comme il serait si nécessaire de le faire.

S'il est visible que leur présence au gouvernement a pour contrepartie des satisfactions de principe (exemple : le sixième sous-marin nucléaire) ou quelques services rendus aux membres du groupe, leur position, vis-à-vis du groupe comme de l'opinion, se raffermira. *Il sera naturel qu'ils se déclarent solidaires du président le jour où celui-ci annoncerait sa candidature, et qu'ils fassent activement campagne pour lui*, réduisant la candidature de Jacques Chirac à celle d'un dissident, soutenu par un groupuscule.

Si, au contraire, ils ne peuvent se prévaloir de certains succès, s'il apparaît qu'on néglige leur avis, ils verront s'effondrer leur crédibilité — fortement atteinte déjà par leur évidente impuissance à réduire les conflits entre le groupe dont ils sont issus et le gouvernement auquel ils appartiennent. Ils seront désignés comme des traîtres qui ont accepté de jouer le rôle de caution, parce qu'ils étaient seulement attachés à leur portefeuille.

Bref, le sens même de leur présence au gouvernement dépendra, aux yeux des députés R.P.R., des avantages qu'elle leur aura permis d'obtenir pour la cause du gaullisme et des gaullistes.

Autant qu'à la veille de la session d'automne, deux solutions restent possibles. C'étaient déjà les deux solutions qui existaient pour la mairie de Paris dans l'hiver 1976-1977 : *l'affrontement* a installé Chirac à l'Hôtel de Ville, alors que la *conciliation* y aurait conduit P.C. Taittinger.

4.1 Ou bien : continuer à laisser aux députés gaullistes l'impression (vraie ou fausse) qu'on veut à toute force réduire le R.P.R. et brutaliser le groupe, sans même distinguer entre les « chiraquiens » et les « légitimistes ».

— C'est rendre la concertation avec le groupe inopérante : les « chiraquiens » se donnent bonne conscience en arguant qu'ils n'ont pas commencé les hostilités (ce qui est toujours facile à démontrer, chaque acte inamical répondant à un autre).

— C'est permettre à J. Chirac et à ses séides de monter en épingle toute expression du président ou du gouvernement qui paraît relever d'une philosophie contraire au gaullisme, toute préférence marquée à des personnalités U.D.F. dans l'octroi d'avantages, de passages à la télévision, etc.

— C'est coaguler autour de J. Chirac les gaullistes (tous les militants; presque tous les parlementaires, y compris ceux qui le souhaitent le moins; et une partie de leur électorat qu'il ne faut peut-être pas sous-estimer).

— C'est faire apparaître les ministres et secrétaires d'Etat gaullistes comme des « judas prêts à se vendre pour quelques pièces d'or » (formule employée par B. Pons); et les mettre bientôt dans l'obligation morale, soit de quitter le gouvernement; soit de rompre tout contact avec le groupe et à plus forte raison le mouvement (ce que plusieurs d'entre eux ont déjà fait; mais l'opinion se demandera alors à quoi ils servent, en dehors de leurs fonctions techniques).

— C'est augmenter l'audience des extrémistes (les Le Tac ou Le Douarec) et enlever leurs arguments aux « légitimistes ».

— C'est pousser C. Labbé à surenchérir sur B. Pons, alors que dans un autre contexte il pourrait s'évertuer — il l'a déjà fait — à calmer le jeu.

— C'est faciliter le rapprochement des états-majors (puis des groupes, puis un jour des électorats) gaulliste et socialiste. Déjà, en avril 1978, J. Chirac avait décidé de faire élire au « perchoir » P. Mauroy. E. Faure avait annoncé au groupe stupéfait sa décision de se maintenir au second tour, décision qui lui avait été dictée par J. Chirac ; il n'a fait volte-face que *in-extremis* (devant les conséquences qu'entraînerait ce geste sur sa candidature à l'Académie...). Bien qu'il n'y ait pas de possibilité de triangulaire au second tour de l'élection présidentielle, un mauvais report de voix pourrait aboutir au même résultat.

En 1974, les 15 % de voix recueillies au premier tour par J. Chaban-Delmas, n'ont pas eu au second tour le comportement « majoritaire » que V. Giscard d'Estaing était en droit d'attendre. De diverses études de sociologie électorale, notamment celles qui ont été menées par la Fondation nationale des sciences politiques, il semble ressortir qu'« *au moins le tiers de ces voix ne se sont pas reportées* sur l'actuel président. Or, J. Chaban-Delmas n'a rien fait pour les inciter à se reporter sur F. Mitterrand ; et les principaux dirigeants gaullistes d'alors (à commencer par les ministres en exercice) ont fait activement campagne au second tour en faveur du seul candidat de la majorité restant en piste. Si, en 1981, J. Chirac obtient 12 % des voix, mais fait une campagne acharnée, au premier tour contre le président sortant, au second tour en faveur du candidat socialiste, ne détournera-t-il pas vers celui-ci au moins la moitié de ses propres voix ? Le président sortant prendrait alors le risque de ne devoir sa réélection qu'à l'abstention des communistes, et de donner ainsi au P.C. de dangereux moyens de pression.

4.2 Ou bien : *traiter le groupe R.P.R.* comme une composante à part entière de la majorité parlementaire, — et même comme ce qu'il estime être : la majorité de la majorité.

— Donner instruction aux préfets d'entourer les députés R.P.R. (à quelques exceptions près) de tous les égards dus à des parlementaires de la majorité.

— Engager les ministres soit issus de l'U.D.F., soit techniciens, soit R.P.R., à inviter les députés R.P.R. à leur table et à ne jamais faire de discriminations entre parlementaires de la majorité (sauf quelques « chiraquiens »).

— Renouveler aux ministres et secrétaires d'Etat issus du R.P.R. la consigne d'être assidus au groupe R.P.R.

— Récompenser les bonnes volontés en donnant des encouragements aux plus compétents et aux plus coopératifs des parlementaires, et même en faisant entrer au gouvernement dans un éventuel remaniement, des hommes comme R. Poujade, M. Cointat, voire Devaquet (qui, depuis qu'il a été supplanté par B. Pons comme secrétaire général du R.P.R., donne des signes de ralliement aux « légitimistes »).

Ce serait incliner les gaullistes vers leur pente naturelle : être un grand parti de gouvernement.

Ce serait rendre aux ministres gaullistes un crédit qu'ils sont en voie de perdre et leur permettre d'entraîner derrière eux la quasi-totalité du groupe.

Ce serait marginaliser la minorité chiraquienne au sein du groupe.

Ce serait isoler J. Chirac dans l'opinion et faire apparaître sa candidature à l'élection présidentielle comme celle d'un ambitieux, qui fait passer ses calculs et ses rancunes avant l'intérêt général.

Le présent septennat devrait laisser l'image de la réconciliation des Français et de la normalisation du fonctionnement institutionnel.

A l'occasion des élections de mars 1978, cette image brillait d'un vif éclat : les institutions avaient parfaitement fonctionné ; les échéances normales n'avaient pas été bousculées ; la campagne électorale s'était déroulée dans le calme : l'idée avait été admise, pour la première fois, que le président resterait à l'Elysée quoi qu'il advînt, tout chantage au départ étant exclu ; ni le vote des jeunes, ni la crise économique, ni le chômage, n'avaient empêché la majorité de gagner ; un *consensus* s'était établi autour de l'essentiel de l'héritage de la Vᵉ République en politique intérieure, militaire, étrangère.

Il serait bien dommage, pour l'histoire, que la fin du septennat efface cette image. Comment les Français croiraient-ils à leur réconciliation, si la majorité est profondément divisée ? A la fin des guerres de religion, si elles font rage parmi ceux qui devraient soutenir le président ? Au consensus institutionnel, si les institutions sont bloquées par défaut de concertation ?

Après sa réélection, le président serait en position de force pour exiger que tous les députés de la majorité fassent sans équivoque acte d'allégeance majoritaire et pour placer systématiquement des concurrents dans toutes les circonscriptions tenues par un R.P.R. hostile, « *ou simplement hésitant* ».

Jusqu'en 1981, le groupe gaulliste sera bien utile pour permettre le fonctionnement régulier des institutions ; et son électorat ne sera pas moins utile pour élargir dès le premier tour les assises populaires du président.

Un heureux achèvement du septennat et la préparation de l'échéance de 1981 rendent souhaitable que les gestes nécessaires soient faits souverainement par le président et le premier ministre — dans une période où ils ne sont encore soumis à aucune pression — pour que s'apaise l'hostilité entre le groupe gaulliste et le gouvernement.

M. Jacques Chirac

[illegible]

ANDRÉ PASSERON.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés décident que la distribution d'actions aux salariés sera facultative

Mardi 15 avril, sous la présidence de M. CHABAN-DELMAS (R.P.R.), l'Assemblée nationale examine le projet de loi créant une distribution d'actions en faveur des salariés des entreprises industrielles et commerciales. Ce texte prévoit l'obligation pour les sociétés cotées ou assimilées de distribuer gratuitement à leurs salariés 3 % de leur capital social dans la limite d'un montant correspondant à 5 000 F par salarié et dès lors que ces sociétés ont distribué au moins deux dividendes au titre des trois derniers exercices clos (le Monde *daté 13-14 et 16 avril).*

M. Hamel (U.D.F.), rapporteur de la commission spéciale, indique que certaines difficultés sont apparues lors de l'examen du texte en commission : difficultés *« d'ordre constitutionnel, en raison de la discrimination opérée par le projet entre les salariés selon qu'ils seraient bénéficiaires ou non de la distribution obligatoire d'actions et en raison des mécanismes de dédommagement qu'il prévoyait ; d'ordre social, en raison de l'application du texte aux seules sociétés cotées et aux seuls salariés français ; d'ordre « philosophique », en raison du caractère obligatoire et exceptionnel d'une procédure qui semble en contradiction avec l'esprit de la participation fondée sur le volontarisme ».*

M. MATTEOLI, ministre du travail et de la participation, rappelle les premières initiatives en matière de participation en indiquant : *« Ces initiatives, bien qu'elles n'aient pas eu de suite, étaient cependant le signe que l'antique conception de l'« homme-outil » devenait désormais insoutenable et qu'une conception nouvelle tendant à reconnaître le rôle actif des travailleurs au sein de l'appareil de production était seule compatible avec le développement d'une société industrielle moderne. »* Rendant hommage à l'action du général de Gaulle, le ministre du travail se déclare favorable à la proposition de loi du R.P.R. qui prévoit, notamment, la représentation des cadres, avec voix délibératives, au conseil d'administration ou de surveillance des sociétés d'une certaine importance. Il indique ensuite : *« Le scepticisme et même, dans certains cas, l'opposition auxquels se heurte parfois le principe de l'actionnariat salarié trouvent leur origine dans les considérations d'ordre politique ou philosophique concernant l'évolution des sociétés de type capitaliste ainsi que dans des blocages au niveau des mentalités. »*

Défendant une exception d'irrecevabilité, dont l'objet est de faire reconnaître que le texte comporte des dispositions inconstitutionnelles, M. DEROSIER (P.S., Nord) estime que ce projet, *« présenté comme une véritable révolution, n'est en fait qu'un grain de plus de cette poussière jetée aux yeux des Français par le président de la République et le gouvernement pour faire oublier les aspects néfastes de la politique menée ».*

Il indique d'autre part que le projet modifie l'équilibre économique et financier du budget tel que l'ont voté le Parlement.

S'opposant à l'exception d'irrecevabilité, M. HAMEL affirme que le projet n'aura pas, cette année, d'incidence sur les finances publiques. Le ministre du travail confirme ce dernier point en précisant que la créance des entreprises sur l'Etat ne sera pas exigible dès 1980.

Mise aux voix, l'exception d'irrecevabilité est repoussée par 280 voix contre 200.

M. BÈCHE (P.S., Doubs) défend ensuite une question préalable dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu à délibérer. Il déclare : *« A quoi bon discuter d'un texte dérisoire, de portée limitée, puisque facultative, après que d'autres textes dérisoires sur le même sujet n'ont produit que des effets dérisoires. »*

M. HAMEL, puis le ministre du travail, s'opposent également à la question préalable. Celle-ci est repoussée par 285 voix contre 195.

M. DELALANDE (R.P.R.) : un texte qui ne laissera pas un souvenir impérissable

Dans la discussion générale, M. DELALANDE (R.P.R., Val-d'Oise) explique notamment que le texte du gouvernement n'était pas conforme à la Constitution parce que celle-ci prévoit que dans le cas de dépossession obligatoire d'actionnaires l'indemnisation de ces actionnaires *« doit être juste mais surtout préalable. Or,* précise-t-il, *le mécanisme prévu dans le texte gouvernemental s'étalait sur dix ans postérieurement à la promulgation de la loi. »*

En conclusion, le député du Val-d'Oise déclare que le R.P.R. aurait *« mauvaise grâce »* à s'opposer à ce texte *« s'il peut, comme le croit le gouvernement, avoir un petit effet sur le développement de l'actionnariat dans l'opinion publique ».* « Mais, souligne-t-il, *il est vrai que ce n'est pas un texte qui laissera un souvenir impérissable, et c'est vrai que nous ne croyons pas que ce soit la meilleure voie pour la participation. »* M. Delalande indique cependant que *« dans un souci majoritaire et pour ne pas faire rater une expérience »,* le R.P.R. votera le projet de loi.

M. DUCOLONE (P.C., Hauts-de-Seine) estime que le projet fait partie de la *« propagande gouvernementale ».* Il déclare à ce sujet : *« A la recherche d'un consensus social qu'il a bien du mal à trouver, le gouvernement et le R.P.R. lancent, à un an des élections présidentielles, une nouvelle opération poudre aux yeux qui n'est rien d'autre qu'un dépoussiérage des vieilles idées de la collaboration de classes. »* Le député des Hauts-de-Seine ajoute : *« La distribution de quelques actions ne donnera aux travailleurs ni l'information, ni la démocratie, ni la dignité auxquelles ils aspirent. Elle ne modifiera en rien les structures hiérarchiques qui pèsent sur les salariés. »*

Pour M. MADELIN (U.D.F., Ille-et-Vilaine), *« la participation est l'antidote du poison social qu'est le déracinement ». « Elle répond à deux exigences fondamentales de la nature humaine,* ajoute-t-il, *le besoin de communauté et le besoin d'indépendance. »* A propos de l'actionnariat dans l'entreprise, le député U.D.F. souligne que de nombreux salariés ne souhaitent pas investir leur épargne exclusivement dans leur propre entreprise et assure qu'il n'est pas *« sain de faire dépendre trop les salariés de leur entreprise ».*

M. PIGNION (P.S., Pas-de-Calais) souligne que le rapport Sudreau est *« aux oubliettes »,* et affirme : *« Vraiment, la pêche aux voix est, à travers ce texte dérisoire, par trop apparente. »*

En séance de nuit, sous la présidence de M. LAGORCE (P.S.), M. FUCHS (U.D.F., Haut-Rhin) se déclare favorable à une distribution obligatoire d'actions ainsi qu'à une participation à la gestion de l'entreprise qui ne se limite pas aux seuls cadres.

M. CAILLE (R.P.R., Rhône) déclare notamment : *« Certes, tout ne peut se faire en même temps. Mais si la participation a été une idée neuve en France, craignons les idées qui vieillissent sans avoir pris corps : elles finissent par ressembler à de vieilles idoles fardées auxquelles on rend hommage par habitude. Je crains fort — j'espère me tromper — que ce soit le cas aujourd'hui. »*

M. TONDON (P.S., Meurthe-et-Moselle) estime que ce texte témoigne *« d'une incompréhension des préoccupations des travailleurs »* et souligne qu'à l'approche de l'élection présidentielle M. Giscard d'Estaing *« exhume de vieux projets ».*

M. GANTIER (U.D.F., Paris) insiste sur le fait que deux millions et demi de salariés des sociétés cotées bénéficieront de la loi, et M. MESMIN (U.D.F., Paris) se félicite *« qu'un nouveau pas en avant ait été entrepris par le président de la République »* en ce qui concerne la participation.

M. GINOUX (U.D.F., Hauts-de-Seine) estime que le texte *« apportera des avantages limités, voire illusoires »,* et assure : *« A moins de modifications très importantes, je ne voterai pas ce texte, qui va aggraver la charge des entreprises et, je le crains, décevoir les travailleurs. »*

M. MIOSSEC (R.P.R., Finistère) craint *« que cette réforme ne se solde, non pas par un échec, mais par l'indifférence quasi générale des salariés ».*

M. BOUVARD (U.D.F., Morbihan) se félicite *« de la démarche progressive choisie par le gouvernement, qui ouvre largement la porte vers les mutations de l'entreprise »,* et M. ZELLER (app. U.D.F., Bas-Rhin) souligne que parmi les souhaits émis par les salariés, celui d'être propriétaires de leurs entreprises ne vient qu'au quatrième ou au cinquième rang, leur premier souci étant d'être mieux informés et consultés sur la marche de l'entreprise.

Répondant aux orateurs, M. MATTEOLI rappelle que le projet ne constitue *« qu'une étape et une relance sur lesquelles les partenaires sociaux, étrangement, expriment des réserves parfaitement dissemblables ».* Il reconnaît, d'autre part, que l'octroi gratuit des actions *« ne répond pas totalement à une définition idéale de la participation ».*

Dans la discussion des articles, l'Assemblée repousse un amendement de M. Tondon tendant à remplacer la distribution gratuite des actions par une souscription privilégiée facultative. Puis, sur proposition de MM. Hamel et Delalande, elle décide de conférer un caractère facultatif à la distribution envisagée, que les titres des sociétés concernées soient ou non cotés en Bourse. La condition de distribution de dividendes est maintenue. Toutefois, la période de référence est limitée aux cinq années précédant la décision de distribution, la distribution des dividendes pouvant avoir lieu au titre de deux exercices quelconques de cette période

Commentant le changement d'attitude du gouvernement sur une distribution d'actions qui passe d'obligatoire à facultative, M. DUCOLONÉ souligne : *« Le C.N.P.F. est passé par là... »*

Les députés adoptent ensuite un amendement du gouvernement stipulant : *« Dans les sociétés cotées, le conseil d'administration ou le directoire, selon le cas, est tenu de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour décider s'il y a lieu ou non de procéder à la distribution d'actions. Cette assemblée doit être réunie dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la loi. Le conseil d'administration ou le directoire des sociétés concernées porte, dans un délai de neuf mois à compter de la même date, à la connaissance de chaque salarié la décision de l'assemblée générale extraordinaire et, le cas échéant, le nombre d'actions qui lui seront attribuées. »*

Sur proposition de la commission, l'Assemblée décide que, dans les sociétés dont les titres ne sont pas cotés en Bourse, le conseil d'administration ou le directoire peut proposer à l'assemblée générale de procéder à cette distribution d'actions. L'assemblée doit alors être réunie au cours de l'un des deux premiers exercices ouverts après la promulgation de la loi.

Par 282 voix contre 0 (l'opposition s'abstenant), l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement tendant à préciser que le nombre des actions distribuées aux salariés est déterminé de manière à représenter 3 % du nombre des actions existantes, sans que la valeur totale de ces actions distribuées puisse excéder une somme correspondant au produit de 5 000 francs par le nombre des salariés bénéficiaires. La valeur des actions distribuées est calculée comme suit : pour les sociétés non cotées, le choix sera laissé entre l'expertise et la référence aux valeurs comptables ; pour les sociétés cotées, la valeur de négociation ne peut être établie que par référence à une moyenne de cours de Bourse enregistrés dans la période précédant la décision de distribution.

Par 277 voix contre 199, l'Assemblée adopte un amendement du gouvernement stipulant que les actions distribuées doivent résulter d'une augmentation de capital qui, elle-même, ouvre droit à une créance sur l'Etat égale à 65 % de la valeur de ces actions. La prime d'émission sera égale à la différence entre la valeur par action de la créance et le montant de celle-ci. Les députés décident ensuite, sur proposition du gouvernement, que tous les salariés de l'entreprise comptant au moins deux ans d'ancienneté bénéficient de la distribution. Les salariés de nationalité étrangère devront, pour pouvoir en bénéficier, justifier de cinq ans de présence continue en France. D'autre part, la répartition individuelle des actions entre les salariés bénéficiaires s'effectuera soit à l'intérieur d'un écart maximum de 1 à 3 par référence au salaire perçu par les intéressés et à leur ancienneté dans l'entreprise, soit conformément aux règles de répartition prévues par l'accord de participation en vigueur dans l'entreprise.

Sur proposition du rapporteur, il est indiqué que toute distribution d'actions doit faire l'objet d'une information préalable du comité d'entreprise et des salariés bénéficiaires et qu'elle doit être assortie d'une formation économique et financière de ces derniers. D'autre part, les sociétés concernées devront faire connaître à l'autorité administrative les modalités des distributions auxquelles elles auront procédé.

Par 229 voix contre 19 (l'opposition s'abstenant), les députés décident, sur proposition du gouvernement, qu'à compter du 1er janvier 1980 les entreprises industrielles et commerciales seront soumises à une taxe annuelle de 5 % assise sur le montant, diminué d'un abattement de 10 000 francs, des dépenses classées dans la catégorie des cadeaux et frais de réception. Il est enfin précisé que le gouvernement saisira le Parlement, avant le 31 décembre 1983, d'un rapport décrivant les résultats de l'application de la loi.

L'ensemble du projet est ensuite adopté, l'opposition votant contre.

La séance est levée, mercredi 16 avril, à 1 h. 15.

L. Z.

L'Assemblée nationale a adopté, mercredi 16 avril, le projet de loi sur l'actionnariat des salariés qui constitue, selon plusieurs députés U.D.F., une première étape vers l'objectif de « rendre les Français propriétaires individuels de la France », que s'était fixé M. Giscard d'Estaing, en novembre 1978, à Verdun-sur-le-Doubs.

Ce texte, qui s'attire le scepticisme ou l'hostilité des syndicats et de la majorité des travailleurs et la méfiance du C.N.P.F., a provoqué l'opposition des groupes socialiste et communiste et soulevé un enthousiasme variable parmi les députés U.D.F. Au nom du groupe R.P.R., M. Delalande a estimé qu'il ne laissera pas « un souvenir impérissable ». Cependant, a-t-il ajouté, si le gouvernement croit que ce projet peut avoir un « petit effet » sur le développement de l'actionnariat, les gaullistes ne voient pas de raison de s'y opposer. Insistant sur cette bonne volonté, qui témoigne d'un « souci majoritaire », le député du Val-d'Oise a prévenu ses alliés de l'U.D.F. que les gaullistes attendent de leur part le même soutien lorsque la proposition de loi du R.P.R. sur la participation viendra en discussion devant l'Assemblée nationale, la semaine prochaine.

Avec amertume, nostalgie, pessimisme ou espoir, selon les tempéraments, les députés ont rappelé que la grande idée de la participation est un héritage commun des socialistes, des gaullistes, du M.R.P., et de bien d'autres... L'idée, tous en furent d'accord, remonte à la nuit des temps. Pie XI dans son encyclique « Quadragesimo anno », Jean XXIII dans son encyclique « Mater et Magistra » et puis, pêle-mêle, Waldeck-Rousseau, Charles Fourier, Léon Bourgeois, René Capitant, Louis Vallon, Léon Blum et... le général de Gaulle ont incontestablement dominé ce débat, dans la mesure où leur parrainage a été constamment invoqué. De telles réminiscences eurent pour effet de montrer, ainsi que le déclara M. Caille (R.P.R.), que la participation commence, hélas, à prendre le visage d'une « vieille idole à laquelle on rend hommage par habitude ».

Au-delà de ces sentiments inchangés, beaucoup ont vu dans la substitution d'une distribution facultative à une distribution obligatoire d'actions aux salariés un signe inquiétant, que M. Ducoloné (P.C.) résuma crûment en indiquant : « Le C.N.P.F. est passé par là ! » Soucieux de la santé des entreprises et de l'aggravation de leurs charges, M. Ginoux (U.D.F.) n'entrevit dans le projet que des avantages limités, « voire illusoires », M. Mesmin (U.D.F.) aperçut « un nouveau pas en avant » sur le chemin de la participation et M. Miossec (R.P.R.) ne discerna qu'un « petit pas ». De son côté, M. Bèche (P.S.) affirma qu'il n'y avait aucun intérêt à discuter d'un texte dérisoire après d'autres textes dérisoires qui n'ont eu que des effets dérisoires. Mais, comme M. Matteoli, ministre du travail et de la participation avait souligné que le scepticisme naissait d'un « blocage des mentalités », M. Delalande consentit « à ne pas faire rater une expérience ».

Le résultat de celle-ci devrait être connu six mois après la promulgation de la loi lorsque, dans chaque société cotée, une assemblée extraordinaire se réunira « pour décider s'il y a lieu ou non de procéder à la distribution d'actions prévue »...

LAURENT ZECCHINI.

« LES MAIGRES FRUITS DU VOLONTARIAT »

La taxe sur les cadeaux d'entreprises, votée par les députés, rapporterait autour de 250 millions de francs par an. Telle est la seule certitude qui ressort du texte adopté. Le caractère entièrement facultatif de la distribution d'actions aux salariés rend en effet impossible toute évaluation, a priori, *du coût de la loi. Combien d'entreprises accepteront volontairement d'octroyer à leur personnel une participation au capital ?*

« La participation ne s'octroie pas », *reconnaissait, en novembre 1978, Robert Boulin, alors ministre du travail. Mais il ajoutait :* « Les fruits du volontariat sont bien maigres. L'ordonnance de 1959, fondée sur un système volontaire avait touché dix entreprises. Seul le système obligatoire de 1967 avait permis d'en atteindre onze mille, représentant cinq millions de salariés. Face aux réticences et aux conservatismes, mieux vaut imposer une obligation. » *Ce n'était pas l'avis du C.N.P.F...* — P.C.

M. SARRE DÉNONCE L'« ALIGNEMENT » DE M. ROCARD SUR LES ÉTATS-UNIS

M. Georges Sarre, membre de l'Assemblée des Communautés européennes, qui est au sein du P.S. l'un des animateurs du CERES, dénonce mercredi 16 avril dans une interview à l'A.F.P. l'*« alignement inconditionnel »* de M. Michel Rocard sur les Etats-Unis.

Faisant allusion aux propos tenus par le député des Yvelines le 25 février dernier à Antenne 2 selon lesquels *« l'équilibre ne peut être préservé que si chacun sait où il est »,* et que si l'on sait *« où est la France »,* M. Sarre demande : *« Que devient alors l'autonomie de décision de la France approuvée par nos textes fondamentaux et qui n'a justement d'intérêt que dans les périodes de crise ? Que devient l'indépendance nationale affirmée par le « projet socialiste » comme le rôle indispensable sur lequel appuyer notre perspective d'avancer vers le socialisme ? Quand Michel Rocard justifie son choix de politique étrangère par une référence à ce qu'il appelle « les pays des droits de l'homme », en quoi son discours se différencie-t-il du langage qui fut jadis celui de la « troisième force » ?*

M. Sarre conclut : *« Dans un monde dominé par l'impérialisme, la défense sourcilleuse de l'indépendance nationale est la base d'un nouvel internationalisme. Oublier cela nous conduirait à revenir aux plus mauvaises heures de la S.F.I.O. »*

Le Sénat veut accroître les responsabilités éducatives des collectivités locales

Le Sénat a repris, le mardi 15 avril, l'examen du projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivités locales en adoptant, après un ample débat, l'article 95 de ce projet qui traite de l'organisation et du financement d'activités éducatives complémentaires par les départements et les communes.

Il a d'abord écarté un amendement de M. BILLÈRES (Hautes-Pyrénées) et de ses amis radicaux de gauche tendant à supprimer cet article. Défenseur de l'amendement, M. BÉRANGER (Yvelines) a estimé que, sous prétexte d'organiser des activités pédagogiques complémentaires, on allait mettre en mouvement un engrenage dangereux destiné à compenser les défaillances de l'Etat par des initiatives qui ne devraient relever que de lui. Pour le rapporteur de la commission des lois, M. DE TINGUY (Union centriste, Vendée) et pour le rapporteur des affaires culturelles, M. SÉRAMY (Union centriste, Seine-et-Marne), cet article, au contraire, est important et utile dans la mesure où il ouvre la possibilité de moduler au niveau local des activités complémentaires à l'enseignement, qui devraient préluder à une décentralisation des programmes. Pour l'immédiat, le projet s'en tient aux activités complémentaires. Il s'agit principalement en fait de consacrer des initiatives qui existent déjà et de permettre leur coordination.

Le Sénat adopte les amendements proposés par les deux rapporteurs ainsi qu'une précision supplémentaire d'origine gouvernementale. Les activités complémentaires pourront aussi être *« sportives et culturelles »* ; le conseil de l'éducation ainsi que les conseils d'établissement devront être consultés. Ces activités complémentaires seront facultatives et ne pourront porter atteinte aux programmes et méthodes pédagogiques définis par l'Etat.

Avant l'adoption de l'article, que précède le rejet de modifications proposées par Mme LUC (P.C., Val-de-Marne) et par M. SÉRUSCLAT (P.S., Rhône), le secrétaire d'Etat à l'éducation, M. JACQUES PELLETIER, affirme qu'il n'est nullement question de désengagement de l'Etat, les activités complémentaires portant sur l'histoire locale, le patrimoine et l'environnement.

La discussion s'engage ensuite sur un article additionnel de la commission des lois qui tend à permettre aux maires *« de fixer pour l'enseignement public et privé sous contrat les heures de rentrée et de sortie des établissements d'enseignement ».*

M. SÉRAMY, au nom de la commission des affaires culturelles, voudrait aller plus loin et permettre aux communes *« de moduler l'organisation de la journée ou de la semaine scolaire ».* Le secrétaire d'Etat accepte que la commune soit associée à l'adaptation des horaires scolaires, mais refuse aux maires le droit de décision. C'est finalement la position de la commission des lois et non celle des affaires économiques qui l'emporte : le maire ne pourra fixer que les heures de rentrée et de sortie dans la journée.

M. DE TINGUY voudrait ensuite faire admettre par le Sénat une modification profonde de la politique du ministère de l'éducation, qui s'oppose presque systématiquement à la création d'antennes universitaires dans les provinces. Le rapporteur propose, prenant le contre-pied d'une récente circulaire ministérielle, un article additionnel qui autorise la création d'antennes universitaires dans les départements qui en feraient la demande. Le département ne prendrait à sa charge que les dépenses supplémentaires provoquées par la mesure de décentralisation.

L'exception d'irrecevabilité (article 40 de la Constitution) est néanmoins opposée par le gouvernement à cette initiative.

Pour répondre aux demandes formulées par les deux rapporteurs et par, notamment, l'Association des maires de France, le gouvernement accepte ensuite d'ouvrir le débat sur les modalités de remboursement aux communes de l'indemnité de logement des instituteurs. Il donne son accord à un amendement instituant *« dans le cadre de la dotation globale de fonctionnement »* un financement des dépenses consacrées au logement des instituteurs. Ce concours de l'Etat sera forfaitaire et progressif. Il entrerait en vigueur en 1981. — A. G.

M. POHER PRÉSIDERA UNE ASSOCIATION DESTINÉE A SENSIBILISER L'OPINION AUX PROBLÈMES DU TIERS-MONDE

Mardi 15 avril, a eu lieu en fin d'après-midi, à la présidence du Sénat, au palais du Luxembourg, l'assemblée constitutive de l'Association pour la recherche et l'information sur l'aide au développement (ARIAD). Au cours de cette réunion que présidaient MM. Alain Poher, président du Sénat, et Robert Galley, ministre de la coopération, ont été adoptés les statuts de l'Association et mis en place son conseil d'administration.

Présentant l'ARIAD aux quelque soixante personnalités qui avaient été conviées à cette assemblée, M. Alain Poher, qui a été élu président de l'Association, a insisté sur la nécessité impérieuse de multiplier les efforts pour sensibiliser l'opinion publique aux problèmes du tiers-monde. L'article 2 des statuts de l'ARIAD indique d'ailleurs très clairement que l'Association, dont le siège est fixé à Paris au palais du Petit Luxembourg, a pour but *« d'entreprendre ou de faciliter toute action tendant à améliorer la connaissance par l'opinion publique des problèmes économiques, sociaux et culturels que rencontrent les pays en voie de développement ».* Cet article, précise *« l'Association s'attachera particulièrement à développer l'information sur la solidarité réciproque qui existe entre des pays en voie de développement et la France, la complémentarité de leurs économies et l'intérêt commun de ces pays et de la France à un meilleur ordre économique et social ».*

D'autre part, l'article 10 stipule : *« Les membres du conseil d'administration sont élus à titre personnel par l'assemblée générale. Ils sont désignés pour trois ans, leur mandat est renouvelable. »* Le conseil se réunit au moins trois fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son président. La présence de la moitié au moins de ses membres est nécessaire à la validité de ses délibérations.



POLITIQUE

Le bilan de quarante-neuf élections cantonales

II. — Un léger mieux pour le P.S. depuis le début de l'année

par RAYMOND BARRILLON

La première partie de notre étude sur les élections cantonales de la période mai 1979-mars 1980 portait sur l'évolution de l'électorat de l'opposition considéré dans son ensemble (« le Monde » du 16 avril).

Au sein de cette opposition, le P.S. a peu souffert de la rupture de l'union de la gauche, et le rétrécissement de son audience par rapport aux renouvellements de mars 1976 et de mars 1979 est pratiquement négligeable.

Les consultations qui se sont déroulées depuis le début de 1980 ont été plus favorables au parti socialiste que celles de la période mai-décembre 1979.

L'évolution du parti socialiste doit être étudiée après avoir exclu dix-sept des quarante-neuf cantons dans lesquels on a voté entre mai 1979 et mars 1980.

Le P.S. ne s'est pas mis sur les rangs au cours de cette période dans huit cantons : Lussan, Gard (13 mai 1979), Sainte-Anne 2 Guadeloupe (20 mai 1979), Mens, Isère (16 septembre 1979), Bapaume, Pas-de-Calais (10 février 1980), Belgodère et Prunelli-di-Fiumorbo, Haute-Corse (24 février 1980), Vermand, Aisne (16 mars 1980) et Fort-de-France IV, Martinique (23 mars 1980).

Il était absent lors du renouvellement de mars 1979 à Mesvres, Saône-et-Loire (14 octobre 1979) et lors du renouvellement de mars 1976 à Castillonnès, Lot-et-Garonne (21 octobre 1979), et à Luz-Saint-Sauveur, Hautes-Pyrénées (20 janvier 1980).

L'opposition était restée à l'écart de la compétition en 1976 à Moulins-Engilbert, Nièvre (13 mai 1979); et à Vauvert, Gard (2 septembre 1979). Elle avait également été absente, en 1979, au Bugue, Dordogne (21 octobre 1979), et l'a été cette année à Bastia I, Haute-Corse (24 février 1980).

On écartera enfin le canton de Bouilly, Aube, où un « divers gauche » est intervenu le 3 février 1980, alors que tel n'avait pas été le cas le 18 mars 1979, et celui de Saint-Gengoux-le-National, Saône-et-Loire, où un M.R.G. était présent le 10 février 1980, et a été élu au second tour, alors que cette formation n'avait pas présenté de candidat le 7 mars 1976.

Le tableau II, ci-dessous, établi pour les trente-deux cantons qui restent à étudier, fait apparaître que le P.S. a progressé dans quatorze cas (de 0,27 point à 39,04 points) et regressé dans dix-huit (de 0,29 point à 8,11 points), soit un pourcentage de réussite de 43,75.

● Pour les dix-neuf « cantonales » de la période mai-décembre 1979, le P.S. a totalisé 27 014 voix, soit 28,17 % des 95 872 suffrages exprimés, au lieu de 30 900 voix, soit 28,97 % des 106 640 suffrages exprimés, c'est-à-dire que SA REGRESSION A ETE DE 0,80 POINT.

Dans les huit cantons qui avaient été renouvelés en mars 1979, son score est de 11 355 voix, soit 31,39 % des 36 172 suffrages exprimés, au lieu de 13 740 voix, soit 33,12 % des 38 483 suffrages exprimés. La régression est de 1,73 point.

Dans les onze cantons qui avaient été renouvelés en mars 1976, il obtient 15 659 voix, soit 26,23 % des 59 700 suffrages exprimés, au lieu de 18 160 voix, soit 26,63 % des 68 177 suffrages exprimés. La régression est de 0,41 point.

● Pour les treize « cantonales » de la période janvier-mars 1980, le P.S. a totalisé 25 114 voix, soit 29,40 % des 85 419 suffrages exprimés, au lieu de 27 325 voix, soit 29,02 % des 94 134 suffrages exprimés, c'est-à-dire que sa REGRESSION A ETE DE 0,38 POINT.

Dans les dix cantons de la « série » mars 1979, il recueille 18 782 voix, soit 28,16 % des 66 675 suffrages exprimés, au lieu de 19 421 voix, soit 26,55 % des 73 148 suffrages exprimés. La progression est de 1,61 point.

Dans les trois cantons de la « série » mars 1976, il obtient 6 332 voix, soit 33,78 % des 18 744 suffrages exprimés, au lieu de 7 904 voix, soit 37,66 % des 20 986 suffrages exprimés. La régression est de 3,88 points.

● Pour l'ensemble des trente-deux consultations de la période mai 1979 - mars 1980, le P.S. a totalisé 52128 voix, soit 28,75 % des 181 291 suffrages exprimés, au lieu de 58 225 voix, soit 29 % des 200 774 suffrages exprimés. SA REGRESSION A ETE DE 0,25 POINT.

Dans les dix-huit cantons de la série renouvelée en mars 1979, il a obtenu 30 137 voix, soit 29,30 % des 102 847 suffrages exprimés, au lieu de 32 161 voix, soit 28,81 % des 111 611 suffrages exprimés. Sa progression a été de 0,49 point.

Dans les quatorze cantons de la série renouvelée en mars 1976, il a obtenu 21 991 voix, soit 28,03 % des 78 444 suffrages exprimés, au lieu de 26 064 voix, soit 29,23 % des 89 163 suffrages exprimés. Sa régression a été de 1,20 point.

On ne retrouve plus ici l'anomalie que nous avions signalée au terme de l'étude de l'ensemble des voix de gauche. Le P.S. progresse en effet, ne fût-ce que très peu, par rapport à la consultation de 1979, époque « non unitaire », et régresse par rapport à celle de la très « unitaire » année 1976.

On observe, d'autre part, que depuis le début de cette année le P.S. a moins à se plaindre que précédemment de ses résultats. S'il a régressé dans sept cantons, il a progressé dans six autres, de telle sorte que son pourcentage de réussite est de 46,15 au lieu de 43,75, nous l'avons dit, pour l'ensemble de la période mai 1979 - mars 1980, au lieu de 42,10 pour la période mai - décembre 1979 (huit progressions et onze reculs).

Prochain article :

1980 A MAL COMMENCÉ POUR LE P.C.F.

II. — LES PROGRÈS DU P.S. ...

A) PAR RAPPORT AU 7 MARS 1976

Date	Canton	Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980	%	Voix et suffrages exprimés en mars 1976	%	Variat. en points de %
20 mai 1979	Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne)	794/3 660	21,69	738/3 834	19.24	+ 2,45
17 juin 1979	Troarn (Calvados)	3 116/11 261	27,67	3 183/12 432	25,60	+ 2,07
7 octobre 1979	Hucqueliers (Pas-de-Calais)	1 062/4 248	25	971/4 237	22,91	+ 2,09
2 décembre 1979	Montgeron (Essonne)	2 379/6 949	34,23	2 800/8 893	31,48	+ 2,75
9 décembre 1979	Vatan (Indre)	975/2 795	34,88	911/2 894	31,47	+ 3,41
16 mars 1980	Reims VII (Marne)	2 844/7 206	39,46	3 328/8 691	38,29	+ 1,17
	ENSEMBLE...........	11 170/36 119	30,92	11 931/40 981	29,11	+ 1,81

B) PAR RAPPORT AU 18 MARS 1979

Date	Canton	Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980	%	Voix et suffrages exprimés en mars 1979	%	Variat. en points de %
29 juillet 1979	Les Vans (Ardèche)	543/4 473	12,13	508/4 340	11,70	+ 0,43
30 septembre 1979	Saint-Gervais-sur-Mare (Hérault)	1 101/3 671	29,99	833/3 489	23,87	+ 6,12
2 décembre 1979	Saint-Rémy-sur-Durolle (Puy-de-Dôme)	2 655/5 002	53,07	2 803/5 308	52,80	+ 0,27
2 mars 1980	Ecos (Eure)	2 506/4 350	57,60	1 877/4 687	40,04	+ 17,56
2 mars 1980	Franconville (Val-d'Oise)	1 832/9 043	20,25	2 003/10 146	19,74	+ 0,51
9 mars 1980	Fronton (Haute-Garonne)	3 492/7 916	44,11	2 816/8 246	34,14	+ 9,97
16 mars 1980	Saint-Rémy-en-Bouzemont (Marne)	1 657/2 495	66,41	617/2 254	27,37	+ 39,04
16 mars 1980	Fontaine-le-Dun (Seine-Maritime)	1 192/2 702	44,11	873/2 698	32,35	+ 11,76
	ENSEMBLE...........	14 978/39 652	37,77	12 330/41 168	29,95	+ 7,82

... ET SES RECULS

A) PAR RAPPORT AU 7 MARS 1976

Date	Canton	Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980	%	Voix et suffrages exprimés en mars 1976	%	Variat. en points de %
6 mai 1979	Chatou (Yvelines)	3 078/11 061	27,82	3 127/11 069	28,25	— 0,43
22 juillet 1979	Colmars-les-Alpes (Alpes-de-Hte-Prov.)	174/763	22,80	176/666	26,42	— 3,62
19 août 1979	Cerisy-la-Salle (Manche)	69/2 530	2,72	165/2 776	5,94	— 3,22
14 octobre 1979	Seltz (Bas-Rhin)	243/4 801	5,06	511/4 679	10,92	— 5,86
18 novembre 1979	Baud (Finistère)	3 001/6 733	44,57	3 419/7 620	44,86	— 0,29
9 décembre 1979	Bordeaux 3 (Gironde)	768/4 899	15,67	2 159/9 077	23,78	— 8,11
24 février 1980	Gavray (Manche)	197/2 896	6,80	320/2 817	11,35	— 4,55
9 mars 1980	Créon (Gironde)	3 291/8 642	38,08	4 256/9 478	44,90	— 6,82
	ENSEMBLE...........	10 821/42 325	25,56	14 133/48 182	29,33	— 3,77

B) PAR RAPPORT AU 18 MARS 1979

Date	Canton	Voix et suffrages exprimés 1979 et 1980	%	Voix et suffrages exprimés en mars 1979	%	Variat. en points de %
17 juin 1979	Annecy N.O. (Haute-Savoie)	1 262/7 508	16,80	1 861/9 088	20,47	— 3,67
17 juin 1979	Lezoux (Puy-de-Dôme)	2 424/5 351	45,29	2 817/5 439	51,79	— 6,50
24 juin 1979	Fours (Nièvre)	1 246/2 981	41,79	1 549/3 003	51,58	— 9,79
8 juillet 1979	Ruffec (Charente)	1 359/5 231	25,97	1 513/5 827	25,88	— 0,91
23 septembre 1979	Prayssas (Lot-et-Garonne).	765/1 955	39,13	856/2 169	39,46	— 0,33
6 janvier 1980	Saint-Affrique (Aveyron)	1 673/6 073	27,54	2 326/6 672	34,86	— 7,32
2 mars 1980	Cusset (Allier)	1 088/7 997	13,60	1 663/8 302	20,03	— 6,43
2 mars 1980	Villefranche-du-Périgord (Dordogne)	242/1 990	12,16	233/1 840	12,66	— 0,50
9 mars 1980	Gagny (Seine-Saint-Denis)	1 902/11 070	17,18	2 666/12 760	20,89	— 3,71
23 mars 1980	Rombas (Moselle)	3 198/13 039	24,52	4 347/15 543	27,96	— 3.44
	ENSEMBLE...........	15 158/63 195	23,98	19 831/70 443	28,15	— 4,17

…ns cantonales

…le début de l'année

Prochain article : 1980 A MAL COMMENCÉ POUR LE P.C.F.

La mort de Jean-Paul Sartre



Dessin de J.-F. CAGNAT.

M. Giscard d'Estaing : une des grandes lueurs d'intelligence de notre temps

Le président de la République a évoqué la mort de Jean-Paul Sartre au cours du conseil des ministres du mercredi 16 avril.

Avant le conseil, l'Elysée avait publié la déclaration suivante :

« Jean-Paul Sartre rejetait tous les honneurs officiels. Il ne convient pas que l'hommage du président de la République paraisse contredire ce choix intime.

» Mais, en tant que jeune lecteur de son œuvre dans les années de guerre et de la Libération, je ressens sa disparition comme celle d'une des grandes lueurs d'intelligence de notre temps.

» A la perception du devenir tragique de l'être humain, trop rendu à sa seule dimension, il répondait par une générosité d'allure dogmatique mais authentique, militante, et en dépit du rejet de toute catégorie, singulièrement française. »

R.T.L. révèle d'autre part que Sartre est intervenu personnellement auprès du président de la République avant 1978.

« Il m'a rendu service un jour et je lui en suis reconnaissant. Ceci dit, politiquement, je ne suis pas de son côté, mais ce n'est pas une raison pour que je n'aie pas de sympathie pour lui », avait déclaré Sartre en mars 1978, lors d'une interview accordée à R.T.L. Le philosophe avait demandé que ce passage concernant le chef de l'Etat ne soit pas diffusé avant sa mort.

Interrogé sur la nature de sa sympathie pour M. Giscard d'Estaing, notamment s'il s'agissait d'une sympathie intellectuelle, Sartre avait répondu : *« Une sympathie d'homme à homme. Ce qui n'implique pas que politiquement je sois d'accord, mais je n'aime pas la politique. »*

L'écrivain avait ajouté qu'il avait eu avec le président de la République un dialogue « par lettres ».

Les chemins de la liberté

(Suite de la première page).

Il ouvrait la prison du *cogito* cartésien *sur le monde* des bistrots et des massacres. La philosophie redevenait un moyen de penser la vie quotidienne, la science, et la nature, mais il a fallu admettre que cette percée *phénoménologique* devait beaucoup à Husserl, et que le lien de la conscience « existentialiste » avec les « autres », l'histoire, l'action, restait incertain.

Le prestige de Sartre s'explique encore moins par ses théories politiques et ses engagements que par sa philosophie. Ses adversaires ont eu beau jeu d'ironiser sur sa difficulté à concilier son humanisme libertaire d'anti-bourgeois viscéral avec le marxisme rigide du « parti de la classe ouvrière », sans lequel rien ne lui paraissait possible. Le « compagnon de route » fut souvent plus intempestif qu'incommode, et l'ami des gauchistes montra parfois une violence qu'on eût dite forcée.

D'où donc est venue la véritable fascination exercée par Sartre ? Probablement de ses contradictions mêmes. Son œuvre entière en porte la marque, par sa diversité — philosophie, romans, critique, théâtre, *films...* — et son *inachèvement*. Presque toutes ses entreprises restent en suspens.

« J'ai écrit exactement le contraire de ce que je voulais écrire », a-t-il déclaré récemment. Ce n'est pas une de ces boutades dont il avait le secret, et qui émaillent son théâtre. Sans rien renier, il refuse de se sentir lié par ses positions antérieures.

Un couple sans égal

Il reproche à Mauriac de ne pas laisser ses héros assez libres, mais il reconnaît plus tard qu'il a fait pareil. Il dit détester son enfance, mais il lui consacre ce chef-d'œuvre que sont *les Mots*. Il prône l'engagement, juge que la littérature ne peut rien contre la faim d'un enfant, mais il se rallie à l'œuvre intemporelle et s'y voue. Il décrit mieux que personne le mal d'être (*la Nausée*) ou le mal d'aimer (*le Sursis*), mais il avoue avoir été toujours protégé du malheur par la névrose de l'écriture. Il sait, dès l'âge de cinq ans, que la mort, un jour, *« sur une route déserte, lui baisera les doigts »,* mais il ne sent son *« mufle au carreau »* que quand il écrit ; d'où, sous la maîtrise classique du style, on ne sait quelle urgence haletante marque de ce que l'avenir appellera ou non son génie.

Parfaitement, le penseur de l'angoisse, que la presse à sensation des années 50 présentait comme l'idole corruptrice des caves de Saint-Germain-des-Prés, était un homme heureux, bon vivant, aimant la blague. C'était vrai comme étudiant, quand il sillonnait à vélo la France d'avant guerre et de l'occupation, lors des « fiestas » amicales de la victoire, avec la bande des *Temps modernes*, les maoïstes d'après 1968, et récemment avec Françoise Sagan, devenue son amie. Son amour de la vie était plus fort que tous les coups du sort, comme la cécité des dernières années, où Montherlant vit une raison de ne plus vivre, et qui n'a pas empêché Sartre de cultiver l'amitié et la musique, ses jardins secrets.

Contradictions encore : son refus du mariage bourgeois et le couple sans égal dans la littérature qu'il aura formé avec Simone de Beauvoir depuis leur rencontre, il y a juste cinquante ans ; le souci de ne pas être suivi, et l'audience la plus vaste qu'un penseur ait connue de son vivant ; l'horreur et le respect de la force ; la passion de la liberté et le souci de la faire servir !

C'est sans doute cette double aspiration à la responsabilité et à l'utilité qui explique son ascendant, au-delà des réponses plus ou moins lucides et logiques que les événements lui ont inspirées personnellement. On peut diverger sur ses positions distraites face au Front populaire et à la Résistance, flottantes lors de la guerre froide, suivistes à l'égard du gauchisme, mais non sur sa volonté obstinée d'échapper à ce qui nous est inculqué, de posséder le moins possible, de se choisir des *règles, d'évaluer* les situations, de justifier sa vie, de se rendre utile.

C'est par ce programme, gagé sur des comportements d'une rigueur et d'une générosité exemplaires, qu'ont été séduites successivement les générations de l'antifascisme, de l'anticolonialisme, de la contestation étudiante, et les jeunes d'aujourd'hui, bien qu'ils accordent plus d'attention à l'inconscient qu'au conscient, et au langage qu'à l'homme. Le recul de l'hypocrisie en politique, c'est aussi lui.

Une œuvre immense se dresse à jamais au-dessus de ce siècle, liée à ses secousses, à ses doutes. Un vivant ne cesse de dire le mystère de vivre, l'envie de connaître, la soif de sentir. Un homme droit et fraternel nous montre, par ses détours mêmes, les chemins de la liberté.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Les premières réactions

M. LOUIS ALTHUSSER : notre Jean-Jacques Rousseau.

M. Louis Althusser, maître-assistant de philosophie à l'Ecole normale supérieure, nous a déclaré depuis Athènes où il séjourne :

« Je suis bouleversé. Sartre a dû beaucoup souffrir de la perte irrémédiable de ses yeux. C'était un homme généreux et courageux.

» Il a toujours défendu la cause des malheureux, des exploités et des opprimés. Il a toujours lutté pour la liberté, avec les communistes le plus souvent, et au besoin contre eux. Il croyait dans la force de la raison et dans la puissance contagieuse de l'idée de la liberté.

» Mais, par-dessus tout, pour moi, et je l'ai dit plusieurs fois, il était notre Jean-Jacques Rousseau. Il me rappelait irrésistiblement la phrase de Marx sur Rousseau, que je cite de mémoire : « Cet homme qui, quels que soient » ses errements, était d'une » intransigeance foncière, et qui » n'a jamais accepté la moindre » compromission avec le pouvoir » établi. »

M. JEAN LACROIX : pas seulement un philosophe de l'existence, un existant.

« La pire manière de trahir Sartre, au lendemain de sa mort, serait de réduire sa pensée à un système, l'existentialisme athée. Philosophe, dramaturge, romancier, écrivain politique et polémiste, il n'a pas été seulement un philosophe de l'existence, mais un existant. Il n'habitait pas sa propre philosophie : c'est elle qui l'habitait. Toute sa vie il a lutté contre sa vocation d'intellectuel, et il n'en a triomphé, en partie, qu'à partir de mai 1968.

» Le projet de Sartre, dont il prit lentement ocnscience, ne fut ni de contester ni de dépasser le marxisme, mais d'y intégrer l'homme : construire une sorte d'« enclave » à l'intérieur du marxisme, l'existentialisme athée, qui n'aurait qu'à disparaître lorsque le communisme serait redevenu lui-même, c'est-à-dire humaniste. Mais, en fait, s'est révélé peu à peu ce qui était clair dès le début que sa conception de la liberté ne pouvait que l'opposer aux communistes.

» Sa conception même de la liberté devait le porter à être de moins en moins « révolutionnaire » et de plus en plus « révolté ». Et c'est cette sorte de combat perpétuel en lui de la révolution à la révolte qui en fait un témoin de notre époque. »

M. RAYMOND ARON : l'horreur des éloges traditionnels.

M. Raymond Aron a été l'ami le plus proche de Sartre, à l'Ecole normale supérieure, avant que la politique les sépare. Peut-être s'exprimera-t-il, plus tard, sur leur intimité d'autrefois et leur brouille.

Aujourd'hui, il réserve ses réactions à *l'Express*, dont il est éditorialiste. Il pense, en outre, que les éloges traditionnels feraient horreur à Sartre, comme à lui-même.

M. JEAN D'ORMESSON, de l'Académie française :

« Il laisse derrière lui moins un corps de doctrine ou un système que des preuves innombrables d'un immense talent. Ce réfractaire aura été le meilleur représentant de la culture française au vingtième siècle. »

M. ALAIN DE BENOIST : le seul à poser les bonnes questions.

M. Alain de Benoist, directeur de la revue *Nouvelle Ecole* et représentant de la nouvelle droite, nous a déclaré :

« Il aura été incontestablement l'un des plus grands philosophes de notre temps. Je suis en désaccord avec la plupart des réponses qu'il a données mais il a été à peu près le seul à poser les bonnes questions. »

M. PASCAL GAUCHON, du Parti des forces nouvelles :

« La mort de Jean-Paul Sartre ne saurait faire oublier qu'il fut de tout temps un ennemi acharné de la France, de l'Occident et du monde libre. Il fut le soutien constant du communisme et du terrorisme dans toutes leurs entreprises d'asservissement et de mort, que ce soit avec le Nord-Vietnam, les Khmers rouges ou la bande à Baader. Voilà pourquoi la droite ne s'associera pas au chœur des pleureuses de tous bords qui s'apprêtent à chanter ses louanges. Quant au philosophe, seul le temps donnera à son œuvre la place qu'elle mérite réellement. »

M. PIERRE NORA : un géant qui appartient à deux âges.

Directeur de la « Bibliothèque des histoires et des sciences humaines » chez Gallimard, où a été publié *l'Idiot de la famille*, M. Pierre Nora nous a déclaré :

« Voltaire ou Flaubert ? Le « petit homme » est un géant qui appartient à deux âges de la littérature et de l'intelligence. D'un côté, il aura été avec Malraux le dernier représentant d'une race qui s'éteint avec eux : le monstre sacré, l'homme dont la vérité fondée sur la seule sensibilité, reste profondément morale et politique.

» Mais Sartre est aussi le premier qui, par coup d'état, a déplacé le centre de gravité littéraire de l'écrivain à l'intellectuel, de l'homme de lettres à l'homme de savoir, du dehors de l'histoire au dedans de l'histoire. »

Mme JULIETTE GRECO : un homme jeune est mort.

Mme Juliette Gréco nous a déclaré : *« C'est pour moi l'occasion de dire la vérité, de rappeler la manière dont la presse à scandale a déformé l'existentialisme, a galvaudé le monde existentialiste. Mais Sartre est inaccessible et il ne pouvait être touché, et son œuvre est trop forte pour qu'il soit possible de l'atteindre. Je l'ai beaucoup, beaucoup, beaucoup aimé... C'est extrêmement dommage... Une chose très réconfortante est qu'il est resté très proche de la jeunesse et que la jeunesse reste proche de lui. C'est un homme jeune qui est mort. »*

M. GEORGES WILSON :

« Avec Jean-Paul Sartre disparaît un des derniers fous de justice. »

M. MITTERRAND : il écrivait « pour changer le monde ».

M. Mitterrand nous a déclaré : *« Avec Jean-Paul Sartre disparaît l'un des derniers héritiers d'une puissante tradition de la pensée française, magnifiée par Voltaire, maintenue vivace par Hugo et Zola et qu'il a portée plus loin : écrire pour changer le monde, s'engager sans restriction ni partage contre les imposteurs, les simulacres et les injustices, renoncer à tout honneur, résister à toute mode, entendre les pulsations du temps. Si Jean-Paul Sartre s'est parfois trompé d'alliés ou de cibles, il n'a pas failli au combat de la liberté jusqu'au sacrifice personnel. Comment ne pas saluer aussi ce maître de la philosophie dont la pensée en constant mouvement est indissociable de la révolution intellectuelle contemporaine. Refusant de pactiser avec l'ordre social, il a donné à tous une leçon permanente d'indépendance absolue.*

» En une période où les forces de démission se déchaînent pour empêcher les vrais changements, il n'est pas indifférent que dans son ultime entretien public Jean-Paul Sartre ait choisi pour thème : l'espoir. »

M. HERMIER (P.C.) : la critique de la société bourgeoise.

Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste écrit dans *L'Humanité* :

« Son œuvre a fortement contribué, en ce siècle, à la critique de la société bourgeoise au nom de l'aspiration au socialisme... A l'époque de la guerre froide et des guerres coloniales, [il] a pris des positions courageuses en faveur de la paix et de l'indépendance des peuples. Bien des choses, on le sait, nous séparaient de lui sur le plan théorique et politique. Cela ne nous empêche pas de saluer en Jean-Paul Sartre une figure marquante du mouvement de la pensée contemporaine. »

« Je ne l'ai jamais lu »

« Sartre est mort ? Oui, je sais. Moi ça va très bien. » Les potaches, c'est connu, aiment à persifler. Surtout lorsqu'on est en taupe à Henri-IV. Chez les philosophes de terminale, le « cas » Sartre intéresse davantage. Professionnellement. *« C'est du Kant décanté »,* nous a dit notre prof de philo. *« Il a joué son rôle dans une période de l'histoire. Maintenant, c'est dépassé »,* dit doctement un élève en replaçant *l'Humanité* dans sa serviette.

Tous sont d'accord pour estimer que l'« ami Sartre » était d'une autre époque et que, mis à part quelques textes philosophiques étudiés en classe, ils *ignorent à peu près tout de* l'homme et de son action. En 1968, ils n'avaient que six ou sept ans, alors... Ce qui les intéresse, c'est l'avenir, et ils ont été très choqués de lire dans *le Monde* un *« plaidoyer pour la bombe à neutrons »* en première page...

A la Sorbonne, où Sartre avait pris un bain de foule resté fameux un soir de mai 1968, les étudiants déambulent nonchalamment sous les arcades, bavardent sur les bancs de pierre ou traversent la cour pavée à pas pressés pour gagner un amphi. Pas un n'évoque spontanément la mort du philosophe, apprise la veille à la radio ou le matin dans le journal. *« Nous sommes étudiantes en géographie »,* disent deux filles pour s'excuser de ne pas être concernées. *« La philosophie, vous savez... »* Ces futures agrégées de géographie avouent même leur ignorance en histoire. *« C'est à la télé qu'on a appris l'existence de Joseph Caillaux. »* La seule chose qui les préoccupe actuellement est la dérive des continents...

Leurs camarades historiennes, qui n'en sont encore qu'à préparer leur licence, ne sont pas davantage touchées par la mort de l'auteur des *Mots*. *« Je ne l'ai jamais lu »,* avoue l'une. *« Moi je l'ai lu en philo, mais je ne connais pas l'homme »,* dit l'autre. Elle a seulement appris par ses parents qu'il avait créé une revue (*les Temps... quelque chose... modernes*, c'est ça ») et par la radio qu'il avait été inscrit quelque temps au parti communiste.

Une étudiante traverse la cour lentement, lisant la « une » de *France-Soir* annonçant la mort de Jean-Paul Sartre. Elle avoue avoir reçu un choc en passant devant le kiosque et avoir acheté le journal pour cette nouvelle. Mais c'est une étudiante en philosophie, brésilienne, âgée de trente-sept ans. — R. C.

« Je n'ai jamais osé lui parler »

Dans les allées de l'hôpital Broussais, à Paris, ce mercredi 16 avril, le personnel hospitalier respectait la consigne. On savait que Sartre était mort, mais on affectait d'ignorer qu'il était mort dans le service de médecine générale du professeur Edouard Housset. Ceux qui voulaient rendre compte par des témoignages des derniers instants de Jean-Paul Sartre se heurtaient à un silence scrupuleux. La dépouille du philosophe reposait dans l'amphithéâtre de l'hôpital, où personne n'était admis à pénétrer. Simone de Beauvoir, qui était restée auprès de lui tard dans la nuit, l'avait quitté pour prendre un peu de repos. A peine quelques amis venaient jusqu'à la porte de la morgue pour se recueillir devant Sartre mort. Ils n'ont pu entrer.

François Périer se souvient : *« Je l'ai connu en 1946 quand il m'a donné à lire le manuscrit des* Mains sales. *La mort de Sartre est grave, parce que, avec lui, disparaît un repère. C'est vers lui qu'on se tournait quand le choix était difficile, incertain... »* Sartre immense pour les uns, pour d'autres totalement méconnu. Une hôtesse recherche son nom sur le registre. *« Comment dites-vous ? Sartre ? Quel prénom ? »*

La petite dame en fichu qui vend du persil sous l'immeuble où le philosophe habitait, 21, boulevard Edgar-Quinet, à Paris, se demande qui peut être cet homme et le poissonnier ne le connaît pas davantage. *« S'il était venu m'acheter du poisson, je ne l'aurais pas su. » « Bien sûr, nous n'ignorions pas que Sartre habitait là,* dit une voisine, *mais, surtout, il était gentil avec les enfants. » « Il faisait du bien partout, nous perdons gros »,* soupire la concierge. Et une autre voisine se souvient : *« Il nous faisait de la peine ces derniers temps, il était si affaibli. Vivre dans le voisinage d'un grand homme ? Cela ne nous touchait pas tellement. Il fallait bien qu'il habite quelque part. On dit qu'il était communiste, mais ça n'enlève rien à ses qualités. »*

Dans le hall de l'immeuble, une jeune femme passe rapidement, courbée sur des dossiers. *« Vous pensez, Sartre si je le connais, j'ai écrit un mémoire sur lui :* l'image dans la Nausée. *Je le voyais souvent, mais je n'ai jamais osé lui parler. Barthes, Sartre, ça fait beaucoup... »*

C. C.

A SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

Interrogé sur la mort de Jean-Paul Sartre, M. Mathivat, le patron des Deux Magots, vêtu d'un costume gris clair très sobre, ne montre aucune affectation excessive.

« Il venait souvent, *rappelle-t-il*, vers 1950, avec Simone de Beauvoir quand ils habitaient juste à côté. » *D'un geste de la main, il montre les deux tables, dans un coin du café célèbre, qu'ils occupaient le matin de 10 heures à 12 h 30.* « Il y écrivait en grillant cigarette sur cigarette. » *Mais Jean-Paul Sartre n'est qu'une des personnalités qui ont fréquenté les Deux Magots, explique M. Mathivat. Avant lui, Verlaine, Rimbaud et Mallarmé, puis Giraudoux.*

La téléphoniste est la seule, avec le patron du café, à avoir bien connu l'écrivain, puisque son mari, actuellement très malade, était en classe avec lui et Paul Nizan. Parmi les habitués, rares à 10 heures du matin, l'heure où, à Saint-Germain-des-Prés, on prend son petit déjeuner, aucun n'a connu l'écrivain. « C'est un coup dur pour la philosophie et la littérature », *estime pourtant un jeune homme de vingt et un ans qui écrit, face à un demi, son deuxième roman, le premier ayant été refusé par un éditeur.*

« L'existentialisme continuera », *affirme une Autrichienne qui a compris, grâce à cela, qu'il fallait* « vivre chaque moment ». *Un autre consommateur dit seulement qu'* « il s'en fout », *et la caissière, après avoir hésité quelques secondes, reconnaît que,* « tout de même », *cette mort l'a affectée.*

Cette mort impressionne moins, semble-t-il, la caissière du Flore, tout à côté : « Il n'était pas tout jeune, il fallait bien qu'il meure un jour. La dernière fois qu'il est venu, avant les vacances, je l'avais trouvé très marqué, il traînait les pieds. »

Et, quelques rues plus loin, Serge Gainsbourg, fragile et livide sur le trottoir, qui a visiblement peu dormi, apparaît le seul, dans ce quartier déserté, à être vraiment touché. « C'est ma jeunesse qui s'en va, *dit-il*. Oui, c'est *la Nausée*, c'est ma jeunesse qui s'en vont. » — N. B.

A LA RADIO ET A LA TELEVISION

Les journaux télévisés des trois chaînes consacreront une partie de leurs informations à Jean-Paul Sartre. Sur TF 1, mercredi 16 avril, à 22 h. 5, le magazine littéraire, « la Rage de lire », de Georges Suffert, commencera par un hommage au philosophe, et sur Antenne 2, le 18 avril à 21 h. 35, le magazine « Apostrophes » lui sera entièrement consacré. La soirée se poursuivra avec la rediffusion de « Huis clos » ou de « la Chambre », à la place du « Ciné-Club ».

A la radio, France-Inter rediffuse le même jour, à 17 heures, la « Radioscopie » que Jacques Chancel avait réalisée le 7 février 1973. R.T.L. présente des témoignages à l'intérieur de ses journaux. Radio Monte-Carlo diffuse, à 18 h. 30, une rétrospective de la vie de l'écrivain. Jeudi 17, France-Culture propose, à 9 heures, un hommage dans « la Matinée littéraire » de Roger Vrigny.

La mort de

Un philosophe pour l'avenir ?

RAREMENT œuvre philosophique aura connu une telle popularité, du moins une telle consécration. Des manuels pour classes terminales jusqu'aux dissertations du baccalauréat, sans oublier les très nombreuses thèses qui lui sont consacrées, en France, à l'étranger, Sartre avait finalement pris place, de son vivant, aux côtés des « monstres sacrés » de la pensée occidentale. Il s'est retrouvé, un peu malgré lui, dans ce Panthéon artificiel et glacé où se répondent et s'interpellent, pour l'éternité, Platon, Descartes, Spinoza, ou Leibniz.

Pareille élection n'est certes pas le fruit du hasard. Bien des traits de l'œuvre philosophique sartrienne permettent de l'expliquer. Sans avoir, dans le détail, la rigueur — voire la rigidité — des grands « systèmes » du rationalisme classique, la réflexion de Sartre, en apparence, ne leur est pas étrangère. Qu'elle se déploie dans des « sommes » monumentales, ou bien qu'elle s'attache, sous une forme plus ramassée, à l'analyse de questions ponctuelles, cette philosophie semble former un *tout exhaustif et cohérent* — bref, une « conception du monde ».

Certes, l'inachèvement lui est *essentiel*. Il n'est aucun de ses grands textes qui soit au complet : la vaste étude sur *la Psyché* — dont *l'Esquisse d'une théorie des émotions* n'était qu'un fragment — n'a jamais vu le jour, pas plus que la « morale » qui devait compléter *l'Etre et le Néant*, ni le second tome de *la Critique de la raison dialectique* — sans parler de *l'Idiot de la famille*, qui fut sans doute un dernier grand remords. Mais cet inachèvement ne pouvait pas frapper ses contemporains. Ce qu'ils ont retenu d'abord, c'est la puissance interne d'une philosophie nouvelle. *« Un système nous était donné »*, ce sentiment exprimé par Michel Tournier, quand parut, en 1943, *l'Etre et le Néant*, fut partagé par beaucoup.

Sentiment ambigu, où se mêlent en fait l'émerveillement face à la nouveauté et la satisfaction secrète de voir se poursuivre une certaine tradition. Sans doute est-ce là le paradoxe auquel l'œuvre de Sartre a confronté ses premiers lecteurs : son appartenance simultanée au présent et au passé.

Quoi, en effet, de plus contemporain que ces analyses concrètes, ces multiples exemples où transparaissent les dilemmes quotidiens d'une actualité troublée ? Et quoi de plus actuel — à l'époque — que ces descriptions minutieuses du « vécu », nourries des renversements de perspective et des remaniements conceptuels introduits dans la pensée par Husserl et Heidegger, encore mal connus en France ? Au-delà de la mode et du « folklore » existentialiste de Saint-Germain-des-Prés, il y avait là un « système » où une époque retrouvait non seulement son désarroi et ses préoccupations mais les réponses qu'elle pouvait attendre.

Pourtant, l'appartenance de ce « système » à la tradition philosophique, au « fonds commun » des interrogations occidentales, n'était pas moins évidente. Quoi de plus « classique » que ces thèmes centraux chez Sartre, de la perception, de l'imagination, de l'émotion ? Du statut de l'être à la conscience, de la moralité des actions à la question de la liberté, on pouvait rattacher le discours sartrien à la *philosophia perennis*. Si les réponses avaient bien une date de naissance récente, les questions, elles, étaient sans âge. La « récupération » universitaire ne s'y est pas trompée : il y avait bien là une philosophie digne d'être inscrite au programme.

N'est-ce pas une double méprise ? Faire de Sartre le pur produit d'une actualité aujourd'hui révolue pour écarter les questions gênantes que son œuvre persiste à poser, ou bien le renvoyer dans le ciel des idées, pour éviter d'entendre qu'il parle « dans » et de « notre temps », les deux démarches, symétriques, reviennent au même. Elles méconnaissent l'une et l'autre la spécificité d'une pensée qui est acte, d'une réflexion qui s'insère dans une *praxis* et en fait indissociablement partie.

On ne saurait, en effet, séparer chez Sartre ses actes et ses théories, ses « engagements » et ses analyses, sans trahir le sens des uns et des autres. Sans doute fut-il l'un des derniers à vouloir retrouver et faire revivre — dans toutes ses conséquences — l'image archétypique du philosophe dont « la vie et l'œuvre » sont à considérer d'un seul et même regard, parce qu'elles ne font qu'un. Ce regard ne saurait méconnaître que cette pensée est davantage un itinéraire qu'un système, un cheminement qu'une doctrine. Elle n'ignore ni les ruptures ni les remises en cause. Itinéraire qu'il faut, à grands traits, retracer — et « laisser ouvert » — si toutefois l'on tient plus à voir Sartre toujours vivant que trop vite embaumé, à la seule fin de le réduire une bonne fois au silence.

Dans le sillage de Husserl et de Heidegger

1936 : Sartre n'a pas voté. Il écrit. A la librairie Félix Alcan paraît un petit volume de 162 pages, *l'Imagination*. L'auteur, peut-on y lire, est « professeur de lycée au Havre ». Normalien, agrégé de philosophie, il a tout juste trente et un ans. Mis à part quelques rares articles, il n'a encore rien publié. Des œuvres ébauchées, des textes inachevés, des notes, une masse de carnets témoignent seuls « *qu'il n'arrête jamais de penser* ». C'est en ces termes que René Maheu, qui formait rue d'Ulm, avec Nizan et Sartre, un triumvirat solitaire et catégorique, l'avait dépeint à celle qui allait devenir le « Castor », dédicataire de toutes les grandes œuvres philosophiques : Simone de Beauvoir.

L'œuvre, qui n'eut d'abord qu'un succès d'estime, renferme déjà, inégalement développées, les questions qui seront au centre de la réflexion de Sartre jusqu'à la fin de la guerre. Bien que situés à des niveaux d'élaboration différents, qui témoignent de l'approfondissement d'une problématique propre, *la Transcendance de l'ego* (écrite cette même année 1936), *l'Esquisse d'une théorie des émotions* (publiée en 1939) sont marquées — — tout comme *l'Imaginaire* (1940) et *l'Etre et le Néant* (1943) — par l'influence déterminante de la phénoménologie de Husserl et de Heidegger. C'est en 1933 et 1934, lors d'un long séjour à Berlin, que Sartre avait commencé à les lire.

Sans doute mesure-t-on mal aujourd'hui combien cette lecture pouvait constituer, pour un jeune intellectuel avide de penser, une véritable révélation. La phénoménologie, plus de vingt ans après son apparition en Allemagne, demeurait encore pratiquement inconnue en France. A quelques rares et brillantes exceptions près, la philosophie, durant l'entre-deux-guerres, était devenue dans notre pays un hétéroclite assemblage de psychologisme, d'érudition, de ressassement et de carriérisme. La lecture de Husserl fut pour Sartre ce que Sartre peu après devint pour ses lecteurs : le goût retrouvé d'une pensée vivante.

Le but de la réflexion husserlienne n'était pourtant pas neuf : c'est à travers elle le vieux projet d'une fondation philosophique du discours de la science qui réapparaissait. Husserl avait voulu sortir de l'impasse d'une pensée scientifique incapable de se penser elle-même, comme de rendre compte des concepts qu'elle avait forgés. Impasse d'autant plus inadmissible que désormais le discours scientifique, rigoureux et sans-« dehors », entendait faire de l'homme son nouvel objet.

C'était « oublier » deux choses : que l' « activité » de connaître est indissociable de la connaissance elle-même, et que l'homme n'est pas une chose. D'où la nécessité, pour Husserl, de revenir aux sources, de faire retour à « la naïveté du vécu », aux apparences, aux « phénomènes », et d'y « installer » la réflexion. Bref, la phénoménologie plaçait la conscience — ce « soi de toutes nos évidences » que la science croyait pouvoir mettre entre parenthèses — au centre de ses analyses. Elle voyait dans la conscience le fondement de « toute » expérience, y compris de l'expérience scientifique.

Cette démarche fondatrice que Husserl assigne à la philosophie, Sartre va la poursuivre. Mais sur un autre terrain. L'entreprise menée par Husserl envers la logique et les sciences exactes, Sartre la prolonge dans le domaine des sciences de l'homme. Et, en premier lieu, en tentant de fonder la psychologie. Travail de nettoyage : il débarrasse la conscience de tout ce qu'on y « mettait » (images, sensations, émotions...). « *Toute conscience*, dit Sartre, à la suite de Husserl, *est bien conscience de quelque chose* » : il n'y a pas de conscience « vide », ou « pure » qui pourrait être saisie comme une essence. Il n'y a de conscience que prise dans les choses, aux prises avec elles, dans un certain rapport au monde. Mais il n'y a rien « dans » la conscience, pas même l'*ego*, puisque je peux toujours avoir sur ce « moi » quelque regard par où le saisir.

Le choix et la liberté

Ni contenant *ni* réceptacle, la conscience n'est donc pas un théâtre vide où viendrait défiler ce que la psychologie classique a pu distinguer comme image ou sentiment. Elle n'est pas une modalité particulière de la pensée, mais cet « acte intentionnel » qui existe toujours « pour soi ». La conception traditionnelle d'une conscience passive, recevant du dehors ses contenus, laisse donc place à cette affirmation que la conscience est « activité de part en part », « transparente à elle-même ». Conséquence ultime, mais inéluctable, de cette constatation que la conscience *n'est pas* une chose, et qu'elle ne saurait en avoir aucun caractère. Délivrée de tout ce qui, dans *la* tradition psychologique, la transformait en objet, *la* conscience, en définitive, est à penser *sur le mode* du non-être.

Elle ne peut donc rien devenir qu'elle n'ait choisi. Si la conscience était chose, si un quelconque déterminisme la commandait du dehors, toute morale serait impossible : on ne saurait plus demander compte de rien à qui que ce soit. C'est pour cela que Sartre n'a jamais pu admettre l'existence de l'inconscient, découvert par Freud à partir justement de l'application à la vie psychique des principes du déterminisme. Ce refus obstiné de l'inconscient l'a mené à des constructions théoriques qui paraissent aujourd'hui curieuses — telle la célèbre « mauvaise foi » invoquée pour répondre à la question freudienne : comment expliquer que mes paroles, mes gestes, puissent avoir un tout autre sens que celui que je crois leur donner ? Ces tentatives ont même abouti au rêve d'une « psychanalyse existentielle », monstre éphémère qui n'avait d'autre but que de préserver, contre vents et marées, l'essentiel : la liberté.

Ce thème central est le pivot de toute la réflexion — et de la vie — de Sartre. Puisque la conscience n'est rien « en soi », l'homme n'a pas de nature, sinon celle de ne pas en avoir. Condamné à être *libre*, il a tout à inventer, tout à créer.

Dire qu'il n'y a pas de nature humaine, c'est dire qu'il n'y a pas d'essence de l'homme, pas d'ensemble constant de propriétés — fixes, immuables et déterminées — auxquels tous auraient à se conformer et sur lesquels devraient se moduler l'existence, la présence effective dans le monde. Au contraire, *« l'homme doit se créer, à travers sa vie et ses actes »*, parce que *« chez l'homme — et l'homme seul, — l'existence précède l'essence »*. D'où le terme d'existentialisme, qui eut la fortune que l'on sait...

L'affirmation sans cesse maintenue par Sartre de cette liberté fondamentale ne signifie évidemment pas, en dépit des interprétations caricaturales dont elle a pu faire l'objet, que n'importe qui puisse, à tout instant, faire *n'importe* quoi. Un ensemble de données est toujours présent, qui constitue ce que Sartre a dénommé *la « situation »*. Extérieure à la liberté, la situation n'est pour elle ni une limite ni une entrave. Car le donné est par lui-même dépourvu de sens. La situation reçoit tel sens ou tel autre suivant la façon dont elle est « appréciée », en fonction des valeurs que la liberté y met à l'œuvre.

Cette affirmation de la liberté ne saurait non plus signifier que « tout est permis », pour reprendre la vieille formule de Dostoïevski. C'est dans la liberté de l'autre que ma liberté trouve sa propre limite. Mais elle y trouve aussi son plus grand péril : dans ce « regard » qu'« autrui » porte sur moi, le danger que je me transforme en chose à ses yeux est toujours présent. Quand « autrui » me regarde, il m'impose un sens. Il « solidifie » ma liberté — et mon regard fait peser sur lui la même menace... Combien de pages — théoriques ou romanesques — cette dialectique n'a-t-elle pas inspirées ? On retrouve ici, en grande partie, la problématique kantienne, au terme de cet infléchissement que Sartre a imposé à la démarche phénoménologique : de la logique à la psychologie, et de la psychologie à la morale.

Reste un problème de taille, qui constitue l'un des nœuds de la réflexion sartrienne. Si la liberté est bien le fondement de toute réalité humaine, comment se fait-il que tout se passe, la plupart du temps, comme s'il n'en était rien ? Comment expliquer que la liberté s'ignore elle-même, se bafoue, refuse de se reconnaître, de s'assumer — sur le plan individuel, comme dans les relations sociales ? A cette question, *l'Etre et le Néant* répond sur le plan formel en établissant, ontologiquement, la possibilité de l'existence aliénée. La théorie de la « mauvaise foi » rend compte de ces conduites « inauthentiques » où l'homme agit comme s'il avait une nature, comme si sa conscience était une chose, comme s'il était instrument, et non liberté.

Cependant, la théorie de la « mauvaise foi » suppose que l'aliénation puisse toujours trouver un terme, que la liberté puisse toujours se reconnaître, se reprendre. Une « conversion existentialiste » demeure toujours possible, où la conscience réapparaît à elle-même dans sa transparence. C'est donc encore, comme Sartre le reconnaîtra par la suite, une « morale d'écrivain » qui est ici à l'œuvre : une éthique purement individuelle, peu soucieuse des conditions sociales et historiques qui déterminent effectivement l'existence de l'aliénation.

Confrontation avec Marx

1960 : avec la parution de la *Critique de la raison dialectique*, les questions laissées dans l'ombre par *l'Etre et le Néant* vont trouver leurs réponses. Entre-temps, la réflexion de Sartre s'est trouvée confrontée au marxisme, qu'elle a reconnu comme l' « indépassable philosophie » de notre temps. Aucune allégeance, pourtant, dans cette lecture de Marx : la reconnaissance, simplement, de ce fait qu'on ne peut, aujourd'hui, penser *sans* Marx. Cela ne veut pas dire qu'il faille se contenter des interprétations mécaniques de ce « marxisme figé » dénoncé par Sartre dans *Questions de méthode*. Plutôt que de plaquer des schémas rigides sur la nature de l'histoire, il s'agit de retrouver la dialectique propre au mouvement de l'expérience pratique. Bref, il s'agit — et c'est la tâche à laquelle s'attaque la *Critique* — de fonder le matérialisme dialectique.

L'analyse ne se borne plus à considérer les rapports d'une conscience à elle-même et à son dehors. Elle envisage désormais la « matérialité d'un champ pratique », où viennent interférer une multitude de *praxis*. Ces *praxis* dispersées se trouvent totalisées et unifiées par la matière, sous la forme du *pratico-inerte*. Par exemple, les actions multiples et individuelles de paysans, déboisant, chacun de leur côté, le flanc d'une montagne pour créer une surface cultivable, seront retournées contre elles-mêmes : l'accumulation des déboisements conduit à l'érosion du sol. Ainsi le pratico-inerte est-il comme le retournement antidialectique des praxis contre elles-mêmes, le produit d'une fausse synthèse opérée par la matière inerte. Et le « poids » de ces fausses synthèses permet de saisir comment les conditions de la vie collective fondent l'existence de l'aliénation.

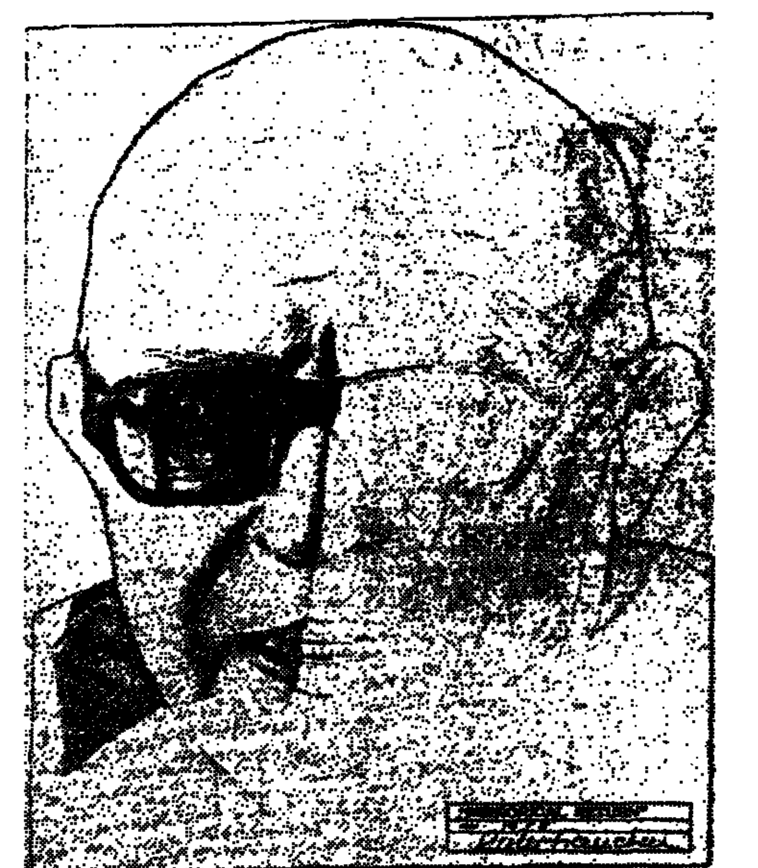
Celle-ci n'est d'ailleurs pas indéfinie. A des instants privilégiés de l'histoire, la praxis commune et souveraine du « groupe » redonne un sens unique à la multiplicité des actions dispersées. Jusqu'au moment où l'organisation, l'institutionnalisation de cette praxis née de l'insurrection et de la rupture d'un ordre culturel, la fige à nouveau dans une autre forme de pratico-inerte.

Les pensées de la révolte

Même évoqué à si grands traits, ce langage philosophique nous parle-t-il encore ? Ces analyses appartiennent-elles toujours à notre horizon culturel ? On en a douté. Si l'on a eu parfois le sentiment de ne plus entendre Sartre, c'est que bien des choses ont changé en peu d'années dans la configuration du discours philosophique. On s'est interrogé plus volontiers sur l'inconscient que sur le conscient ; sur le signe que sur le sens ; sur les discours que sur l'homme. Plus profondément, le regard a porté moins sur les apparences que sur ce qui les fait apparaître, sur les systèmes inaperçus ou invisibles, ces structures qui produisent les « effets de surface » que sont la conscience, le sens, etc. Et ce changement de problématique s'est opéré, en grande partie, « contre » Sartre. Ouvertement, ou de manière implicite, Lévi-Strauss, Althusser, Foucault — quelles que soient les différences entre eux, un peu hâtivement effacées par l'étiquette « structuraliste », — ont construit en s'opposant à la philosophie sartienne leurs édifices théoriques.

Sans doute est-ce le destin de toute pensée que d'autres naissent pour la rendre caduque. Croire qu'il en est déjà ainsi avec Sartre, ne serait-ce pas une dernière illusion ? C'est à lui que les tenants de l'antipsychiatrie, David Cooper et Ronald Laing, empruntent leurs concepts — pas à Freud. C'est à lui aussi que se réfèrent à présent des pensées de la révolte — pas à Marx. Et il se pourrait bien que Sartre ne soit pas simplement la figure du dernier philosophe, déjà entré dans l'histoire, déjà démantelé par le flot éclectique des sciences humaines. Il se pourrait bien, oui, que Sartre soit devant nous. Et non derrière.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE.



Couverture de la revue « Obliques ».

Une génération fascinée

Nous avons passé toute une année, mes camarades et moi, à fréquenter *l'Etre et le Néant*. Nous avions autour de vingt ans. Cet âge sans doute excuse les assiduités excessives. L'époque aurait pu nous étouffer. Les jours de 1955 et de 1956 nous présentaient la guerre d'Algérie comme notre avenir immédiat. Heureusement, nous respirions l'air pur de l'abstraction dans *l'Etre et le Néant*. L'extérieur ne pouvait plus nous atteindre, car nous le comprenions, nous le dominions. Nous avions trouvé une explication totale du monde. Quand le réel se montrait obscur, nous consultions avidement notre bible, pour dissiper ces ombres fâcheuses, et vaincre nos incertitudes. Quand le réel résistait à nos efforts pour le réduire, nous interrogions de nouveau, sans nous décourager, le texte de Sartre, et nous demeurions angoissés, tant que nous n'avions pas trouvé la solution du problème. Par bonheur, Sartre nous tirait toujours de nos ténèbres. Il rendait l'univers transparent.

Les relations de l'être et du néant, le combat du *Pour soi* avec *l'En soi* faisaient nos délices, comme naguère les duels des mousquetaires avec les gardes du cardinal, et nous guettions, dans les gestes de chaque garçon de café, le fameux personnage que Sartre avait dépeint. Nous découvrions les ruses de la « *mauvaise foi* », et nous dénonçions les illusions de *la « sincérité »*. Nous pénétrions les secrets du désir, de l'amour, de la haine, du sadisme et du masochisme : chacun, dans ces différentes entreprises, voulait être Dieu, faire coïncider *l'En soi* et *le Pour soi*. Mais c'était une ambition impossible. Nous apprenions, sans nous tourmenter, que l' « *homme est une passion inutile* ». Cela, curieusement, nous rassurait. La lecture de notre bible nous préservait de la mélancolie, et de l'inquiétude. Plus tard, nous avons appris à nous méfier des œuvres trop séduisantes.

FRANÇOIS BOTT.

Allergie aux « psy »

Sartre a toujours manifesté une allergie à ceux qu'on appelle aujourd'hui les « psy ».

En 1935, s'étant prêté volontairement à une absorption de mescaline dans le service du professeur Lagache, il est en proie à des hallucinations où dominent les figures de crustacés géants, retrouvés plus tard dans *les Séquestrés d'Altona*.

En 1963, tandis qu'il récrit la version définitive des *Mots*, il propose à son ami J.-B. Pontalis, psychanalyste, d'entreprendre avec lui une cure, par « *curiosité intellectuelle* ».

L'analyste refuse pour ce qui le concerne, en raison des liens qui les unissent. Sartre abandonne le projet.

Quelques années plus tard, il insiste, contre l'avis de plusieurs conseillers des *Temps modernes*, pour publier dans la revue la transcription de bandes magnétiques enregistrées par un patient en cours d'analyse.

Mots

Le style de Sartre se caractérise par l'emploi fréquent d'aphorismes, empruntés au langage familier ou argotique, et rechargés de sens par la densité des raisonnements où ils font irruption et que, souvent, ils paraphent. C'est particulièrement vrai des pièces, que leurs nombreux mots d'auteur, malgré le dramatique des situations, font ressembler à du « boulevard » philosophique, mais aussi des romans, et des traités les plus austères. En voici quelques échantillons mémorables.

Écrire

« L'appétit d'écrire enveloppe un refus de vivre. »

(Les Mots.)

« Je pense qu'on a peu de données touchant l'importance qu'ont eue ses idées durant sa vie, et c'est bien comme ça. »

(Situations X.)

Dieu

« L'athéisme est une entreprise cruelle et de longue haleine. »

(Les Mots.)

« Coucher avec toi sous l'œil de Dieu ? Non : je n'aime pas les partouzes. »

(Le Diable et le Bon Dieu.)

« Si Dieu existe, l'homme est néant ; si l'homme existe... »

(Le Diable et le Bon Dieu.)

Les autres

« Quand beaucoup d'hommes sont ensemble, il faut les séparer par des rites, ou bien ils se massacrent. »

(Les Mots.)

« En face d'un enfant qui meurt, *la Nausée* ne fait pas le poids. »

(Le Monde, 1964.)

« Chaque fois que j'ai fait une faute, c'est que je n'ai pas été assez radical. »

(Situations X.)

« Le bienfaiteur troque un titre de rente contre un mérite ; la générosité est la vertu cardinale du propriétaire. »

(Saint Genet.)

La vie, la mort

« Ce n'est pas tout de mourir ; il faut mourir à temps. »

(Les Mots.)

« Plus absurde est la vie, moins supportable est la mort. »

(Les Mots.)

« Le mal, on y croit *après*. »

(Le Diable et le Bon Dieu.)

Famille

« Il n'y a pas de bons pères, c'est la règle. Qu'on n'en tienne pas rigueur aux hommes, mais au lien de paternité qui est pourri. »

(Les Mots.)

« J'étais un enfant, ce monstre que les adultes fabriquent avec leurs regrets. »

(Les Mots.)

La mort de Jean-Paul Sartre

« Le Grand Écrivain, ce fou furieux »

« *CE Cuvier fantastique trouve un os, recompose l'animal à partir de ce vestige minuscule et s'aperçoit, pour finir, que la bête reconstituée n'est autre que lui-même.* » Voilà, en échantillon de l'œuvre littéraire de Sartre, l'un de ses romans les plus courts, qui illustre pourtant l'essentiel : le mythe de l'écrivain comme thème de l'œuvre, la quête minutieuse et délirante de la psychanalyse existentielle, les formes d'écriture les moins attendues chez un philosophe, le conte, l'ironie, la poésie.

Un grand mythe sur fond de bric-à-brac

« *Je voudrais que chaque livre écrit soit un peu comme un paragraphe de roman qui ne prend sa valeur que par ce qu'il y a avant et ce qu'il y aura après* », disait Sartre de son œuvre en 1978. La cohérence du mythe fondateur et de la problématique d'ensemble est manifeste : les biographies d'écrivains, de Flaubert dans *l'Idiot de la famille*, de Mallarmé dans les fragments publiés récemment, le *Saint-Genet* et le *Baudelaire*, l'autobiographie des *Mots*, la préface au *Traître*, d'André Gorz, intitulée *Des rats et des hommes* (dans *Situations V*), répondent à la même question : « *Comment devient-on un homme qui écrit ?* »

A la lumière de ce narcissisme socioprofessionnel, qui signale depuis un quart de siècle la modernité littéraire, les romans antérieurs apparaissent eux aussi comme des récits mythiques sur l'origine de l'écriture, qui en fondent le rite névrotique, *l'Enfance d'un chef* et, dans une certaine mesure, *les Chemins de la liberté*, montrent *a contrario* comment on ne devient pas un écrivain : parce que le père propose d'autres mandats, dans le premier cas ; parce que, dans le second, l'histoire fait irruption dans les vies individuelles, avec Munich et la débâcle. *La Nausée*, c'est l'histoire d'un homme qui tente d'écrire la biographie d'un aventurier, n'y parvient pas et finit par projeter un roman. Si Sartre a réussi là où échoue Roquentin à écrire dans ses œuvres critiques des « histoires vraies », c'est qu'il prend pour héros des écrivains, êtres déjà imaginaires, des doubles de lui-même.

Romans d'une écriture, récit d'une vocation, ces entreprises mettent en œuvre et en cause les deux impératifs contradictoires qu'imposait aux écoliers dans la première moitié du siècle la « littérature faite », le réalisme où il fallait à la fois copier le réel d'après les règles de la *description* et de la narration, et se montrer original. Le langage servant à la fois à présenter le réel et à le déréaliser, tout effort pour le décrire trop parfaitement le rejette, selon Sartre, dans l'imaginaire ; d'où certaines descriptions de *la Nausée* et du *Mur*, certains montages de documents dans les biographies, qui produiront les effets fantastiques de l'hyperréalisme. Ces « romans vrais », ces fictions, qui n'en sont pas, permettent l'irruption de l'imaginaire, sous forme de visions hallucinées, de grandes figures fantasmatiques (les pères infanticides, les crabes, les labyrinthes), dont l'origine mythologique est certaine et la signification psychanalytique probable.

L'autre impératif, celui de l'originalité, supposerait l'unité de celui qui écrit, brillamment démentie en 1958 dans l'un des plus beaux écrits de Sartre, *Des rats et des hommes* : le sujet « fissuré » est habité de parasites qui parlent à sa place : « *J'entends la criaillerie de la foule qui m'habite* », « *Je suis des autres* ». Ce postulat fonde chez Sartre la pratique d'une écriture légèrement discordante, ironique, parodique, qui jette un doute sur toute propriété littéraire dans le texte, et laisse supposer partout la réminiscence et l'allusion, souvent à tort. C'est ce qui fonde aussi sa pratique si particulière du conte, de l'anecdote, des minces récits apparemment insignifiants qui se greffent autour et à l'intérieur des grandes intrigues fondamentales. Ce « *bric-à-brac de contes noirs et d'aventures blanches* » évoque une voix collective, le bruissement cacophonique de récits sans auteur : « *Tout homme est un conteur d'histoires, il vit entouré de ses histoires et des histoires d'autrui.* » Inutile, dans cette perspective, de chercher à unifier la diversité de ces histoires sous quelques figures maîtresses : mieux vaut être sensible au passage d'un récit à l'autre, au butinage de mythes et d'histoires qui fait l'originalité méconnue du *Sursis* et le brillant des *Mots*.

« Violence et fraternité » dans l'écriture

Dans *Situations II, IX, X*, Sartre a théorisé toute une stratégie des rapports entre l'auteur et le lecteur, faits de connivence, de séduction et de provocation. Rendant à la littérature sa fonction de communication et au lecteur sa place nécessaire, il cherche à établir, par des allusions à un contexte historique et culturel commun, une complicité avec ses « *frères de race ou de classe* ». Cette fraternité devrait exclure plus de lecteurs qu'elle ne pourrait en réunir, et pourtant, les circonstances de l'après-guerre ont offert à Sartre, si imprégné de culture très française, tout ur public étranger qu'il n'avait pas cherché.

Fraternité sans égalité, surtout, car l'œuvre polémique, plus encore que le roman, construit « *une éthique d'écrivain pour des écrivains en prétendant parler à des gens qui ne parlent pas* ». Sans doute à l'horizon de cette éthique aristocratique, plane l'utopie d'une écriture démocratisée : « *Peut-être un jour l'écriture naîtra n'importe où, chez n'importe qui, et puis disparaîtra pour renaître chez le voisin.* » Dans l'attente de cette réciprocité, la communication sartrienne tisse des réseaux compliqués. Tantôt la même œuvre s'adresse à des publics différents et divisés entre eux, dont les conflits se reflètent dans la tension du texte : c'est le cas par exemple de la préface aux *Damnés de la Terre*, qui s'adresse à la fois aux opprimés et aux oppresseurs. Tantôt l'auteur prétend se faire le porte-parole d'un public qui en est privé : ainsi les témoignages de marginaux publiés par *les Temps modernes* ou les récits populistes inclus dans *le Mur* et *les Chemins de la liberté*.

Une fois le public défini, désigné, interpellé, il s'agit de le provoquer, en lui renvoyant une image critique, qui l'incite à se changer. D'où une écriture non seulement ironique, mais franchement burlesque, carnavalesque, qui tourne en dérision, par le sacrilège du pastiche et de la parodie, les modèles les plus sacrés. Dans *la Nausée*, dominent le burlesque, les collages, le pastiche large et visible, dans *le Sursis*, la succession de discours prêtés à d'autres et désarticulés, dans *les Mots*, l'esprit et l'autoparodie : trois manières différentes de « *dissoudre les mythes et les fétiches dans un petit bain d'acide critique* ».

Si, la poésie, c'est la versification, la carrière poétique de Sartre s'est achevée quand il a récrit, à sept ans, La Fontaine en alexandrins. Elle a duré jusqu'à l'accident de sa cécité, si, l'écriture poétique, c'est « *le travail du sens par le travail du style* », travail d'artisan fait de réécriture sur grimoire. Au langage scientifique et philosophique, obscur aux ignorants mais univoque, Sartre a opposé une écriture « en style » : polysémique, c'est « *une manière de dire trois ou quatre choses en une* » ; indirecte, elle suggère l'« indisable » ; synthétique, elle consiste moins à « *ciseler une phrase qu'à conserver en permanence dans son esprit la totalité du livre entier* ». Dans cette perspective, le chef-d'œuvre, c'est *les Mots*, texte dégraissé, réduit aux relations que chaque phrase entretient avec les autres, avec l'œuvre entière de l'auteur, avec toute sa culture.

« A l'assaut du langage »

Le style le plus manifeste, c'est d'abord de la rhétorique, c'est-à-dire de la terreur : « *Le Grand Ecrivain, ce fou furieux, se lance à l'assaut du langage, le soumet, l'enchaîne, le maltraite.* » Sartre a été ce fou furieux : « *Marteau, épée, ellipse, syncope, saut de puce, fausse connivence* » ; il a manié les figures sans retenue. La métaphore sert à tout, à évoquer les frustes idoles archaïques de l'inconscient, à forger des concepts, à purifier la vision du phénoménologue : « *Qu'on ne prenne pas pour des métaphores les considérations qui suivent*, écrit Sartre dans l'un de ses plus beaux écrits, *Visages ; je dis ce que je vois, simplement.* » Voilà le mode d'emploi de sa rhétorique : il faut prendre les figures à la lettre, et peut-être lire *Critique de la raison dialectique* comme un poème.

Plus secrètement, chez Sartre, le mélomane qui écrivait à la main, à toute vitesse sur du papier rayé, le style, c'est le mouvement et le rythme, l'allegro de préférence. Manèges et carrousels, toupies, tourniquets, toboggans, telles sont les images obsédantes de cet univers baroque. Chaque texte se définit par son rythme propre : rapide, syncopé, piqué dans *les Mots*, lent, très doux, lié dans *la Mort dans l'âme*. En ce sens, chaque texte, plus unique que son auteur, est un « style de vie » : « *Tous ces caractères... livrent un homme au point qu'on sent presque son souffle.* »

GENEVIÈVE IDT.

DES MILLIONS D'EXEMPLAIRES

L'œuvre de Sartre a battu des records absolus de tirage.

Les titres les plus vendus sont « les Mains sales » (1948) : 1 892 890 exemplaires au 31 décembre 1978 ; vient ensuite « la Nausée » (1938) : 1 679 590.

Le titre le plus traduit est « le Mur » (vingt-huit langues). Les pays où Sartre a été le plus lu sont les Etats-Unis, les deux Allemagnes, le Japon, l'Italie. Certains textes ont été traduits en chinois, en cinghalais, en serbo-croate, en gallois et en espéranto.

« Écrire pour son époque »

« *...Je ne suis pas entré dans l'histoire et je ne sais comment j'y entrerai : peut-être seul, peut-être dans une foule anonyme, peut-être comme un de ces noms qu'on met en note dans les manuels de littérature.*

» *De toute façon, je n'ai pas à me préoccuper des jugements que l'avenir portera sur mon œuvre, puisque je ne peux rien sur eux. L'art ne peut se réduire à un dialogue avec des morts et avec des hommes qui ne sont pas encore nés : je vois là un dernier reste de la croyance chrétienne à l'immortalité... L'œuvre doit être une arme dans la lutte que les hommes mènent contre le mal.*

» *Il a sa vérité absolue dans l'époque. Il est vécu comme une émeute, comme une famine. C'est un lien vivant de rage, de haine, ou d'amour entre ceux qui l'ont produit et qui le reçoivent. Les livres qui passent d'une époque à l'autre sont des fruits morts. Il faut écrire pour son époque, comme ont fait les grands écrivains. Ecrire pour l'époque, ce n'est pas la refléter passivement, c'est vouloir la maintenir pour la changer, donc la dépasser vers l'avenir, non vers l'immortalité.*

» *Peut-être Céline demeurera seul de nous tous ; il est hautement improbable, mais théoriquement possible, que le vingt et unième siècle retienne le nom de Drieu et laisse tomber celui de Malraux ; de toute façon, il n'épousera pas nos querelles. Qu'importe ! Ce que Malraux, ce que Drieu, sont pour nous, voilà l'absolu.*

» *...Les morts agissent encore un peu de temps comme s'ils vivaient. Un an, dix ans, cinquante ans peut-être, une période finie, en tout cas ; et puis on les enterre pour la seconde fois C'est cette mesure-là que nous proposons à l'écrivain : tant que ses livres provoqueront la colère, la gêne, la honte, la haine, l'amour, même s'il n'est plus qu'un ombre, il vivra ! Après, le déluge. Nous sommes pour une morale et pour un art du fini.* »

JEAN-PAUL SARTRE.

★ *Les Temps modernes*, nº 33, juin 1948, p. 2 113-2 121.

L'œuvre

1936 : *l'Imagination (PUF)*.

1938 : *la Nausée*.

1939 : *le Mur ; Esquisse d'une théorie des émotions*.

1940 : *l'Imaginaire*.

1943 : *les Mouches* (théâtre) ; *l'Etre et le Néant*.

1945 : *les Chemins de la liberté* (I. — *L'Age de raison* ; II. — *Le Sursis*). *Huis clos* (théâtre).

1946 : *L'existentialisme est un humanisme ; Réflexions sur la question juive ; Morts sans sépulture* (théâtre) ; *la P... respectueuse* (théâtre).

1947 : *Baudelaire ; Les jeux sont faits ; Situations* (I).

1948 : *l'Engrenage ; les Mains sales* (théâtre) ; *Situations* (II).

1949 : *les Chemins de la liberté* (III. — *la Mort dans l'âme*) ; *Situations* (III).

1951 : *le Diable et le Bon Dieu* (théâtre).

1952 : *Saint Genet, comédien et martyr*.

1954 : *Kean* (théâtre).

1956 : *Nekrassov* (théâtre).

1960 : *les Séquestrés d'Altona* (théâtre) ; *Critique de la raison dialectique*.

1963 : *les Mots ; Situations* (IV, V, VI).

1966 : les *Troyennes* (adaptation d'Euripide).

1971 : *l'Idiot de la famille ; Flaubert, 1821-1857*, tomes I et II.

1972 : *Situations* (VIII, IX).

1973 : *l'Idiot de la famille*, tome III.

1976 : *Situations* (X).

1980 : *Trois entretiens avec Benny Levy*. (Parus dans *le Nouvel Observateur*, nºˢ 800, 801 et 802.

Sauf exceptions, édités chez Gallimard (collections « Blanche », « Idées » ou « Folio »).

Principaux ouvrages sur l'auteur :

Les Ecrits de Sartre, de M. Contat et M. Rybalka (Gallimard) ; *Essais* de Colette Audry (Seghers), Marc Beigbeder (Bordas), François George (Bourgois), Francis Jeanson (Seuil), Suzanne Lilar (Grasset), Mémoires de Simone de Beauvoir, numéro de la revue *Obliques*, etc.

Un théâtre d'idées

SERGE REGGIANI raconte qu'un soir de 1960 où il jouait les Séquestrés d'Altona, *Sartre est venu en coulisse avec, en main, le texte de la pièce fraîchement édité, et qu'il a lancé en souriant :* « C'est ça qui compte : le livre ! »

De fait, l'auteur des Mots *n'a jamais eu pour le cérémonial scénique le culte que lui inspirait l'« absolu » de l'œuvre imprimée. Malgré sa haine des bourgeois, il se souciait peu de n'être joué que pour eux, dans leurs théâtres et leur style familiers : à part* le Diable et le Bon Dieu *et* Nekrassov, *repris en 1968 par le T.N.P. et le Centre de Strasbourg, ses pièces n'ont pas quitté le boulevard, qu'elles ont rehaussé quelque temps, sans échapper à sa frivolité ingrate ni, surtout, aux malentendus*

Le refus d'hériter n'a pas non plus conduit Sartre à bousculer les formes suscitées par ce public. Le double mouvement des années 60 vers l'absurdisme rive gauche — Ionesco, Beckett — et vers le brechtisme « populaire », il en a pris lucidement acte, notamment au cours d'une conférence organisée par Ariane Mnouchkine (1), mais il a préféré renoncer à la scène que de les rejoindre artificiellement ; au risque de passer à jamais pour un contemporain attardé d'Ibsen et de François de Curel, c'est-à-dire des thèses symbolardes d'il y a cent ans.

Passer à l'acte

Le vrai est que ce cadre poussiéreux convenait pour ce qu'il avait à dire dans les années 1945-1960, qui ne relevait ni de l'épopée politique ni du lyrisme, ni même de l'art — dans la mesure où l'art est irréductible à la pensée claire et s'y substitue, — mais de la philosophie appliquée

Pour tout un public qui n'a approché la pensée de l'auteur qu'à travers ces illustrations scéniques et en y projetant le psychologisme du drame bourgeois auquel elles semblaient se rattacher, le sartrisme a pu se réduire à de sombres débats de conscience entre névropathes mal embouchés (pour l'époque !).

Or rien n'était moins psychiatrique, et provocateur, que la visée de Sartre dramaturge Si la folie consiste à ne plus pouvoir se connaître ni se conduire, ses personnages sont le contraire de fous : des monstres de lucidité, de maîtrise intellectuelle sur leurs passions. Il ne s'agit pas pour lui de confronter des caractères ou des sentiments, mais des idées face à des situations limites et exemplaires.

Si l'on excepte des apologues de type pamphlétaire — Nekrassov *contre l'anti-soviétisme de la grande presse,* la P... respectueuse *contre la mauvaise foi raciste dans le Sud américain, — un même scénario philosophique se retrouve à travers les pièces principales, des* Mouches *aux* Séquestrés : *l'effort d'un bâtard, c'est-à-dire d'un héritier dépossédé, pour poser l'acte qui le justifiera en l'absence de tribunal divin ou historique.*

Retouches interdites

Selon une mode lancée par Giraudoux et Anouilh, ce schéma typiquement sartrien emprunte sa première illustration à la mythologie grecque, mais en exprimant le fatum *antique en termes de liberté inexorable (*les Mouches, *1943). Il faut deux meurtres à Oreste pour rentrer en possession de son bien et de sa responsabilité.*

Avec le célèbre Huis clos *(1944) créé par Michel Vitold, c'est la pétrification de la mort qui est montrée jusqu'au cauchemar, l'impossibilité où elle met le militant Garcin et ses codétenues de l'éternel silence, de ne plus rien retoucher à leurs destins.*

Le Hugo des Mains sales *(1948) pose en termes plus immédiats — au sein d'un groupement révolutionnaire — la double difficulté de s'arracher à l'héritage bourgeois, y compris à la chimère tenace du « bon cœur », et d'agir sur l'histoire sans violence inutile. Le souvenir de cette création restera toujours attaché à celui de l'acteur François Périer, qui allait marquer vingt ans plus tard la reprise du* Diable et le Bon Dieu.

La morale aux dés

La vraie dimension de cette dernière pièce n'était pas apparue, lors de la création en 1951. La mise en scène « gothique » de Louis Jouvet et l'interprétation grondante de Pierre Brasseur masquaient sous des airs de pastiche romantique ce qu'a de faustéen le personnage de Goetz, le mercenaire de la guerre de Trente ans que le vide du ciel et les aléas de l'histoire poussent à jouer la morale aux dés.

Une révolte paysanne est sur le point de l'arracher à ces spéculations gratuites sur le bien et le mal. Mais il reste en deçà de l'engagement, victime de ses origines extérieures à la masse. Tel est le statut irrémédiablement ambigu du privilégié, de l'intellectuel, ou encore du comédien Kean (adapté d'Alexandre Dumas en 1953), dont c'est le drame d'être obligé de mimer sentiments et convictions pour les ressentir...

Les crabes de l'histoire

— Et pour se supporter ! Si l'homme ne s'évade plus dans l'illusion de son innocence, ce ne peut être que l'emmurement. Ainsi pour le Frantz des Séquestrés d'Altona *(1959), qui refuse la réalité du « miracle allemand » et de l'absolution alliée en ruminant dans un grenier ses crimes d'ancien nazi fils d'armateur.*

Dans ce tête-à-tête dément avec des juges absents — les crabes de l'histoire future, — comme dans les rapports avec le père, avec une sœur incestueuse et une maîtresse étourdie, on retrouve tous les thèmes essentiels de Sartre, ses fantasmes aussi, son sens physique de l'angoisse, de la formule cinglante, d'une humanité piégée, faite comme un rat !

Mais c'est le Diable et le Bon Dieu *qui devrait rester comme son chef-d'œuvre au théâtre. Le héros ne se contente pas d'y expérimenter « en chambre » les options de la vie. Il est plus proche que tous les autres d'une issue personnelle et politique. Il s'en faut de peu qu'il quitte le ghetto des bâtards pour la fraternité des militants et que la pièce, dans son mouvement, rejoigne l'époque brechtienne.*

« J'accepte d'être mauvais pour devenir bon, *crie Goetz ;* voici le règne de l'homme qui commence, je serai bourreau et boucher. » *Que l'histoire s'accouche dans le sang, tout le constat de Sartre dramaturge est là, tout son examen de conscience d'éternel luthérien, inconsolable, pur, et même, pour quelqu'un qui fut tant taxé de noirceur, presque ingénu...*

B. P.-D.

(1) Ce document et tous les textes de Sartre sur le théâtre sont réunis par M. Contat et M. Rybalka, dans *Un théâtre de situations*, Gallimard-Idées, 1973.

JUGEMENTS

PAUL NIZAN : « *Un romancier philosophe.* »

« *On sait que, depuis Voltaire, le roman philosophique en France est un genre assez voisin de la fable : la littérature de Sartre n'a aucun rapport avec ce genre frivole, mais elle donne assez bien l'idée de ce que pourrait être une littérature associée à une philosophie existentielle.* » (Sur *la Nausée*, *Ce Soir*, 16 mai 1938.)

ALBERT CAMUS : « *Un commencement.* »

« *...Le héros de Sartre n'a peut-être pas fourni le vrai sens de son angoisse lorsqu'il insiste sur ce qui lui répugne dans l'homme, au lieu de fonder sur certaines de ses grandeurs des raisons d'espérer. Constater l'absurdité de la vie ne peut être une fin, mais seulement un commencement...* » (Sur *la Nausée*, *Alger républicain*, 20 octobre 1938.)

MAURICE BLANCHOT : « *Une morale de l'ambiguïté.* »

« *...Le roman n'a rien à craindre d'une thèse, à condition que la thèse accepte de n'être rien sans le roman. Car le roman a sa morale propre qui est l'ambiguïté et l'équivoque.* » (Sur les romans de Sartre, *l'Arche*, octobre 1945.)

GABRIEL MARCEL : « *Infraction grave ?* »

« *...On a la sensation d'être immergé dans un élément toxique. J'imagine qu'on doit éprouver quelque chose de semblable quand on est empoisonné par un poêle à combustion lente. Une double question surgit : d'abord l'auteur a-t-il voulu cela ? Et s'il l'a voulu, n'a-t-il pas, par là même, commis une infraction grave aux obligations qui pèsent sur le dramaturge ?...* » (Sur *Huis clos*, *Horizon*, juillet 1945.)

PAUL CLAUDEL : « *Rendre compte.* »

« *...Vous n'aurez pas longtemps à jouir de ce livre* (Saint Genet) *et un moment n'est pas loin où vous aurez à rendre compte. En attendant, je ne sais si la pensée vous plaît que, quand ce livre tombera sous les yeux de vos petits-enfants et de leurs descendants, ils trouveront sur la couverture en gros caractères le nom de leur grand-père. Ineffaçable.* » (Lettre à Gaston Gallimard, sur la foi d'un article, août 1952.)

MARTHE ROBERT : « *Rigueur hargneuse.* »

« *...Pourquoi cette rigueur hargneuse qui perce partout malgré les efforts de l'auteur pour surmonter son aversion ? Pourquoi ce ressentiment, cet acharnement soutenu au cours de tant d'années dans un ouvrage qu'un immense travail, un désir passionné de savoir et une qualité rare d'attention rendent d'autre part si digne de respect ?* » (Sur *l'Idiot de la famille*, *le Monde*, 2 juillet 1971.)

CLAUDE LEVI-STRAUSS : « *Comme les primitifs.* »

« *...Il se situe vis-à-vis de l'histoire comme les primitifs vis-à-vis de l'éternel passé : dans le système de Sartre, l'histoire joue très précisément le rôle d'un mythe...* » (*La Pensée sauvage*, Plon 1962.)

JULIEN GRACQ : « *Le non dans sa pureté.* »

« *...On chercherait en vain un temps de repos, une rémission à l'allergie généralisée, aux phénomènes aigus d'intolérance. Certes c'est bien le sentiment du non dans sa pureté qui s'exprime ici.* » (*Préférences*, Corti 1961.)

J.-M. G. LE CLEZIO : « *Des mots outils.* »

« *...Les mots, ses mots sont les outils ; par eux, l'homme s'accomplit, se libère, il ne s'asservit pas. La fin de ce langage est extérieure au langage : elle est dans sa réalisation.* » (*L'Arc* 1966.)

Allergie aux « psy »

La mort de

L'histoire passionnée

De Mauriac à Malraux, aucun contemporain n'a exercé une autorité comparable à celle de Sartre sur ces confins mal définis de la métaphysique, de la littérature et du militantisme où mûrit la sensibilité d'une époque. Les générations successives de jeunes Français devenus adultes en 1945, 1960, 1968, sous le triple signe de l'antifascisme, de l'anticolonialisme et de la révolte universitaire, nourris de sa pensée, montrent l'ampleur de son influence.

Pourtant, les brefs opuscules rédigés pour servir d'introduction à d'autres livres comme sa fameuse préface aux *Damnés de la Terre*, de Frantz Fanon, où il concentra dans un style de pamphlet ses furieux réquisitoires contre l'impérialisme, la bourgeoisie, la bureaucratie stalinienne, paraissent bien minces en comparaison des imposants travaux réalisés avec *l'Etre et le Néant*, *l'Idiot de la famille*, comme si l'essentiel de l'œuvre se situait ailleurs. Avec l'échec rapide et total du *Rassemblement démocratique révolutionnaire* qu'il fonda en 1948, une longue impuissance devant la stalinisation du marxisme, un compagnonnage orageux et trompeur auprès du parti communiste français de 1952 à 1956, une tentative illusoire de médiation poussée jusqu'à Moscou entre les lettres soviétiques et la culture libre, des campagnes brillantes et vaines contre le gaullisme ne préparent pas mieux à comprendre l'hégémonie intellectuelle acquise par l'auteur des *Mains sales* dans ce combat politique où ses échecs ne manquent pas. Cependant, ses adversaires eux-mêmes consacraient son importance, chaque fois qu'ils réclamaient derrière le ministre de l'intérieur, M. Marcellin, l'inculpation du seul écrivain français vivant capable de provoquer encore avec sa plume de l'agitation dans la rue.

Écrire le marxisme en français

Une combinaison assez exceptionnelle de sa philosophie et de son talent avec le système idéologique devenu prépondérant après la seconde guerre mondiale éclaire ce paradoxe. En 1815, la victoire des vieilles monarchies sur Napoléon entraîna en Europe une chasse aux jacobins, puis aux libéraux, confondus avec les « idées françaises » de l'Encyclopédie, et imposa contre eux les théoriciens de la légitimité, comme Bonald et Joseph de Maistre. Suivant un mécanisme analogue, le triomphe des Alliés en 1945 instaura aussitôt un nouvel ordre moral, égalitaire et démocratique, en accord avec l'antifascisme de gauche. Soulevé par les circonstances hors du cénacle intellectuel où il s'élaborait jusqu'alors, l'existentialisme athée prit, pour beaucoup, l'accent même et l'éclat de la liberté reconquise.

Bientôt, l'adroite pédagogie de *Huis clos*, *Morts sans sépulture*, initia un vaste public aux émotions, aux valeurs, de l'univers sartrien. Par la suite, une clarté de style jalousement maintenue par le dramaturge jusque dans ses éditoriaux contre Guy Mollet et les colonels d'Alger, quand un lourd jargon marxiste dévastait l'écriture autour de lui, assura une précieuse connivence entre son œuvre et l'opinion. Ce français que, avec trop d'ingratitude il traite de *« langue à chair de poule, pâle et froide comme nos cieux »*, dans *Orphée noir*, il en tira pour son propre usage toutes les ressources d'une habile séduction.

Durant ce quart de siècle où la scolastique du matérialisme historique écrasa si cruellement la culture entre les dogmes staliniens et la fantasmagorie gauchiste, il aura peut-être été le seul de nos philosophes à écrire marxiste en français. Ce vocabulaire fluide, transparent, qu'il sut introduire avec virtuosité au cœur des logomachies sur l'aliénation et la lutte des classes, a fourni aux textes sacrés l'inestimable service de rendre leur signification claire dans l'esprit de chacun. Quand tout le monde invoquait Marx sans jamais lire *le Capital* jusqu'à la dernière page, il s'imposa comme le plus intelligent transcripteur de la nouvelle théologie.

L'autorité prise à cette occasion inquiéta vivement les détenteurs de l'orthoxie officielle. Les clergés n'apprécient jamais longtemps ces convertis demeurés hors des murs pour rabattre les infidèles autour de la foi, avec un talent supérieur à celui des prêtres. En principe, la représentation théâtrale des *Mains sales* provoqua une première rupture avec le parti communiste en 1948. D'intrépides blasphèmes alignés deux ans plus tôt contre la catéchèse marxiste dans *les Temps modernes*, avec l'essai *Matérialisme et Révolution*, avaient déjà soumis les dévôts à une rude épreuve.

D'entrée de jeu, Sartre posa dès cette époque la question d'où sortent bien des hérésies, du réformisme à l'aventurisme, lorsqu'il demanda s'il n'existerait pas *« un décalage entre l'action du révolutionnaire et son idéologie »*. Aussitôt la question posée, quatre-vingt-dix pages d'une extraordinaire densité pulvérisaient le confort d'un rationalisme converti en métaphysique par la grâce du P.C.F. Cette critique acerbe, dressée en principe non contre Marx mais contre ses héritiers abusifs, n'en frappa pas moins de plein fouet l'ensemble du système, lorsqu'elle railla ce matérialiste imaginaire *« qui reproche aux idéalistes de faire de la métaphysique quand ils réduisent la matière à l'esprit »*, mais ramène lui-même très tranquillement l'esprit à la matière, s'affranchit de sa condition humaine et se substitue à Dieu.

La « philosophie du prolétariat »

Dans la France de l'immédiat après-guerre où le marxisme régnait en maître, nul ne s'approcha du foyer central avec tant d'audace pour jeter d'une main si sûre son seau d'eau froide sur les illusions de la connaissance objective. Pour les communistes, des concessions fragmentaires aux nécessités de la lutte aggravaient forcément le diagnostic. *« Il est certain que le matérialisme est aujourd'hui la philosophie du prolétariat dans la mesure exacte où le prolétariat est révolutionnaire ; cette doctrine austère et menteuse porte les espoirs les plus ardents et les plus purs, cette théorie, qui nie radicalement la liberté de l'homme, est devenue l'instrument de sa libération la plus radicale. »*

Dix ans plus tard, une adhésion presque mystique à l'idéologie dénoncée si courageusement estompera cette féroce empoignade, d'une signification bien supérieure au procès du réalisme stalinien dans *les Mains sales*. *« Pour nous, le marxisme n'est pas seulement une philosophie : c'est le climat de nos idées, le milieu où elles s'alimentent, c'est le mouvement vrai de ce que Hegel appelait l'Esprit objectif*, affirma Sartre avec une certitude sans faille au moment même où, à travers le XXe congrès du parti communiste de l'Union soviétique, l'application de la doctrine inspirait plus d'inquiétudes à Moscou. *« Nous voyons en lui un bien culturel de la gauche ; mieux : depuis la mort de la pensée bourgeoise, il est à lui seul la Culture, car c'est lui seul qui permet de comprendre les hommes, les œuvres et les événements. »*

A l'automne 1956, l'intervention de l'armée russe à Budapest nuança quelque peu cet enthousiasme philosophique. *« Il ne peut être question d'assimiler l'U.R.S.S. au bien ni les déclarations de la* Pravda *à la vérité absolue »*, trancha-t-il, au comble de l'indignation, dans un article plein d'invectives contre les rédacteurs de *l'Humanité*. Malgré son indignation, il refusa de condamner les régimes de l'Europe orientale sur leurs conséquences comme s'il redoutait d'anéantir par un tel sacrilège sa paix intérieure, venue d'une communion religieuse avec cette *« philosophie du prolétariat »* implicitement identifiée à la classe ouvrière.

Car, *« qu'on le veuille ou non, l'édification socialiste est privilégiée en ceci qu'on doit, pour la comprendre, épouser son mouvement et adopter ces objectifs ; en un mot, on la juge de ce qu'elle fait, au nom de ce qu'elle veut, de ses moyens au nom de sa fin, tandis qu'on apprécie toutes les autres entreprises sur ce qu'elles ignorent, sur ce qu'elles négligent ou sur ce qu'elles refusent. »*

Cette harmonieuse distribution des fautes, où celles du capitalisme ressortent de sa nature, quand les torts du socialisme proviennent des circonstances, emprisonna l'un des plus brillants esprits du siècle dans le vieux carcan manichéen où, comme toujours, la fin justifie les moyens.

Une montagne d'excuses

Pendant des années, cette alchimie évaporante sécha le sang, les larmes versées au nom du socialisme, en même temps qu'elle habituait toute une génération d'intellectuels à discourir sur la terreur sans l'imaginer autrement qu'à travers leur métaphysique personnelle de l'histoire. Lorsque Staline ordonne de fusiller le rapporteur du plan quinquennal sous le prétexte sinistre et bouffon qu'il voulait rétablir le capitalisme, l'auteur des *Mains sales* dénonce moins son geste comme un crime, comme il l'aurait fait pour n'importe quel général français des guerres coloniales, que comme *« réaction brutale de bureaucrate révolutionnaire contre le technicien »*. Certes, il finira bien par stigmatiser un jour la *« paranoïa stalinienne »*. Non sans avoir accumulé trop longtemps une montagne d'excuses et d'explications autour du paranoïaque.

« Une haine qui ne finira qu'avec moi »

En 1961, l'article émouvant et noble qu'il consacra au souvenir de Maurice Merleau-Ponty dégagea involontairement la source profonde de son indulgence. Selon le récit encore tremblant de colère qu'il donnait neuf ans plus tard d'un conflit engagé depuis longtemps à l'intérieur de lui-même, il apprit au cours d'un voyage en Italie, au printemps 1952, la violente manifestation organisée par les communistes, à Paris, contre le général américain Ridgway, et l'arrestation de Jacques Duclos, opportunément découvert par la police dans son automobile près des échauffourées. Cet événement bénin dévasta la paix sartrienne comme une tempête. Dans un éclair d'Apocalypse, il lui révéla soudain l'ampleur de son devoir et l'ignominie de sa propre classe : *« On me trouvera bien naïf et, par le fait, j'en avais vu d'autres sans m'émouvoir. Mais, après dix ans de rumination, j'avais atteint le point de rupture et n'avais besoin que d'une chiquenaude. En langage d'église, ce fut une conversion... Au nom des principes qu'elle m'avait inculqués, au nom de son humanisme et de ses « humanités », au nom de la liberté, de l'égalité, de la fraternité, je vouai à la bourgeoisie une haine qui ne finira qu'avec moi. »*

Les procès de Moscou, les pendaisons de Prague, Budapest et Sofia, vers la même époque, figuraient pourtant une plus grande horreur. Mais dans un système où la lumière descend du prolétariat, l'indifférence des électeurs du P.C.F aux procès organisés dans les démocraties populaires n'obligeait aucun philosophe marxiste à comparer la condamnation à mort de Rajk et Slansky aux quinze jours passés en prison par Jacques Duclos. D'ailleurs, l'incident compta moins par lui-même qu'en fonction du dégoût qu'il déclencha en Sartre contre sa classe d'origine. Sous l'effet de cette vieille colère si longtemps rentrée, il lutta moins par la suite contre le gaullisme, les partisans de l'Algérie française ou la police de G. Pompidou, qu'il n'a voulu à travers eux vaincre, détruire le bourgeois éternel, et d'abord Taine et Barrès, qu'il tient pour les plus dangereux défenseurs de sa bonne conscience.

Naturellement, la droite interpréta ces variations sur un thème connu comme la preuve d'une parfaite entente avec le parti. En réalité, la brèche béante ouverte dans son dispositif intellectuel par *Matérialisme et Révolution* ne trompait personne, à *l'Humanité*, sur la soumission qu'il fallait attendre d'un tel compagnon de route. Durant l'hiver 1956, le sermon rêche qu'il déversa sur Pierre Hervé, en train de rompre bon premier avec le fétichisme stalinien, illustra encore l'ambiguïté de son adhésion. *« Porté par l'histoire, le P.C. manifeste une extraordinaire intelligence objective*, gronda-t-il vers l'hérésiarque comme s'il voulait sacraliser le parti : *il est rare qu'il se trompe ; il fait ce qu'il faut ; mais cette intelligence — qui se confond avec la praxis — ne s'incarne pas souvent dans ses intellectuels. »*

Cette petite épine glissée sous les fleurs égratignait les communistes au point sensible. Placé par son indépendance dans la position toujours avantageuse du franc-tireur libre de ses mouvements, Sartre reprochait aux marxistes de l'armée régulière la mystérieuse inhibition exercée sur eux par la discipline militante, avec une pétulance plus facile à lui qu'aux autres. *« Le merveilleux outil dont ils disposent, comme on souhaiterait qu'il leur donnât une écrasante supériorité sur ceux qui pensent au hasard !* se désolait-il

L'horreur du pouvoir

« Je ne suis pas rongé par le chancre du pouvoir » (1963, *les Mots*, p. 20). *« Je n'ai pas d'autre pouvoir que celui des vérités que je dis »* (1975, *Situations X*, p. 156).

Sartre a toujours eu horreur du pouvoir, comme des consécrations officielles. Vingt ans avant le Nobel, il avait refusé la Légion d'honneur, proposée par Vincent Auriol.

Ayant reçu une lettre du général de Gaulle commençant par « Cher Maître », il avait observé que seuls le gratifiaient de ce titre les garçons de café — au demeurant assez estimés de lui pour avoir été élevés à la dignité d'exemples philosophiques dans *l'Etre et le Néant*.

L'honneur d'une visite, qu'il a refusé au général ainsi qu'à Georges Pompidou, pourtant ancien normalien comme lui, Sartre l'a accordé à l'actuel président de la République, le 26 juin 1979, en accompagnant à l'Elysée d'autres intellectuels, dont Raymond Aron, qu'il n'avait pas revu depuis longtemps.

Venu plaider la cause des réfugiés d'Indochine, le philosophe a assuré qu'il avait essuyé une *« aimable fin de non-recevoir »*.

« J'existais pour

LES ÉTAPES D'UNE VIE

1904 — Mariage de Jean-Baptiste Sartre, officier de marine, fils d'un médecin de campagne, avec Anne-Marie Schweitzer, cousine du Dr Schweitzer, prix Nobel de la paix.

1905 — Naissance de Jean-Paul à Paris, le 21 juin.

1906 — Mort de son père.

1908 — Naissance de Simone de Beauvoir.

1906-1915 — Vit à Meudon, puis à Paris, rue Le Goff, avec sa mère et ses grands-parents maternels. Découverte de sa vocation littéraire.

La vocation de « Poulou »

Sartre assurera que l'action politique lui a dévoilé vers 1953 l'*« espèce de névrose »* qui *« dominait toute son œuvre »* jusque-là. En 1963, *les Mots* feront la genèse de cette névrose au cours de ses dix premières années.

Orphelin de père à un an, comme tant d'écrivains (Mauriac, Barthes), le petit « Poulou » aurait manqué de sur-moi — encore que son grand-père maternel semble en tenir lieu. Malgré la taie qui le rendra borgne et louche, on le trouve beau, avec ses longues boucles. On répète ses bons mots. Il aime plaire. Il cabotine. Avant de savoir lire, il fait semblant, en feuilletant *Sans famille*, Rabelais, *Bovary* (déjà !) et le *Grand Larousse*. Le mouvement du dictionnaire, des mots vers les choses, détermine l'idéalisme platonicien dont, dit-il, il mettra trente ans à se défaire.

Il aimerait bien avoir une petite sœur, par un goût de l'inceste qu'il manifestera dans la vie, avec Olga, et qu'on retrouvera dans *les Mouches*, *les Chemins de la liberté* et *les Séquestrés d'Altona*. Il est déçu que Courteline ne réponde pas à sa première lettre d'écolier. Mais il n'est pas malheureux. Il aime la vue de toits qu'offre la rue Le Goff (1911) et qu'il recherchera toute sa vie. Quand Dieu le quitte *« sans laisser d'explication »* — il a sept ans, — il se dit seulement, sans regret, qu'il aurait pu y avoir *« quelque chose entre eux »*.

Il sera davantage affecté, au même âge, par la révélation de sa « laideur », le jour où son grand-père lui fait couper ses boucles. Il se voit comme un « crapaud », privé du bonheur de plaire dont disposent les autres enfants. De ce rejet, cette fois c'est décidé, il fera appel en devenant, comme dit Chateaubriand, *« une machine à faire des livres »*.

Il se borne alors à prolonger les singeries de la première enfance, récrit La Fontaine en alexandrins, transcrit des cauchemars d'arbres ou de crabes (cf., plus tard, *la Nausée* et *les Séquestrés*), pastiche Zévaco, Jules Verne. Mais, dès l'âge de sept ans, il se veut une sorte de cathare de l'écriture, *« sauveur de foules »*, *« indispensable à l'Univers » !* Si Dieu a disparu, l'Esprit-Saint et l'esprit d'Eglise veillent. « Poulou » se croit prédestiné à un avenir de création, qu'il sait d'avance long et fertile. *« J'existais pour écrire »* (*les Mots*, p. 130). Cette « névrose », à l'en croire, ne le quittera qu'à la cinquantaine...

Les conseils dissuasifs n'auront pourtant pas manqué. En entrant en sixième, à Henri-IV, il récolte la plus mauvaise note de rédaction, et son professeur conclut : *« Elève très irréfléchi, ne fait presque jamais une réponse juste du premier coup... Devrait s'habituer à penser davantage ! »*

1916 — Classe de cinquième à Henri-IV. Rencontre Paul Nizan. Sa mère se remarie.

1917-1920 — Son beau-père, ingénieur de la marine, installe la famille à La Rochelle. Cette situation l'affecte et perturbe ses études.

1920 — Retour à Paris. Première à Henri-IV.

1922-1924 — Baccalauréat et khâgne à Louis-le-Grand.

1924 — Entre à l'Ecole normale supérieure, avec R. Aron, D. Lagache, P. Nizan.

1929 — Reçu premier à l'agrégation de philosophie. Simone de Beauvoir est deuxième.

La rencontre du « Castor »

Sartre et Simone de Beauvoir se sont rencontrés en juillet 1929, à l'occasion de l'agrégation de philosophie, où ils allaient remporter les deux premières places. Celle que Sartre et ses amis ne cesseraient de surnommer « Castor » a noté ses premières impressions :

« Il avait horreur de la cuistrerie. Mais son esprit était toujours en alerte. Il ignorait les torpeurs, les somnolences, les fuites, les esquives, les trêves, la prudence, le respect. Il s'intéressait à tout et ne prenait jamais rien pour accordé. Face à un objet, au lieu de l'escamoter au profit d'un mythe, d'un mot, d'une impression, d'une idée préconçue, il le regardait ; il ne le lâchait pas avant d'en avoir compris les tenants et les aboutissants, les multiples sens. Il ne se demandait pas ce qu'il fallait penser, ce qu'il eût été piquant ou intelligent de penser : seulement ce qu'il en pensait... Ne visant pas l'originalité, il ne tombait dans aucun conformisme. Obstinée, naïve, son attention saisissait dans leur profusion les choses toutes vives. Que mon petit monde était étriqué, auprès de cet univers foisonnant !

» ...Il en savait plus long sur tout : mais la véritable supériorité qu'il se reconnaissait, et qui me sautait aux yeux, c'était la passion tranquille et forcenée qui le jetait vers ses livres à venir... Il ne vivait que pour écrire. Il ne comptait pas, certes, mener une existence d'homme de cabinet ; il détestait les routines et les hiérarchies, les carrières, les foyers, les droits et les devoirs, tout le sérieux de la vie. Il se résignait mal à l'idée d'avoir un métier, des collègues, des supérieurs, des règles à observer et à imposer ; il ne deviendrait jamais un père de famille, ni même un homme marié...

» ...L'œuvre d'art, l'œuvre littéraire, était à ses yeux une fin absolue ; elle portait en soi sa raison d'être, celle de son créateur, et peut-être même — il ne le disait pas, mais je le soupçonnais d'en être persuadé — celle de l'univers entier... »

(*Mémoires d'une jeune fille rangée*, pages 338-342.)

Elle ajoute :

« Quand je le quittai début août 1929, je savais que plus jamais il ne sortirait de ma vie. »

Et, de fait, malgré des aventures extérieures plus ou moins bien acceptées, de part et d'autre, ils formeront, durant un demi-siècle, tout en maintenant entre eux un vouvoiement d'une autre époque, le couple le plus uni et le plus complice de la littérature moderne.

1931-1933 — Professeur au lycée du Havre. Voyages en Espagne, Italie, Angleterre. Lit Joyce, Céline.

1934 — Succède à R. Aron comme boursier à l'Institut français de Berlin. Lit Husserl, Faulkner, Kafka.

1934-1936 — De nouveau professeur au Havre. Expérience de la « mescaline ». Echec du trio avec Olga Kosakiewicz et S. de Beauvoir (qui en tirera « l'Invitée »). Refus par Gallimard de la première version de « la Nausée ».

1937 — Professeur à Laon. Voyage en Italie.

1939 — Mobilisé à Nancy. Travaille aux « Chemins de la liberté » et à « l'Etre et le Néant ».

1940 — Prisonnier au Stalag XII D de Trèves. Cours sur Heidegger à un groupe d'ecclésiastiques.

1941 — Avril : libéré avec des civils français du camp, grâce à de faux papiers gommant sa situation militaire. Professeur au lycée Pasteur, à Paris. Fonde avec Merleau-Ponty le groupe de résistance intellectuelle « Socialisme et Liberté ». Rencontre, dans le Midi, Gide et Malraux.

1942 — Ecrit beaucoup (surtout au café de Flore). Collabore aux « Lettres françaises » clandestines. Le mot « existentialisme » est lancé par le philosophe chrétien Gabriel Marcel.

1944 — « Fiestas » avec ses amis Leiris, Picasso. Fait la connaissance de Camus et de Genet. Fonde la revue « les Temps modernes ». Rencontre Hemingway.

1945 — Voyage aux Etats-Unis. Mort de son beau-père. Conférence célèbre sur « L'existentialisme est un humanisme ».

1946 — Fait la connaissance de Boris Vian. Voyages en Suisse, Italie, Hollande, Suède. Première brouille avec Camus. La presse à scandale en fait, improprement, l'inspirateur des « nuits » de Saint-Germain-des-Prés et de la « permissivité » du moment.

Le mythe de Saint-Germain

« C'est dans les caves de Saint-Germain-des-Prés que les existentialistes, sans doute dans l'attente de la bombe atomique qui leur est chère, boivent, dansent, aiment et dorment désormais. »

(*Samedi-Soir*, 3 mai 1947.)

« C'est la jeunesse des bas-fonds de Paris : moisissure curieuse de la haine, de la jalousie, de la stupidité et de la plus vulgaire sexualité. *Tel est le visage des existentialistes. »*

(*Literatournaïa Gazeta*, décembre 1948.)

« Sartre : écrivain, dramaturge et philosophe, dont l'activité n'a rigoureusement aucun rapport avec les chemises à carreaux, les caves ou les cheveux longs, et qui mériterait bien qu'on lui foute un peu la paix, parce que c'est un chic type. »

(Boris Vian, *Manuel de Saint-Germain-des-Prés*.)

1948 — Fonde le Rassemblement démocratique révolutionnaire (R.D.R.). Mise à l'index de toute son œuvre par le Vatican.

1949 — Désaccords avec le R.D.R. et Lukacs ; polémiques avec Mauriac.

1950 — Relit Marx.

1952 — Brouille définitive avec Camus. Rencontre Heidegger.

1953 — Proteste contre l'exécution des Rosenberg.

1954 — Voyages à Berlin, en U.R.S.S., Autriche, Tchécoslovaquie. Vice-président de France-U.R.S.S.

1955 — Voyage en Chine. Rencontre Garaudy.

1956 — Condamne l'intervention soviétique en Hongrie. Quitte France-U.R.S.S.

1957 — Proteste contre la guerre et les tortures en Algérie.

1958 — Manifeste contre de Gaulle. Rencontre Moravia.

1960 — Mort de Camus. Voyage à Cuba, au Brésil. Prend position en faveur du « réseau Jeanson ». Signe le manifeste des « 121 » sur le droit à l'insoumission et en faveur de la rébellion algérienne.

1961 — Mort de Merleau-Ponty. Plasticage de son appartement, rue Bonaparte.

1962 — Nouvel attentat O.A.S. à son domicile. Déçu après les morts de Charonne. Voyage en U.R.S.S., rencontre Nikita Khrouchtchev.

1964 — Le Prix Nobel de littérature lui est attribué.

Le refus du prix Nobel

L'Académie suédoise ayant persisté dans sa décision de le couronner malgré une lettre de l'écrivain qui l'éclairait sur ses intentions, Sartre confirma, le soir même de l'attribution, son refus du prix Nobel. Dans un entretien à la presse suédoise, il expose ses raisons, qui sont, dit-il, de deux sortes : personnelles et objectives.

Parmi les premières : *« Mon refus n'est pas un acte improvisé, j'ai toujours décliné les distinctions officielles (...). Cette attitude est fondée sur ma conception du travail de l'écrivain (...). Toutes les distinctions qu'il peut recevoir exposent ses lecteurs à une pression que je n'estime pas souhaitable. »*

Parmi les secondes : *« Le seul combat actuellement possible sur le front de la culture est celui de la coexistence pacifique de deux cultures, celle de l'Est et celle de l'Ouest. La confrontation (...) doit avoir lieu entre les hommes et les cultures sans l'intervention des institutions (...).*

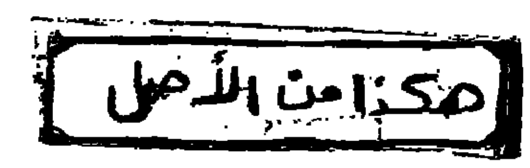
» Je sais bien que le prix Nobel en lui-même n'est pas un prix littéraire du bloc de l'Ouest, mais il est ce qu'on en fait (...). Dans la situation actuelle, il se présente objectivement comme une distinction réservée aux écrivains de l'Ouest et aux rebelles de l'Est. »

Les 250 000 couronnes refusées revinrent, selon les statuts, à la Fondation Nobel.

1965 — Favorable, avec des réserves, à la candidature de Mitterrand aux présidentielles. Adopte Arlette El Kaïm, rencontrée comme étudiante en 1956.

1967 — Refuse de participer à un congrès d'écrivains soviétiques après le procès Siniavsky-Daniel. Favorable à Israël dans le conflit du golfe d'Akaba.

1968 — Condamne l'intervention russe en Tchécoslovaquie. Approuve le mouvement étudiant.



La mort de

istoire passionnée

Jean-Paul Sartre

d'un intellectuel engagé

devant le gâchis doctrinal étendu tout autour de ses interlocuteurs. *Le monde de l'esprit est à eux : ils n'ont qu'à le prendre.* »

Ces belles *objurgations* n'allaient évidemment pas sans équivoques, puisque les heureux confrères détenteurs du magnifique système d'investigations offert par la doctrine de Karl Max assumaient, en même temps et par dévouement à leur cause, l'agréable tâche de répandre cette « *doctrine austère et menteuse* » dénoncée, naguère, dans *Matérialisme et Révolution*. « *Nous ne réclamons rien du marxisme sinon qu'il VIVE, qu'il secoue sa paresse d'esprit criminelle pour donner à tous, sans concession, ce qu'il doit donner* », adjura-t-il encore pour lui demander non « *des discours, des parlotes* », mais des « *ŒUVRES* ».

Sa contestation du « *marxisme tel qu'il est* », au nom du « *marxisme tel qu'il devrait être* », synthétisa trop exactement les attitudes ordinairement divergentes de l'érudit et du croyant pour ne pas inspirer un double effroi aux dévôts comme aux fonctionnaires du P.C.F. A l'inverse des ouvrages d'Henri Lefebvre ou de Roger Garaudy, ni ses livres, ni ses pièces de théâtre ni ses articles ne subissaient la censure d'un bureau politique. Ils y gagnaient sans doute une aisance de ton, une richesse de style certainement profitables au combat livré côte à côte, mais interdites à ceux qu'il admonestait.

Après avoir formulé trop de scepticisme envers le matérialisme, puis trop d'exigences à l'égard du marxisme, il ne réclama pas contre eux au seul nom de l'intelligence, à la manière de Gide. Il ne demandera pas, alors, qu'on soit moins marxiste, ou qu'on le devienne avec plus de distinction. Il n'a même pas défendu les droits de l'indépendance, mais ceux de la connaissance, sans admettre qu'ils se confondaient. En dépit de nombreuses communautés de vues, rien ne pouvait le rendre plus suspect à des interlocuteurs ataviquement soupçonneux.

L'amertume, la colère qu'il *éprouva finalement devant l'intervention* soviétique à Budapest justifia leur méfiance. Pour accuser Geroë et Rakosi d'avoir conduit « *systématiquement tout un peuple au désespoir* », il retrouva d'instinct la sanglante ironie des meilleurs polémistes français, cria aux rédacteurs de *l'Humanité*, trop tranquilles dans leur propagande : « *Une insurrection populaire en pays socialiste ne peut pas entrer dans vos schémas.* »

Cette fidélité à ses valeurs l'engagea insensiblement dans la solitude. A force d'exhorter les communistes à redevenir marxistes, et les intellectuels marxistes à recevoir la discipline du parti pour hâter la révolution, il finit par se rendre insupportable à tous.

Un ton de procureur

Faute de pouvoir rien changer en U.R.S.S. ni même dans le parti communiste français, Sartre ne résista pas toujours à la tentation de rétablir par l'intolérance un équilibre factice entre lui et ses adversairees. Avant 1939, il avait déjà pris goût à ces caricatures corrosives, où l'ennemi politique se retrouve avili ou odieux. Aussi ne vaut-il pas mieux demander au triste héros de *l'Enfance d'un chef* pour quelles raisons un jeune chrétien comme Georges Bernanos pouvait s'inscrire aux Camelots du roi.

Dans la même veine, la comédie spirituelle et grinçante de *Nékrassov* identifia, en 1955, l'anticommunisme de la guerre froide à la médiocrité veule, malhonnête, d'un journaliste corrompu et aux escroqueries d'un gredin, sans épargner ces fractionnels de gauche qu'il retrouva plus tard. En 1961, il lança : « *Un anticommuniste est un chien, je ne sors pas de là, et je n'en sortirai plus.* »

A ces exécutions littéraires toujours faciles aux hommes de plume, lorsqu'ils ont du talent, il gagna une réputation et des goûts de procureur, une tendance au procès contre les personnes. « *M. Garaudy ne m'a pas paru une lumière* », décrète-t-il un jour. « *M. Naville a la vue courte ; pour se donner l'illusion de comprendre, il faut d'abord qu'il simplifie* », persifle-t-il une autre fois. « *M. Mollet s'est rué dans la trahison, il y barbote à son aise, je ne connais personne dans l'histoire qui ait trahi tant de gens à la fois* », affirma-t-il pendant la guerre d'Algérie, avec beaucoup d'exagération. Plus gravement, il énonça : « *Les idées fausses sont des crimes* », sans apercevoir qu'une telle justification de la terreur reviendrait contre lui, chargée de haine et de rancune.

Curieusement, les premiers articles politiques écrits après la libération n'annonçaient pas tous cette violence.

Comme s'il redoutait un obscur entraînement passionnel, Sartre éludera pendant près de dix-huit mois, à cette époque, l'appel de la révolution. Ses éditoriaux, souvent équitables, modérés, n'avaient pas encore ces pointes cruelles, ces phrases en lame de rasoir, ce style comparable à des hallebardes hérissées. A la fin de la guerre, il parle encore de la France avec l'émotion, la tendresse d'un traditionaliste : « *C'est peu dire qu'elle est notre patrie*, remarque-t-il, *c'est vague surtout. Elle est notre situation concrète, notre chance et notre lot : c'est encore, c'est plus que jamais dans les cadres nationaux que prend place le développement de la personne ; l'internationalisme, qui fut un beau rêve, n'est plus que l'illusion têtue de quelques trotskistes. Que pouvons-nous donc ? Renier la collectivité française, c'est nous renier nous-mêmes. Et si nous parions pour la vie, pour nos amis, pour notre personne, nous parions pour la France.* »

L'impuissance de la France

Cette patrie malheureuse livrée à l'envahisseur, « *pareille à un pot de fleurs qu'on met sur le bord de la fenêtre quand il fait soleil et qu'on rentre la nuit, sans lui demander son avis* », passive tour à tour devant la politesse ou la brutalité allemande comme sous les bombardements alliés, il ne l'a pas vu sans humiliation ni souffrances s'esquiver de l'histoire. « *En 1945, nous avions cru reprendre notre sort dans nos mains* » raconte-t-il treize ans plus tard, avec une nostalgie mêlée de rage. Mais l'illusion, semble-t-il, se dissipa bientôt à ses yeux comme à ceux des autres Français.

L'occupation puis la guerre terminées, ce peuple, dont nul ne sait s'il fut amolli par la défaite ou un mystérieux renoncement, continue de recevoir son avenir du dehors. Il doit sa libération aux Américains ; son redressement économique au plan Marshall ; la division de sa gauche au « coup de Prague ». Lentement, l'empire se dilue parmi les mirages de la grandeur. En 1956, le directeur des *Temps modernes* clame son dégoût devant « *l'abject marécage où nous barbotons depuis la Libération* ».

Dans ce cloaque, les tortures pratiquées en Algérie ne relèvent pas, à ses yeux, des cruautés condamnables mais exceptionnelles d'une troupe en campagne. Bien plus gravement, elles traduisent la déliquescence de l'esprit public. « *Si seulement nous pouvions dormir, tout ignorer !*, rugit-il. *Si nous étions séparés de l'Algérie par un mur de silence ! Nous ne sommes pas candides, nous sommes sales. Nos consciences ne sont pas troublées et pourtant elles sont troubles.* »

Dans la fureur des polémiques engagées à l'époque, personne n'a voulu reconnaître la douleur d'un patriote blessé parmi les imprécations de l'anticolonialiste. Pourtant, un citoyen parvenu au dernier stade de l'horreur devant la décadence nationale n'exprimerait pas davantage son refus qu'en ces pages toujours actuelles où il dénonça les abdications concomitantes du peuple et du gouvernement : « *Ce n'est pas en sabotant d'abord son « moral » qu'on démoralise une nation, c'est en abaissant sa moralité.* »

S'il conçoit la guerre d'Algérie comme un scandale, il espère quand même de ses compatriotes qu'ils sauront réagir globalement contre elle, ou en accepter sans faillir le fardeau sur leur conscience et devant le monde. Mais, une fois de plus, la nation n'arrêtera pas de tergiverser entre l'assoupissement dans la paix et des rêves de gloire, sans admettre une seule fois, et avec une froide franchise, le prix de la négociation ou celui de la victoire. Comme tant d'autres, il avait rêvé la France d'une autre façon. Le regard désabusé qu'à cette époque il jette sur les siens lui révèle essentiellement « *la profondeur de leur démission* ». Et il soupire aussi : « *L'impuissance de la collectivité française s'est profondément gravée en chacun de nous comme son impuissance personnelle à modifier le destin de son pays.* »

L'âge de déraison

En 1961, la vanité de ses objurgations le précipite d'un seul coup dans le camp adverse. Sa *Préface* apocalyptique aux *Damnés de la terre*, de Frantz Fanon, marque d'une ligne nette cette frontière toujours dangereuse où l'on passe de l'horreur des siens à l'amour des autres. La droite entière dénonça ce texte sans reconnaître qu'elle en portait un peu la responsabilité. Dans son refus aveugle de distinguer en Sartre autre chose qu'un nihiliste visqueux, *destructeur de toutes les vertus*, elle l'avait enfermé dès 1946 dans son révolutionnarisme. Certes, le dialogue avec lui s'annonçait difficile. Pour l'honneur des idées, il aurait mieux valu en prendre une seule fois le risque, au lieu de recourir à un dénigrement de son œuvre souvent proche de la diffamation.

Une fois encore, l'ambiguïté sartrienne transparut comme une lumière fugitive au milieu de l'orage et des imprécations. « *Européens, je vole le livre d'un ennemi et j'en fais un moyen de guérir l'Europe.* » Ennemi, Fanon ? Les deux cent quarante pages de son livre, où brûle une haine dévorante de l'homme blanc, ne contrarient certes pas la définition. Avec un morne courage, l'homme des campagnes contre la torture endosse sa violence et dénonce à son tour l'Europe et le *système colonial*.

Dès 1948, il avait demandé dans *Orphée noir* : « *Qu'est-ce que la condition présente du nègre au Cameroun, sur la Côte-d'Ivoire, sinon l'esclavage au sens le plus rigoureux du terme ?* » Sans aucune mesure, il attaque maintenant le Vieux Monde, « *ce continent gras et blême* » qu'il voit nourri, gavé des richesses prises au loin par sa soldatesque pour bâtir non seulement des capitales industrielles, mais aussi des palais, des cathédrales ! Quand il parle de la révolution nationaliste, sa fureur lui arrache des formules irréparables : « *Abattre un Européen, c'est faire d'une pierre deux coups, supprimer en même temps un oppresseur et un opprimé : restent un homme mort et un homme libre.* »

A cette extrémité, l'acharnement gêne. Même s'il donne encore l'impression d'expulser sa douleur à travers des anathèmes, avec l'espoir qu'il réveillera peut-être ses compatriotes endormis, ce philosophe exemplaire n'avait pas le droit de céder ainsi à la rage. A partir de cet engagement, beaucoup de ses *compatriotes* ne voudront plus l'entendre. Alors, il transportera son combat solitaire sous d'autres cieux, cherchera des compagnons à Cuba, au Maghreb, au Congo, faute d'avoir pu en réunir suffisamment à Paris.

Pour son malheur, Marx ni Heidegger *ne fournissent pas beaucoup* de lumières sur les sociétés médiévales, livrées à l'omnipotence du fétiche, de la tribu. Pour s'assurer une prise sur cet univers déconcertant, Sartre recourt aux désolantes simplifications du propagandiste, transpose les schémas du nationalisme arabe en Afrique noire, ne distingue aucune voie moyenne entre la servitude et la révolution, ne procède même à aucune analyse cohérente du réformisme colonial. Pendant quelques années, ces outrances contribuèrent aux progrès de l'idéologie révolutionnaire. Mais elles blessèrent trop profondément le sens commun pour ne pas rendre peu à peu les Français méfiants.

Adieu aux communistes

Or les peuples du tiers-monde ne pouvaient fournir de grands secours dans cette situation, même s'ils demeuraient pour une période indéterminée la réserve d'un hypothétique soulèvement international. Le soutien aux insurgés d'Amérique latine, aux réfractaires d'Iran ou de l'Angola amorça ainsi, dans les engagements de Sartre, une *insensible* transition entre son combat aux côtés des masses communistes et la demi-solitude des coups de main gauchistes. Lorsque le printemps 1968 livra pendant quelques semaines la Sorbonne aux contestataires et la Tchécoslovaquie à Dubcek, il crut reconnaître enfin cette aurore de la révolution en France et de l'évolution des pays de l'Est, attendues depuis tant d'années.

A Paris, le P.C. refusa sèchement de prendre l'agitation des écoles pour une révolte prolétarienne. Du même mouvement, l'armée *soviétique* écarta le « *socialisme à visage humain* » pour lui préférer celui « *qui venait du froid* ». Un vieux compagnonnage avec le marxisme officiel ne résista pas à cette dernière épreuve. L'année 1968 séparera Sartre à jamais des chefs soviétiques et de leurs amis. Dès lors, il ne parlera plus d'eux qu'avec la sévérité de ces anticommunistes comparés naguère à des chiens.

Quelques années plus tôt, il avait dit : « *La force des communistes, c'est qu'on ne peut s'inquiéter d'eux sans s'inquiéter de soi ; pour inadmissible que puisse être leur politique, on ne s'éloignera pas d'eux — au moins dans nos vieux pays capitalistes — sans se résoudre à quelque trahison.* »

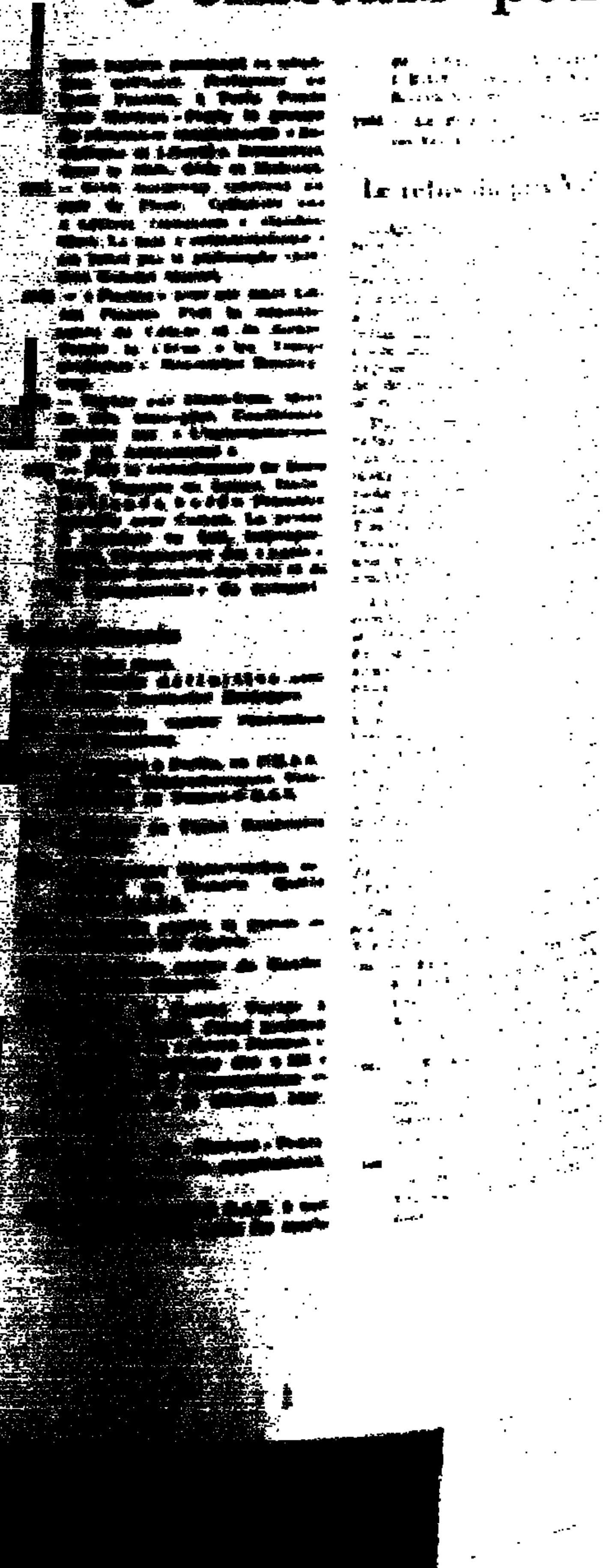
Les campagnes pour la gauche prolétarienne, les raids à Billancourt, le patronage d'un nom illustre accordé avec parfois beaucoup d'imprudence aux vindictes de petites feuilles irresponsables visent-ils à démontrer l'inverse ?

Par ces actes, Sartre veut rester au service de la révolution malgré son éloignement du parti. La bourgeoisie française, qu'il poursuit d'une haine implacable à travers chacun de ses coups d'éclat finit par ne plus admettre une obstination aussi contraire au conformisme général. Pendant vingt ans, elle pardonna bien des excès à l'un de ses *dramaturges* préférés. Avec son marxisme, il évoluait encore dans un univers connu, répertorié. Solidaire du P.C.F. et de l'U.R.S.S., il inspirait du respect par le volume de ses alliées. Aux intérêts en place, il opposait un autre établissement. Malgré toutes ses fureurs, il demeurait un bon sujet de la famille, promis tôt ou tard aux honneurs de *l'Alliance française*. En rejoignant les gauchistes, il a rompu le pacte. « *Avoir refusé le prix Nobel pour distribuer des tracts aux portes de Renault !* » aurait soupiré un très haut personnage de la République. Exacte ou non, cette boutade stupéfaite résume le rejet de Sartre par la classe où il triomphait naguère.

Pourtant, il n'a jamais peut-être mérité plus de respect qu'au cours de ces dernières années où il s'est compromis dans la mesure où il devenait plus vulnérable. Dans ses querelles et ses réconciliations avec le P.C., il n'en finissait plus de traîner derrière lui le grand cadavre mou du marxisme. Chacun de ses gestes pour l'Algérie indépendante ou pour Fidel Castro l'enfonçait dans une politique à la petite semaine, et laissait à Marcuse le soin de décrire à sa place les nouvelles aliénations.

Au milieu d'une France harassée de capitulations quotidiennes, il a choisi cette fois de laisser à toute une jeunesse l'exemple unique d'un écrivain couvert d'honneurs, encore capable de s'exclure du monde pour ne pas abdiquer.

GILBERT COMTE.



« J'existais pour écrire... »

Ses adversaires laissent volontiers entendre qu'en mai 1968 Sartre aurait été éconduit, et même conspué, par les insurgés de la Sorbonne, dont Cohn-Bendit.

Tous les témoins directs affirment au contraire que, lors de la soirée du 20 mai au grand amphithéâtre, l'assistance, d'abord houleuse, a très bien accueilli les propos de Sartre, notamment sur le caractère non révolutionnaire du P.C. et de la C.G.T.

1969 — Mort de sa mère. Contre la la loi d'orientation universitaire et le référendum des régions. Pour la candidature d'Alain Krivine aux présidentielles ; démarches pour la libération de Régis Debray en Bolivie.

1970 — Directeur de « la Cause du peuple ».

1971-1973 — Soutient et protège de sa renommée diverses actions et publications « gauchistes ».

1974 — Perd presque totalement la vue et ne peut plus écrire. Quitte la direction des journaux *« gauchistes »*. Qualifie l'union de la gauche de « plaisanterie ». Rencontre Baader en prison et dénonce ses conditions de détention « intolérables ».

Réactionnaire en musique ?

Sartre aimait beaucoup la musique. Petit, il avait appris le piano. Il s'y est remis quand il a dû cesser d'écrire.

Il préférait le classique au moderne. Il ne l'a pas caché à Lucien Malson (*le Monde*, 1977), tout en refusant, avec un *scrupule* très « sartrien », de « *servir de caution à la réaction musicale* »...

1975 — Longue interview-bilan avec M. Contat (« Situations X ») : déclare avoir « tout dit » et ne « rien regretter ».

1979 — Intervention à l'Elysée en faveur des réfugiés d'Indochine. Suit l'enterrement de Pierre Goldman.

1980 — Mars. Hospitalisé pour un œdème pulmonaire.

(Chronologie établie, notamment, d'après *Sartre dans sa vie*, de Francis Jeanson (Seuil, 1974) et *les Ecrits de Sartre*, de M. Contat et M. Rybalka (Gallimard, 1970).

B. P.-D.

Dans le combat gauchiste

SARTRE, en mai 68, et après, ce sont des images beaucoup plus que des textes, des titres ou des déclarations. Certaines de ces images ont fait le tour du monde : Sartre, Simone de Beauvoir et Alexandre Astruc distribuant *la Cause du peuple* sur les grands boulevards (et embarqués dans le panier à salade...), ou le philosophe, juché sur un bidon, haranguant les ouvriers de Renault.

Certes, ces images ne disent pas tout. Elles n'en sont pas moins révélatrices, et ne mentent pas sur l'essentiel : Sartre en mai 68, c'est l'intellectuel *saisi* par l'action. Mais n'est-ce pas ce que l'écrivain souhaitait depuis longtemps ? N'était-ce pas là la réalisation du vœu de l'artiste engagé, soudainement, brutalement emporté par l'Histoire, et trouvant de la sorte son authencité ? Sans doute se dira-t-on que cette action-là n'est pas tout à fait l'*action*, qu'elle n'est pas en tout cas celle de l'homme d'action, du politique, puisque, au lieu de venir directement de la pensée du réel, de l'homme lui-même, elle vient en quelque sorte à lui. Et l'on n'a pas manqué, par suite, de faire à Sartre le reproche de suivisme, de l'accuser de n'avoir voulu que se ranger du côté des « jeunes », lui qui, comme il l'a dit lui-même, se classait déjà dans la catégorie des « vieux cons ». Mais est-ce là une vue juste des choses ?

Nous ne le pensons pas, car l'aventure de Sartre en mai 68, c'est aussi, et peut-être surtout, l'incarnation de la liberté sartrienne, telle qu'il l'avait *définie* dans son œuvre. C'est l'unité enfin réalisée de la théorie et de la pratique, c'est-à-dire quelque chose dont, auparavant, l'existence de Sartre ne nous avait donné qu'un seul exemple : la participation au tribunal Russell destiné à juger les crimes de guerre américains au Vietnam.

Le Sartre de mai 68, en fin de compte, est un Sartre beaucoup plus fidèle à lui-même qu'il ne paraîtrait, beaucoup plus fidèle surtout à sa pensée, à ses écrits : les analyses de *la Critique de la raison dialectique* — définition du « pratico-inerte » et rôle du groupe introduisant la négation dans l'Histoire — annonçaient celles que d'autres allaient faire des événements ; d'un autre côté, la mort de l'« *intellectuel classique* », que Sartre prophétisera plus tard, était déjà préfigurée par ce qui arrivait au philosophe lui-même. Sartre découvrait que la révolution, c'est le mouvement, mais cela n'était qu'une nouvelle façon d'exprimer que « *le mouvement est la maladie même de l'être* », selon la formule fameuse de *l'Etre et le Néant*. La révolution, c'est le mouvement, c'est-à-dire que ce n'est pas le parti, que ce n'est pas la pensée de ceux « *dont le cerveau souffre d'une maladie qu'on localise ordinairement dans la vessie... la pierre* » (1).

Cinq fois inculpé

A partir de mai 68, Sartre s'engage donc dans l'action. Il voyage moins (un séjour en Yougoslavie, chez son ami Vladimir Dedijer, mais il a renoncé à assister *au congrès culturel de La Havane*) et n'écrit plus guère que des préfaces, en dehors de *l'Idiot de la famille*, qu'il laissera inachevé. Quelles formes va revêtir cette action ? Le meeting, la prise de parole improvisée, la manifestation, l'appel, la pétition, la conférence de presse, la distribution de journaux et de tracts, le témoignage devant les tribunaux, etc. Activité multiple, qui vaudra au philosophe d'être cinq fois inculpé, et dont il est impossible de donner tout le détail.

Mais, bien entendu, la plus *importante de ces actions* est le soutien apporté publiquement, dès le 8 mai, au mouvement des étudiants : Sartre, Simone de Beauvoir, Colette Audry, Michel Leiris et Daniel Guérin appellent, dans une déclaration, tous les travailleurs et intellectuels « *à soutenir moralement et matériellement le mouvement de lutte engagé par les étudiants et les professeurs* ». Le lendemain, Sartre signe un manifeste allant dans le même sens, et, le 12, dans une interview à Radio-Luxembourg, il justifie longuement la révolte étudiante, expliquant les causes de celle-ci et jugeant inévitable le recours à la violence. Le 20, *le Nouvel Observateur* publie un entretien de Sartre avec Cohn-Bendit, sous le titre « L'imagination au pouvoir », et, le même jour, le philosophe prend la parole dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Pour la première fois, il s'en prend violemment au P.C. et à la C.G.T., en stigmatisant leur attitude face au mouvement. Le 24 août, il condamne l'entrée des troupes soviétiques en Tchécoslovaquie.

Les années 1969 à 1975 seront marquées par une série d'interventions dans les domaines les plus divers : protestation contre les sanctions frappant professeurs et étudiants, prises de position politiques (boycottage du référendum sur la régionalisation, appel en faveur d'Alain Krivine, candidat à la présidence), démarches humanitaires (pour la libération de Régis Debray et contre l'expulsion de Soljenitsyne de l'Union des écrivains). En avril et septembre 1970, Sartre prend la direction de *la Cause du Peuple* et de *Tout !*, journal de tendance libertaire. Le 21 octobre, il refuse de témoigner au procès Geismar et s'adresse aux ouvriers de Renault. Le 12 décembre, il est à Lens, où, sous l'égide du Secours rouge, doit se dérouler un procès populaire : celui des dirigeants des Houillères. Le 15 janvier 1971, paraît *J'accuse*, auquel Sartre collabora longtemps, et, le 13 février, le philosophe participe à l'occupation manquée du Sacré-Cœur. Il participera également, à la Goutte-d'Or, à des manifestations contre le racisme. La même année verra la fondation de l'agence de presse Libération avec Maurice Clavel, l'inculpation de Sartre pour diffamation (à la suite d'articles de *Tout !* et de *la Cause du Peuple*), l'échec de l'organisation d'un procès populaire consacré à la police, et la rupture avec Fidel Castro à cause de l'emprisonnement du poète Padilla.

Le lancement de *Libération*

En 1972, Sartre intervient à propos des révoltes dans les prisons, est expulsé des usines Renault, assiste aux funérailles de Pierre Overney (après avoir participé à l'enquête sur le meurtre du militant maoïste), écrit sur l'affaire de Bruay-en-Artois et collabore au lancement de *Libération*.

Victime d'une attaque en mars 1973 et atteint depuis d'une demi-cécité, Sartre n'aura plus désormais la même activité. En avril, il exprime le vœu d'une candidature Charles Piaget aux élections présidentielles, mais se prononce finalement pour l'« abstention révolutionnaire » (tandis que *Simone de Beauvoir soutient Mitterrand*). Le 4 décembre, il se rend à Stuttgart pour s'entretenir avec Andreas Baader. Tout en désapprouvant les méthodes de la FAR (Fraction armée rouge), il dénonce les conditions de détention de ses membres, et provoque la fureur de la presse allemande. Les dernières prises de position publiques de Sartre concerneront le Portugal (dont il approuve la révolution avec des réserves), les pays de l'Est (condamnation de la répression) et le conflit du Proche-Orient.

On le verra pourtant encore aux côtés des dissidents soviétiques, à la Mutualité, et à l'Elysée, où il est venu, avec Raymond Aron et André Glucksmann, intercéder en faveur des réfugiés indochinois. Mais sa cécité est désormais totale, et la marche lui devient difficile. Il ne quitte plus son appartement de Montparnasse, où ses amis viennent lui rendre visite, et où il écoute de la musique.

On n'arrête pas Voltaire

« *Qui n'est pas capable de se contester n'est pas digne d'enseigner* », disait à peu près Sartre. C'est là toute la contradiction de l'intellectuel : « *objectivement ennemi des masses* » (2), il ne peut se rapprocher d'elles qu'en se reniant lui-même (on a prétendu, mais à tort, que Sartre avait préconisé, en 1971, l'« *établissement* » en usine de tous les intellectuels), mais, dès lors, il ne peut plus les servir en rien. Or, Sartre a résolu le problème : il a fait servir son nom, son prestige, qui le protégeaient, le mettaient à l'abri des sanctions trop graves (on n'arrête pas Voltaire), et, par là même, permettaient une certaine efficacité à son action et, en même temps, il s'est totalement remis en cause, en tant que philosophe, qu'universitaire, qu'écrivain.

Il s'est mis à l'écoute des autres, s'est fait enseigné à son tour. Pendant plusieurs années, tous les lundis, il a rencontré les « maos », a discuté avec eux, leur laissant souvent le soin de rédiger le compte rendu de leurs débats, abdiquant totalement le « maître à penser » en lui. Et cela sans être *le moins du monde* un « *maoïste* » inconditionnel. Quant à son action, elle peut se résumer par cette formule simple : « *reprendre la question du pouvoir à la base* » (3). La formule de Pierre Victor explique tout le « gauchisme » sartrien : être présent là où il y a un pouvoir à contester. C'est-à-dire partout. On comprend que cette évolution éloignait le philosophe du marxisme et mettait entre lui et les communistes, une distance désormais infranchissable. Sartre découvrait la « moralité » de l'action autonome (4), la présence, au sein de *la pensée révolutionnaire*, de « la figure utopique » (5), cet homme qui « excède les classes » (6), et qui est le produit de la « révolutionnarisation » plutôt que de la Révolution (7).

Il faut *refaire* le peuple, donc le défaire, comme le reste. Comme il faut « *casser l'Université* » (Sartre, interview à Radio-Luxembourg, 12 mai 1968). Sartre a été gauchiste, et, peut-être, comme l'écrit Pierre Victor, était-il destiné à le devenir, car « *il existait en France un point où les libertés formelles, ou plutôt la* liberté de forme, *et les libertés concrètes se conjoignaient ; ce point, c'était Sartre... Et ce point était nécessairement le point d'ancrage de Sartre dans le gauchisme* » (8).

CHRISTIAN ZIMMER.

---

(1) « Le Socialisme qui venait du froid », *Situations IX*, Gallimard 1972, p. 245.

(2) « Les Intellectuels », *Situations VIII*, Gallimard 1972, p. 373.

(3) Pierre Victor, *Sartre et le gauchisme*, « Magazine Littéraire », nº 103-104 : « Sartre dans son histoire », septembre 1975.

(4), (5), (6), (7) et (8) - Pierre Victor, loc. cit.

La mort de Jean-Paul Sartre

Le courage des « Temps modernes »

LES *Temps modernes*, revue théorique de l'existentialisme, revue d'un seul homme, Jean-Paul Sartre ? C'est oublier d'abord que *les Temps modernes* se voulurent toujours plus politiques que philosophiques, mais politiques dans un sens que Sartre mit un soin particulier à définir, dès le premier numéro, et qui excluait tout militantisme dans l'esprit d'un parti quel qu'il soit. C'est oublier aussi la large ouverture sur la littérature et l'art que la revue ne cessa de manifester ; les plus grands noms des lettres françaises d'après-guerre — Blanchot, Beckett, Queneau, Vian, Genet, Nathalie Sarraute, Marguerite Duras, Lévi-Strauss, Michaux — figurèrent au sommaire, et c'est dans *les Temps modernes* que Sartre lui-même publia la suite des *Chemins de la liberté*, ainsi que ces textes qui, réunis pour la plupart dans les dix *Situations*, firent de ces volumes quelques-uns des plus grands livres de leur auteur. C'est oublier enfin que *les Temps modernes* entendirent, de façon constante, être le fruit d'un travail d'équipe, et que, jusqu'en 1953, date de sa rupture définitive avec Sartre, Merleau-Ponty fut la « tête politique » de cette équipe.

COMMENT TRAVAILLE LA REVUE

Les Temps modernes tirent actuellement à 11 000 exemplaires et paraissent sur 192 pages. La revue est mensuelle, mais les numéros spéciaux n'entrent pas nécessairement dans le cadre de cette périodicité.

Le comité de rédaction — aujourd'hui de direction — comprend Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost, Claire Etcherelli, François George, André Gorz, Claude Lanzmann, Dominique Pignon, Jean Pouillon et Pierre Rigoulot (Pierre Goldman en a fait partie pendant un certain temps). Il se réunit tous les quinze jours chez Simone de Beauvoir. Chacun des articles proposés est lu d'abord par trois membres du comité. Ensuite, celui-ci discute collectivement du texte au cours de la réunion. Il est arrivé, dans le passé, que l'un des membres du comité se charge de la responsabilité du numéro dans sa totalité, lorsque le thème choisi l'intéressait particulièrement ou relevait spécialement de sa compétence.

Les Temps modernes sont surtout diffusés à l'étranger, principalement en Amérique latine, aux Etats-Unis, en Italie et au Japon.

Les origines profondes de la revue remontent sans doute assez loin : dans cet avant-guerre, où Sartre, Merleau-Ponty et Simone de Beauvoir, jeunes intellectuels qui avaient le cœur à gauche, mais étaient avant tout des intellectuels, fréquentaient des intellectuels engagés, eux, dans la lutte, tels Colette Audry et Paul Nizan.

Le choc de l'histoire : Munich

Déjà, peut-être, à leur contact, le désir de rompre avec l'idéalisme bourgeois — qui, pourtant, marque encore *l'Etre et le Néant* — commençait à parler en eux. Mais il fallait sans doute, pour que cette rupture fût effective, le choc de l'histoire, ce choc que Simone de Beauvoir a pu décrire ainsi dans *la Force de l'âge* : « *L'histoire fondit sur moi. J'éclatai : je me retrouvai éparpillée aux quatre coins de la terre, liée par toutes mes fibres à chacun et à tous. Idées, valeurs, tout fut bousculé.* » C'était Munich. Nous étions en 1939, et, comme l'écrit Michel-Antoine Burnier, Sartre et Merleau-Ponty s'apercevaient « *qu'ils s'étaient laissé voler leur vie* » (les Existentialistes et la politique).

La ligne de la revue, à laquelle Sartre se mit à penser sérieusement en 1943, était tracée : fidélité à l'histoire, fidélité à travers et grâce à laquelle je récupère mon existence découverte de la totalité, de la praxis. *Les Temps modernes* seraient le lien de cette pratique, qui est indissociable de la théorie. Sartre définissait l'engagement de l'écrivain, notion si fréquemment méconnue : car l'écrivain n'a pas à être engagé, il l'est, puisqu'il est, comme tout homme, en situation. La parole est action, et l'artiste est responsable. Etre engagé, c'est tout simplement exister.

Les Temps modernes seraient donc une revue *engagée*. Engagement qui, somme toute, prolongeait celui de la Résistance, vécu dans l'expérience de *Socialisme et Liberté* et du Comité national des écrivains. Mais la libération, c'était aussi un espoir neuf, une volonté de changement, un grand désir de rassemblement. D'où les noms, qui se retrouvent côte à côte, dans le comité de rédaction de la revue, dont le premier numéro paraît en octobre 1945 : Raymond Aron (la droite libérale), Jean Paulhan (la N.R.F.), Albert Olivier (le gaullisme), Michel Leiris, et, bien sûr, Simone de Beauvoir, Merleau-Ponty, Sartre. Malraux n'avait pas voulu et Camus, trop pris par son travail à *Combat*, ne pouvait pas. Gallimard éditera la revue : *la Maison*, dont le prestige avait été quelque peu terni par l'attitude de la N.R.F. sous l'occupation, pourrait trouver là l'occasion de le réhausser.

Mais on ne décide pas impunément de cohabiter quotidiennement avec l'histoire. Et, dès le début, les membres du comité s'affrontent sur la politique gaullienne : Aron et Olivier s'en vont. La revue, cependant, montre que l'engagement n'est pas pour elle un mot creux : elle publie un témoignage de Tran Duc Thao, Indochinois arrêté par la police française. Et c'est le premier désaccord avec Camus, à propos de la position de la revue sur le conflit d'Indochine. Puis c'est la guerre de Corée, le plan Marshall et les relations avec les Etats-Unis, problèmes sur lesquels la revue continue à prendre vigoureusement position. Et, déjà, Francis Jeanson appelle à reconnaître la réalité algérienne.

Les rapports avec les communistes

Mais ce sont bien entendu les rapports avec le communisme et l'attitude à l'égard de l'U.R.S.S. qui vont passer au premier plan, pendant une assez longue période : dès 1949 (et même 47), la revue critique la politique du P.C., mais, en 1952, c'est un quasi-alignement sur cette politique ; et, en 1956, c'est la dénonciation de l'intervention en Hongrie. C'est au cours de la même période que des événements comme l'« affaire Henri Martin », la manifestation organisée par le P.C. contre le général Ridgway, la découverte des camps soviétiques trouvent dans la revue un écho profond. Des noms nouveaux apparaissent au comité de rédaction : Claude Lanzmann, Marcel Péju. Et, en juillet 1952, paraît la première partie des *Communistes et la paix*. Le fossé entre Sartre et Merleau commence à se creuser et Etiemble s'en va.

La querelle avec Camus, qui vient de publier *l'Homme révolté*, et que Francis Jeanson traite de belle âme, en l'accusant de ne rien comprendre au marxisme, donne à Sartre l'occasion de signifier sa rupture définitive avec l'idéalisme. La seconde partie des *Communistes et la paix* paraît dans le numéro d'octobre-novembre 1952, et la troisième en avril 1954. Claude Lefort, vieux collaborateur des *Temps modernes*, de formation trotskiste, exprime son désaccord et Sartre lui répond. La quatrième partie des *Communistes et la paix* ne paraîtra pas : c'est *le Fantôme de Staline* (1956) qui sert de conclusion à la série.

Jusqu'en 1957, la revue révèle une assez nette politisation marquée par des interventions sur l'Indochine, l'affaire Rosenberg et le maccarthysme, la guerre d'Algérie. *Les Temps modernes* ouvrent leurs colonnes à Bourguiba, et l'arrestation de Claude Bourdet provoque de leur part une réaction violente. En 1955, un numéro double sur la gauche, où se retrouvent d'anciens communistes, des trotskistes, des représentants de la nouvelle gauche, des communistes et des intellectuels indépendants, tente de définir les conditions d'un regroupement. La conclusion s'intitule « Vers un front populaire ». En 1957, la revue donne la parole aux intellectuels hongrois et réclame la libération de Tibor Dery. Elle est saisie quatre fois en Algérie et, pour la première fois, en France.

La « période polonaise »

Puis c'est une « période polonaise », et, dès le lendemain du 13 mai 1958 un éditorial qui exprime une opposition résolue à de Gaulle. La droite et la « gauche respectueuse » se déchaînent contre Sartre et la revue, qui appellent à voter non aux référendums de janvier 1961 et d'octobre 1962. Après une brève tentative d'action commune le conflit avec le P.C. renaît plus aigu que jamais, à propos de l'organisation du FACUIRA (Front d'action et de coordination des universitaires et intellectuels pour un rassemblement antifasciste). Pourtant, Sartre et Simone de Beauvoir retourneront en U.R.S.S. en 1964, mais c'est avec le P.C.I. que des liens sont noués : en 1962 paraît un article de Togliatti et la revue connaît à l'initiative d'André Gorz, une période italienne. Il faut signaler encore, avant le tournant de mai 1968, un numéro spécial, en 1961, consacré aux problèmes du capitalisme, et un éditorial suscité par les législatives de 1962 qui réaffirme la ligne suivie depuis toujours : la nécessité cette fois plus urgente que jamais, face au relèvement de la droite, d'une gauche unie et régénérée.

A partir de mai 1968, *les Temps modernes* — qui, en 1948, à la suite d'une intervention de Malraux, étaient passés chez Julliard, pour retourner chez Gallimard en 1965 — vont jouer un rôle moins important dans la politique intérieure française. Sartre n'écrit presque plus dans la revue : « Elections, piège à cons », au moment des législatives de 1973, est le dernier article qu'il signe, et si la revue soutient la candidature de Mitterrand en 1965 et celle d'Alain Krivine en 1969, elle semble s'intéresser désormais beaucoup plus aux problèmes internationaux, en particulier à celui du Proche-Orient.

En 1979, un numéro spécial, « Le second Israël », consacré à la question sépharade, a un grand retentissement. (En 1967, déjà, un autre numéro spécial s'efforçait de faire le point sur le conflit.)

Les événements de mai 1968 proprement dits trouvent évidemment un écho favorable dans la revue, qui s'ouvre aux mouvements marginaux issus de la Gauche prolétarienne et du M.L.F. : un autre numéro spécial, « Les femmes s'entêtent », connaît un grand succès, et une rubrique nouvelle apparaît : « Le sexisme ordinaire ». Dernière crise au sein de la rédaction : à la suite d'un article d'André Gorz préconisant la destruction de l'Université, Bernard Pingaud et Jean-Bernard Pontalis démissionnent. Il ne reste plus dès lors du comité de rédaction initial que Sartre, Simone de Beauvoir, Jacques-Laurent Bost et Jean Pouillon. De nouveaux venus ont pris la place des anciens : jeunes philosophes ou anciens maoïstes. Un numéro entier sera confié à ces derniers.

Pendant un quart de siècle au moins, *les Temps modernes* ont été porteurs des espoirs d'une gauche nouvelle, irrespectueuse et athée. Si leur ligne politique n'a pas été exempte d'erreurs graves, on ne peut contester ni leur courage ni leur fidélité à leurs options essentielles. Et on peut dire finalement de la revue elle-même ce que Michel-Antoine Burmir dit de Sartre à la fin de son livre : si elle n'a pas épargné le stalinisme à ses lecteurs, elle lui en a fait éviter les pires aberrations.

C. Z.

Les rendez-vous manqués avec l'audio-visuel

AVANT la guerre, Sartre mettait le cinéma « *presque aussi haut que la littérature* » (S. de Beauvoir, *la Force de l'âge*, p. 53). Il a bien perçu l'importance des grands films sociaux américains. Mais ses rapports avec le septième art, le plus souvent réduits à des adaptations de ses œuvres, furent autant de malentendus et d'échecs. Citons :



Dessin de David Levine. Copyright *N.Y.R. - Opera Mundi*.

1947 : Scénario et dialogues des *Jeux sont faits*, de J. Delannoy.

1951 : Dialogues des *Mains sales*, de F. Rivers.

1952 : Dialogues de *la P... respectueuse*, de M. Pagliero.

1953 : Scénario, renié, des *Orgueilleux*, d'Y. Allégret.

1954 : Dialogues de *Huis clos*, de Jacqueline Audry.

1957 : Scénario et dialogues des *Sorcières de Salem*, de Raymond Rouleau, d'après Arthur Miller.

1962 : Projet de scénario (800 pages) pour *Freud, désirs inavoués*, de John Huston.

1963 : *Les Séquestrés d'Altona*, film de V. de Sica.

1967 : Dialogues du *Mur*, de S. Roullet.

1972 : Long métrage d'Alexandre Astruc et Michel Contat, réunissant des interviews de Sartre et de ses proches.

1979 : Longues interventions dans le film de M. Ribowska et J. Dayan sur *Simone de Beauvoir*.

A la radio, Sartre a refusé la plupart des innombrables demandes d'interviews, sauf pour mettre son renom au service de certaines causes : *Radioscopie*, de Chancel (février 1973) en faveur du lancement de *Libération* ; rédacteur en chef inattendu à R.T.L. (octobre 1975) pour attirer l'attention sur les conflits du travail.

Le ratage du siècle

Avec la télévision, ce ne fut pas seulement un rendez-vous manqué, mais le ratage du siècle. Il s'en est fallu de peu que Sartre laisse une histoire des soixante-quinze dernières années en dix émissions d'une heure et quart chacune.

Le projet a pris corps en novembre 1974, par l'intermédiaire de Maurice Clavel. M. Marcel Jullian, nommé depuis peu président d'Antenne 2, s'est engagé à ce que Sartre ait une liberté totale, et le choix de son équipe. Les « gauchistes » Victor et Gavi devaient l'assister, avec François Truffaut comme réalisateur.

Avant même que le communiqué révélant l'accord soit lancé, M. Chirac, alors premier ministre, en a appris les termes exacts, et a téléphoné à M. Marcel Jullian ses craintes que ne soit pas respectée l'obligation de « pluralité d'opinion » inscrite dans le cahier des charges. Plus tard, M. Michel Debré allait manifester les mêmes inquiétudes.

Annonçant le projet, *Libération* a prêté à Sartre l'intention de « *se servir des instruments de la bourgeoisie pour la ridiculiser* ». Propos que l'écrivain n'a pas contesté publiquement, mais qu'il aurait démenti devant M. Jullian.

Ce dernier explique dans *Délit de vagabondage* (Grasset, 1978, pages 154 et 295) que, n'ayant pu réunir, avec l'INA, la S.F.P. et la Société des auteurs, les 10 millions de francs nécessités par la série, il a dû proposer à Sartre, en août 1975, la confection d'une « *émission-pilote* » d'une heure, pour susciter, sur pièces, d'autres coproducteurs. L'écrivain a refusé d'être jugé autrement que par le public, et a parlé de censure.

M. Marcel Jullian lui ayant demandé de lui donner acte qu'il ne l'avait pas « trahi » Sartre lui aurait répondu : « *Demain, je dirai le contraire ; j'accomplis un acte révolutionnaire.* » L'ancien président d'Antenne 2 affirme qu'il n'a subi « *aucune pression politique* ». Il se reconnaît le seul tort d'avoir espéré « libérer » l'écrivain de son « entourage », et d'avoir dû opposer des servitudes « matérielles » à quelqu'un qui « *aurait dû en être exempté* ».

Le président de la République pouvait, s'il le voulait, aplanir ces obstacles. M. Jullian le montre, dans son livre, intervenant pour moins que cela. D'après lui, citant Clavel, le président aurait souhaité par lettre à Sartre, en apprenant ses ennuis oculaires en novembre 1974, qu'il « *continue à poser sur le monde le regard de ses yeux lucides* »...

L'abandon du projet enlève quelque crédibilité à ces vœux, comme aux soucis exprimés par l'Elysée lors de l'hospitalisation de Sartre, et aux textes saluant sa disparition.

La preuve qu'il s'agissait bien de craintes politiques n'allait pas tarder à apparaître. Quelques jours après la censure « économique » de Sartre par Antenne 2, Michel Droit commençait sur TF1 une série d'histoire contemporaine, sans les objections d'argent ou de « pluralité » faites au philosophe, dont le regard « lucide » sur notre siècle se serait évidemment « vendu » dans le monde entier, et manquera à jamais.

B. P.-D.

L'antisémitisme démasqué

L'ŒUVRE de Jean-Paul Sartre ne peut être séparée de son activité militante. L'homme a réussi cette alliance. Une générosité foncière se manifeste dans sa démarche, à laquelle il n'a jamais failli. La doctrine ne suffit pas à rendre compte. Sartre s'est voué, en plus, à la défense et à la protection des catégories plus ou moins maltraitées, plus ou moins marginales, de la société — de toute nature, du sexe ou de la race.

Ce n'est pas qu'il leur assigne, comme Marcuse, un rôle particulier dans la rupture historique. C'est réellement un soutien qu'il leur apporte dans un monde hostile.

A cette activité généreuse, il s'est consacré avec une application studieuse, ne reculant devant aucune exigence de la propagande, allant jusqu'à produire des pièces de patronage, comme sur le problème noir. C'est un volontariat assidu. C'est peut-être une pièce rapportée su.. son œuvre. Mais certainement pas un trait rapporté sur sa personne. Il a accordé une signification éminente à son illustration de l'homme en situation dans le monde.

La « question » juive ne pouvait, à ce titre, le laisser indifférent. Au lendemain des massacres, il la traite dans ses Réflexions sur la question juive : « Je me refuse à nommer opinion une doctrine qui vise expressément des persoanes particulières et qui tend à supprimer leurs droits ou à les exterminer. »

« Le juif est un homme que les autres tiennent pour juif. » *Selon sa méthode, qui est rude, exhaustive, minutieuse, Sartre décompose l'antisémitisme. Dans un temps où, le marxisme aidant, les explications historiques ou tirées de l'économie prévalent, c'est aux racines profondes qu'il s'en prend. Les événements qui se sont produits à travers le monde depuis cette époque ne dévalorisent pas ce système.*

Sartre met à nu la passion effrénée qui anime l'antisémitisme, la libération de la haine que chacun peut porter en soi, l'appel à l'irrationnel qui subsiste au fond des consciences, la recherche à bon marché d'une supériorité, la compensation des échecs, l'intégration à un groupe, et de préférence à un groupe violent, la propension à l'horreur. L'acte d'accusation fera date. Personne ne peut être assuré que le temps de ce racisme-là, contre les juifs ou contre d'autres, appartient à un passé révolu.

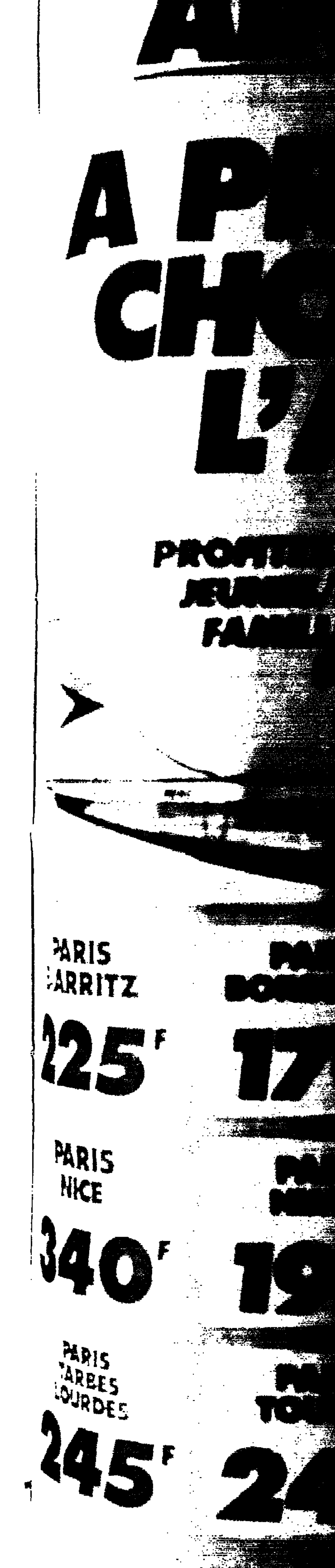
Pour Sartre, la question juive, c'est la question de l'antisémitisme. Il s'approprie le mot de Richard Wright sur les Noirs : « Il n'y a pas de problème noir aux Etats-Unis. Il n'y a qu'un problème blanc. »

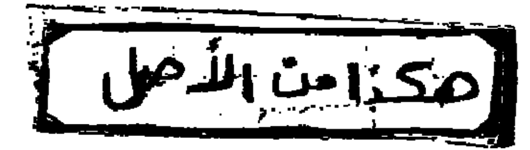
Il n'y a pas de juifs. Et, cependant, le juif est au cœur de la conspiration que l'histoire, l'économie et — last but not least — *l'antisémitisme ont forgée. Les facteurs qui l'agressent lui confèrent une identité particulière, une authenticité propre. (Quand Sartre cite des témoins, il énumère Spinoza, Proust, Kafka, Darius Milhaud, Chagall, Einstein, Bergson.) Et pour le sacrifice devant la persécution, il écrit :* « C'est le meilleur du message qu'ils nous délivrent et la vraie marque de leur grandeur. »

Il n'oubliera pas ce « message ». Trente ans plus tard, dans la tragédie du Proche-Orient, il s'en souviendra. Alors, au terme de son périple, il a rallié ses amis gauchistes, pour lesquels son zèle ne s'épargne pas. Sur la question du Proche-Orient, les gauchistes ont adopté une position qu'ils déduisent d'une conception générale de la lutte internationale contre l'impérialisme. Ils obéissent à un schéma plutôt sommaire et abstrait, à une vision du monde magistral qui répond pour eux à l'héritage d'un marxisme simplificateur. Ils se range parmi les partisans, le plus souvent inconditionnels, du combat et des revendications des Palestiniens.

Sartre n'omet ni la complexité ni l'humanité du problème. Encore une fois, sa loyauté l'emporte sur l'abstraction. Sans méconnaître les droits dont peuvent légitimement se prévaloir les Palestiniens, il se prononce résolument pour le droit de vivre et d'exister librement pour le peuple et la civilisation menacés d'Israël. Il l'affirme. Les universitaires israéliens lui ont témoigné leur reconnaissance en lui décernant un honneur qu'il n'a pas — comme le prix Nobel — décliné. Cet acte d'hommage ne doit pas être réservé aux seuls universitaires israéliens.

GÉRARD ROSENTHAL.







AIR INTER :

A PRIX ÉGAL, CHOISISSEZ L'AVION

PROFITEZ DES NOUVEAUX TARIFS
JEUNES/ETUDIANTS/CONJOINT
FAMILLE/3ème AGE/GROUPES
SUR VOLS BLEUS



PARIS BIARRITZ 225F	PARIS BORDEAUX 170F	PARIS MARSEILLE 215F	PARIS MONTPELLIER 195F
PARIS NICE (à partir du 6 Avril 1980) 340F	PARIS NIMES 195F	PARIS PAU 245F	PARIS PERPIGNAN 230F
PARIS TARBES/LOURDES 245F	PARIS TOULON 240F	PARIS TOULOUSE 195F	Prix aller simple applicables sur vols bleus au 1/1/1980 : ● à tous les jeunes de moins de 25 ans et aux étudiants de moins de 27 ans. ● au conjoint voyageant en couple. ● aux familles de 3 personnes au moins (parents + enfants de moins de 25 ans ou de moins de 27 ans si étudiants). ● aux personnes du 3e âge dès 60 ans, Madame, dès 65 ans, Monsieur. ● aux groupes d'au moins 10 personnes.

Demandez à Air Inter ou à votre Agence de voyages
les nouveaux tarifs "L'avion moins cher".
Et pour votre prochain voyage en France, choisissez l'avion.

Renseignements AIR INTER PARIS :
12, rue de Castiglione 75001 Paris.
Tél. 539.25.25
et toutes Agences de voyages.

AIR INTER
L'AVION MOINS CHER

La mort de Jean-Paul Sartre

LE DIALOGUE DE L'ÉCRIVAIN AVEC L'ÉTRANGER

En Allemagne : un maître pour la jeunesse actuelle

1945, l'Allemagne : table rase. L'Etat, l'économie et tout ce par quoi l'Allemagne existait physiquement étaient détruits ; la dignité morale et la conscience d'appartenir à un peuple étaient perdues. Ce que ressentaient alors ceux qui, des caves des villes bombardées, revenaient à la lumière, ce que ressentaient les jeunes qui, sortant de la guerre, regagnaient les salles de cours des universités, le philosophe Karl Jaspers l'a résumé en une phrase : *« Vivre, telle est notre faute. »*

C'est dans cette situation et dans ces dispositions que les Allemands assistèrent aux premières représentations des pièces de Sartre, dans des théâtres improvisés et sans chauffage. Une critique de l'époque disait à leur propos : *« Il n'y a dans la littérature moderne aucun témoignage plus juste et plus vrai de la nature morale de l'homme. »* Et le philosophe Victor von Weizsäcker écrivait en 1947 : *« Que Sartre soit à la fois philosophe et dramaturge nous réconforte énormément, car nous redoutons tous que l'isolement de la science ne porte en lui la ruine de l'homme. »*

Lorsque Sartre vint pour la première fois à Berlin, en 1948, débattre de sa philosophie avec des étudiants, un seul de ses écrits théoriques était traduit en allemand. Il n'y avait pas de papier. Les textes qui avaient été rapportés de Suisse par des émigrants allemands en uniforme américain étaient échangés contre des cigarettes et du café, recopiés et circulaient de main en main. Un des premiers essais de Sartre sur les écrivains de son époque (texte qu'on ne trouve aujourd'hui encore dans aucune édition française), et qui fut publié en Allemagne en 1946, était une traduction de l'américain : *New writing in France*.

Alors que les pièces de théâtre de Sartre ont été jusqu'à nos jours parmi les plus représentées en Allemagne fédérale, on a pendant longtemps empêché l'accès direct à ses textes philosophiques. Heidegger, Jaspers et Adorno, qui exerçaient sur la jeunesse universitaire la plus forte influence, parlaient à peine du philosophe français. Ce furent plutôt les intellectuels liés à la pensée chrétienne en Allemagne de l'Ouest et le philosophe marxiste Georg Lukàcs à l'Est qui, d'un point de vue critique, exposèrent la pensée de Sartre, en dénonçant les uns son rationalisme radical, l'autre son *« irrationalisme bourgeois »*.

La première traduction intégrale de *l'Etre et le Néant* ne parut qu'en 1962. Entre-temps s'était produit ce que Von Weizsäcker redoutait : la philosophie allemande s'était à nouveau emmurée dans les universités, et c'est en dehors d'elles que s'exerçait l'action vivante de la pensée de Sartre. Seule la révolte estudiantine des années 60 allait modifier cette situation.

En mai 1968, alors qu'à Paris comme à Francfort les fils s'insurgeaient contre leurs pères spirituels, une édition critique en allemand des *Œuvres complètes* de Sartre était préparée par Taugot König pour Rowohlt Verlag à Hambourg, travail dont la rigueur scientifique pourrait servir d'exemple à une éventuelle réédition française. Ce qui, à l'époque de la révolte des étudiants, avait l'air d'une rupture, et qui prétendait détruire les valeurs classiques et humanistes d'une philosophie et d'une littérature bourgeoises, paraît aujourd'hui s'inscrire dans une évolution continue qui commence avec la situation de 1945.

Le sentiment de solitude de l'homme moderne qu'exprimait Sartre trouve un nouvel écho dans la jeunesse intellectuelle d'aujourd'hui. Le système marxiste, qui explique le monde à l'homme par son aliénation et sa réification dans le travail, ne suffit plus. La position de Sartre, qui ne remet pas en cause les fondements du marxisme mais lui dénie radicalement la prétention d'être une science absolue, sert de référence dans les débats intellectuels de l'Allemagne de l'Ouest aujourd'hui.

CHRISTOPHE SCHWERIN.

En Italie : au cœur du débat idéologique

A Venise comme à Bouville (1), il y a la mer. Les palais communaux s'ornent des portraits de ceux qui ont fait la ville. Renaudin et Bordurin ont peint l'élite bouvilloise. Les chefs de la Sérénissime ont eu plus de chance puisque Titien et Tintoret les ont portraiturés. Cela reste de la peinture officielle pourtant. Titien, l'immortel que chérit l'establishment vénète, a assurément un côté Bordurin-Renaudin, et Tintoret, quand il travaille pour le gouvernement, *« fait du Titien »*. Mais la peinture de Jacopo Robusti *« c'est d'abord la liaison passionnelle d'un homme et d'une ville »*. Aussi faut-il quitter la place Saint-Marc, franchir les canaux sur des ponts en dos-d'âne, tourner dans un dédale de ruelles sombres, entrer dans des églises plus sombres encore pour le trouver. *« A la Scuola San-Rocco, vous le tenez : en personne. »* Sartre aimait trop Venise pour ne pas découvrir dans les calles de cette ville qu'ont faites des marchands aristocrates, un génie inquiétant et tricheur, un rebelle contre qui l'on s'acharne et qui gagne.

L'auteur des *Mots* a presque écrit un livre sur le Tintoret. C'est en 1933 que, pour la première fois, il s'est rendu à Venise avec Simone de Beauvoir. Dans leur commun éblouissement, il y avait déjà alors le peintre de la Scuola San-Rocco. Vingt ans après, Sartre publie quelques pages très écrites et non dépourvues d'humour, *Venise de ma fenêtre*. C'est comme s'il s'amusait à se situer dans cette ville où les éclairages sont toujours indirects. Le voilà pris au piège des transmutations d'éléments qui font ce paysage en mouvement. La ville lui échappe, elle est toujours sur l'île d'en face : *« Venise, c'est là où je ne suis pas. »* Venise ou l'espérance radicale de l'autre.

C'est dans cette même ville aussi que prend fin la brouille avec Merleau-Ponty, au début de 1956, à l'occasion des colloques entre écrivains de l'Est et de l'Ouest, qu'organise la Société européenne de culture.

L'accueil des Milanais

Enzo Paci écrivait, dans son *Diario Fenomenologico*, à la date du 11 avril 1961 : *« Cela a été une vraie joie que d'avoir Sartre ici, à Milan... Ce qu'il y a de fascinant chez Sartre, c'est cette capacité continuelle de présence et de dépassement de soi-même. »*

Paci est mort il y a deux ans. Spécialiste de Husserl, c'est sans doute lui qui, en Italie, a lu le plus attentivement Sartre. Et c'est essentiellement dans sa mouvance, à Milan, où son rayonnement dépassait largement le cadre de l'Université, que la pensée sartrienne a trouvé un espace.

Plutôt que dans des textes plus savants, comme ceux de la revue *AUT AUT*, c'est dans ce journal *(Diario)*, où Paci a noté ses pensées — une pensée en train de se faire, — qu'on peut mesurer l'impact de la *Critique de la raison dialectique* sur ce philosophe italien.

« Paris, 23 septembre 1960 : les discussions de Royaumont sur la dialectique m'ont convaincu de deux choses : de la nécessité de réétudier Marx et du fait qu'en France on ne se rend absolument pas compte de l'importance de l'œuvre de Sartre. La critique de la raison dialectique n'a pas été comprise. Il est clair que dans cette œuvre disparaît de plus en plus le Sartre existentialiste et qu'au premier plan apparaissent le marxiste et le phénoménologue. A mon avis, le concept d'« ensemble pratique » a une importance décisive. Dans quelle mesure Sartre a-t-il pensé à Cantor ? L'ensemble est la solution dynamique du problème des rapports entre l'individu et la société, et entre la partie et le tout. »

Deux jours après Paci est à Louvain, où il poursuit sa lecture des manuscrits de Husserl. De retour à Milan, il décide que son cours, cette année, sera consacré à la fois à la *Krisis* husserlienne et à la *Critique de la raison dialectique*. Dans la tentative que vont faire Paci et son école durant les années 60 pour confronter le dernier Husserl et Marx, la *Critique sartrienne* jouera un rôle important.

En décembre 1961, à Rome, Sartre prononce une conférence suivie d'une discussion sur « Subjectivité et marxisme » à l'Institut Gramsci. L'enjeu du débat qui suit, c'est la dialectique. Les résistances sont fortes. Si l'on met à part le groupe des Milanais, dans ce pays d'orthodoxie qu'est l'Italie, la tradition hégélienne et l'attitude des intellectuels communistes font obstacle au sartrisme, même si dans les années 60, l'auteur de *la Critique* est parfois récupéré contre le structuralisme, au nom d'un commun attachement à l'histoire. En 1965, le livre de Pietro Chiodi, *Sartre e il marxismo* manifeste assez bien cette sorte d'impossibilité à entrer dans la pensée sartrienne.

L'éloge funèbre de Togliatti

Reste que Sartre fait partie du débat idéologique en Italie et que faute de prendre vraiment en considération sa pensée, on s'intéresse à ses prises de position. On l'interviewe avec ce plaisir qu'ont toujours les Italiens de s'entretenir avec une personne intelligente et célèbre. Il passe généralement l'été à Rome, et il aime cette ville. Comme tant d'autres, bien sûr, il avait été séduit par Togliatti. L'éloge funèbre qu'il écrivit pour le leader du P.C.I., en 1964 est resté dans les mémoires. Simone de Beauvoir a très joliment évoqué ces conversations entre gens de gauche sur la place Navona. En Italie aussi, 1968 a été une occasion pour parler de Sartre, pour parler avec Sartre. Les échanges politiques les plus intéressants se sont produits, sans doute avec Rossana Rossanda et le groupe du *Manifesto*.

Sartre en Italie, Sartre et l'Italie, c'est à la fois un mythe et une réalité. Personne n'a oublié le numéro de 1947 des *Temps modernes*, et la revue a toujours été largement ouverte aux choses de la péninsule. Comme Stendhal, comme d'autres, ce Français, là-bas, se sentait comme libéré. Dans les conversations, il respirait un certain bonheur de l'intelligence, il faisait l'expérience de la générosité dans la vie quotidienne. Il s'observait sans doute un peu, mais les Italiens vous aident si gentiment à le faire.

CLAUDE AMBROISE.

(1) Cité imaginaire, où se passe *la Nausée*.

Aux États-Unis : une gloire sans éclipse

Dès le « *ragtime* avec refrain chanté » qui scande *la Nausée* et suscite la vision de ses créateurs lointains, le juif et la négresse, l'Amérique hante l'imaginaire de Sartre romancier, tandis que, à la même époque, le critique de *Situations I* scrute avec une attention passionnée l'œuvre de Faulkner et celle de Dos Passos. On sait assez l'influence qu'aura plus tard ce dernier sur l'écriture des *Chemins de la liberté*. *La Putain respectueuse* est tout entière sinon *made*, du moins *imagined, in U.S.A.* Quant à la rencontre avec l'Amérique réelle, elle nous a valu le très beau texte sur New-York, qui n'a sans doute d'autre rival dans ce genre que la fameuse description célinienne du *Voyage*.

Un auteur « populaire »

Dans l'autre sens, l'Amérique a d'emblée adopté Sartre ; servi par de bonnes traductions, joué aux quatre coins du continent, commenté inlassablement dans les universités, c'est peu de dire que Sartre est « populaire » : il est le seul auteur français du vingtième siècle, avec Camus, à avoir été, en quelque sorte, « naturalisé » américain. Serait-il même devenu plus « américain » que français ? Supposition à peine paradoxale, si l'on considère le nombre et la qualité des travaux critiques consacrés à son œuvre en anglais, qui dépassent largement la production en langue française. Et si la pensée, l'influence de Sartre ont subi en France une nette éclipse et sont passées par le « purgatoire » des années 60, jamais l'étoile de Sartre n'a pâli outre-Atlantique.

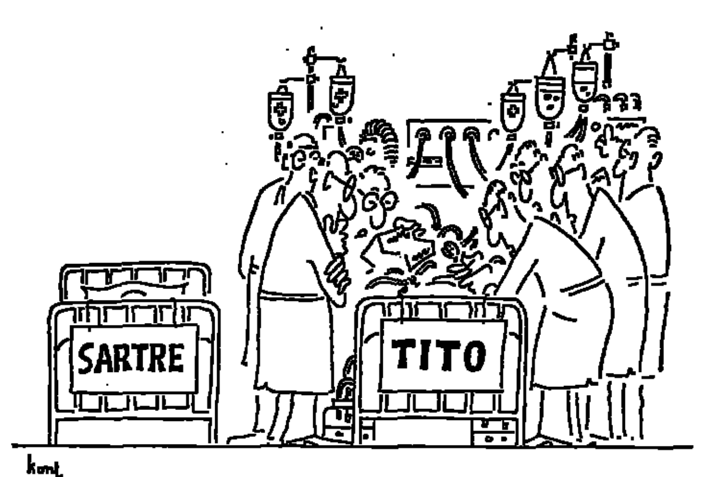
A quoi tient cette curieuse affinité entre un homme de culture éminemment classique et européen, et le Nouveau Monde ? J'avancerai une hypothèse, appuyée sur mon expérience d'enseignant aux Etats-Unis : le Sartre qui est, pour ainsi dire, « passé » en Amérique, est justement celui qui a été, pour un temps, jugé « dépassé » en France, et par Sartre lui-même : le penseur, le romancier, le dramaturge de l'« existence » (notons que l'adjectif *existentiel*, exsangue en français, a gardé, en son homologue anglais *existential*, une connotation vigoureuse). Le deuxième Sartre, préoccupé de marxisme, maître à penser de la révolution, a, certes, influencé ou galvanisé certains éléments de la gauche américaine, groupés notamment autour de la *Partisan Review*, tout comme le juge du tribunal Russell a eu ses enthousiastes là-bas. Il s'agit, toutefois, d'une diffusion idéologique locale et limitée. Fait significatif : il n'existe pas encore de traduction intégrale des *Situations*. Au contraire, les succès éclatants ont été *Huis clos* (toujours en train d'être donné quelque part sur un campus), *les Mains sales*, qui ont triomphé sur Broadway, les *Séquestrés*, qui ont connu la consécration du Lincoln Center .Côté livres, *Qu'est-ce que la littérature ?* ou *les Mots* ont eu un énorme retentissement. Surtout, bien sûr, *la Nausée*, avec *l'Etranger*, est allé rejoindre *Madame Bovary* dans les cours de *Humanities*, en compagnie de *Moby Dick* ou des *Frères Karamazov*.

La vogue de Sartre a commencé, là-bas comme ici, avec la *rumeur* « existentialiste », le relent de « scandale », bref, tout l'attirail d'un « Saint-Germain-des-Prés » colporté par la presse. Une fois tout ce tapage éteint, est resté ce qui manquait curieusement à l'Amérique : le support, indissociablement philosophique et littéraire, du maître mot, du maître mythe, qui « fait courir » tout Américain, moyen ou pas, — la *liberté*. Paradoxalement, ce pays qui se veut *a free country*, où il n'est question que de *free enterprise*, n'a su se fabriquer que des idéologies pour la plupart déterministes. Les départements de philosophie y sécrètent de malingres positivismes, distillent à longueur d'ennui un scientisme tatillon, sans commune mesure avec la démesure de l'Amérique. Il n'est pas étonnant que les nouvelles générations d'étudiants de l'après-guerre se soient spontanément tournés vers la « philosophie continentale », dont Sartre, plus abordable que Heidegger, plus contemporain que Kierkegaard, leur offrait un modèle incarné dans une écriture pour eux aussitôt accessible et parlante.

Des thèmes toujours d'actualité

Si Sartre et Camus ont mieux survécu en Amérique qu'en France, c'est peut-être que, une fois la guerre oubliée, le Français, dans la liberté surveillée de sa bureaucratie protectrice, s'angoisse moins de liberté sauvage ; on constate que, dans les divers « structuralismes » qui succèdent à l'ère « existentialiste », la problématique même de la liberté disparaît. L'Américain n'a point de tels étais étatiques : « seul », « délaissé », « responsable », « condamné à être libre », en dépit ou à cause de l'écrasante facticité du monde, l'homme sartrien d'autrefois continue à renvoyer à l'homme américain d'aujourd'hui son image, ou son fantasme, comme nul penseur autochtone, je crois, n'a su le faire. Liberté tragique, pessimisme quand même actif, désespoir qui espère toujours : les thèmes jadis magistralement orchestrés par Sartre n'ont jamais perdu là-bas leur résonance. Inversement, premier écrit analysé par Sartre : *Sartoris* de Faulkner. A ce jeu de miroirs, l'étudiant américain, j'ai pu le constater, devine d'instinct ce qui, depuis plus de quarante ans, chez nous, semble échapper à la critique ; il sait que Roquentin est *fou*, que toute sa « philosophie » est un au-delà de son délire. Cette folie sartrienne, qui nous revient d'Amérique, et qui, dans cette œuvre extrême et extraordinaire, fait d'un bout à l'autre travailler l'immense machinerie de la raison, il faudra bien la redécouvrir, si nous voulons découvrir Sartre.

SERGE DOUBROVSKY.



(Dessin de KONK.)

Au Vietnam : un ami dénigré à Hanoï

Jean-Paul Sartre avait beaucoup milité en faveur de la lutte du peuple vietnamien contre l'intervention américaine. Lui qui avait déclaré en novembre 1966 au cours de la réunion « Six heures du monde pour le Vietnam » : *« Nous devons être solidaires du peuple vietnamien. Son combat est le nôtre »*, avait été nommé en 1967 président du tribunal Russell pour juger les *« crimes de guerre américains »*. Ce qui lui avait valu en 1968 un message du premier ministre de Hanoï, M. Pham Van Dong. *« Je vous remercie sincèrement*, écrivait celui-ci, *d'avoir œuvré de tout cœur, par amour de la justice et du bon droit, pour le plein succès du tribunal, pour l'indépendance et la liberté du Vietnam. »*

Le Vietnam n'en montrait pas moins une certaine réserve, voire de l'hostilité, à l'égard de la pensée sartrienne. Ainsi, en novembre 1976, la revue doctrinale du P.C., *Hoc Tap*, clouant au pilori dans le même article Françoise Sagan, Camus, Ionesco, Beckett, Simone de Beauvoir et Sartre, écrivait, sous la plume de M. Do Duc Hieu : Sartre est *« un écrivain mal engagé »*. Certes celui-ci *« a souvent répondu présent devant les grands problèmes de l'époque »* par des *« actions positives qui s'inscrivent à son actif »*. Mais *« son concept de l'engagement traduit de la façon la plus concrète la tragédie de l'intellectuel petit-bourgeois qui hésite devant le carrefour, ou qui a l'illusion d'avoir trouvé la troisième voie (...). Cet engagement de Sartre est en quelque sorte une demi-mesure, un engagement sans but, sans espoir »*. Quant à *« la philosophie existentialiste (...) elle constitue un obstacle à la pensée progressiste de notre époque. »*

En 1971, l'hebdomadaire de Hanoï *Thong Nhat* (Réunification), publié par des intellectuels originaires du Vietnam du Sud, avait été beaucoup plus dur pour Sartre. Reprenant en quelque sorte à son compte les critiques de la presse française à grand tirage des années 1950 sur la corruption des mœurs dont l'existentialisme se serait rendu coupable, et assimilant grossièrement Saint-Germain-des-Prés au Saïgon de la période américaine, l'hebdomadaire dénonçait *« l'existentialisme vulgaire et érotique »*. Sans citer nommément Sartre, il affirmait que *« l'existentialisme à Saigon est du type de celui de Françoise Sagan et du genre érotico-existentialiste »*. Ces existentialistes *« quittent la lumière de l'intelligence (...) pour s'enfoncer dans le sombre gouffre de la vie animale... »*.

« Il y eut autrefois des symbolistes, il y eut des obsédés de Baudelaire ; maintenant il y a des existentialistes, des plumes qui se sentent démodées si leurs écrits n'ont pas une couleur existentialiste et se sentent obligés de mentionner dans leurs œuvres Camus, Kierkegaard et Heidegger (...). L'existentialisme à Saïgon, poursuivait Thong Nhat, *porte en lui toute les thèses de la pensée occidentale malade. Il exerce une influence diabolique (...). »* Et l'article appelait à lutter pour la *« culture nationale »*, contre les cultures *« esclavagistes venues de l'étranger »* et véhiculées par le *« corps expéditionnaire américain »*. Celui-là même dont Sartre, en présidant le tribunal Russell avait contribué à faire condamner l'intervention par une grande partie de l'opinion internationale, que l'engagement du philosophe en faveur du Vietnam avait aidé à mobiliser.

PATRICE DE BEER.

Au Japon : pratiquement toute l'œuvre traduite

Lorsque, il y a quelques années, la maison d'édition Kodansha envisagea la création d'une collection consacrée aux quatre-vingts plus grands penseurs mondiaux, Jean-Paul Sartre figurait sur la liste qu'ouvraient Bouddha et Socrate. Récemment, un sondage dans une université de Tokyo révélait que le philosophe français était l'auteur le plus lu après Marx.

« Il nous semble impossible de trouver un autre écrivain étranger qui ait exercé, et exerce encore, une influence aussi importante sur la conscience japonaise, littéraire ou idéologique », écrivent les auteurs de *Sartre et son temps*. *« C'était une existence gigantesque »*, nous dit pour sa part le grand écrivain Hiroshi Noma, auteur notamment de *Zone de vide*, sans doute l'un des livres les plus importants de l'immédiat après-guerre, au Japon comme à l'étranger.

Pratiquement, toute l'œuvre de Sartre, littéraire, philosophique, politique, a été traduite en japonais, ainsi qu'un nombre considérable d'articles et d'interviews. Tous ses écrits, toutes ses prises de position ont donné lieu à une masse de commentaires.

Jean-Paul Sartre fut d'abord connu au Japon comme écrivain : *le Mur* parut en traduction dans la revue *Jiron* en 1946, puis ce fut, l'année suivante, *la Nausée*. Une maison d'édition de Kyoto, Jinbunshoin, acquit alors les droits sur son œuvre. A partir de cette époque, *« la pensée de Sartre devient indissociable de la réalité japonaise, et, mieux encore, elle participe à son élaboration »* *(Sartre et son temps)*.

Dans le Japon vaincu de l'après-guerre, pour toute une génération d'intellectuels qui se croit surgie du néant, alors que d'autres fuient dans une littérature de la déchéance, le marxisme, en tant qu'explication du monde, est à la fois un refuge et une fascination. Le parti communiste, qui a trouvé en 1945 une légitimité que le régime antérieur lui a toujours refusée, jouit en outre du prestige d'avoir été pratiquement le seul opposant au fascisme. Ce prestige, les communistes le garderont pendant plusieurs années malgré les interrogations qui commencent à poindre sur l'univers concentrationnaire soviétique à mesure que reviennent les prisonniers de Sibérie. Mais beaucoup adhèrent à cette affirmation de Sartre : l'U.R.S.S. se trouve « grosso modo *du côté des forces qui luttent contre les formes d'exploitation de nous connues* ».

Pourtant, si Sartre est souvent cité par les marxistes, il a d'abord été introduit au Japon par des écrivains et des essayistes surtout préoccupés de littérature, comme Koji Hariai, l'un de ses premiers traducteurs, et ceux qui se situaient dans ce qu'il est convenu d'appeler le « courant moderniste » *(kindaishugi)*. Ce courant insistait sur les valeurs de liberté, de dignité humaine et d'individualisme. Il se reconnaissait dans les idées sartriennes.

Sartre va être à l'origine de la nouvelle conception romanesque qui apparaît dans une société, faisant table rase de ses tabous passés et s'interrogeant sur la possibilité de résister au totalitarisme. Cette nouvelle littérature refuse à la fois le réalisme socialiste et l'introspection, assimilée à une fuite du réel.

Kobo Abe, auteur notamment de *la Femme de sable*, alors membre du P.C. mais qui en sera exclu au début des années 60, sera particulièrement influencé dans ses premiers écrits par la notion sartrienne de l'absurde. Comme Kenzaburo Oe, auteur d'*Une affaire personnelle*, dont le sartrisme transparaît dès sa première nouvelle. Par la suite, ces deux écrivains suivront des voies différentes. En revanche, pour Hiroshi Noma, l'influence de Sartre sera plus durable.

« L'existentialisme, précise Shuichi Kato, *fut pour beaucoup de Japonais une réponse. Même pour ceux qui n'avaient pas une connaissance théorique de la philosophie existentielle, il fut un moyen de contrebalancer l'historicisme matérialiste du marxisme. L'existentialisme semblait se situer dans la ligne du courant a-historique de l'avant-guerre, inspirée par des Russes comme Chestov, mais en même temps il donnait, par l'engagement, l'ouverture attendue sur le réel. »*

« L'existentialisme de Sartre a vécu ici comme un complément à un marxisme auquel manquait la compréhension de l'intensité humaine », nous dit pour sa part le philosophe Yoshio Takeuchi, traducteur, entre autres, de *la Critique de la raison dialectique* et auteur de plusieurs ouvrages sur la pensée de Sartre.

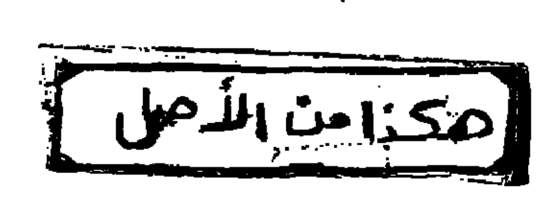
Après les grandes luttes étudiantes de 1968-1969, Sartre sera victime, comme la plupart des « maîtres à penser », d'un phénomène de rejet. Mais, pour les gens qui ont près de quarante ans aujourd'hui et qui animèrent ces luttes, la pensée sartrienne demeure extrêmement vivante : *« L'aspect sans doute le plus important de Sartre a été pour nous la chasse aux aliénations »*, commente Takeshi Ebisaka, qui a notamment traduit *Situation 10* et le dialogue du film *Sartre par lui-même*.

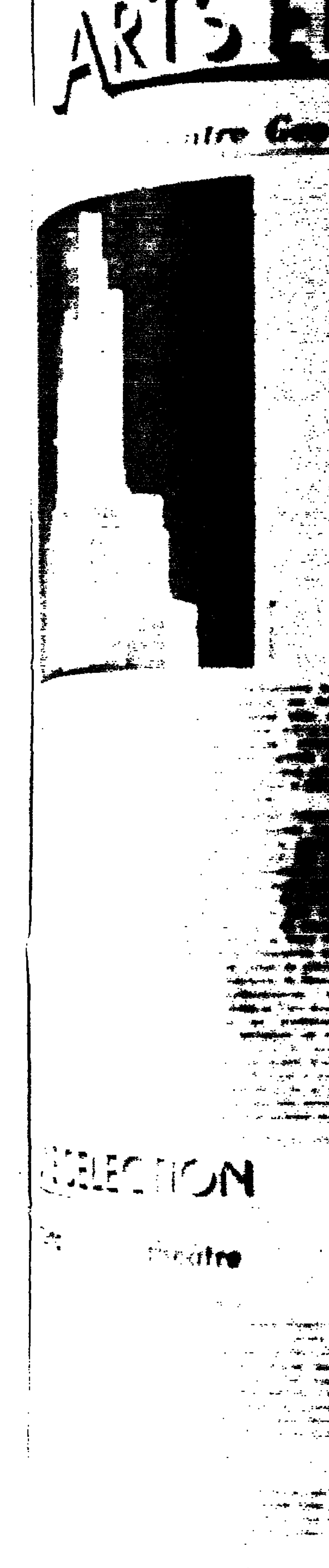
PHILIPPE PONS.

A LA « UNE » DE TOUS LES JOURNAUX DU SOIR

Tous les journaux du soir ont annoncé la mort de J.-P. Sartre sur une grande partie de leur première page, et plusieurs articles sont consacrés au philosophe dans les pages intérieures.

« C'est un géant qui vient de mourir », a déclaré le professeur Takeshi Ebisaka, de l'université de Tokyo, qui a traduit plusieurs ouvrages de Sartre. « Il a incarné le vingtième siècle, non seulement par son œuvre, mais par son attitude devant la vie. »





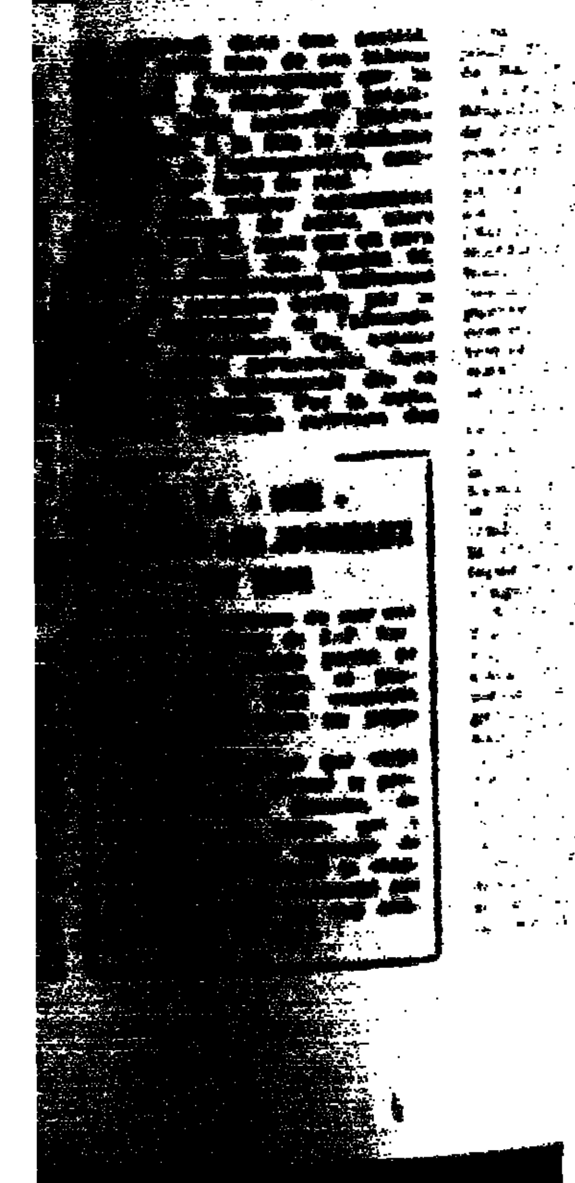
rtre

ANGER

Aux États-Unis : une gloire sans éclipse

Un auteur « populaire »

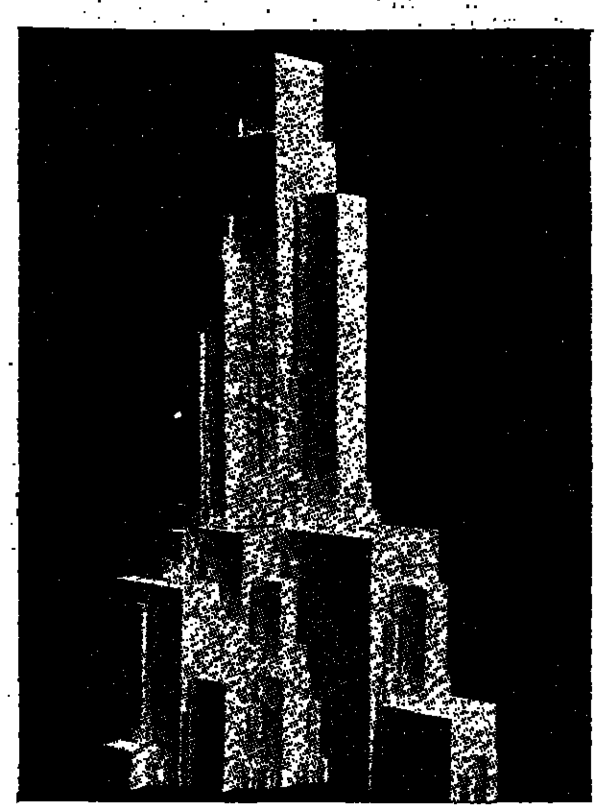
Des thèmes toujours d'actualité



Le Monde
ARTS ET SPECTACLES

Malevitch au Centre Georges-Pompidou

Jeu de cubes


GOTA 2-A.

En 1978, pour le centenaire de la naissance de Malevitch, le Musée national d'art moderne avait organisé une exposition qui montrait plus d'œuvres du monstre sacré de l'avant-garde des années 10 et 20 dans la Russie en révolution qu'on n'en avait jamais vu à Paris, et même regroupées en Europe. Cette exposition préfigurait Paris-Moscou, qui, sur le terrain des avant-gardes, s'est avérée très décevante, la présentation strictement chronologique ayant habilement noyé le poisson, morcelé les personnalités et tordu les intentions.

1980 : Malevitch fait à nouveau l'objet d'une exposition au Centre. Elle montre cette fois l'ensemble de ses œuvres appartenant au Musée national d'art moderne, qui, pour l'essentiel, proviennent de dons postérieurs à 1978, des peintures : une *Croix* (noire) de 1915 (don de la Scaler Foundation, 1979) ; *Homme et cheval*, *Homme qui court*, d'après 1930 (dons anonymes, 1978, qui figuraient à l'exposition de 1978 avec la mention : collection particulière) ; des compositions suprématistes sur papier, des dessins figuratifs (d'après 1930), et surtout un ensemble unique d'Architectones, qu'on croyait perdus, et qui sont arrivés en pièces détachées dans cinq caisses quelques jours avant le début de l'exposition de 1978.

Un vrai miracle dont l'importance passe probablement inaperçue aux yeux de la grande foule de printemps qui fait la queue au pied des escalators de Beaubourg, à qui la grosse batterie dalinienne a l'air de convenir infiniment mieux que ces petites salles du fond du musée (quatrième étage), avec leurs vitrines remplies de maquettes reconstituées et de cubes de plâtre blanc. Dans le contexte de Beaubourg, les Architectones de Malevitch ont presque l'air anachronique. C'est un problème, car une telle présentation est en soi tout ce qu'il y a de plus « normale » pour un musée d'art moderne sérieux, et tout à son honneur. Elle concerne les activités de Malevitch sur une bonne dizaine d'années (les années 20), celles au cours desquelles l'artiste se consacre essentiellement à des activités théoriques et à l'élaboration d'un art suprématiste de la « volumo-construction », entendons par là le passage de la peinture plane au relief dans l'espace, et à ses développements, avant que Malevitch ne revienne à la peinture, et à cette figuration « métaphysique » que l'on commence à connaître de mieux en mieux.

Le miracle, ce fut l'arrivée, peu de temps avant l'exposition de 1978, des cinq cartons remplis d'éléments en plâtre, au moment précisément où, dans les sous-sols de Beaubourg, Poul Pedersen, de l'équipe de recherche sur les Architectones mise en place à l'université d'Aarhus par Troels Andersen, travaillait à la reconstitution de deux maquettes à partir de photographies et de documents...

Lois plastiques et valeur utilitaire

Cinq cent quarante-neuf éléments isolés, sur les huit cent trois que contenaient les caisses, ont pu être placés. Tout cela était en mauvais état. Les morceaux, enveloppés dans des feuilles de papier journal, avaient souffert. On a restauré. Et le résultat est là. Cinq Architectones, des vitrines d'« ornements suprématistes », des vitrines renfermant les pièces non identifiées : un vrai grand jeu de cubes sur lequel on a spéculé, on spécule, qui n'a pas encore, loin de là, livré toutes ses clefs. Comme toujours avec Malevitch, les problèmes qui se posent sont nombreux ; pas seulement ceux de la reconstitution, qui nous met au cœur d'une situation archéologique ; où on s'était d'abord cassé les dents, en partant des photos, avec leurs faces cachées et leurs distorsions, qui ne permettaient pas d'obtenir des résultats satisfaisants, jusqu'à ce que l'on admette le carré comme principe de base des compositions.

Comment regarder ces échafaudages de cubes ? Que cachent leurs titres : *Alfa* et *Beta* pour les deux développements à l'horizontale, *Gota*, *Gota 2-a* et *Zeta* pour les développements à la verticale, faits d'une multitude d'éléments combinés, plutôt sophistiqués, et dont on imagine si facilement l'utilisation monumentale. Quelle est la date exacte de ces pièces, comment étaient-elles élaborées (on n'a pas trouvé de loi mathématique), quelle est leur filiation avec l'architecture internationale ?

Tout cela est assez frais, et actuellement mis à l'étude en parallèle avec les écrits de Malevitch, les témoignages, les articles parus à l'occasion des expositions qui ont eu lieu dans les années 20, et dont la traduction amène des informations nouvelles. Outre le catalogue de l'exposition, les *Cahiers du Musée national d'art moderne*, n° 3, qui viennent de sortir, publient par exemple un dossier sur les Architectones comportant la traduction d'un article du poète polonais Peiper, où celui-ci raconte le voyage de Malevitch en Pologne et sa visite au Bauhaus de Dessau en 1927. Ainsi nous est fourni un nombre de plus en plus important de preuves permettant de mieux cerner la querelle qui opposait Malevitch aux constructivistes, aux partisans de l'art utilitaire, qui isola l'artiste, qualifié de « romantique » et de « philosophe rêveur », par ses premiers compagnons de la révolution et qui finit par sa mise à l'index — dont il n'est jamais sorti — en Union soviétique.

Malevitch, il l'a dit et redit, voulait l'autonomie de la création artistique, contre vents et marées. Il s'est élevé contre l'idéologie du fonctionnalisme. Pour lui, un plasticien n'est pas celui qui utilise des formes selon leur valeur utilitaire, mais, au contraire, celui qui soumet toutes ces valeurs utilitaires aux formes résultant de lois plastiques. « *Les constructivistes fabriquent des lits, des objets utilitaires. En regardant cela, j'ai ri, et j'ai dit qu'il suffisait de regarder dans n'importe quel catalogue de n'importe quelle usine américaine...* ») Ses écrits nous convient à regarder avec prudence les Architectones, non pas comme des maquettes d'architecture, mais d'abord comme un développement de ses idées suprématistes, comme une transposition des principes d'énergie et d'excitation, qui sont sur les toiles, comme un déplacement du carré dans l'espace, dont la trajectoire serait matérialisée à l'horizontale (pour les pièces qui présentent beaucoup d'analogies avec les dessins de Planites) et à la verticale. Et peut-être comme une transposition de la pensée musicale, ce que suggère Troels Andersen.

Ce qui commence comme un développement organique de la peinture suprématiste, en douze ans, en fait, a évolué, et fait l'objet d'interférences multiples. Et Malevitch de souhaiter que ses Architectones servent de modèles pour les architectes, lesquels ne se sont d'ailleurs pas privés d'y piocher. De la meilleure façon — on pense à Le Corbusier et à son *Centrosoyus* de Moscou ; et de la pire — les développements de l'architecture officielle, son gigantisme et sa pompe. Il était très facile de greffer sur les Architectones des ornements, colonnes, chapiteaux grecs, que Malevitch qualifiait de « béquilles d'infirme » ou de « verrues du passé ». Le détournement était tentant, dans le contexte du retour à l'ordre. Bien que sans portes ni fenêtres, sans moyens d'accès, ces étagements pyramidaux de cubes avec leur profusion de moulures qui font penser (Malevitch le dit) à des piles gothiques, avec leur symétrie et les principes d'axialité qui les régissent, offraient des bases pour des bâtiments classiques.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 2 juin.

La Méditerranée et le territoire

Encadrant le « monstre » (comme dirait Godard) cannois, deux manifestations s'apprêtent à dire et redire la Méditerranée au cinéma : du 25 au 28 avril, au domaine de Font-Blanche, à un quart d'heure d'autobus de Marseille, René Allio, de retour parmi les siens, pend la crémaillère au C.M.C.C. (Centre méditerranéen de création cinématographique) ; du 15 au 22 juin, à Vittel, sous les auspices du club du même nom, une rencontre des cinéastes du bassin méditerranéen va réunir des films d'une quinzaine de pays.

Pour René Allio et ses collaborateurs, l'objectif est à la fois culturel et commercial, indissolublement. « *Un courant venu du Sud traverse la création artistique et littéraire française,* déclare le cinéaste, *il a joué un rôle important (avec des auteurs, des sujets, des acteurs) dans le cinéma français.* » René Allio parle en orfèvre, par ses films d'abord, le premier, *la Vieille Dame indigne*, le dernier, *Retour à Marseille*, inédit, tous deux pour une bonne part autobiographiques. Mais il « parle » tout court, quand, à la demande, il pousse la chansonnette, entonne un vieux refrain d'Alibert d'une opérette marseillaise.

Marseille donc, l'Occitanie et bien plus. Omar Gatlato aura rendez-vous avec Panisse, Toni, la comédie italienne. Le territoire, pour Allio et son équipe, ce sera le lieu du récit par excellence, de la narration, de l'imaginaire enraciné dans un terroir. Mais ces histoires s'adressent à tous, au monde entier : comme le western, comme le film noir, comme la chanson populaire.

Mieux dotée financièrement, mais plus modeste dans ses ambitions, la rencontre des cinéastes du bassin méditerranéen de Vittel fonctionne au coup par coup. On a été dans chaque pays chercher des films, on va les montrer au plus large public, on invitera tous ceux que peut intéresser ce nouveau cinéma, non parisien, non hollywoodien, non moscovite, né essentiellement dans des pays dits du tiers-monde. Là aussi on tentera de redéfinir, à la base, un territoire de l'imaginaire, en essayant d'attaquer les privilèges insoutenables du cinéma occidental.

L. M.

UNE SELECTION

cinéma

SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS

(Lire notre article page 23.)

LE PRÉ DE VITTORIO ET PAOLO TAVIANI

Trois jeunes gens qui ne voient dans l'avenir offert que le vide de la société italienne. L'amour, la politique ne sont plus ce qu'ils étaient, le pouvoir de l'imagination se détruit au contact du réel. Dans ce film, dans le regard des Taviani, et par sa fille, Rossellini retrouvé.

YANKS DE JOHN SCHLESINGER

Que s'est-il passé, en 1943, quand les Anglais ont vu débarquer chez eux les troupes yankees ? Tout est dans le film de Schlesinger : les cocasseries de la confrontation, les désespoirs, les petits bonheurs et les grands sentiments.

LOLAS MONTES DE MAX OPHULS

Pour gagner sa vie, Lola Montes se produit dans un cirque et fait de l'histoire de son charme déchu le plus extraordinaire des spectacles. Une copie neuve pour une reprise toujours bien venue.

Chère inconnue, de Moshe Misrahi : on ne croit pas à l'histoire, mais aux comédiens, aux personnages fous du manque d'amour. **La Vie de Brian**, de Terry Jones : la Judée avant Jésus-Christ, magistralement revue par les Monty Python. **Le Fils puni**, de Philippe Collin : les tourments d'un rêveur éveillé. **Cinq soirées**, de Nikita Mikhalkov : dans la grande tradition du théâtre russe.

théâtre

HOME AU COUPE-CHOU

Les pensionnaires d'une maison de santé psychiatrique, se tenant à l'écart du personnel soignant, parlent de choses et d'autres, entre eux. Cet hôpital est leur foyer, parce que personne, dehors, n'accepte de les prendre en charge. Les dialogues de David Storey sont traduits par Marguerite Duras.

LE DÉSAMOUR A CRÉTEIL

Un travail énorme proposé par la Comédie de Caen : trajets dans les dédales de la vie à deux. Tout sur le couple et ses impossibilités. Un programme balisé.

En attendant Godot, aux Bouffes-du-Nord : sombre récit pour de magnifiques interprètes. **L'Atelier**, au Gymnase, les colères et la générosité de Jean-Claude Grumberg : une prolongation bienvenue.

musique

JOURNÉE EMMANUEL MUNÈS A RADIO-FRANCE

Dernier refuge de la musique contemporaine dans les programmes de Radio-France, les Perspectives du vingtième siècle permettent d'approfondir un peu l'œuvre d'un créateur vivant, mais, dans le cas d'Emmanuel Munès, encore trop peu connu, découvrir serait plus exact. Il serait temps, car peu de compositeurs possèdent au même degré le sens aigu du discours musical où la forme et l'expression sont indissolublement liées. (Maison de Radio-France, samedi 19 avril, à 14 heures et 17 h. 30.)

DE GOUNOD A DEBUSSY

Est-ce l'exemple du Festival du Marais qui, l'an dernier, a osé se consacrer à la musique française ? Est-ce la conséquence de l'Année du patrimoine ? Toujours est-il que le Printemps musical de Poitiers annonce bravement : De Gounod à Debussy « Le renouveau de la musique française à la fin du dix-neuvième siècle ». Ainsi, du 21 au 29 avril, on n'aura que l'embarras du choix entre les Messes de Widor et de Vierne (lundi 21), la **Sonate** de Dukas (mardi 22), des **mélodies** (mercredi 23 et vendredi 25), des sonates pour piano et violoncelle (mercredi 23), et même le **Troisième Quatuor** de Gounod à côté de celui de Debussy (dimanche 27), le **Concert** de Chausson (lundi 28) et, pour finir, la **Symphonie espagnole** de Lalo et la **Symphonie** de Franck (mardi 29).

MATERIAU ET INVENTION MUSICALE

Après le premier séminaire sur le temps musical, en 1979, l'IRCAM reprend le principe des concerts commentés et des débats publics pendant une semaine, à partir du 22 avril, mais au Théâtre d'Orsay cette fois. Les **Etudes** de Debussy et **Intégrales** de Varèse pour commencer, puis, le *mercredi* 23, les **Bagatelles** et la **Première Cantate** de Webern, **Eclats multiples** de Boulez le 24 et le 28 ; **Kontakte** de Stockhausen le 25 ; **Différences** de Bério le 26 (Théâtre d'Orsay - Tél. : 548-38-53).

Soirée de musique française (Chausson, Franck, Debussy, Ravel), jeudi 17 avril, Salle Pleyel, 21 heures ; **Quatuor de Beethoven, Lutoslawski et Bartok**, par le Quatuor Alban Berg, samedi 19 avril, salle Gaveau, à 17 heures ; reprise des **Contes d'Hoffmann** à l'Opéra de Paris (21, 25, 28, 30 avril et 3 mai) ; **Messe en si mineur** de Bach (direction M. Corboz), église Saint-Séverin, lundi 21 *avril*, à 21 heures ; **récital** de la pianiste **Lili Kraus**, au **Théâtre des Champs-Elysées**, le 21, à 20 h. 30 ; **l'Opéra de Pékin**, au Palais des congrès (à partir du 22 avril, à 20 h. 45) : **les Troyens à Carthage**, à l'Opéra de *Marseille* (les 20, 23, 26 et 29 avril).

danse

Crowsnet Trio à l'Espace Cardin : un mélange détonnant, Martha Clarke et Robert Barnett, transfuges du Pilobolus, et Félix Blaska (« Voulez-vous jouer avec môa ? »). **Spectacle de l'école de danse de l'Opéra** : pointes et patins à roulettes (23 avril). **François Verret** au Théâtre Oblique : vivre la naissance du mouvement. **Demeter** à la Maison de la culture du *Havre* : il y a des mois que Catherine Atlani et les ballets de la cité travaillent *à cette création*, en collaboration avec Anne-Marie Figeal et Michèle le Meur (23 avril). **La Dame aux camélias** par le Ballet royal de Wallonie ; *création* signée Jorge Lefèvre, dans des décors de Michèle Belin, musique de Verdi (19 et 20 avril).

expositions

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

En échange des dix-neuf Picasso prêtés outre-Atlantique, le Musée national d'art moderne accueille pour quelques mois un ensemble d'œuvres futuristes conservées dans les collections du MOMA. « Le Lampadaire », de Balla ; « le Rire », les « Etats d'âme », de Boccioni ; les « Funérailles de l'anarchiste Galli », de Carra ; le « Bal Tabarin », le « Train blindé », de Severini, font partie du voyage. Une trentaine de peintures, sculptures et dessins au total. De quoi combler momentanément une énorme lacune dans nos collections.

HARTUNG DE 1922 A 1938 AU MUSÉE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Qui a été l'initiateur de la peinture abstraite lyrique qui avait explosé simultanément vers 1948 à New-York avec Pollock et Kline, à Paris avec Soulages, Wols et Mathieu ? Il y avait bien les premières intuitions de Kandinsky avec sa première aquarelle abstraite de 1910, mais, dès 1922 à 1938, il y avait Hans Hartung qui, à Paris, dans le dénuement et l'isolement, en a assuré la montée.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES (1726-1939) A LA GALERIE DU SEITA

Toute l'architecture d'une grande entreprise nationale ressurgit à travers ses archives : Blondel, Gabriel, mais aussi les oubliés de l'histoire, ont créé cet univers des manufactures de tabac, des plus brillantes aux plus sinistres : ingénieurs et architectes étaient alors complices (12, rue Surcouf).

TRÉSORS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ARSENAL

En dévoilant ses « trésors », la Bibliothèque de l'Arsenal offre la plus riche exposition de manuscrits à peinture qu'on puisse voir depuis celles, déjà anciennes, de la Nationale.

Les Azulejos portugais, au Musée des arts décoratifs : des faïences murales pour orner palais et maisons. **La donation Masurel**, au musée du Luxembourg : des œuvres cubistes et post-cubistes, avant leur installation près de Lille.

M. Lemagny et la photographie à la Bibliothèque nationale

Un conservateur au travail

Quand un visiteur entre dans son bureau, première porte au fond à gauche de la longue salle de consultation du Cabinet des estampes, on le fait asseoir obligeamment. M. Lemagny déchire un bout de papier qu'il pose sur une chemise cartonnée, et il se met à écrire, en haut, à droite, le *nom*, puis dessous, la date de naissance. « Je suis désolé de vous demander cela », dit M. Lemagny, dont le titre officiel, à la Bibliothèque nationale, est d'être, depuis 1969, « conservateur au Cabinet des estampes chargé des collections d'histoire de la photographie contemporaine, rangée par noms d'auteurs ». « Mais, en quelle année êtes-vous né, depuis quand vous intéressez-vous à la photographie, avez-vous une formation de dessinateur ?... Je suis désolé, *mais* pour tous mes visiteurs, je fais comme cela une petite fiche, pour mes dossiers... » *Les dossiers s'empilent effectivement* avec des chiffres, des cotes obscures, des rapports de service sur des doubles de papier pelure, dans ce bureau sans fenêtre.

« JE suis agrégé d'histoire, et fils d'artiste » *dit M. Jean-Claude Lemagny*. « Mon père, Paul Lemagny, était graveur et dessinateur. Je m'intéressais surtout à l'histoire de l'art, et j'ai passé un concours pour entrer au Cabinet des estampes : pour mon père c'était un grand sanctuaire, il venait y voir les gravures de Dürer. Je me suis d'abord occupé de la gravure du dix-huitième siècle, puis des livres d'art. J'ai enseigné à l'école du Louvre, je donnais un cours d'histoire de la gravure. Un jour, en 1968, M. Adhémar, conservateur en chef, m'a demandé de m'occuper de la photo, à mon grand étonnement. Mais je me suis dit : « tu apprendras à apprendre ». J'étais décontenancé de me trouver dans un milieu nouveau. Deux choses m'ont propulsé : la qualité humaine de certains photographes, comme Doisneau ou Sudre, et le sentiment de me trouver devant une injustice culturelle. Evidemment il y avait une histoire de la photographie, un fait de la création photographique, une quantité d'images extrêmement belles. Mes prédécesseurs avaient été les premiers en Europe à classer la photo par nom d'auteur, à faire des expositions en hommage à Brassaï, à Steichen, à Man Ray.

» Il y avait une tradition, un militantisme, mais il y avait aussi un trou, un manque. Incontestablement, dans nos institutions, la photo n'était pas à la place où elle devait être. Un conservateur de peinture, il est dans la peinture et la peinture est dans la culture. Une partie du prestige des objets qu'il est chargé de faire connaître rejaillit sur lui. Le conservateur de photo, on lui rit au nez.

» Parfois, quand je dis que je m'occupe de la photo à la Bibliothèque nationale, on me demande si je suis chargé de faire les photos d'identité des cartes de lecteur... Défendre la photo, c'est régulariser sa situation : on défend sa propre dignité de conservateur en défendant la dignité de l'objet. La défense de la photographie comme objet de création, je ne dis pas d'art, est encore un travail de pionnier. Il faut se battre pour que le regard des gens se dirige là-dessus, pour que la photo tout entière soit respectée. Il faut à la fois conserver et faire connaître les choses les plus importantes, les phares de la photographie, mais aussi avoir les bras grands ouverts pour accueillir tout le reste.

Des courants, des tourbillons

— Comment se fait l'acquisition des photographies ?

— Par dépôt légal, par don, et un peu par achat.

» Pendant presque dix ans, j'ai fait entrer quarante mille photos qui sont classées sous le nom de leur auteur, et dépensé en moyenne 60 000 F, chaque photo revenant environ à 15 F. L'année dernière, les vannes se sont crevées, elles sont revenues à 30 francs pièce, mais ça correspond à un minimum : ce n'est même pas le prix du tirage. C'est un prix moyen qui représente une grande majorité de dépôts légaux ou de dons, et une minorité de photos achetées, entre 200 francs et 3 000 francs. Notre premier devoir est d'enrichir le plus possible les collections en dépensant le moins possible l'argent des contribuables. Nous sommes fonctionnaires, nous travaillons dans un service public, et nous devons nous montrer économes, même si nous voulons augmenter les collections. Il s'agit de reconnaître la valeur prise par la photographie en faisant certains achats, sans tomber dans des prix spéculatifs. Il m'arrive de refuser des photographies parce que je pense que leur prix est exagéré.

— Comment concevez-vous votre travail de conservateur ?

— Dans la pratique, comme conservateur, je me dois de voir beaucoup d'œuvres, en recevant des photographes qui viennent me les montrer, à travers les livres et les revues que je reçois. Je vois beaucoup d'images et il devient évident que certaines d'entre elles expriment particulièrement bien des recherches en cours. Je suis dans la position de quelqu'un qui regarderait un fleuve d'assez haut : il n'est absolument pour rien dans son déroulement, mais il constate qu'il y a des courants, des tourbillons, une sorte de musculature du fleuve. Sur un plan quotidien, au cours des rencontres et des conversations avec les photographes, je leur demande toujours quels sont les photographes qu'ils préfèrent. Une fois sur quatre, on me cite Henri Cartier-Bresson, Eugène Smith, Robert Frank ou Atget. Quel que soit son goût personnel, on constate que tel ou tel est quelqu'un d'important, que ses œuvres sont vivantes auprès de la plupart des photographes. Je suis renvoyé de qualité en qualité.

— Comment se constitue le goût en matière photographique ?

— Selon une méthode intérieure, je crois que mentalement on peut diviser le jugement en deux domaines très précis. Le jugement purement personnel ne vous engage pas auprès des autres, il tient au physique. Il y a des gens qui aiment des images brumeuses, douces, d'autres qui aiment des images contrastées, carrées, géométriques. Je me trouverais plutôt dans le second groupe, mais c'est aussi physique que d'aimer un plat. Je n'ai pas à l'imposer. Le véritable jugement esthétique prétend à l'universalité, comme Kant l'a montré : c'est là qu'au-delà de ses goûts on peut porter des jugements.

» En peinture, je ne me sens pas du tout attiré par Bonnard, par ses matières dégoulinantes et molles, alors que je suis très attiré par le cubisme. Mais il est évident que je connais assez la place immense qu'a tenue Bonnard dans la peinture pour ne pas nier un seul instant qu'il soit un grand peintre. Il m'arrive de n'avoir pas d'affinités internes avec l'œuvre d'un photographe, mais j'ai le devoir d'être ouvert à toutes les formes. L'éclectisme est nécessaire parce que des choses qui peuvent sembler médiocres à une certaine époque peuvent devenir importantes. N'oublions pas non plus que l'histoire d'un art ne peut se faire simplement par les œuvres les plus belles. Elles ne peuvent être reconnues que par rapport aux œuvres qui sont autour, qui servent de repoussoir, ou plutôt d'explication. Rembrandt n'est pas sorti du néant, il a eu des maîtres qui l'ont inspiré, il y avait des problèmes qu'il a portés beaucoup plus loin. Des œuvres médiocres sont quand même des briques dans la construction artistique. Si l'œuvre de génie surgissait seule, elle serait absolument invisible, on ne pourrait pas la comprendre.



Jumelles, de Diane Arbus (1967).

— Comment est organisée, pour ce qui est de la photographie, la partie publique du Cabinet des estampes ?

— Le Cabinet des estampes comporte les collections et la salle de lecture. Il est à la fois un musée de l'image et un centre de documentation par l'image. Tout musée des arts sur papier, gravure, dessin ou photo, se présente sous l'apparence d'une bibliothèque. Les œuvres ne peuvent pas longtemps être exposées aux murs. Au bout de trois mois, les papiers commencent à se d é g r a d e r sous l'effet de la l u m i è r e. Nos prédécesseurs avaient commis l'erreur d'exposer dans la galerie Mansart des gravures pour l'instruction des gens de l'époque. Elles y sont restées jusqu'au début de ce siècle, et elles sont tombées en poussière. Donc le musée consiste en des réserves où les épreuves sont gardées dans des portefeuilles ou des reliures à l'abri de la lumière, et dans une salle où les gens viennent consulter les œuvres par l'intermédiaire d'un catalogue. Chaque fois qu'on le consultera, le recueil s'usera un peu plus, mais de façon infinitésimale. Trop de gens croient qu'un musée de la gravure et de la photographie se compose de salles où sont exposées les œuvres. On dit souvent : « il faudrait créer un musée de la photographie », mais ce musée, il existe. Un musée de la photo sera toujours comme ça. La salle d'exposition en est le prolongement et l'appendice principal, qui doit être subordonné à la conservation, et à la consultation sur pupitres dans la salle de lecture.

— Tout le monde a-t-il accès à cette consultation ?

— Pour avoir le droit de consulter au Cabinet des estampes, il faut avoir une carte de lecteur. Elle est difficile à obtenir suivant les départements, les imprimés par exemple, mais chez nous on l'obtient facilement. Il suffit de laisser une trace de son identité, et de donner une raison précise : « Je recherche telle sorte de document, l'œuvre de tel ou tel auteur... » Il faut savoir ce que l'on veut, sinon, c'est un océan où l'on se perdra. Au Cabinet des estampes, notre philosophie est de ne faire aucune discrimination en ce qui concerne le degré d'instruction. On ne demande pas de diplôme. Nous avons comme lecteurs des professeurs d'université, des chercheurs qui font des travaux sur l'histoire de la photographie, mais nous avons aussi des commerçants qui cherchent des images pour illustrer des prospectus ou décorer des vitrines. Nous sommes ouverts aux artistes, aux élèves des écoles des beaux-arts qui veulent voir les originaux. Les graveurs comme les photographes ne connaissent généralement que des reproductions. Or, il y a un monde entre l'original et la reproduction. Il faut venir ici comme pour voir une véritable épreuve de Rembrandt, un sillon d'encre devenir un relief, ou le ton d'un tirage d'Atget, la qualité de sa surface.

Un geste artistique

— Quelle est la teneur de votre fonds photographique ?

— Nous avons certainement plusieurs millions de photos au Cabinet des estampes. L'immense majorité des photos continue à être classée par sujets : portraits, histoire, topographie, costumes... Les photos classées par nom d'auteur, il doit y en avoir quelques centaines de milliers pour la photo ancienne, et pour la photo moderne, c'est de l'ordre de dizaines de milliers. Cela représente très peu de chose par rapport à la masse colossale de la production globale de la phc'o.

» Notre point fort est le dix-neuvième siècle français, surtout le début, les années 1850, 60, 70. Le fonds a été en partie constitué par le dépôt légal des producteurs de photos, éditeurs et photographes. A la même époque, la Société française de photographie constituait une collection moins nombreuse, mais plus dense en qualité, plus choisie, grâce aux chercheurs qui y déposaient le meilleur de leur travail. M. Demachy, par exemple, donnait ses photos à la Société française. On a manqué ainsi certains aspects esthétisants de la photo du dix-neuvième siècle, comme le pictorialisme, mais on a sauvé des photos plus documentaires à l'époque, qui constituent aussi une magnifique histoire de la société, et une large part de l'histoire de la création.

» Nous avons beaucoup de photos de nus au Second Empire, parce que les gars qui faisaient ça avaient peur de la police et que le dépôt légal constituait pour eux une sorte de couverture, de justification. Ces « modèles pour artistes » reprenaient les poses de l'esthétique néo-classique. En photo, c'est devenu du Les Krims à l'état pur. La photo porno contemporaine n'est pas beaucoup déposée, ni la photo de mode, malgré sa tenue esthétique supérieure. Quand il s'agira de faire l'histoire de la photo de mode, ou l'histoire de la photo porno, on les trouvera dans les publications. Alors que la photo créatrice, y compris la photo de reportage, on ne la trouvera que dans les collections d'originaux. L'œuvre se concentre, se condense au niveau de la belle épreuve.

— Comment se passe le dépôt légal, est-il obligatoire pour la photographie ?

— Il faut rappeler la loi. Tout fabricant d'un objet culturel reproductible, c'est-à-dire livre, affiche, disque, bande de film, bande vidéo, gravure et photo, doit déposer au moins un exemplaire de cet objet à la Bibliothèque nationale. Pour la photographie, le dépôt se fait au Cabinet des estampes. Il ne touche pas toutes les photos, mais celles qui sont mises en vente, qui peuvent faire l'objet d'un commerce public. Les photos de famille ne sont pas soumises au dépôt légal.

» C'est une loi radicalement appliquée pour les livres, mais, au-delà de la loi, le dépôt légal est une tradition culturelle de la nation française, qui a suivi de peu l'invention de l'imprimerie. Nous sommes dans un pays très centralisé et très administratifié. Le problème est devenu quelque chose d'énorme. Dès le dix-septième siècle, les gravures se trouvaient dans un tel nombre que le dépôt légal se pratiquait, mais devenait tout à fait impossible. Le seul moyen est de se comporter d'une façon souple et compréhensive. Nous savons bien qu'un photographe qui prend cent mille photos dans sa vie ne peut pas déposer chacune de ses épreuves : il mourrait dans la misère.

» Pourtant le dépôt légal doit être une partie intégrante de son travail, que ce soit comme artiste ou comme technicien : c'est une petite contrainte qui l'oblige à jeter un regard d'ensemble sur son travail et à prendre une décision sur ce qui lui semble nécessaire de conserver. Plus un photographe est lucide par rapport à son œuvre et moins il fait de difficultés pour déposer. Le dépôt devient, à la limite, un geste artistique : photographier, c'est choisir, successivement à la prise de vue, sur planches-contact, sur agrandissement. Il peut faire ce choix à l'occasion d'un livre, d'une exposition, mais les collections publiques sont l'occasion de prendre une position par rapport à lui-même : « Je décide que c'est ça qui compte. » Ma conviction personnelle est que plus la photographie prendra conscience de ses qualités spécifiques et plus le dépôt légal se fera abondamment, facilement.

— Quelle photographie voudriez-vous pour illustrer cet article ?

— Les jumelles de Diane Arbus. »

Propos recueillis par HERVÉ GUIBERT.

Le Ve Festival de critique historique

Un monde ouvrier vu par le cinéma

L'ORIGINALITE des rencontres cinématographiques organisées depuis seize ans à Perpignan par Marcel Oms, cinéphile catalan, ancien rédacteur de la revue *Positif*, est double. Reléguant aux oubliettes la classification traditionnelle des films par auteurs ou par pays, Confrontation — c'est le nom de ces rencontres — centre annuellement son effort sur des thèmes ; il y a deux ans, la guerre d'Espagne, l'année écoulée, le surréalisme. Mais, surtout Confrontation se veut fièrement, délibérément, une manifestation provinciale, en même temps qu'internationale : provinciale, sans autre apport de Paris que certains films qu'on doit louer ou les douanes dont on doit nécessairement requérir les services, mais internationale par la présence de l'Espagne toute proche, les échanges incessants avec ce pays.

Depuis cinq ans, Confrontation s'est baptisée Festival international de critique historique du film, une fois acquise l'aide de la municipalité, qui permet d'inviter des personnalités du monde entier ainsi que la critique. Le budget de 280 000 francs pour 1980 comprend ainsi 120 000 francs de la ville, 15 000 francs du conseil général, le reste étant fourni par les entrées payantes à la manifestation et diverses recettes étalées sur l'année. Le conseil régional, pour sa part, a donné 150 000 francs, qui servent à éditer la remarquable revue d'histoire du cinéma *les Cahiers de la cinémathèque* et à financer l'Institut de recherche historique (né en février de cette année). L'Institut est désormais la pièce maîtresse de l'édifice, il accueille à la fois le festival et *les Cahiers de la cinémathèque*. Si son siège social est la cinémathèque de Toulouse, le siège administratif demeure à Perpignan. Entité autonome, pas exactement cinémathèque au sens classique — mais Perpignan bénéficie toute l'année du statut d'extra-territorialité douanière, ce qui facilite bien des choses, — l'Institut se veut tout autre chose qu'un simple ciné-club.

Perpignan travaille désormais sur la durée, les chercheurs dûment accrédités peuvent, cinq jours par semaine, venir y consulter ouvrages, revues, affiches, ou y voir des films, soit à la visionneuse soit à la salle Jean-Claude-Rolland du Palais des congrès, mise en permanence à la disposition de l'Institut. Nécessairement, Confrontation, devenue le Festival de critique historique, garde l'empreinte de ses origines : un travail collectif trouve sa consécration chaque année à Pâques. Le thème retenu pour 1980 se veut l'illustration d'une démarche, ou, si l'on préfère, d'une méthode : *« C'est de cinéma qu'il s'agit. »* On ne cherche pas à faire la révolution par pellicule interposée, on a même évité d'employer l'expression « classe ouvrière » pour ne pas piper les dés. On a titré Le monde ouvrier vu par le cinéma.

La malice des organisateurs a voulu qu'une journée intitulée Traîtres et syndiqués commence avec *Sur les quais* (1954), d'Elia Kazan, et s'achève avec *Traître sur commande* (1970), de Martin Ritt et qu'un même après-midi voit successivement la projection de *Ventres glacés* (1932), de Brecht et Dudow et *le Jeune Hitlérien Quex* (1933), de Hans Steinhoff. Moments de pointe de la manifestation, avec, peut-être, la présentation, après presque un demi-siècle d'absence des écrans, du *Temps des cerises* (1937), de Jean-Paul Dreyfus (Jean-Paul Le Chanois), commande du parti communiste français, sur la lancée du Front populaire et du succès de *La vie est à nous*, de Jean Renoir. Juger tous ces films à l'aune d'un absolu cinématographique n'a guère de sens ; les replacer à leur époque aide à trouver de nouvelles significations.

Ventres glacés et *le Jeune Hitlérien Quex* sont très proches dans le temps et par certaines situations. Tous les deux se veulent didactiques et militants à leur manière, avec la différence que celui de Brecht et Dudow, produit par les syndicats et diverses associations ouvrières, est un film fauché, pauvre matériellement, un peu à l'image du climat ambiant de chômage généralisé et de crise mondiale. Un jeune chômeur se suicide, une famille ouvrière est expulsée, au Brésil on brûle le café. Brecht, visiblement sur la défensive après l'expérience, pour lui dramatique, du film *l'Opéra de quat'sous* (porté à l'écran par Pabst, en 1931) ; qui trahit le sens de l'œuvre originale, a refusé le romanesque, le pittoresque : document brut où l'histoire s'est gravée. *Le Jeune Hitlérien Quex* reprend le portrait de cette même classe ouvrière allemande, égarée dans le communisme et attendant la révélation du national-socialisme. Henrich George, l'ancien interprète de Piscator, joue le père prolétaire soudain éveillé, comme son fils, à sa conscience d'Allemand.

De Hitler au maccarthysme

L'effet d'historisation involontaire joue là aussi : parti de l'ordre et de l'avenir, du travail pour tous, de la pureté raciale, le parti nazi apporte à la classe ouvrière allemande, comme gage de l'avenir, la caution d'une bourgeoisie qui, elle, a déjà fait le bon choix.

Le jeune hitlérien Quex a trouvé dans les histoires du cinéma, et pas seulement à travers les jugements délirants de Robert Brasillach, un accueil très positif, le film est jugé « excellent » par les auteurs de *l'Histoire du cinéma nazi* publié par la cinémathèque de Toulouse en 1972. Nous rejoindrions plutôt l'opinion de Billy Wilder, interviewé à Hollywood, en allemand, le 29 décembre 1979, et exprimant sa consternation devant la bêtise de Hans Steinhoff (avec qui il travailla en tant que scénariste avant 1933). Démonter ce film, patronné par le ministre de la jeunesse nazi, Baldur von Schirach, et produit par la toute puissante UFA, légitimerait à lui seul la création de l'Institut de recherche historique de Perpignan.

Sur les quais d'Elia Kazan reste également un témoignage d'époque, mais bien plus éloquent, riche de tout le travail du scénariste B.P. Schulberg, de l'opérateur de Jean Vigo, Boris Kaufman (frère de Dziga-Vertov, rappelons-le), du musicien de *West Side Story*, Leonard Bernstein, et bien sûr de Kazan, fidèle à l'héritage du Group Theatre des années 30 qu'il a bien connu. Film exemplaire sur la délation ouvrière considérée comme une forme de rédemption chrétienne : Elia Kazan, obsédé par le thème de l'engagement, ramène le drame de son héros à des proportions strictement individuelles, la lutte d'une conscience pour y voir clair. *Traître sur commande*, quinze ans plus tard, est un peu l'autopsie de la trahison dans la classe ouvrière américaine au siècle dernier, trahison payée par les patrons d'une mine en Pennsylvanie. Admirablement photographié, en décor naturel, par un des deux ou trois plus grands opérateurs d'Hollywood, James Wong Howe, aujourd'hui décédé, le film n'a ni la rigueur ni l'habileté de celui de Kazan. Il dit pourtant, au lendemain de 1968, des choses plus jamais entendues dans le cinéma hollywoodien.

Le Temps des cerises traite au tout premier degré de la retraite des vieux travailleurs, un des objectifs prioritaires du parti communiste du temps du Front populaire. Moins raffiné que *La vie est à nous*, il se veut pareillement porteur de l'espérance des « lendemains qui chantent ». Tourné comme *Ventres glacés* avec peu de moyens, il restitue les luttes d'une époque, malgré toutes ses conventions, malgré le jeu appuyé des acteurs... (avec en tête de distribution un excellent Gaston Modot).

Cinémas soviétique, japonais, latino-américain, italien, hongrois, étalent également représentés à Perpignan : mais on avait étrangement oublié le documentaire moderne (sauf *Harlan County*), repoussé à plus tard la contradiction soulevée par le témoignage d'œuvres aussi exceptionnelles que *On est au coton* de Denys Arcand (Canada) et *l'Insurrection d'Hambourg* de Klaus Wildenhahn et Gisela Tuchtenhagen (Allemagne fédérale).

LOUIS MARCORELLES.

Rencontre avec Nicholas Meyer

Freud et Sherlock Holmes

LE grand prix du Festival d'Avoriaz 1980 ayant assuré le succès de *C'était demain*, première réalisation de Nicholas Meyer, auteur américain de « best sellers » et scénariste, un film adapté par lui de son roman *la Solution à 7 %*, tourné par Herbert Ross en 1976, nous arrive cette semaine sous le titre français plus « commercial », mais pas tout à fait justifié (il y a bien deux trains à la fin mais aucun n'est celui dont le nom célèbre fit tant rêver), de *Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express*. C'est un régal du cinéma de divertissement qui revient à l'honneur, en s'inspirant du passé ; c'est aussi l'occasion de mieux faire connaissance avec Nicholas Meyer et son univers d'inventeur d'histoires à tiroirs secrets. Celui-ci a donné, en somme, à Herbert Ross, réalisateur consciencieux, bon fabriquant de comédies et de mélodrames néo-hollywoodiens, de signer son meilleur film depuis *Tombe les filles et tais-toi*, au service de Woody Allen.

Dans *C'était demain*, le romancier anglais de science-fiction, H. G. Wells se servait de sa machine à remonter le temps pour rechercher Jack l'Eventreur « évadé », grâce à cette machine, à San-Francisco en 1979. Dans *la Solution à 7 %*, Sherlock Holmes, détective créé par Conan Doyle, rencontre Sigmund Freud, à Vienne, en 1891. Personnages historiques et mythiques, goût de l'époque victorienne et du romanesque, voilà donc une thématique commune. Mais Nicholas Meyer repousse, tout de suite, cette hypothèse d'une inspiration poursuivie dans cette alliance mythe, réalité, dix-neuvième siècle. Il a écrit le scénario de *C'était demain* à partir d'une idée d'un ami (soixante pages et un plan) mais, dit-il : *« Je ne suis pas très intéressé par H.G. Wells et Jack l'Eventreur. L'histoire était bonne pour le cinéma et cela m'a permis de faire de la mise en scène de film. Montrer H.G. Wells l'utopiste scientifique dans le monde d'aujourd'hui, c'était amusant. Quant à Jack l'Eventreur, je le considère comme de la « petite bière », comparé à Hitler. »*

Sherlock Holmes, c'est bien autre chose. Nicholas Meyer l'a découvert à huit ans, il a lu toutes ses aventures, il n'aime pas du tout ce qu'on a fait au cinéma, sauf le film de Billy Wilder sur sa « vie privée ». C'est au début des années 70 qu'il a publié *la Solution à 7 %* (la solution de cocaïne dont Holmes fait un usage immodéré). Si c'était une façon de raconter ce qui, chez Conan Doyle, restait flou (qu'était-il arrivé au détective pendant le temps où on l'avait cru mort, dans sa lutte avec le terrible Moriarty ?) cette reconstitution d'une partie cachée de la biographie d'Holmes relève d'une bien étonnante spéculation personnelle.

« Je cherche des indices »

Le fidèle Watson s'arrange pour amener Sherlock Holmes à Vienne où le jeune docteur Freud, qui pratique l'hypnose, le guérit de son intoxication. On apprend que Moriarty était un ancien professeur de Sherlock Holmes au collège, dont les hallucinations de la drogue avaient fait un bandit. Mais derrière la cocaïne, il y a autre chose. Et, en étudiant la méthodologie du détective, Freud établit les bases de la psychanalyse. Echange de bons procédés.

Juif new-yorkais, fils de psychiatre, Nicholas Meyer, curieux du travail de son père, lui demanda un jour s'il était disciple de Freud.

Son père lui répondit alors : *« Ce n'est pas une question très utile ni très importante, parce que l'on ne peut pas parler de l'histoire de la psychanalyse sans parler de Freud, ni de l'histoire de l'Amérique sans parler de Christophe Colomb. Mais il est naïf de penser que rien ne s'est passé depuis Freud. Quand je vois un malade, je le regarde attentivement, j'écoute ce qu'il dit, mais je cherche ce qu'il ne dit pas, je cherche, partout, des indices. »*

Nicholas interroge : *« C'est comme un travail de détective ? — Oui. »*

C'est après cette conversation qu'a commencé dans l'esprit de Nicholas Meyer le cheminement des idées, qu'il a trouvé le lien entre Sherlock Holmes et Freud :

« Saviez-vous que Conan Doyle, dans sa jeunesse, a passé un mois à Vienne pour des études d'ophtalmologie ? Freud venait d'écrire sa première étude sur la cocaïne utilisée comme anesthésique dans les opérations des yeux. Après la mort d'un ami drogué, il a repoussé la cocaïne. Conan Doyle a connu Freud, ce qui explique le caractère de Sherlock Holmes et ses discours. J'ai fait beaucoup de recherches sur Freud, j'ai demandé des renseignements, des conseils à mon père. Et je suis arrivé à une image de Freud non pas exactement comme il était, mais comme j'aurais aimé qu'il ait été. Lui et Holmes sont tous les deux des produits de mon imagination. »

Pas besoin de pousser beaucoup Nicholas Meyer pour comprendre que le film d'Herbert Ross, dont il a suivi tout le tournage, est une œuvre à laquelle il tient. Il est significatif que Nicholas Meyer ait choisi lui-même Alan Arkin pour interpréter Freud (et Robert Duvall pour être Watson, le biographe, l'ami, le témoin), laissant Herbert Ross choisir Nicol Williamson pour Sherlock Holmes.

Le personnage de Conan Doyle ne sort pas ridiculisé de la confrontation, mais ce film spectaculaire à souhait, avec une reconstitution d'époque très soignée, d'admirables images baignées de lumière dorée, est un merveilleux exercice de psychanalyse d'un personnage littéraire, à travers l'aventure de Freud, qui, ayant guéri son extravagant malade de la cocaïne, le suit — et le devance — dans une enquête à double sens (l'action pure : Vanessa Redgrave, belle comme une femme de Mucha, livrée à un pacha turc par son amant, aristocrate décavé ; les significations sociales et psychiques).

Magnifique héros de cette Vienne impériale où Sherlock Holmes continue de jouer au limier londonien, Freud le juif bat au tennis le baron antisémite dont Vanessa Redgrave est la victime droguée, explore un bordel de luxe où traîne le cadavre d'une religieuse égorgée, et poursuit, avec Holmes et Watson, les ravisseurs de la femme-fleur à bord d'un train où il revit l'équipée de Buster Keaton dans *le Mécano de la General*. Vainqueur du Turc, il ne lui reste plus, après cela, qu'à extirper de l'inconscient de Holmes le traumatisme refoulé de sa petite enfance, qui explique tout : la cocaïne, la misogynie, la haine de Moriarty et la vocation policière et punitive. Ainsi, par la grâce de Nicholas Meyer, ce spectacle fait pour le grand public, mais dans lequel apparaît progressivement une autre « lecture », est-il un hommage vibrant au génie de Freud. Détail troublant : Alan Arkin ressemble à Nicholas Meyer.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

LIVRES



Musique

ANDRE SCHAEFFNER : *Essais de musicologie et autres fantaisies.* — Un grand esprit et un grand musicologue, fondateur du département d'ethnologie musicale du Musée de l'homme, exégète aigu de Debussy et de Stravinski, mais qui ne connaît pas moins bien le dix-huitième ou le dix-neuvième siècle, réunit dix-sept essais (dont six sur Debussy). Où l'on voit que la musicologie est à la fois une science et un art, où la pugnacité ne manque pas de terrains pour s'exercer. (Ed. Le Sycomore, 102, boulevard Beaumarchais, Paris, 327 p.)

GILBERT ROUGET : *la Musique et la Transe.* — Un des successeurs d'André Schaeffner au Musée de l'homme publie ce gros essai sous-titré « Esquisse d'une théorie générale des relations de la musique et de la possession ». Ce livre passionnant nous fait entrer plus avant, à partir d'exemples qui nous paraissent extrêmes, dans l'analyse des pouvoirs de la musique. Très schématiquement, il s'agit de savoir si « le possédé est jeté en transe par l'appel démoniaque de la mélodie incantatoire ». Gilbert Rouget montre que le rôle de la musique est plus complexe : elle apparaît comme le principal moyen de *manipuler* la transe, mais en la *socialisant* beaucoup plus qu'en la *déclenchant*. Ce processus de socialisation varie nécessairement d'une société à l'autre et s'effectue d'une manière très différente suivant les *systèmes de représentation* — ou, si l'on préfère, les *idéologies* — où se trouve prise la transe. Dans chaque cas, une logique différente règle ses rapports avec la musique. Appliquée à la musique occidentale et sans qu'il soit question d'aller jusqu'à la transe (sinon peut-être dans les sectes ou la musique pop), cette analyse peut nous amener à une vision plus fine et moins naïve de la musique comme phénomène social au sens le plus large. On lira avec intérêt de ce point de vue le savoureux chapitre « Renaissance et Opéra » avec la grande lettre attribuée à « un jeune ethnomusicologue du Bénin » sur une représentation d'*Elektra* à l'Opéra de Paris. Ajoutons que ce livre d'un grand spécialiste, qui s'appuie essentiellement sur la musique africaine, asiatique, grecque ancienne et arabe, est d'une clarté parfaite et merveilleusement écrit. (Préface de M. Leiris, « Bibliothèque des sciences humaines », Gallimard, 500 p.)

PHILIPPE-JOSEPH SALAZAR : *Idéologie de l'opéra.* — « S'il existe une histoire de l'opéra, il n'en existe pas de phénoménologie. » P.-J. Salazar, universitaire français d'Afrique du Sud, « tente la réinsertion de l'opéra dans le champ sociologique » pour montrer qu'il est un miroir de la société. L'idée n'est pas neuve, mais l'analyse est originale, encore que souvent un peu théorique. Mais est-il sûr que l'opéra soit « mort » avec *Turandot* en 1924, avec même *Wozzeck ?* Est-ce pour cela que le livre se termine en point d'orgue sur la *diva assoluta ?* (« Sociologie d'aujourd'hui », PUF, 208 p.)

F. DELALANDE, D. MUZET et coll. : *l'Animation musicale.* — Un inestimable dossier, recueil « d'expériences, de pratiques, de témoignages, de points de vue, de textes et d'analyses » sur un sujet encore neuf et pour lequel on dispose de fort peu d'instruments jusqu'à ce jour. L'animation musicale, mise en branle officiellement par le plan Landowski de 1966, peut jouer un rôle important dans l'évolution de la musique en France. Ce dossier sérieux, voire austère, mais centré sur la pratique, contribuera à éclairer un domaine particulièrement touffu. (Cahiers *Recherche-Musique* n° 7, INA-G.R.M., 116, avenue du Président-Kennedy, Paris, 16° ; le numéro : 20 francs.)

LE LIVRE DE LA MUSIQUE : *Initiation visuelle à l'art musical.* — Un admirable ouvrage éducatif venu d'Angleterre, à la fois encyclopédie et dictionnaire, qui s'étend à tous les aspects physiques, psychiques, historiques, sociologiques, « industriels » de l'activité musicale, avec une abondante iconographie : nombreuses peintures, mais aussi dessins et croquis précis et très lisibles concernant aussi bien les instruments et leur tessiture que les intervalles harmoniques, la physiologie de l'oreille ou de la voix, la direction d'un chef d'orchestre, les salles de concerts, les figures de danse, des cartes géographiques, dont celle si précieuse des instruments extra-européens, etc. Un trésor pour les enseignants, les parents et les enfants, et pour quiconque veut entrer plus avant dans le domaine musical, et ses expressions les plus anciennes comme les plus contemporaines, sans oublier le jazz, le folk et le rock. Le plaisir de l'œil redouble le goût de savoir. (Ed. Solar, 188 p., 23 × 31, relié.)

B. DEYRIES, D. LEMERY, M. SADLER : *Histoire de la musique en bandes dessinées*, tome II. — La suite de cette histoire irrévérencieuse, bourrée d'anecdotes, aux dessins amusants, qui nous mène de Beethoven à l'orée du vingtième siècle. Pas une tête importante ne manque ; c'est fou ce qui tient dans une B.D. de 48 p... (Ed. Francis Van de Velde.)

ERIC LIPMANN : *Arthur Rubinstein.* — La télévision et le cinéma ont fait connaître à la France entière le visage et la personnalité, le talent aussi d'Arthur Rubinstein, un de ces personnages dispensateurs de chaleur et d'optimisme autant que de grandeur qui sont les bienfaiteurs de l'humanité. Ce beau livre d'images, excellemment choisies, et ce portrait d'une vie par petites touches, comme un reportage télévisé, d'Eric Lipmann achèveront de lui conquérir les cœurs. (Ed. de Messine, 224 p., 18,5 × 24,5, avec cent vingt illustrations en noir.)

J. L.

COURRIER

Réponse de la S.R.F. à M. Robert Favre Le Bret

Nous avons reçu la lettre suivante du bureau de la Société des réalisateurs de films, en réponse aux déclarations de M. Robert Favre Le Bret, président du Festival de Cannes, qui affirmait dans le Monde *du 27 mars que* « les révélations des jeunes cinémas se sont faites entre 1946 et 1969, sans les sections parallèles », *et que celles-ci* « sont venues après ».

Nous rappelons, à toutes fins utiles, les cinéastes suivants, qui ont été « découverts » par la Quinzaine des réalisateurs et la Semaine de la critique : Alain Tanner, Kenneth Loach, Werner Herzog, Nagisa Oshima, Martin Scorcese, Werner Schroeter, Marta Mezsaros, Liliana Cavani, Michel Soutter, les frères Taviani, Theo Angeloupoulos, Chantal Akerman, James Ivory, Dusan Makavejev, Sembene Ousmane, Otar Iosseliani, etc.

C'est plus tard que nombre de ces cinéastes ont vu leurs films retenus par le Festival de Cannes. Le rôle de « découvreur » des manifestations « parallèles » n'est donc pas contestable, si peu que ce soit.

DISQUES



Rock

VALERIE LAGRANGE ET SAPHO. — L'épanouissement du rock français permet aussi à deux chanteuses de se mettre au premier plan : Valérie Lagrange, dont on connaît bien l'aventure et qui nous offre un de ses meilleurs albums du point de vue musical — elle est notamment accompagnée par Steve Hillage. Et la magnifique voix sensible, à fleur de peau de Valérie Lagrange fait regretter d'autant plus un manque de travail sur les textes. (33 t. Dist. Polydor 2473.798.)

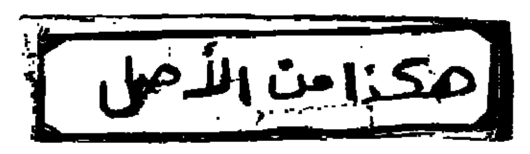
Sapho, dont la voix crie, hurle, devient théâtrale ou se lance dans le récitatif, mérite l'attention. Elle chante, entre autres chansons, un hommage à Janis Joplin (33 t. Dist. Sonopresse 2 C. 070 167 90.)

JERRY LEE LEWIS : *When Two Worlds Collide.* — L'abondance de l'actuelle production phonographique de Jerry Lee Lewis est étonnante : trois, voire quatre albums dans l'année. Le dernier, enregistré à Nashville avec un grand orchestre de musiciens country de studio, dont une section de violons et des chœurs, contient, comme toujours alternées, ballades et chansons de country rock. On y retrouve bien sûr le même charme désinvolte et la même vigueur qui ont fait la légende de ce pionnier fantasque du rock. Au piano-boogie, Lewis entretient une belle vélocité, et l'ensemble de l'album est plein de vie même s'il y a parfois des outrances. (33 t. WEA Filipacchi Music.)

ERIC BURDON : *Darkness.* — On est désarçonné par tant d'erreurs commises dans cet album par celui qui a été une des plus grandes voix du rock et du blues. On se console un peu en écoutant un des titres attachants, un blues : *Cry to me.* (33 t. Polydor 2311 002.) — C. F.

ELVIS COSTELLO AND THE ATTRACTIONS : Get Happy ! Le quatrième album d'Elvis Costello, le mysterioso du rock'n roll, qui s'affirme définitivement comme l'une des plus fortes personnalités de ces dernières années. Par leur caractère résolument inédit, les albums du chanteur apparaissent toujours comme un événement particulier. Ici, Costello a enregistré vingt titres sur deux faces, vingt chansons, produites par Nick Lowe, d'une densité et d'une richesse sans cesse renouvelées. L'essentiel est dit, en l'espace de deux minutes tant par les textes que par la musique. Un son intimiste et rayonnant qui naît d'un mélange spécifique des guitares et de l'orgue, des mélodies colorées, une instrumentation concise et parfaitement contrôlée font de chaque composition un petit tableau musical porteur de tout ce que le rock a inventé de plus fort. Avec sa voix au timbre sombre et mouvant, qui exprime des sentiments profonds, Elvis Costello est d'ores et déjà l'un de ces héros du rock que l'on peut classer auprès de Bob Dylan et Bruce Springsteen. (33 t., C.B.S. 30001.) — A. W.



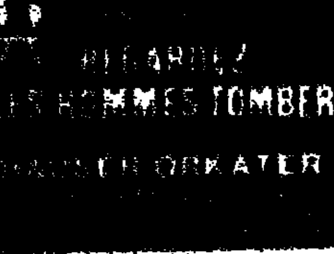


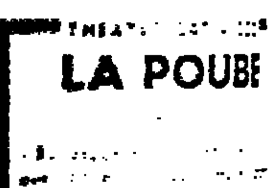
DISQUES

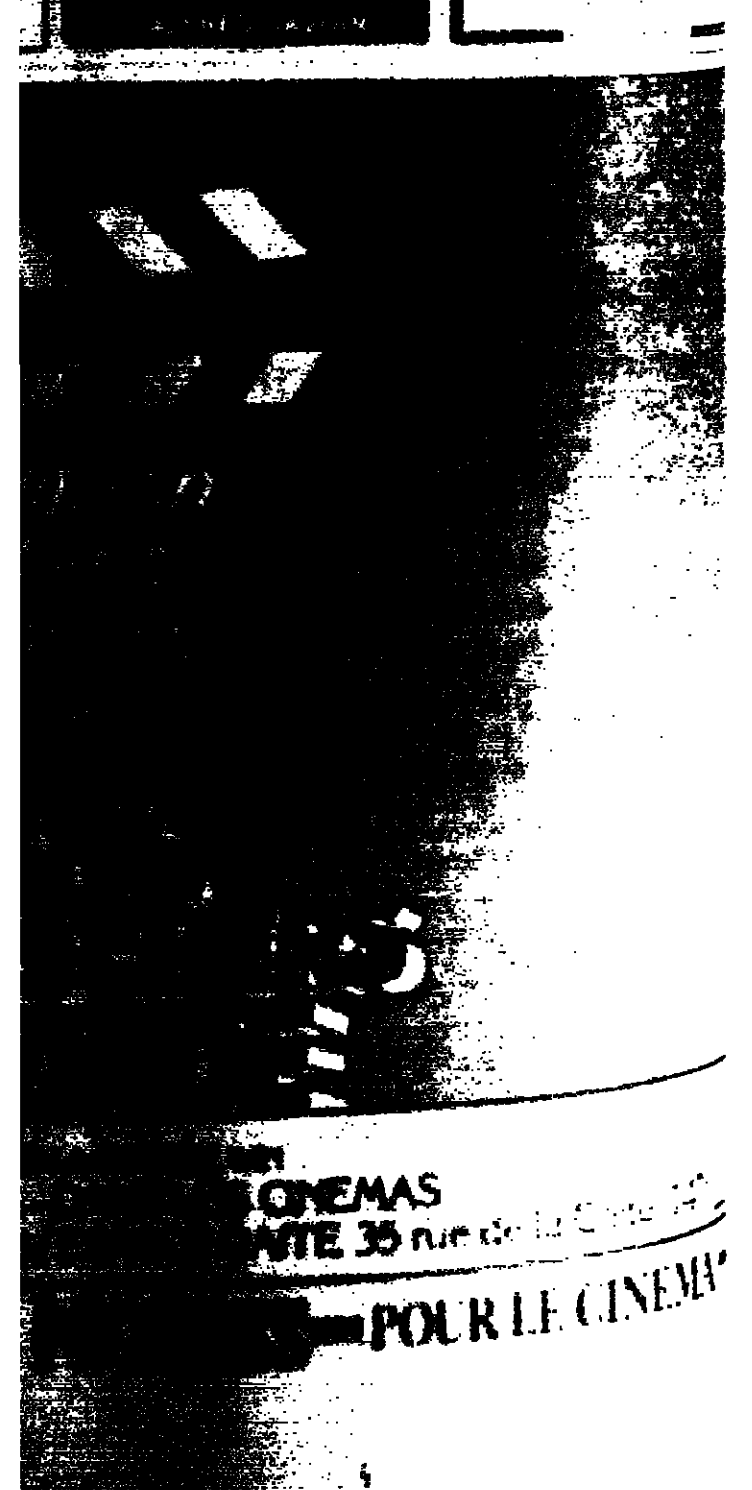


Rock









« Luisa Miller » à l'Opéra de Nice

Montserrat Caballé chez elle

MONTSERRAT CABALLE, l'admirable « éléphant qui a avalé un rossignol » (1), et José Carreras, le ténor qui monte, sur la même affiche à l'Opéra de Nice, et ce dans une œuvre rare de Verdi, Luisa Miller *— humph ! courons-y*

Ce soir-là, la rue Saint-François-de-Paule, qui abrita jadis Pie VII et Nietzsche et où s'ouvre, à côté du marché aux fleurs, le péristyle du bel Opéra construit par Charles Garnier, était noire de monde — noire à cause des smokings. Car on est fou de bel canto *à Nice, et pour honorer une « première », on s'habille. Vieux beaux, anciens chanteurs, patriciens de la vieille ville ou prétoriens de la colonie italienne, flanqués de douairières en robes longues rehaussées de strass, parées de tous leurs bijoux, aux coiffures laquées à la colle forte, fardées comme des houris, tout ce joli monde communie dans la même passion, avide de partitions inédites, doté d'une oreille infaillible pour le moindre « canard », mais moins cruel que certaines salles de Paris qui affectent de siffler à mort sans y connaître grand-chose.*

Le cadre du théâtre qui se prête à merveille à cette ferveur lyrique est trop connu pour que je me complaise à le décrire : Garnier y a développé son goût pour les escaliers de marbre et les grands foyers, ce qui conduit à une salle colorée, ornée d'un lustre splendide, disposée en guirlandes de balcons et deux étages de galeries à l'acoustique idéale, comme on imagine que devait l'être le Théâtre-Italien de la place Ventadour.

Luisa Miller *date de 1849. Verdi en a emprunté le thème à Schiller, ainsi qu'il l'a déjà fait pour* Giovanna d'Arco *et* I Masnadieri, *comme il le fera pour* Don Carlos. *La partition est très curieuse : élégiaque, presque bellinienne, comme si le compositeur s'accordait un soupir entre les accents furieux de* Macbeth *et les époumonnements du* Trouvère. *Quant au livret de Cammarano, il n'est pas sans évoquer celui de* Lucie de Lammermoor *ou de* Giselle. *Je ne résiste pas à vous en livrer la teneur, où sont réunis tous les poncifs du romantisme.*

Au début du dix-septième siècle, dans le Tyrol. Le comte Walter (basse), qui a usurpé son titre (et comment ! il a fait assassiner son frère !), voudrait voir son fils Rodolfo (ténor lyrique) épouser la duchesse Federica d'Ostheim (contralto), sa nièce (et tant pis pour l'inceste !). Mais Rodolfo, qui cache sa noble naissance, courtise Luisa Miller (soprano coloratura [1]), la fille d'un vieux soldat (aïe !). Le comte n'y va pas par quatre chemins : il fait coffrer Miller. Là-dessus, le traître Wurm (basse), homme de main du comte qui brûle d'enlever Luisa, fait écrire à la jeune fille une lettre abominable, qui doit libérer son père, où elle laisse croire qu'elle a joué Rodolfo et qu'elle aime un autre (Wurm, tiens !). Le mariage du comte Rodolfo et de la fière duchesse Federica est décidé. Mais lorsque son père, le vieux soldat, est « élargi », Luisa avoue la vérité à Rodolfo. Résumé du programme : les deux jeunes gens s'empoisonnent. Rien de plus simple.

Montserrat Caballé est ici chez elle. D'abord, en Espagnole superstitieuse — Montserrat est un couvent de Catalogne, — elle a adopté l'Opéra de Nice, en la personne de son directeur, M. Aymé, qui a été le premier à lui donner sa chance. Ensuite, elle se meut à l'aise, si j'ose dire, dans le répertoire italien en version originale, où les situations délirantes ne lui font pas peur. Et, bien entendu, elle a à Nice son public de Méditerranéens fanatiques résolus à l'acclamer, quitte à observer une légère réserve de ci de là pour bien marquer — attention ! — que leur obédience n'est pas inconditionnelle.

C'est donc dans une ambiance chaleureuse que Montserrat Caballé attaqua avec agilité les premiers arias de Luisa où Verdi a introduit cet effet staccato *qui rend si difficile la pureté d'émission. Comme elle se joua de ces difficultés, comme elle alterna les* mezza-voce *filés à la limite de l'inaudible et les vocalises chantées à pleine tête, son triomphe fut dès lors assuré pour toute la représentation.*

Le pape des chœurs

Le rôle de Rodolfo est souvent attribué, comme je l'ai vu à Covent Garden en 1978, à Luciano Pavarotti, fort bien appareillé à Caballé et par les dimensions « armoire normande » et par le coffre d'airain modèle « quand il n'y en a plus, il y en a encore ». *José Carreras, le jeune ténor espagnol qui était distribué ce soir, est en passe d'égaler Placido Domingo dans la faveur des foules et le cœur des dames, car il est très joli garçon. Malheureusement, même dressé sur ses ergots, le jarret tendu, pour lancer ses notes hautes, il est court de taille. Pas question pour lui d'enlever l'héroïne dans ses bras : l'enlacer tout juste, la piquant du nez sur sa vaste poitrine. Mais quelle sécurité, en revanche, pour l'escalade des portées supérieures et là, dans une tessiture surélevée, pour la soufflerie inépuisable, sans le moindre* vibrato, *pour la voix merveilleusement jeune à laquelle on peut faire confiance en toute tranquillité !*

Dans le rôle de Miller, le vieux soldat, Juan Pons remporte un succès tonitruant après l'air du baryton large et énergique préfigurant ces pères de filles plus ou moins pompeux du répertoire verdien ayant nom Nabucco, Rigoletto, Boccanegra ou Amonasro. Les autres emplois étaient tenus avec plus ou moins de bonheur.

La basse qui faisait des trémolos sous les moustaches cirées du comte Walter réveillait les mânes du chanteur florentin Fancelli que Verdi traitait communément d' « andouille » et dont l'unique jeu de scène consistait à mettre en avant ses mains grandes ouvertes, les doigts écartés, si bien qu'on l'avait surnommé « Cinq et cinq font dix ». Ici, notre homme se contenta d'une seule main comme pour faire « stop », l'autre serrant constamment la garde de son épée, dont pour rien au monde il ne se serait dépouillé durant tout l'opéra.

L'âme damnée, Wurm possédait un creux estimable, mais ses dons de comédien étaient des plus rudimentaires. Sans doute en a-t-il pris brusquement conscience au final où, embroché par le fer vengeur de Rodolfo, il se roula dans une agonie à grand spectacle, digne d'un convulsionnaire de Saint-Médard. Le deuxième rôle féminin, croulant sous des rivières de diamants, avait été confié à une cantatrice ibérique de moindre ramage, qui fut un peu emboîtée au cours de sa cavatine. La belle Federica en profita pour crier, face au public, ces mots vengeurs : Amor sprezzato è furia *(l'amour bafoué devient furie).*

Enfin ce qui est le plus important dans les opéras de Verdi, dit « le pape des chœurs » : la chorale. Il nous avait été annoncé que les chœurs de l'Opéra de Nice étaient « renforcés » par les choristes de Milan, formule à la fois roborative et inquiétante. En réalité, à part une troupe de chanteurs perdus, qui errèrent dans la coulisse sans jamais trouver le la *— murmures de la forêt et dans la salle — Niçois et Milanais composèrent un fond sonore des plus honnêtes.*

Cette Luisa Miller *m'aurait laissé sur ma faim si je n'y avais savouré quelques-unes de ces scènes muettes d'un doux comique qu'alimentent le théâtre lyrique en général et plus particulièrement le théâtre lyrique de province où la « figuration intelligente » est moins fournie en effectifs. Ainsi l'escouade d'hommes d'armes, salades en tête, venant arrêter le malheureux couple que forment Miller et sa fille, empêtrés dans leurs hallebardes au milieu d'un grand déploiement de ferblanterie. Ainsi ces villageoises, ces dames d'atour, ces veneurs, ces tyroliens jouant les éternels badauds, disparaissant sur un seul mot, reparaissant en ouragan, l'oreille tendue et les yeux en boules de loto...*

Mais comment être regardant sur les extravagances de l'opéra ? C'est sa richesse innocente, c'est son empire sur nous, c'est sa loi imprescriptible !

OLIVIER MERLIN.

(1) Formule appliquée à l'Alboni, l'une des grandes interprètes de Luisa, avec Adelina Patti.

CARNAVAL A REIMS

Culture et confettis

CE samedi-là — le 15 mars dernier — de mémoire de Rémois, on n'avait jamais vu autant de monde à la Maison de la culture. Ça s'entassait dans le hall, les couloirs, au premier étage, dans la cafétéria, ça débordait sur l'esplanade. Ça affluait et refluait en mouvement de foule compact. L'événement qui permettait à la Maison de la culture de concurrencer « le match de foot » au stade de la ville : le carnaval.

Une idée du directeur de la Maison de la culture : Jacques Darolles. Son objectif : réactiver les différents carnavals champenois, *« parce qu'ils sont un catalyseur culturel pour la région »* et *« permettent une animation globale de la cité »*.

On était venu des Ardennes, de l'Aube, de la Haute-Marne et même d'Aix-la-Chapelle et de Salzbourg, jumelée avec Reims. Il y avait les « Souffl' à cul » de Châlons-sur-Marne, les « Bigophones » de Troyes, le « Charivari » de Saint-Aubin. Le Centre dramatique jouait le jeu et avait délégué un char « Ubu » (son prochain spectacle). En groupe, en association, entre copains ou en famille ; en char, à pied, on participait, on s'enfarinait — c'est une tradition du carnaval à Châlons, on défilait pour aboutir à la Maison de la culture. Girandoles lumineuses, boule de cristal au plafond, lumière cinétique bleue et rose, lui donnaient l'air de ce que d'un coup elle était, ni guinguette ni caboulot, mais très banal bal du samedi soir. La tradition s'effilochait dans les serpentins, s'émiettait dans les confettis, s'étouffait dans le bruit des pétards.

Evidemment, si l'on s'en tient au taux de fréquentation — dix mille personnes — et même à l'indice de satisfaction, le carnaval fut une réussite. Reste néanmoins à examiner la stratégie dans laquelle s'insère cette manifestation. Pour Jacques Darolles, le carnaval entre dans le champ *« d'une action culturelle de masse »* apte à donner *« une dimension vraiment populaire à la Maison de la culture »*. En effet, la confrontation des œuvres avec une population, estime-t-il, est une idée généreuse et naïve d'un personnage nommé Malraux. *« Mais il y a trop de complexes »*. Il faut donc jeter des ponts, inventer des moyens susceptibles d'établir la communication. La fête est de ceux-là. *« En ce sens je suis assez fêtard »*, dit-il, précisant toutefois qu'il n'entend pas *« renoncer à une programmation de haut niveau »*. De fait, théâtralement, elle est en grande partie assurée par les productions du Centre dramatique national que dirige Jean-Pierre Miquel et en ce qui concerne le théâtre pour l'enfance et la jeunesse par la Compagnie Jean et Colette Roche.

Ici comme ailleurs ça ne va pas sans problèmes. Avec le Centre dramatique il y a coexistence mais pas de réelle collaboration. Officiellement, chacun s'attache à ne pas attiser les motifs de discorde. Jean-Pierre Miquel se contente de déplorer *« que les créations du C.D.N. ne soient pas prioritaires, techniciens exceptés, pour l'équipe de la maison »*. *« Nous sommes à un moment,* constate-t-il, *où l'action culturelle se dissocie de la création. »* Jacques Darolles évoque *« les difficultés spatiales »* et remarque : *« Jean-Pierre Miquel nous impose sa saison. »* Tous deux ont en commun d'avoir succédé à Robert Hossein !

L'aventure Hossein

Effectivement, qu'on le veuille ou non, l'aventure Hossein était aussi celle des Rémois. Pour la majorité d'entre eux, le directeur de la Maison de la culture c'était lui. Des départements voisins, on y venait en car voir les productions du Théâtre populaire de Reims. *« La maison apparaissait comme une structure qui ramenait tout à soi »*, explique l'actuel directeur. Pour lui, il fallait poursuivre et prolonger la décentralisation déjà bien amorcée par la Compagnie Jean et Colette Roche.

Aujourd'hui, il semble que la dimension régionale soit un fait acquis. *« La reconnaissance passe par les finances »*, précise Jacques Darolles. C'est-à-dire pour 1980 : 750 000 F du conseil régional, 300 000 F des conseils généraux des Ardennes et de la Marne.

Un des outils de la décentralisation sera un parc régional de matériel au service de structures peu équipées. Les foyers ruraux par exemple. *« Mais il servira aussi pour la reconstitution historique qui marquera la fête du millénaire de Châlons-sur-Marne. »* Autrement dit, la Maison de la culture sera une sorte d'agent technique au service de la région. Ce virage, qui semble devoir faire de cette entreprise une super-M.J.C., rencontre apparemment les faveurs des instances de tutelle, puisque la Maison de la culture de Reims est une des très rares à avoir obtenu 12 % d'augmentation (1). La ville, qui n'a pas augmenté la subvention du Centre dramatique national, désavouerait-elle l'action de ce dernier ?

« Non, répond Claude Lamblin, maire de la municipalité d'union de la gauche. *Il ne s'agit pas d'une attitude critique mais politique. Le Théâtre populaire de Reims avait obtenu la parité. Nous réclamons, nous, la disparité puisque les centres dramatiques nationaux doivent être subventionnés d'abord par l'Etat. Actuellement, nous sommes, avec Nanterre, la ville dont le pourcentage, par rapport aux subventions du ministère, est le plus élevé : 85 % ; il est de 5 % à Rennes. Quant à l'augmentation des subventions de la Maison de la culture, le principe de la parité nous lie à celle de l'Etat* (2). *»*

Pour Claude Lamblin, les activités socio-éducatives ne sont pas à négliger. Elles sont même primordiales, et le carnaval en est un aspect magistral. *« Mais,* dit-il, *la Maison de la culture doit occuper un autre créneau, être le lieu de la création. »* Pourtant, elle ne devrait pas trouver encombrants ni le C.D.N. ni la Compagnie Jean et Colette Roche. La Maison de la culture est un *« outil énorme qui n'a pas le rayonnement culturel requis »*, estime le maire de Reims. *« Certes,* ajoute-t-il, *le carnaval, les fêtes de Jeanne-d'Arc, le 14 juillet, sont des ponctuations nécessaires à la vie d'une cité. La Maison de la culture a les moyens d'être la cheville ouvrière de ces manifestations. En outre, elle ne doit pas s'isoler. Mais si ça doit être ça l'essentiel de ses activités, elle sera passée à côté de sa mission. »*

DOMINIQUE DARZACQ.

(1) Pour 1980, l'augmentation des Maisons de la culture est de 9 %.

(2) Pour 1980, les subventions du Centre dramatique national de Reims sont de 1 800 000 F de la municipalité et de 2 194 000 F de l'Etat.

Expositions

CENTRE POMPIDOU

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33) Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h.; sam. et dim., de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche, à 16 h. et à 19 h. ; le samedi, à 11 h. . entrée du musée (3e étage); lundi et jeudi, à 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

SALVADOR DALI. — Jusqu'au 20 avril (animation à 16 h. et 20 h. Sauf mardi et dim.).

MALEVITCH. Planètes et architectures. — Jusqu'au 2 juin.

LE FUTURISME DANS LES COLLECTIONS DU MUSEUM OF MODERN ART DE NEW-YORK. — Jusqu'au 15 septembre.

ACCROCHAGE IV : Images transposées, images composites. — Jusqu'au 2 juin.

HORIA DAMIAN : Projet de San-Francisco. — Jusqu'au 9 juin.

ATELIER 20 : Scanreigh et Jully. — Jusqu'au 21 avril.

LA PHOTOGRAPHIE EXPERIMENTALE ALLEMANDE 1918-1940. — Jusqu'au 12 mai.

ATELIERS PHOTOGRAPHIES : Matsucka. — Jusqu'au 4 mai.

JAN LENICA. — Jusqu'au 26 mai.

CINEMA DU REEL. — Jusqu'au 20 avril.

HISTOIRES DE VOIR : Les itinéraires de l'Atelier Dessin. — Atelier des enfants, sauf mardi et dimanche, de 14 h. à 19 h. — Jusqu'au 19 avril.

LA TUNISIE DES ENFANTS. — Jusqu'au 21 avril.

C.C.I.

L'OBJET INDUSTRIEL. — Jusqu'au 9 juin.

NOUVELLE CUISSON. — Jusqu'au 5 mai.

B.P.I.

LIVRE - PARCOURS. Du salon de lecture à la bibliothèque publique. (2e étage). — Jusqu'au 23 juin.

MUSEES

HOMMAGE A MONET. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10) Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; merc jusqu'à 22 h. Entrée : 12 F; sam. : 9 F (gratuite le 18 avril) Jusqu'au 5 mai.

MUCHA (1860-1939). Peintures, illustrations, affiches, arts décoratifs. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus) Entrée : 9 F; sam. 6 F (gratuite le 21 avril). Jusqu'au 28 avril

VIOLLET-LE-DUC 1814-1879. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (544-40-41). Entrée : 12 F; sam. ; 9 F (gratuite le 25 avril). Jusqu'au 5 mai.

CONSTRUIRE EN QUARTIER ANCIEN. — Grand Palais (voir ci-dessus). (Entrée gratuite le 11 avril.) — Jusqu'au 21 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES DU MUSEE DU LOUVRE ET DES MUSEES NATIONAUX. Céramique de l'Orient musulman : technique et évolution. Stèles funéraires provinciales : Grèce du Nord et Asie Mineure. — Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 6 F. Le dimanche, 3 F.

PRESENTATION DES COLLECTIONS PERMANENTES. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 6 F (gratuite le dimanche) Jusqu'au 15 août.

HARTUNG. Œuvres de 1922 à 1939. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Mercredis et samedis, jusqu'au 28 mai, à 15 h. 30 et 16 h. 30, projection de films sur Hartung. Jusqu'au 21 septembre.

JAN DIBBETS : Rétrospective. — YANNIS KOUNELLIS : Environnements. — ARC - Musée d'Art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). — Jusqu'au 1er juin.

AZULEJOS. Faïences murales au Portugal du quinzième au vingtième siècle. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 13 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 12 mai.

DONATION MASUREL A LA COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; le samedi : 6 F (gratuite le 20 mai) Jusqu'au 25 mai.

PARVINE CURIE. Prix Bourdelle 1979 — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27) Sauf lundi, de 10 h à 17 h. 40. Jusqu'au 12 mai.

DEGAS. La famille Bellelli : variation autour d'un chef-d'œuvre. — (Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 heures à 18 heures. Entrée : 10 F. Jusqu'au 20 avril.

GARRY WINOGRAND. — Bibliothèque nationale, Galerie de photographie (261-82-83). Tous les jours sauf dimanche, de 12 h. à 17 h. Jusqu'au 7 juin.

ARCHITECTURE DE MANUFACTURES tabacs et allumettes (1726-1939). — Galerie du Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). De 11 h. à 18 h., sauf dimanches et jours fériés. Jusqu'au 7 juin.

ILE SAINT-LOUIS. — Jusqu'au 15 juin. — LES CENT ANS DU MUSEE CARNAVALET. — Jusqu'au 26 octobre. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi (et jours fériés), de 10 h à 17 h 40.

TRESORS DE LA BIBLIOTHEQUE DE L'ARSENAL. — 1, rue de Sully (261-82-83). De 13 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 22 juin.

L'AFFICHOMANIE. Collectionneurs d'affiches, affiches de collection : 1888-1980. — Musée de l'affiche, 18, rue de Paradis (824-50-04). Sauf lundi et mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F Jusqu'au 5 mai.

RELIGIONS ET TRADITIONS POPULAIRES. — Musée des arts et traditions populaires, 6, route du Mahatma-Gandhi (bois de Boulogne) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 6 F ; le dimanche, 4 F. Jusqu'au 21 avril.

LES FETES DE MONTMARTRE. — Musée de Montmartre, 12, rue Cortot et 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). De 14 h. 30 à 17 h. 30 : dim., de 11 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusqu'en mai.

LA BRODERIE. — Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard (320-15-30). Sauf jeudi (et lundi de Pâques), de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 27 avril.

RITES DE LA MORT. — Musée de l'homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'en juillet.

L'ŒUF DE PAQUES DECORE DANS LES PAYS D'EUROPE. — Hall du Musée de l'homme (voir ci-dessus). Entrée libre. Jusqu'au 6 mai.

CENTRES CULTURELS

PEINTURE AMERICAINE : Les années 80, une interprétation critique de Barbara Rose. — American Center, 261, boulevard Raspail (354-99-92). De 12h. à 19 h. Jusqu'au 14 mai.

CLARENCE J. LAUGHLIN : Le troisième monde de la photographie. — Centre culturel américain, 3, rue du Dragon (222-22-70). Jusqu'au 24 mai.

ARTHUR LANGLET : Peintures, dessins. — Centre culturel allemand, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). Jusqu'au 8 mai.

JEAN D'YLEN : Affiches. — Hôtel de Sens, bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier. De 13 h. 30 à 20 h. Jusqu'au 28 juin.

COSMOGONIE : Parcours plastique et audiovisuel. — Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, à 14 h., 16 h., 18 h. 30, 20 h. 30. Jusqu'au 30 juin.

LENNART ASCHENBRENNER. Peintures. — Centre cultural suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h. à 18 h. ; sam. et dim., de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 11 mai.

K. G. NILSON, peintures récentes. — Centre culturel suédois (voir ci-dessus). Jusqu'au 18 mai.

LIEGE A PARIS : Georges Collignon — Bandes dessinées : Walthery, Ernst, Piroton, Broca, Lambert, Stanicel. — Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127-129, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 30 avril.

ESPACES, TRAVAIL, INDUSTRIES DANS LE NORD-PAS-DE-CALAIS. — Exposition de l'Inventaire général. Maison du Nord, 18, boulevard Haussmann (296-10-40, poste 21-62). Sauf dim., de 9 h. à 19 h. ; sam. de 9 h. à 14 h. Jusqu'au 30 avril.

CRUZ DIEZ, réalisations monumentales, ANDRADE, FLORES. Ambassade du Venezuela, 11, rue Copernic. Sauf sam. et dim., de 10 h. à 13 h. et de 14 h. à 16 h. Jusqu'au 9 mai.

FLEURS SUR PAPIERS PEINTS (1840-1870). Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emeriau (577-63-40). Jusqu'au 24 avril.

L'ACTUALITE 1885-1900 A PARIS. Le musée Grévin, au Forum des Halles (grand balcon, niveau 1).

PARIS-SUR-BIEVRE : Histoire du 15e arrondissement. — Mairie annexe du 13e, 1, place d'Italie. Jusqu'au 18 mai.

LA SAUVEGARDE DE VENISE, une œuvre internationale. — Mairie annexe du 16e arrondissement, 71, avenue Henri-Martin Sauf lundi, de 12 h. à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 4 mai.

SEM, caricaturiste 1900. — Collections du musée Carnavalet. Mairie annexe du premier arrondissement, 4, place du Louvre Sauf lundi, de 11 h. 30 à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CERAMIQUE ARTISTIQUE. — Institut polonais, 31, rue Jean-Goujon. Jusqu'au 24 avril.

FRED WILLIAMS, peintre australien. — Ambassade d'Australie, 4, rue Jean-Rey Jusqu'au 2 mai.

DE DERRIERE L'IMAGE : Anne Pommateau. — Ecole nationale supérieure des Arts décoratifs, 31, rue d'Ulm (329-86-79). Sauf samedi et dimanche, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 30 avril.

SCULPTURES IRAKIENNES : bronzes, marbres, bois, argiles, fibres de verre. — Centre culturel irakien, 11, rue de Tilsitt (763-11-20). De 10 h. à 19 h. Jusqu'au 16 mai.

NICOLE GAGNE : nouvelle tapisserie. — Services culturels du Québec, 117, rue du Bac. Jusqu'au 15 mai.

GALERIES

VINGT ANS D'AFFICHE AMERICAINE. — Forum des Halles, La Galerie, porte Lescot (niveau 3). Jusqu'au 7 mai.

CARL ANDRE, DAN FLAVIN, DONALD JUDD. — Galerie Daniel-Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 8 mai.

AQUARELLES, GOUACHES, PASTELS. Œuvres de P. Andréa, C. Bouillé, Chan Kin Chung, M. Haas, S. Kantomowicz, etc. — Galerie Nina Dausset, 16, rue de Lille (297-41-07). Jusqu'au 10 mai.

REGAIN. Œuvres de J. Bouys et R. Hanes. — Galerie Moulin-Rouge, 6 bis, cité Véron. Jusqu'au 15 mai.

PRINTEMPS 1980 : œuvres de Kandinski, Kupka, Magnelli, Ailland, Equipo, Cronica, Hélion, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 30 avril.

PORTRAITS D'ARTISTES. Œuvres d'Altamira, Carrère, Bustamante, Guillot, Palazzolo, Malle, etc. — Galerie N.R.A., 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 30 avril.

PHOTOS, PEINTURES, ILLUSTRATIONS, d'Antony, Jan, Garrigues, Grosrichard, Luigi, Manchuelle-Deshayes. — Arteriel, 13, rue André-del-Sarte (255-25-76). Jusqu'au 30 avril.

IMAGES DU JAPON AU XIXe SIECLE. — L'Imagerie, 9, rue Dante (325-18-66). Jusqu'au 30 avril.

COLLECTION D'UN JEUNE AMATEUR D'ART. — Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 26 avril.

ALECHINSKY. Travaux d'impression, principalement. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (522-13-19) Jusqu'au 30 avril.

PIERRE BAEY. Villes et bidonvilles... — Galerie G Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Avril.

BAUDUIN. Homéomorphies. — Galerie Weiller, 5, rue Gît-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 3 mai

MICHEL BIOT. Œuvres récentes. — Galerie de l'Université, 52, rue de Bassano (720-76-96). Jusqu'au 29 avril

HONORATA BLICHARSKA. — Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusque fin mai.

CEHES. « La peau et les os ». Marbres. — L'Œil de Bœuf, 58, rue Quincampoix (272-24-72). Jusqu'au 26 avril.

CELAN-LESTRANGE. Dessins aquarellés 1979-1980. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusque fin avril.

BERNARD DUFOUR. Peintures 1979-1980. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 17 mai.

ROBERT DURAND. — Le Soleil dans la tête, 10, rue Vaugirard (354-80-91). Jusqu'au 7 mai.

LUCIO FANTI. Mers, châteaux nymphéas. — Galerie Krief-Raymond, 19, rue Guénégaud (329-32-37). Jusqu'au 26 mai.

BARRY FLANAGAN. — Galerie Durant-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 3 mai.

FRED. Dessins. — Le Jardin de la paresse, 20, rue Gazan (588-38-52). Jusqu'au 30 avril.

GENTILINI. Peintures 1954-1979. — Artcurial, 9, avenue Matignon (359-29-80) Jusqu'au 28 avril

TIM HEAD. Installation et photo. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87) Jusqu'au 24 avril.

MARCEL JEAN. Œuvres graphiques 1926-1986. — Galerie du Dragon, 19, rue du Dragon (548-24-19) Jusqu'au 26 avril.

KAWALEVOWICZ. — Galerie J.-P. Lavignes, 15, rue Saint-Louis-en-l'Isle (623-56-03) Jusqu'au 30 avril.

KIM JUNG-SOO. Gravures. — Galerie M.-C. Grambilher, 14, rue Domat (326-11-42). Jusqu'au 7 mai.

KLAPHECK. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PETER KLASEN. — Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusque fin avril.

TONY LONG. Sculptures récentes. — Galerie Faridah Cadot, 11, rue du Jura (331-34-62).

GERARD MENKEN. Aquarelles imaginaires. — Galerie Horizon, 21, rue de Bourgogne (555-58-27). Jusqu'au 3 mai.

MERKADO. Sculptures. — Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine. Jusqu'au 17 mai.

ANNETTE MESSAGER. Les variétés. — Galerie Gillespie-de-Laage, 24, rue Beaubourg. Jusqu'au 24 avril.

VERA PAGAVA. Peintures récentes. — Galerie Darial, 82, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 31 mai.

GINA PANE. Travail d'action. — Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40) Jusqu'au 28 avril.

ISABELLE ROUAULT. Peintures. — Galerie Yoshii, 8, avenue Matignon (359-73-46). Jusqu'au 15 mai.

JEAN-MAX TOUBEAU. Peintures et dessins. — Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (359-71-24). Jusqu'au 27 juin.

ANDREE VILAR. Tapisseries, gouaches. — La Demeure, 10, rue Lagrange (326-02-74). Jusqu'au 17 mai.

PIERRE WEMAERE. Peintures, gouaches. — Galerie moderne de Silkeborg, 141, rue Saint-Martin (278-13-03). Jusqu'au 15 mai.

ZAO WOU-KI : Seize lavis. — Galerie de France, 3, Faubourg-Saint-Honoré (265-69-37). Jusqu'au 30 mai.

BOLLO. Peintures. — Galerie Jean-Pierre Mouton, 7, rue Casimir-Delavigne (633-66-70). Du 17 avril au 24 mai.

REGION PARISIENNE

AULNAY-SOUS-BOIS. Troisième dimension : Hologrammes-Lasers. — Unité-Enfance-Jeunesse, 134, rue Anatole-France (868-00-22). Jusqu'au 15 juin.

BOBIGNY. Le cri d'un continent. Un peintre africain témoigne : Iba Ndiaye, peintures, lavis, dessins. — Maison de la culture (831-11-45). Jusqu'au 30 juin.

CORBEIL-ESSONNES. Chili : droits de l'homme, Saint-François-d'Assise. Cinq femmes chiliennes. — Galerie du Centre d'action culturelle P.-Neruda, 22, rue Marcel-Cachin (089-00-72). Jusqu'au 27 avril.

PONTOISE. Morice Lipsi, cinquante sculptures. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h Jusqu'au 4 mai.

SAINT-MAUR. Artistes d'outre-Rhin : cent toiles des villes allemandes de Hameln et Siegen. — Musée, 5 ter, avenue du Bac, à La Varenne (283-41-42). Sauf mardi, de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 27 avril.

ST-QUENTIN-EN-YVELINES. Luce Guilbaud et Dana Roman, peintures. Victor Roman, sculptures. — Centre culturel de La Villedieu, CD 18 à Elancourt (050-51-70). Sauf lundi de 13 h. à 18 h. Entrée libre. Du 5 au 30 avril

VILLEPARISIS. Dellino. Hugh Weiss. — Centre culturel Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-89). Jusqu'au 25 mai.

EN PROVINCE

AMIENS. Christian Parisot : la Genèse, le corps de la peinture. — Maison de la culture, place L.-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 4 mai.

ANGERS. Patrimoine oublié. — Musée des beaux-arts, 10, rue du Musée (88-64-65) Jusqu'au 10 mai.

ARRAS. Rétrospective Gaston Chaissac (1910-1964) : huiles, gouaches, collages, dessins, objets. — Centre Noroit (21-30-12). Jusqu'au 18 mai.

CHALON-SUR-SAONE. Gens d'images : vingt-cinq ans de prix Niepce (1955-1979). — Musée Nicéphore-Niepce, 28, quai des Messageries (48-01-70). Jusqu'au 27 avril.

DUNKERQUE. — La peinture française des dix-septième et dix-huitième siècles dans les musées du nord de la France. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

GRENOBLE. Matisse : intérieur aux aubergines et œuvres du musée. Jusqu'au 5 mai. — Architecture et art populaire dans le Haut-Atlas marocain. — Jusqu'au 16 juin. — Musée place de Verdun (50-09-82). — Sergio Ferro : Futur antérieur, variations sur Michel-Ange. — Maison de la culture. Jusqu'au 18 mai. — Miro, lithographe et graveur. — Galerie de Pret, 5, Grand-Place, (09-40-54). Jusqu'au 26 avril.

LA ROCHELLE. Gaston Planet : Frottages. — Foyer de la Maison de la culture, 11, rue Chef-de-Ville (41-37-79). Jusqu'au 10 mai.

LE HAVRE. Armand Salacrou et ses amis peintres. — Musée des beaux-arts, boulevard Kennedy (42-33-97). Jusqu'au 5 mai.

LYON. De Sumer à Babylone. — Musée de la civilisation gallo-romaine, 17, rue Kleberg (25-94-68). Jusqu'au 4 mai. — Tendances contemporaines Rhône-Alpes : peintures et sculpture. — ELAC, Centre d'échanges de Perrache, niveau 4 (842-27-39). Jusqu'au 20 mai. — Mariano Fortuny. — Musée historique des tissus, 34, rue de la Charité (37-17-05). Jusqu'au 13 juillet.

METZ. Artisanat du bord du Nil. — Musée, 2, rue du Haut-Poirier (75-10-18). Jusqu'au 5 mai.

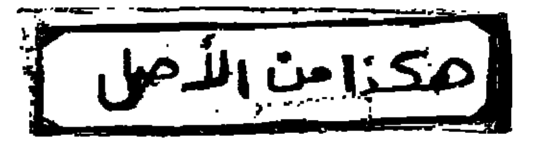
RENNES. Geneviève Asse. Dessins 1941-1979. — Musée des beaux-arts (68-10-18). Jusqu'au 18 mai.

SAINT-ETIENNE. Daniel Dezeuze. Musée d'art et d'industrie. Avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Dessins de la Fondation Maeght : Adami, Alechinsky, Arman, Degottex, Gaffgen, etc., quarante artistes contemporains. — Fondation Maeght (32-81-63) Jusqu'au 31 mai.

TOURCOING. Hartung. — Musée municipal des beaux-arts. Jusqu'au 27 avril.

TOURS. L'orientalisme dans les collections des musées de Tours. — Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard.



Théâtre

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), les 16 et 19, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; le 18, à 19 h. 30 : Faust ; le 21, à 19 h. 30 : les Contes d'Hoffmann ; le 23, à 19 h. 30 : Ecole de danse de l'Opéra.
SALLE FAVART (296-12-20) : Relâche.
COMEDIE FRANÇAISE (296-10-20), le 23, à 14 h. 30 : les Femmes savantes ; les 19, 20, 21 et 22, à 20 h. 30 ; le 20, à 14 h. 30 : la Mouette.
CHAILLOT (727-81-15) (D., L.), 19 h. : Apéritif concert ; 20 h. 30 : les Mélodies du malheur ; Gémier, le 23, à 20 h. 30 : Honorée par un petit monument.
ODEON (325-70-32), les 16, 17, 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 15 h. : la Folle de Chaillot.
PETIT ODEON (325-70-32) (L.), à 18 h. 30 : Traces.
T.E.P. (797-96-06) (J., D. soir), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Odets, Brecht ; le 19, à 14 h. 30 : Films.
PETIT T.E.P. (797-96-06), les 16, 17, 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 15 h. : Arlette Mirapeu ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Monique Morelli ; Yves et Gilles.
CENTRE G.-POMPIDOU (277-12-23) (mar.). — Débats, le 17, à 18 h. 30 : Le métier d'instituteur ; le 21, à 19 h. : Rencontre avec un compositeur : Y. Taira et le Quatuor Arcadie. — Cinéma, les 16, 17, 18, 19 et 20, à 15 h. : L'art américain après 1945 ; à 19 h. : Rétrospective M. Klonaris. — B.P.I., les 16, 17, 18, 19 et 20, à 14 h. : Cinéma du réel.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 16 et 23, à 15 h. 30 ; les 19 et 20, à 14 h. et 16 h. 30 : Cirque Grüss à l'ancienne ; (dim. soir, lun.), à 20 h. 30, mat. dim., à 14 h. 30 : Moïse.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 16, 17, 18, 19, 22 et 23, à 18 h. 30 : Milton Nascimento ; les 16, 17, 18 et 19, à 20 h. 30 ; le 19, à 14 h. 30 : Légataire universel ; les 22 et 23, à 20 h. 30 : Théâtre d'images et ballet-théâtre de l'Arche.

Les autres salles

AIRE LIBRE (322-70-78) (D., L.), 12 h. 15 : Venez partager ma gamelle ; 19 h. : Timoléon one Macho ; 22 h. 15 : Marc, Michel, Georges ; (L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Amélia.
ANTOINE (208-77-71) (D.), 21 h. : Une case de vide.
ARTISTIC-ATHEVAINS (272-26-77) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. sam., 15 h., dim., 17 h. : Un silence à soi.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite.
ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Audience ; Vernissage.
BOUFFES-DU-NORD (239-34-50) (D.), 20 h. 30 : En attendant Godot.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeu., mar., 20 h. 30 : les Dilemmes de la balance.
CARTOUCHERIE, Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h., mat. dim., 15 h. 30 : Conte d'hiver ; Atelier du Chaudron (328-97-04), ven., sam., 20 h. 30, dim., 16 h. : le Prince heureux.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 22, à 20 h. 45 : l'Opéra du gueux.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62), les 16, 17, 18, 19, à 18 h. 30 : Barzaz Breiz.
CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, les 17, 18, à 20 h. 30 : Amphitryon ; Galerie (D., L.), 20 h. 30 : la Mandragore (à partir du 17) ; Resserre, à partir du 22, à 20 h. 30 : l'Illusion comique.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. J'suis bien.
DAUNOU (261-69-14) (mer., D. soir), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : l'Homme, la bête et la vertu.
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : le Piège.
ESPACE MARAIS (271-10-19), les 16, 17, 18, 22, à 20 h. 30 : 27, rue des Six-Boutiques ; les 19, 21, à 20 h. 30 : Jonathan Livingstone le goéland.
ESSAION (278-46-42) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Joker Lady.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 20 h. 30 : Lewis et Alice.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (L.), 22 h., dim., 20 h. 30 : le Père Noël est une ordure.
GALERIE 55 (326-63-51) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Une marionnette, un mari honnête.
GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : l'Atelier.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Un roi qu'a des malheurs.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). — I : 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 30 : Juin 40 ; 22 h. 15 : Archéologie. — II : 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie ; 22 h. 15 : Idée fixe. — III : 18 h. 30 : Parlons français.
MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Tovaritch.
MARIE-STUART (508-17-80) (D.), 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 30 : Mythes et termites.
MARIGNY (225-20-74) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : l'Azalée.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : Duos sur canapé.
MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Coup de chapeau.
MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Cage aux folles. — II : (D., L.) 22 h. : Albert.
NOUVEAUTES (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Un clochard dans mon jardin.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : un Habit pour l'hiver.
ORSAY (548-38-53), sam. et dim. 15 h. : 1re partie du Soulier de satin ; à 20 h. : 2e partie. Le 16 à 20 h. 30 : Zadig (dern.) ; les 17 et 18 à 20 h. 30 : Harold et Maude (dernière).
PALAIS DES ARTS (272-62-98) (D. soir, L.), 20 h. 15, mat. dim. 18 h. 15 : le Vingtième âge.
PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques ; le 21 à 20 h. 30, le 22 à 14 h. 30 : Rencontres « Mes femmes et moi ».
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h., sam. 20 h. 30 et 22 h. 15 : Une place au soleil.
PRESENT (203-02-55) Amphi, J., V., S. 20 h. 30, dim. 15 h. : la Mémoire.
STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (723-35-10) (D.), 21 h. : Blanchisserie blanche.
STUDIO THEATRE D'EN FACE (238-16-78) *(M., J., D. soir)*, 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Théâtre d'ombres chinoises.
STUDIO THEATRE 14 (532-49-19) (D., L.), 20 h. 30 : les Serments indiscrets.
T.A.I. THEATRE D'ESSAI (274-11-51) (J., V., S.), 20 h. 45, dim. 15 h. : le Journal d'un fou.
THEATRE 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : Un tramway nommé Désir.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h. 45 : 13 515 francs.
THEATRE EN ROND (387-75-38) (L.) 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : le Dompteur, ou l'Anglais tel qu'on le mange.
THEATRE SAINT-MEDARD (331-44-84) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : Amour pour amour.
THEATRE DE SPARTE (628-58-28) (D., L.), 19 h. : le Diable et le Bon Dieu.
THEATRE 347 (526-29-08) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : la Poube.
THEATRE DE L'UNION (770-90-94) (D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : le Barbier de Séville.
TRISTAN BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Une chambre pour enfant sage.
VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h. : Patricia Lai ; 21 h. : Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 45 : Daniel Roux.
BLANCS MANTEAUX (887-16-70) (D.), 20 h. 15 : Areuh=MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ; 22 h. 30 : les Belges.
CAF' CONC' (372-71-15) (D.), 21 h., sam. 19 h. 30 et 21 h. : Phèdre à repasser.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) I : 20 h. 30 : Charlotte ; 22 h. : les Deux Suisses ; 23 h. 15 : Couple-moi le souffle. — II : 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
CAFESSAION (278-46-42) (D., L.), 21 h. 30 : J. Charby.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 20 h. 30 : l'Avenir est pour demain ; 22 h. 30 : Quand reviendra le vent du Nord.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : Monique Morelli.
COUPE-CHOU (272-01-73) (D., L.), 20 h. 30 : Home ; (D.), 22 h. : Six points de suspension ; 23 h. 30 : J.-P. Bambal.
COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D., L.), 20 h. 30 : B. Deraime ; 21 h. 30 : Ch. Pereira ; 22 h. 45 : Essayez donc nos pédalos.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : R. Darvin et J.-N. Trasante ; 21 h. 45 : Groupe Gallican ; 23 h. : Hiroshima Paradise.
L'ECHAUDOIR (240-58-27) (D.), 21 h. 30 : C. Chardon, G. Sagal, Nono Zammit.
L'ECUME (542-71-16) (D., L.), 19 h. 15 : B. Toussaint ; 21 h. 30 : J.-P. Reginal ; 22 h. : P. Pellerin.
LE FANAL (233-91-17) (D.), 19 h. 45 : B. Arnac (dern. le 19), 21 h. 15 : le Président.
FER-PLAY (707-96-99) (Mar.), 20 h. 30 : Rivage ; 22 h. : les Portes ; 23 h. : Baija-Flor.
LA FORGE (371-71-89), 20 h., à partir du 18 : Off, le rire.
LE MARCHE-PIED (636-72-45) (D., L.), 21 h. 30 : D. Paneral ; 20 h. : P. Moulinat.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I : 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h. 30 : Chansonges. II : 21 h. : Ça s'attrape par les pieds ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : Si la concierge savait.
LE POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim., 15 h. : Offenbach-Bagatelle ; 21 h. 45 : J.-P. Huser.
SELENITE (354-53-14) (D.). I : 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. II : 21 h. : Sornettes d'alarme.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.), 20 h. 45 : Elle voit des nains partout.
SOUPAP (278-27-54) (D.), 20 h. 30 : Chansons pour voir ; 21 h. 30 : Architrip.
LA TANIERE (337-74-39) *(D., L., Mar)*. I : 20 h. 45 : J. Barthes ; 22 h. 30 : P. Deny. II : 20 h. 45 : Cl. Pichon, M.-A. Berriat ; 22 h. 30 : Ada Mathus.
THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) *(D.)*, 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 21 h. 30 : le Retour de Frankenstein ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.), 20 h. 30 : le Plus beau métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique... Magnifique ; 22 h. 30 : D. Kaminka.
VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.). I : 20 h. 30 : Bussi ; 22 h. 30 : Une cocaïne allemande ; le 20, à 17 h. 30 : G. Matton et Yaro. II : 20 h. 30 : B. de la Salle ; 22 h. 30 : J. Bourdon.

Dans la région parisienne

ANTONY, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74), les 18, 19, à 21 h. : Les Frères Jacques ; le 22, à 21 h. : Une fille à brûler.
ARCUEIL, salle G.-Moquet, le 16, à 21 h. : Spirit of 80, rock.
ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 18, à 20 h. 45 : El Fin del Mundo.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), les 18, 19, à 20 h. 30 ; le 20, à 17 h. ; le 22, à 21 h. : Voyage avant l'an 40.
AULNAY-SOUS-BOIS, église Saint-Sulpice, le 17, à 21 h. : Ensemble de chambre national de Sofia.
AUVERS-SUR-OISE, église, le 22, à 21 h. : les Petits Chanteurs à la croix de bois.
BEZONS, théâtre Paul-Eluard (982-20-88), le 18, à 21 h. : Fusion jazz quartet.
BOBIGNY, C.C. (830-11-72), le 18, à 20 h. : le Droit à la paresse.
BOULOGNE-BILLANCOURT, T.B.B. (603-60-44) (D. soir, L.), à 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : le Marchand de Venise.
BRETIGNY, C.C. (084-38-68), le 19, à 20 h. 30 : Witold.
CHAMPIGNY, C.M.A. G.-Philipe (880-96-28), le 18, à 21 h. : Pena ; le 19, à 21 h. : les Livrets de l'enfer. — C.M.A. J.-Vilar (885-41-20), le 19, à 21 h. : Eskaton, rock.
CHARENTON-LE-PONT, Théâtre municipal (368-62-60), le 20, à 15 h. : la Fille de Madame Angot.
CHATILLON, C.C.C. (657-22-11), église Saint-Philippe - Saint-Jacques, le 18, à 20 h. 30 : les Menestriers.
CHATOU, église Sainte-Thérèse (952-28-30), le 20, à 17 h. 30 : Ensemble instrumental Paul Pareille, sol. : R. Moreau (Bach, Haendel).
CHELLES, C.C. (421-20-36), le 16, 14 h. 30, le 17, 20 h. 30 : Ensemble folklorique polonais Nais Warmia.
CHOISY, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79), les 16, 17, 18, 21 h. : Marcovaldo. — Cathédrale Saint-Louis, le 19, 21 h. : les Chœurs de Sofia.
LA COURNEUVE, Eglise St-Lucien, le 19, 20 h. 45 : Angel Parra (la Passion selon saint Jean).
CRETEIL, Maison des arts (899-94-50) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. Dim., 15 h. 30 : le Désamour.
EPINAY, C.C., le 18, 20 h. 45 : F. Martin, R. Schlosberg.
ERMONT, Théâtre Pierre-Fresnay (959-51-91), le 19, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Girard, soliste : R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky).
EVRY, Studio (077-93-50), le 22, 21 h. : les Eschollers de Sainte-Geneviève-des-Bois.
GENNEVILLIERS, Théâtre (733-08-82), le 19, 20 h. 45 : Octuor de Paris (Beethoven).
ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre, le 20, 16 h. : Orchestre d'accordéons de Paris.
LEVALLOIS-PERRET, Auditorium (270-83-84), le 18, 21 h. : Super Soul Blues Night.
MANTES-LA-JOLIE, M.J.C. (477-30-24), le 19, 20 h. : Bill Doggett.
MARLY-LE-ROI, M.J.C. (958-74-87), le 19, 21 h. : J.-P. Mas, C. Alvim, Ch. Bellonzi, F. Bourrec, O. Hutman, Ph. Lacarrière, Ch. Escoude.
MASSY, Centre Omnisports, le 18, 21 h. : Ballet-Théâtre J. Russillo.
MONTREUIL, Salle de fêtes (287-08-68), le 17, 20 h. 30 : A. Métayer ; Studio Berthelot (287-08-68), le 19, 21 h. : les Jeanne ; Auditorium, le 20, 16 h. 30 : J.-P. Baraglioli, A. Béghin (Sauvage, Nilovic).
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un palmier sur la banquise.
NEUILLY, Auditorium Debussy-Ravel, le 17, 21 h. : Ph. Guerre.
NOGENT-SUR-MARNE, Pavillon Baltard (871-16-53), le 16, 21 h. : Amanda Lear. Le 21, 21 h. : Ian Hunter, Z.Z. Top.
PALAISEAU, Ecole Polytechnique (941-82-00), le 17, 20 h. : J. Dorian ; le 22, 21 h. : Jeunes chorégraphes de l'Opéra, M. Denard.
PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-41-01), le 18, 21 h. : Joan Pau Verdier.
RIS-ORANGIS, salle R.-Desnos (906-72-72), le 19, 20 h. 30 : Abraham et Samuel.
RUEIL-MALMAISON, C.C. E.-Rostand (967-85-45), le 18, 21 h. : P. Caratini, M. Fosset.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), le 17, 20 h. 45, les 18, 19, 20 h. 30, le 20, 17 h., le 22, 19 h. 30 : Regardez les hommes tomber ; les 18, 19, 23 h. : Meguni Satsu ; le 20, 17 h., le 22, 20 h. 30 : Au canard de fou Tcheou.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, salle M.-Denis, le 17, 21 h. : D. Galland, Th. Paraskivesco (Debussy, Ravel, Fauré, Duparc).
SAINT-OUEN-L'AUMONE, M.J.C. (464-05-16), le 18, 21 h. : Colette Magny.
SAINT-REMY-LES-CHEVREUSE, salle municipale (052-31-84), le 19, 20 h. 45 : E. Heidsieck (Beethoven, Chopin, Debussy).
SAMOIS, Eglise, le 19, 17 h. : Ensemble choral et instrumental S. Bequet (C. Ph. E. Bach, Vivaldi, Mouret, Rameau).
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), le 18, 21 h. : P. Soler, O. Bensa.
SENLIS, Auditorium F.-Liszt (4) (453-39-99), le 20, 16 h. 30 : A.-M. Ghirardelli (Beethoven, Mozart, Chabrier, Ravel).
STAINS, Théâtre P.-Eluard (821-61-05), le 19, 21 h. : Signé Francis Blanche.
SURESNES, Théâtre J.-Vilar (772-38-80), le 22, 21 h. : les Frères Jacques.
VERSAILLES, Chapelle Royale, le 16, 20 h. 45 : H. Dreyfus (Couperin, Rameau) ; Théâtre Montansier (950-71-18), le 17, 21 h. : Quatuor des Graviers (Beethoven, Debussy, Schubert) ; les 18, 19, 21 h. : le Charlatan.
LE VESINET, C.A.L. (976-32-75), le 22, 21 h. : Ballet-théâtre J. Russillo ; le 16, 21 h. : les Aiguilleurs.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 16, 21 h. : Zone ; le 20, 14 h. 30 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Girard, sol. : R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky).
VILLENEUVE-ST-GEORGES, C.C.M. (389-21-19), le 18, 21 h. : les Jeanne.
VILLEPARISIS, C.C. J.-Prévert (427-94-99), le 19, 20 h. 30 : F. Béranger.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 19, 21 h., le 20, 17 h. : le Cirque impérial.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74), les 16, 18, 21 h., le 20, 18 h. : la Vie en pièces.
VIROFLAY, salle Dunoyer-de-Segonzac, le 19, 20 h. 30 : Groupe Khamsa.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-80), les 16, 17, 18, 19, 21 h., le 20, 17 h. : les Dimanches indécis de la vie d'Anna.
YERRES, Gymnase (948-38-06), le 18, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : A. Girard, sol. : R. Pasquier (Rossini, Paganini, Moussorgsky).

Danse

RANELAGH (288-64-44), le 18, à 17 h. : Shakti Kalyani.
GALERIE A. OUDIN (271-83-65), les 16, 17, 18, 19, à 21 h. : Forest.
PALAIS DES CONGRES (758-22-53), 20 h. 30, mat. sam., 14 h. 30 : le Ballet de l'Opéra de Paris (le Lac des Cygnes) (dern. le 19) ; les 22, 23 et 24, à 20 h. 30 : l'Opéra de Pékin.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), Ballet du vingtième siècle, les 17, 18, 19, à 20 h. 30 : Variations don Giovanni, duo, Gaîté-Parisienne.
OBLIQUE (355-02-94) (D. soir), 20 h. 30, mat. Dim., 16 h. : F. Verlet, A. de Raucourt, L. de Mercy, C. Rousier.
ESPACE CARDIN (266-17-30) (D.), 21 h. : F. Blaska, M. Clarke, R. Barnett.
THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., 17 h. : Ballet A. Roux.
CENTRE MANDAPA (589-01-60), les 17, 18, à 20 h. 45 : R. Khanna ; le 22, à 20 h. 45 : Karunakaran.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)







Cinéma

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 16 AVRIL

Sherlock Holmes au cinéma : 15 h. : Sherlock Junior, de B. Keaton ; 22 h. : les Aventures de Sherlock Holmes, d'A. Werker ; le cinéma italien : 18 h. : l'Ebreo fascista, de F. Mole; 20 h. : Un homme à brûler, de P. et V. Taviani.

JEUDI 17 AVRIL

15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; Images de la folie : 19 h. : Equus, de S. Lumet ; cinéma irakien · 21 h. : le Canardeur, de F. Al-Yassiri.

VENDREDI 18 AVRIL

16 h. : Hommage à D. Zanuck : One in a Million, de S. Lanfield ; 18 h. : Sherlock Holmes in Washington, de R. W. Neill ; 20 h. : Cinéma irakien : Des maisons dans cette ruelle, de Q. Im Hawal ; 22 h. : Un étranger au paradis, de V. Minnelli.

SAMEDI 19 AVRIL

16 h. : Sherlock Holmes and the Spider Woman, de R. W. Neill ; 18 h. et 20 h. : Cinéma irakien (18 h. : le Fleuve, de F. Al-Yassiri ; 20 h. : les Murs, de M. Ch. Jamil) ; 22 h. : Vivre sa vie, de J.-L. Godard.

DIMANCHE 20 AVRIL

15 h. : Cinéma italien. Theodora, impératrice de Byzance, de R. Freda ; 18 h. et 20 h. : Cinéma irakien (18 h. : l'Essai, de F. Al-Tuhami ; 20 h. : les Assoiffés, de M. Chukai Jamil) ; 22 h. : Hommage à D. Zanuck : Man Hunt, de F. Lang.

LUNDI 21 AVRIL

Relâche.

MARDI 22 AVRIL

16 h. : le Beau Serge, de C. Chabrol ; 18 h. : Le pigeon qui sauva Rome, de M. Shavelson ; 20 h. : Un autre jour, de S. Haddadd ; 22 h. : Ames perdues, de D. Risi.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 16 AVRIL

15 h. : C'est donc ton frère, de H. Lachmann (Laurel et Hardy) ; Morceaux choisis du cinéma muet : 17 h. : Stage Struck, d'A. Dwan ; 19 h. : Après la pluie le beau temps, de C. B. De Mille ; Regards sur le cinéma mexicain ; 21 h. : Enamorada, d'E. Fernandez.

JEUDI 17 AVRIL

Cinéma muet : 15 h. : les Proscrits, de V. Sjöstrom ; 17 h. : l'Etincelle, de W. Hart et L. Hillyer ; Cinéma allemand : 19 h. : Bel Canto, de R. Van Ackeren ; Cinéma mexicain : 21 h. : Racinea, de B. Alazraki.

VENDREDI 18 AVRIL

15 h. et 17 h. : Cinéma muet (15 h. : l'Enfant de Paris, de L. Perret ; 17 h. : Révélation, de W. S. Hart) ; 19 h. : Cinéma allemand : A jamais, pour toujours, de R. Van Ackeren ; le Dernier Cri, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Cinéma mexicain : la Perla, d'E. Fernandez.

SAMEDI 19 AVRIL

15 h. et 17 h. : Cinéma muet (15 h. : la Sorcellerie à travers les âges, de B. Christensen ; 17 h. : le Cabinet des figures de cire, de P. Leni) ; 19 h. : Cinéma allemand : l'Autre sourire, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Cinéma mexicain : Memorias de un Mexicano, de C. de Moreno Sanchez.

DIMANCHE 20 AVRIL

15 h. et 17 h. : Cinéma muet : 15 h. : Eugénie Grandet, de R. Ingram ; 17 h. : la Rue sans joie, de W. Pabst ; 19 h. : Cinéma allemand : Harlis, de R. Van Ackeren ; 21 h. : la Escondida, de R. Gavaldon.

LUNDI 21 AVRIL

15 h. : la Conscience vengeresse, de D. W. Griffith ; 17 h. : Vers le bonheur, de M. Stiller ; 19 h. : Blondie's n° 1, de R. Van Ackeren ; 21 h. : Una mujer sin amor, de L. Bunuel.

MARDI 22 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) (*) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60); v.f. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
AU BOULOT JERRY (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40); Marignan, 8e (359-92-82) ; v.o./v.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
AURELIA STEINER (Fr.) : Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50); Secrétan, 19e (206-71-33).
BLACK JACK (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
BUFFET FROID (Fr.) : Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-87-59) ; v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
CHAP'LA (Ant.) : Moulin Rouge, 18e (606-63-26).
CHERE INCONNUE (Fr.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34).
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 5e (548-62-25).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs.
LA DEROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v.it.) : Vendôme, 3e (742-97-52) ; France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).
L'ENTOURLOUPE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ETALON NOIR (A., v.f.) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43).
ERIN EREINTEE (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33). H. sp.
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point Show, 8e (225-67-29) ; Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Broadway, 16e (527-41-16). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
FILMING-OTHELLO (A., v.o.) : Seine, 5e (325-95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (Fr.) : Action République, 11e (805-51-33).
LA GUERRE DES POLICES (Fr.) : Caméo, 9 (246-66-44) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUIGNOLO (F.) : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie, 8e (359-19-08) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) ; Nation, 12e (343-04-67) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Esace-Gaîté, 14e (320-99-34).
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
INTERDITS (F.), 3 courts métrages : Scopitone, la Confesse, Milan bleu, Marais, 4e (278-47-86).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
KISS CONTRE LES FANTOMES (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06). — V.f. : Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
MANHATTAN (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), Studio Alpha, 5e (354-39-47), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 4e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) : Marignan, 8e (359-92-82).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98), St-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). Parnassiens, 14e (329-83-11).
MON ILE FARO (Suède), v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Ternes, 17e (380-10-41).
LES MUPPETS (Ang., v.o./v.f.) : Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : le Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Broadway, 16e (527-41-16) en mat., Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) en mat.
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.), Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) H. sp.
LES PETITES FUGUES (Suisse), La Clef, 5e (337-90-90), Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE PRE (It., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
QUADROPHENIA (Ang., v.o) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) Cambronne, 15e (734-42-96).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée 8e (359-29-46) Lumière 9e (246-49-07) Athéna 12e (343-07-48) P.L.M. Saint-Jacques 14e (589-68-42). Convention Saint-Charles, 15e (828-42-27).
SACRES GENDARMES (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03).
SCUM (Ang., v.o.) (**): Quintette, 5e (354-35-40), Gaumont les Halles, 1er (297-49-70), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62).
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
STAR TREK (A., v.o.): Saint-Michel, 5e (326-79-17), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). - V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97), Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE TAMBOUR (All., v.o.) (*) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-City, 8e (562-45-76), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) · U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75).
YANKS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Cinémonde-Opéra, 7e (770-01-90) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les films nouveaux

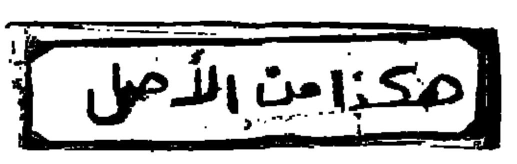
MEME LES MOMES ONT DU VAGUE A L'AME, film français de J.-L. Daniel : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
J'AI VOULU RIRE COMME LES AUTRES, film français de B. Dubois : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE FOU DE MAI, film français de P. Defrance : Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours impairs.
L'HONORABLE SOCIETE, film français d'Anielle Weinberger : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).
APPARENCE FEMININE, film français de R. Rein : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
L'ALBUM DE MARTIN SCORSESE (American Boy), film américain de M. Scorsese (v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS, film américain de Herbert Ross (v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70).
DES ESPIONS DANS LA VILLE, film américain de G. Kaczender (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
TERREUR SUR LA LIGNE, film américain de F. Walton (*) (v.o.) : Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
INFERNO, film italien de D. Argento (**) (v.o.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-24-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-32).

Les séances spéciales

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29), 12 h.
LES DESARROIS DE L'ELEVE TOERLESS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-it.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), ven., sam., 22 h. 40.
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
HEUREUX COMME UN BEBE DANS L'EAU (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90), 14 h.
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 15 (sf D.).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), jeu., 21 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.
LES NAINS AUSSI ONT COMMENCE PETITS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LE REGNE DE NAPLES (It.-all., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).
LA REVOLTE DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (764-97-83), ven., sam., 24 h.
THE KID ARE ALLRIGHT (A., v.f.) : Tourelles, 20e (636-51-98), mar., 21 h.
UNE FEMME DOUCE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf S., D.).

Festival

JACQUES TATI, Grand-Pavois, 15e (554-46-85), en alternance : Jour de fête ; les Vacances de Monsieur Hulot ; Mon oncle.
NOUVEAUX CINEASTES (v.o.), Le Denfert, 14e (354-00-11), mer., jeudi : Les Indiens sont encore loin ; (v.f.) ven., sam. : les Travaux occasionnels d'une esclave ; dim., lundi : le Passe-Montagne ; mar. : Ludwig ; Requiem pour un roi vierge.
LES MAUDITS D'HOLLYWOOD, (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), mer. : Soudain, l'été dernier ; jeudi, 22 h. : J'ai vécu l'enfer de Corée ; ven. : Lilith ; sam. : l'Homme léopard ; dim. : la Brune brûlante ; lundi : Elle et Lui ; mardi., 22 h. : les Conducteurs du diable.
DEUX NUITS POUR UN AUTRE CINEMA (v.o.), Action-République, 11e (805-51-33), ven., 24 h. : Weisse Reise ; Aditya ; Hors-Jeu ; Mon tricot ; Cristaux ; sam., 24 h. : Lacrima Christi ; Ephémère ; la Femme en vert ; Cinématon VII.
ORSON WELLES (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer., ven., dim. mardi : le Criminel ; jeudi, sam., lundi : la Splendeur des Amberson.
RETROSPECTIVE WAJDA (v.o.), Quintette, 5e (354-35-40), mer. : l'Homme de marbre ; jeu. : le Bois de bouleaux ; Méli-Mélo ; ven., dim. : Cendres et Diamants ; sam. : Kanal ; lun. : les Demoiselles de Wilko ; mar. : Samson.
ALAN J. PAKULA (v.o.), Action La Fayette, 9e (878-80-50) ; mer. : le Souffle de la tempête ; jeu. : Klute.
NICOLE STÉPHANE, UNE FEMME DANS LE CINEMA, Olympic, 14e (542-67-42), mer. : T.N.P.-Les Enfants terribles ; jeu. : Vel d'Hiv-Mourir à Madrid ; ven. : Trois dates, trois regards sur Israël ; sam. : M. et Mme Curie ; le Silence de la mer ; dim. : le Jeune homme et la mort ; les Parents terribles ; lun. : Mon Chien ; Bob le flambeur ; mar. : Hôtel des Invalides ; Thomas l'Imposteur.
LES ANNEES 70 (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), ven. : A la recherche de Mr Goodbar ; sam. : Fédora ; dim. : Alice's Restaurant ; lun. : Justice sauvage ; mar. : la Trahison se paie cash.
CYCLE 5 - PORTRAITS DE FEMME (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer., jeu. : Portrait d'une enfant déchue ; ven. : l'Honneur perdu de Katarina Blum ; sam. : De l'influence des rayons gamma sur le comportement des marguerites ; dim. : A la recherche de Mr Goodbar ; lun., mar. : la Salamandre.
LES PREMIERS CHEFS-D'ŒUVRE DE L. BUNUEL (v.o.), Olympic, 14e (542-67-42), mer. : Viridiana ; jeu. : la Montée au ciel ; ven. : la Vie criminelle d'Archibald de la Cruz ; sam. : Los Olvidados ; dim. : l'Ange exterminateur ; lun. : la Mort en ce jardin ; mar. : Nazarin.
DUSTIN HOFFMAN (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 20 : le Lauréat ; 20 h. 15 : John and Mary ; 22 h. : le Récidiviste ; ven., sam. : Lenny.
ROBERT REDFORD (v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 13 h. 30 - 19 h. 50 : Gatsby le magnifique ; 15 h. 45 : Jeremiah Johnson ; 17 h. 45 : Votez McKay ; 22 h. 15 : les Hommes du président ; ven., sam., 0 h. 15 : les Quatre Malfrats.
MARLENE DIETRICH (v.o.), Action Lafayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : Blonde Vénus ; ven., sam. : l'Impératrice rouge ; dim. lun. : Shanghai Express ; mar. : Désir.
FILM NOIR (v.o.), Grands Augustins, 6e (633-22-13), mer., jeu. : la



Cinéma

Chute d'un caïd ; ven., sam. : l'Ultime razzia ; dim., lun. : Shargai Gesture ; mardi : les Forbans de la nuit.
HOMMAGE A ALBERT LAMORISSE, Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04), en alternance : le Ballon rouge, Crin Blanc.
FRED ASTAIRE (v.o.), Mac-Mahon, 17e (380-24-81), mer. : Top Hat ; dim., jeu., mar. : Amanda ; ven. : l'Entreprenant M. Petrov ; sam. : Swing Time ; lun. : la Grande Farandole.
HITCHCOCK (v.o.), New-Yorker, 9e (770-63-40), mer., jeu. : le Rideau déchiré ; ven., sam. : Une femme disparaît ; dim., lun. : Complot de famille.
SCHROETER-HERZOG (v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) : 12 h. et 24 h. : Les nains aussi ont commencé petits ; 14 h. et 18 h. : la Mort de Maria Malibran ; 16 h. : Signes de vie ; 20 h. : le Pays du silence et de l'obscurité ; 21 h. 30 : Flocons d'or.
SHAKESPEARE VU PAR LAURENCE OLIVIER (v.o.), Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), mer., jeu., vend. : Richard III ; sam., dim., lun. : Hamlet ; mar. : Henri V.
LES MARX BROTHERS (v.o.), Nickel Ecoles, 5e (325-72-07) : Mer. : Plumes de cheval ; jeu. : Monkey Business ; ven. : Chercheurs d'or ; sam. : la Soupe au canard ; dim. : Une nuit à l'Opéra ; lun. : les Marx au grand magasin ; mar. : Un jour aux courses.

Les grandes reprises

ANDREI ROUBLEV (Sov., v.o.), A.-Bazin, 13e (337-74-39).
CHER PAPA (It., v.o.), Opéra Night, 2e (296-62-56).
LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000 (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04) H. Sp.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**), Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
DREYFUS OU L'INTOLERABLE VERITE (Fr.), Marais, 4e (278-47-86).
DUMBO (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Rex, 2e (236-83-93), Ermitage, 8e (359-15-71).
FIFI PEAU DE PECHE (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : St-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00), jeudi, samedi, lundi.
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34), Forum Cinéma, 1er (297-53-74), Opéra Night, 2e (296-62-56), Studio Cujas, 5e (354-89-22).
JONAS QUI AURA 25 ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
JUSTINE DE SADE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) Napoléon, 17e (380-41-46).
LOLA MONTES (Fr.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
LOULOU (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15).
LUDWIG, REQUIEM POUR UN ROI VIERGE (All., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
1789 (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), t.l.j. 13 h. 30.
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE NOUVEAU CARTOON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) H. Sp.
NOW VOYAGER (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) mer. et sam.
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) Haussman, 9e (770-47-55).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
PAYSAGE APRES LA BATAILLE (Pol., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
PATRICK (Ang.) (*) v.o. : Styx, 5e (633-08-40).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassiens, 14e (329-83-11).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr), Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
REYNALDO ET CLARA (A., v.o.): La Clef, 5e (337-90-90).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TO BE OR NOT TO BE (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE HISTOIRE SIMPLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LA VOIE LACTEE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-53), Saint-Germain Village, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Nation, 12e (343-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
VIVRE (Jap., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). Mer., V., D., Mar.

Dans la région parisienne

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (952-20-07) : l'Avare ; le Pull-over rouge.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. (972-60-96) : Inferno (**) ; Des espions dans la ville ; le Guignolo.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : Kramer contre Kramer ; l'Entourloupe ; le Roi et l'Oiseau ; le Guignolo ; Des espions dans la ville.
LA CELLE SAINT-CLOUD, Elysées-II (969-69-56) : Terreur sur la ligne (**) ; l'Aguicheuse.
ELANCOURT, Centre des Sept-Mares (062-91-24) : 1941; C'était demain; Gamin.
FONTENAY-LE-FLEURI, C.C. (460-20-65) : la Communion solennelle.
LES MUREAUX, Club (474-04-53) : Dumbo; Inferno (**). — Mar. soir : Salo (**); Psychose, Phase III (*); Des espions dans la ville.
LE VESINET, Médicis (976-09-15) : le Tambour. — Cinécal (976-39-17) : On a volé la cuisse de Jupiter ; Reggae Sunsplash.
MAISONS-LAFFITTE, Studio (962-19-31) : le Guignolo.
MANTES, Domino (092-04-05) : Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ; Chère Inconnue ; l'Entourloupe. — Normandie (477-02-35) : Terreur sur la ligne (**).
MAULE, Etoiles (090-85-74) : la Femme flic.
POISSY, U.G.C. (965-07-12) : Dumbo; le Guignolo ; Des espions dans la ville. — Mar. soir : Un château en enfer.
SAINT-CYR-L'ECOLE (045-00-62) : Coktail Molotov ; Pipicacadodo.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C. 2 L. (451-64-11) : Kramer contre Kramer ; la Vie de Brian (v.o.).
VELIZY, Centre commercial (946-24-26) : Chère Inconnue ; le Guignolo ; la Vie de Brian ; l'Entourloupe.
VERSAILLES, Cyrano (950-96-66) : le Guignolo ; Au boulot, Jerry ; Dumbo ; Chère Inconnue ; l'Avare ; Challenge One ; Inferno (**). — C. 2 L. (950-55-55) : la Vie de Brian. — Club (950-17-96) : le Voyage en ballon ; Orange mécanique (**); Passe ton bac d'abord; la Soupe au canard.
VILLEPREUX, Th. (462-49-92), mar. : Le jour se lève.

ESSONNE (91)

BRUNOY, Palace (046-98-50) : Ceddo (v.o.).
BOUSSY-ST-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : Terreur sur la ligne (**) ; le Guignolo ; 1941 ; l'Entourloupe.
BURES-ORSAY, les Ulis (007-54-14) : Au boulot, Jerry ; Dumbo ; le Guignolo ; Kramer contre Kramer.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : l'Entourloupe; Psychose Phase III (*); Des espions dans la ville.
ETAMPES, Petit Théâtre (494-07-32): Simone Barbès ou la vertu ; Black Jack.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Chère Inconnue ; Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ; Au boulot, Jerry ; le Guignolo ; Dumbo.
GIF-SUR-YVETTE, Central Ciné (907-61-83) : Manhattan (v.o.).
GRIGNY, Paris (905-79-60) : Tous vedettes.
RIS-ORANGIS, Cinoche (906-72-72) : Rockers ; Sans anesthésie ; Quelque part en Europe ; Partition inachevée pour piano mécanique ; l'Occupation en 26 images ; Buffet froid.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS, Perray (016-07-36) : Elle ; l'Entourloupe.
VIRY - CHATILLON, Calypso (944-28-41) : Star Trek ; Quadrophenia (*).

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : Chère inconnue ; la Voie lactée ; le Guignolo.
BAGNEUX, Lux (664-02-43) : le Guignolo.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) : l'Avare.
CHATENAY-MALABRY, Rex (660-38-70) : Jour de fête ; la Meilleure façon de marcher ; la Drolesse ; les Ambassadeurs.
COLOMBES, Club (784-94-00) : Elle ; Terreur sur la ligne (**) ; la Guerre des boutons ; le Guignolo.
COURBEVOIE, La Lanterne (788-97-83) : Reggae Sunsplash ; Pipicacadodo (v.o.).
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Un amour de coccinelle.
GENNEVILLIERS, Maison pour Tous (798-80-04) : Black Jack (v.o.) ; On a volé la cuisse de Jupiter.
NEUILLY, Village (722-83-05) : Terreur sur la ligne (**).
RUEIL, Ariel (749-48-25) : le Guignolo ; Chère inconnue ; Studio (749-19-47) : Inferno (**) ; Des espions dans la ville ; Dumbo.
SCEAUX, Trianon (661-20-52) : Manhattan (v.o.).
VAUCRESSON, Normandie (741-28-60) : la Vie de Brian (v.o.).

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16): Genèse d'un repas ; Jeremiah Johnson.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (867-00-05) : Fog ; Dumbo ; le Guignolo ; Sacrés Gendarmes. — Prado (866-80-60) : l'Avare ; Iphigénie.
BAGNOLET, Cinoche (360-01-02) : Laurel et Hardy au Far-West ; Fernand.
BOBIGNY, M.C. (831-14-45) : Demain les hommes ; Si vous écoutiez les enfants ; Sylviane, Ta mère t'appelle ; la Fin des héritiers.
BONDY, salle A.-Malraux (847-18-27) : Don Giovanni. — Salle Giono (847-18-37) : En route vers le Sud ; Coco la fleur.
GAGNY, T.M.G. (302-48-25) : la Guerre des polices (*).
LE BOURGET, Aviatic (837-17-86) : Kramer contre Kramer ; Au boulot Jerry ; Sherlock Holmes attaque l'Orient-express.
MONTREUIL, Méliès (858-90-13) : Terreur sur la ligne (**) ; le Guignolo ; l'Entourloupe.
LE RAINCY, Casino (302-32-22) : le Guignolo.
PANTIN, Carrefour (843-61-38) : Terreur sur la ligne (**) : Inferno (**) ; Dumbo ; le Guignolo ; Les espions dans la ville.
ROSNY, Artel (529-90-00) : Fog ; Kramer contre Kramer ; l'Avare ; Dumbo ; le Guignolo ; Inferno (**).
STAINS, Théâtre P.-Eluard (821-61-05) : la Guerre des polices ; Cocktail Molotov.

VAL-DE-MARNE (94)

ARCUEIL, Centre J.-Vilar (657-11-24) : Festival J. Brel (Far-West, Frantz, Mont Dragon).
CACHAN, Pléiade (665-13-58) : Quadrophenia (*) ; Bastien, Bastienne.
CHAMPIGNY, Pathé (881-72-94) : Chère Inconnue ; Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express ; Au boulot Jerry ; le Guignolo ; les Muppets. — C.M.A. G.-Philipe (880-96-28) : Macadam cow-boy (v.o.).
CHEVILLY-LARUE, C.C. (686-54-48) . Passe ton bac d'abord.
CHOISY-LE-ROI, C.M.A.C. (890-89-79) : Sans anesthésie ; Heroes.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : Inferno (**) : l'Entourloupe ; Fog (*) ; Des espions dans la ville ; Sacrés Gendarmes. — La Lucarne (207-37-67) : Maman a cent ans ; la Femme d'en face. — M.C. A.-Malraux (889-90-50) : Festival du cinéma canadien.
JOINVILLE-LE-PONT, Centre socioculturel (883-22-26) : Anne et les loups ; Elle.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : Dumbo.
LA VARENNE-SAINT-HILAIRE, Paramount (883-59-20) : Terreur sur la ligne (**) : l'Aguicheuse ; Dumbo.
MAISONS - ALFORT, Club (376-71-70) : le Guignolo ; Kramer contre Kramer ; le Bossu de la Morgue ; le Gorille et l'Enfant.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-11-31) : Des espions dans la ville ; l'Avare ; l'Entourloupe ; Terreur sur la ligne (**). — Port : la Vie de Brian (v.o.).
ORLY, Paramount (726-21-69) : Terreur sur la ligne (**). — Salle L.-Aragon-E.-Triolet (687-33-66) : Sibériade (v.o.-v.f.) ; le Voyage en douce.
THIAIS, Belle Epine (686-37-90) : Chère inconnue ; Au boulot Jerry ; le Guignolo ; les Muppets, en mat., le Roi et l'Oiseau ; l'Avare ; Kramer contre Kramer.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (389-21-21) : Terreur sur la ligne (**) ; le Guignolo ; Elle.
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) : Manhattan.
VINCENNES, 3 Vincennes (328-22-56) : Chère inconnue ; le Guignolo.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : Au boulot Jerry ; les Espions dans la ville ; Terreur sur la ligne (**) ; Kramer contre Kramer ; Dumbo. — Gamma (981-00-03) : Sherlok Holmes attaque l'Orient-Express ; le Guignolo ; Inferno (**) ; Sacrés Gendarmes.
BEZONS, Théâtre (982-20-88) : La Femme flic.
CERGY-PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : Chère inconnue ; Psychose phase III (*) ; Sherlok Holmes attaque l'Orient-Express ; l'Entourloupe.
ENGHIEN, Français (417-00-44 ; 964-56-23) : le Guignolo ; La vie de Brian ; les Muppets ; l'Avare ; Dumbo ; Fog (*). — Français 7 : Chère inconnue ; Black Jack (v.o.).
FRANCONVILLE, Ciné Henri-Langlois (413-65-83) : Padre Padrone.
GARGES - LES - GONESSE, Rond-Point Dame-Blanche (986-86-31) : la Femme flic.
SARCELLES, Flanades (981-80-55) : Terreur sur la ligne (**) ; Inferno (**) ; l'Entourloupe ; Sherlok Holmes attaque l'Orient-Express ; le Guignolo.
TAVERNY, Studio (960-32-86) : Star Trek ; Elle.

Concerts

MERCREDI 16 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. : Nouvel Orchestre philharmonique, dir. N. Santi, Chœurs de Radio-France, dir. : J. Jouineau (Giordano).
PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : E. Leinsdorf, sol. : M. Dalberto (Roussel, Franck, Brahms).
CENTRE CULTUREL NEERLANDAIS, 20 h. 30 : R. van der Maer, R. Janssen (Wolf, Schubert, Fauré).
F.I.A.P., 21 h. : M.-H. Dupard (Duparc, Debussy, Brahms, Strauss, Schoenberg).
DUNOIS, 23 h. : le Magnifique Opéra.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : J. Belliard, K. Besson (airs de Cour sous Louis XIII).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : J.-Y. Thibaudet, J. Simon, A. Pritsch (Mozart, Beethoven, Chostakovitch).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 12 h. 30, Amphi G : M. Ousley, I. Kudela (Chausson, Rossini, Negro Spirituals).
SALLE A.S.C.A., 20 h. : P. Diez, D. Daigremont, N. Rouillé, P. Bouyer (Bach, Couperin, R. de Visée).

JEUDI 17 AVRIL

PALAIS DES CONGRES, 20 h. 30 : voir le 16.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16.
DUNOIS, 23 h. : voir le 16.
RADIO-FRANCE, Studio 106, 18 h. 15 : les Arts florissants (Dumont, Monteverdi, Gesualdo).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Quatuor Bernède, J.-P. Collard, R. Jansen, R. Van der Mer (Franck, Ibert, Duparc, Debussy).
EGLISE SAINT - LOUIS - D'ANTIN, 12 h., : F. Wolf, orgue (K. Ph. E. Bach, Franck, Mendelssohn).
EGLISE SAINT - JEAN - DE - MONTMARTRE, 20 h. 30 : R. Tambyeff, orgue (Dandrieu, Liszt, Franck, Marchand, Mendelssohn).
EGLISE SAINT-IGNACE, 20 h. 45 : J.-P. Leguay, orgue (Bach, Titelouze, Leguay, Messiaen, improvisations).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 20 h. 45 : Prométhée enchaîné.
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : V. Basire, B. Larger (Castro, Chabrier, Debussy, Milhaud) ; F. Masson (Vallier) ; A. Volodos, R. Beaufort (Mozart, Schumann, Gunka, Rachmaninov, Tchaïkovski).
CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 20 h. 30 : Cours M. Tagliaferro, piano.
SALLE A.S.C.A. : voir le 16.
MUSEE CARNAVALET, 21 h. : Ensemble polyphonique de France C. Ravier (De Bertrand).

VENDREDI 18 AVRIL

DUNOIS, 23 h. : voir le 16.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 16.
RANELAGH, 20 h. 30 : J. Ridoret, D. Fontaine, piano quatre mains Schumann, Weber, Schubert).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Chœurs de l'Orchestre de Paris, dir. A. Oldham (Dvorak, Oldham, Brückner).

SAMEDI 19 AVRIL

RADIO-FRANCE, Journée E. Nunes, 14 h. 30 : Trio à cordes de Paris (Schubert, Eötvös, Ton That Tiet, Nunes) ; 17 h. 30 : Orchestre national de France. Dir. : J.-P. Izquierdo (Schubert, Mahler, Nunes).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor Alban Berg (Bartok, Lutoslawski, Beethoven).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 20 h. 30 : Ensemble Dietschy, guitares.
EGLISE SAINT-MERRI, 21 h. : Ensemble instrumental M. Boureille, sol. J. Vandeville (Boccherini, Couperin, Haydn, Mozart).
AMERICAN CENTER, 21 h. : R. Ashley, claviers.
RADIO-FRANCE, studio 106, 18 h. 30 : A. Okamoto (Mozart, Takemitsu, Chopin, Debussy).
HEURE MUSICALE DE MONTMARTRE, 17 h. 45 : J.-Y. Thibaudet (Brahms, Ravel).
EGLISE ST-MICHAEL'S, 20 h. 30 : C. Giessner, orgue (Buxtehude, Purcell, Gibbons, Sweelinck, J.-S. Bach).
CHAPELLE DES LAZARISTES, 20 h. 45 : Ensemble instrumental et chanterie Saint-Vincent, dir. : L. Casali (Lejeune, M.-A. Charpentier, Buxtehude, Haendel).
EGLISE NOTRE-DAME DES BLANCS-MANTEAUX, 21 h., Ensemble instrumental Gerson (Bach, Sibelius, Haydn).
LUCERNAIRE, 19 h .30 : A. Glodek, M. Solies (Dowland, Ortiz, Condé, Berio, Haendel, Solies).

DIMANCHE 20 AVRIL

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : M. Clément, R. Sanchez (Bach, Haendel).
EGLISE DES BILLETTES, 17 h. : P. Bride, B. Rigutto (Brahms, Debussy, Franck).
EGLISE SAINT-LOUIS DES INVALIDES, 17 h. : Ensemble instrumental et vocal Massillon, dir. E. Picard (Buxtehude).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 17 h. 45 : C. Wells, A. Bedois (Purcell, Monteverdi).
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 17 h. : Ensemble vocal « Cum Jubilo » de Vincennes. Quatuor Billon (Pergolèse).
EGLISE SAINT-MERRI, 16 h. : Ensemble instrumental M. Boureille (Haydn, Rossini, Offenbach).
SALLE CORTOT, 20 h. 45 : B. Drandarova, clavecin (Bach, Frescobaldi, Haendel, Rameau, Scarlatti).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 19.
NOTRE-DAME DE PARIS, 17 h. 45 : P.-Y. Asselin (Widor).
SALLE ROSSINI, 10 h. 45 : W. Karveno, piano (Scarlatti, Bach, Mozart, Debussy, Ravel, de Falla).

LUNDI 21 AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : S. Bishop Kovacevic (Beethoven, Schubert).
RADIO-FRANCE, studio 106, 20 h. 30: M. Guilievere, D. Blumenthal (Brahms). — Grand auditorium, 20 h. 30 : Cycle acousmatique INA-G.R.M. : Ensemble 2 E 2 M, dir. : J.-C. Pennetier (Reibel, Malec).
SALLE GAVEAU, 21 h. : Edda-Maria Sangrigoli (Brahms, Liszt, Schumann).
SALLE PLEYEL, 21 h. : Orchestre de chambre J. Barthe, dir. : L. Martini. Chorale des J.M.F. (Mozart).
POINT VIRGULE, 21 h. : Quatuor Ravel (Ravel, Mozart).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : Ensemble orchestral de Paris, dir. : M. Corboz (Bach).
ATHENEE, P. Lorengar, M. Zanetti (programme espagnol).
RANELAGH, 20 h. 30 : E. Fischer (Beethoven).
F.I.A.P., 21 h. : E. Roelly (Bach, Chopin, Liszt, Ravel).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 19.
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : C. Laporte, S. Whittingham, F. Sauvageot (Monteverdi, Schütz, Purcell, Menotti, Dvorak, Barber).

MARDI 22 AVRIL

LUCERNAIRE, 19 h. 30 : Katia Koleva, piano.
RADIO-FRANCE, studio 105, 20 h. 30 : L.-M. Diego, E. Chojnacka, C. Larde, M. Sartova, G. Barboteu, J. Wiederker, dir. : J. Komives (Ohana, Narvaez, Mudarra, Chaynes, Gaussin, Nikiprowtzky, Valderrabano).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : A. Jacquon (Bach, Busoni, Beethoven, Brahms, Haendel, Liszt).
THEATRE D'ORSAY, 20 h. 30 : Ensemble Intercontemporain, dir. : P. Eötvös, sol. A. Neveux (Debussy, Varèse).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, 21 h. : N. Anfuso, A. Bedois, G. Robert (Frescobaldi).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. D. Martin, sol. M. Laforêt (Haydn, Mozart).
SALLE GAVEAU, 21 h. : S. Navassartian, piano (Haydn, Schumann, Prokofiev).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 21 h. : voir le 21.
CHAPELLE DE LA SALPETRIERE, 20 h. 45 : voir le 17.
RANELAGH, 20 h. 45 : S. Fournier, piano (Schumann, Schoenberg).
CITE INTERNATIONALE DES ARTS, 21 h. : M. Moniz-Campos, C. Dourthe, A.-M. Biagoli-Bando (Villa-Lobos, Beethoven, Chopin, Bach, Ravel, Brahms).

LE MONDE DES SPECTACLES

Variétés

Les music-halls

AMERICAN CENTER (354-99-92), les 16, 17, 18, 21 h. : Lieber et Stoller.
BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 17 h. : Compagnie André Tahon.
CENTRE CULTUREL DE BELGIQUE (271-26-16), le 17, 20 h. 45 : J. Vallée.
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), le 16, 23 h. 15 : G. Lafaille ; le 18, 20 h. 30 : Marie Céline ; à 22 h. : G. Sagel ; le 19, 20 h. 30 : O. Mashiah ; 22 h : Y. Gautry ; le 20, 18 h. 30 : D. Borano ; 20 h. 30 : F. Fournier.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-63), 20 h. 30 : G. Delahaye (dernière le 19).
FONTAINE (874-74-40) (D.), 21 h. : Jacques Douai.
FORUM DES HALLES (297-53-47) (D., L.), 18 h. 30 : Klown Compagnie.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D.), 20 h. 30 : P. Font et P. Val.
MARIGNY (256-04-41) (D.), 21 h. : Thierry Le Luron.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., 15 h. 30 : J.-M. Caradec, R. Mason.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 21 h. : Charles Aznavour.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90) D. soir, L.), 21 h., mat. mer., 15 h., sam. et dim., 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holliday on Ice.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.), 21 h. 45 : Jean-Pierre Huser.
SALLE CONFLUENCE (387-67-38) (L., mar.), 21 h. : Katiouchka.
THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
THEATRE NOIR (797-85-14), le 16, 20 h. 30 : J. Loubello, J. Baegne ; (D.), 20 h. 30 : Kapla (à partir du 17).

Comédies musicales

LA PENICHE (205-40-39) (D.), 20 h. 30 : Utopopolis.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), V., S., Mar., 21 h. ; Mer., Sam. et Dim., 15 h. : Phi-Phi.
RENAISSANCE (208-18-50), les 18, 19, à 20 h. 45 ; les 19, 20, à 14 h. 30 ; le 20, à 18 h. 30 : Viva Mexico.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.), 21 h., mat. dim., 15 h. 30 : Pétrole... Ane.

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12), le 16, 20 h. 30 : Offenbach.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h. 30 : G. Badini Swing Machine. Avec les 17, 18, 19 : J. Peron Garvanoff.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30 : A. Condouant, J. Rabeson.
CHAPELLE DES LOMBARDS (236-65-11) (D), 20 h. 30 : J. Lee, G. Hampel, P. Robinson, M. Bues, M. Whitecage ; 22 h. 45 : M. Smith y El Grande Melao.
CITE INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE, petit th., le 21, 21 h. : la Galoche.
CLUB SAINT-GERMAIN (222-51-09), 22 h. 30 : Martial Solal.
DREHER (233-48-44)), 21 h. 30 : R. Urtreger, P. Michelot, D. Humair (jusqu'au 17) ; à partir du 18 : L. Bennet, K. Clark, C. Escoudé ; le 16, 23 h. : R. Urtreger, P. Michelot, A. Romano, C. Escoudé ; le 17, 23 h. 30 : R. Urtreger, A. Romano.
DUNOIS (584-72-00) (Mer., J., V., S.), 20 h. 30 : Groupe Lo ; le 21 à 20 h. 30 : Trio J. Querlier.
EGLISE AMERICAINE, le 18, 20 h. : Groupe Blow.
ESPACE MARAIS (271-10-19), le 20, 20 h. 30 : Quintet Planète Carrée.
GIBUS (700-78-88), 21 h. 30 : The Commuters (jusqu'au 19).
M.J.C. LES HAUTS-DE-BELLEVILLE (636-68-13), le 17, 20 h. 30 : Amautas.
MERIDIEN, Patio (758-12-30), 22 h. : Quintet M. Attenoux.
MUSEE D'ART MODERNE DE PARIS, le 17, 20 h. 30 : E. Le Lann.
OBLIQUE (355-02-94), les 16, 17, 18, 19, 20 h. 30 ; le 20, 18 h. : G. Tazartes.
PALACE (246-10-87), le 16, 20 h. : Dennis Brown ; le 21, 20 h. : les Garçons, Casino Music, Lizzy Mercier, Suicide Roméo.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h. : Duo Roubach-Boeli (dern. le 20).
PALAIS DES ARTS (272-62-98), le 19, 20 h. 30 : Henri Guedon.
POINT VIRGULE (278-67-03), le 20, 20 h. 30 : C. Calamel Trio.
PUCE A L'OREILLE (278-11-83), 18 h. 30 : Fognette, J. Cerutti, A. Haddad (à partir du 17).
RIVERBOP (325-93-71), 21 h. 30 : Alien Quartet (dern. le 20).
SLOW CLUB (233-84-50), 21 h. 30 (sauf le 19) : Claude Luter ; le 19, 21 h. 30 : Dixie Francis Jazz Group.
THEATRE NOIR (797-85-14), le 20, 17 h. ; le 21, 20 h. 45 : D. Gaumont « Energy » ; les 17, 18, 19, 20, 19 h. : Célébration.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J... h. : ouvert jusqu'à... heures

DINERS AVANT LE SPECTACLE

AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39 12, faubourg Montmartre, 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

AMBASSADEUR T.l.jrs 727-90-00 30, rue de Longchamp (Trocadéro)	DEJEUNERS, DINERS jusqu'à 23 h. SALONS de 10 à 200 couverts. Délicate sélection de la cuis. chinoise. Elégance, qualité, raffinement.
LE DRUGSTORIEN 359-38-70 1, av. Matignon, 8e, 1er étage. T.l.jrs	Déjeuners d'affaires, Dîners, Soupers jusqu'à 1 heure du matin. Restauration traditionnelle sur les Jardins des Champs-Elysées.
DARKOUM 296-83-76 44, rue Sainte-Anne, 2e. F/lundi	Cadre typique. Spéc. Marocaines réputées : Couscous, Pastilla, Tagines, Méchoui. Vin de Boulaouane. Salon, salle climat. On sert j. 23 h. 30.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI 9, boulevard des Italiens, 2e. T.l.jrs	Propose une formule « Bœuf » pour 32,90 F s.n.c., le soir jusqu'à 1 heure du matin. Grande Carte de Desserts. Ambiance musicale.
L'ORÉE DU BOIS 742-92-50 Porte Maillot, 16e.	Restaurant gastronomique, menu 100 F. Formule rapide, 58 F. Boisson comprise.
LA TOUR HASSAN Rés. 233-79-34 27, rue Turbigo, 2e. T.l.jrs	Spécialités marocaines : Couscous, Méchoui, Tagines, Bastelas. Déjeuners. Dîners. Soupers jusqu'à minuit. Ambiance musicale.
BISTRO DE LA GARE 73, Champs-Elysées, 8e. T.l.jrs	Propose 3 hors-d'œuvre, 3 plats, 32,90 F s.n.c. Le soir jusqu'à 1 h. du matin. Grande Carte de Desserts. Décor d'un bistrot d'hier. Ouv. dim.
COPENHAGUE 359-20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F/dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités danoises et scandinaves : hors-d'œuvre danois, festival de saumon, mignons de renne, canard salé.
RELAIS BELLMAN F/sam. s. et D. 37, rue François-Ier, 8e, 723-54-42	J. 22 h. Cadre élégant, confort, salle climatisée. Cuisine française trad. Sole aux courgettes. Gratin de nouilles. Soufflé glacé chocolat.
LE GOLF T.l.jrs 20, bd Montmartre, 9e. 770-91-35	Jusq'à 2 h. du matin sur les Grands Boulevards. Fruits de mer. Poissons. Choucroute. Grillades. Desserts faits maison.
L'AUBERGE DES TEMPLES T.l.jrs 74, r. de Dunkerque (Mo Anvers) 9e	Restaurant Cambodgien, fine cuisine, époque d'Angkor, spéc. chin. vietnam., thaï., japon., prépar. par anc. chef du pays - 874-84-41.
LOUIS XIV 208-56-56 - 200-19-90 8, boulevard Saint-Denis, 10e.	Déj. Din. Soup. après minuit. Fermé lundi et mardi. Huîtres, Fruits de mer, Crustacés, Rôtisserie. Salons. Parking privé assuré par voiturier.
LE BŒUF SUR LE GRILL 727-98-40 47, avenue R.-Poincaré, 16e. F/dim.	Jusq. 22 h. 15. Ses entrées : Salade St-Jacques aux artichauts, 36 F. Salade foie gras 39 F. Carré d'agneau aux herbs, 2 personnes, 98 F.
CHEZ GEORGES 574-31-00 273, bd Pereire, 17e, Porte Maillot	Ses plats du jour. Son petit salé, son gigot, ses pièces tranchées devant vous. Fermé le samedi.

RIVE GAUCHE

Ch. FRANÇOISE 561-87-20, 705-49-03 Aérog. Invalides. F/dim. soir, lundi	Foie gras frais Maison. Barbue aux petits légumes. Filets de sole « Françoise ». Aiguillettes de Canard au citron. Parking assuré soir.
TAVERNE ALSACIENNE 828-80-60 286, rue de Vaugirard, 6e.	Ouverte tous les jours. Une des MEILLEURES CHOUCROUTES DE PARIS et toutes les HUITRES - 350 PLACES.
AU VIEUX PARIS 354-79-22 2, place du Panthéon, 5e. F/dim.	J. 22 h. 30. Spéc. du Sud-Ouest : Saucisson d'oie farci. Foie gras de canard, confits, piperade, chipirons à la basq. Sa cave. P.M.R. 60 F.
LAPEROUSE 326-90-14 et 68-04 51, q. Grands-Augustin, 6e. F/dim.	On sert jusqu'à 23 h. 30. Grande Carte. Ses salons de deux à cinquante couverts. Cadre ancien de réputation mondiale.
BOUQUET DU TRONE 8, avenue du Trône, 12e. F/dim.	Cadre agréable. Déjeuners. Dîners d'affaires. Poissons. Viande grillée premier choix. Réservation 343-36-19 Service de midi à 1 h. du matin.
TY COZ 828-42-69 333, rue de Vaugirard, 15e. F/dim.	Jusqu'à 23 h. Spéc. bretonnes : Fruits de mer, Poissons (Lotte en matelote, Bar grillé « Beurre monté ». Terrine chaude de poissons).

SOUPERS APRÈS MINUIT

L'APOLLINAIRE T.l.j. 326-50-30, 168, bd Saint-Germain, 6e - Son banc d'huîtres. SPEC. POISSONS - GRILLADES

LE MUNICHE 633-62-09, 27, r. de Buci, 6e. Choucroute - Spécialités

VAGENENDE 142, bd St-Germain (6e) - 326-68-18. T.l.jrs jusqu'à 2 h. du matin. FOIE GRAS FRAIS

LE PETIT ZINC rue de Buci, 6e, ODE. 75-34. Huîtres - Poissons - Vins de pays

WEPLER Ts les jrs - 754-74-14, 9, place Pereire (17e). SON BANC D'HUITRES. Foies gras frais - Poissons

DESSIRIER Ts les jrs - 754-74-14, 9, place Pereire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades

LE LOUIS XIV 8, bd Saint-Denis, 200-19-90 208-56-56. F/lun.-mar. - HUITR. - FRUITS DE MER - Crustacés - Rôtisserie. Park. privé assuré par voiturier.

LE CONGRÈS Pte Maillot, 12 h. à 2 h. mat. 574-17-24, 80, av. Grande-Armée. POISSONS BANC D'HUITRES toute l'année. Spéc. de viandes de bœuf grillées.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, boulevard du Montparnasse, 326-70-50 - 354-21-68

BOFINGER 372-87-82. Ouv. dim. 5, rue de la Bastille. Spéc. carré d'agneau - Poissons. Fruits de mer - Parking facile. American-Express

CHEZ HANSI 3, pl. 18-Juin-1940. Face Tour Montparnasse. Choucroute. Fruits de mer. Jusq. 3 h. du mat. 548-96-42

LA CHOPE D'ALSACE T. l. jours 824-89-16, 4, r. du Faubourg-Montmartre, 9e. SON BANC D'HUITRES. Ses choucroutes, jarrets, Grillades

LA MÉTHODE 2, rue Descartes, 5e - 354-22-43. Cuisine Trad. Cadre XVIe siècle.

BRASSERIE - TABAC PIGALLE Pl. Pigalle, 606-72-90. Choucroute. Bière Löwenbrau. Banc d'huîtres.

LA TOUR D'ARGENT 6, pl. de la Bastille, 344-32-19. Cadre élégant et confort. T.l.j. De midi à 1 h. 15 mat. Grill. Poiss. Banc d'Huîtres.

DES RESTAURANTS OUVERTS 24 heures sur 24

ALSACE AUX HALLES T.l.jrs 16, rue Coquillère, 1er. 236-74-24	Spéc. d'Alsace : charcuterie 25, pâté en croûte à la strasbourgeoise 25, coq au Riesling 35, les 3 choucroutes. Poissons, grillades. Sa cave.

CARNET

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de

Mlle Laurence BLOCH,
belle-fille et fille
de M. et Mme Jean Leray,
avec
M. Alain TERRAILLON,
fils
de M. et Mme Théodore Terraillon.

55, rue des Fontenelles, 92310 Sèvres.
Aux Vosières,
53, chemin de la Vallée,
69580 Sathonay-Village.

Décès

— **José ESTER BORRAS**
a cessé de souffrir le 13 avril.
Il sera incinéré au columbarium de Marseille le vendredi 18 avril, à 8 heures.

— **M. Maurice DEVARRIEUX,**
croix de guerre 1914-1918,
s'est endormi dans la foi en la Résurrection le 11 avril.
De la part de :
Mme Maurice Devarrieux,
M. et Mme Jean Devarrieux,
ses enfants,
Benoît et Martine Devarrieux,
Claire, Laure et Aude Devarrieux,
ses petits-enfants,
Et de toute sa famille.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité le 14 avril.
Epron, 14610 Thaon.

— Le 14 avril à Neuilly-sur-Seine, dans sa quatre-vingt-quinzième année,

Henri GUEUDAR-DELAHAYE,
ingénieur des Arts et Manufactures,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

est entré dans la paix du Seigneur.
La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 18 avril, à 13 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, 158, avenue Charles-de-Gaulle, où une messe sera célébrée par son petit-fils Patrice.

De la part de :
M. et Mme Gilbert Gueudar-Delahaye,
M. et Mme Pierre de Besombes,
M. et Mme Xavier Gueudar-Delahaye,
M. et Mme Robert Naulin,
ses enfants,
De ses cinquante-huit petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— **M. René JAYR,**
engagé volontaire
1939-1940 et 1944-1945,
ancien conseiller de la République,
chevalier de la Légion d'honneur,
est pieusement décédé le 15 avril 1980, dans sa quatre-vingtième année.
Les obsèques auront lieu le 17 avril à Villefranche-de-Rouergue, à 16 h.

[Né le 6 juin 1900 à Villefranche-de-Rouergue (Aveyron), cultivateur, René Jayr avait siégé au conseil de la République de 1946 à 1948. Elu dans le département de l'Aveyron, il siégeait au groupe M.R.P. (Mouvement républicain populaire).]

— M. et Mme Jean-François Renard et leurs enfants,
Mlle Jeanne Renard,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Koch, Lamar, Moignard, Renard, Fayon et Perrin, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Berthe KOCH,

survenu le 10 avril 1980, à Maisons-Laffitte, dans sa soixante-huitième année.

« Que la paix règne sur la Terre et la fraternité dans le cœur des hommes. »

L'incinération au columbarium du Père-Lachaise aura lieu le vendredi 18 avril 1980, à 10 h. 30.
Ni fleurs ni couronnes.

8, chemin du Port,
77144 Montevrain.

— Mme Henri Noilhan, son épouse, et sa famille ont la douleur de faire part du décès, survenu le 5 avril 1980, dans sa quatre-vingt-unième année, à Castelnau-Magnoac, de

Henri NOILHAN,
avocat à la cour d'appel de Paris,
ingénieur agronome,
journaliste,
ancien président
de l'Académie d'agriculture
de France,
chargé de cours
à l'Ecole vétérinaire d'Alfort,
décoré
de la médaille de la Résistance,
et de la médaille
des combattants volontaires 1939-1945.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le 7 avril 1980.
Les Chênes-Verts,
31800 Saint-Gaudens.
Maison des Avocats,
65230 Castelnau-Magnoac.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Maurice
SIMON de QUIRIELLE,
née Anne Guillot,
endormie dans la paix du Seigneur dans sa cent troisième année.
Les obsèques religieuses ont été célébrées en l'église de Marcilly-le-Chatel, le 9 avril, suivies de l'inhumation au cimetière de Montbrison, dans le caveau de famille.

— Lambertie (24), Paris.
Mme Danièle Sagot et Magalie,
M. et Mme Marceau Sagot et leurs filles,
M. et Mme Roland Maignan et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès accidentel, survenu à Lambertie, de

M. Jean-Luc SAGOT,

à l'âge de vingt-neuf ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église de Dournazac (87), le lundi 14 avril 1980.
Château de Lambertie,
24450 Mialet.

Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de sa mort, les fils de
Marcel BERNFELD
rappellent son souvenir à tous ceux qui l'ont connu, admiré, aimé.

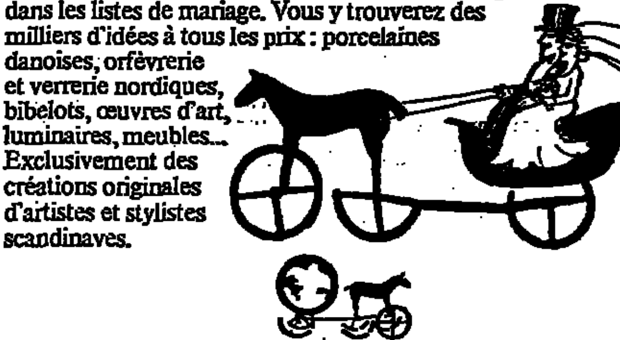
Fondateur en 1915 de la Ligue franco-sioniste, auteur en 1920 d'une thèse de doctorat en droit sur le sionisme, avocat depuis 1926, il devient en 1944 président de l'Organisation sioniste de France, fonde l'Association des parents et amis des six millions de juifs assassinés par les Allemands et lance le premier l'idée de la forêt du souvenir.

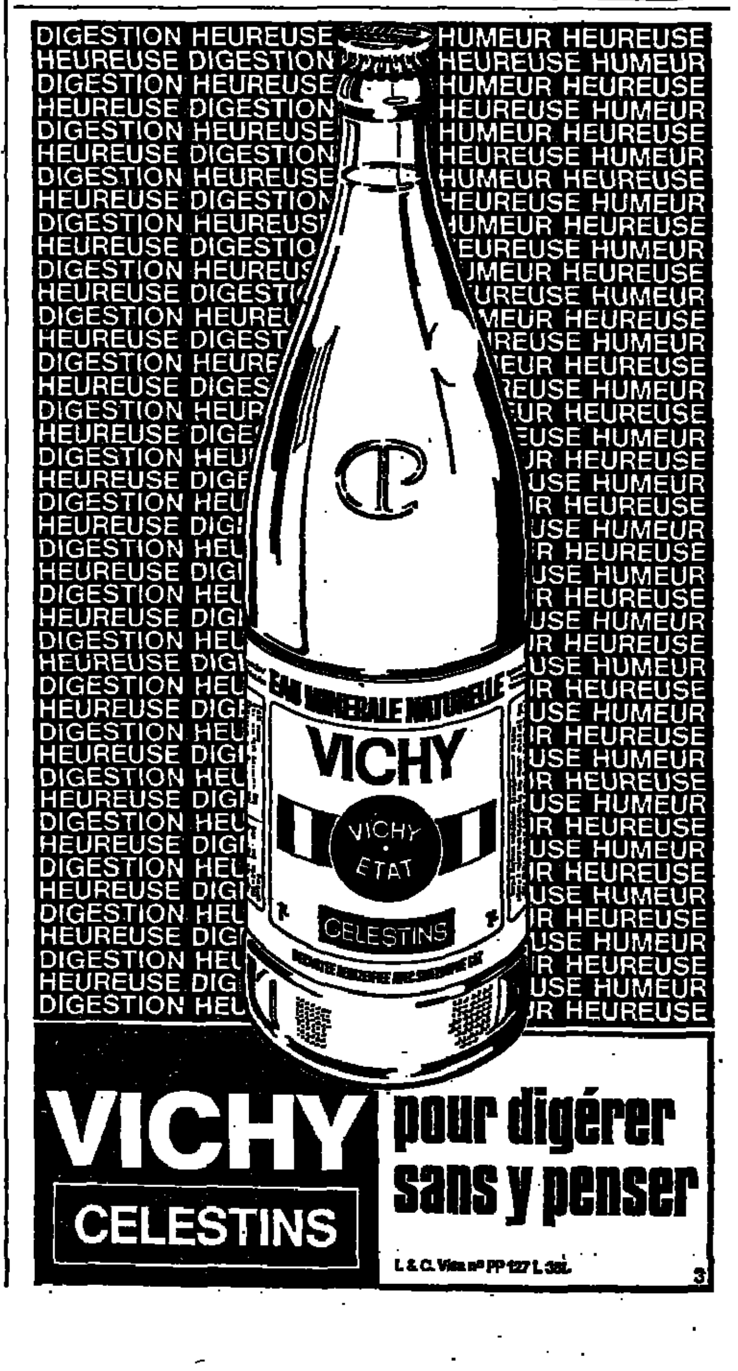
Il crée en 1948 le Comité pour la reconnaissance de l'Etat d'Israël, en avril 1949 les Amitiés méditerranéennes et ne cesse d'organiser jusqu'à sa mort des manifestations qui avaient toutes pour but de défendre les grandes idées de la Révolution française.

Communications diverses

— A l'auditorium-théâtre André-Malraux de Rueil, une « table ronde » réunit ce mercredi 16 avril, à 20 h. 45, MM. Eduardo Manet, J.-M. Domenach, J. Faizant, V. Maximov, A. Ravennes autour du thème : « Droits de l'homme et libertés. Que faire face au goulag ? »

— M. Shirman parlera de « La situation économique en Israël » le jeudi 17 avril 1980, à 20 h. 30, au Cercle Bernard-Lazare, 17, rue de la Victoire, 75009 Paris.





SPORTS

LES JEUX OLYMPIQUES DE MOSCOU

L'U.R.S.S. accepterait les engagements individuels d'athlètes

En dépit de la décision prise par le comité olympique américain de ne pas participer aux Jeux de Moscou, les Soviétiques ne ferment pas la porte aux athlètes américains : « Nous serons prêts à les accueillir s'ils viennent », a déclaré M. Vitaly Smirnov, vice-président du comité d'organisation, le 15 avril à Moscou, au cours d'une conférence de presse.

M. Smirnov a néanmoins estimé que *« d'après la charte* (olympique) *les Etats-Unis, pour avoir pris leur décision sous l'influence du pouvoir politique, risquent l'exclusion du C.I.O., avec les conséquences que cela peut avoir pour Los Angeles en 1984 »*.

M. Smirnov n'a pas fait allusion à la situation en Afghanistan ou à un éventuel « geste » soviétique pour détendre la situation internationale. Il n'a pas, non plus, évoqué la possibilité d'une suppression des hymnes et des drapeaux et une simplification des cérémonies d'ouverture et de clôture des Jeux préconisées par certains pour en diminuer le caractère nationaliste et tenter ainsi d'éviter une vague de forfaits.

En revanche, il a souligné que la possibilité de permettre éventuellement des inscriptions *« individuelles »* d'athlètes dont les comités olympiques nationaux se seraient prononcés pour le boycottage avait la *« sympathie »* des organisateurs soviétiques.

M. Smirnov a rappelé que cent six pays avaient jusqu'à présent annoncé leur intention de venir aux Jeux et que sept seulement avaient fait savoir qu'ils ne viendraient pas à Moscou : l'Arabie Saoudite, le Malawi, l'Albanie, le Honduras, le Kenya et le Paraguay, qui ont communiqué officiellement leur décision à Moscou, et les Etats-Unis. (A ces sept pays, il faut ajouter la Chine et l'Egypte, non citées par le vice-président du C.I.O.)

En dépit de ces propos mesurés — qui contrastent avec le ton de la campagne anti-américaine de la presse soviétique ces derniers jours, — le débat sur le boycottage des Jeux de Moscou a rebondi en Europe occidentale.

Notre correspondant à Londres nous indique que le gouvernement de Mme Thatcher, qui craint d'être le seul pays occidental représenté à Moscou en raison de la décision du comité olympique britannique (B.O.A.), multiplie ses efforts et accentue ses pressions pour obtenir du comité britannique qu'il reconsidère sa décision d'accepter officiellement l'invitation du comité d'organisation des Jeux.

En France, la C.G.T. et l'Association France - U.R.S.S. ont demandé au gouvernement *« de se déclarer sans ambiguïté »* pour la participation aux Jeux. Toutefois, le problème de la préparation olympique ayant été abordé, le 15 avril, par le conseil national de l'U.D.F. en présence de M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs, M. Michel Pinton, délégué général, a fait remarquer, à cette occasion, que l'évolution de l'attitude des pays occidentaux n'était pas favorable à la tenue de ces Jeux à Moscou. Il apparaissait difficile, dans ces conditions, selon l'U.D.F., que les sportifs français paritcipent à cette manifestation internationale.

Il a renouvelé l'appel, lancé en février par les dirigeants de l'U.D.F., demandant aux sportifs français de proposer à leurs partenaires de tous les pays d'opérer un retour aux sources de l'olympisme et de définir une nouvelle charte du sport mondial.

FOOTBALL

Quatre clubs de seconde division qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de France

Quatre clubs de seconde division sont déjà qualifiés pour les quarts de finale de la Coupe de France de football. Il s'agit d'Auxerre, finaliste de l'épreuve en 1979 et vedette des huitièmes de finale, qui a éliminé Metz (2-2 et 1-0) ; du Paris Football Club, qui a battu Rennes (0-2 et 4-0) ; d'Orléans, qui a dominé Besançon (1-0 et 2-1), et d'Angoulême qui a résisté à Reims (2-0 et 0-1). Si Montpellier parvient à éliminer Lens lundi 21 avril, on comptera cinq clubs de deuxième division en quarts de finale. C'est dire la « débâcle » des équipes de première division que le règlement de la compétition tendait à protéger.

La belle aventure d'Auxerre continue

De notre envoyé spécial

Auxerre (Yonne). — La belle aventure continue pour l'équipe d'Auxerre, qui s'est qualifiée, mardi 15 avril, pour les quarts de finale de la Coupe de France en battant le Football Club de Metz par 1 à 0 en match retour des huitièmes de finale. Après ce nouveau succès, en oubliant allègrement les difficultés que présenteront les quarts de finale et les demi-finales, toute une région rêve déjà de faire aussi bien que l'année dernière, en jouant la finale de la Coupe, pour la gagner cette fois, évidemment.

Qui ne se souvient qu'Auxerre, club de deuxième division, avait réussi, en 1979, à se qualifier pour la finale de la Coupe de France, et que Nantes avait dû aller jusqu'aux prolongations pour l'emporter (1 à 1, et 4-1) ? Auxerre avait éliminé sur sa route Strasbourg, le futur champion, pour avoir le droit de jouer à Paris, puis avait « emballé » le Parc des Princes par son jeu clair, dépouillé, sans complexe, convenant le mieux du monde à un club qui porte un aussi joli nom que celui d'Association de la jeunesse auxerroise. Les Bourguignons ont donc cette année la même ambition.

Le Football Club de Metz, solide équipe de première division, s'est rendu compte à son tour de l'atout que pouvait représenter un tel enthousiasme en Coupe de France. Enthousiasme pour un jeu assez brouillon au demeurant, car, paradoxalement, prisonniers de leur nouvelle gloire et trop conscients de leurs responsabilités, les Auxerrois sont moins à l'aise chez eux qu'à l'extérieur. Il n'était pas facile, mardi soir, de reconnaître l'équipe qui avait fait la conquête du Parc des Princes l'été dernier. Autant les Bourguignons avaient dominé les Lorrains en match aller des huitièmes de finale de la Coupe, domination que le score (2-2) reflète mal, autant ils ont éprouvé des difficultés à trouver au match retour le défaut de la cuirasse.

Souvent, c'est même le Football Club de Metz, fort de ses vedettes — Battiston, Bargas, Synaeghel, — qui a porté le danger devant les buts auxerrois. A quelques reprises il s'en est fallu d'un rien que le sort ne change de camp. Compte tenu du score à l'aller, il devenait évident, au fur et à mesure que le temps passait, que chaque équipe se contenterait d'un but, celui de la qualification pour Metz, celui de la sécurité pour Auxerre.

A ce jeu, Auxerre a failli tout perdre, et c'est dans un stade tout à coup silencieux qu'un tir de Synaeghel s'est écrasé sur la barre du but de Szeja, le gardien bourguignon, juste avant la mi-temps.

Le stade Abbé-Deschamps est redevenu joyeux et les huit mille spectateurs se sont libérés de toute crainte dix minutes après le repos, lorsque Patrick Rémy, un ancien du Football-Club de Metz, comme par hasard, est allé marquer le seul but de la rencontre, au terme d'une course de 40 mètres.

La fête pouvait commencer. Même si, à Auxerre, la troisième mi-temps, celle des libations, est moins bruyante qu'à Saint-Etienne ou à Bastia, la cité ne s'est pas endormie très tôt, ni dans le calme.

FRANÇOIS JANIN.

(Matches retour des huitièmes de finale)

* Nice - Saint-Etienne	2-2	(1-4)
* Sochaux - Valenciennes	3-0	(0-2)
* Lille - Monaco	2-0	(0-4)
* Auxerre - Metz	1-0	(2-2)
* Reims - Angoulême	1-0	(0-2)
* Paris F.C. - Rennes	4-0	(0-2)
* Besançon - Orléans	1-2	(0-1)

Les clubs en gras sont qualifiés.
Le match Montpellier - Lens a été reporté au 21 avril.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Espions sur l'échiquier

Question espion, aucun doute, c'est la guerre, pas la guerre froide ni la guerre ouverte, la guerre totale, la guerre d'usure entre les deux grands blocs. Guerre préventive, ça va de soi, et il n'est pas besoin de citer les auteurs chinois pour comprendre que la plus belle des victoires consiste à soumettre l'ennemi sans combattre.

L'un des invités à ces « Dossiers de l'écran » — il a été pendant quatre ans directeur adjoint de la C.I.A., — le général Walters, a eu cette jolie formule : qu'est-ce que le renseignement ? Une arme de paix.

Sans lui, en effet, impossible de découvrir ce que mitonne, ce que prépare l'adversaire. Impossible d'éviter en y parant, en s'y opposant dès le départ, un acte d'agression. A condition de savoir décrypter, de savoir utiliser les informations que dispense à tout moment l'énorme réseau de surveillance qui recouvre la planète. Pour l'Iran, et même pour l'Afghanistan, les ordinateurs américains avaient beau cliqueter, bourdonner de nouvelles alarmantes, urgentes, on les a écoutées, on ne les a pas entendues.

Guerre électronique, donc. Guerre idéologique surtout. A ce titre, on a assisté à de rudes empoignades entre les tenants de l'Est et de l'Ouest. Ça partait sec. On parlait de Georges Pâque : condamné à mort pour trahison, il a vu sa peine commuée à quinze ans de prison. Sept ans après il était sorti. Et, s'il n'était pas au studio mardi, c'est tout simplement parce qu'il a refusé d'y venir. « Le jour où on verra ça à Moscou ! », *s'est exclamé avec un sourire doux-amer M. Melnik, ancien conseiller auprès de Georges Pompidou, chargé des questions de sécurité. Alors M. Guérin, écrivain communiste français, emporté par sa foi, lui lance :* « Vous ne voudriez tout de même pas que nous ouvrions nos frontières à vos agents. » *Stupeur des téléspectateurs. On savait que le P.C.F. avait des faiblesses pour le grand frère soviétique mais pas à ce point.*

Après quoi ç'a été la bataille en règle. On voyait voler à travers nos carreaux cent mille hommes du K.G.B., chiffre envoyé d'une main un peu lourde par un M. Melnik déchaîné. Cent mille hommes comparés aux quatre mille cinq cents de la D.S.T. ! Il avait raison sur le principe, pourtant. L'immense supériorité des pays de l'Est sur ceux de l'Ouest, dans la course au renseignement, personne ne songe à la nier.

Empêtrés dans cette toile d'araignée gigantesque, nos experts se sont perdus en considérations politiques très éloignées de nos préoccupations du moment. Nous, ce qu'on se demandait c'est si Smiley, le héros de John Le Carré, était plus conforme à la réalité qu'à James Bond. Il y avait là, en effet, le transfuge bulgare, victime, vous vous le rappelez peut-être, d'un attentat peu ordinaire : une aiguille empoisonnée qu'un « passant » lui avait plantée dans le dos.

Ici le coup a raté. A Londres, il a réussi : fichée à la pointe d'un parapluie, la seringue a tué l'un de ses compatriotes. Pensez si on était curieux d'en apprendre davantage. On aurait voulu des détails, des anecdotes, des éclaircissements sur les planques, les poursuites, les chasses à l'homme, les cabines téléphoniques piégées, les messages codés. On est resté sur notre faim. Tout juste aura-t-on appris à distinguer la taupe genre Philby de l'espion style Sorge et de l'agent d'influence façon... Impossible de citer des noms puisque, aussi bien, ces vocables désignent de hautes personnalités qui font, sans être payées pour cela, le jeu d'une puissance étrangère.

Pourquoi devient-on espion ? Par idéal, par goût du lucre, du risque, ou de la contradiction ? Encore un point mal éclairé, encore un débat mal dirigé.

CLAUDE SARRAUTE.

Mercredi 16 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Grâce aux hirondelles.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Fin de 5[e], élève essoufflé ? Vers une formation professionnelle.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du Loto.

20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : Le neveu de Rameau.
De Diderot, réalisation C. Santelli, avec M. Bouquet, T. Billis, D. Hirson.
Entre Diderot le philosophe, interprété par Teddy Billis, et le neveu de Rameau, le marginal du XVIII[e] siècle que joue merveilleusement Michel Bouquet, une joute oratoire pleine d'humour, de charme... et de sérieux.

22 h 5 La rage de lire.
Magazine de Georges Suffert.
Après un hommage à Jean-Paul Sartre, Histoire vécue du peuple chrétien, de J. Delumeau; *la Cuisine d'Emmaüs*, de S. Bonnet; *Histoire et Foi*, de P. Chaunu ; *l'Homme protestant*, de J. Garrisson-Estèbe.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 30 C'est la vie.



18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Palmarès 80.
Avec Tino Rossi.

21 h 50 Magazine sportif : Grand stade.
Portrait de Michel Platini ; les Boucaniers ; le raid alpin ; Willy le Kid.
22 h 45 Document de création : Appelez-moi Ferdinand.
Des fragments de Nord *et de* Guignol's band, *de Louis-Ferdinand Céline, adapté par Gérard Follin et Claude Duneton, qui prouvent ici qu'on peut donner dans le genre « documentaire littéraire » sans imposer le pire ennui.*
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc ; les croque-mitaines.
18 h 55 Tribune libre.
Cercles universitaires.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma 16 : Il me faut un million.
Téléfilm de G. Chouchan et P. Defrance.
Un petit bonheur tranquille, sans folie mais plein de chaleur humaine, pour Denis et Marianne, mais soudain le rêve s'écroule, et tout bascule dans le drame. Une tranche de vie, sans esbroufe.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, La science en marche : Microsystèmes linguistiques et langagiers.
20 h., La musique et les hommes : Villiers de l'Isle-Adam et Wagner
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relation, façons d'en parler.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Saison lyrique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « André Chénier », opéra en quatre tableaux (Umberto Giordano), avec M. Slatinaru, J. Taillon, B. Antoine, C. Bergonzi, A. Protti, le Nouvel Orchestre philharmonique et les Chœurs de Radio-France, dir. N. Santi.
23 h. 30, Ouvert la nuit... Musique de l'Europe préclassique : « Lamentation » et « Suite n° 1 » (Froberger), « Sonates polonaises » (Telemann), « Symphonie » (Golabek), « Sonate » (J.-Ch. Bach), « Concerto pour violoncelle » (Monn) ; 1 h., Douces musiques : Beethoven, Schumann et Mendelssohn.

Jeudi 17 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 30 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé.
La surdité chez les personnes âgées.
14 h Wickie le Viking.
La chasse à l'ours.
14 h 25 Croque-vacances.
Joe chez les fourmis ; 14 h. 34, Bricolage ; 14 h. 40, Variétés ; 14 h. 44, Le tour du monde des marionnettes ; 14 h. 51, Infos-magazine ; 15 h. 10, Variétés ; 15 h. 19, Arago X 001 ; 15 h. 35, Le petit prince orphelin.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le nourrisseur de punaises.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une classe-clef : la 3[e].
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h. 45.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Les visiteurs.
N° 3 : Pirvil.
Réalisation M. Wyn, avec J.-M. Flotats, B. Kramer, A. Grisales, P. Valota...
21 h 30 L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
L'industrie américaine, le poids du passé ; Petit écran : l'offensive japonaise ; L'homme du mois : J.-P. Girardier ; La crise : le boom des industries pour faire peau neuve ; Le salon des cadeaux d'entreprise.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le Salon des arts ménagers.
15 h Série : Vivre libre.
Elsa en danger.
16 h L'invité du jeudi : Alexis Weissenberg.
17 h 20 Fenêtre sur... Poésie au pluriel.
Poésie au présent.
17 h 50 Récré A 2.
Les Bubblies ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... boulanger.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
Emission de l'I.N.C.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Emission réservée au partis politiques.
La majorité : le R.P.R. (Rassemblement pour la République).
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « la Course à l'échalote ».
Film français de C. Zidi (1975), avec P. Richard, J. Birkin, M. Aumont, A. August, H. Deus, L. Rego, C. Dauphin, P. Cambo.
Une ténébreuse affaire de mallette dérobée par des travestis d'un cabaret parisien transforme un fondé de pouvoir de banque, ennuyeux aux yeux de sa petite amie anglaise, en intrépide chasseur de voleurs. Les vieilles recettes du comique burlesque remises à neuf par Claude Zidi et un Pierre Richard déchaîné.
22 h 10 Magazine : Zig-zag.
De Teri Wehn Damish. Quatre adresses pour Viollet-le-Duc.
En marge d'expositions nombreuses et de colloques spécialisés, une autre réhabilitation de l'architecte-restaurateur.
22 h 40 Magazine : Première.
I Musici, avec Pina Carminelli, interprèteront : *Symphonie en sol majeur*, de Vivaldi; *Concerto en ré majeur*, de Locatelli et *Sonate n° 6 en ré majeur*, de Rossini.
23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Molécules ; A l'écoute de la terre.
18 h 55 Tribune libre.
Le P.R. (Parti républicain).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma (Cycle Jean Gabin) : « Gueule d'amour ».
Film français de J. Grémillon (1937), avec J. Gabin, M. Balin, R. Lefevre, M. Deval, J. Aymé, H. Poupon, J. Marken, P. Labry, R. Casa (N. Rediffusion).
Un homme, habitué aux succès féminins lorsqu'il était sous-officier de spahis à Orange, devient, rendu à la vie civile, le jouet d'une femme entretenue, pour laquelle l'amour n'est qu'un caprice.
Gabin et Mireille Balin admirables de vérité humaine et psychologique dans un drame de la passion malheureuse traité avec le réalisme le plus sobre, le plus juste.
21 h 55 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Nouveau répertoire dramatique : « le Babil des classes dangereuses », de V. Novarina. Avec P. Abecassis, Y. Arcanel, N. Barentin, etc.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Benjamin Fondane.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Concert : « Concerto pour flûte en ré mineur » (C.P.E. Bach), « Sérénade viennoise n° 4 en ut majeur » (Mozart), par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, dir. G. Armand, avec M. Debost, flûte.
21 h., Prestige de la musique (en direct de la salle Pleyel). Soirée de musique française : « Estampes » (Debussy), avec J.-Ph. Collard, piano, et des œuvres de H. Duparc, Baudelaire, Leconte de Lisle, Bonnières ; « Chansons de don Quichotte » (J. Ibert), avec R. Van der Meer, baryton, et R. Jansen, piano ; « Quintette pour piano et cordes en fa mineur » (C. Franck), par le Quatuor Bernède et J.-Ph. Collard.
23 h., Ouvert la nuit... le pour et le contre du poème symphonique : « Psyché » (Franck), « l'Apprenti sorcier » (Dukas), « le Rouet d'Omphale » (Saint-Saëns), « Mort et transfiguration (R. Strauss), « Vischerad » (Smetana), « les Hussites » (Dvorak) ; 1 h., Jazz forum : Charles Mingus.



TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 16 AVRIL

— *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., est l'invité de l'émission « Face au public », de France-Inter, à 19 h. 10.

JEUDI 17 AVRIL

— *M. Jacques Barrot*, ministre de la santé et de la sécurité sociale, est l'invité du journal de 12 h. 45, sur Antenne 2.

● *Les journalistes de la station toulousaine de Sud-Radio* ont décidé de suspendre leur mouvement de grève illimitée commencée le 15 avril (*le Monde* du 16 avril). La direction de la station a, en effet, accepté le principe d'une négociation non-stop à partir du jeudi 17 avril. Dans un communiqué des journalistes en grève, ceux-ci avaient en effet précisé qu'ils suspendraient leur grève durant le temps des négociations, rappelant cependant que l' *« application immédiate de la grille des salaires des agences de radio-télévision reconnue par la profession ne constituait qu'un minimum »*, et qu'ils reconduiraient leur grève si satisfaction ne leur était pas donnée.

Le Monde

société

LES ATTENTATS CONTRE LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les enquêteurs ne croient pas à l'existence d'un commando d'automobilistes violents

Après les attentats commis, mardi 15 avril, en début de matinée, contre les bâtiments du ministère des transports, à Paris 16e, et contre deux de ses annexes dans les 8e et 14e arrondissements (*le Monde* du 17 avril), l'enquête menée par les policiers de la brigade criminelle a permis d'établir un certain nombre de points.

A partir des débris recueillis sur les lieux des deux premiers attentats, avenue du Président-Kennedy et avenue Marceau, les services spécialisés du laboratoire de la préfecture de police ont acquis la certitude que ces deux premiers attentats avaient été commis avec un lance-roquettes, autrement appelé bazooka. Il s'agit, selon les policiers, d'une arme de fabrication américaine, probablement dérobée dans un camp militaire.

L'utilisation d'une telle arme implique que les auteurs de ces deux attentats ont nécessairement « opéré » à pied. En effet, il est hors de question qu'un lance-roquettes puisse être actionné de l'intérieur d'une automobile, en raison notamment du risque présenté par la flamme de départ.

D'autre part, la voiture utilisée par les auteurs des attentats a été retrouvée par les policiers, mardi 15 avril, en fin de matinée. Le véhicule, une Simca blanche, avait été abandonné rue Brignoles (16e), une rue située à proximité de l'avenue Marceau, lieu du premier attentat. A l'intérieur, les enquêteurs ont retrouvé un passe-montagne. D'autre part, les policiers retiennent l'hypothèse selon laquelle les attentats auraient pu être commis par deux commandos distincts. En effet, un témoin leur a déclaré qu'il aurait vu une jeune femme et un jeune homme âgés d'une trentaine d'années s'enfuir à pied peu après l'explosion de la rue Raymond-Losserand (14e). Les attentats contre le ministère des transports, avenue du Président-Kennedy, et contre les locaux du comité interministériel de la sécurité routière auraient bien été commis par le groupe de trois jeunes gens utilisant la voiture retrouvée par les policiers.

De toute évidence, ces deux groupes ont agi de façon concertée. Après le groupe Action directe qui a revendiqué ces attentats dans la matinée de mardi, une autre piste s'offre aux enquêteurs. Dans une série de lettres anonymes adressées à différents quotidiens avant les attentats, un groupe s'intitulant « Les moutons enragés » avait annoncé à l'avance des actions violentes. Dans une de ces lettres adressée au *Monde*, « Les moutons enragés » écrivaient :

« *Alors que Joël Le Theul* (sic) *et Gérondeau, « monsieur répression routière », restent sourds aux avis des élus locaux, des parlementaires, des sommités médicales et de l'ensemble des professionnels autorisés et compétents : à quoi sert un sondage auprès des automobilistes ? Nous vous apporterons cette semaine par la violence la seule réponse qu'ils soient capables d'écouter. Ils ont fait de nous des moutons enragés.* » Texte suivi d'un post-scriptum : « *Si vous ne publiez pas cette lettre, nous ferons parler la poudre cette semaine à Paris et vous en serez responsables.* »

Pour les enquêteurs, il ne fait guère de doute que les auteurs de ces textes sont bien aussi ceux des attentats. Pour autant, ils paraissent peu convaincus de l'existence de ce groupuscule « Moutons enragés » et pensent davantage à une nouvelle « opération », sous cette appellation fantaisiste, du mouvement Action directe.

L'union générale des fédérations C.G.T. de fonctionnaires et la fédération C.G.T. de l'équipement condamnent « *avec fermeté les attentats commis à l'encontre des services du ministère des transports* ». L'Union des fonctionnaires « *exige que soit mis fin au climat de violence qui se développe dans notre pays, que toute la lumière soit faite sur ces actes criminels et que les coupables soient identifiés dans les plus brefs délais* ».

● *Le mouvement « Auto-Défense »*, organisation de défense des automobilistes, condamne les attentats. Ce mouvement rappelle qu'il demande la démission de MM. Le Theule et Gérondeau, « *mais non leur extermination* ». La situation actuelle, souligne Auto-Défense, a plusieurs origines : le refus systématique des pouvoirs publics de respecter les règles du jeu démocratique ; le caractère inégalitaire de la répression routière ; la passivité des usagers. Le mouvement rappelle qu'il a toujours conduit son action dans la stricte légalité.

● *Pas de poursuites judiciaires contre l'automobiliste qui renversa Roland Barthes.* — M. Yves Delahaye, conducteur de la camionnette qui avait renversé, le 25 février dernier à Paris, l'écrivain Roland Barthes, décédé des suites de cet accident le 26 mars suivant (*le Monde* du 28 mars), ne sera pas poursuivi en justice.

La première section du parquet de Paris à laquelle avait été transmis le dossier d'enquête sur l'accident, a estimé qu'aucune faute justifiant l'ouverture d'une information pour homicide involontaire ne pouvait être retenue. Le dossier sera donc définitivement clos, à moins que la famille de Roland Barthes ne décide de déposer une plainte avec constitution de partie civile.

TÉMOIGNAGE

Les portiques de Fleury-Mérogis

Nous avons reçu de MM. Franck Balandier et Patrick Chamoiseau, éducateurs de l'administration pénitentiaire, un témoignage sur la mise en service de portiques de détection, à l'usage du personnel et des avocats, au centre pénitentiaire de Fleury-Mérogis (Essonne). Cette mesure intervient alors que l'administration a décidé de faire fouiller les visiteurs, même lorsque le détenu est séparé d'eux par une vitre (le Monde *daté 6-7 avril*).

Fleury-Mérogis, 1er avril 1980. — Le personnel découvre un portique de détection magnétique au contrôle duquel il doit se soumettre. C'est l'heure de la relève pour les surveillants du centre pénitentiaire : le sas d'entrée est bondé; on se bouscule au portillon automatique de détection. Au passage exigu d'une porte en faux teck, ça sonne : le « suspect » doit rebrousser chemin et débarrasser ses poches ou son sac des objets métalliques qui les encombrent. Le moindre trousseau de clefs provoque la « dénonciation électronique ».

Le gros de la troupe s'est soumis au contrôle sans trop rechigner. Seuls, quelques « mauvais éléments » ont refusé de passer sous le nouveau gadget de l'administration pénitentiaire (A.P.) : une poignée d'éducateurs, des assistantes sociales, une secrétaire enceinte craignant l'effet néfaste du portique, un surveillant-chef blessé par cette fouille déguisée.

Avant, pour entrer dans la prison, une simple carte tricolore suffisait. Un laisser-passer permanent. Un gage d'honnêteté et d'intégrité aux yeux de l'administration. D'ailleurs, les enquêtes préliminaires à tout concours dans cette administration contribuaient à faire de tout candidat fonctionnaire un citoyen au-dessus de tout soupçon. C'était au temps où l'automatisation et la robotisation n'atteignaient encore que les détenus : portes aux serrures électroniques, haut-parleurs crachant des ordres anonymes...

Mais, des « objets prohibés » continuaient d'entrer à Fleury. On soupçonna les familles, les avocats. Un portique de détection fut installé du côté visiteurs. Dans sa paranoïa de sécurité l'A.P., non contente de surveiller le détenu et ses alliés potentiels (famille, avocats), se devait de surveiller son allié probable : le personnel. On installa un second portique. Sans le brancher. Pour que la troupe s'habitue. Elle s'habitua. On mit le courant.

La machine fonctionne depuis quelques jours. Ses insuffisances apparaissent. Quant elle sonne, on pose les clefs ou le parapluie. Mais que faire quand le sac la fait sonner ? Les surveillants du sas hésitent. Le gradé ne sait pas. La direction, elle, ne s'est pas préoccupée des détails. Contrairement à la masse de papiers qui accompagne habituellement tout acte, aucune circulaire n'a informé le personnel de l'installation du portique. De son fonctionnement. Des limites de cette fouille.

Sans fouille des sacs, la présence du portique est absurde. Or, toute fouille est illégale si elle n'est pas effectuée par un officier de police judiciaire (O.P.J.). Alors la direction a le choix : soit entrer dans l'illégalité et faire effectuer une fouille des sacs par les surveillants du sas ou par un gradé, soit faire appel à un O.P.J. Le recours à l'O.P.J., s'il s'avère possible, sera un nouveau pas dans la suspicion. Puis ce sera la fouille à corps.

Quand un système se veut efficace, il se rapproche de la machine. Quand un système pénitentiaire, inhumain par définition, applique à son personnel des méthodes qu'il est censé réserver à ceux qu'il détient, ce système devient autonome par rapport à ceux qui l'ont déclenché et n'a plus qu'une exigence : son propre fonctionnement.

En Seine-et-Marne

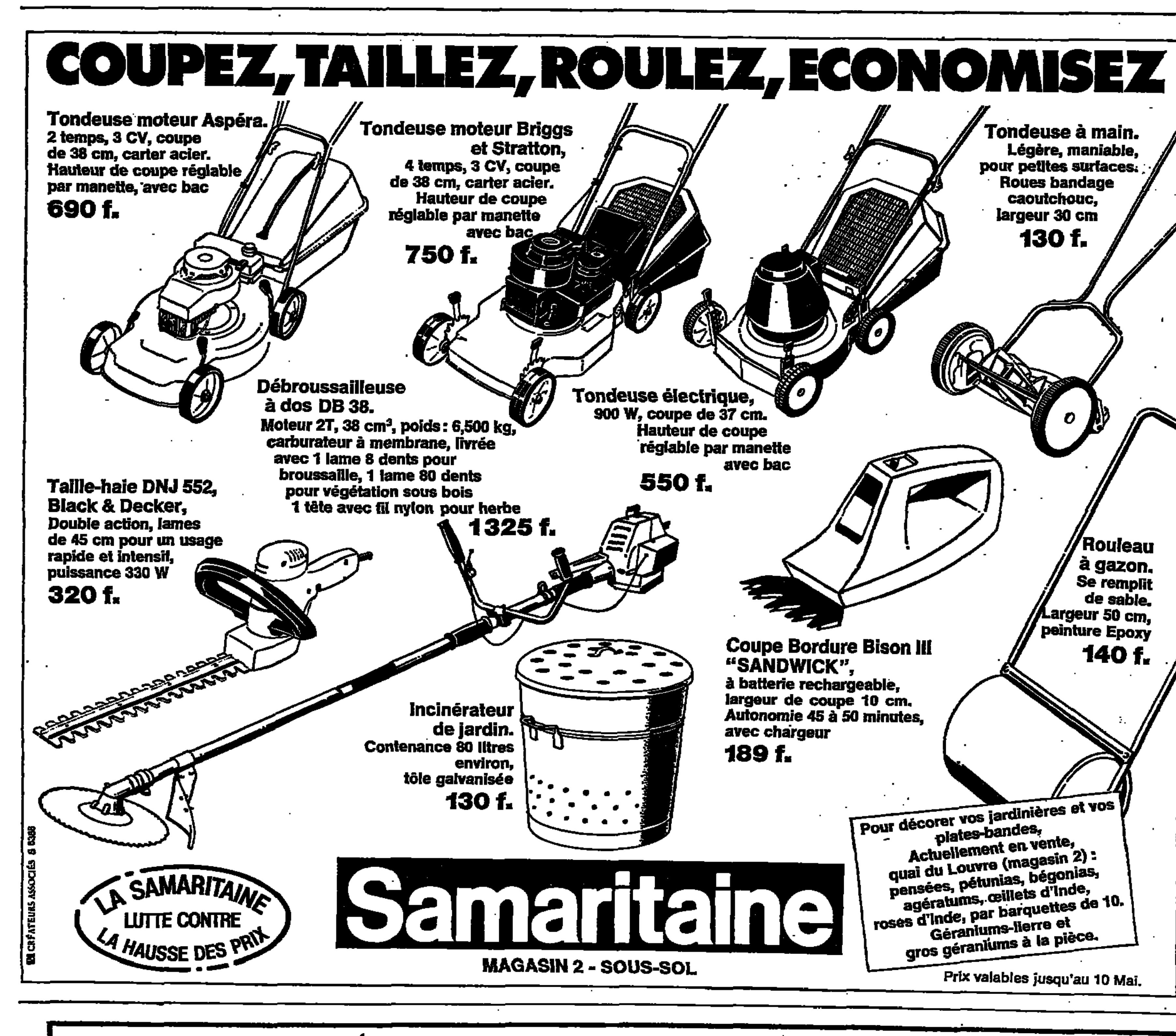
UN JOURNAL EST POURSUIVI POUR AVOIR PUBLIÉ UN TÉMOIGNAGE EN FAVEUR DE LA DROGUE

En janvier 1978, le journal « Expression 77 », journal mensuel de Seine-et-Marne aujourd'hui disparu, publiait, dans son courrier de lecteurs, une lettre anonyme qui rapportait l'expérience personnelle d'un drogué. Après l'ouverture d'une information, le juge d'instruction de Melun rendit un non-lieu. Mais le parquet fit appel et, lundi 14 avril, M. Alain Levionnois, directeur de la publication, professeur d'éducation physique à Bois-le-Roi, a comparu devant le tribunal de grande instance de Melun pour infraction à l'article 630 du code de la santé sanctionnant les provocations par voie de presse à l'usage de la drogue.

M. Levionnois, dont les explications ont été confirmées par un témoin, a rappelé que, en janvier 1978, dans un strict but d'informer le public sur les incidences du problème de la drogue en Seine-et-Marne, le journal avait réalisé une enquête contradictoire. La semaine suivante, le journal recevait d'un lecteur anonyme une lettre d'ailleurs critique et décidait de l'insérer, bien que n'en partageant pas le point de vue.

Le ministère public s'est montré modéré dans ses réquisitions. Il a estimé que dans ce domaine, et si l'on excepte l'apologie proprement dite de la drogue, il est difficile de définir une information objective.

Le défenseur, Me Natali, a insisté pour que M. Levionnois soit relaxé. « *C'est une question de principe engageant la liberté de la presse* », a dit l'avocat, qui a cité pour conclure une déclaration de Mme Pelletier, ministre délégué à la condition féminine, qui souhaite une information « *sereine et contradictoire* » à propos de la drogue. Le tribunal rendra son jugement le 14 mai. — J. C.



FAITS DIVERS

A Marseille

NEUF PERSONNES DE LA MÊME FAMILLE PÉRISSENT DANS UN INCENDIE

(*De notre correspondant*.

Marseille. — Un incendie, probablement consécutif à une fuite de gaz, qui s'est produit dans un immeuble de l'ensemble immobilier « La Cravache », boulevard Michelet, dans le quartier sud de Marseille, a causé la mort de neuf personnes appartenant à la même famille.

Le feu qui s'est propagé par les gaines techniques de l'immeuble, s'est déclaré dans le sous-sol, mercredi 16 avril, peu avant une heure du matin, dans la nuit une heure du matin, dans la nuit. Il a très rapidement atteint le niveau du huitième étage. Tandis qu eles secours s'organisaient et que la plupart des locataires — une cinquantaine — qui avaient gardé fermées les portes de leur logement, devaient être évacués sans mal par les échelles des sapeurspompiers, la famille de M. Abd-el-Kader Belaïd, qui compte dix personnes (les parents et huit enfants), cédant à la panique, ouvrait portes et fenêtres, créant un appel d'air. Effrayée par les flammes et la chaleur, Mme Yamine Belaïd, quarante-et-un ans, sautait dans le vide avec son fils aîné âgé de quinze ans, avan tl'arrivée des secours. L'un et l'autre s'écrasaient sur le trottoir devant l'immeuble, tués sur le coup.

Les sauveteurs devaient découvrir les corps des sept autres enfants Belaïd demeurés dans l'appartement. Les trois plus jeunes, encore couchés, avaient succombé à l'asphyxie. Les quatre autres se trouvaient carbonisés dans le hall d'entrée. Seul M. Belaïd a pu se sauver par le toit et gagner l'escalier de l'immeuble voisin.

Une information judiciaire a été ouverte afin de déterminer les causes du sinistre. — J. C.

● *Attentat manqué contre le palais de justice de Toulouse.* — Un correspondant anonyme, se réclamant de l'organisation Action directe du 27 et 28 mars 1980, a revendiqué à l'A.F.P., lundi 14 avril, la tentative d'attentat commise dans la nuit du dimanche à lundi contre le palais de justice de Toulouse.

LE DOSSIER DU TERRAIN DE RAMATUELLE

Le témoignage de M. Jean-Jacques Dupeyroux

A la suite des articles de James Sarazin sur le dossier des terrains de Ramatuelle (le Monde *du 22 et daté 23-24 mars), M. Jean-Jacques Dupeyroux, qui fut chargé de mission au cabinet de Robert Boulin, ministre du travail et de la participation, nous adresse le témoignage suivant :*

En ce qui concerne Robert Boulin, toute « l'affaire » se ramène à deux questions très précises :

Première question : le 18 juillet 1974, a-t-il acheté les 2 hectares de Ramatuelle en sachant que des tiers ont acquis des droits sur ce terrain ?

Deuxième question : a-t-il, par la suite, effectué des démarches auprès de l'administration pour qu'elle autorise la construction de l'ensemble résidentiel projeté par Tournet et par ses partenaires normands ?

● Du point de vue du simple bon sens, il est totalement invraisemblable que Robert Boulin ait envisagé une seule seconde d'acheter un terrain contestable pour y faire construire une résidence secondaire qui lui coûtera infiniment plus cher que le terrain lui-même. Quel Français l'aurait fait ? Ça ne tient pas debout. Alors. que s'est-il passé exactement ?

En janvier 1974, Tournet propose au futur ministre du travail, avec lequel il est lié depuis des années, de lui vendre ces deux hectares, sans lui dire que l'ensemble dont ce terrain fait partie a été partiellement cédé, l'année précédente, aux consorts Cousin-Camus-Demoge, les « Normands ». En 1973, en effet, Tournet leur a vendu des droits indivis, par deux actes passés chez le notaire desdits Normands, Mᵉ Groult. Actes non publiés.

Et puis, en mai, alors que Boulin n'a pas encore donné sa réponse, car il hésite avec un autre terrain, le même Tournet lui apprend qu'il vient de vendre cet ensemble à une société suisse, Holitour (1) ; c'est à celle-ci, qui en est d'accord, que R. Boulin devra acheter ses 2 hectares. Notons rapidement que Tournet contrôle Holitour, et que les Normands semblent être parfaitement au courant de la cession Tournet-Holitour.

Il est indifférent à R. Boulin d'acheter à Holitour plutôt qu'à Tournet : en revanche, il s'inquiète légitimement de deux questions, comme en témoigne toute une correspondance :

1) Ses projets sont-ils strictement conformes au plan d'urbanisme ? Il écrit au préfet Robert pour s'en informer, soulignant qu'il n'entend pas demander le « *moindre passe-droit* ». Signalons en passant qu'à cette époque il n'est plus ministre et, apparemment, a peu de chances de le redevenir...

2) Cette vente est-elle compatible avec les transactions que Tournet a pu effectuer antérieurement ? C'est un point-clé.

R. Boulin sait que Tournet a conclu, il y a fort longtemps, des compromis de vente qui ont finalement avorté, mais ont donné lieu à des contentieux qui s'éternisent. Jusqu'au dernier moment, puisqu'il lui écrit encore à ce sujet le 11 juillet 1974, il interroge Tournet, ce qui montre qu'en aucun cas il n'entend acheter un terrain contesté. Et, en définitive, comme n'importe quel Français en ce genre de circonstances, il s'en remet à son notaire, Mᵉ Long : les notaires sont faits pour cela.

Mᵉ Long dissipe les appréhensions de son client : les contentieux en cours n'ont, effectivement, aucun intérêt. Mais les ventes de 1973 ? S'il fait allusion à des accords entre Tournet et des Normands, Mᵉ Long donne cependant toute assurance. Pourquoi ?

Une histoire de fous

Il faut ici se référer à un acte capital, malheureusement peu connu : le 30 mai 1974, Mᵉ Groult, notaire des Normands, agissant en leur nom, établit un reçu pour solde de tous comptes *(voir ci-contre)* et l'adresse à son confrère, Mᵉ Long. Au vu de cet acte, qui libère entièrement et Tournet et les terrains, quel notaire aurait hésité une seule seconde à dresser l'acte de vente de la parcelle Boulin ? Et pourquoi ce dernier, auquel son notaire donne tous apaisements, aurait-il conservé l'ombre d'une inquiétude ? Encore une fois, soyons sérieux : il s'agit de 2 hectares de garrigues à 2 francs le mètre carré, et non d'un Velasquez inconnu soumis à trente expertises !

Le 18 juillet, donc, Boulin achète ; pour un prix qui, vérifications faites, n'a rien d'anormal. Et naïvement heureux, sans attendre une heure, il écrit à Tournet pour lui annoncer la bonne nouvelle : « *Maître Long m'ayant entièrement éclairé* », dit-il, l'affaire est conclue !

Or, stupeur, voilà que le lendemain même Mᵉ Long reçoit une lettre d'un autre notaire des Normands, Mᵉ Deshayes, qui le met *en garde contre toute opération* sur les terrains acquis en 1973 par ses clients ! L'affaire tourne à l'histoire de fous ! Un notaire des Normands dit blanc, un autre dit noir ? A-t-on voulu piéger Boulin ? C'est la première idée qui vient à l'esprit, mais la suite ne le confirme pas du tout !

Probablement très ennuyé, Mᵉ Long ne retransmet pas cette lettre à Robert Boulin (2). D'ailleurs, pourquoi s'inquiéterait-il vraiment ? Il apprend par Tournet, qui est aussi son client, que ce dernier et les Normands vont refaire leurs transactions de 1973 et en exclure la parcelle vendue à Robert Boulin. Cet acte rectificatif sera effectivement signé le 27 novembre 1974, toujours chez Mᵉ Groult, sans toutefois qu'apparaisse Holitour, pourtant seul propriétaire depuis avril !

Quoi qu'il en soit, le fait est là : en 1974, on n'a pas cherché à ligoter Boulin, bien au contraire, puisque après cet acte du 27 novembre, sa parcelle, rétroactivement exclue de tous les accords Tournet-Normand, est devenue archi-nette ! Et pour ne pas avoir à lui apprendre qu'elle ne l'était pas absolument quand on lui a vendue, on se garde de parler de cette régularisation à son propriétaire.

Pour être tout à fait exact, il faudrait ajouter qu'à la fin de 1974, pour respecter certaines exigences de l'urbanisme, R. Boulin échange une petite fraction de sa parcelle contre un terrain équivalent, appartenant juridiquement à Holitour, mais qui, lui, est peut-être resté inclus dans les transactions Tournet-Normands : point très obscur, car les données cadastrales sont extraordinairement confuses. De toute façon, il ne s'agit que d'un échange qui ne porte préjudice à personne, la bonne foi de R. Boulin ne fait aucun doute, et cet acte accessoire a encore une fois l'aval du Mᵉ Long.

R. Boulin construit enfin sa villa en 1975, non sans de sérieuses difficultés financières.

● Que s'est-il passé ensuite ? L'administration qui, en 1967, avait donné son feu vert à la construction d'un ensemble résidentiel, a changé de doctrine et rejette désormais tout projet de cet ordre. Ce qui a pour effet de bloquer les transactions Tournet-Holitour-Normands : ces derniers n'achètent que pour construire massivement. Tournet, qui n'a pas perçu toutes les sommes escomptées, ne peut ni avancer ni reculer, car il ne peut rembourser ce qui a déjà été versé : il est coincé. Une seule personne, pense-t-il, peut encore tout arranger et le sauver, en obtenant le permis de construire. Et de se pendre aux basques de Boulin.

Comediante, tragediante ?

D'un autre côté, Robert Boulin, devenu ministre de l'économie et des finances, a fini par apprendre, en 1976, de la bouche de Mᵉ Groult — qui a dû renoncer à son étude, — que Tournet lui a caché pas mal de choses en 1974. Sur le plan juridique, le ministre ne s'inquiète pas vraiment : il fait faire le point par un de ses collaborateurs, qui le rassure entièrement, comme le rassurera plus tard mon éminent collègue et ami Pierre Catala, qu'il consultera en 1979 sur mon propre conseil. Il n'en réagit pas moins avec colère : après diverses péripéties, il saisira même la Direction générale des impôts du dossier et lui demandera de sanctionner les fraudes fiscales que recouvre la vente à Holitour (3), ce qui, notons-le en passant, élimine l'hypothèse inepte d'une complicité initiale entre les deux hommes.

D'autre part, Robert Boulin se refuse toujours, se refuse plus que jamais à « intervenir » auprès des administrations compétentes pour en obtenir le permis de construire tant convoité. Tournet se heurte à un mur et ne cessera de le lui reprocher en termes de plus en plus pressants, de plus en plus violents, allant, en 1978, jusqu'à menacer de se suicider dans son bureau ministériel de la rue de Grenelle. *Comediante, tragediante ?* Rien n'y fait (4).

Mais les Normands, qui ont englouti des sommes considérables dans cette spéculation ratée, s'adressent eux aussi au ministre pour qu'il les dégage de cette impasse. Un geste, une démarche de sa part, tout le monde s'embrasse, et voilà écarté de lui le calice de Ramatuelle...

Cette démarche, R. Boulin s'y refuse. Avec mépris. Qu'il suffise de citer la dernière lettre de Mᵉ Deshayes, du 18 juin 1979, lourde de sous-entendus : « *Si vous maintenez votre décision de ne pas intervenir, il ne restera plus à mes clients que la solution de l'action judiciaire...* » Et R. Boulin de répondre vertement le 23 : « *Ne comptez pas sur moi pour faire pression sur mon collègue de l'équipement pour déroger aux règles du plan d'occupation des sols ni pour me faire le complice, par dérogation exceptionnelle, d'une spéculation immobilière, puisqu'il faut l'appeler par son nom...* » Il voit bien cependant que l'étau se resserre et que sa carrière peut être à la merci d'un scandale auquel son nom serait mêlé, même s'il n'a rien à se reprocher.

Aux esprits forts qui en douteraient encore, nous rappellerons le très vif éloge que le président de la République fit, à Libourne, de son ministre du travail : on croit savoir que ce fut, tout naturellement, après l'examen le plus minutieux de l'affaire de Ramatuelle, déjà sur la place publique.

Une indulgence coupable ?

Alors, un mot pour terminer. D'aucuns se sont étonnés qu'après 1976 R. Boulin n'ait pas rompu de façon radicale avec Tournet. Sans doute aurait-il dû le faire. Mais, au risque de choquer ceux qui croient que tout est simple, je dirai que les sentiments du ministre étaient partagés. Il ne pouvait plus voir en peinture le vieil homme aux abois qui ne cessait de le supplier, de le menacer, de le harceler et qui, s'accrochant à lui, l'entraînerait immanquablement dans sa chute. Mais en même temps il ne pouvait non plus s'empêcher de trouver des excuses à celui qui avait été son ami, de le plaindre au lieu de s'en plaindre, de faire la pesée entre le passé brillant et courageux de Tournet et un présent plus discutable. Il était, dans le fond, et non sans un immense mérite, incapable de lui en vouloir vraiment.

Je ne sais si cette élégance du cœur, que seuls des myopes confondraient avec une indulgence coupable ou suspecte, fut ici excessive. Peut-être. Mais au regard de quoi ? Et qu'importe, maintenant ?

---

(1) On peut penser que le détour par une société suisse était destiné à permettre à Tournet d'éviter l'imposition de la plus-value considérable résultant de la discordance entre le prix auquel il a acheté le terrain et celui auquel il le revend au Normands. Mais, rappelons-le, Boulin ignore cette dernière transaction.

(2) Il ne l'évoquera que beaucoup plus tard, en termes vagues, et sans désigner nommément personne (?).

(3) Fraude réduite à ce stade : Tournet a déclaré un prix de vente un peu trop bas ; mais Boulin entend ne rien laisser passer. C'est à cette rigueur qu'il fera allusion au « Club de la presse », huit jours avant sa mort, en termes voilés.

(4) Pour mieux comprendre l'imbroglio, R. Boulin s'est informé de l'état du plan d'occupation des sols, mais cela évidemment n'a rien à voir avec une « intervention ». D'après ses notes personnelles, il aurait même contacté, pour le mettre en garde M. Michel d'Ornano, ministre compétent.

Le reçu de Mᵉ Groult

Reçu pour solde de tous comptes. Les soussignés : M. Auguste Louis Cousin, industriel, et Mme Odette Chaumont, son épouse, demeurant ensemble à Flers (Orne), rue Saint-Jean, nº 1. *M. Maurice Claude Cousin*, industriel, et Mme Madeleine Lelièvre, son épouse, demeurant ensemble à Flers (Orne), rue Abel-Cornu. M. Jean-Pierre Camus, président-directeur général de société, et Mme Martine Henriette Isabelle Dauphin, son épouse, demeurant ensemble à Caen, rue du Général-Giraud, nº 9. La société Etablissement Veuve L. Demoge et Cie, société anonyme, dont le siège social est à Caen (Calvados), rue du Général-Giraud, nº 9. Représen*tés* par Mᵉ Groult, notaire à Pont-Hébert (Manche), leur mandataire, reconnaissent par les présentes avoir reçu de M. Henri Tournet, demeurant à Es Cubells-Ibiza (Espagne), la restitution de toutes sommes ou avances qui auraient pu être revendiquées par eux, du fait de versements antérieurs. En conséquence les susnommés ne peuvent formuler à l'encontre de M. Tournet la moindre revendication pour quelque raison que ce soit, à la date de ce jour ; Mᵉ Groult le confirmant lui-même.

Lu et approuvé,
Mᵉ GERARD GROULT,
notaire, Pont-Hébert,
à Paris, le 30 mai 1974.

Une lettre de M. Bertrand Boulin

M. Bertrand Boulin nous écrit :

Les deux articles de M. James Sarazin publiés dans *le Monde* des 22 et 23-24 mars, à propos de l'affaire de Ramatuelle, appellent un double commentaire.

Dans l'article intitulé : « Le petit bout de la lorgnette », M. Sarazin écrit : « *(...) ces mises en cause d'affairistes plus ou moins honnêtes croisant le chemin de politiciens plus ou moins limpides, toute cette boue pour en arriver là (...)* » De qui s'agit-il ? S'il y a eu dans le passé des scandales vite étouffés, ce ne fut pas le cas dans l'affaire de Ramatuelle, et l'honneur et l'honnêteté de mon père ne peuvent, en aucun cas, être mis en cause. A moins que James Sarazin n'ait à nous faire des révélations.

Plus loin, il est dit encore : « *... si l'on craignait, en outre, en étalant publiquement tous les replis de l'affaire, de mettre à nu une fois de plus les louches pratiques qui, depuis deux décennies, avec sinon l'aide du moins la caution d'hommes politiques, permettent souvent la réalisation d'opérations fructueuses.* » De quoi parle-t-on ? En tout cas, dans l'affaire de Ramatuelle, personne n'a fait d'opération fructueuse. Cet amalgame m'est resté totalement incompréhensible.

Enfin, il me semblait que dans mon livre, *Ma vérité sur mon père*, j'avais mis un point final à l'idée que le permis de construire avait été obtenu par dérogation. Faut-il répéter à M. Sarazin qu'Henri Tournet aurait obtenu un permis s'il l'avait demandé dans les mêmes conditions que mon père.

Puis-je rappeler, en outre, que mon père a été fortement impressionné par le commentaire — « *ni blanc ni noir* » — de M. Sarazin, et que cela a largement contribué à sa décision de mettre fin à ses jours. Sans doute pouvons-nous une fois de plus méditer des affirmations journalistiques qui expriment plus une opinion qu'elles ne donnent une information.

J'ajouterai à ces propos une conviction et un regret. La conviction, c'est que, j'ai la certitude qu'il y a eu une opération visant à éliminer mon père de la scène politique. J'ai, de plus, aujourd'hui, la certitude que tout a été fait pour étouffer ces responsabilités. Avec succès, car nous ne saurons jamais rien. Il appartiendra un jour ou l'autre aux Français d'*en tirer les conséquences*.

Quand Robert Boulin a été retrouvé dans les étangs de Hollande, quelques-uns d'entre-nous ont cru naïvement que peut-être un changement s'opérerait. La presse, la justice, le monde politique, montraient des faiblesses. Mais bien vite chacun s'est défendu. La presse s'est indignée des attaques proférées contre elle. Pauvre presse, si malheureuse, si vertueuse ! Elle n'avait fait que son devoir, qui est d'informer. Comment pouvait-on l'attaquer ? (...)

A l'idée même que l'on puisse penser que certains hommes politiques aient pu trahir ou faire jouer des intérêts personnels, quelques-uns étaient bouleversés, écœurés. Des hommes comme Pierre Messmer, au moment du procès de Philippe Alexandre, étaient indignés. Comment pouvait-on croire que le monde politique ait d'autres intérêts que ceux de la France ? Ce n'étaient que viles calomnies. Le monde politique est lui aussi innocent. Quant à la justice, il n'était pas possible de croire qu'elle n'ait pas fait ce qu'elle avait à faire. Le « groupe des sages » nous a rassurés. Voyons, toutes ces médisances sont scandaleuses, et la presse, le monde politique et la justice de la France nous ont montré une fois de plus leur rigueur, leur honnêteté et leur courage. Nous nous trompions, et mon père s'est tué pour rien dans une société en perpétuel progrès où les hommes sans scrupules et malhonnêtes sont tous en prison.

Nous voilà rassurés. A moins qu'on ne nous prenne pour des imbéciles. Sans doute pouvons-nous longuement méditer cette réflexion !

DÉFENSE

Plaidoyer pour la bombe à neutrons

II. — Une étrange et nouvelle forme de guerre

par SAMUEL COHEN

Physicien nucléaire et l'un des concepteurs de la bombe à neutrons avec des savants du laboratoire américain de Livermore, M. Samuel Cohen a exposé, en un premier article, comment cette arme peut faire échouer une stratégie adverse fondée sur une agression de blindés (« le Monde » du 16 avril).

Après avoir brièvement décrit les traits essentiels et les avantages de la bombe à neutrons, nous pouvons aborder la question de savoir si cet engin présente un rapport quelconque avec une doctrine capitaliste, communiste ou avec des principes chrétiens.

S'il s'agit de l'attrait que constitue l'arme à neutrons pour des pays capitalistes craignant d'être envahis, les communistes ont eu raison de lui coller l'étiquette d'une « *arme capitaliste* », à travers la propagande insensée de l'Union soviétique pour faire barrage à la bombe à neutrons. Car, utilisée à des fins défensives par les pays capitalistes occidentaux, la bombe préserverait les biens matériels essentiels à ces systèmes politiques basés sur le profit.

En 1961, M. Nikita Krouchtchev décrivait la bombe à neutrons comme « *une bombe au moyen de laquelle il serait possible de tuer les personnes, mais de préserver toutes les richesses* ». « *Voilà*, disait-il, *l'éthique bestiale du plus agressif des représentants de l'impérialisme.* »

M. Khrouchtchev oubliait, évidemment, de souligner que les personnes à tuer n'étaient autres que les forces militaires envahissant les territoires des impérialistes. De même, il négligeait de faire remarquer que les Soviétiques avaient clairement fait entendre qu'ils n'hésiteraient pas à utiliser les armes nucléaires (toutes les armes nucléaires émettent des neutrons) contre les forces qui envahiraient leur territoire. Puisque la bombe à neutrons semble procurer de tels avantages substantiels aux pays capitalistes notoirement attachés à des stratégies défensives (c'est-à-dire les nations européennes de l'OTAN), cette arme pourrait satisfaire aux nécessités doctrinales à la fois politiques et militaires de ces pays. Sans aucun doute, c'est bien une bombe capitaliste.

Des tests soviétiques

Réagissant avec colère à une offre de M. Leonid Brejnev de ne pas fabriquer de bombes à neutrons si les Etats-Unis y renonçaient de leur côté, le président Jimmy Carter déclarait : « *Les Soviétiques savent, et le président Brejnev sait, que l'arme à neutrons est conçue pour être utilisée contre une attaque massive et peut-être écrasante de chars blindés en Europe occidentale et orientale (...). Les Soviétiques n'ont que faire d'une arme à neutrons et l'offre de M. Brejnev de s'abstenir d'en fabriquer n'a aucun sens sur le théâtre européen, et il le sait.* »

Peut-être M. Brejnev et les Soviétiques ne le savaient-ils pas, mais il existe un certain nombre de déclarations officielles soviétiques entendues ces dernières années et signifiant tout le contraire de l'argument de M. Carter. La plus manifeste de ces déclarations émane de M. Brejnev lui-même. Après que M. Carter eut argué de l'inutilité pour les Soviétiques de posséder des bombes à neutrons, M. Brejnev révéla que l'U.R.S.S. avait autrefois testé de semblables dispositifs. A la fin de 1978, s'adressant à un groupe de sénateurs américains, il déclarait : « *Voici plusieurs années, notre « testeur » Korolyov a expérimenté cette bombe. Oui, nous avons fait les tests, mais nous n'avons jamais entrepris la fabrication de cette arme.* »

En supposant que M. Brejnev ait dit la vérité, son affirmation selon laquelle Moscou avait renoncé à fabriquer la bombe à neutrons irait à l'encontre de la logique militaire soviétique, qui plonge ses racines dans les leçons du raisonnement « scientifique lénino-marxiste ». Pour les bombes à neutrons, en particulier, les facteurs militaires, connus depuis longtemps et déterminant les besoins soviétiques en armes nucléaires de combat, indiquent qu'il y a pour Moscou des raisons logiques pour suivre cette voie. Relisons, par exemple, les déclarations d'éminents militaires des académies soviétiques.

Le colonel A. Sidorenko déclare que l'emploi, sans distinction, d'armes tactiques nucléaires « *peut conduire à la formation de vastes zones de contamination, de destructions et de centres de tirs qui nécessiteront des mesures spéciales pour protéger les troupes et traverser des régions contaminées et autres obstacles.* » Le général A. Shovko déclare : « *Vu les conditions qui règnent dans une ville, l'emploi des armes nucléaires doit être limité, attendu qu'elles occasionnent d'immenses destructions, des amas de décombres et des régions presque impossibles, tant pour l'ennemi que pour les troupes amies.* »

Les experts de la guerre blindée, le général G. Biryukov et le colonel G. Melnikov, déclarent que la radiation nucléaire contre le personnel ennemi est considérablement plus efficace, au lieu d'essayer de détruire ses engins militaires. Utiliser la radiation comme engin de mort « *permet d'ôter aux troupes blindées leur puissance de combat et de réaliser en moins de temps une forte économie de munitions, avec haute probabilité destructive* ».

La somme de ces déclarations fait clairement ressortir le besoin logique des bombes à neutrons pour les Soviétiques. Leur emploi, pour faciliter l'avance rapide des forces blindées soviétiques en Europe occidentale, diminuerait visiblement le niveau de destructions physiques, le tir à déployer et la contamination radioactive ; ce qui, par voie de conséquence, réduirait au minimum les obstacles physiques et radiologiques qui ralentissent l'avance.

Si Marx et Lénine vivaient...

L'observation (fin 1978) du maréchal P. Rotmistrov, maréchal en chef des forces blindées soviétiques, confirme le désir des Soviétiques d'acquérir des armes nucléaires, pour des opérations terrestres, ayant des propriétés neutroniques : « *En outre, les effets destructifs des bombes à neutrons étant relativement lents,* écrit-il notamment, *un conducteur de char peut accomplir des missions continues dans la zone d'application des bombes à neutrons, jusqu'au terme de l'avance, objet de sa mission.* »

Si Marx et Lénine vivaient aujourd'hui, nul doute qu'ils trouveraient la bombe à neutrons hautement séduisante pour appuyer les opérations militaires terrestres permettant de réaliser les buts politiques de l'Etat communiste soviétique. Sans doute lanceraient-ils, comme MM. Khrouchtchev et Brejnev de violentes attaques de propagande contre des puissances capitalistes soucieuses d'acquérir les mêmes possibilités.

Toutefois, comme la logique de base marxiste-léniniste est le moteur qui actionne le processus militaire soviétique, les bombes à neutrons — vues dans ce contexte — contiennent sans nul doute les ingrédients essentiels de véritables bombes communistes.

Supposons maintenant que les capitalistes et les communistes viennent à stocker des têtes à neutrons dans leurs arsenaux nucléaires. Supposons aussi que les capitalistes européens en viennent à s'inquiéter de leur survie à un conflit nucléaire, comme l'ont fait les Soviétiques (qui, depuis longtemps, ont mis sur pied un intense programme de défense pour se protéger contre une attaque nucléaire capitaliste), et appliquent des mesures de protection contre les radiations neutroniques. Dans ces conditions, on pourrait envisager une guerre étrangement différente des deux guerres mondiales précédentes ; différente, aussi, de la guerre nucléaire telle qu'elle apparaît dans l'imagerie populaire.

Etrange

Cette étrange et nouvelle forme de guerre ne comporterait que des guerriers. Etrange en vérité, et presque totalement inconnue dans la pensée de l'Occident. Toutefois, les nations occidentales étant en général attachées aux croyances chrétiennes, est-il exact de dire que la guerre d'une aussi étrange complexité serait presque totalement inconnue dans la pensée chrétienne occidentale courante ?

Les premiers Pères chrétiens avaient des vues très fermes sur la moralité de la guerre. Tout en reconnaissant que les forces militaires étaient à la fois nécessaires et légitimes, ils considéraient l'emploi de ces forces comme soumis à des contraintes morales. Dans cet ordre d'idée, ils distinguaient entre les guerres justes et les guerres injustes. La doctrine, telle qu'elle a été instaurée par saint Ambroise et par saint Augustin (tous deux vivaient au quatrième siècle), stipulait que les guerres justes seraient limitées, de même que les lieux des batailles, et que les populations civiles seraient exclues des zones de combat.

Si les capitalistes et les communistes devaient inclure dans leurs arsenaux les bombes à neutrons, il serait possible de livrer les guerres conformément aux préceptes de la morale chrétienne. Dans ce sens, les bombes à neutrons pourraient être désignées comme des bombes chrétiennes.

Au Vatican

Cependant, les préceptes de la morale de l'Occident capitaliste sur la guerre entravent une telle possibilité, car les Occidentaux considèrent (sauf peut-être la France) que la guerre nucléaire est, par essence immorale et impensable. Ce n'est pas le cas des Soviétiques (qui professent un dédain affiché du christianisme qualifié d'« *opium des masses* »). Les Soviétiques considèrent les armes nucléaires comme véritablement « *révolutionnaires* » et, pour citer l'académicien militaire, le général A. Milovidov, ils accusent les « *idéologies de l'impérialisme* » de vouloir torpiller les thèses marxistes-léninistes révélant les liens entre la politique et la guerre.

A plusieurs reprises, j'ai été invité officiellement à Washington pour témoigner, au cours des débats de 1977-1978, sur la bombe à neutrons, malgré le rôle que j'avais précédemment joué dans le développement de ces armes avec lesquelles je m'identifiais comme on le sait. L'été dernier, j'ai cependant été appelé au Vatican (pendant l'investiture de nouveaux cardinaux) comme invité d'honneur du cardinal Agostino Casaroli. J'ai été présenté au pape Jean-Paul II et à un certain nombre de prélats comme étant le père de la bombe à neutrons. Tout cela fait que je me suis demandé si les chrétiens américains en fonction à Washington et les prêtres de l'Eglise catholique au Vatican pouvaient avoir des différences de vues fondamentales sur les questions de guerre et de paix à l'âge nucléaire.

FIN.

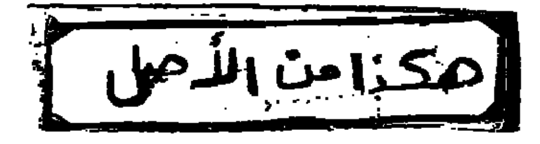
L'EMPLOI DE L'ARME NUCLÉAIRE EN MER

A propos de l'emploi en mer, et notamment en océan Indien (*le Monde* du 16 avril), de l'arme atomique tactique par la France, des coupes ont rendu incompréhensibles des déclarations datant de 1977 du général Méry, chef d'état-major des armées.

Voici l'intégralité de ses propos :

« *On peut envisager, me semble-t-il, deux cas d'emploi maritime. Le premier à partir d'une mer bordant le continent européen : on aboutit alors à un concept assez proche de celui du théâtre centre-Europe, c'est-à-dire qui lie étroitement l'emploi de l'arme nucléaire tactique à celui de la force nucléaire stratégique.*

» *Le second cas serait d'un théâtre maritime éloigné, voire très éloigné, du territoire national, par exemple l'océan Indien. Il est bien certain qu'on se trouverait alors en présence d'un nouveau concept qui s'apparenterait plutôt à celui des grandes puissances, puisqu'il pourrait s'agir d'utiliser des armes tactiques en évitant de déclencher les forces stratégiques, dans divers types d'action du genre intimidation ou rétorsion.* »



bombe à neutrons
ouvelle forme de guerre

Grande Bretagne, la saveur d'un autre continent.

Pour quelques jours, pour quelques semaines et pour bien moins cher que vous ne le pensez, changez vos habitudes et vivez comme un Anglais. A 30 km de chez nous, c'est un mode de vie à 1000 lieues du nôtre. Découvrez-le, c'est bon.

Logez chez l'habitant

Trois solutions.
- La plus économique et la plus distrayante, le "Bed and Breakfast". Pour 45 F environ, de nombreuses familles anglaises mettent à votre disposition une chambre confortable, et vous servent un copieux petit déjeuner. Les panneaux B & B vous les signalent. Vous pouvez également réserver en contactant les Tourist Information Centres.
- Une autre formule: les vacances à la ferme. Beaucoup y voient les "vraies" vacances: campagne, produits du terroir... Consultez la brochure "Stay on a farm". Une semaine, chambre et petit déjeuner: environ 360 F.
- Enfin, pour les indépendants, la location de maisons. Chaumière anglaise, ferme galloise, chalet écossais, faites votre choix.

Dormez comme un Lord

Si loger chez l'habitant ne vous paraît pas la formule idéale, sachez que de nombreux manoirs et châteaux historiques ont été transformés en hôtels. Ils sont indiqués dans la brochure "Castle and Country House Hotels".

Goûtez au Yorkshire pudding

Des restaurants pour tous les prix, tous les goûts sont recommandés dans la brochure "Britain: Hotels and Restaurants". Des panonceaux annoncent les restaurants offrant des spécialités régionales: "Taste of England": steak and kidney pudding, shepherd's pie, apple pie, "Taste of Scotland": haggis, finnan haddock, Cock-a-leekie, "Taste of Wales": "home-made bread" servi avec les "eggs and bacon", truite, saumon, agneau gallois.
Allez aussi déjeuner dans les pubs et commandez un "Ploughman's lunch" pour environ 10 F, arrosé d'une pinte de bière.



Changez de "culture"

Quelques manifestations parmi les plus britanniques:
- en Angleterre: le festival international de Bath, concerts, chœurs, expositions artistiques et architecturales.
- En Ecosse, le festival d'Edimbourg: opéra, musique, danse, théâtre. Et les Highlands Gatherings. Dans chaque village, c'est la fête des clans: kilts, danses et cornemuses.
- Au Pays de Galles: l'International Eisteddfod, événement culturel dont l'origine remonte au 10ème siècle.

Marchez sur les pelouses

La Grande-Bretagne est un jardin ouvert à tous, et les Anglais des amoureux de la pelouse. Contrairement aux jardins à la française, ils ont créé des espaces dont l'harmonie repose sur l'agencement des pelouses, des arbres et des lacs.



Randonnée à cheval à Tarn Hows dans le Lake District.

Marcher sur ces pelouses, parcourir des jardins comme Blenheim Palace ou Chatsworth House, c'est faire un saut dans le passé, au cœur des tableaux de Poussin ou de Lorrain.

Découvrez une autre Histoire

Cette année, changez, faites le "Grand Tour of Scotland", 700 km de beauté et 4000 ans d'histoire ponctués par la visite de 6 magnifiques châteaux,



Powis castle.

Glamis, Blair Castle, Cawdor, Inveraray, Scone Palace, Hopetoun House. Certains d'entre eux sont toujours habités par leurs propriétaires et tous regorgent d'intrigues, de guerres, de romances, qui sont maintenant l'Histoire.

Initiez-vous à tous les sports

En Grande-Bretagne, les sports se pratiquent à des prix très raisonables.
- Initiez-vous au golf: 35 F le parcours.
- L'équitation: manège ou randonnée: 25 F environ l'heure.
- La pêche: petits hôtels et auberges vous cèdent leur droit de pêche en rivière.
- Le tennis: la Grande-Bretagne est le pays du tennis sur gazon.

N'oubliez pas que les parcs nationaux offrent de superbes promenades. Guides et cartes dans les "Tourist Information Centres".

Bon à savoir

– Les liaisons vers l'Angleterre.
- Normandy Ferries, P & O Ferries assurent 240 traversées hebdomadaires entre Le Havre/Southampton, Boulogne-sur-mer/Douvres et Ostende/Londres.

Big Ben Tour, son service de tourisme offre plus de 30 possibilités de séjour et circuits en Grande-Bretagne.
- Avec votre voiture, les car-ferries Sealink vous emmènent de Boulogne et Calais à Douvres et Folkestone, de Dunkerque à Douvres, de Dieppe à Newhaven et de Cherbourg à Weymouth. Les aéroglisseurs Seaspeed traversent la Manche de Boulogne et Calais à Douvres.
- Townsend Thoresen vous offre le choix entre Cherbourg ou Le Havre/Southampton ou Portsmouth, Zeebrugge/Felixstowe vers le Nord de l'Angleterre et l'Ecosse, Calais/Douvres en 75 minutes, la traversée en car-ferry la plus rapide vers la Grande-Bretagne.
- Brittany Ferries propose à tous ses passagers effectuant un aller-retour en voiture sur ses lignes, Saint-Malo/Portsmouth ou Roscoff/Plymouth, 4 nuits pour 100 F dans les "Bed and Breakfast". Cette promotion exclusive se trouve dans la brochure "Brittany Ferries".
- République Tours propose des week-ends, des séjours, des circuits en voiture, autocars ou motor-home.

Au départ de Paris et de toute la France, par avions affrétés ou lignes régulières, bateaux ou hydroglisseurs, bref le programme le plus complet pour visiter l'Angleterre, l'Ecosse ou Jersey.

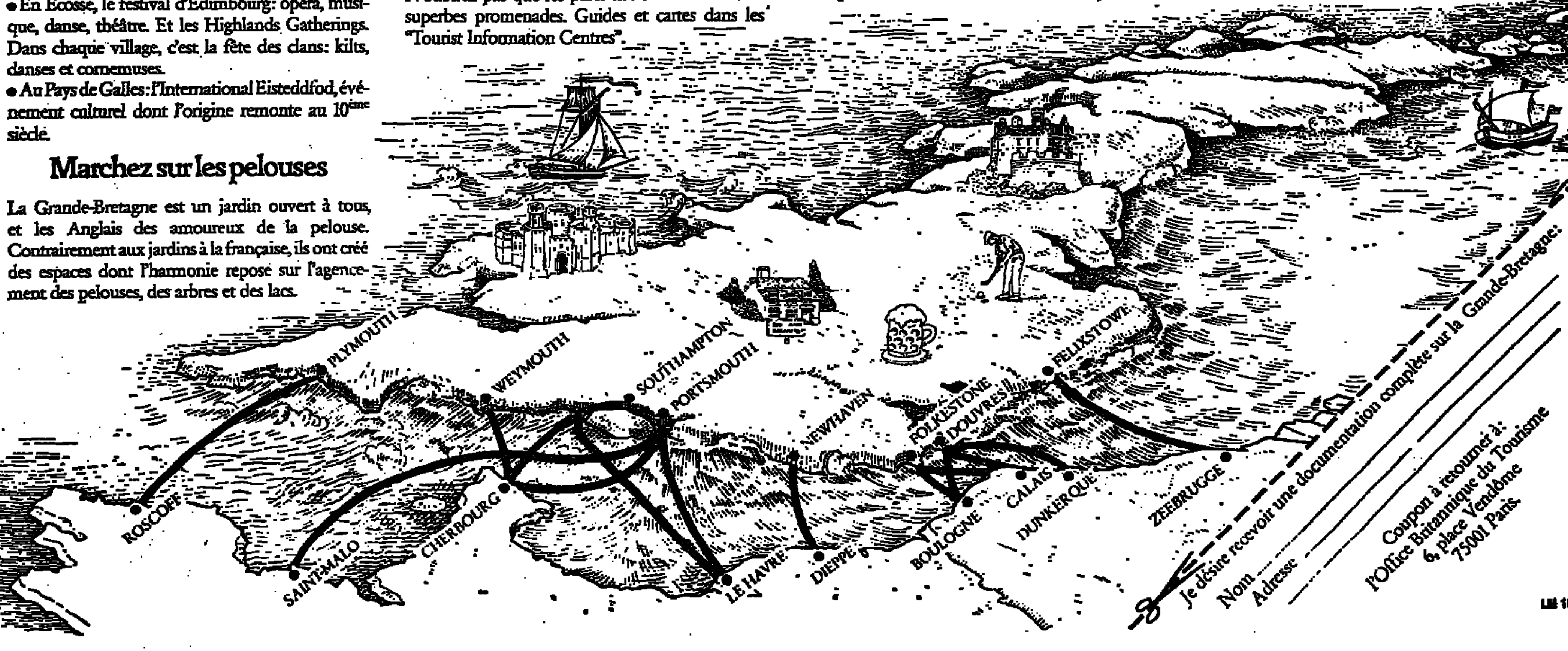
– Les transports.
- Le car: le forfait "Coach Master Pass" offre un kilométrage illimité sur le réseau d'autocars express.
- Le train: si vous voyagez avec votre voiture, une solution simple et pratique; le Motorail.

– le "Britrail Pass" est un forfait pour un kilométrage illimité sur le réseau ferroviaire du Royaume-Uni. A acheter en France, car il n'est pas vendu en Angleterre (à partir de 390 F la semaine).

– Le "Travel Pass" est un forfait qui permet d'utiliser les réseaux d'autocars, trains et ferries dans les îles et les Highlands écossais.
- La bicyclette: un moyen de locomotion très prisé des Anglais. Location: 38 F la journée. Transport gratuit sur la plupart des trains de British Rail.

– Informations pratiques.
- Monnaie et change: vous obtiendrez le meilleur taux de change en vous adressant aux principales banques. Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 9 h 30 à 15 h 30.
- Les prix anglais: empruntez les autoroutes sans payer, c'est gratuit. Shopping, logement en "Bed and Breakfast" et pubs sont à des prix très compétitifs. Un autre avantage que vous apprécierez: le coût de l'essence.
- Shopping: traditionnellement, les magasins sont ouverts sans interruption jusqu'à 17 h 30. Dans certaines grandes villes, une fois par semaine, ils restent ouverts plus tard.
- Centres d'information touristique: où que vous soyiez, ils sont à votre disposition de 9 h à 17 h 30 pour vous renseigner.

BRITAIN
Un autre continent



LM 16.4

PRESSE

DÉMISSION DE M. JEAN MAMERT DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉDITIONS MONDIALES

M. Jean Mamert, vice-président-directeur général des Editions mondiales (groupe Del Duca), vient d'adresser sa lettre de démission au conseil d'administration de la société. Cette décision ne serait pas sans rapport avec l'orientation que les nouveaux propriétaires des Editions mondiales entendent donner au groupe.

Ancien chef de cabinet de M. Michel Debré, premier ministre, il était entré dans le groupe Michelin en 1972, qu'il quitta pour devenir ensuite directeur général des Editions mondiales, en janvier 1978.

A l'automne 1979, Mme Del Duca, P.-D.G. des Editions mondiales, cédait la majorité des actions du groupe à une filiale de la B.N.P. et à quatre compagnies d'assurances (*le Monde* du 8 novembre). Le 27 février dernier, on apprenait que Mme Del Duca céderait, en juin 1980, la présidence du groupe à M. Anatole Temkine, coprésident d'Essilor.

● *L'hebdomadaire « Télé-Star »* a un nouveau directeur général : M. Claude Darcey. Ancien directeur de l'information à R.T.L. — station de radio propriétaire de *Télé-Star*, — M. Claude Darcey était déjà en fait coresponsable du magazine spécialisé depuis janvier 1979

La diffusion de *Télé-Star*, lancé il y a un an et demi, atteindrait environ cinq cent soixante mille exemplaires.

LA FAUSSE SORTIE D'ANDRÉ FROSSARD

M. André Frossard a fait sa « rentrée » dans *le Figaro*, le mardi 15 avril, une rentrée qui, finalement, n'était qu'une fausse sortie, comme on dit au théâtre. Sous le titre « Cheval de retour », l'impénitent « cavalier seul » rend son coursier imaginaire responsable de son intention de faire retraite... au *Matin de Paris*.

Une grève de vingt-quatre heures ayant été déclenchée, on s'en souvient, par les collaborateurs de ce quotidien pour s'opposer à ce transfert — « *événement sans précédent* », note André Frossard, — ce dernier conclut : « *Démonté quelque temps, je reprends aujourd'hui ma chevauchée solitaire, songeant qu'il y a des gens décidément qui n'aiment pas les bêtes ; c'est à gauche qu'on les trouve, je le saurai désormais et je le ferai comprendre à mon cheval.* »

ÉDUCATION

La Fédération Cornec et la C.F.D.T. constatent leur « analyse convergente » tandis que le S.N.I. s'adresse aux parents d'élèves

La C.F.D.T. et la Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.), que préside M. Jean Cornec, ont publié un communiqué commun au terme d'une rencontre entre des représentants des deux organisations le 15 avril.

Les deux organisations ont « *constaté leur analyse convergente sur l'importance de l'enjeu que représente tout particulièrement dans l'immédiat la carte scolaire. En effet, le pouvoir l'utilise dans une optique de réduction du potentiel éducatif, alors que la baisse démographique pouvait permettre d'améliorer, notamment pour les plus défavorisés et les élèves en difficulté, la qualité de l'enseignement et la réalisation de véritables mesures de réduction des inégalités.*

(...) » *La C.F.D.T. et la F.C.P.E. en fonction de leur spécificité, appellent à assurer le succès de la journée « écoles désertes » du 26 avril, décidée par la F.C.P.E., temps fort pour les parents et les travailleurs de l'action en cours. Elles réaffirment leur soutien aux luttes actuelles des personnels de l'éducation.* »

Ce texte fait suite à une démarche de M. Cornec en direction des trois centrales syndicales C.F.D.T., C.G.T. et F.O., à qui il a demandé de soutenir l'action du 26 mars.

Pour expliquer aux parents d'élèves pourquoi il fera grève les 24 et 25 avril, le SNI, de son côté, s'adresse directement à eux sous la plume de son secrétaire général.

« *Nous sommes contraints d'avoir recours à l'arrêt de travail. Nous le regrettons bien sincèrement et en mesurons les désagréments*, explique M. Guy Georges. *Mais notre conviction est grande ; car notre geste a pour seul motif d'obtenir de meilleures conditions de travail scolaire pour nos élèves, pour vos enfants.* »

Après avoir développé la revendication de son syndicat en faveur d'une diminution des effectifs par classe, il ajoute : « *Nous savons que nous vous créerons peut-être des dérangements pour la garde de vos enfants ; vous devez savoir que nous abandonnons deux journées de salaire.* »

Cette lettre a été adressée à toutes les sections du SNI qui en feront l'usage qu'elles voudront, mais pas à la Fédération Cornec.

C. A.

Innovation dans un établissement privé à Paris

Des « terminales » du soir

Une expérience originale dans l'enseignement à Paris : deux ou trois classes de terminales (préparation aux baccalauréats des séries D [mathématiques et scineces de la nature], B [économique et social[et peut-être A [lettres]) fonctionneront le soir, à partir de la rentrée de septembre. Les cours auront lieu de 18 heures à 22 heures du lundi au vendredi, ainsi que le samedi matin.

C'est un établissement privé sous contrat d'association qui prend cette initiative : l'école Saint-Sulpice. Bien qu'installé dans un quartier « intellectuel » — le sixième arrondissement, — l'établissement affirme recruter ses six cent quatre-vingts élèves de second cycle dans des milieux sociaux plus modestes que ceux des élèves des autres établissements de l'arrondissement, « *le lycée Montaigne compris* », précise le directeur, M. Guy Ring. Comme tous les proviseurs de lycée, M. Ring a constaté qu'à dix-sept - dix-huit ans, nombre de jeunes arrêtent leurs études soit par obligation familiale, soit pour des raisons personnelles, par désintérêt souvent passager pour l'univers scolaire. L'école Saint-Sulpice veut pouvoir les accueillir lorsqu'ils souhaitent se remettre à étudier. Ces « terminales du soir » pourraient éventuellement s'ouvrir à des adultes.

L'atout de la formule réside aussi dans le fait qu'il ne s'agira pas de cours du soir assurés par des enseignants bénévoles plus ou moins qualifiés. « *Le bénévolat, ça ne dura jamais longtemps* », a constaté M. Ring. Ce sont les professeurs de l'école, donc contrôlés par l'éducation nationale puisque l'établissement est sous contrat avec l'Etat, qui choisiront d'assurer l'enseignement en fin de journée. Ils feront ainsi leur service normal, sans supplément de salaire ; un accord est intervenu à ce sujet entre la direction de l'école et les représentants des syndicats C.F.D.T., C.G.C. et C.F.T.C.

M. Ring estime que les élèves de ces classes du soir non seulement ne devront pas être pénalisés, mais auront besoin d'être encouragés. Les frais de scolarité prévus pour ces classes avoisineraient 150 F par trimestre, c'est-à-dire sensiblement moins que pour les autres élèves (800 F par trimestre).

L'établissement n'en est pas à sa première innovation pédagogique. En mathématiques, sciences physiques, langues vivantes et en éducation physique et sportive, les classes de seconde sont organisées en « *groupes de niveaux* » : chaque élève appartient à un groupe différent selon les matières. Il peut en changer selon qu'il progresse ou faiblit. L'avantage est qu'il n'est pas « étiqueté » faible, une fois pour toutes et dans toutes les disciplines. Cette formule avait la faveur des chercheurs de l'Institut national de recherche pédagogique qui, sous la direction de M. Louis Legrand, avaient établi qu'elle était la plus appropriée, entre les anciennes filières et les tâtonnements actuels en matière de soutien et d'approfondissement. A l'école Saint-Sulpice, en outre, les classes de seconde sont « indifférenciées » comme elles le seront en 1981 dans les lycées de l'enseignement public. Et tous les élèves ont la possibilité de suivre des cours de sciences économiques et sociales.

C. V.

★ Ecole Saint-Sulpice, 68, rue d'Assas, 75006 Paris. Téléphone : 548-12-68 et 548-91-08.

● *La grève des personnels non enseignants de l'éducation.* — Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) a déposé un préavis de grève des personnels administratifs et de service pour les lundi 28 et mardi 29 avril.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

emplois internationaux

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi — offres d'emploi

ROBERT BOSCH (France) S.A.

Groupe BOSCH
— Equipements automobile
— Appareils ménagers
— Radio - Téléphones
— Caméras et projecteurs Bauer

recherche

contrôleur de gestion

MISSION :
- comptabilité analytique complète dans différents secteurs d'activités de l'entreprise
- suivi budgétaire des frais, stocks, investissements, etc..
- établissement des comptes d'exploitation et tableaux de bord
- participation à l'élaboration des prévisions budgétaires.

Formation : supérieure de type Sciences Economiques.

Connaissance de l'allemand vivement appréciée.

Expérience : débutant ou 2 à 3 ans d'expérience dans fonction similaire.

BOSCH

Adresser CV manuscrit, prétent. et photo au Département Gestion du Personnel, 32, avenue Michelet 93404 SAINT-OUEN.

IMPORTANTE SOCIETE INFORMATIQUE
BANLIEUE SUD DE PARIS recherche

Ingénieur d'Etudes position II

Agent Technique Principal

2 à 3 années d'expérience sont nécessaires dans les domaines suivants :
UNITES CENTRALES — MEMOIRES — MICROPROCESSEURS
Bonne connaissance du langage assembleur appréciée.

Ingénieur d'Etudes position II

Une expérience d'une ou deux années dans le domaine des alimentations est requise.

Plusieurs Ingénieurs logiciels position II

Les candidats retenus (débutants ou ayant quelques années d'expérience) participeront à la conception et au développement de logiciels de base.

Adresser C.V. et prétentions sous No 53800, CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

---

habitat

recherche dans le cadre de son expansion

2 COLLABORATEURS COMMERCIAUX

Chargés de développer la clientèle Collectivités.
PROFIL : 25/28 ans ● expérience vente indispensable ● Bac ou Bac+2.
L'activité s'exerce à Paris et en région parisienne.
Salaire fixe + commissions.
Adresser C.V. et prétentions à HABITAT RN 13 - 78630 ORGEVAL.

habitat

DIRECTEUR COMMERCIAL
200.000 F

Equipements Electroniques
Proche banlieue Sud Paris

Une société américaine (C.A. 60 millions de dollars, 650 personnes), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de métaux purs (or, argent, aluminium...) et d'équipements destinés à l'industrie électronique, recherche un DIRECTEUR COMMERCIAL pour sa filiale française (40 p.), qui assure, pour l'Europe, une production de métaux purs et diffuse, au plan national, les équipements importés des Etats-Unis. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de définir les budgets et objectifs commerciaux et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre. Il suivra les marchés existants avec estimation de leurs besoins futurs et il prospectera les marchés potentiels. Il définira, animera et contrôlera les activités de la force de vente. Il suivra l'évolution de la concurrence. Le candidat retenu, âgé d'au moins trente-cinq ans, de formation supérieure commerciale et parfaitement bilingue français/anglais (allemand souhaité), aura impérativement exercé des fonctions de « Manager » commercial dans une P.M.E. fabriquant et diffusant des produits industriels. La connaissance du secteur électronique (circuits intégrés) est vivement souhaitée.

Ecrire sous la référence 335 MA.

G.R.H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Pour correspondre parfaitement au profil idéal du jeune collaborateur recherché, il faudrait avoir :
— une formation scientifique et technique de haut niveau (ingénieur A. et M. ou équivalent) ;
— un goût prononcé pour les contacts humains, confirmé par :
— une expérience de quelques années dans la visite de la clientèle pour la vente des biens industriels d'équipements ;
— une connaissance pratique des langues Anglaise et Allemande.

Si vous vous croyez suffisamment ressemblant, une Société très connue dans l'importation et la distribution des BIENS D'EQUIPEMENT (principalement MACHINES-OUTILS) est susceptible de vous offrir un poste de

RESPONSABLE DE PRODUITS

chargé en particulier de développer ses ventes de machines à usiner par électro-érosion.

Adresser toutes candidatures sous n° T 019.320 M à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

MSL international

73, boulevard Haussmann 75008 PARIS - Tél. (1) 266.04.93.
94, rue Servient Le Mercure 69003 LYON - Tél. (7) 862.08.33.

Directeur général
300 000 F + — *Paris*

Un groupe international, dont le siège est en Grande-Bretagne, réalisant dans le monde entier un chiffre d'affaires de plusieurs milliards de francs, recherche le directeur général d'une de ses filiales françaises leader dans la fabrication et la distribution de biens industriels destinés à l'industrie pétrochimique. Totalement responsale de la stratégie marketing et technique, ainsi que de l'établissement des budgets et leur réalisation, des plans à long terme et du développement de la société, il coordonne l'ensemble des services et rend compte à la direction du groupe. Ce poste sera confié à un diplômé de l'enseignement supérieur technique (ECP, AM, etc...), âgé de plus de 38 ans, ayant déjà l'expérience du management d'au moins 200 personnes et familiarisé avec les problèmes posés par des produits de haute technicité destinés aux secteurs de la pétrochimie et de l'ingenierie. Il aura l'expérience de la responsabilité d'une unité autonome. Anglais courant indispensable. Voiture de société. Ecrire à Bernard Mangou - Réf. M 2319 (Paris).

Directeur technique
220 000 F + — *Paris*

Filiale d'un puissant groupe industriel, une société spécialisée dans la production et la vente d'appareils électroniques d'exploration, recherche un directeur technique pour l'un de ses principaux départements. Dépendant du directeur de celui-ci, il sera responsable de l'étude et du développement des produits dont il assurera le suivi jusqu'au contrôle final en apportant son assistance technique à la fabrication. Il animera pour ce faire une équipe d'une trentaine d'ingénieurs d'études, agents techniques et dessinateurs et gèrera un budget de plusieurs millions de francs. Agé d'au moins 35 ans, ingénieur grande école (Normale Supérieure, Physique et Chimie, ESE, Centrale, IEG, etc...), ayant une bonne connaissance de la métallurgie des métaux réfractaires et des traitements haute température, il aura une expérience études et développement, et si possible, fabrication dans une activité faisant intervenir les techniques du vide et de l'ultravide et les problèmes thermiques (évacuation de la chaleur). Une expérience dans l'industrie spatiale serait appréciée. Le poste devrait déboucher à court terme sur d'importantes responsabilités opérationnelles. Ecrire à Yves Blanchon - Réf. M 9305 (Paris).

Financial controller
180 000 F. — *Lyon*

An international group, manufacturing and selling electronic equipment for industrial and scientific applications seeks a financial controller to join a small management team directing the expansion of the French operation. In addition to taking overall responsability for the complete accounting function the financial controller will be expected to contribute significantly to development of the company as a member of the management team. Ideally, the person concerned will be professionaly qualified (expert comptable or ESC + DECS) and have worked in a manufacturing industry for a minimum of two years. It is essential that the candidate will have worked in an international environment and be fully conversant with U.K. and/or U.S. accounting procedures and be especially aware of the value of timely and accurate management information, both at local and parent company levels. A reasonable fluency in English is required as the successful candidate will play a key roll in communications with U.K. management and in marrying both U.K. and french fiscal accounting and reporting requirements. Write to Pierre Rigollier - Réf. M 10206 (Lyon).

Discrétion totale assurée.



emplois régionaux

MATRA

recherche
pour son Centre de Production situé à
SIGNES
(Var 20 km de TOULON - 210 personnes)

INGENIEUR ADJOINT AU CHEF DU SERVICE METHODES

(douze personnes)
(INSA, ENI...)

- Il représente le centre de production auprès des bureaux d'études de Vélizy, il assiste ceux-ci dans la conception du produit, et les oriente vers le meilleur compromis définition fabrication.
- Il assure la liaison permanente entre le centre de production et les divers services techniques de la société (études - industrialisation - prototypes...).
- Il prend en charge les problèmes techniques ponctuels.
- Il a quelques années d'expérience acquise dans l'industrie mécanique de précision (qualité aviation) dans des fabrications de petite et moyenne série.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo à
MATRA 83870 SIGNES.

SOCIÉTÉ DE MÉCANIQUE AUTOMOBILE

Plus de 100 personnes
Filiale d'un groupe très important implanté à 15 km de St-Quentin (Aisne)
offre le poste de

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT

à INGENIEUR DIPLOME des ARTS et METIERS ou équivalent.

— Agé de 30 ans minimum.
— Possédant un goût marqué pour le management.
— Expérience industrielle à une telle Fonction très souhaitable.

Connaissance de l'Anglais.

Le candidat retenu aura une très large délégation tout en bénéficiant d'une assistance technique et administrative.
● Poste évolutif dans le groupe.
● Bonne rémunération.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. photo et prét. à n° 54.270, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris 01, qui transm.

OFFICE NATIONAL D'ETUDES ET DE RECHERCHES AEROSPATIALES
recherche

UN INGÉNIEUR
GRANDES ECOLES
FORMATION : SUP-ELEC-RC ou équivalents.
Pour participer à des études d'avant-projet, à des mesures radioélectriques, leur dépouillement et leur interprétation.

Adresser C.V. + photo à la « Direction du Personnel », 29, av. de la Division-Leclerc, 92320 CHATILLON.

Bureau d'Etudes, Paris (8e) (Mo Miromesnil) recherche

INGÉNIEUR DÉBUTANT
Formation mécanique, ESME, ETACA ou équivalent.
Ecrire avec C.V., références : No T 019303 M REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Institut National de la Recherche Agronomique recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
Niv. DUT pour mise en place et maintenance d'une application de gestion budgétaire.
Adr. C.V., photo + prétent. : I.N.R.A. - M. BOUSSET, 11, rue Jean-Nicot - PARIS-7e.

CONCESSION AUTOMOBILES PARIS (11e) recherche

CHEF COMPTABLE
CONFIRME
Expérience automobile souhait. Ecr. avec C.V. détaillé + prét. à A.M.P., sous référ. 9.152/AL, 40, r. Olivier-de-Serres, Paris-15e qui transmettra.

D.D.E. 92 RECHERCHE

2 TECHNICIENS SUPÉRIEURS
niveau Bac Math ou Techn. connaissance en traitement des eaux résiduaires ou en mesures et en hydraulique.

1 CADRE SUPÉRIEUR
fin d'études d'ingénieur connaissance gestion, transmissions, utilisat. microprocesseurs.
D.D.E., 167, av. Joliot-Curie, 92013 NANTERRE Cedex

Pour mission longue durée comportant déplacements fréquents au MOYEN-ORIENT

UN INGÉNIEUR
INSTRUMENTATION

UN INGÉNIEUR
PROCESS
Anglais indispensable.
Tél. pour R.-Vs. : 526-11-09.

IMPORTANT GROUPE TRAVAUX PUBLICS

recherche pour la

Région BRETAGNE
UN CHEF D'AGENCE TRAVAUX

CANALISATIONS, GÉNIE CIVIL, TRAVAUX DIVERS

Formation Ecole Ingénieur ou expér. confirmée.
Aptitudes technico-commerciales et gestion de travaux indispensables.
Poste à pourvoir avant le 1er septembre 1980.

Adr. C.V., photo et prétent., sous numéro 53.773, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

URGENT
LE CRÉDIT MUTUEL
recherche

COMPTABLE CONFIRMÉ

D.E.C.S. ou EQUIVALENT
pour l'AUVERGNE (CLERMONT-FERRAND)

● Il sera responsable administratif et financier de la nouvelle fédération (4 départements).
● Il aura effectué 5 ans minimum dans un cabinet d'expertise et aura 1 à 2 ans de révision et d'organisation (indispensables).
● Il sera chargé de l'organisation comptable de la caisse fédérale et des caisses locales (à créer), des procédures d'animation, de contrôle et de suivi.
● Il devra développer et adapter son outil de travail.
— Sens des responsabilités,
— Disponibilité sur les 4 départements et adhésion du système entraînant un certain engagement personnel sont impératifs.

Toutes candidatures sont à adresser à :
J.-C. LACAUSSADE, Confédération Nationale du Crédit Mutuel, Fédération Auvergne-Bourbonnais, 29, av. Mac-Mahon, 75017 Paris.

GROUPE ELECTRONIQUE INTERNATIONAL
recherche dans le cadre de son Service Etudes, pour ses ACTIVITES EXPORTATION

DES INGENIEURS
débutants ou confirmés

La pratique de l'anglais est exigée et la connaissance d'une autre langue serait appréciée.

Lieu de travail : PAYS DE LOIRE.

Adresser C.V., photo et prétentions sous No 53761, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transm.

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.



RCS ASCENSEURS

Filiale Française (3000 personnes) d'une société multinationale recherche un

cadre

pour poste
CHEF DE SERVICE FACTURATION-RECOUVREMENT

Qualités requises : • commandement (effectif 7 personnes), • connaissances comptables.
Le candidat retenu participera à la réorganisation de son service et en assumera la responsabilité complète après quelques mois.

Adresser CV avec photo et prétentions au Service Central de l'Administration du Personnel RCS - 1/3 rue Dewoitine 78140 - VELIZY - VILLACOUBLAY.

SOCIETE D'IMPORTANCE NATIONALE
recherche pour
proche BANLIEUE NORD

comptable confirmé

Niveau BTS, Certificat comptable du DECS.
Sous l'autorité du Chef Comptable, il aura à animer le travail d'une équipe et sera chargé de tous travaux concourant à la présentation du bilan.
Evolution de carrière dans Groupe important pour candidat de valeur.

Adresser lettre manuscrite, CV et prétentions sous référence 6742 à :

OP organisation et publicité

offres d'emploi



2 COLLABORATEURS COMMERCIAUX

habitat



international

Directeur général

300 000 F +

Directeur technique

Financial controller

180 000 F.

comptable confirmé

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE
1er constructeur d'ordinateurs interactifs
recherche pour son centre de formation
à Evry-Ville nouvelle

animateurs de formation

en informatique - logiciel scientifique

Ces professionnels cadres organiseront et animeront des stages pour nos clients.
Ils parlent anglais.
Nous leur assurons de manière permanente l'acquisition et la mise à jour de connaissances dans le domaine de pointe qui est le nôtre (en France, en Europe et aux U.S.A.).
Si vous avez une expérience professionnelle de l'informatique, si vous aimez transmettre aux autres ce que vous savez, vous aurez envie de prendre ce poste.

Ecrivez en joignant un C.V. sous la référence M 53 à la Direction du Personnel de DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

digital — 18, rue Saarinen, Silic 225, 94528 RUNGIS cédex

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche (proche banlieue Sud de Paris)

UN ANALYSTE-PROGRAMMEUR

Formation de base DUT ou équivalent

Expérience sur matériels mini-informatique (de préférence multitransactionnels) indispensable.
Connaissance du COBOL appréciée.
Notions de base en comptabilité souhaitées.

Adresser curriculum vitae et prétentions sous n° 54.312, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transm.

THOMSON-CSF TELEPHONE

Jeunes INGENIEURS DIPLOMES EN ELECTRONIQUE
INGENIEURS expérimentés en ELECTRONIQUE
— INFORMATIQUE temps réel
— AUTOMATIQUE

Nous vous proposons d'être l'un des

Ingénieurs formation

qui renforceront nos équipes chargées d'animer des stages sur les systèmes *téléphoniques* de grande capacité pilotés par ordinateur.

Cette activité, vous apportera
- une compétence dans le domaine de la téléphonie *électronique de pointe*
- la possibilité de développer vos qualités de contact.

Vos connaissances d'anglais et/ou d'espagnol ne pourront que faciliter votre insertion dans nos équipes.

Vous adresserez votre curriculum vitae avec prétentions sous la référence CFTT 101/80 - LMT THOMSON CSF - SERVICE EMPLOI - 146, Bd de Valmy 92700 COLOMBES.

Filiale française d'un groupe international en expansion recherche pour la Région Parisienne

1 Délégué Commercial

pour son département Peintures Bâtiment, Isolation Thermique par l'extérieur, Etanchéité des Façades.

Conditions requises :
— 30 ans minimum.
— Expérience indispensable d'au moins 5 ans.
— Introduit auprès des Prescripteurs (Bureaux d'Etudes, H.L.M.) et des entreprises applicatrices.

Lieu de résidence : Paris ou proche banlieue.

Fonctions : Prospection commerciale et préconisations techniques (prescripteurs et applicateurs).
Il devra développer notre marque déjà bien implantée.

Adr. C.V. + photo sous n° 7.990, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 9.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche

1) COLLABORATEUR DÉBUTANT
2) COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ

Il est demandé pour assurer des missions de révision et de commissariat aux comptes :
— une bonne connaissance de l'anglais,
— une formation universitaire souhaitée,
— une bonne présentation et le sens des contacts humains.

Adresser C.V., photo et prétentions à IFOGEC, 33, rue Raffet, 75016 PARIS.
Il sera répondu à toute correspondance.

Importante Société équipée matériel CII-HB (livraison système 64 DPS 6 - Novembre 1980)
recherche
pour renforcer son équipe informatique

PROGRAMMEURS-ANALYSTES

confirmés sur applications de gestion et Cobol.
— ambiance de travail agréable ;
— équipe jeune et dynamique ;
— lieu de travail : SAINT-OUEN (entre Porte de Clignancourt et Carrefour Pleyel) ;
— 13e mois, 6 semaines de congés payés ;
— nombreux avantages sociaux.

Ecrire ou téléphoner à M. J.-P. GROT, *Chef du Service Informatique*, 25, avenue Michelet, 93400 SAINT-OUEN.
Tél. : 252-82-15, poste 22-83.

Recherch. pour STE 13e
PUPITREURS
s/IBM 370/138 et 4331
connaissant DOS/VS
POWER/VS
3 ans d'expér. minimum.
2 x 8. Postes stables.
Tél. pour R.-Vs. 770-06-29.

Dans domaine de pointe concernant
INFORMATIQUE ELECTRONIQUE
Analyse de la parole
sructures multiprocesseurs
GRAND GROUPE PARIS
recrute
pour animation équipe
RECHERCHE
études de base, projets, réalisations probatoires (applications digitales et informatiques).

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
(REF. IB/8702)
7 à 10 ANS D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE

Adressez lettre présentation + C.V. détaillé sur expérience + prétentions à n° 54.443 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui trans.

(Seuls les dossiers présentant l'expérience exigée feront l'objet d'une réponse, mentionner référence IB/8702.

Nous recherchons

VENDEUR IMMOBILIER

Jeune et dynamique pour commercialisation programmes Maisons individuelles en Prov. Ecrire avec C.V. + photo à S.C.I., Le Hameau de L'Epend (réf. E.B.) C.D. 37 37300 JOUE-LES-TOURS.

Importante organisation professionnelle recherche pour PARIS

INGÉNIEUR OU TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ayant expérience technique et pédagogique pour compléter équipe chargée de l'assistance aux entreprises dans le domaine de la formation et de la réalisation d'ouvrages pédagogiques destinés aux mécaniciens.
Envoyer C.V. manuscrit, référ. No T 019304 M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Importante Société T.P. La Défense recherche

COLLABORATEUR FINANCIER EXPORT

pour études et suivi d'affaires à l'étranger.

Ce poste conviendrait à un

JEUNE DIPLOMÉ ÉCOLE DE COMMERCE

(HEC - ESSEC - ESC ou équivalent)

débutant ou ayant une courte expérience, spécialisé finances, comptabilité ; formation juridique complémentaire appréciée.
Anglais courant indispensable.
Missions ponctuelles à l'étranger.
Larges possibilités d'évolution.

Envoyer lettre manuscrite, curr. vitae, photo à : J.T.B. Conseil, 83, r. Chardon-Lagache, 75016 Paris.

SOGENOR
Un des premiers Cabinets Français de Conseils auprès des Banques
recherche

animateurs de formation

à temps complet ou partiel.
Expérience dans le secteur formation. Bonnes connaissances de l'organisation bancaire exigée.
Capables :
- d'exploiter et de développer un fichier important de clients ;
- de préparer et d'animer des séminaires destinés au personnel bancaire de tous niveaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V. détaillé et prétentions sous réf. 8004-14 à :
SOGENOR, 13, bd Haussmann, 75009 Paris.

Emplois et Carrières.

LE LABORATOIRE NATIONAL D'ESSAIS
recherche

1 TECHNICIEN SUPÉRIEUR

— Formation génie mécanique ou similaire pour essais mécaniques et suivi de contrats.
— Une expérience de quelques années est souhaitée.
Lieu de travail : COLOMBES.

Env. C.V. et prétentions : 1, rue Gaston-Boissier, 75015 PARIS, sous réf. 80/DMS/01.

IMPORTANT ORGANISME PARISIEN
recrute immédiatement

INFORMATICIEN

(formation grande école ou doctorat)

en vue du développement prochain d'un projet mettant en œuvre, base de données et réseau T.P. (système de départ : D.P.S. 8 ou 4341) et devant ensuite évoluer fortement.

Le candidat devra avoir l'expérience et le potentiel pour prétendre à la Direction technique de la structure à créer.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo, sous le numéro T 847.019 M, à REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

La confidentialité des candidatures est assurée.

CHATEAU MARGAUX
recherche

LA COLLABORATRICE

pour seconder sa Direction dans tous les aspects de la gestion du domaine, et assurer l'accueil des hôtes de marque.

D'excellente présentation, la candidate devra :

Etre âgée de 35 ans environ, pouvoir justifier d'une activité professionnelle suivie. Etre parfaitement bilingue anglais-français (allemand apprécié).

Expérience du secrétariat souhaitée.

Lieu de travail : PARIS (8e).
Mais déplacements de courte durée.

Adresser curriculum vitae détaillé et photo à :
CHATEAU MARGAUX
à l'attention de Mme LEMERRE,
19, avenue Montaigne, 75008 PARIS.

La COMPAGNIE de CONSTRUCTION MECANIQUE

SULZER

recherche pour sa branche Génie Thermique

UN INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Sa mission :
- vente d'appareils thermiques destinés à l'industrie chimique et pétrochimique ;
- participer à l'étude des projets et l'établissement des devis.

Les candidats devront :
- être ingénieur diplômé ;
- avoir de préférence quelques années d'expérience dans une Société de gros matériel thermique ;
- lire, écrire et parler l'anglais.

Poste à Paris.

Ecr. avec C.V. et prét. au Service du Personnel de la C.C.M. SULZER, 51, bd Brune, 75014 PARIS, CEDEX 59 - 75300 PARIS - BRUNE.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche

INGÉNIEURS LOGICIEL

pour la REALISATION DE LOGICIELS de COMMUTATIONS TELEPHONIQUES
Connaiss. de MICROPROCESSEURS 6800 appréciées.
Débutants ou confirmés par 3 à 5 ans d'expérience.

LIEU DE TRAVAIL : PARIS

Adresser curriculum vitae et prétentions à : n° 300 - PUBLI G.R., 27, faubourg Montmartre, 75009 PARIS. qui transmettra.

Importante société recherche
PROGRAMMEUR SYSTEME
ASSEMBLEUR COBOL - OS
Libre rapidement. Bonne rémunération. Tél. 292-06-77, poste 9.

Importante Société recherche pour usine SEINE-ET-MARNE

JEUNE INGÉNIEUR

ayant une formation électromécanicien école SUDRIA ou similaire 1 ou 2 ans d'expérience.

Pour emploi responsable de fabrication - secteur 50 personnes - mettant en œuvre des techniques de fusion à haute température.

— Sens du commandement et de la gestion.
— Esprit créatif, capable d'adapter des techniques de fabrication à des demandes commerciales spéciales.

Envoyer C.V. nº 5.915 Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, XIe.

TROIS VENDEURS EXPÉRIMENTÉS
en bibliophilie
recherchés
pour distribution
EXCLUSIVE
d'une luxueuse réédition de
l'ENCYCLOPÉDIE DIDEROT
Téléphonez ce jour : 538-11-57
de 15 heures à 18 heures.

Ecole de langues cherche
PROFESSEUR ALLEMAND
vacataire (national. allemande)
Tél. : 766-03-41.

DANS DOMAINE DE POINTE, référence EC/8703
concernant
OPTO-ELECTRONIQUE
TRAITEMENT DU SIGNAL
— Guides d'onde optique.
— Modulateurs optiques.
— Applications au traitement du signal.

Grand Groupe Paris recrute pour animation équipe RECHERCHE

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE
7 à 10 ANS D'EXPERIENCE

Il ne sera pas répondu aux candidats qui ne tiennent pas compte de ce dernier critère.
Bien mentionner REF. EC/8703.

Adr. lettre présentation + C.V. détaillé sur expérience + prétentions à no 54.447, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01. qui transmettra.

Urgent Recherche
PROGRAMMEURS
Mini-ordinateur.
Langage basic, poste sur Paris-Nord.

EXPRESS SECRETARIAT, 15, r. du Fg-Montmartre, 9e. 523-34-40.

Organisation séjours Grande-Bretagne rech. MONITEURS pour encadrer groupes adolescents juillet et août. Ces postes s'adressent à des étud. dynamiques. Age requis 21 a., s'exprimant très couramment en anglais et ayant certaine expérience des jeunes.
Tél. pour interview : 261-54-20.

Importante Entreprise Paris cherche CHEF de Département électricité générale et petit G.C. SUPELEC-A.M.-T.P. 180.000 + CENAF - Tél. : 297-49-95.

INSTITUT DE RECHERCHE
recherche
INFORMATICIEN
Niveau DUT
pour traitement d'enquête et étude de systèmes.
Ecr. avec C.V., nº 37.260, P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.

Entreprise industr. du CENTRE recherche d'urgence Chef de Comptabilité, DECS ou Cert. Compt. du DECS apprécié, ayant expérience Informatique et Gestion financière. Poste à responsab. pour diriger service occupant dix personnes. Ecr. No 8.008, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09 qui transm. Jdre C.V. et photo.

Cabinet expertise comptable quartier Saint-Lazare rech. collaborateur confirmé.
Envoyer C.V. à M. AMON, 27, r. de Rome, 75008 Paris.

GROUPE STES DE FORMAT. PARIS ST-LAZARE rech. urgt.
UN COMPTABLE 2e ÉCH.
UNE SECRÉTAIRE COMPT.
UN AIDE COMPTABLE
Adr. C.V. et prét. à J. Brown, 38, rue Guersant, PARIS (17e).

Fédération patronale professionnelle Paris-8e cherche

SECRETAIRE GENERAL

aux côtés Délégué Général, ayant bonne format. économ., juridique et fiscale, expér. similaire souhaitée pour gest. administrat. suite à dévelop. Indispens. dynamisme, bonne rédaction, aptitude aux relat. humaines, accept. déplacem. pr réunions province, capable dévouement. Ecr. avec C.V., référ, photo et prétentions à : *M. LANCIONNE*, 188, avenue Daumesnil, Paris-12e, qui tr.

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche
pour ses SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS
JEUNES DIPLOMÉS E.S.C. - I.U.T.
Ecrire avec C.V. e prétent. à BURROUGHS Monsieur AUBERT, B.P. 50. 92231 GENNEVILLIERS.

LABORATOIRES DE RECHERCHE
Banlieue Paris
désirant étendre ses activités de
RECHERCHE EN INFORMATIQUE
recrutent

UN INGÉNIEUR HAUT NIVEAU
(NORMALE SUP. X ENST - ESE)
REFERENCE IA/8701
A formation de base INFORMATIQUE axée sur le LOGICIEL
Futur ANIMATEUR d'une équipe de recherche.
Un complément de formation en ELECTRONIQUE et une connaissance des milieux de recherche en informatique seraient appréciés.

Une expérience de 5 ANNEES AU MOINS est demandée.

(Il ne sera pas répondu aux candidats ne présentant pas l'expérience requise. Bien mentionner la référence IA/8701.)

Adresser lettre présentation + C.V. détaillé sur expérience + prétent. à no 54.439 : Contesse Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE
recrute pour ses Services d'ACTION SANITAIRE et SOCIALE

UN CHIRURGIEN DENTISTE

Le candidat retenu exercera les *fonctions de CHEF des* SERVICES DENTAIRES.
A ce titre, il sera chargé de la Direction technique de :
— 13 cliniques dentaires pour adultes.
— 1 institut de prophylaxie dentaire infantile.
— 3 ateliers de prothèse dentaire et assurera l'encadrement techniq. des praticiens.

Les postulants doivent être titulaires du diplôme de docteur en chirurgie dentaire et du diplôme de docteur de 3e cycle de Sciences Odontologique. De plus, une longue pratique de l'exercice au fauteuil, tant en ce qui concerne les soins conservateurs que les restaurations prothétiques sous toutes ses formes, est nécessaire.
En outre, de sérieuses connaissance en matière d'orthopédie dento-faciale, éventuellement sanctionnées par un diplôme, ou une grande pratique seraient souhaitables.
Des références hospitalières seraient appréciées.
Salaire mensuel de base : 1.1005,20 F + 13e mois.
Allocation vacances égale à 66 % du salaire mensuel.
Prise en compte possible, sous certaines conditions, de l'ancienneté et de l'expérience professionnelles.
Adresser lettre + C.V. + photocopie des titres à : M. le Directeur du Personnel, 13, rue Barbanègre, 75935 Paris Cedex 19.

information divers

Pour connaître les emplois *offerts Outre-Mer, Etranger* (Canada, Australie, Afrique Amériques, Europe) demandez la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon, *Paris-9e*

---

secrétaires

***PRONUPTIA** DE PARIS*

Vive, curieuse, efficace...

Secrétaire sténo-dactylo et assistante, disponible intellectuellement et pleine d'initiatives ; une formation supérieure (B.T.S. S. minimum), bilingue anglais, et si possible espagnol ou allemand. Et une expérience de secrétariat au sein d'une Direction Générale.
C'est ainsi que le jeune directeur général de Pronuptia imagine sa plus proche collaboratrice. (27 ans mini)
Lieu de travail : Mo Montreuil
Si vous vous sentez prête à assumer une *fonction* très diversifiée : commerciale, sociale, financière, juridique, économique, écrivez vite avec CV détaillé et photo en indiquant votre rémunération actuelle sous la référence 80117 à

Selecom
225, Fbg Saint Honoré 75008 - PARIS

FRANCO-ANGLAISE DE LEVAGE S.A.
Voie no 2 - Z.I. - 95380 Louvres
recherche SECRETAIRE DE DIRECTION
bilingue anglais courant pour remplacement congés maternité, 21 avril au 5 sept. 80
Tél. pour R.-V. : 468-98-00.

SECRETAIRE AIDE-COMPTABLE
Solide, rapide, organisée
Pour tenue des livres, suivi des dossiers et secrétariat sténodactylo.
Env. C.V. manuscrit av. photo, et prétentions, à CIDECO, 51, rue de Ponthieu, 75008 Paris

formation professionnelle

Dirigeants, Ingénieurs, Cadres,

ou assimilés ayant une expérience professionnelle de plusieurs années en entreprise.

Le **CEFAGI** organise la **FORMATION de CONSEILLERS d'ENTREPRISES et de CADRES de GESTION** pour les petites et moyennes entreprises industrielles.

DEBOUCHES POSSIBLES :
Les Cabinets de Conseil, les Entreprises et tous organismes publics ou privés concernés par la promotion de la P.M.I.

OBJECTIFS :
— Connaître, savoir utiliser et mettre en place les techniques de gestion,
— Acquérir une compétence réelle en matière de diagnostic d'entreprise P.M.I.

DUREE ET DATES DU STAGE :
— 24 semaines dont 9 semaines en entreprises (mois d'août neutralisé).
— Session du 19 Mai au 28 Novembre 1980.

Une réunion d'information aura lieu le 28 Avril à 10 heures, s'inscrire au

CEFAGI — 87-89 Avenue Kléber, 75784 Paris Cedex 16, Tél. 727.51.49

CADRES DEMANDEURS D'EMPLOI



Créé par les organisations professionnelles et interprofessionnelles (GIM et UPRP).

Vous propose un stage rémunéré par l'Etat.
"Réactualisation des connaissances et perfectionnement professionnel."

Option - Gestion de production.
Dates : 21 avril - 16 octobre 1980 (interruption du 1er au 31 août).
Conditions : expérience confirmée en production.

Renseignements Frank POTARD
776.55.49
Berkeley Building, 19, rue du Capt.-Guynemer. La Défense.

demandes d'emploi

Cadre F., 58 a., chef comptable, recherche poste dans P.M.E. Paris ou banl. Nord. T. 960-55-08

Sociologue 32 ans
6 ans d'expérience
FORMATION CONTINUE
Animation : conduite de réunions, entretien, technique d'expression, méthodologie de l'enquête.
Analyse de besoins, conception de programmes, *coordination pédagogique, suivi.*
Recherche emploi ou vacation TOUTES REGIONS.
Ecr. no T 019.324 M. R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

GRAPHOLOGUE
expérimenté.
Téléphone : 341-24-15, le matin.

ÉDITIONS SCOLAIRES
Responsable publicité et responsable marketing cherche un poste de CHEF DE PROD. NOUVEAUX ds domaine édit. scol. pr object. à atteindre sur le marché de produits parascolaires.
Ecr. no 2.173 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Vs recherchez une responsable, une collaboratrice compétente, dynamique, ambitieuse, dispon. pour défendre vos intérêts : 5 ans vente décoration, dipl. C.C.I., 3 ans agent maîtrise (chef département adjointe) recherche responsabilités commerciales, aimerait connaître plus publicité et marketing. En France pays francophones ou DOM-TOM accepte déplacements. Actuellement stage IPC, niveau BTS, libre juillet 1980. Ecrire Monique BELIVIER 21, avenue du 10-Juin. 87520 Oradour-sur-Glane. TEL. : (55) 39-51-53.

Etud. étr. dipl. doctorat donn. cours philosophie, ital. et allem. Tous niveaux. Tél. : 700-58-05.

H.E.C., Maîtrise de psychologie, 5 ans d'expérience marketing, recherche poste formation ou marketing. Perspective d'avenir. Ecr. No 2.177 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

ALLEMAND
Ingénieur T.P.
12 a. pays francoph., ch. poste resp. (chef d'Agence ou similaire), PARIS ou ALLEMAGNE. Ecr. No 2.184 « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Ht fonctionn. retraité, doct. en droit, ayt exercé resp. ch. trav. temps partiel jurid. ou admin. Prétent. modérées. T. 002-24-53.

Secrétaire 4 ans d'expér., ch. place stable rég. TOULOUSE. Ecr. no T 019330, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

H. 29 a., exp. compt. et vente Hi-Fi ch. carr. ociale évolutive ds Sté sér. et dynam. véhic. non ind. Ecr. D. Duvignac 24, r. M.-Bertheaux, 92700 Colombes.

travail à domicile

Je frappe thèses, manuscrits, sur IBM, travail rapide soigné (+ photocopie). Tél. : 535-28-85.

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

BAGHERA, 1976, 46.000 KM. Radio K 7 - F.M. 16.000 F. Tél. (h. bur.) 723-61-23, p. 410.

12 à 16 C.V.

604 A 33, 1977, gris métal., toit ouvrant électrique, 98.000 km 1re main. Excellent état, boîte neuve. 21.000 F. 913-17-43.

Vds B.M.W. 2,8 litres, année 77. Très bon état. Prix 35.000 F. Tél. : 522-62-14.

+ de 16 C.V.

JAGUAR 4,2 l automat., 1977, sous Argus. Tél. : 331-87-94.

Vds cause double emploi B.M.W. 728, vert métal., année 79 Multiples options. Tr. bon état. 26.000 km. 85.000 F. 522-62-14.

divers

104 - 305 - 504 - 505
modèle 80, peu roulé, garanties Auto-Paris XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

Près Beaubourg, Immeuble P. de T., 6e, ascens., pet. studio, tt confit, vue. Prix 100.000 F. Téléphone : 265-02-44.

MAISON 180 M2 MARAIS 6 P. Rénovation luxe 354-95-10

4e arrdt.

PRES PLACE DES VOSGES : très bel hôtel classé, 175 m2, 3e étage, ascenseur, vaste séjour, 3 chambres. GARBI : 567-22-88.

5e arrdt.

MOUFFETARD, bel imm., très gd studio (poss. 2 P.), tt cft, 420.000 F. Téléphone : 734-36-17.

RUE MOUFFETARD Imm. XVIIIe, gd studio, 35 m2, tt cft, sur vaste cour plantée, PLEIN SUD. — Tél. : 535-86-37.

CENSIER. Bel immeuble, 4 P., confit, 5e sans ascens., soleil. Vue dégagée. Sur place, jeudi, de 14 à 18 h., 38, r. ARBALETE.

MOUFFETARD Dans bel imm. standing BEAU 2 P. TT CONFORT 520.000 F - 325-89-90

6e arrdt.

ST-PLACIDE, 3/4 Pièces, confit, balcon, vue dégagée, soleil, au 5e étage sans asc., Imm. P. de T. Prix : 740.000 F. Visite sur place, jeudi, de 14 à 18 heures, 90, RUE VAUGIRARD.

7e arrdt.

ECOLE-MILITAIRE SOCIETE PROPRIETAIRE vend, occupées, loi de 1948 : 3 PIECES, 50 M2 ; STUDIO, 25 M2. Téléphone : 555-91-00.

INVALIDES Living, chambre, tt confort, ENSOLEILLE, COUR PRIVATIVE. H. LE CLAIR - 562-93-54

8e arrdt.

MADELEINE — Elégant pied-à-terre, calme, sur cour, 41 m2. Téléphone : 521-51-10.

9e arrdt.

GARE DU NORD, R. DE DUNKERQUE, superbe 5 Pièces de 150 m2 + 2 chbres service, asc., P. de T., prof. libér. possible : 1.050.000 F. Téléphone 285-14-71.

R. D'AUMALE. S/jardins privés 75 M2, tt confort, soleil, calme, style Arts Déco. Exclusivité SIIF - 550-34-00.

13e arrdt.

CHEVALERET - TOLBIAC PLACEMENT studio libre à aménager, deux pièces occupées. LE VIEUX PARIS : 296-28-34.

14e arrdt.

PARC MONTSOURIS, appartem. 140 m2, tt cft, duplex, calme, caractère. Téléphone : 346-11-76.

15e arrdt.

Convention, beau 3 Pièces, tout confort, calme, soleil. Téléphone 250-97-06. — Agences s'abstenir.

Mo BOUCICAUT - LOURMEL petit immeuble très bon standing LIVRAISON JUIN 1981 STUDIOS, 2 P., 3 P. DUPLEX 3-4-5 P. BEGI : 267-46-04 - 48-01.

16e arrdt.

AUTEUIL, P. de T., élégant living double, 2 chbr. + serv., poss. garage. Tél. : 563-79-66.

RUE SPONTINI magnifique appartement plus de 200 m2, rez-de-chaussée, sur rue et cour/jardin privé, possible profession libérale. - 281-16-16.

AVENUE MOZART 16e Moderne 5 Pces, 130 m2, park. MICHEL & REYL : 265-90-05.

EXCEPTIONNEL ENTRE TROCADERO ET PLACE VICTOR-HUGO Immeuble P. de T. entièrement rénové, asc., Sté propriét. vend 2 Pièces, 35 à 40 m2, occupées loi 1948. Téléphone : 555-91-00.

PORTE D'AUTEUIL BEL IMMEUBLE BOURGEOIS REZ-de-CHAUSS. ENSOLEILLE SUR JARDIN PRIVATIF 5 PIECES 143 M2 cuisine, bains A rénover + chbre de service PRIX 1.275.000 F Jeudi, vendredi, de 13 h à 17 h 55, BOUL. MURAT ou TEL. 723-96-05

17e arrdt.

PRÈS MONCEAU 4 réceptions, 4 chambres, 2 bns, 2 wc, 3 serv., dernier étage, balc., parf. état. Tél. 267-37-37.

145 M2 STANDING, 2 récept., 3 chbres, 3 sanitaires, garage, chbre service, 1.350.000 F. - 754-49-48.

AV. WAGRAM-TERNES - Imm. pierre de taille, splendide appt 4 P. tt confort, aménagement intérieur exceptionnel, balcons, 4e étage, ascenseur. J.-P. CONDY - 705-31-96.

18e arrdt.

ABBESSES Rez-de-chaussée Petite surface A MODERNISER Prix intéressant - 766-50-45

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT, pavillon, vue tout Paris, 150 m2 R + 3, terrasse, tout confort, 7.000 F le M2. - Téléphone : 585-41-20.

78 - Yvelines

PARC MAISONS-LAFFITTE ds luxueuse résidence, bel appt 4/5 P., 128 m2 + loggia 8 m2, parking souterrain : 890.000 F. Ag. : 962-50-95 ou 962-79-85.

MAISONS-LAFFITTE appt 4/5 P., 90 m2 en 2e étage, et studio, 25 m2 en 3e étage. Poss. DUPLEX. Belle vue sur la SEINE. Prix : 540.000 F. Agence : 962-50-95 ou 962-94-97.

92 Hauts-de-Seine

ASNIERES. Près mairie, vue Seine, séjour 38 m2 + 3 chbres, 85 m2, rénové, stdg, chff ind., 475.000 F. Téléphone : 793-29-26.

VILLE-D'AVRAY. - Dans résidence luxueuse, 160 m2, belle réception, 3 chambres, 2 bains, studio pour personnel, parking 2 voitures. - Tél. : 705-24-10.

BOULOGNE, face bois, immeuble récent, 100 m2, 1er étage, séjour double, 2 chambres avec terrasse, chambre de service, parking. — GARBI : 567-22-88.

NEUILLY Somptueux Triple réception, 2 chambres, 2 bains, beau jardin plein sud. Prix élevé justifié. COREPI - 247-13-41 (poste 291)

NEUILLY 104, rue Charles-Laffitte - Double living + 1 chbre, cft, 3e ét. asc., plein SUD. Petit imm. 4 étages. 790.000 F. Les 17 et 19, de 15 h à 19 h et après 20 h. - 588-75-61.

Province

Vends sur plan, prix constructeur, appartement 2-3-4 Pièces, quartier Napoléon-III, NICE, vue mer, près tous commerces. EDI CONSTRUCTION, 5, avenue de Nice, 06800 CAGNES-SUR-MER Téléphone : (16-93) 20-30-68.

appartem. achat

SERGE KAYSER cherche pour sa clientèle pied-à-terre jusqu'à 400.000 F; living + chambre à partir 500.000 F; living + 2 ch. jusq. 1.200.000 F. ETAT INDIFFERENT. 329-60-60.

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPT. CH. NOTAIRE. Téléphone : 873-23-55, même le soir.

URGENT, paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 Pces, Paris. Mme LEULIER : 260-64-71, ou le soir au : 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS 1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

appartements occupés

XIe BEL IMM. Asc. desc. Liv. + 4 P., 129 m2, tt cft. Prix 490.000 F, crédit 80 %. Occupé par couple et enfants. Droit de reprise. Voir pptaire jeudi, de 14 h 30 à 16 h 30 : 91, BOUL. VOLTAIRE

constructions neuves

PARIS-15e 74, rue du Commerce, construction Pierre de Taille, reste neuf appartements. Duplex. Jardins. ERA : 562-46-39.

locations non meublées Offre

Paris

CENSIER. Imm. récent exceptionnel TRES GD STUDIO 66 M2. 2.300 F ch. comp. 325-28-77.

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIET. LOUEZ SOUS 24 H. VOS APPARTS SANS FRAIS. 261-53-88.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

PRES TOUR EIFFEL SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue du STUDIO au 5 P. standing. 43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. 285-11-08.

immeubles

Vous désirez vendre VOTRE IMMEUBLE JE SUIS ACQUEREUR. Tél. le matin, au 747-42-97 ou écrire : NOEL AUFMAN 21, r. Le Peletier, PARIS-9e

pavillons

FONTENAY-AUX-ROSES, très beau pav. 1963, 7 Pces, cft, gar., terrain 1.100 m2. Px 1.420.000 F. 735-78-87

PTE D'ORLEANS, grande maison, 8 Pces, 210 m2 sur 450 m2 terrain + chalet 3 P. gar. 1.290.000 F. - 735-70-87

Lim. CHELLES 77, res. 540 m2 Pav. 1970, rez-de-ch., gar. 3 voit. + 2 p. w.-c., ét., cuis., 3 chbres, séjour, chem., hall, s. de bns, marbre, balc., jard., pay. déc. Px 650.000 F. Tél. 020-57-56

AULNAY-SOUS-BOIS A vendre, pavillon 1971, très bonne construct., 8 Pces, cuis., 2 s. de b., 3 wc, cab. toil., gar. Grenier. Jardin 500 m2. Conv. médecin ou labo. Tél. : 866-39-75 après 18 heures.

JUVISY BEAU PAVILLON MEULIERE, 7 PCES, tt cft, s/500 m2 jard. EXCELLENT ETAT. A saisir : 590.000 F. Téléphone : 325-75-42.

LA VARENNE VILLA STYLE Double living, 4 chbres avec gd jardin clos. 1.050.000 F. Etude BEL AIR - 340-72-06

manoirs

S/Golf ST-NOM-LA-BRETECHE MANOIR 600 m2, 8 chbres, 8 bns. Immense réception. Bâti sur parc 12.000 m2. 705-31-13

villas

L'étude ARAGO vous propose en ROUSSILLON (COTE VERMEILLE), une sélection de ses Affaires.

SAINT-CYPRIEN, plage, MAS moderne 1 ha+hangar 150 m2, conviendrait petite culture ou élevage - Endroit calme - Tt confit, 3 km plage. PAVILLON F4, garage, tout confit, excellent état, cour, jardin. Prix : 287.000 F.

CANET-PLAGE, belle villa F5, tout confort, garage. PRIX : 390.000 F.

Pr. plage, ble villa sur 400 m2, séjour + 2 ch. + dépendances, tout confit, parfait état.

PERPIGNAN, villa F4, quartier calme, jardin 100 m2, Prix : 360.000 F.

ETUDE ARAGO. Tél. 21-00-40, 66750 SAINT-CYPRIEN-Plage.

VERSAILLES belle mais. meulière, 500 m2, jard. clos, 6 P. princip. 125 m2 habit. 2 niveaux, ss-sol tot. EXCEPT. 820.000 F. AGENCE ROYALE - 950-14-60

VAUX-SUR-SEINE, 10' gare, sur 3.500 m, beau PAV., 160 m2 hab. 2 niv., 4 ch. 788.000 F. 950-14-60

VERRIERES-LE-BUISSON, 15' RER, belle maison 1936, ss-sol tot., gar., 2 v., 115 m2 habit. 4 P. + gde cuis. Poss. agrand. 750.000 F à débattre. AGENCE ROYALE. - 950-14-60

GIF-SUR-YVETTE, vente cause succ. s/1.200 m2, belle MAISON plain-pied, belle cuis., 1 s. bns. 2 chbres, w.-c., gar. 527.000 F. AGENCE ROYALE. - 950-14-60

SENLIS sur terrain 1.000 m2, villa 8 P., cuis. équipée, séjour de 55 m2, salle à manger, 5 chbr., 2 bns, sous-sol — Prix : 960.000 F. Téléphone 16 (4) 453-11-90

BAYONNE Particulier vend villa F 5, Jardin, clôture, 420.000 F, frais Notaire compris. S'adresser M. CARLE, 43, hameau de la Vieille - 40220 Tarnos. TELEPH. 16-59 55-69-96 55-22-13

BRUNOY FACE FORET VILLA 5 P., luxe, tout confort, sous-sol, garage, 600 m2 terrain. 800.000 F. MICOT : 344-43-87.

maisons de campagne

MONTFORT-L'AMAURY (Grosrouvre) belle mais. rurale 5 gdes pces+gde cuis., bns, w.-c. cave pierre vout, jard. clos. 578.000 F AGENCE ROYALE - 950-14-60

A vdre PROVENCE, rég. Mt VENTOUX, altit. 700 m, maison campagne, 3 logements, tt confit, terrain 3.000 m2. Prix : 480.000 F Agence s'abst. Tél. M. M. SIAUD : (16-90) 61-82-13 ou 61-83-15

LE PERCHE 15 km. sortie autoroute : 1) gros œuvre parfait état, eau, électricité, très belle vue, maison d'habitation : 4 grandes pièces, poutres, cheminées, nombreuses dépendances, terrain de 10.000 m2. Prix : 320.000 F ; 2) ancienne ferme, maison d'habitation : 4 pièces, eau, électricité, très grandes et nombreuses dépendances, en retour d'équerre formant terrain de 10.000 m2. Prix : 200.000 F. Me Claude Anglade, notaire à 72580 Saint-Cosme-en-Vairais, Téléphone : (43) 97-55-11.

PARFAIT POUR RETRAITE EURE-ET-LOIR 110 KM PARIS 5' gare, gros bourg, plein centre, ts cces, médecin, mais. prêt à habit., 3 pièces, cuis., s. d'eau, wc, chff., gren., bel. dépend. 182.000 F, créd. 285-38-96 ; week-end : (16-37) 22-05-00.

A 40 km de SAINT-RAPHAEL MAISON 5 pièces sur 2.300 m2, tout confort, tél. Prix : 400.000 F. Ecr. no 2.105, DEER, 72, boul. de Sébastopol, 75003 PARIS, qui transmettra.

fermettes

AUFFARGIS, centre village, sur 1.200 m2 terrain, belle FERME 1880 en pierre 100 m2 habit. + 80 m2 grenier aménageable, liv. dble, 30 m2, poutres cheminée, 2 chbres dont 1 de 30 m2, s. bns w.-c., dépend. Px exc. 527.000 F possib. 2.400 m2 + 2 granges. AGENCE ROYALE - 950-14-60

ORNE. Très beau corps de ferme à aménag. terr. 2.000 m2 eau, électricité. Px 150.000 F. Tél. (16-33) 33-04-46

terrains

OISE, 70 km, Paris, R.N. 1, terrain à bât. 950 m2 à 1.300 m2 viabil., constructibles, 200 m plan d'eau, possibil., pêche voi à voile. Tél. (4) 447-76-18

Entrepreneur-Constructeur recherche PARIS ET REGION PARISIENNE TERRAINS A BATIR ET PROPRIETES POUR REALISATIONS IMMEUBLES DE STANDING OU PROUPES DE MAISONS INDIVIDUELLES. BRUNO-ROSTAND 4, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. - 296-01-25

En vue réemploi recherche terres 10 à 50 hectares en placements dans départem. Nord de Paris faire offre à Agence HAVAS DUNKERQUE 59140 sous no 324 qui transmet.

PROVENCE VAR - 30' Autoroute du Sud près BRIGNOLES - Magnifique terrain à bâtir de 5.800 m2 exposit. Sud, abrité. A saisir. Prix 180.000 F H.T. Crédit poss. 90 %. CATRY, tél. jeudi : (91) 54-92-93 ; jours suivants, heures repas : (42) 26-73-61.

viagers

+ revenus — d'impôts expertise discrète gratuite, indexation. Etude LODEL, 35, bd Voltaire. 355-61-58

STE spécialiste VIAGERS F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Prix, indexation et garanties Etude gratuite discrète.

bureaux bureaux

A EVRY CENTRE VILLE BUREAUX DE 100 A 2000 M2 aménagés ou bruts libres de suite. Elio Boulakia Etablissement Public d'Aménagement d'Evry 077.82.00

Votre SIEGE SOCIAL CONSTITUT. DE STES Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides ASPAC : 281.18.18 +

MONTEZ VOTRE PROPRE ENTREPRISE Nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé avec téléphone, télex, secrétariat. — ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris. — Tél. : 272-67-30.

LA DÉFENSE

ATLANTIC	2.700 m2
NEPTUNE	1.620 m2
FLANKLIN	4.044 m2
P.B. 28	8.500 m2 pour 1982

Divisions possibles GFF 776-42-41 Poste 45-81 Tr Flanklin - Paris La Défense

Bureaux profession libérale à louer. Imm. standing. Jardin, parking, 6 pièces, tous moyens de communication. Bail longue durée éventuel. Tél. 505-61-65

fonds de commerce

A VENDRE EN PROVENCE HOTEL - REST. - BAR 2** NN 40 ch. + 2 Appts tout confort. Ecrire Hôtel BELLE AURORE 84500 BOLLENE-ECLUSE

Boutiques

XVIIIe ABBESSES MURS de BOUTIQUE. Rapport 16.000 F - 766-50-45

locaux commerciaux

XIe LEDRU-ROLLIN - Local artisanal ou profess. en rez-de-ch. 142 m2 à 3.000 F le m2. Local à aménager, imm. refait à neuf - 272-40-19.

propriétés propriétés propriétés propriétés

PRÈS COULOMMIERS belle propriété 5 ha avec castel de 10 Pièces, tout confort, parfait état, dépendances, pièce d'eau, facilités. Tél. : 526-33-11.

A vendre très belle affaire 20 km Cognac — un logis charentais (7 pièces) tout confit. — une maison charentaise (en retour d'équerre), gd séjour 45 m2, 5 chambres + locaux commerciaux comprenant : magasin d'antiquités 100 m2 + niv. de 60 m2, magasin contigü de 35 m2 avec loggia, appt rustique avec mezzanine : séjour, cuis., s. de bns, 2 chambres. Le tout sur terrain 5.000 m2 en pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier. Ecr. no 6209 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09

Part. vd en MAYENNE très bel étang 2 hectares abords boisés, terrain constructible, eau, électricité, maisonnette de pêcheur. Tél. 325-46-57.

TARN Près ALBI, aux environs de la cité médiévale de Cordes XIIIe siècle. NOMBREUSES DEMEURES ANCIENNES DE CARACTERE avec terrain, fermes, moulins, manoirs, à vendre totalement restaurés ou à restaurer avec ou sans notre concours. SOCIETE CASTEL CLUB, P. BARRIER - 81170 CORDES. Téléphone : (63) 56-02-07.

Paris-Ouest, luxueuse ppté, 5 p., tt cft, bungalow gar., beau parc planté 5.500 m2 en bord d'Eure. - 296-90-58

Forêt Landaise. Bord lac, Part. vd Mais. gd standing, neuve, 257 m2. Tennis, 2 km Océan, prox. du Pyla-Arcachon. Prix 995.000 F justifié. Tél. (16-43) 97-00-20 dem. Direct.

FORET DE RAMBOUILLET à 45 km PARIS, luxueuse maison campagne 3 ha 80, tennis terre battue, piscine. Beau parc import. maison de maître style normand. Pavil. indépendant personnel. Nombr. dépendances. Px net vendeur : 2.500.000 F. Tél. 371-11-00

RAMATUELLE-L'ESCALET Domaine privé. Bord de mer. VILLA avec piscine. TEL. 722-36-27

CHATOU Résidentiel - 8' RER Gde maison familiale, living, 5 chbres, s/parc 2.300 m2 IMMOBIL. OUEST - 976-18-18

A VENDRE, à 7 km de la riv. Ardèche, une propriété de 6 ha, partie en vigne+2 petites maisons en ruines à restaurer. Possibilités intéressantes. Prix : 520.000 F + frais de notaire. Mme Agnès Schriever, Quartier du Couvent, 83470 Pourrières.

FONTENAY LISIERE BOIS DE VINCENNES 50 mètres R.E.R. BELLE DEMEURE 19e 350 m2 sur 3 niveaux entourée jardin 800 m2, bon état d'usage. Modernisation à prévoir. 2.300.000 F. - 227-22-62.

BAS PRIX MEULAN 1 HA Vaste propriété Jardin secret Splendide vue sur Seine Plein soleil. Terrasse. Tennis. Exclusivité S.I.I.F. - 550-34-00.

l'agenda du Monde

Artisans

EUROCHAUFFAGE Tél. : 357-31-68 Spécialiste du chauffage toutes énergies DEVIS GRATUIT CRÉDIT TOTAL entreprise agréée par l'Agence nationale d'économ. d'énergie. 104-106, rue Oberkampf, 75001 PARIS.

Astrologie

JANE DE GUESDE astrologue clairvoyance, peut beaucoup pour vous. Sur rendez-vous, par correspondance. Rens. sur demande 41, r. Coquillière, 75001 PARIS. Téléph. : 236-82-59.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e. T. 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.

ACHAT COMPTANT bijoux, brillants argent., monnaies or, or cassé, 136, r. Legendre, 17e. Mo Brochant. Ouv. lundi à vend.

Carrelages

DIRECT USINES GRAND CHOIX LES PLUS BEAUX BOCAREL 8, rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9e. Métro Cadet. Téléph. : 526-65-48 et 526-13-36.

Chasse

BATTUE SANGLIER CORSE 1 sem. du 20 oct. au 20 nov. 80. Renseign. Tél. : 363-85-37 38.

Collectionneur

Particul. cherche collectionneurs curiosités pour vendre projecteur caméra Gaumont numéroté. Tél. : 16 (56) 04-31-95 Talence.

Cours

Cours part. angl., it. ts niv. par prof. exp. (ens. trad. et aud. v.). T. 240-20-29 m. ou soir ap. 20 h.

Débarras

ALAIN GIRAUD ACHETE Antiquités-Brocantes. déplac. province, serv. débarras (recherche Henri II, Louis XIII.) Téléph. : 854-69-74 ou 834-60-50.

DÉBARRAS INTÉGRAL cave, grenier, appartement, tous locaux. Téléphone : 606-60-06.

Décoration

Lin en 265 : 55 F. Shantung en 265 : 70 F Pose par spécialiste : 757-16-13.

Faïences anglaises

Sec. choix, PX INTERESSANT rayon d'épicerie anglaise BRITISH, REJECT, SHOP, 2, r. F.-Ponsard, Paris-16e, 525-86-92.

Déménagements

DEMENAGEMENTS FID, 3, rue René-Boulanger, PARIS-10e. T. 205-63-69. Toute la France par la route.

Garde d'enfants

Couple ch. enfants de 5 à 8 ans (garçons) pour juillet et août prochain, vie de famille. Téléph. : 77-62-83 (Calvados).

Institut. prend ds maison camp. EVREUX enfts pension compl. congés scol. Tél. (32) 37-81-21.

Instruments de musique

PIANOS NEUFS ET OCCASSIONS, MARQUES SELECTIONNEES long crédit sans apport personnel. Téléphone : 260-06-39.

Livres

Livres La Pléiade neufs vendus à 50 %, grand choix particulier. TEL. : 687-74-85.

Meubles

MEUBLES ITALIENS CONTEMPORAINS Arrivage de superbes canapés, fauteuils, tables, chaises, consoles, etc. VENDUS A PRIX DIRECT IMPORTATION Mobilier Présent, 48, fg Saint-Honoré, Paris-8. Fermé le samedi.

Moquettes

MOQUETTE MOINS CHER dégriffée, laine et synthétique, stock 50.000 m2. TEL. : 757-19-19.

Numismatique

HÉNIN Orfèvre, 77, rue des Archives, Paris-3e. TEL. : 271-34-56. Achète au plus haut cours pièces argent démonétisées 5, 10 et 50 F. Couverts Minerve et autres pièces de forme.

Objets d'art

Part. vend tapis. d'Aubusson : « Voiles d'Orient » (Toffoli) av. cert. d'or. 2,22×1,54. Px à déb. T. 636-00-02 ou 602-01-89 ap. 19 h.

Philosophie

Le Centre Gurdjieff-Ouspensky est ouvert TEL. : 436-61-69.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs enregistreurs avec INTERROGAT. A DISTANCE. Prix : 2.625 F H.T. CREDIT. TEL. : 551-58-91.

Soins de beauté

LABO CAPILLAIRES recherche femmes tous types de cheveux naturels ou colores (secs, gras ou normaux) pour entretien régulier et gratuit de la chevelure. TEL. : 759-85-25.

Pour hommes modernes

Universal Man Center Boutique new style... pour les nouveaux hommes 129 rue de Rome 75017 Mo Rome ou Pont-Cardinet - 763.83.02

Esthétique et massage (sur R.V.). Jeanerie : sloughy, cuir, denim, délavé, ciré... Sliperie bain et ville, mini, coquille, boxer short... Catalogue été : 10 F.

Travaux à façon

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat, coordination tous corps d'état. Devis gratuit. T. 368-47-84 et 893-30-02.

Vêtements

RETRO MOD PRET-A-PORTER MASCULIN un grand choix pour toute une gamme de prix. 7, r. Clignancourt 75018 Paris. T. 606-12-85. Mo B.-Rochechouart.

VACANCES - TOURISME - LOISIRS Mer - Montagne - Campagne

CORSE loc. studio appt à la semaine charter possible Juin à octobre. T. : 363-85-37 et 38.

LANDES. Charm. pav. neuf ds parc idéal couple+poss. 2 enfts, quart. résid., près lac et mer. mai-juin 1 au 20-8/20-8 au 10-9. TEL. : 16-6 490-78-11.

AJACCIO CORSE DU SUD villas, bord de mer, et camp. GIF IMMOBILIER 15, cours Napoléon, AJACCIO. TEL. : (95) 21-19-75.

AJACCIO, CORSE DU SUD pour vos locations estivales. GIF IMMOBILIER 15, cours Napoléon, AJACCIO TEL. : (95) 21-19-75.

Agence Centrale 22520 BINIC Locat. 2 à 7 pers. juin. à oct. Mer ou camp. T. (96) 74-83-93.

LES CARROZ - D'ARACHES (Haute-Savoie) - 1.150 m d'alt. Station ETE-HIVER - A louer STUDIO tout confort (4 pers.). TEL. : 304-42-41.

AILLON - LE JEUNE (Savoie), Vac. au calme, altitude idéale, 1.000 m., air pur, randonnées pédestres, plan d'eau à 12 km, chalets, appartements, studios. Renseign. Syndicat d'initiative, 73340 AILLON-LE JEUNE. Tél. : (79) 63-87-72 ou 63-87-73.

Vacances en TURQUIE. Ecrire Vision Nouvelle, BP 22, 92350 Le Plessis-Robinson. Px jeunes.

CAP CORSE BASTIA PLAINE ORIENTALE A louer saison estivale : villas, appartem., studios, bungalows plage, intérieur, ttes situations. S'adr. SCOMAR, 20, av. Emile-Sari, Bastia. T. (16-95) 31-51-37.

Cherche location juillet ou août 80 belle maison Haute-Provence, Vaucluse, Gard, 5 chbres, pisc. Ecr. no 2.185 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CORSE. SITUATION UNIQUE en plein cœur de la pinède au bord même de la plage de sable fin. LE CLUB DE L'HORIZON à CALVI vous offre : de splendides vacances au soleil, bungalows, logements en dur, animation, activités sportives, parking. Pens. complète, cuisine soignée Ouverture 1er juin - fermeture 14 sept. Périodes conseillées : 1er juin-13 juill., 17 août-14 sept. Renseignements inscriptions CLUB DE L'HORIZON 5, r. Helder, Paris-9e - 247-13-41

LES ILES EN VOILIER L'été en Corse, Grèce, Turquie sur voiliers 13 à 17 m., tr. gd confort, planche, ski, plongée. L'hiver aux Petites-Antilles. HINA 28, r. des Trois-Frères-Barthélemy, 13006 Marseille (91) 94-10-23.

85800 ST-GILLES-CROIX-de-VIE MEILLEURS ENSOLEILLEM. COTE DE LUMIERE gd choix de locat. saisonnière tout confort, chauffage, résidences bord mer, arrière pays Locat. sem., mois., px avantag. mai, juin, 1er-15 juillet, septem. AGENCE OTIF MER GDE-PLACE. T. (51) 55-12-14.

ETRETAT à l'année, villa 6-7 P., calme Sud tout confort. Jardin. 651-23-33.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 9 heures à 12 h. 30 – de 13 h. 30 à 18 heures au 296-15-01

Une annonce communiquée avant 15 heures peut paraître dès le lendemain.





INFORMATIONS «SERVICES»

LA MAISON

Un Salon de l'amélioration de l'habitat

Amelbat sera le premier Salon des techniques d'amélioration de l'habitat. Il aura lieu du 2 au 7 décembre 1980, au CNIT, à la Défense. Créé sur l'initiative du ministère de l'environnement et du cadre de vie et des organisations professionnelles du bâtiment, il est organisé par le commissariat général du Salon Batimat, en alternance avec cette manifestation, tous les deux ans.

La réhabilitation et l'amélioration du confort des logements anciens, considérés jusqu'à présent comme des « sous-produits » de la construction, sont en passe de devenir un secteur prospère du bâtiment. Misant sur cette évolution, Amelbat sera un Salon technique très spécialisé où n'exposeront que les fabricants présentant des matériels et matériaux adaptés aux constructions existantes : appareils de détection d'humidité ou d'objets métalliques, assèchement des murs, isolation thermique, éléments préfabriqués permettant une mise en œuvre rapide et non salissante, etc.

La sélection des candidats exposants sera faite par un comité comprenant des représentants du ministère de l'environnement, de l'ordre des architectes, de la Fédération du bâtiment et le directeur du service technique de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (A.N.A.H.).

Une documentation sur les problèmes administratifs et financiers en matière d'amélioration de l'habitat complétera cette exposition des techniques, destinée surtout aux professionnels mais qui intéressera aussi le public. — J. A.

★ Amelbat, commissariat général : 141, avenue de Wagram, 75017 Paris, tél. 766-93-44 et 267-33-69.

PARIS EN VISITE

JEUDI 17 AVRIL

« Histoire de la Compagnie des Indes », 15 h., 6, place d'Iéna, Mme Bachelier.

« La mosquée et ses jardins hispano-mauresques », 15 h., devant la mosquée, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Affiches de collection, collectionneurs d'affiches fin dix-neuvième siècle », 15 h., 18, rue du Paradis, Mme Vermeersch.

« La Rome de l'humanisme et de la contre-réforme », 21, rue Notre-Name-des-Victoires, Mme Thibeut (Caisse nationale des monuments historiques).

« Exposition Salvador Dali, Centre Pompidou », 14 h., métro Rambuteau (Approche de l'art).

« La cathédrale russe de Paris, histoire de l'orthodoxie », 15 h., 12, rue Daru, M. Ragueneau.

« L'Opéra, centre de la vie mondaine de la fin du dix-neuvième siècle », 13 h. 45, devant l'entrée, P.-Y. Jasiet (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Evocation de Clemenceau en sa maison », 14 h. 30, 8, rue Franklin, A. Ferrand.

« Le village de Saint-Germain-des-Prés, ses jardins, ses caves », 15 h., 1, rue Mabillon, M. Teurnier.

« Exposition Monet », 15 h. 30, Grand Palais, entrée de l'exposition (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

11 h., I.P.I.E., 2, rue de Rouen, Nanterre, bât. E, salle 525, professeur Colin : « La situation actuelle dans le Sud-Liban ».

15 h., Musée des arts décoratifs, M. Mabille : « Les maisons royales. Les satellites de Versailles au dix-septième siècle : Clagny, la Ménagerie, Marly ».

16 h., 62, rue Madame, ARCUS : « Les conquêtes islamiques ».

16 h. 45 - 17 h. 45, université de Nanterre, bât. A, salle 403, Y. Taradout : « Les méthodes de l'enquête dialectale dans une île ionienne ».

17 h. 30-19 h. 30, 55, rue de Varenne, Futuribles : « Groupe de bibliographie ».

18 h., I.E.C., 16, rue de l'Estrapade, J.-F. Kahn : « La revanche de la presse écrite ».

18 h. 30, Beaubourg, bibliothèque, E. Bergeron, J. Lopez, J. Vial : « Les instituteurs ».

18 h. 30, Institut néerlandais, 121, rue de Lille, S. R. de Groot : « Les dix premières secondes de l'univers : le jeu des neutrinos... et des antineutrinos ».

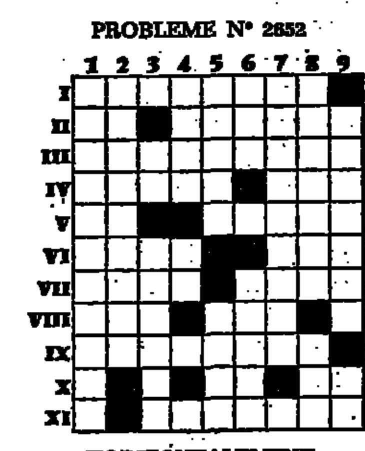
19 h., salle des Centraux, 8, rue Jean-Goujon, docteur Georges Teboul : « La mère, l'amour, la mort ».

19 h. 30, l'Homme et la Connaissance, 26, rue Bergère, M. Jacques Brosse : « Le zen et la nature ».

20 h. 30, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, G. Wellers, M. Gray, M. Calef, P. Girard : « Débat : le ghetto de Varsovie ».

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2652



HORIZONTALEMENT

I. — Peut préparer des poulets quand il est public. — II. Quatorzième d'une série ; Du bon temps. — III. Adjectif qui prouve qu'on n'a pas le mauvais œil. — IV. Ensemble de créanciers, parfois ; Fournit une farine dont on peut avoir plein le dos. — V. Symbole pour un métal précieux ; Nom qu'on peut donner à une duchesse. — VI. Dans le jurassique ; Quand il est bas, c'est le minimum. — VII. Vieux poète ; Gardée par celui qui n'oublie pas. — VIII. N'aura pas besoin de retouches ; Monnaie étrangère. — IX. Comme le temps passé parfois. — X. La fin de tout ; Dans l'alternative. — XI. Nom de famille.

VERTICALEMENT

1. Qui doivent donc être capables de frapper. — 2. Pour y avoir une place, il faut souvent faire des concessions. — 3. Actionné ; Un mot qui invite à ne pas se presser. — 4. Petite terre ; Tentative (épelé). — 5. Sont comptés à la fin de la consultation ; Sans suite. — 6. Peut servir de coussin ; D'honneur, quand on a flambé. — 7. Fut splendide en Angleterre. — 8. Se déverse dans le lac Supérieur ; Ne portait pas toujours la culotte. — 9. Utile pour nettoyer les sabots ; Evoque un savant.

Solution du problème n° 2651

Horizontalement

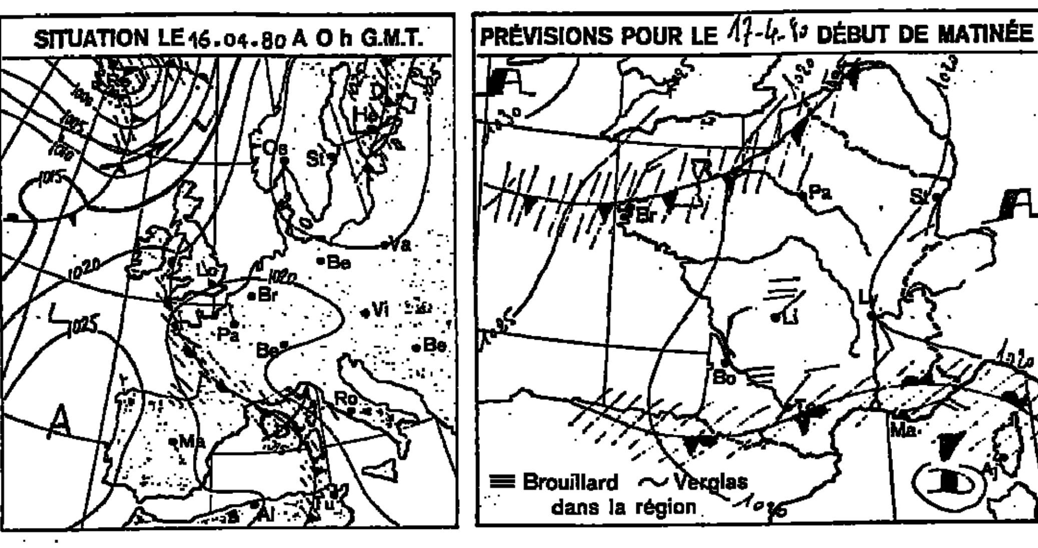
I. Torpilles. — II. Amour. — III. Tisserand. — IV. Osé. — V. Ustensile. — VI. Ait ; Eole. — VII. Goélette. — VIII. En ; Extase. — IX. Este. — X. Déversoir. — XI. Otera ; Cou.

Verticalement

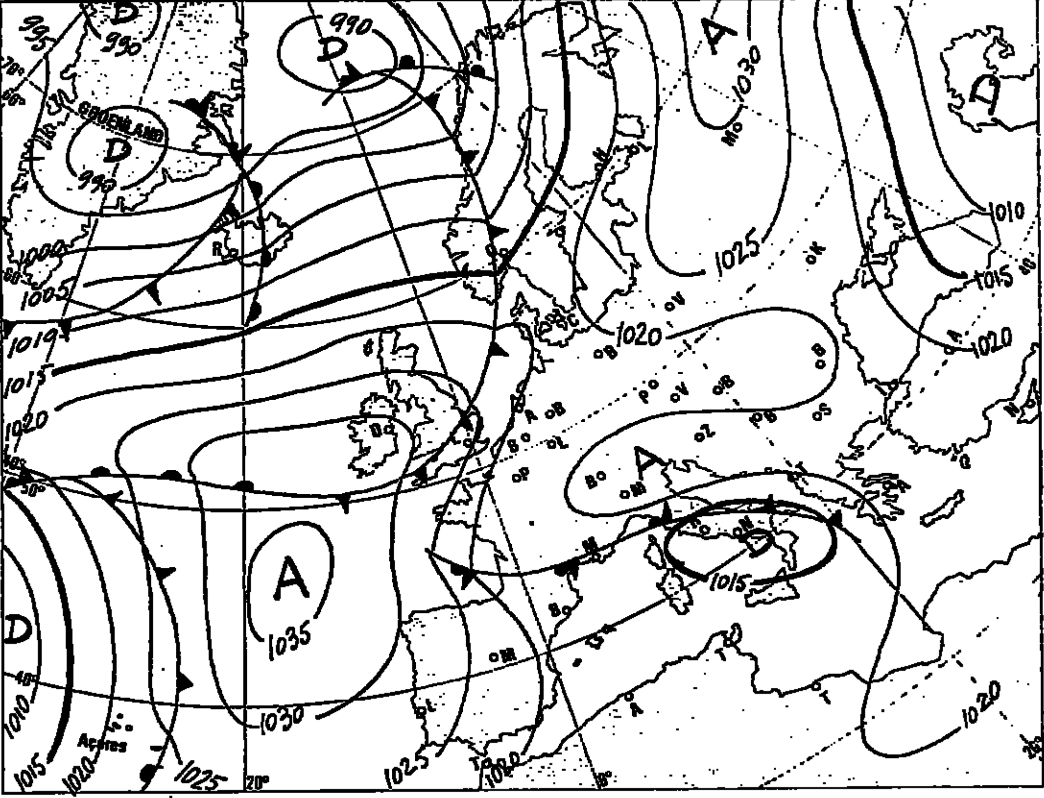
1. Tatouage ; Do. — 2. Omission ; Et. — 3. Rosette ; Eve. — 4. Pus ; Léser. — 5. Ire ; Extra. — 6. Risettes. — 7. Lia ; Iota ; Oc. — 8. Nulles ; Io. — 9. Sud ; EE ; Ecru.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 17 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 avril à 0 heure et le jeudi 17 avril à 24 heures :

En liaison avec le développement d'une zone de hautes pressions sur les îles Britanniques et le proche océan, un flux modéré de secteur nord s'établira sur la plus grande partie de la France.

Jeudi 17 avril, des Pyrénées au sud des Alpes et à la Corse, des pluies ou des averses orageuses deviendront progressivement plus rares. Les vents faibliront, puis s'orienteront au secteur nord. Les températures s'élèveront un peu.

Dans le Nord-Est, le temps demeurera ensoleillé, frais le matin, très doux dans l'après-midi. Ailleurs, le ciel sera nuageux. Quelques brouillards matinaux sur le Centre, l'Ouest et le Sud-Ouest seront suivis d'éclaircies assez belles l'après-midi.

En revanche, les nuages demeureront plus abondants sur les régions situées au nord de la Loire, avec quelques faibles pluies temporaires surtout localisées près de la Manche, ainsi que sur le nord du Bassin parisien. Sur ces régions, les températures maximales seront en baisse ; elle seront souvent en légère hausse sur le reste du pays.

Le mercredi 16 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 020,4 millibars, soit 765,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 15 avril ; le second, le minimum de la nuit du 15 au 16) : Ajaccio, 21 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 8 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Bourges, 14 et 10 ; Brest, 16 et 10 ; Caen, 16 et 9 ; Cherbourg, 17 et 8 ; Clermont-Ferrand, 13 et 8 ; Dijon, 13 et 10 ; Grenoble, 15 et 10 ; Lille, 21 et 8 ; Lyon, 11 et 9 ; Marseille, 14 et 12 ; Nancy, 20 et 7 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 13 et 11 ; Paris - Le Bourget, 19 et 9 ; Pau, 15 et 5 ; Perpignan, 14 et 10 ; Rennes, 12 et 11 ; Strasbourg, 21 et 5 ; Tours, 13 et 11 ; Toulouse, 13 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 14 et 5 degrés ; Amsterdam, 22 et 5 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 20 et 7 ; Bonn, 23 et 4 ; Bruxelles, 23 et 7 ; Le Caire, 20 et 10 ; îles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 18 et 2 ; Genève, 15 et 9 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 21 et 9 ; Madrid, 13 et 1 ; Moscou, 0 et —4 ; Nairobi, 28 et 15 ; New-York, 17 et 9 ; Palma-de-Majorque, 18 et 5 ; Rome, 17 et 9 ; Stockholm, 16 et 2 ; Téhéran, 23 et 11.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BREF

FORMATION PERMANENTE

ÉCONOMES ET ENVIRONNEURS. — La Fédération des centres de vacances familiaux (F.C.V.F.) annonce qu'il reste quelques places dans les stages suivants : du 12 au 17 mai, sensibilisation à la découverte de l'environnement et de la nature avec matérialisation, expression florale et sculpturale en Eure-et-Loir, ouvert à tous, à partir de dix-sept ans ; du 5 au 15 mai, session pour « économes de petites collectivités » en Lorraine, ouvert à tous, à partir de dix-huit ans.

★ F. C. V. F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris, tél. 233-85-17.

VIVRE A PARIS

PERMANENCE A LA MAIRIE. — Les adjoints au maire de Paris assurent, depuis le lundi 13 avril, des permanences à l'Hôtel de Ville pour accueillir le public.

Ces permanences seront ouvertes chaque matin de 9 heures à 12 heures, du lundi au samedi inclus, dans le bureau du salon d'accueil de la mairie, 29, rue de Rivoli.

FISCALITÉ

RÉGIME SPÉCIAL POUR LES HANDICAPÉS

L'Association des paralysés de France (A.P.F.) rappelle que les personnes handicapées bénéficient de certains avantages pour l'établissement de leurs déclarations de revenus : déduction d'une somme de 4 080 F pour les contribuables invalides (titulaires de la carte d'invalidité) dont le revenu net global n'excède pas 25 200 F ; de 2 040 F lorsque le revenu est compris entre 25 200 et 40 800 F ; octroi d'une demi-part supplémentaire de quotient familial pour les enfants infirmes (titulaires de la carte d'invalidité), mineurs ou adultes, à charge de leurs parents et pour les handicapés adultes, non à charge, célibataires, divorcés ou veufs, sans enfants à charge. Les couples dont les deux conjoints sont infirmes bénéficient d'une demi-part supplémentaire de quotient familial.

Diverses allocations (aide sociale, fonds de solidarité, prestations familiales, etc.) ne sont pas à déclarer. Les sommes versées au bénéfice d'œuvres peuvent être déduites du revenu imposable dans la limite de 1 %.

★ Renseignements : A.P.F., 17, boulevard Auguste-Blanqui, 75013 Paris, tél. 588-82-40.

P.T.T.

TÉLÉGRAMMES ESCARGOTS

M. J. Pignet, professeur à Paris, nous écrit :

« Faut-il ajouter à vos informations sur les « services » des informations sur l'absence des services ?

» Voici, en tout cas, qui me paraît digne d'être signalé à toutes fins utiles :

» Il y a un service de télégrammes en France, mais les télégrammes ne peuvent pas être distribués, faute de porteurs !

» Deux heures après avoir confié un télégramme au téléphone pour Montbard — sous-préfecture de la Côte-d'Or, huit mille cinq cents habitants, — j'ai été averti que mon télégramme serait remis demain, avec la distribution du courrier, faute de porteur et... parce que la personne à qui je l'adressais n'avait pas le téléphone ! Pas besoin de commentaire, naturellement... »

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 16 avril 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 27 février 1973 relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur ;

● Relatif au financement de l'assurance-maladie, invalidité et maternité des exploitants agricoles et des membres non salariés de leur famille ainsi qu'au calcul des cotisations des régimes agricoles de prestations familiales et d'assurance-vieillesse des personnes non salariées pour 1980 ;

● Modifiant le décret du 27 février 1973 relatif aux diplômes de l'enseignement supérieur (diplômes d'études et de recherches en sciences odontologiques et doctorat d'Etat en odontologie).

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

La conclusion des commissaires-enquêteurs est favorable à la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff



(*Dessin de PLANTU.*)

Les trois commissaires chargés de l'enquête d'utilité publique pour la construction d'une centrale nucléaire à Plogoff ont remis le mardi 15 avril, au préfet du Finistère, un rapport qui conclut en faveur de la réalisation de cet ouvrage.

Les commissaires ont examiné les observations de cent vingt et une personnes et constaté que cinq cent quarante-deux habitants s'étaient déplacés pour consulter les documents à a préfecture et dans les « mairies annexes » installées à Plogoff du 31 janvier au 14 mars.

Le rapport fait aussi état de la situation énergétique de la Bretagne qui ne produit que 6 % de l'électricité qu'elle consomme. Il tient compte enfin des avis favorables exprimés en 1978 par le conseil régional, présidé par M. Raymond Marcellin (R.I.), et le conseil général du Finistère, présidé par M. Louis Orvoen (C.D.S.). Il rappelle que les partis politiques de la majorité et le parti communiste se sont prononcés pour la construction et qu'un mouvement d'opposition au projet a été constitué par le parti socialiste, l'Union démocratique bretonne et les mouvements écologistes.

Cet avis qui comporte quelques réserves tenant compte des problèmes humains sera transmis au Conseil d'Etat, qui devra prononcer l'utilité publique dans un délai de huit mois.

Contestation violente

En fait, l'enquête publique s'est déroulée dans un climat de contestation violente. Les maires des quatre communes concernées (Plogoff, Primelin, Goulien et Cleden-Cap-Sizun) ayant refusé d'ouvrir leurs mairies, le préfet du Finistère fit installer des camionnettes baptisées « mairies annexes » et gardées par des gendarmes mobiles. Des barricades ont été dressées et des heurts violents ont opposé à plusieurs reprises les forces de l'ordre à la population. Une manifestation quotidienne, la « messe », était organisée et plusieurs rassemblements ont réuni, en grand nombre, les écologistes et la population locale.

A plusieurs reprises des manifestants ont été interpellés et jugés. Le procès, du 6 mars, au tribunal de Quimper, où neuf personnes étaient jugées — en vertu de la loi anticasseurs, — a été en particulier marqué par des incidents, et notamment la suspension d'un avocat, tandis que le palais de justice était gardé par la police. Par la suite sept des manifestants emprisonnés ont été libérés après un second jugement d'« apaisement », le 17 mars.

Une grande fête a été organisée à la pointe du Raz après la fin de l'enquête et le maire socialiste de Plogoff, M. Jean-Marie Kerlock estimait, le 16 mars, avoir « *gagné une bataille* » et déclarait que la population irait « *jusqu'au bout* ».

CIRCULATION

● *La Semaine internationale Transports et circulation.* — M. Joël Le Theule, ministre des transports, a inauguré, le lundi 14 avril, au palais du CNIT à la Défense la Semaine internationale Transports et circulation. Cette manifestation groupe trois Salons : Transport Expo, qui rassemble les matériels modernes de transport de voyageurs et de marchandises ; Intercirculation, qui présente les multiples possibilités d'aménagement des infrastructures routières, et Eclairex-80, qui illustre les progrès techniques d'aménagement de l'éclairage public, notamment pour la circulation routière.

TRANSPORTS

LE CONFLIT DES NETTOYEURS DU MÉTRO PARISIEN

Délai de réflexion jusqu'au 18 avril

Le métro parisien ne sera pas nettoyé avant vendredi au mieux. Après plus de sept heures et demie de discussions, les représentants des entreprises de nettoiement ont, le mardi 15 avril, demandé quarante-huit heures de réflexion. Pourtant, les autres parties en cause, C.F.D.T. et R.A.T.P., ont, chacune pour ce qui la concerne, fait le nécessaire pour mettre fin à cette grève qui dure depuis le 24 mars.

Déjà le lundi 14 avril, une demande du syndicat patronal de la manutention ferroviaire et travaux connexes avait failli faire échouer cette rencontre. Le syndicat souhaitait en effet que soit invité l'ensemble des organisations syndicales signataires de la convention collective de cette branche : C.F.D.T., C.F.T.C., C.G.C., C.G.T. et F.O. C'était aller dans le sens souhaité par les cégétistes. A peine représentée dans les entreprises assurent le nettoyage du métro, où elle n'a qu'un élu, la C.G.T. avait le 1er avril, critiqué le principe de la grève illimitée. Depuis, après avoir apporté son soutien, elle s'efforce de prendre pied dans le conflit en tentant de l'étendre à l'ensemble de la profession. Pour cela, elle souhaite une négociation globale lors d'une commission paritaire prévue pour le 17 avril. Elle demande principalement un salaire minimum de 2 800 francs pour les sept mille salariés de la manutention ferroviaire qui sont en général payés au SMIC. Si cette rencontre échoue, elle se dit prête à organiser quatre jours de grève à la R.A.T.P. et la S.N.C.F.

La R.A.T.P. et la C.F.D.T. n'entendaient pas que la grève dans le métro soit ainsi « globalisée ». L'inspecteur du travail a, mardi 15 avril, convoqué aux négociations la seule C.F.D.T., les patrons des entreprises en grève en présence d'un « observateur » de la Régie. Celui-ci a pu annoncer que la R.A.T.P. ferait le nécessaire pour qu'aucun des neuf cents immigrés qui actuellement nettoient le métro ne soit licencié. La C.F.D.T. estime que c'est là un point positif pour les grévistes, mais elle souhaite toujours que les travaux de nettoiement restent aussi importants qu'ils le sont actuellement.

La R.A.T.P. a aussi confirmé qu'elle accepterait une révision des marchés mettant à sa charge une partie des augmentations qui seraient accordées, mais elle souhaite que les entreprises en prennent aussi une part. C'est là que le bât blesse. Les responsables patronaux ont d'abord proposé 2,75 % d'augmentation du salaire net, actuellement de 2 350 francs, puis *in fine* ils ont accepté de le porter à 2 434 francs. C'est insuffisant pour la C.F.D.T qui, de son côté, maintient son objectif d'un salaire minimum de 2 800 francs, même si celui-ci n'est atteint que progressivement. Elle se contenterait de 2 600 francs au 1er octobre.

Les chefs d'entreprise ont demandé quarante-huit heures de réflexion... Peuvent-ils être les seuls à ne pas faire l'effort nécessaire pour mettre fin à cette grève, alors même que la C.F.D.T. prend le risque d'être accusée de mollesse par la C.G.T. ?

Les préavis de grève déposés par la C.G.T. et la C.F.D.T. et visant l'ensemble du personnel de la R.A.T.P par solidarité avec les ouvriers du nettoiement n'ont eu que peu d'effet. Le trafic du métro a été assuré dans la matinée à 97,6 % et celui du R.E.R. à 100 %, indique la direction

M. Jacques Chirac, maire de Paris, nous expose ci-dessous sa position dans ce conflit.

M. Chirac : il est normal que la R.A.T.P. recherche le maximum d'économies mais pas au détriment de la propreté

« La mairie ne pouvait-elle pas intervenir plus tôt pour régler le conflit des nettoyeurs du métro ?

— Il était évidemment impossible d'intervenir dès les premiers jours, alors que personne n'avait aucune idée de la durée de cette grève. D'autre part, la mairie, qui n'a aucune responsabilité, ni de près ni de loin dans cette affaire, était bien la dernière à pouvoir intervenir. En effet, je vous rappelle que le conflit concerne, en premier lieu, des sociétés privées concessionnaires de la R.A.T.P. et leurs employés. Il concerne également, dans une certaine mesure, la R.A.T.P., qui établit les conditions des appels d'offres auxquels concourent ces sociétés privées, et qui peut ainsi décider, comme elle vient de le faire, de faire bénéficier le personnel de ces sociétés privées des équipements qu'elle met à la disposition de son propre personnel : douches, cantines, etc.

En troisième lieu, dans la mesure où les conditions de ces marchés doivent être révisées pour permettre des augmentations de salaire, c'est le ministère de tutelle de la R.A.T.P., à savoir le ministère des transports, qui est concerné. Vous voyez donc que la mairie de Paris, qui n'a d'ailleurs jamais été informée directement des motifs de cette grève et des propositions des employeurs, ne peut que proposer ses bons offices et suggérer des moyens pour débloquer la négociation.

« Afin que le problème puisse être discuté au fond »

— Que proposez-vous pour l'avenir, et prendrez-vous parti lors des discussions qui auront lieu prochainement pour le renouvellement des contrats entre la R.A.T.P. et les entreprises privées ?

— Nous avons déjà effectué plusieurs démarches dès la semaine dernière. Mon adjoint chargé des transports, M. Frédéric-Dupont, à qui j'ai confié la mission de suivre cette affaire, est intervenu auprès du préfet de police (qui est le seul à Paris à détenir des pouvoirs en matière d'hygiène), auprès du préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, pour qu'il réunisse le Syndicat des transports parisiens qu'il préside, et auprès de la R.A.T.P. pour qu'elle donne satisfaction aux revendications qui sont de son ressort.

Sur ce dernier point, nous avons été entendus, puisque l'accès du personnel gréviste aux douches et aux cantines du personnel de la R.A.T.P. est maintenant bien acquis.

Je sais, d'autre part, que le préfet de police surveille de très près les conditions d'hygiène et de sécurité dans le métro et est prêt à prendre les mesures qui s'avéreraient nécessaires.

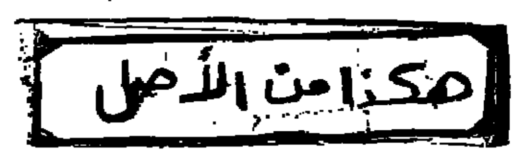
Enfin, nous persistons à demander les réunions du conseil d'administration de la R.A.T.P. et du Syndicat des transports parisiens, instances où sont représentés les ministères de tutelle et les élus locaux afin que le problème puisse être discuté au fond, et que des mesures soient prises pour assurer la qualité de l'entretien du métro auquel les Parisiens sont habitués. Il est parfaitement normal que la direction générale de la R.A.T.P. cherche à faire dans le cadre de sa gestion le maximum d'économies, mais il est bien entendu qu'elles ne doivent affecter en rien la propreté du métro.

— D'une façon générale, les rapports entre la Ville et la R.A.T.P. vous satisfont-ils ?

— Oui, ces rapports sont très bons. Un groupe de travail permanent fonctionne d'ailleurs entre la Ville, la R.A.T.P. et la préfecture de police pour améliorer la circulation des transports en commun de surface, et notamment des autobus. Nous avons réalisé des campagnes d'information commune dans le domaine des grandes infrastructures de transports. La coordination est également très étroite entre la R.A.T.P. et la direction de l'aménagement urbain de la mairie. »

Propos recueillis par
JEAN PERRIN.





ent

…EURS DU MÉTRO PARISIEN

…n jusqu'au 18 avril

M. Chirac : il est normal que la R.A.T.P. recherche le maximum d'économies mais pas au détriment de la propreté



« Afin que le … puisse être …

Le Monde

économie

RÉUNIS A BALE

Les gouverneurs des banques centrales dénoncent les risques d'une crise financière

Fait inhabituel, les gouverneurs des banques centrales des pays du groupe des Dix (1) plus la Suisse, réunis, comme chaque mois, au siège de la BRI (Banque des règlements internationaux), ont publié un communiqué relatif au principal projet inscrit à leur ordre du jour : le « recyclage » des capitaux et un éventuel contrôle des « euromarchés ».

Ce texte annonce une surveillance renforcée des opérations bancaires internationales ; un « comité permanent sur les euromarchés » est créé à cet effet. Il préconise que les banques privées publient les bilans consolidés, faisant clairement apparaître les opérations de crédit à l'étranger et les engagements en « eurodevises » (un dépôt en eurodevises et un dépôt libellé en une monnaie autre que celle du pays où est située la banque). Le communiqué fait état des « risques » auxquels est exposé le système bancaire international par suite de la progression (+ 35 % en moyenne par an) des crédits internationaux et des « conséquences indésirables » que ces derniers peuvent avoir pour la conduite des politiques de stabilisation interne.

Voici les passages essentiels de ce communiqué :

« *Les gouverneurs reconnaissent la part importante prise par les banques dans le recyclage des excédents de balance des paiements qui ont été enregistrés au cours des dernières années. Ils ont constaté que le montant global des prêts bancaires internationaux s'est accru à un rythme annuel de quelque 25 %. En outre, pour l'avenir, la réapparition des excédents de l'OPEP paraît être de nature à entraîner une importante contribution du système bancaire international au recyclage des fonds pétroliers.*

» *Etant donné le volume actuel des prêts bancaires internationaux et le rôle qu'ils seront sans doute appelés à jouer, les gouverneurs s'accordent à reconnaître que la solidité et la stabilité du système bancaire international doivent être préservées et qu'il faut éviter que ces prêts n'aient des conséquences indésirables (...).*

» *Compte tenu de ces considérations, les gouverneurs ont décidé de renforcer la surveillance périodique et systématique de l'évolution bancaire internationale, en vue de déterminer son incidence sur l'économie mondiale, sur la situation économique des divers pays, ainsi que, plus spécialement, sur la conduite de leurs politiques monétaires internes et sur la solidité du système bancaire international pris dans son ensemble. Un comité permanent sur les euromarchés examinera les statistiques bancaires internationales élaborées par la BRI, ainsi que les autres informations utiles, et en rendra compte aux gouverneurs, au moins deux fois l'an, voire plus fréquemment en cas de besoin (...).*

» *Reconnaissant que les banques prises séparément et le système bancaire international dans son ensemble pourraient être exposés à l'avenir à des risques plus grands que par le passé, les gouverneurs réaffirment l'importance capitale qu'ils attachent au maintien de critères sains en matière de gestion bancaire — en ce qui concerne surtout le niveau suffisant des fonds propres, la liquidité et la concentration des risques. A cet effet, ils accordent une grande priorité à la mise en application complète des initiatives déjà prises par le comité des règles et pratiques de contrôle des opérations bancaires en ce qui concerne la surveillance de l'activité internationale des banques sur une base de bilans consolidés, une meilleure évaluation des risques-pays encourus, ainsi que l'établissement de données plus complètes et plus cohérentes pour permettre de surveiller le degré de transformation des échéances par les banques.*

» *Les gouverneurs notent que, d'une manière générale, les inégalités dans les conditions de concurrence entre les activités bancaires nationale et internationale favorisent la croissance des prêts bancaires internationaux. Ils constatent, en outre, que les transactions effectuées par l'intermédiaire de l'euromarché peuvent poser des problèmes pour l'application efficace de la politique monétaire interne dans les pays où de telles différences sont particulièrement accusées. Les gouverneurs poursuivront les efforts déjà entrepris pour réduire ces inégalités des conditions de concurrence, tout en reconnaissant pleinement les difficultés dues aux différences existant dans les structures et les traditions des systèmes bancaires nationaux.* »

Les gouverneurs des banques centrales assistèrent en personne à cette réunion (M. Renaud de la Genière pour la Banque de France). Cependant, le système de réserve fédérale américain était représenté par l'un des membres de son conseil, M. Henry Wallich.

(1) Le groupe des Dix est composé des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de la R.F.A., de l'Italie, des Pays-Bas, de la Belgique, de la Suède, du Japon et du Canada.

MONNAIES

DOLLAR STABLE

Sur des marchés des changes assez calmes, le dollar restait, mercredi matin 16 avril, sur ses positions de la veille : 4,37 F à Paris, 1,89 deutschemark à Francfort, 1,77 franc suisse à Zurich ; la livre cotait 2,1975 dollars. Les taux d'intérêt, pour des raisons qualifiées de « techniques », glissaient encore, le taux des dépôts en dollars à six mois dans les banques situées hors des Etats-Unis (eurodollars) s'établissant à 17,25 %.

L'or, dont le cours était mardi tombé au-dessous de 500 dollars l'once de 31,103 grammes (497,50 dollars à la cotation de mardi après-midi à Londres), se redressait.

● PRECISION. — A la suite de la publication dans *le Monde* du 15 avril, page 44, d'un article consacré à la S.N.C.I., Mᵉ Libert, syndic nommé administrateur judiciaire, nous précise que la S.N.C.I. proprement dite emploie six cent cinquante personnes, et qu'ainsi tout son personnel est touché par le licenciement collectif annoncé. D'autre part, dans ce même article, il était indiqué que la S.N.C.I. assurait moins de 50 % du chiffre d'affaires des deux usines que se proposent de racheter les salariés. C'est moins de 5 % qu'il fallait lire.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —		Rep. + ou Dép. —	
$ E.-U. ..	4,3675	4,3700	— 190	— 180	— 415	— 385	— 935	— 880
$ can. ...	3,6680	3,6715	— 15	+ 15	— 165	— 120	— 400	— 310
Yen (100).	1,7335	1,7370	— 5	+ 20	— 25	0	0	+ 35
DM	2,3105	2,3135	+ 55	+ 70	+ 110	+ 140	+ 360	+ 415
Florin ...	2,1060	2,1100	+ 25	+ 40	+ 50	+ 70	+ 180	+ 225
F.B. (100).	14,3430	14,3590	— 550	— 420	—1155	— 960	—2640	—2150
F.S.	2,4655	2,4685	+ 90	+ 120	+ 220	+ 250	+ 670	+ 740
L. (1 000).	4,9495	4,9545	— 115	— 45	— 345	— 270	—1020	— 900
£	9,5865	9,5970	— 425	— 350	— 775	— 690	—1755	—1600

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 3/16	8 9/16	8 11/16	9 1/16	8 7/8	9 1/8	9 3/8	9 3/4
$ E.-U.....	52 7/8	53 5/8	17 1/8	17 1/2	17 5/8	18	17 1/8	17 1/2
Florin ...	10 1/16	10 13/16	10 1/8	10 7/8	10 3/16	10 15/16	10 13/16	11 9/16
F.B. (100).	13	15	16 7/8	17 7/8	17	18	16 7/8	17 7/8
F.S.	6 7/8	10 1/8	6 7/8	7 1/8	6 1/2	7	7	7 1/2
L. (1 000).	9 3/4	15 1/4	14 3/4	16 1/4	15 3/4	17 1/4	16 1/2	17 1/2
£	16 3/4	17 1/4	17	17 3/4	17	17 3/4	16 3/4	17 1/4
Fr. franç..	11 7/8	12 1/8	12 1/4	12 3/4	12 1/2	13	14 1/8	14 5/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AFFAIRES

Saint-Gobain-Pont-à-Mousson prendrait une participation dans le capital d'Olivetti

Le groupe français Saint-Gobain-Pont-à-Mousson devrait annoncer prochainement un important accord avec la société italienne Olivetti, un des principaux fabricants mondiaux de matériels de bureau.

Les deux firmes ont engagé des négociations voilà plusieurs semaines. Elles sont parvenues à un accord de principe aux termes duquel S.G.P.M. prendrait une participation « *significative* » dans le capital d'Olivetti. Les autorités des deux pays doivent donner leur accord à une opération qui à l'évidence satisfait fort Paris. Cette prise de participation, qui représentera pour S.G.P.M. un investissement de plusieurs centaines de millions de francs — on parle même du milliard — *marque* un nouveau tournant dans l'histoire de ce groupe.

Une décennie après la prise en main par le sidérurgiste Pont-à-Mousson de la société tricentenaire de Saint-Gobain, le groupe S.G.P.M. a amorcé un virage complet vers l'électronique. Il a aussi investi 220 millions de francs dans la construction de circuits intégrés dans le sud de la France avec l'Americain National Semiconducteurs, puis remplaçant la C.G.E. est devenu le principal actionnaire de C.I.I.-Honeywell Bull.

L'« opération Olivetti » est cependant d'une tout autre ampleur. La société italienne, avec 10 milliards de francs de chiffre d'affaires, est un des leaders mondiaux de la bureautique. Ses machines à écrire électroniques, ses calculatrices et autres matériels de bureau sont mondialement connus. Olivetti est fortement implantée aux Etats-Unis, où elle vend pour 200 millions de dollars chaque année.

Longtemps considérée comme une firme plus ou moins bien gérée, la firme italienne a effectué, au cours des deux dernières années, un spectaculaire redressement sous la férule de son nouveau P.-D. G., M. Di Benedetti. Les bénéfices ont sensiblement progressé..., ce qui explique que la prise de participation « *significative* » de S.G.P.M. soit si onéreuse. Il y a deux ans, le coût en eût certainement été moins élevé.

Dans l'immédiat, il ne s'agit que d'une opération financière, mais il est bien évident que l'objectif de S.G.P.M. est, à terme, de faire coopérer Olivetti et C.I.I.-Honewell Bull.

Les deux firmes sont complémentaires (même si Olivetti pèse deux fois plus que C.I.I. Honeywell-Bull). La société française est, en effet, fort démunie en matière de bureautique, et n'a pas les moyens de financer tout à la fois ses investissements dans le domaine informatique proprement dit, dans les périphériques et la bureautique. De là à penser que sont ainsi créées les bases d'un grand groupe européen de l'électronique, il n'y a qu'un pas qu'il est tentant de franchir.

Premier établissement bancaire hellénique

LA BANQUE NATIONALE DE GRÈCE S'INSTALLE A PARIS

Premier établissement bancaire hellénique (onze mille salariés, 60 % des activités bancaires du pays), la Banque nationale de Grèce a inauguré, le 15 avril, sa filiale à Paris, la B.N.G.-France (1). Présidée par le gouverneur honoraire de la Banque nationale de Grèce, le professeur Angelos Angelopoulos, ancien recteur de l'École supérieure de sciences politiques d'Athènes Pantios, et dirigée par M. François-Xavier Guérin, la B.N.G.-France a choisi pour partenaires français associés à son capital : le Crédit lyonnais, la Banque de l'Indochine et de Suez, Félix Potin (que préside M. Mentzelopoulos, commissaire national de la Grèce à la Chambre de commerce internationale) et le groupe Finial, société financière d'investissement contrôlée par des capitaux du Proche-Orient (2).

(1) 65, avenue Franklin-Roosevelt 75008 Paris.

(2) Le répartition du capital est la suivante : B.N.G., 60 % ; Crédit lyonnais, 12 % ; Banque de l'Indochine et de Suez, 10 % ; Félix-Potin, 3 % ; Finial, 15 %.

ÉTRANGER

Aux États-Unis

FLÉCHISSEMENT DE 0,8 % DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE EN MARS

Washington (*A.F.P.*). — L'indice américain de la production industrielle a fléchi de 0,8 % en mars, ce qui semble corroborer les autres indications statistiques selon lesquelles les Etats-Unis seraient entrés dans une période de ralentissement de l'activité économique. Le Système de réserve fédérale précise que, selon ses calculs définitifs, l'indice n'a pas augmenté de 0,2 % en février comme il l'avait indiqué précédemment, mais a fléchi de 0,2 %.

En mars, il s'est inscrit à 151,2 % (100 en 1967), niveau de 1,2 % inférieur à celui noté en mars 1979. En outre, la production de biens de consommation a le mois dernier diminué de 0,6 % et celle de biens durables a enregistré une baisse de 1,4 %. La crise que connaît la construction automobile aux Etats-Unis est, pour une bonne part, responsable de cette forte baisse.

Cependant, les profits des entreprises ont, au quatrième trimestre de 1979, diminué de 0,9 % par rapport au trimestre précédent. Selon le département du commerce, ces profits se sont élevés à 146,9 milliards de dollars. Des estimations préliminaires, publiées en mars, avaient fait état d'une progression de 0,3 %.

ISRAEL

● *La dette extérieure israélienne* s'est accrue de 16,5 % pendant la dernière année financière (du 1ᵉʳ avril 1979 au 31 mars 1980). Composée pour 84 % de dollars américains et pour presque tout le reste de marks, cette dette atteint les 15 milliards de dollars. — (*A.F.P.*)

SUEDE

● *L'indice suédois des prix à la consommation* a augmenté de 0,3 % en mars. Durant le premier trimestre, la hausse a été de 4,4 % contre 2,4 % pendant les trois premiers mois de 1979. Sur douze mois, l'indice a augmenté de 13,3 %. — (*A.F.P.*)

AUTRICHE

● *L'indice autrichien* des prix de détail a augmenté de 5,5 % entre mars 1979 et mars 1980. Au cours de l'année 1979, cet indice avait enregistré une hausse de 3,7 %. — (*A.F.P.*)

URUGUAY

● *Les salaires réels en Uruguay* ont diminué de 14,4 % en 1979. Selon la commission de coordination et de développement économique de Montevideo, ils ont diminué de 12 % dans le secteur public et de 16,6 % dans le secteur privé. En 1978, la chute des salaires avait été estimée à 3,4 %. — (*A.F.P.*)

La Turquie est satisfaite de l'aide accordée par les pays de l'O.C.D.E.

L'aide de 1,16 milliard de dollars accordée à la Turquie prouve que l'O.C.D.E. apprécie l'assainissement de l'économie entrepris par le gouvernement d'Ankara, a déclaré, *le 15 avril, le ministre turc des* finances, M. Ismet Sezgin. Après avoir souligné que ce montant est supérieur de 200 millions de dollars à celui fourni en mai 1979, M. Sezgin a indiqué que la Turquie obtiendrait, en outre, de la Banque mondiale des crédits de programme et de projet de 600 millions de dollars. Enfin, il a précisé que des négociations étaient en cours afin de rééchelonner sur une période de sept à dix ans la dette extérieure turque, de l'ordre de 10 milliards de dollars, dont le remboursement était prévu pour les années 1980-1983.

Après plusieurs mois de discussion, les dix-sept pays de l'O.C.D.E. membres du groupe de soutien à la Turquie ont décidé, le 15 avril, à Paris, d'accorder à ce pays une aide de 1 160 millions de dollars (*le Monde* du 16 avril). Cette aide, qui pour M. Emile Van Lennep, secrétaire général de l'Organisation, constitue « *une démonstration substantielle de solidarité* », devrait permettre au gouvernement de M. Demirel de mener à bien le plan de redressement économique lancé le 24 janvier. Elle est aussi, dans l'esprit de plusieurs pays — notamment des Etats-Unis et de la R.F.A. qui coordonnaient l'opération — un moyen de renforcer la Turquie, membre de l'OTAN, qui se trouve dans une région politiquement troublée, après l'intervention soviétique en Afghanistan et les développements de l'affaire iranienne.

Le Canada et le Japon, qui n'avaient pu, le 26 mars, annoncer leurs engagements financiers, participeront, respectivement, à hauteur de 10 et 100 millions de dollars. Parmi les autres donateurs figurent la R.F.A. (295 millions de dollars), les Etats-Unis (295), l'Italie (115), la France (100), la C.E.E. (100 millions prélevés sur le budget communautaire), la Suisse (37), le Royaume-Uni (33), les Pays-Bas (21,5), l'Autriche (15), la Belgique, la Norvège et la Suède (10 millions chaque), le Danemark (5), la Finlande (3,5) et le Luxembourg (1). Les conditions de transfert des fonds, ainsi que celles relatives à leur durée et leur taux, seront mises au point entre la Turquie et les pays intéressés.

Selon M. Turent Ozal, principal conseiller économique du premier ministre, Ankara a besoin, cette année, d'une aide globale de 3 milliards de dollars. En plus de l'O.C.D.E., de la Banque mondiale (qui a déjà accordé 340 millions) et du F.M.I. (300 millions), le gouvernement turc compte obtenir des crédits d'Arabie Saoudite et peut-être aussi des Emirats arabes unis.

En Italie

LE DÉFICIT DE LA BALANCE COMMERCIALE S'AGGRAVE

Rome (*A.F.P.*). — La balance commerciale italienne a enregistré un déficit de 1 256 milliards de lires en février contre un excédent de 345 milliards en février 1979. Compte tenu du déficit de janvier (1 134 milliards), le passif s'élève à presque 2 400 milliards de lires, soit plus de la moitié du déficit total de 1979 (4 726 milliards) et près de sept fois plus que celui enregistré en 1978 (360 milliards).

Selon l'Institut italien des statistiques, le déficit de février est dû essentiellement à l'augmentation du coût des importations de pétrole (2 028 milliards de lires). Au cours des deux premiers mois de l'année, l'Italie a importé des produits pour une valeur de 12 035 milliards de lires, en augmentation de 48 % par rapport à la même période de 1979. D'après certaines prévisions, le déficit global de la balance commerciale italienne pourrait s'élever à 8 000 milliards de lires en 1980.

● *Les prix italiens à la consommation* ont augmenté de 0,9 % en mars, ce qui constitue le taux le plus faible depuis un an. L'indice avait enregistré une hausse de 3,3 % en janvier et de 1,7 % en février. En un an, par rapport à mars 1979, l'augmentation a été de 21,3 %. En mars, les plus fortes hausses ont concerné l'habillement (2,1 %), l'alimentation (0,6 %) et les services (1,1 %). — (*A.F.P.*).

● *1 703 000 Italiens* recherchaient un emploi à la fin de janvier. Selon l'Institut central des statistiques, près de 75 % des chômeurs sont des jeunes de quatorze ans (fin de la scolarité obligatoire) à vingt-neuf ans ; parmi eux plus de 40 % ont un diplôme de fin d'études secondaires ou supérieures. D'après la *Revue économique du Midi*, le Mezzogiorno compte 775 000 chômeurs et le phénomène a tendance à s'accentuer fortement en Basilicate et en Sicile. Les personnes ayant un emploi (20 674 000) se répartissent ainsi : 14,9 % dans l'agriculture, 37,6 % dans l'industrie et 47,5 % dans le secteur tertiaire. — (*A.F.P.*)

CONJONCTURE

UN SOUTIEN DES INVESTISSEMENTS A L'AUTOMNE SERA PEUT-ÊTRE NÉCESSAIRE estime le C.N.P.F.

» *C'est en France que l'accélération des prix, entraînée par le second choc pétrolier, a été la moins forte* », a déclaré, mardi 15 avril, M. Alain Chevalier, vice-président du C.N.P.F., au cours d'une conférence de presse consacrée à l'évolution des prix des produits manufacturés.

En réponse aux questions qui lui étaient posées, M. Chevalier a précisé que la reprise des investissements industriels qui s'était produite au deuxième semestre 1979 risquait de ne pas se poursuivre si le coût des emprunts restait à un niveau élevé, si les marges des firmes et les prix internationaux baissaient. « *Peut-être faudra-t-il soutenir l'investissement à l'automne* », a précisé M. Chevalier. Sous quelle forme ? Le vice-président du C.N.P.F. est resté vague, admettant seulement qu'une nouvelle étape dans la réévaluation des bilans serait un facteur positif.

M. Pelletier, directeur général des problèmes économiques du C.N.P.F., a déclaré, de son côté, qu'il ne prévoyait pas de « *ralentissement sensible* » des hausses des prix des produits manufacturés au cours des mois à venir

SOCIAL

Les difficultés de la Sécurité sociale

Les mille et une façons de réduire les dépenses de l'assurance-maladie

La Sécurité sociale est-elle vraiment menacée ? Des mutuelles aux syndicats, des partis de gauche à certains courants de la majorité, on assiste à une soudaine prise de conscience des dangers que font peser à la fois la crise économique, les décisions récentes et les projets du gouvernement, du commissariat au Plan et d'élus de la nation. Les mauvaises nouvelles, ainsi que certaines prévisions sur l'évolution de l'économie fran telles que celles qui ont été rapportées par M. Jacques Chirac au cours de son interview au « Monde » du 15 avril, — même si elles ne sonit pas toujours fondées, — ont de quoi inquiéter.

Si l'on fait la synthèse des diverses mesures adoptées pour l'assurance-maladie, mais aussi des projets ou études du gouvernement et de parlementaires, il n'est pas nécessaire de chausser des lunettes noires pour constater qu'il existe une véritable volonté — dans certains milieux — de « cadenasser la Sécurité sociale ». Cette grande institution, créée il y a trente-cinq ans, semble en effet soumise à des attaques convergentes.

Deux députés, MM. Henry Berger (R.P.R.) et Jean Briane (U.D.F.) ont déposé chacun une proposition de loi réformant les régimes sociaux ; un débat à ce sujet est prévu fin mai au Parlement. Le ministre de la santé et de la sécurité sociale, M. Jacques Barrot, poursuit, pour sa part, son plan de maîtrise des dépenses. Quant au premier ministre. M. Raymond Barre, il vante plus que jamais les vertus du libéralisme et de la capitalisation.

En décidant d'imposer un « ticket modérateur d'ordre public » — qui oblige les malades à supporter au moins 5 % de leurs frais de santé, — en approuvant les discussions entre les caisses d'assurance-maladie et la Fédération des médecins de France, qui se proposent de créer deux catégories de praticiens (dont une bénéficiant de la liberté des prix), MM. Barrot et Barre poursuivent le même objectif : amener les assurés à payer davantage et enfermer les dépenses de sécurité sociale dans une enveloppe indexée sur l'évolution de l'économie. Ce qui, craignent les syndicats, conduit tout droit à la diminution des prestations.

Leur crainte est d'autant plus grande que les projets de MM. Berger et Briane vont dans le même sens. Selon leurs propositions de loi, il s'agit non seulement d'individualiser certains risques, tels que le ski, la circulation automobile, l'usage du tabac, en créant des taxes spécifiques — M. Briane va même jusqu'à parler aussi de « risque » pour la maternité — mais aussi, à travers un contrôle annuel du Parlement sur la Sécurité sociale, de bloquer le rythme d'évolution de ses dépenses, conformément à celui de la PIB (production intérieure brute). Pour les syndicats, notamment la C.G.T., et pour la Mutuelle des travailleurs, qui organise un colloque puis une manifestation devant le ministère de la santé, vendredi, il y a là trop de coïncidences pour ne pas y voir un plan machiavélique. Pour les représentants des salariés comme pour certains hommes politiques, ces mesures décidées ou envisagées sont d'autant plus menaçantes que certaines précisions, élaborées à l'occasion du VIIIe Plan, les rendent plus crédibles si du moins, d'ici à 1985, M. Barre ou son successeur poursuit la même politique qu'actuellement.

Des scénarios d'économies

Des hauts fonctionnaires du commissariat au plan ont, en effet, mesuré l'impact de cette politique sur la Sécurité sociale. Avec un rythme de croissance de l'ordre de 2,5 %, le nombre de chômeurs s'accroîtrait, pensent-ils, de 150 000 par an pour dépasser le cap des 2 500 000 en 1985. Les dépenses de Sécurité sociale augmentant au rythme actuel de 6 % par an en volume, alors que la montée du chômage réduirait du même coup le nombre des cotisants, la Sécurité sociale connaîtrait, en 1985, un déficit de 121 à 132 milliards de francs. Le respect de l'engagement du président de la République qui, lors des dernières majorations de cotisations, avait parlé de « solde de tout compte » provoquerait alors — pour éviter ce déficit... et toute majoration de l'effort contributif — une remise en cause de la Sécurité sociale, car il faudrait réduire les prestations.

Divers calculs, qui donnent tout leur poids aux inquiétudes des milieux syndicaux ont, de fait, été faits lors des travaux préparatoires du VIIIe Plan. On a estimé, par exemple, que l'indexation des retraites sur les prix — et non plus sur les salaires — diminuerait de 45 milliards de francs le besoin de financement de l'ensemble des régimes (21 milliards de francs pour le seul régime général). La privatisation partielle de l'assurance-maladie par l'augmentation du ticket modérateur ou la création d'une « franchise » globale de remboursement permettrait, selon une hypothèse dite sévère, d'économiser 40 milliards de francs (la « franchise », a-t-on même estimé, devrait être de 740 francs par an et par personne). Une autre hypothèse, moins drastique (franchise fixée à 400 francs seulement) dégagerait une économie de 15 milliards de francs.

Faut-il prendre au pied de la lettre ces supputations ? Contrairement à ce que prétendent certains, il ne s'agit là que de « scénarios » parmi d'autres et, en aucune façon, d'hypothèses proposées par le gouvernement. C'est ce qu'on affirme avec force au commissariat au Plan. Le scénario évoqué est d'ailleurs rejeté par la majorité des personnes qui poursuivent les travaux préparatoires du VIIIe Plan.

Comme le CREDOC, elles estiment impossible ou trop dangereux de réduire le rythme d'évolution des prestations de + 6 % par an à + 3 %, c'est-à-dire à la même vitesse que celle de la PIB. Elles rappellent que les dépenses de santé ont, par exemple, un effet économique bénéfique : en 1975, 6,2 % de la population active, soit un million deux cent soixante-dix mille salariés, travaillaient dans le secteur de la santé ; en 1975, toujours, la PIB aurait diminué d'un point si la consommation médicale était restée constante.

Ces mêmes personnes évoquent d'autre part les « *redoutables problèmes sociaux* » que poserait toute réduction des prestations et les effets financiers pervers qu'elle provoquerait puisque les dépenses de maladie étant concentrées sur une petite partie des familles (80 % des dépenses de santé proviennent de 20 % des malades, 50 % des dépenses de 3 % seulement des malades), toute majoration du ticket modérateur ou toute franchise pénaliserait en premier lieu les catégories sociales à revenu faible et impliquerait soit un recours plus systématique à l'hospitalisation, soit un développement de l'aide sociale. D'où un effet boomerang sur les prétendues économies.

En fait, l'intérêt du scénario pessimiste dégageant un déficit de 120 à 130 milliards de francs pour la Sécurité sociale est, dit-on, de montrer à quel point le chômage pèse lourdement sur l'avenir de cette institution et combien il est nécessaire d'étudier les moyens d'atténuer les liens néfastes entre croissance ralentie et chômage.

Quant au scénario « rose », qui consiste à prévoir une croissance annuelle de 6 %, la stabilisation du chômage à son niveau actuel est un déficit très faible de 10 milliards de francs en 1985 (pour un budget social de 950 milliards de francs), il est tout autant rejeté par les spécialistes du plan, car jugé « *irréaliste* », « *absurde* » dans le contexte international actuel.

Au commissariat au Plan, on exclut donc le catastrophisme comme toute prévision optimiste.

Les propositions vers lesquelles s'orientent les spécialistes du Plan semblent beaucoup plus nuancées, le scénario envisagé est de préserver l'essentiel des progrès sociaux effectués depuis trente-cinq ans. Cela suppose des efforts difficiles mais moins brutaux, ainsi qu'une modification de la politique libérale de M. Barre et un oubli des promesses du président de la République sur le blocage de l'effort contributif. On parle d' « *aménagement* », exigeant de chacun un assouplissement de son point de vue.

Il s'agirait tout d'abord de « *pousser* » un peu la croissance, afin de dépasser le taux de 2,5 % par an, puis d'adopter une politique monétaire moins rigoriste en acceptant un « léger » déficit de la balance des paiements.

Il faudrait ensuite majorer les cotisations d'assurance-maladie ; d'ailleurs, dans l'une des variantes du scénario pessimiste à 2,5 % de croissance, il est aussi prévu de relever chaque année cette cotisation de 0,8 point, soit 4 points d'ici à 1985, ce qui apporterait quelque 50 milliards de francs. Cet effort retenu dans d'autres hypothèses est néanmoins considéré comme insuffisant.

Relancer l'investissement

Il est donc aussi envisagé non pas de réduire les prestations — si ce n'est la création d'un « forfait hôtelier » dans les hôpitaux — mais de poursuivre la politique de M. Barrot de maîtrise des dépenses par une action sur l'offre de soins (limitation des lits et des effectifs hospitaliers, priorité donnée aux généralistes et à la prévention. Il conviendrait surtout de relancer l'investissement, notamment dans l'immobilier (spécialement dans la rénovation des logements anciens) au lieu d'accroître la consommation par des « *arrosages préélectoraux* ». On parle aussi de mettre en place une véritable politique de l'emploi, avec partage du travail et amélioration des mesures de reconversion industrielle.

Au total, ces derniers projets n'excluent pas les mesures envisagées par MM. Barre, Barrot, Briane et Berger sur la maîtrise des dépenses sociales. Mais si les propositions nuancées de certains spécialistes du Plan étaient acceptées, elles permettraient d'aborder les suggestions du projet Berger-Briane sous l'angle de l'autodiscipline, plutôt que sous celui de la réduction.

Comme on l'affirme au commissariat au Plan, la voie est certes très étroite, mais l'époque des facilités est révolue. Ce qu'il faut, c'est explorer toutes les solutions, en peser les conséquences, les faire connaître à l'opinion — et procéder ensuite à des choix qui ne peuvent qu'être politiques. Il faut, disent certains rapporteurs, permettre aux gouvernants d'assurer un bon pilotage de l'économie française. « *Mais on ne peut pas piloter sans afficher le cap.* »

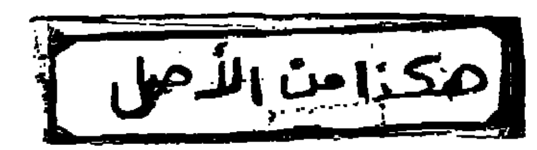
Or, dans les débats qui s'annoncent sur la Sécurité sociale tout est fait, pour le moment, pour brouiller les cartes, en habillant de pensées et propos généreux des projets qui misent sur les bienfaits de l'individualisation des risques, l'assurance personnelle et la capitalisation.

JEAN-PIERRE DUMONT.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe
O.J.D. 1978

Commission paritaire n° 57 437.



...cultés de la Sécurité sociale

...t une façons de réduire ...e de l'assurance-maladie

Le nouveau conseil des prud'hommes de Paris exprime ses inquiétudes

Les majestueuses voûtes de la salles de la Conciergerie n'en ont pas tremblé pour autant, mais l'installation solennelle du conseil des prud'hommes de Paris a tout de même été marquée, mardi 15 avril, par un vif mouvement d'humeur des conseillers syndicalistes.

M. Peyrefitte, ministre de la justice, avait presque achevé un discours académique quand tous les conseillers cédétistes se levaient, comme un seul homme, pour aller déposer, en file indienne et en silence, une lettre au pied de la tribune officielle. Dans cette missive adressée au garde des sceaux, ils exigeaient que les questions d'indemnisation et de formation soient rapidement réglées. Dans le même temps, une pétition, allant dans le même sens et signée par la C.G.T., la C.F.D.T., la C.F.T.C. et la C.G.C., était remise au ministre de la justice.

« Nous n'avons rien touché depuis trois mois », affirmait une conseillère cédétiste (dans l'exercice de leurs fonctions), les conseillers prud'homaux salariés sont rémunérés non par leurs employeurs, mais par l'État). La formation juridique des nouveaux élus n'a pas encore été non plus assurée depuis le scrutin du 12 décembre.

D'une façon générale, l'application de la réforme de janvier 1979 a pris beaucoup de retard, une centaine de conseils sur deux cent soixante-sept étant seulement installés dans l'ensemble de la France. Après les politesses d'usage, M. Maurice Gruson, industriel, président du conseil des prud'hommes de Paris (le vice-président est M. Louis Fenollar, employé de la R.A.T.P., C.G.T.), soulignait, dans son intervention, la situation particulièrement délicate de la capitale, avec ses sept cent soixante-seize élus. Il indiquait que plus de quinze mille dossiers sont actuellement en souffrance, et que l'aménagement du greffe central dans un nouvel immeuble du boulevard de Sébastopol n'étant pas encore terminé, les audiences — interrompues depuis la fin février — ne pourront, au mieux, reprendre que dans un mois. Un travail considérable attend donc les nouveaux magistrats.

A ces inquiétudes et à ces protestations, M. Peyrefitte n'a répondu qu'en donnant des assurances informelles, sans précisions concrètes.

M. C.

La C.G.T. organisera une journée nationale d'action le 24 avril

Une journée nationale interprofessionnelle de grèves et de manifestations sera organisée, le jeudi 24 avril, par la C.G.T.

« La politique du pouvoir et du patronat accélère le dispositif d'agression contre l'ensemble des conditions de vie et d'existence des salariés (...), déclare la C.G.T. dans son appel.

« Cela suffit ! Le moment est venu de porter tous ensemble un coup d'arrêt à la brutale agression patronale et gouvernementale. »

Les luttes se développent et reçoivent le soutien de la population, dit la centrale en rappelant ses revendications.

« Avec la C.G.T. au niveau des entreprises, des localités, réunissez-vous, élaborez démocratiquement vos revendications et décidez de l'action. Tous ensemble, créez ainsi la riposte unitaire de masse.

« La C.G.T. entend mener cette action avec toutes les organisations syndicales qui partagent cette volonté d'action à tous les niveaux, à commencer par les entreprises. »

Rarement une déclaration de la C.G.T. a-t-elle semblé aussi discrète sur l'unité d'action et l'appel aux autres organisations.

M. Séguy, en annonçant à la presse, le 15 avril, la décision que venait de prendre son bureau confédéral, a indiqué que des contacts, ces derniers temps, avaient été pris avec des fédérations cédétistes.

Le Bureau national de la C.F.D.T., réuni ce mercredi 16 avril pour deux jours, devait, dans l'après-midi, se prononcer sur l'appel de la C.G.T.

D'autre part, MM. Krasucki, René Lomet et J.-C. Laroze ont, le 15 avril, tenu une conférence de presse pour annoncer la volonté de la C.G.T. d'intensifier ses efforts pour une « *information honnête* », alors que, ont-ils affirmé, le gouvernement et le patronat réduisent au silence les travailleurs et leurs organisations.

La C.G.T. va mettre en place une vingtaine d'émetteurs radio. Quatre fonctionnent actuellement, dont Radio-Quinquin et Lorraine-Cœur d'acier, qui vont étendre leur diffusion. Ces radios, déclare la C.G.T., sont ouvertes à tous ceux qui veulent y prendre la parole.

L'hebdomadaire cégétiste *la Vie ouvrière* (230 000 exemplaires en moyenne) va développer son audience.

Enfin, M. Krasucki a tenu à réaffirmer que la C.G.T. ne paierait pas les amendes ou les indemnités auxquelles elle pourrait être condamnée.

En Corrèze

Les administrateurs d'une entreprise sont libérés après trente-six heures de séquestration

Les huit membres du conseil d'administration de l'entreprise métallurgique La Paumellerie à La Rivière-de-Mansac (Corrèze) séquestrés depuis lundi matin 14 avril par le personnel, après l'annonce de licenciements, ont été libérés mardi soir. Dans la matinée, les grévistes avaient laissé sortir l'un des administrateurs, M. Charles Colombet, ancien P.-D.G. de l'entreprise, âgé de soixante-douze ans, qui avait dû recevoir la visite d'un médecin. La situation s'était dégradée, nous signale notre correspondant, après que les deux représentants des neuf cent douze salariés eurent été avisés de l'éventuel licenciement de plus de deux cents personnes — et non de la totalité du personnel, comme nous l'avions annoncé tout d'abord (*le Monde* du 16 avril). Mardi, la direction s'est engagée à informer les salariés de la situation de l'entreprise.

D'autre part à Bourg-lès-Valence (Drôme), le P.-D.G. et trois membres de la direction de la Société française de munitions (S.F.M.) ont été retenus dans leurs bureaux le mardi 15 avril, depuis la matinée jusqu'à 20 h. 30 par le personnel qui occupait les locaux. Ils ont promis que des négociations s'engageraient « *dès mercredi matin avec les autorités compétentes et la direction de la firme* ». Les salariés, en grève depuis une semaine pour obtenir le rachat de l'usine par une entreprise française, ont évacué les lieux. La S.F.M. (douilles et cartouches) qui emploie mille sept cents salariés dont trois cent quatre-vingts à Bourg-lès-Valence, a été mise en règlement judiciaire en février.

LA « MARCHE SUR PARIS » DES EMPLOYÉS D'E.G.F.

Une « marche sur Paris » a été organisée par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. de l'E.G.F. : Ils ont été nombreux — « plus de vingt mille », selon les cédétistes, « près de trente mille », selon les cégétistes — à défiler, ce mercredi matin 16 avril, de la porte d'Asnières (siège de Gaz de France) à la rue Louis-Murat, dans le huitième arrondissement (siège d'E.D.F.). Pour les militants de province, un train spécial (en provenance de Toulouse) et cent soixante autocars avaient été affrétés.

En tête du cortège, la banderole commune résumait les revendications des électriciens et des gaziers : « Pour la remise en ordre des rémunérations et la réduction du temps de travail ; contre la remise en cause des acquis statutaires et du service public. »

C'est notamment pour protester contre deux propositions de loi déposées par des députés de la majorité, MM. Tranchant et Voisin, visant à contrôler les activités *sociales d'E.G.F., que les fédérations* C.G.T. et C.F.D.T. avaient organisé cette « marche » ainsi qu'une série de grèves tournantes, région par région, qui doivent avoir lieu du 24 au 30 avril.

Dans l'après-midi de mercredi, les manifestants se sont scindés en trois cortèges : vers la direction de la distribution, à la *Défense* ; vers l'Assemblée nationale et vers le ministère de l'industrie. D'importantes forces de police étaient mobilisées. Cette « marche sur Paris » a entraîné une baisse de la production d'électricité, mais n'avait pas provoqué, mercredi matin, de coupures de courant.

● *L'union parisienne C.F.D.T.* organisera le 1er mai, à Paris un défilé du Sentier à la Bastille, où se tiendra ensuite un rassemblement au cours duquel M. Edmond Maire prendra la parole.

Une fête populaire se déroulera avec la participation de groupes d'expression culturelle, d'immigrés, de réfugiés, de travailleurs en lutte et de chanteurs tels qu'Alice Dona et Henry Tachan.

M. Bobichon, secrétaire de l'union régionale parisienne C.F.D.T., estime que les cégétistes ont délibérément provoqué des difficultés pour faire obstacle à une manifestation commune le 1er mai. La C.G.T. porte un jugement identique sur les cédétistes. Un rendez-vous était cependant prévu entre les deux organisations le 16 avril.

AGRICULTURE

DESTINÉ A L'U.R.S.S.

Du blé pollué par du mercure est saisi dans le port de Rouen

Un chargement de céréales à destination de l'U.R.S.S. a été saisi dans le port de Rouen, la semaine dernière. Les deux cales de 6 000 tonnes d'un bateau de 18 000 tonnes contenaient des blés destinés à la panification, pollués par des blés de semence traité avec des produits à base de mercure. Ces pesticides organo-mercuriels sont toxiques. Ils furent par exemple, rappelle l'organisme F.O. consommateurs, qui a rendu publique cette affaire, à l'origine de l'intoxication de Pont-Saint-Esprit, où des emballages ayant contenu des « *organo-mercuriels* » avaient été réutilisés. Ici, bien que la proportion de blé pollué soit faible, de l'ordre de 8 à 9 grammes par kilo, ce mélange rend impropre à la consommation l'ensemble des livraisons.

Au début de mars, un cargo de 3 500 tonnes de céréales avait déjà été refusé par son destinataire polonais, pour les mêmes raisons. C'est ce refus, conjugué avec une grève du zèle des agents du service de la répression des fraudes, exercée sur les échanges avec les pays de l'Est, qui ont permis de découvrir cette affaire dont l'ampleur est pour le présent difficile à saisir. Huit péniches chargées de blé auraient été placées sous scellés à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne), et un camion également, à Beauvais. La justice ayant été saisie, l'enquête en cours dira s'il ne s'agit que d'une erreur de manipulation isolée dans un organisme stockeur. Elle devrait déterminer également si des blés destinés à la consommation intérieure ont été touchés par cette pollution. L'association F.O. Consommateurs demande *« le recensement et la neutralisation immédiate de tous les stocks existants qui représentent pour les consommateurs un danger potentiel évident »*. Elle note encore que cette affaire ne manquera pas de constituer un sérieux obstacle à nos exportations de céréales, à un moment où la situation internationale du marché du blé est préoccupante.

L'Association générale des producteurs de blé ne nie pas l'accident, mais selon son directeur, M. David, la présence de grains porteurs de produits toxiques est extrêmement faible et ne représente aucun danger pour la santé humaine. Le refus par la Pologne d'un chargement d'orge pour des raisons sanitaires peut être mis aussi au compte des pratiques commerciales usuelles. « *Tous les blés de semences traités contre les maladies du sol sont violemment colorés en rouge, afin de les détecter facilement. La sensibilisation créée par l'affaire polonaise va évidemment entraîner la multiplication des contrôles et rappeler à la vigilance nécessaire l'ensemble des producteurs* », a encore déclaré M. David. — J. G.

ÉNERGIE

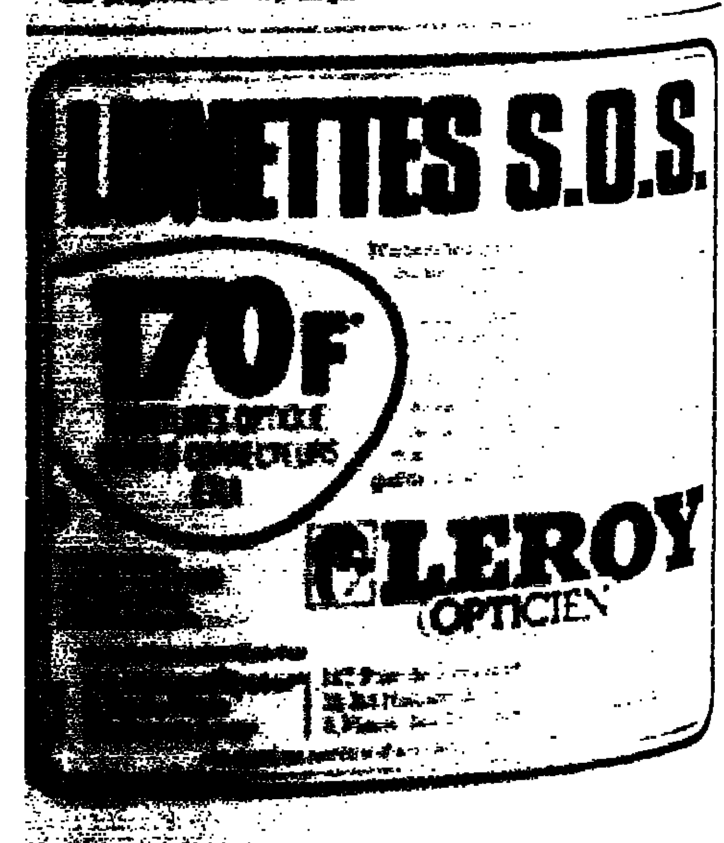
LE PRIX DU PÉTROLE DE LA MER DU NORD EST DE NOUVEAU RELEVÉ

Les prix du pétrole de la zone britannique de la mer du Nord vont être augmentés, avec effet rétroactif au 1er avril, de 35 cents en moyenne par baril, annonce le *Financial Times* du 16 avril.

La British National Oil Corporation (BNOC), qui commercialise les deux tiers du brut de la zone britannique, a commencé de prévenir ses clients de cette nouvelle hausse, la troisième depuis le début de 1980. Les autres compagnies devraient donc suivre prochainement.

La BNOC a rappelé qu'elle avait lié ses prix à ceux des pays producteurs africains et que sa décision faisait suite à celle prise par le Nigéria de relever ses prix de 51 cents au second trimestre.

Le brut du gisement des Forties coûtera désormais 34,20 dollars le baril (contre 34,72 pour le brut libyen et 34,21 pour celui d'Algérie).



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE FRANCO-ALLEMANDE S.A.

L'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue sous la présidence de M. Seipp, président du conseil de surveillance, a approuvé les comptes de l'exercice 1979, qui font ressortir un bénéfice net comptable de 2 135 285,16 F. Ce bénéfice a été entièrement affecté aux réserves.

L'année 1979 a été marquée, comme la précédente, par la poursuite de la politique consistant à concentrer les activités de la banque sur les moyennes et grandes entreprises opérant sur les marchés français et allemand. La B.F.A. a ainsi encore amélioré sa position en tant que plus ancien établissement de crédit en France à capitaux franco-allemands.

De même elle a, dans le domaine des activités à l'étranger, développé ses concours en eurodevises. Par ailleurs, elle a renforcé sa présence sur les marchés internationaux des opérations de trésorerie et de change.

Cette gamme de services est assurée par la B.F.A., en liaison étroite avec ses actionnaires français et allemands. Son actionnaire majoritaire est la Westdeutsche Landesbank Girozentrale. Les autres actionnaires sont la Banque de l'Union Européenne ainsi qu'en direct la Landesbank Saar Girozentrale, la Landesbank Rheinland-Pfalz Girozentrale et la Württembergische Kommunale Landesbank Girozentrale. La Deutsche Girozentrale, Deutsche Kommunalbank, précédemment actionnaire, a cédé, par contre, sa participation en cours d'année à la Westdeutsche Landesbank Girozentrale.

Grâce à l'appui de la Westdeutsche Landesbank Girozentrale, l'une des plus grandes banques allemandes dont le réseau s'étend sur le monde entier, la B.F.A. est en mesure d'offrir à sa clientèle des services spécifiques sur les grandes places financières internationales.

L'activité de la banque a évolué favorablement au cours de l'exercice 1979.

Le total du bilan au 31 décembre 1979 s'élève à 2 188,9 millions de francs contre 1 655,9 millions au 31 décembre 1978, soit une progression de 32,18 %. Le volume d'affaires est passé dans le même temps de 1,84 milliards de francs à 2,43 milliards (+ 32,06 %). Les fonds propres s'élèvent à 64,6 millions de francs après affectation du résultat contre 62,7 millions précédemment.

Au niveau des emplois, les encours de crédit à la clientèle représentaient 1 266,5 millions de francs contre 1 122,9 millions au 31 décembre 1978, se ventilant à hauteur de 1 131,6 millions de crédits en trésorerie et 134,9 millions en engagements par signature contre respectivement 974,4 millions et 148,5 millions de francs en 1978. Les remplois au niveau des opérations de trésorerie s'élevaient à 862,4 millions de francs contre 473 millions au 31 décembre 1978.

Soutenue en fin 1979, l'activité de la banque, notamment pour ce qui est des remplois, se poursuit de manière satisfaisante depuis le début de l'année 1980.

L'assemblée générale a ratifié la nomination aux fonctions de membre du conseil de surveillance de M. Peter Hasskamp, directeur de la Westdeutsche Landesbank Girozentrale, en remplacement de M. Ernst-Otto Sandvoss, président du directoire de la Deutsche Girozentrale - Deutsche Kommunalbank, démissionnaire.

Worms Investissement

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 9 avril 1980 sous la présidence de M. Christian de Fels, a approuvé la refonte des statuts de la société décidée à l'occasion de leur mise en harmonie avec la nouvelle législation sur les SICAV (loi du 3 janvier 1979 et ses textes d'application).

A la suite de l'assemblée générale extraordinaire, l'assemblée générale a approuvé les comptes de l'exercice 1979 qui se soldent par un résultat net de 8 563 999,28 francs contre 7 575 781,75 francs.

L'assemblée a fixé le dividende à 12 francs par action contre 11,45 francs pour l'exercice précédent.

Compte tenu du crédit d'impôt de 2,51 francs, le revenu global ressort à 14,51 francs par action.

Ce dividende est représenté par deux coupons payables le 14 avril :

— le coupon n° 18, payable pour 5,20 francs et assorti d'un crédit d'impôt de 0,47 franc correspondant au revenu des obligations françaises non indexées ;

— le coupon n° 19, correspondant aux autres revenus, payable pour 6,80 francs et assorti d'un crédit d'impôt de 2,04 francs dont une somme de 3,77 F assortie d'un crédit d'impôt de 1,85 franc représente les revenus d'actions françaises émises en France.

Le conseil a maintenu à quatre mois le délai pendant lequel les actionnaires auront la faculté de réinvestir leur dividende en actions Worms Investissement en bénéficiant de l'exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateurs de MM. Einer Jacobsen et Didier Pfeiffer, pour une période de trois années. Elle a, en outre, ratifié la cooptation de la Garantie mutuelle des fonctionnaires, représentée par M. Michel Baroin, son président-directeur général.

GROUPE RÉVILLON
RÉVILLON FRÈRES

Le 11 avril 1980, le conseil d'administration de Révillon Frères a arrêté les comptes de l'exercice 1979. Le groupe Révillon, au cours de cet exercice, a connu une croissance importante et réalisé une nette progression.

En consolidé, le chiffre d'affaires est passé de 1.133.826.000 F à 1.533.970.000 F (+ 35 %) ; le bénéfice net hors plus values, minoritaires exclus, de 60.129.600 F à 78.565.000 F, soit par action de 50,19 F à 65,60 F (+ 30 %). Ce résultat inclut la quote-part des bénéfices consolidés des deux acquisitions faites par Révillon Frères au cours du dernier trimestre 1979 : Sonovision et Mécanorma. Parallèlement, le bénéfice net, plus-values comprises, s'élève de 61.289.000 F à 114.708.000 F : l'essentiel de l'importante plus-value totale incluse de 36.143.000 F est constitué au niveau de 34.910.000 F par la plus-value réalisée sur la vente de l'immeuble George-V qui avait été réalisée en janvier 1979 : le cash flow passe de 90.880.000 F à 152.967.000 F, soit par action de 75,86 F à 127,70 F (+ 68 %) ; la situation nette réévaluée, y compris les résultats de l'exercice, de 381.123.000 F à 509.996.000 F, soit par action de 318,14 F à 425,70 F (+ 34 %).

Au niveau de Révillon Frères, société mère du groupe, le bénéfice net, hors plus-values, s'établit en 1979 à 37.897.000 F contre 37.720.000 F en 1978 ; parallèlement, le bénéfice net, plus-values comprises, passe de 37.741.000 F à 70.370.000 F. Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée générale, convoquée le 19 juin prochain, de fixer le montant des dividendes net à 35 938.8000 F contre 31.146.960 F l'an dernier. Ramené à une action, il sera de 30 F auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 15 F contre 26 F et un avoir fiscal de 13 F l'année précédente (+ 15 %).

JAEGER

Le conseil d'administration, réuni le 14 avril, sous la présidence de M. Pierre Picard, président-directeur général, a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Au cours de cet exercice, l'activité s'est située à un niveau élevé : le chiffre d'affaires consolidé, en progression de 24 % sur celui de 1978, s'est établi, comme il a déjà été indiqué, à 1 177 millions de francs.

Les résultats du groupe s'élèvent à 29 268 000 F, contre 21 428 000 F pour 1978. Les filiales, notamment celles implantées à l'étranger, ont fortement contribué à cette augmentation.

La marge brute d'autofinancement s'établit à 92 196 000 F, en progression de plus de 20 % sur celle de 1978.

La situation nette au bilan consolidé ressort, avant répartition mais après réévaluation des immobilisations industrielles, à 223 207 000 F. Déduction faite des intérêts minoritaires, elle s'élève à 204 856 000 F et, après répartition, à 224 377 000 F, soit 281 F par action.

Les résultats nets de la société mère s'inscrivent à 14 236 000 F et la marge brute d'autofinancement à 48 359 000 F.

Le conseil proposera à l'assemblée, qui sera convoquée pour le 24 juin, la distribution d'un dividende de 8 F par action (contre 7,10 F l'an passé), qui correspond à un revenu global de 12 F contre 10,65 pour l'exercice 1978.

Le conseil a accepté la démission d'administrateur de MM. Gérard Desouches, Gérard Bauer et Jean-Jacques Bolli et coopté, en remplacement, MM. Jean-Luc Lagardère et Yves Sabouret, respectivement président et vice-président de la société Matra, ainsi que M. Pierre Quetard, directeur des affaires civiles de cette société.

Le conseil demande à l'assemblée de ratifier ces nominations et de renouveler le mandat de M. Joseph Roos, venu à échéance.

Il sera demandé à l'assemblée de renouveler, également, les mandats des commissaires aux comptes.

ÉTABLISSEMENTS NICOLAS

Arrêtés par le conseil d'administration dans sa séance du 25 mars 1980, les comptes de la société font ressortir un bénéfice d'exploitation de 17.665.380 F au lieu de 13.795.090 F en 1978.

Le bénéfice net s'élève à 6.618.949 F dont 353.914 F de plus-values nettes à long terme, au lieu de 7.545.067 F, dont 1.762.048 F de plus-values nettes à long terme, en 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire qui sera convoquée pour le 26 juin 1980 d'affecter 1 million de francs aux réserves et de porter le dividende à 15 F par action avec un avoir fiscal de 7,50 F.

MARSH & McLENNAN Cies Inc.

M. Raymond Jutheau, administrateur de la société américaine de courtage d'assurances Marsh & McLennan Cies Inc. et président de la société Faugère & Jutheau S.A., est heureux d'annoncer que Marsh & McLennan Cies Inc. et C.T. Bowring & Co Ltd sont convenus d'un relèvement de l'offre de Marsh & McLennan portant sur les actions et les obligations convertibles de Bowring. MM. John Regan Jr. et Peter Bowring, respectivement présidents de Marsh & McLennan et de Bowring, se sont déclarés satisfaits d'un accord permettant à leurs sociétés de poursuivre dans la voie constructive et mutuellement profitable qui a caractérisé leurs soixante-dix années de relations.



COMPTOIR LYON - ALEMAND - LOUYOT

Le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979 qui seront soumis le 13 juin à l'assemblée générale des actionnaires.

L'activité industrielle est restée globalement à un niveau voisin de celui de 1978, la progression du chiffre d'affaires de 1,8 à 2,4 milliards de francs étant essentiellement imputable à la hausse des cours des métaux précieux.

Pour compenser l'effet de cette hausse sur la valeur comptable des stocks, la société a doté la provision pour fluctuation des cours d'un montant de 531 millions de francs contre 80 millions de francs en 1978.

Le bénéfice net au bilan s'élève finalement à 15,7 millions de francs contre 5,3 millions de francs en 1978.

Le conseil proposera un dividende net par action de 8 F contre 6,50 F au titre de 1978. Le revenu global par action s'élèvera, compte tenu de l'impôt déjà payé au Trésor à 12 F.

L'autorisation antérieurement donnée au conseil d'augmenter le capital de la société étant devenue caduque en 1979, le conseil demandera une nouvelle autorisation à une assemblée générale extraordinaire qui sera convoquée à l'issue de l'assemblée générale ordinaire.

BICM
BANQUE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU MARAIS

Le conseil d'administration de la B.I.C.M. s'est réuni le 28 mars 1980, sous la présidence de M. Louis Maillard, et a arrêté les comptes de l'exercice 1979.

Ces comptes font ressortir un bénéfice net de 2.944.717,83 F contre 1.830.956,56 F l'année précédente, soit une progression de 60 %.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale des actionnaires du 8 mai 1980 une distribution globale de 1 million de francs contre 500.000 F au titre de l'exercice précédent.

Worms Investissement

Au 31 mars 1980, l'actif net s'établit à 207 680 917 F, se répartissant de la façon suivante (en francs et en pourcentage) :

	En F	En %
Actions :		
— françaises	62 095 308	29,90
— étrangères	63 097 264	30,39
Obligations :		
— françaises	55 463 165	26,70
— étrangères	483 451	0,23
Liquidités	26 541 709	12,78
	207 680 917	100,00

Le nombre d'actions étant de 701 526 à la même date, la valeur liquidative de l'action ressort à 296,04 F.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE

Comité pour la Réalisation du Projet des Bâtiments de l'Université de Teshreen
Lattakieh, Bagdad St., Engineers Order Bldg, 3rd Fl.

N° 1496

AVIS
APPEL D'OFFRES ÉTRANGÈRES

Le Comité pour la Réalisation de l'Université de Teshreen, formé par la décision n° 5 de M. le Président de la République Arabe Syrienne en date du 11 février 1980, fait appel par la présente à des offres de prix pour la construction et l'équipement de l'Hôpital Universitaire de Teshreen et de son Centre de Recherches Médicales, livrés l'un et l'autre prêts à être exploités, « CLES EN MAIN ».

Le délai pour l'achèvement complet des Travaux sera de (1 000) Mille Jours à compter de la date fixée dans l'Ordre de début des travaux.

Le Dossier de Documents sur le Projet, comprenant les Instructions aux Soumissionnaires, les Conditions Spécifiques, les Données Générales et les Instructions Principales aux Soumissionnaires pour la Transformation et l'Achèvement de l'Hôpital, ainsi que les Spécifications, les Listes de Quantités et les Dessins Appropriés, peut être examiné dans les bureaux du Secrétariat du Comité, 3e étage, Engineers Order Building, à Lattakieh, où l'on peut également en obtenir une copie pour la somme de (L.S. 5000,00) Cinq Mille Livres Syriennes.

Les Offres doivent être soumises et enregistrées auprès du Secrétariat du Comité au plus tard le mardi 10 juin 1980, à 14 h. 30. Les offres doivent être rédigées selon le formulaire et les conditions prévues dans les Instructions aux Soumissionnaires et doivent être accompagnées d'un dépôt provisoire de garantie égal à (2 %) Deux pour Cent du prix offert. Lattakieh, le 1er avril 1980.

Membre Autorisé,
COMITE POUR LA REALISATION DU PROJET DE BATIMENTS DE L'UNIVERSITE DE TESHREEN
Le MOHAFEZ (Gouverneur) de Lattakieh.
MOUNEER BAREEKHAN.

(Publicité)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA RÉVOLUTION AGRAIRE

OFFICE NATIONAL DES ALIMENTS DU BÉTAIL « SECTEUR AVICULTURE »

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

L'Office National des Aliments du Bétail (O.N.A.B.) lance un avis d'appel d'offres international pour la fourniture de :

— Poussins reproducteurs « chair » ;
— Poussins reproducteurs « ponte » ;
— Poulettes démarrées âgées de 18 semaines ;
— Dindonneaux d'un jour.

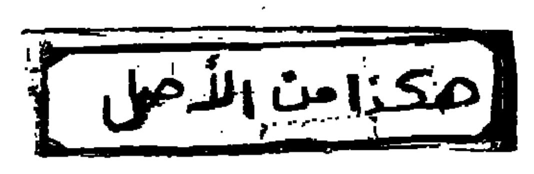
Chaque cahier de charges peut être retiré par les entreprises intéressées au siège de l'O.N.A.B. « Secteur Aviculture », 25, boulevard Zighout-Youcef, Alger, contre la remise d'une somme de 100 DA. La date limite de remise des offres est fixée au 30 avril 1980 à 12 heures.

Les soumissionnaires devront faire parvenir leurs offres à l'O.N.A.B., 25, boulevard Zighout-Youcef, Alger, sous double enveloppe cachetée portant la mention « A ne pas ouvrir » avec l'objet de la soumission.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 90 jours.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants et producteurs, à l'exclusion des regroupeurs, représentants de firmes et autres intermédiaires et ce, conformément aux dispositions de la loi n° 78-02 du 11 février 1978 portant monopole de l'Etat sur le Commerce Extérieur.





LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 AVRIL

Marché atone

En légère baisse à l'ouverture, les valeurs françaises se sont raffermies au fil des cotations si bien que l'indice n'a en définitive pas varié d'une séance à l'autre.

Hausses et baisses, évoluant de 2 à 5 %, ont alterné dans la plupart des secteurs dans un marché encore très creux.

La modicité du chiffre d'affaires imputable ces derniers jours à la trêve pascale traduit, selon les observateurs, l'extrême prudence des milieux boursiers. Ces derniers sont en effet restés apparemment indifférents aux événements extérieurs, en particulier à la situation sociale et politique française (« affaire Poniatowski » notamment).

Parmi les titres en hausse on remarquait P.U.K. (+ 4,5 %), la société ayant annoncé de bons résultats et une majoration substantielle du dividende. D'autre part, P.L.M. a gagné 7 %, le Printemps 5 %, Lesieur 3,5 %, Poliet, Poclain, Saint-Louis 3 %, Dassault et Hachette 2,5 %.

En revanche, Viniprix a cédé 5 %, Locindus 4 %, C.M. Industries et Peugeot 3 %, Bull, Esso et Perrier 2,5 %.

Après avoir accusé mardi une baisse sensible, les cours de l'or ont rebondi mercredi matin sur toutes les places financières. A Londres, le « fixing » a franchi allégrement le cap des 500 dollars en atteignant 513,50 dollars. A Paris, la parité a progressé de 4 % à 529,80 dollars contre 507,89 mardi.

Le lingot d'un kilo a regagné 3 080 F à 74 480 F. Pour le napoléon, la hausse a été plus modeste, de 2 F à 671 F.

La tension accrue au Moyen-Orient, avec en particulier les manœuvres soviétiques dans le golfe Persique, a suscité des achats de précaution, estimaient les spécialistes du marché du métal fin, précisant que le seuil des 500 dollars était actuellement une base pour investir.

LONDRES

Les pétroles avancent rapidement, encouragés par le relèvement des prix du pétrole de la mer du Nord. Le reste du Stock Exchange est calme et incertain. Les industrielles sont irrégulières, mais les fonds d'État accentuent leurs replis de la veille. Léger progrès des mines d'or par solidarité avec le lingot.

Or (ouverture) (dollars) 513 50 contre 497 50

VALEURS	CLOTURE 15/4	COURS 16/4
Beecham	115 ..	117 ...
British Petroleum	332 ...	336 ...
Courtaulds	65 ..	67 ...
*De Beers	8 60	8 55
Imperial Chemical	368 ..	370 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	353 ..	366 ...
Shell	340 ...	348 ...
Vickers	118 1/2	119 ...
War Loan 3 1/2 %	31 3/8	31 1/2
*West Driefontein	64 3/4	64 ..
*Western Holdings	60 3/4	61 1/4

(*) En dollars U.S.

Nouvelles des sociétés

P.U.K. — La situation du second groupe industriel privé français s'est considérablement améliorée en 1979, avec un chiffre d'affaires accru de 22 % (dont 10 % en volume) à 33 354 millions de francs, mais surtout avec un bénéfice net (part du groupe) multiplié par 5,5 en l'espace d'un an, et dont le montant hors plus-values est passé de 136 à 761 millions de francs. Il s'y ajoute 230 millions de plus-values de cession contre 125 millions. Si les filiales étrangères ont encore amélioré leurs scores, les sociétés françaises du groupe, globalement déficitaires en 1978, sont redevenues bénéficiaires. Autre fait significatif : Ugine-Aciers, le malade du groupe, a vu sa situation s'améliorer aussi avec une perte ramenée de 526 millions à 166 millions de francs. Le dividende global sera majoré et passera de 7,50 F à 10,50 F. Pour les premiers mois de 1980, une nouvelle progression des ventes et des résultats a été enregistrée.

JAEGER. — Comme prévu, le chiffre d'affaires du groupe a, pour la première fois, franchi la barre du milliard pour s'établir à 1 177 millions de francs (+ 24 %). La progression du bénéfice a été plus forte encore (+ 36,6 % environ) avec un résultat consolidé de 29,26 millions. Le dividende global est majoré : 12 F contre 10,65 F.

USINOR. — Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 1979 d'une durée exceptionnelle de huit mois : 923 millions de perte. Pour l'exercice précédent, également d'une durée exceptionnelle (seize mois), le déficit net s'était élevé à 2 492 millions de francs.

NEW-YORK

Tassement

Le marché de New-York n'a pas réussi, mardi, à sortir du marais où il avait commencé à patauger en début de semaine. Le volume des transactions est demeuré très réduit et, de ce fait, une tentative de reprise a échoué, les cours recommençant à s'effriter après un fugitif sursaut. Finalement, l'indice des industrielles s'est établi à 783,35, soit à 1,54 point en-dessous de son niveau précédent.

L'activité a porté sur 28,86 millions de titres contre 23,08 millions.

Autour du « Big Board », le sentiment, cependant, n'était pas mauvais et les opérateurs commentaient les dernières déclarations du secrétaire d'État au Trésor, M. William Miller, sur les perspectives d'une récession plus douce qu'en 1974-1975 et d'une possible détente sur le front de l'inflation.

VALEURS	COURS 14/4	COURS 14/4
Alcoa	55 1/4	56 1/4
A.T.T.	50 1/8	50 ...
Boeing	56 7/8	36 6/8
Chase Manhattan Bank	39 7/8	39 1/2
Du Pont de Nemours	34 3/4	35 ..
Eastman Kodak	49 3/8	49 3/8
Exxon	56 7/8	57 3/8
Ford	25 3/4	26 3/8
General Electric	47 5/8	47 5/8
General Foods	24 1/2	24 3/8
General Motors	43 3/8	43 3/4
Goodyear	12 ...	11 3/4
I.B.M.	53 1/4	52 ..
I.T.T.	25 3/4	25 3/4
Kennecott	27 1/8	26 5/8
Mobil Oil	68 3/8	68 5/8
Pfizer	38	38 ..
Schlumberger	106 1/2	105 7/8
Texaco	34 1/8	34 ...
U.A.L. Inc.	16 3/4	16 1/8
Union Carbide	40 ...	39 3/4
U.S. Steel	17 3/8	17 1/2
Westinghouse	22 ...	22 ..
Xerox	58 3/4	58 1/2

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	14 avril	15 avril
Valeurs françaises	102,6	101,7
Valeurs étrangères	102,3	101

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105,4	104,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	15/4	16/4
1 dollar (en yens)	252 20	252 35

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 16/4 ...... 12 1/4 %

BOURSE DE PARIS - 16 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	30 50	1 531
5 %	48 ..	1 038
3 % amort. 45-54	71 ..	1 512
4 1/4 % 1963	92 60	2 131
Emp. N. Eq.5 1/2 % 65	110 20	2 583
Emp. N. Eq.6 % 66	106 85	2 780
Emp. N. Eq.6 % 67	93 2	5 262
Emp. 7 % 1973	6405 ..	
Emp. 8,80 % 77	96 50	7 934
Emp. 9,80 % 78	94 60	7 407
E.D.F. 6 1/2 %	... ..	1 769

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Ch. France 3 %	192 ..	192 ..
A.G.F. (Sté Cent.)	750 ..	760 ..
Ass. Gr. Paris-Vie	2000 ..	2000 ..
Concorde	390 ..	390 ..
Epargne France	315 ..	308 ..
Financ. Victoire	315 ..	315 ..
France I.A.R.D.	182 70	182 60
Gan (Sté) Centr.	747 ..	747 ..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
S.P.E.G.	188 50	185 ..
U.A.P.	557 ..	557 ..
Alsacien. Banque	385 ..	385 ..
Banque Hervet	287 80	295 ..
Bque Hypot. Eur.	293 ..	294 ..
Bque Nat. Paris	280 ..	281 ..
B.O.T.C.	22 50	23 ..
(Li) B. Scalb Dup.	117	119 ..
Banque Worms	209 50	288 50
C.G.I.B.	38 50	38 50
C.Crédit Univ.	363 ..	365 ..
C.A.M.E.	88 ..	88 ..
Créditel	115 ..	115
Créd.Gén. Ind.	256 ..	252 ..
Crédit Lyonnais	271 ..	272 ..
Electro-Banque	188 ..	175 ..
Eurobail	134 ..	132 ..
Financière Sofal	318 ..	360 ..
Fr. Cr. et B. (Cie)	119 ..	119 ..
France-Bail	321 ..	321 ..
Hydro-Energie	20 30	20 ..
Immobail B.I.P.	287 50	284 ..
Immobanque	302 ..	304 ..
Immofice	255	257 ..
Interbail	211 20	213 ..
— (obl. conv.)	205 ..	206 ..
Laffitte-Bail	158	159 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

Valorem 201 37 / 192 24 ; Wormo Investiss. 301 95 / 288 27
* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPÉRATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/4	Cours des billets aux guichets : Achat	Vente
États-Unis ($ 1)	4 283	4 275	4 250	4 400
Allemagne (100 DM)	231 300	231 370	224 .	236
Belgique (100 F)	14 386	14 386	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 260	211 340	204 ...	215 ...
Danemark (100 krd)	74 300	74 530	71 ...	76 ...
Norvège (100 k)	85 780	85 820	83 ...	88 .
Grande-Bretagne (£ 1)	9 600	9 616	9 250	9 750
Italie (1 000 lires)	4 956	4 963	4 800	5 100
Suisse (100 fr.)	247 750	247 560	241 .	253 ...
Suède (100 krs)	99 550	99 450	95 500	102 ..
Autriche (100 sch.)	32 400	32 425	31 250	32 850
Espagne (100 pes.)	6 058	6 049	5 850	6 250
Portugal (100 esc.)	8 680	8 675	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 684	3 673	3 550	3 780
Japon (100 yens)	1 748	1 784	1 650	1 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/4
Or fin (kilo en barre)	71120 .	74000 ..
Or fin (en lingot)	71400 ..	74420 ..
Pièce française (20 fr.)	669 ..	671 .
Pièce française (10 fr.)	408 ..	401 ..
Pièce suisse (20 fr.)	529 ..	532 ..
Union latine (20 fr.)	513	521
Souverain	670 10	681 10
Pièce de 20 dollars	2810 ..	2828 ..
Pièce de 10 dollars	1428 ..	1435 ..
Pièce de 5 dollars	... ..	850 ..
Pièce de 50 pesos	3115 ..	3158 .
Pièce de 10 florins	524 ..	530 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A STRASBOURG

L'Assemblée européenne souhaite un « débat d'urgence » sur la crise iranienne

L'Assemblée européenne s'apprête à voter une résolution invitant les Neuf à agir avec fermeté et de façon étroitement concertée avec les Etats-Unis. La Commission européenne, réunie à Strasbourg en marge de la session parlementaire, a délibéré des problèmes que poserait à la Communauté l'application de sanctions économiques à l'Iran, mais elle s'est gardée de prendre position sur l'opportunité de telles sanctions avant la réunion, mardi prochain à Luxembourg, des ministres des affaires étrangères des Neuf.

Jeudi, plusieurs des groupes politiques de l'Assemblée doivent recevoir une délégation de l'O.L.P. Le groupe démocrate-chrétien a, pour sa part, refusé.

De nos envoyés spéciaux

Strasbourg (Communautés européennes). — Un débat d'« urgence » a été décidé, mercredi matin 16 avril, par l'Assemblée européenne, en dépit de l'opposition des groupes socialiste et communiste. Les trois groupes politiques qui constituent la majorité de centre-droit de l'Assemblée — démocrates-chrétiens, conservateurs britanniques et libéraux — ont présenté, en demandant l'urgence, un projet de résolution très « dur », réclamant que la Communauté appuie, sans détour ni restriction, l'action des Etats-Unis. Le Parlement européen, lit-on notamment dans ce texte, « *estime que les relations diplomatiques entre l'Iran et les Etats membres de la Communauté européenne doivent être suspendues, à moins que les otages de l'ambassade ne soient libérés ; somme, par conséquent, à nouveau, les autorités iraniennes de procéder à la libération rapide des otages en indiquant une date précise à cet égard. Il invite instamment les ministres des affaires étrangères (...) à prendre toutes les mesures nécessaires et possibles, en* consultation étroite avec les Etats-*Unis et les autres membres de l'alliance atlantique, pour obliger les autorités iraniennes à libérer leurs otages...* ».

Il est possible que ce texte soit quelque peu amendé afin d'en rendre la forme moins brutale : ainsi, la majorité du groupe libéral souhaite que l'Assemblée ne se prononce pas aussi catégoriquement en vue de la suspension des relations bilatérales.

Le groupe des Démocrates européens de progrès (D.E.P.), où siègent les parlementaires R.P.R., a présenté pour sa part un projet de résolution préconisant une réunion d'urgence entre les Américains et les Neuf, afin d'« *arrêter d'un commun accord les mesures appropriées pour obtenir dans les plus brefs délais la libération des otages et rétablir avec l'Iran des relations normales et pacifiques* ». L'idée est d'affirmer la solidarité occidentale, mais de procéder, avant de prendre des décisions concrètes, aux consultations transatlantiques qui, jusqu'à présent, n'ont pas eu lieu.

Expliquant l'opposition du groupe socialiste à un débat d'urgence sur l'Iran, son président, M. Glinne (Belgique), a déclaré : « *Il ne faut pas oublier que le Parlement, à l'initiative du groupe socialiste, a adopté en novembre une résolution réclamant la libération inconditionnelle des otages. Cela n'a pas de sens d'improviser à la hâte un nouveau débat.* » En fait, le groupe, divisé sur l'attitude à adopter, ne se sent pas prêt pour une telle discussion, comme l'ont indiqué publiquement plusieurs de ses membres.

L'Assemblée s'apprêtait à approuver, mercredi, une résolution condamnant la violation des droits de l'homme au Chili.

L'Assemblée a également débattu, mardi, des violations des accords d'Helsinki en Tchécoslovaquie et repris à son compte les conclusions du rapport de M. Hansch (socialiste, Allemagne) qui insiste notamment pour que tous les procès intentés aux signataires de la Charte 77 soient publics et se déroulent selon une procédure garantissant les droits des justiciables en présence d'observateurs indépendants.

Evoquant la situation au Nicaragua, l'Assemblée s'est montrée unanimement favorable au développement de l'aide communautaire à la junte sandiniste.

L'annonce de la venue à Strasbourg, mercredi et jeudi, d'une délégation de l'Organisation de libération de la Palestine, conduite par M. Khalid Hassan et désireuse de nouer des contacts avec les élus de la Communauté, a divisé ceux-ci. Les communistes ont immédiatement accepté le principe d'un échange de vues, mais au sein du groupe socialiste, la discussion a été passionnée. Chez les Français, les réserves les plus vives ont été exprimées par M. Schwartzenberg, vice-président des radicaux de gauche, et Mme Charzat.

PHILIPPE LEMAITRE et ALAIN ROLLAT.

AU CONSEIL DES MINISTRES

Le marché de l'emploi s'améliore

Le conseil des ministres s'est tenu le mercredi 16 avril 1980, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

Le ministre du travail et de la participation a fait le point de la situation de l'emploi. A la fin du mois de mars, le nombre de demandeurs d'emploi était de 1 472 300, en données brutes.

Le niveau satisfaisant de l'activité économique a permis de modifier dans un sens plus favorable les tendances récentes du marché de l'emploi : le volume du chômage partiel a décru de 40 % en 1979 par rapport à 1978, et le nombre des licenciements économiques a régressé de 15 %.

Les résultats du troisième pacte pour l'emploi au 31 mars 1980 confirment l'efficacité du dispositif mis en place depuis le 1er juillet 1979 : 405 000 bénéficiaires placés en entreprise ou en stage, soit un taux d'augmentation de 29 % par rapport au deuxième pacte pour l'emploi.

Le rythme annuel de l'augmentation du nombre des demandeurs d'emploi s'est ralenti : 8 %, alors qu'il atteignait 20 % au printemps 1979.

Les résultats de l'Agence nationale pour l'emploi, tant pour les offres collectées que pour les placements réalisés, sont en nette progression.

● L'ÉLEVAGE EN MONTAGNE

A la demande du président de la République, le ministre de l'agriculture a précisé les conditions dans lesquelles les indemnités spéciales de haute montagne, de montagne et de piémont seront revalorisées et versées, à la suite des engagements pris au cours de la dernière conférence annuelle agricole.

Pour tenir compte de la situation de l'élevage, la première étape d'augmentation sera portée à 30 %.

L'indemnité sera mise en paiement dès le 1er juin prochain.

La seconde étape interviendra au 1er janvier 1981 et permettra d'atteindre un relèvement global de 50 %.

Ces mesures sont prises en fonction des dispositions qui seront arrêtées très prochainement, au titre du programme de développement de l'élevage.

● IRAN

Le ministre des affaires étrangères a exposé l'action conduite par la France en vue d'aboutir à la libération des diplomates retenus en otage à Téhéran.

Le conseil des ministres a défini l'attitude qui sera prise lors de la réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté européenne, le 21 avril prochain.

● LE FONCTIONNEMENT DE LA JUSTICE CIVILE

Le garde des sceaux, ministre de la justice, a présenté une communication sur le fonctionnement de la justice civile. Les réformes intervenues au cours des dernières années, comme l'aide judiciaire, la gratuité des actes de justice, la loi de 1975 sur le divorce, la publication d'un nouveau code de procédure civile, l'institution de conciliateurs, ont facilité le règlement des litiges et l'accès aux tribunaux. Dans le même temps, on a enregistré un accroissement considérable du nombre des affaires portées devant les juridictions civiles, commerciales et sociales.

Pour faire face à cette explosion judiciaire, un renforcement des moyens nécessaires aux tribunaux a été entrepris et a été très sensible dans le budget de 1980. D'autres mesures sont en cours ou envisagées : le développement de chambres des urgences, la création expérimentale d'un corps d'assistants de justice chargé d'aider les magistrats, l'élévation des taux de compétence des juridictions de première instance.

Enfin, parallèlement à l'achèvement du nouveau code de procédure civile, est entreprise la mise en œuvre d'un « code de l'exécution » destiné à moderniser les procédures de poursuites et de saisies.

● CONSTRUCTION ET ENVIRONNEMENT : DES MESURES EN FAVEUR DES USAGERS

Le ministre de l'environnement et du cadre de vie a présenté, au conseil, une communication sur la simplification des procédures et l'amélioration de l'information du public. Le plan dont il a exposé les grandes lignes tend à développer les fonctions d'accueil et de conseil au profit des usagers, à poursuivre la politique de simplification des procédures et d'allégement des formalités, à assurer la sécurité des droits et à faire en sorte que son administration soit à la proximité immédiate du public :

— Les actions d'information et de conseil seront tout particulièrement renforcées pour le logement, l'architecture et l'environnement ;

— les délais d'octroi des certificats d'urbanisme et des autorisations de construire (plus d'un million chaque année) seront réduits d'au moins un mois en moyenne, grâce à une harmonisation des délais légaux, à des meilleures conditions de réception des demandes, et à une réorganisation des circuits administratifs ;

— des procédures de médiation seront organisées, à titre expérimental, au sein de certaines directions départementales de l'équipement, pour permettre aux usagers de se faire commenter les motifs des décisions prises et d'exposer verbalement leur point de vue ;

— des mesures seront prises pour renforcer la stabilité des situations juridiques : outre l'allongement de la validité des certificats d'urbanisme, l'administration s'efforcera de définir des critères précis d'appréciation, par exemple pour la constructibilité des terrains ou la qualité architecturale, et d'éliminer des règles d'urbanisme les éléments d'insécurité ou d'obscurité ;

— les lieux d'accueil du public seront multipliés en utilisant le réseau territorial des services du ministère : les usagers y trouveront des techniciens proches et qualifiés capables de les orienter ou de répondre à leurs questions concernant le logement, l'aménagement ou la protection de l'environnement. Aptes à informer, à conseiller, à instruire les dossiers et à suivre les décisions, les 1 200 subdivisions territoriales des directions départementales de l'équipement seront ainsi appelées progressivement à rendre un service beaucoup plus complet aux usagers.

Enfin, également pour faciliter le dialogue entre l'administration et le public, la liste des projets soumis à étude d'impact sera déposée en mairie et la procédure de l'enquête publique sera étendue aux décisions modifiant de façon substantielle l'utilisation du domaine de l'Etat.

L'usine de retraitement de La Hague est paralysée à la suite d'un court-circuit

De notre correspondant

Cherbourg. — Un court-circuit, dû vraisemblablement à une fausse manœuvre effectuée dans l'un des postes chargés de transformer le courant fourni par le réseau E.D.F., a entraîné mardi 15 avril la paralysie générale des activités de l'usine de retraitement de combustibles nucléaires irradiés de La Hague, dont certains ateliers ont dû être évacués en raison de la défaillance de la centrale électrique de secours.

L'accident a provoqué un incendie, maîtrisé en deux heures par la formation locale de sécurité de l'usine, qui n'a pas eu à faire appel à des secours extérieurs. Mais le feu s'est propagé dans un poste de distribution « moyenne tension », détruisant les installations qui permettent d'abaisser de 90 000 volts à 15 000 volts la tension du réseau et empêchant une seconde opération de transformation, nécessaire à la fourniture d'une tension de 380 volts aux ateliers.

Dans un communiqué diffusé dans la soirée, la COGEMA (Compagnie générale des matières nucléaires) a annoncé toutefois que pour assurer la sécurité des installations et des personnels, les mesures conservatoires prévues avaient été mises en place (branchements de groupes électrogènes mobiles de secours), en attendant le rétablissement d'une alimentation électrique suffisante. « *De nature strictement électrique, cet accident n'a donné lieu à aucune conséquence radiologique* », a conclu la direction de l'usine, qui a dû cependant faire appel à E.D.F. pour trouver une solution de remplacement.

Celui-ci est pourtant régulièrement vérifié ; la « puissance secourue » est normalement fournie à La Hague par deux groupes alternateurs Diesel à démarrage automatique. Mais les responsables de l'usine paraissent avoir été surpris par la destruction rapide d'un poste permettant à la fois le couplage du réseau E.D.F. et de la centrale de secours.

Défaut de conception ? La question doit être posée à la veille de l'extension du centre nucléaire, à qui l'E.D.F. a dû fournir, mardi, en catastrophe, du courant 15 000 volts dérivé d'une ligne qui passe providentiellement à proximité du site. Dans le même temps, plusieurs groupes électrogènes mobiles ont été dirigés vers La Hague pour être mis en place auprès des installations vitales, comme la zone de stockage des produits de fission qui doivent être refroidis en permanence. Etablie dans la soirée, l'alimentation électrique des « zones actives » n'a toutefois pas permis le retour à la normale de la ventilation, les installations de mesures — qui fonctionnent toutes à l'électricité — ayant été provisoirement arrêtées. Après le refroidissement, c'est cette ventilation qui devait être remise en service en priorité ce mercredi. La production ne reprendra pas avant plusieurs jours.

RENÉ MOIRAND.

Le numéro du « Monde » daté 16 avril 1980 a été tiré à 562 070 exemplaires.

L'ENDETTEMENT EXTÉRIEUR DE LA FRANCE ATTEIGNAIT 140 MILLIARDS DE FRANCS FIN 1979 indique le Conseil économique

« *L'information statistique sur les relations financières entre la France et l'extérieur présente des lacunes pour ce qui est de la connaissance des encours de dettes et de créances* », souligne le Conseil économique et social dans un projet d'avis sur « l'endettement extérieur de la France » qui sera discuté et voté en assemblée plénière les 22 et 23 avril. « *Cette information est,* ajoute le texte, *fournie avec un retard non négligeable.* » De plus, « *il n'existe aucune synthèse officielle permettant d'apprécier année par année l'endettement global du pays en termes bruts et,* a fortiori, *en termes nets, c'est-à-dire en tenant compte des créances sur l'extérieur* ».

Toutefois, compte tenu de divers recoupements, indique le Conseil, « *l'encours des emprunts extérieurs autorisés depuis 1974 (nets des remboursements effectués) est situé à 95 milliards de francs au 31 décembre 1979. Ce montant doit être majoré d'une quinzaine de milliards de francs, pour tenir compte des emprunts dispensés d'autorisation. La dette brute à moyen et long terme est évaluée ainsi à 110 milliards de francs à fin 1979* ».

La dette à court terme est, quant à elle, évaluée à quelque 30 milliards de francs. L'endettement total (140 milliards), représentant moins de 8 % du P.N.B. et environ quatre mois d'exportation, « *reste parmi les plus modérés des pays emprunteurs* », note le Conseil.

Après avoir souligné que « *le crédit international de la France semble très satisfaisant* », le Conseil économique émet diverses propositions : amélioration de la fiabilité des données statistiques, établissement d'un document de synthèse. En ce qui concerne la politique même de l'endettement extérieur, le Conseil souhaite « *l'étude de nouvelles modalités de mobilisation des capitaux internationaux en quête d'emplois* » (recours à des procédures publiques, ouverture du marché obligataire).

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES A NETTEMENT BAISSÉ EN MARS

La consommation des ménages en produits manufacturés a nettement baissé en mars : de 2,4 % en volume par rapport à février selon les calculs de l'INSEE. Encore cette baisse est-elle plus forte si l'on exclut les achats d'automobiles (— 3,2 % par rapport à février).

Au total, seules les ventes d'automobiles ont progressé, ce qui confirme la reprise enregistrée dans ce secteur. Dans tous les autres domaines, des baisses — parfois sensibles — ont été enregistrées, notamment dans le textile. Globalement le niveau de consommation de mars retrouve celui du même mois de 1979.

L'INDICE DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A STAGNÉ EN FÉVRIER

L'indice mensuel de la production industrielle calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 s'est établi à 135 en février (bâtiment et travaux publics exclus). Déjà, à décembre 1979 et janvier 1980, l'indice s'était établi à 135. La production industrielle française semble donc stagner depuis la fin de l'année dernière.

Par rapport à février 1979, la progression de l'indice est de 3 %.

● *La France s'est classée troisième exportateur mondial de produits manufacturés,* ex aequo avec le Japon, au cours du troisième trimestre de 1979, indique une étude publiée par *Business America*, revue du departement américain du commerce. Selon cette étude, fondée sur la valeur des exportations, les parts des principaux pays industrialisés sur le marché mondial des produits manufacturés pendant ce trimestre ont été de 20,6 % pour la R.F.A., 17,3 % pour les Etats-Unis, 10,7 % pour la Japon et la France et 9,9 % pour la Grande-Bretagne.

● *Deux personnes sont mortes,* mardi 15 avril, à l'hôpital d'Orange (Vaucluse), après avoir bu du pastis trafiqué. Il s'agit de M. Marc Jouvet, vingt-sept ans, et de Mme Jacqueline Jouvet, trente et un ans. Le faux pastis, qui contenait de l'alcool méthylique, serait identique à celui qui avait provoqué la mort de quatre personnes en septembre 1979 (*le Monde* du 6 septembre 1979).

● *Un cafetier tue un consommateur.* — Le patron du Café de la Mairie, 33, avenue du Général-de-Gaulle, à Villiers-sur-Marne (Val-de-Marne), M. Claude Nicolle, cinquante ans, a tué dimanche 13 avril, vers 20 h. 20, un client irascible, M. Michel Castillo-Guerra, vingt-six ans. M. Nicolle, menacé, s'empara d'une carabine et, après un coup de semonce, tira deux fois sur M. Castillo-Guerra, qui devait succomber quelques instants plus tard à ses blessures.

A B C D E F G

